



HAL
open science

Quelle intégration sociale et territoriale pour les habitants des Hauts de l'île de la Réunion ? Dynamiques d'adaptations chez les éleveurs bovins de la Grande Ferme

Estelle Laboureur

► **To cite this version:**

Estelle Laboureur. Quelle intégration sociale et territoriale pour les habitants des Hauts de l'île de la Réunion ? Dynamiques d'adaptations chez les éleveurs bovins de la Grande Ferme. Géographie. Université de la Réunion, 2019. Français. NNT : 2019LARE0028 . tel-03619466

HAL Id: tel-03619466

<https://theses.hal.science/tel-03619466v1>

Submitted on 25 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELLE INTEGRATION SOCIALE ET TERRITORIALE POUR LES HABITANTS DES HAUTS DE L'ILE DE LA REUNION ?

DYNAMIQUES D'ADAPTATIONS CHEZ LES ELEVEURS BOVINS DE LA GRANDE FERME



Thèse présentée à l'Université de la Réunion pour l'obtention du grade de docteur en sciences humaines et sociales

Estelle Laboureur

Direction : Gilles Lajoie, Professeur en géographie, urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université de la Réunion.
Hélène Jarousseau, Docteur, Maître de conférences à la faculté de sciences humaines et sociales de l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers, chercheuse en anthropologie sociale et culturelle.

Co-encadrement : Emmanuel Tillard, Docteur, chargé de recherche vétérinaire-zootechnicien au Cirad de Saint Pierre de la Réunion.

Rapporteurs /
examineurs : Claire Delfosse, Professeur en géographie à l'Université de Lyon 2.
Bernard Cherubini, HDR, Maître de conférences en Anthropologie-Ethnologie à l'Université de Bordeaux.

LETTRE D'ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné(e) **Estelle LABOUREUR** en ma qualité de doctorant(e) de l'Université de La Réunion, déclare être conscient(e) que le plagiat est un acte délictueux passible de sanctions disciplinaires. Aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, je m'engage à systématiquement citer mes sources, quelle qu'en soit la forme (textes, images, audiovisuel, internet), dans le cadre de la rédaction de ma thèse et de toute autre production scientifique, sachant que l'établissement est susceptible de soumettre le texte de ma thèse à un logiciel anti-plagiat.

Fait à Saint-Denis le : 24/05/2019

Signature :



Extrait du Règlement intérieur de l'Université de La Réunion
(validé par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014)

Article 9. Protection de la propriété intellectuelle – Faux et usage de faux, contrefaçon, plagiat

L'utilisation des ressources informatiques de l'Université implique le respect de ses droits de propriété intellectuelle ainsi que ceux de ses partenaires et plus généralement, de tous tiers titulaires de ces droits.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- utiliser les logiciels dans les conditions de licences souscrites ;
- ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser des logiciels, bases de données, pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

La contrefaçon et le faux

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 444-1 du code pénal dispose : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à cause un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L335_3 du code de la propriété intellectuelle précise que : « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références utilisées dans le cadre des travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom d'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et d'usage de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Mots-clés : Ile de la Réunion – développement – mutations sociales – territoire – élevage bovin – anthropologie – géographie sociale

Résumé

Les Hauts de l'île de la Réunion ont toujours été au cœur d'enjeux sociaux, économiques et politiques émergeant de considérations plurielles reléguant ces territoires à une image de zones de non-droit, à des régions à développer puis à des espaces attractifs. Un vaste plan d'aménagement des Hauts accompagné d'une réforme foncière structurante intervient en 1978 afin de limiter l'exode rural, d'améliorer les conditions de vie des habitants et de formaliser le rééquilibrage entre les différentes zones de l'île (littoraux et Hauts) trop écartelées depuis la départementalisation.

Parallèlement, depuis les années 60, l'Histoire des Hauts du sud de l'île est marquée par la structuration d'élevages laitiers dans les régions des Plaines (Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes) autour d'une société d'intérêt collectif agricole. Une nouvelle filière se constitue alors et se renforce à travers le plan d'aménagement des Hauts. Par ailleurs, une filière viande se développe et se répartit sur les pentes et les reliefs. L'accroissement de ces filières marque les esprits jusqu'aux débuts des années 90 qui voient les premiers effets des surendettements des éleveurs les menant à des arrêts ou à rencontrer des problématiques de reprises. De plus, ce contexte de développement dans les Hauts du sud de l'île voit un nouvel acteur intervenir dans l'espace pastoral. Si l'office nationale des forêts (ONF), a, dès les prémices de l'aménagement pastoral réglementé les installations et les usages des terres, elle est secondée à partir de 2007 par les réglementations du Parc national de la Réunion qui délimitent les espaces appartenant à son cœur ainsi qu'à son aire d'adhésion. De nouvelles consignes sont relayées auprès des éleveurs qui jouxtent cette zone protégée. Ceux-ci sont inévitablement touchés par des enjeux intrinsèques à la reconnaissance internationale attribuée en 2011 par l'Unesco aux pitons, cirques et remparts de l'île. Plus globalement, on assiste à la construction progressive de projets touristiques dans ces régions – considérées historiquement agricoles – intégratives mais aussi excluant du corps professionnel des éleveurs.

Si ces derniers consolident leur base par leur capacité d'adaptation, leur amour du métier et en se professionnalisant toujours davantage grâce au soutien de différents services techniques, de nombreux auteurs partagent le constat d'un système d'élevage réunionnais qui aurait atteint ses limites sur le plan des performances techniques et technologiques.

Resituer l'élevage dans les différentes politiques d'aménagement du territoire permet de considérer l'activité au sein d'un contexte insulaire fragile dépendant de directives supra-nationales. En croisant différentes études, l'enjeu actuel et à venir est la mise en perspective des capacités d'accueil du secteur professionnel en termes de possibilités socio-économique et écologique, mais aussi d'incidences sur la société et l'environnement insulaire. Tenir compte des activités de loisirs, des réglementations vis-à-vis de la protection de la nature, des phénomènes de rurbanisation dans la gestion de l'espace et de l'aménagement des territoires sont des éléments qui font partie intégrante des discussions sur la consolidation de l'élevage réunionnais, particulièrement dans les régions des Plaines.

Dans un tel contexte, il est pertinent d'entrer dans une connaissance approfondie des populations des Hauts de la Réunion pour apprendre des formes sociales d'organisation et de réorganisation de cette région de l'île. L'objet étant de mieux comprendre les transformations en cours et l'avenir qui s'y dessine. Etre éleveur bovin sur l'île de la Réunion, c'est exercer un métier conditionné par un cadre politique, institutionnel ainsi qu'économique très fort. Face aux mutations de ces cadres depuis la départementalisation, les éleveurs ont dû développer des stratégies d'adaptation résultant de processus d'acculturation, de résistances et de reformulations pour faire face aux différentes redéfinitions de leur métier.

C'est à l'analyse de ces processus en réponse à l'élaboration de « modèles » de développement d'un territoire que ce travail est consacré.

En partant du principe que les mutations actuelles du territoire, avec leur système de contraintes et de leviers de développement, sont le fruit de stratégies politiques et institutionnelles, nous nous demandons comment elles sont vécues et appropriées par les habitants et quelles en sont les formes de médiations ?

L'étude d'une localité de la région des Plaines, la Grande ferme, par l'approche de type ethnographique et l'étude approfondie des réseaux sociaux a été retenue. Le recours aux méthodes biographiques et qualitatives permet d'aborder l'évolution et les mutations à travers les itinéraires individuels et familiaux. La conduite d'entretiens semi-directifs est un moyen d'appréhender des questions plus précises comme l'enjeu de la terre au regard de l'évolution des modes de vie, l'intégration des populations dans un ensemble plus vaste ou encore les enjeux de durabilité sociale dans les Hauts de l'île, avec la création du Parc national et le développement d'activités touristiques et de loisirs. L'originalité de la démarche présentée s'appuie sur une articulation entre une approche très localisée et une approche géographique régionale.

Ce texte débute par une plongée au sein d'éléments socio-historiques sur les Hauts de l'île de la Réunion et leurs habitants. Nous retenons ici la naissance du problème social des « Petits Blancs », milieu culturel dont sont issus les éleveurs de la Grande ferme. Cette unité commune ne doit toutefois pas faire oublier la diversité des situations traversées par les éleveurs, abordées dans la deuxième partie.

L'enjeu est d'apporter un regard sur les mutations des Hauts de l'île du point de vue des pratiques, dans leur articulation avec une gouvernance récente et des activités de service émergentes sur le territoire. Les itinéraires des professionnels croisent la production de sens autour d'un métier pour assurer une continuité des groupes domestiques dans les mutations sociales vécues. En résumé, la seconde partie illustre la manière dont les Plaines ont été bâties à partir d'activités professionnelles, progressivement structurées en filières de production animale. Elle retrace, en continuité de la première partie, en considérant le point de vue des éleveurs, la construction d'une terre d'élevage dans les Hauts du sud de l'île de la Réunion.

La troisième partie aborde les mutations décelables aujourd'hui qui participent à une redéfinition des territoires et du métier d'éleveur. Parler de tourisme, de valorisation du patrimoine, de protection de l'environnement, dans des « Hauts » qui ont été développés par le vecteur agricole consiste à requalifier les enjeux d'une région. Ainsi, l'étude qualitative révèle un univers de mutations et d'adaptations quotidiennes dans l'espace social des éleveurs largement conditionné par le travail, la famille et l'interconnaissance. De nouveaux réseaux d'intégration sociale émergent timidement au service de perspectives professionnelles innovantes. Même si les stratégies développées par les éleveurs demeurent la plupart du temps en adéquation avec les modèles dominants, elles commencent aussi à répondre à des logiques parallèles. En sachant que plusieurs éléments, tels que l'accès à la résidence et l'objectif de transmission (tout du moins du maintien des terres dans la famille) sont encore profondément ancrés dans les logiques sous-jacentes aux pratiques d'élevage. Celles-ci dépassent les enjeux liés à l'exploitation agricole mais elles permettent aussi d'identifier les tentatives déployées pour le maintien du métier d'éleveur bovin dans un contexte de redéfinition existentielle globale. En effet, la période actuelle est avant tout une phase de transition et de mutations pour tous les acteurs, en recherche d'adaptations et de nouveaux défis.

Keywords : Reunion Island – development – social changes – territory – bovine breeding – anthropology – social géography

Abstract

The “tops of Reunion Island” always were at the heart of social, economic and political challenges emerging from plural considerations relegating these territories to an image of zones of not-right, with areas to be developed then with attractive spaces. A vast plan of installation accompanied by a structuring land reform intervenes in 1978 in order to limit rural depopulation, to improve the living conditions of the inhabitants and to formalize the rebalancing between the various zones of the island too quartered since the departementalization.

Simultaneously, since the Sixties, the history of the south tops of the island is marked by the structuring of dairy breedings in the areas of the Plains (Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes) around a Sica (agricultural company of collective interest). A new industry is constituted then and is reinforced through the Plan of installation. In addition, a sector meat develops and is distributed on the slopes and the reliefs. The increase in these sectors marks the spirits until the beginnings of the Nineties which see the first effects of the over-indebtedness of the stockbreeders leading them to stops or to meet problems of recoveries. Moreover, this context of development in the Tops of the south of the island sees a new actor intervening in pastoral space. If the ONF has as steps of pastoral installations regulated the installations and the uses of the grounds, it is assisted starting from 2007 by the regulations of the National park which delimits spaces belonging to its heart like with its surface of adhesion. New instructions are relayed near the stockbreeders who are near to this protected area. Those are inevitably touched by challenges with the international recognition allotted in 2011 by UNESCO to the tops of the island. Overall, one attends the progressive construction of tourist projects in these regions integratives but also excluding from the professional body of the stockbreeders.

They consolidate their base by their capacity of adaptation, their love of the trade and while being professionnalisant always more thanks to the support of various engineering services, of many authors share the report of a system of Reunion breeding which would have reached its limits as regards technical and technological performances.

To put in perspective the breeding in the various land settlement policies makes it possible to consider the activity within a fragile insular context dependent on supranational directives. By crossing various studies, the current challenge is the setting in prospect for capacities of the professional sector in terms of possibilities socio-économical and ecological, but also of incidences on the company and the insular environment. To take account of the leisure activities, of the regulations with respect to protection of nature, the phenomena of rurbanisation in area management and of the regional planning are elements which form integral part of the discussions on the consolidation of the breeding from Reunion, particularly in the areas of the Plains.

In such a context, it is relevant to enter a thorough knowledge of the populations Tops of Reunion to learn from the social forms of organization and reorganization of this area of the island. The object being to better understand the transformation in progress and the future which takes shape there. To be a bovine stockbreeder in Reunion island, it is to very extremely exert a trade conditioned by a political, institutional framework like economic. With the changes of these frameworks since the departementalization, the stockbreeders had to develop strategies of adaptation resulting from process of acculturation, resistances and reformulations to cope with the various redefinitions of their trade. It is with the analysis of these processes in answer to the development of model of development of a territory that this work is devoted.

On the basis of are the principle that the current changes of the territory, with their system of constraints and levers of development, are the fruit of government schemes and institutional, we wonder how they lived and adapted by the inhabitants and which are the forms of mediations?

The study of a locality of the area of the Plains, la Grande ferme, by approach of the ethnographic method and the thorough study of the social networks were retained. The recourse to the biographical and qualitative methods makes it possible to approach the evolution and the changes through the individual and family trajectories. The conduit of semi-directing talks is a means of apprehending questions more precise as the challenge of the ground in comparison with the evolution of the lifestyles, the integration of the populations in a vaster unit or the

challenges of social durability in the tops of island, with the creation of the National park and the development of tourist activities and leisures. The originality of the approach presented is pressed on an articulation between a very localized approach and a regional geographical approach.

This text begin with an in-depth study within elements socio-histories on the tops from Reunion island and their inhabitants. We retain here the birth of the social problem of the “Petits-Blancs”, cultural medium from which the stockbreeders from the Grande ferme come. This common unit should not however make forget the diversity of the situations crossed by the stockbreeders, approached in the second part.

The challenge is to bring a glance on the changes Tops oh the island from the point of view of the practices, in their articulation with a recent governance and emergent lines of business on the territory. The routes of the professional cross the production of direction around a teade to ensure en continuity of the domestic groups in the lives social changes. In shot, the second part illustrates the way in which the Plains have built starting from occupations, gradually structured out of sectors of live stock production. It recalls, in continuity of the first part, by considering the point of view of the stockbreeders, the construction of a ground of breeding in the Tops of the south of the Reunion island.

The third part approaches the detectable changes today which take part in a redefinition of the territories and trade of stockbreeder. To speak about tourisme, of valorization oh the heritage, of environmental protection in territories which were developed by the agricultural vector consists in requalifying the challenges of an area.

Thus, the qualitative study reveals a universe of changes and daily adaptations in the social space of the stockbreeders largely conditioned by work, the family and the interconnaissance. New networks of social integration emergent timidly to the service of innovating professional prospects. Even if the strategies developed by the stockbreeders remain most of the time in adequacy with the dominant models, they also start to answer parallel logics. By knowing that several elements, such as the access to the residence and the objective of transmission (all at least the maintenance of the grounds into the family) are still deeply anchored in logics subjacent with the pratices of breeding. Those exceed the dependent stakes with the farm but they also make it possible to identify the attempts deployed for the maintenance of the trade of bovine stockbreeder in a context of total existential redefinition. Indeed, the current period is before a whole phase of transition and changes for all the actors, in search of adaptations and new challenges.

Le tour de ma thèse en 180 secondes...

Du battant des lames au sommet des montagnes, je vous emmène dans les Hauts de la Réunion.

Vous êtes avertis, des Hauts et des Bas caractérisent l'île, intense, à l'image d'une thèse.

Quittons ce littoral densément urbanisé pour atteindre la Plaine des Cafres...

Vous sentez ? La température diminue, la brume apparaît, l'habitat se fait plus diffus et des friches côtoient les premières prairies aménagées.

Rejoignons la Grande ferme, écart résidentiel, au cœur des pâturages, proche de la route du volcan.

Mais... Non ! Pas de tourisme pour nous aujourd'hui.

Nous allons rencontrer Monsieur et Madame Picard. Oui, ça aurait pu être la famille Payet.

Leur point commun ?

Ce sont des enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants d'éleveurs, de planteurs de géranium et de pommes de terre.

Ils sont eux-mêmes éleveurs bovins aujourd'hui, toute leur famille vit ici depuis des générations.

Même les rues du quartier portent leur nom.

C'est dire, s'ils font partie du paysage.

Ils sont fiers d'avoir bâti ce territoire, par une agriculture diversifiée puis en se spécialisant dans l'élevage.

Ce territoire, justement, il ne cesse de bouger :

Rurbanisation, tourisme, patrimoine, requalifient les enjeux de la Plaine des Cafres.

Aux portes du volcan, les éleveurs s'inquiètent. Ils voient leur lieu de vie et de travail évoluer trop rapidement.

Surtout ces changements impliquent de nouveaux partages territoriaux. Ils doivent s'adapter, négocier, réinventer.

Je m'interroge.

Dans ce contexte de mutations des Hauts de l'île, quelle place est laissée à l'élevage aujourd'hui ? Comment les éleveurs s'approprient-ils les nouvelles stratégies politiques et les recompositions spatiales qui en découlent ?

Alors, j'échange avec eux, sur leur métier, son évolution et sur leur expérience, leur vécu.

Je retrace leurs trajectoires sociales, familiales.

Je révèle leur pratique, leur vie, au-delà de la technique.

Rendre l'exotique quotidien et donner de la voix, connaître d'assez près et analyser d'assez loin.

J'élargis, en rencontrant d'autres professionnels, des institutions et des pouvoirs publics.

Je construis des réseaux d'acteurs pour mettre en évidence des processus sociaux en interaction dans une gestion multi-usages d'un même territoire.

Pour ce faire j'ai dans ma besace, mon manuel de sociologie, celui de géographie et je croise les concepts.

J'y ajoute mon carnet, mon dictaphone, je joue à l'anthropologue et je mène mon enquête.

Territoires instrumentalisés ou territoires intériorisés ?

Mon travail propose d'interroger leur construction en considérant l'ensemble des acteurs, même ceux en bout de piste des décisions.

Ceux auxquels on donne des aides, mais qu'on n'écoute pas, qu'on ne connaît pas et qu'on ne voit même pas.

Création dans le cadre de ma participation à Ma thèse en 180 secondes.

Merci à Vakom Réunion pour les formations dispensées en amont.

La vidéo de la finale régionale est visible en suivant ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=ViVMu-VItD0&list=PLBZ3LrHoN5qz0T3asZ4YiE-kYfmiBTXbv&index=5&t=0s>

« Connaître et penser, ce n'est pas arriver à une vérité absolument certaine, c'est dialoguer avec l'incertitude. »

Edgar Morin (1999),
La tête bien faite. Repenser la réforme, réformer la pensée, éditions Seuil, 160 p.

Remerciements

Des terres africaines, européennes, néo-calédoniennes, tunisiennes et réunionnaises, mes pas m'ont toujours menée à la rencontre et à l'écoute de personnes sans lesquelles ces pages ne seraient pas écrites. L'exercice de la thèse de doctorat démarre bien en amont de sa concrétisation. Il émerge d'expériences, d'échanges, d'envies, de passions et de réflexions de long terme. C'est pourquoi, je souhaite adresser ma plus profonde gratitude à ces femmes et ces hommes qui ont traversé ma vie jusqu'alors. Tous, ont contribué, d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette épopée dans les Hauts de l'île de la Réunion.

Mes remerciements se tournent vers Gilles Lajoie, professeur des universités en géographie, urbanisme et aménagement de l'espace pour avoir accepté la supervision de cette thèse alors que nous étions encore inconnus et séparés de 10 000 kilomètres. Je remercie également Hélène Jarousseau, co-directrice de cette thèse, maître de conférences à la faculté de sciences humaines et sociales de l'Université Catholique de l'ouest (Angers), chercheuse en anthropologie sociale et culturelle. Je suis reconnaissante de son suivi, de ses relectures avisées et de ses conseils basés sur ses connaissances et expériences réunionnaises. Je salue enfin l'appui d'Emmanuel Tillard, chercheur zootechnicien et responsable du pôle élevage du Cirad de Saint-Pierre à la Réunion ainsi que l'ensemble de l'équipe professionnelle de la ligne Paradis à laquelle j'ai pu être intégrée de janvier 2016 à janvier 2019. Sur cette même période, mon travail a bénéficié du soutien financier de la région Réunion dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens FEDER Réunion. Cette allocation régionale de recherche m'a permis de bénéficier de conditions de travail honorables.

C'est avec enthousiasme et intérêt que j'ai pu rencontrer tout au long de mon travail de nombreux chercheurs. Les séminaires auxquels j'ai pu prendre part et nos échanges ont pleinement participé à l'élaboration de mes réflexions. Ne pouvant tous les mentionner, je tiens particulièrement à témoigner ma reconnaissance à Claire Delfosse, professeur de géographie à l'Université de Lyon 2 et à Bernard Cherubini, maître de conférences HDR en ethnologie-anthropologie à l'Université de Bordeaux pour avoir accepté de partager avec moi leur expérience en endossant les rôles de rapporteurs de cette présente thèse.

Je tiens ici à remercier mes laboratoires d'accueils : l'UMR Espace-dev implanté à l'Université de la Réunion, l'UMR Selmet du Cirad (Montpellier et la Réunion), la faculté SHS de l'Université Catholique de l'ouest (Angers) et le laboratoire ESO (Espace et société à l'Université d'Angers). J'en profite pour exprimer ma gratitude à l'Université Bretagne Sud qui m'a permis de présenter mes travaux dans une communication lors du colloque international « Territoires fabriqués, territoires instrumentalisés » à Vannes, les 22 et 23 juin 2017. Par la même occasion, je remercie le Cirad et l'Inra de m'avoir conviée à exposer mes recherches au quatrième séminaire permanent, « élevage et développement durable des territoires » lors d'une journée dédiée à la « coexistence et la confrontation de modèles d'élevages dans les territoires », le 27 juin 2018 à Montpellier. Il est toujours très enrichissant de pouvoir confronter nos propres travaux aux regards de différents professionnels issus de disciplines variées.

J'ai ici une pensée particulière pour mes anciens enseignants et encadrants de stages de Licence et Master de sociologie-anthropologie (Université Catholique de l'Ouest), qui m'ont appris le métier d'anthropologue par leurs conseils avisés, leur accompagnement et leur présence

bienveillante. J'intègre Michel Watin dans mes remerciements. C'est avec un plaisir immense que j'ai commencé par plonger dans la Grande ferme à travers son travail et nos échanges. Je ne peux citer tous les interlocuteurs que j'ai été amenée à croiser au cours de ce travail, et qui ont contribué directement ou indirectement à sa progression et maturation. Toutefois je leur adresse toute ma reconnaissance. L'épreuve de la thèse peut s'avérer solitaire, particulièrement sur la fin, mais je mesure la chance, en tant que socio-anthropologue de pouvoir bénéficier de la richesse de chaque rencontre pour affiner mes recherches et évoluer humainement.

Je souhaite maintenant exprimer mes bons souvenirs et ma grande reconnaissance aux familles d'agriculteurs, d'éleveurs qui m'ont accueillie, entre 2016 et 2019, chez elles, sur leur exploitation et qui se sont livrées aussi intimement à moi. Leurs témoignages si précieux à mon travail sont avant tout des histoires de vie incroyables qui forcent le respect et l'admiration. C'est avec émotion et bouleversement que j'ai pris conscience à leurs côtés des évolutions extrêmement rapides des conditions de vie des habitants des Hauts de l'île de la Réunion. Toutes ces familles ont pris un temps précieux sur leur activité chronophage pour m'accorder des entretiens très souvent prolongés. J'espère en retour avoir pu, le temps de quelques heures, contribuer à la libération d'une parole souvent intériorisée et faire part des témoignages recueillis le plus honnêtement possible.

Je transmets mes remerciements aux différents professionnels, représentants politiques, aux membres d'associations et aux militants que j'ai pu rencontrer tout au long de mon enquête, qui travaillent au quotidien pour le maintien d'un équilibre économique, social et politique dans leur île. Merci au Secrétariat Général des Hauts qui a été un acteur décisif dans la mise en route de cette thèse. Une reconnaissance toute particulière aux salariés de l'AD2R que j'ai été amenée à rencontrer plusieurs fois sur le Tampon, Trois Bassins et Saint-Denis, ainsi qu'au chargé de mission dédié à l'aménagement du territoire de la Plaine des Cafres à la municipalité du Tampon. Par souci d'anonymat, je ne mentionnerai pas ici l'identité des personnes auxquelles je fais référence, mais c'est aisément qu'elles se reconnaîtront. Merci au Parc national, aux Sica et aux autres structures du milieu agricole et de l'aménagement pour leur accueil et pour m'avoir accordé plusieurs heures d'entretien. Je tiens également à remercier Séverine Burglin, formatrice et coordinatrice au CFAA de Saint-Joseph pour sa confiance et notre collaboration dans le cadre d'heures de cours d'étude du territoire dispensées à un groupe d'étudiants en première année de BTSa entre février et juin 2017. Aux côtés de toutes ces personnes, ce sont des pans entiers de l'Histoire réunionnaise qui se sont ouverts à moi.

Mes dernières pensées, non des moindres, plus intimes, se tournent vers mes amis, si chers à mes yeux que j'ai délaissés peu à peu sur la « dernière ligne droite ». Ils ont pourtant maintenu leur présence et leurs encouragements malgré parfois leur incompréhension. Une immense pensée se tourne vers ma famille, ma mère, mon père, ma sœur, mon frère et mes grands-parents, parce qu'ils m'ont énormément manqué et toujours soutenu dans la distance. Merci à ma mère qui a approuvé, un jour de l'année 2006, mon choix issu d'une brochure de l'Onisep de « devenir anthropologue ». Ce jour a définitivement marqué le point de départ de mon « orientation » professionnelle. Quasiment quinze ans après, je peux mesurer avec fierté l'itinéraire parcouru pour relever le défi. Enfin, ce manuscrit n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien inconditionnel, l'écoute et les encouragements de Kévin, qui partage mon quotidien. Au vu de son immersion dans le processus entier de cette thèse, il sait aussi bien que moi et plus que quiconque le temps et l'énergie passés à gravir ce chemin titanesque. Il a permis que je puisse le tracer à ses côtés, et je l'en remercie de tout mon cœur.

Notes aux lecteurs

La place des « chapeaux » :

J'ai fait le choix d'attribuer aux sous-chapitres (type i.i) de mon texte des chapeaux qui comprennent des citations issues d'ouvrages (scientifiques ou littéraires) ou de revues.

Ces énoncés qui ont marqué mon expérience de thèse ont une valeur d'accroche et de synthèse de la section écrite.

Je me suis souvent appuyée de la revue « AKOZ-espace public ». Celle-ci a pu perdurer de 1998 à 2009 avec 31 numéros publiés. AKOZ avait une place singulière dans le paysage médiatique réunionnais dans sa manière d'analyser la société et le développement local sur la base de débats, d'échanges, de supports artistiques, en laissant toute la place aux acteurs de la vie sociale, économique et culturelle de l'île.

Les instructions typographiques :

<i>Abcd</i>	Intégré dans le corps du texte, il s'agit de terme créole ou d'expression locale (généralement expliqués dans le glossaire en fin de manuscrit).
« abcd »	a. Suivi d'une référence entre parenthèses ou d'une indication de note de bas de page, ce sont des extraits (de citations, d'ouvrages, de documents). b. Sans référence accolée, l'expression entre guillemets indique qu'il faille la prendre de façon nuancée.
« abdc »	a. Mis en retrait avec un alinéa, il s'agit des extraits d'entretiens. b. Sans mise en retrait, ce sont aussi des extraits d'entretiens, plus courts.
<i>Abcd</i>	En retrait avec deux alinéas, ce sont des extraits d'observations, notes et « carnets de bords ».
(...)	Annonce la suppression d'un passage estimé lors de l'analyse peu en lien avec l'illustration recherchée pour l'argumentation, dans le but d'alléger l'extrait d'entretien.
<i>(Ibid-Ibidem)</i>	Abréviations signalant la référence à un ouvrage déjà cité dans une note précédente.
EL	Mes initiales qui indiquent à certains moments mes interventions dans les extraits d'entretiens.
A, B, C...	Une lettre en majuscule peut remplacer l'identité de certains interlocuteurs.

Enfin, des textes encadrés viennent parfois apporter certaines précisions par rapport à des éléments dont il est question dans le corps du texte.

Table des matières

Introduction générale	18
Objet de la recherche :	22
Objectifs de la recherche :	24
Cadrage contextuel :	26
Structure de la thèse :	26
Partie I : Sociétés agricoles réunionnaises en mutation et en question	28
1- Quelques données socio-historiques sur les Hauts de l'île de la Réunion et ses habitants	28
2- La place de la Plaine des Cafres et de l'élevage dans l'Histoire agro-touristique des Hauts	44
3- Cadrage de l'originalité de la thèse : enjeux au carrefour du patrimoine, du tourisme et de l'agriculture.	70
Résumé de la première partie : <i>en chemin vers une étude des mutations sociales des Hauts de l'île de la Réunion</i>	120
PARTIE II : Le passage d'une agriculture diversifiée à un modèle d'élevage bovin en filières.	122
1- La Grande ferme : construction d'une terre d'élevage dans la région des Plaines du sud de l'île de la Réunion.....	122
2- Des agricultures familiales et leurs réappropriations locales dans les Hauts du sud de la Réunion	161
3- Des « valeurs » communes mobilisées pour la perpétuation de l'élevage bovin à la Grande ferme.....	229
Résumé de la deuxième partie : <i>créer du sens autour de pratiques professionnelles prises dans l'Histoire pour assurer une continuité dans les mutations sociales vécues</i> ...	265

PARTIE III- Les éleveurs de la Grande ferme et leurs réseaux d'intégration sociale et territoriale	269
1- L'espace social des éleveurs de la Grande ferme : entre engagement professionnel et mobilisation d'autres réseaux d'intégration sociale ?.....	271
2- La Grande ferme familiale, espace de repli ambivalent.....	317
3- Des éleveurs, habitants sur un territoire attractif et vecteur de multi-usages	367
 Résumé de la troisième partie : des pratiques agricoles prises dans une pluralité d'inventions de lieux touristiques.....	444
 Conclusion générale	446
Synthèse.....	446
Rappel de la démarche et conclusions.....	448
Originalité de la recherche	458
Limites et pistes de réflexions	460
 Bibliographie	462
Webographie	468
Autres documents.....	470
 Glossaire, tables, abréviations et sigles.....	472
Glossaire	474
Liste des illustrations et tableaux	478
Abréviations et sigles	480
 Annexes	483
Annexe 1 : Zones décrites des anciens pâturages.....	485
Annexe 2 : Grilles d'entretiens	487
Annexe 3 : Liste indicative des entretiens	491
Annexe 4 : Cadastres de la Grande ferme.....	497

Introduction générale

« *Quel avenir pour les Hauts ?*

Le Plan d'Aménagement des Hauts (PAH) est né de la volonté conjointe des responsables réunionnais et de l'Etat de mettre fin à l'exode rural en transformant un espace marqué par la pauvreté, en un territoire prospère capable de retenir ses populations. Dans une large mesure, ce pari très volontariste a été réussi. Une remarquable opération de développement intégré, la seule jamais construite à la Réunion, a été menée à son terme avec succès.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

C'est vrai que les Hauts sont devenus attractifs, mais la Réunion des années 70 n'est plus. Les enjeux sont différents, plus complexes. Les acteurs sont plus nombreux et les stratégies moins lisibles. Le tout peut laisser une impression de grande confusion et susciter certaines inquiétudes chez les premiers concernés, les habitants des Hauts. »

Revue AKOZ n°25, 2005, p.4.

« L'Histoire de la Réunion, avec la violence initiale de la société de plantation, les rapports hiérarchiques qui ont inscrit les différentes composantes de la population multiethnique dans des relations inégalitaires, l'inévitable métissage et ses conséquences culturelles et, pour être bref, la relation de dépendance structurale, économique et institutionnelle avec l'Hexagone, servent de toile de fond aux dynamiques de la société contemporaine¹ ».

La société réunionnaise, caractérisée par sa complexité sociale et culturelle, est un véritable trésor d'investigations pour les chercheurs en sciences humaines et sociales. Considérée par de nombreux auteurs et d'acteurs professionnels comme un « laboratoire » — avec tous les avantages et les dérives que cela comporte —, la Réunion voit son contexte se complexifier à mesure qu'elle s'insère dans le flux croissant des dynamiques internationales.

L'île est en effet marquée par son éloignement de l'Hexagone au sein de l'espace Océan Indien, tout en étant attachée administrativement à son statut de département et région d'outre-mer français depuis 1946. Les cadres réglementaires des espaces considérés « ultrapériphériques » du point de vue de l'Union Européenne ont une incidence sur les structures institutionnelles locales et les acteurs du territoire, amenés à réfléchir au positionnement de la Réunion dans un contexte de mondialisation toujours croissant. Dans cette perspective, ces derniers ont tendance à penser les découpages du territoire réunionnais à l'aune de ses spécificités, cette dimension politique du territoire étant largement explicitée par Guy Di Méo². Celle-ci résulte d'un mode

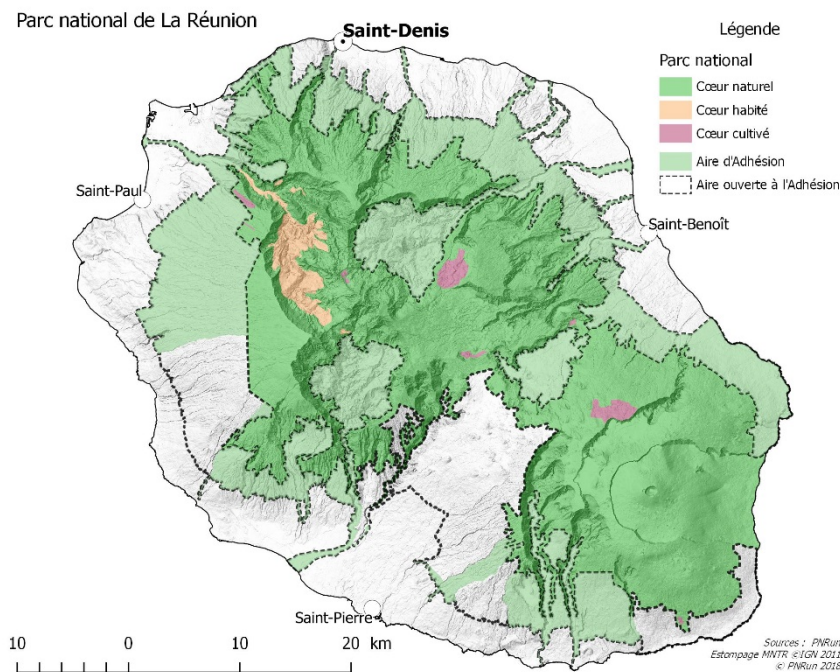
¹ Ghasarian et al.(2008), *Anthropologies de la Réunion*, éditions des archives contemporaines, p. 13.

² Di Méo Guy, (2014) « Qu'est-ce que le territoire ? », [en ligne] Hypergéa.

de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la permanence et la reproduction des groupes humains qui l'occupent.

Cette première facette illustre le caractère volontaire et intentionnel de la création du territoire réunionnais selon des stratégies de développement centrées sur les notions d'attractivité et de compétitivité. Concrètement, deux termes dotés d'une consistance administrative sont couramment utilisés pour matérialiser le fort ancrage historique et identitaire dont disposent les différentes zones de l'île : Les « Hauts » font référence aux espaces centraux, aujourd'hui délimités par le Parc national et les « Bas » représentent les littoraux.

Figure 1 Les Hauts et les Bas administratifs de l'île de La Réunion attribués par les limites du Parc national



Au dernier recensement de l'INSEE (2014), la Réunion comptabilisait 842 767 habitants. Les « Hauts » couvrent 80% de la superficie totale de l'île (2500 Km²) et concentrent 20% seulement de la population, l'essentiel se répartissant sur la frange littorale. Régions historiquement agricoles, les Hauts du sud de l'île sont aujourd'hui — après quarante ans de politiques publiques dédiées — au cœur de nouveaux enjeux de développement économiques, politiques et sociaux. Malgré la départementalisation de 1946, ce sont finalement les années 1960-1980 qui seront une période de « grandes transformations, rapides, structurelles et massives ³ ». D'espaces exclus, les Hauts deviennent progressivement supports d'influence et de développement. Le Plan d'Aménagement des Hauts (PAH, 1976) piloté exclusivement par l'État sous la forme d'un Commissariat à l'Aménagement des Hauts (CAH), formalise cette stratégie politique dédiée à rééquilibrer les conditions de vie entre les zones littorales et ces

Disponible sur internet : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article485>

³ Wolff Eliane, Watin Michel *et al.* (2010), *La Réunion, une société en mutation*, Univers créoles 7, éditions Economica, p.6.

espaces du cœur de l'île. Les années 2000 marquent ensuite l'entrée de la Réunion dans le mouvement du développement durable. L'État et les collectivités territoriales décident d'adapter leur stratégie politique en ratifiant un Plan d'Aménagement des Hauts Ruraux (PDHR) lors des assises du développement durable en mai 2006. L'année suivante, la création du Parc national de la Réunion inscrit un tournant dans ces mutations, tout comme la reconnaissance des « pitons, cirques et remparts » au patrimoine mondial de l'Unesco en 2011. Ces contextes successifs de recomposition du maillage institutionnel et le décret d'une gouvernance renouvelée sur la période 2014-2020, animée par un nouveau Secrétariat Général des Hauts⁴ (SGH), invitent les Hauts de l'île et ses habitants à s'adapter pour redéfinir leurs modèles d'existences.

⁴ Le Secrétariat Général des Hauts est piloté par le triptyque État, Région, Département, conjointement avec les actions du Parc national.

Objet de la recherche :

L'entrée en matière et le sens général des propos tenus précédemment permettent d'introduire l'objet de cette thèse. Celui-ci, appliqué aux terrains d'enquêtes arpentés trois années durant (entre 2016 et 2019), que je vais exposer, ainsi qu'aux zones géographiques étudiées en relation avec une sociologie précise des acteurs impliqués traitera des processus sociaux à l'aune de l'élaboration de « modèles » de développement des territoires des Hauts du sud de l'île de la Réunion.

Cette recherche place en son cœur les éleveurs bovins (laitiers et allaitants) d'une localité de la Plaine des Cafres, appelée la Grande ferme. Elle témoigne des transformations du contexte économique, politique, social et territorial dans lequel ils exercent leur activité, mais surtout de leurs logiques d'adaptations, d'acculturation aussi et de résistance. Les éleveurs rencontrés, issus de populations dites de « petits blancs des Hauts » ont traîné, depuis la colonie, une image d'arriérés, de « pattes cassées » et de « plouc⁵ » qu'ils ont transformée en atteignant un degré de professionnalisation dans l'élevage dont ils sont fiers. Qu'ils répondent ou non aux attentes de ceux qui les encadrent, qui les observent, qui les accompagnent ou qui les jugent (coopératives, syndicats, communes, techniciens agronomes, développeurs régionaux, consommateurs...) on ne peut que valoriser leur capacité d'adaptation remarquable à un cadre insulaire qui vit des mutations de manière accélérée, qui leur sont souvent imposées. Ces enjeux sont rarement les leurs et proviennent de dynamiques globales qui impactent de près leur lieu de vie, leur quotidien et leurs pratiques.

Parler de tourisme, de valorisation du patrimoine, de protection de l'environnement, dans des « Hauts », qui ont été développés par le vecteur agricole, consiste à requalifier les enjeux d'une région et d'en revenir aux pratiques, vécus et représentations de ses habitants. Le contexte insulaire est piloté par des opérations volontaristes de « développement » partitionnées en Haut et Bas. Les mutations actuelles du territoire, avec leur système de contraintes et de leviers sont le fruit de stratégies politiques et institutionnelles : comment sont-elles vécues et appropriées par les habitants et quelles en sont les formes de médiations ? Ce travail traite des transformations sociales du métier d'éleveur bovin à la Plaine des Cafres à l'échelle du territoire sur lequel vivent et travaillent ces professionnels. En constituant un fil conducteur pour notre recherche, cette question relève d'un croisement original de l'anthropologie et de la géographie sociale en se concentrant sur l'analyse des interactions entre acteurs relevant de systèmes de valeurs différents.

Pour ces diverses raisons, je souhaite avant toute chose citer la définition suivante de Jean Pierre Olivier de Sardan, à replacer éminemment dans le contexte réunionnais : « *dans une perspective méthodologique, le développement correspond à l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais*

⁵ Nous reprenons l'expression ici d'éleveurs.

d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et / ou techniques et / ou savoirs.⁶»

Le sujet étudié est à la fois récent et relativement innovant, bien qu'il se situe dans le prolongement d'une pluralité de travaux.

A propos de l'agriculture réunionnaise contemporaine, les approches économiste et technique prévalent. Les éleveurs eux-mêmes témoignent de cette succession « d'études », « d'enquêtes » à laquelle ils sont confrontés et bien souvent dont ils n'ont aucun retour ni résultat. Au-delà des chiffres, des statistiques, des représentations graphiques, des projections au sujet de productions agricoles, nous pouvons nous demander si quelqu'un s'intéresse sincèrement aux gens, à leur vécu et à l'importance que signifie le changement pour eux.

Cette thèse propose, en mobilisant les sciences humaines et sociales, de décrire les situations observées sur le terrain, de rendre compte des pratiques, des mouvements, des itinéraires, de recueillir des paroles pour reconstituer un puzzle explicatif des logiques d'adaptations et de reformulations développées dans un contexte de mutations rapides et profondes. Une telle ambition signifie d'être à l'écoute des représentations du métier d'éleveur sur le territoire aujourd'hui, mais aussi d'être attentif aux activités pratiquées dans l'exploitation familiale (et hors de celle-ci). L'attention portée aux points de vue des acteurs et la description des faits empiriques par le recours aux entretiens semi-directifs et à l'observation participante, sont à mes yeux, des propriétés essentielles au travail d'enquête. Elles témoignent de l'ancrage au terrain indispensable à mes interprétations. La méthode qualitative se justifie pleinement pour la mise à distance des faits sociaux.

Par ailleurs, l'originalité de ma recherche repose sur une analyse permettant d'interroger les continuités, les consensus, mais aussi les ruptures qui émaillent les opérations de développement territorial à travers différents domaines (agriculture, tourisme, environnement). Le questionnement porte également sur les décalages et les assentiments entre les productions de mise en image touristique, de patrimonialisation et les appartenances des habitants. Grâce à une description précise et une analyse des mutations sociales survenant dans un contexte très localisé, en interaction avec des dynamiques plus englobantes, cette recherche compte participer à la compréhension de manifestations générales, pouvant dépasser le contexte insulaire.

⁶ Olivier de Sardan Jean-Pierre (1995), *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, éditions Karthala, p.7.

Objectifs de la recherche :

En relation avec le sujet exposé en amont, l'objectif principal recherché à travers ce travail d'investigation sera de comprendre les différentes rationalités en mouvement au sein de projets élaborés au nom d'un développement agricole ou d'un développement « rural » appliqués à un territoire et de décrire les processus sociaux qui s'y exercent. En d'autres termes, comment s'articulent les fonctionnements de projets de développement territorial entre contraintes et marges de manœuvre liées aux multiples interactions sociales qui s'y confrontent ?

Au regard du contexte et de l'état des connaissances (première partie), l'enjeu sera d'approfondir notre compréhension de l'évolution de la société des Hauts de l'île. Les habitants sont soumis aux transformations de leur vie locale. Il s'agira de rendre lisible les mutations de l'agriculture et l'apparition de nouveaux enjeux pour les habitants, en particulier pour les jeunes générations.

À ce titre, le tandem anthropologie-géographie sociale propose de manière transversale une lecture approfondie et multisectorielle des Hauts de l'île, une vision de ces territoires dans leur continuité avec les Bas et permet d'appréhender la construction « d'identités » à partir de la diversification des activités au sein de la région.

Nous partons du principe que les territoires sont les supports d'interactions diverses et de tensions en raison de leur caractère multifonctionnel. Il a été d'ailleurs considéré dans de précédentes études que « l'espace rural » servait de support à au moins trois types de fonctions engendrant des usages concurrents⁷ : « une fonction économique ou de production, une fonction résidentielle et récréative (...) et une fonction de conservation ». Nous montrerons la concurrence entre les usages, mais aussi les passerelles, dans la fabrication des territoires des Hauts à partir de ces trois fonctions.

Plusieurs outils sont à notre portée dans les sciences sociales pour nous aider à répondre à ces objectifs : resituer les acteurs institutionnels dans leur contexte sociopolitique d'ensemble est une mission à ne pas omettre dans le cadre d'un tel travail d'enquête. Une fine analyse des organisations ne peut être pertinente qu'au sein de la prise en compte d'un contexte géographique et social plus général. Je m'attache également à délivrer une analyse en termes de réseaux, de conflits, de pratiques sociales concrètes. Enfin, mon travail prend racine dans les itinéraires familiaux des éleveurs bovins de la localité de la Grande ferme, dans leurs pratiques également ; il s'agira de comprendre les logiques sociales construites et les reformulations identitaires à l'œuvre pour affirmer leur appartenance dans un contexte de transformations territoriales⁸.

⁷ Torre André *et al.*, (2006/3) « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p. 417.

⁸ Nous nous appuyons sur les travaux de Christian Ghasarian : Ghasarian Christian, (2002) « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Ethnologie française*. vol. 32, no. 4, p. 663-676.

Cadrage contextuel :

Ce travail de recherche s'est élaboré dans le cadre d'une thèse de doctorat d'anthropologie et de géographie sociale s'inscrivant dans un encadrement partagé entre l'Université de la Réunion (UMR Espace Dev), l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers (ESASC), l'Université d'Angers (UMR Eso), et le Cirad (Umr Selmet). L'intérêt régional, en contrepartie d'une indemnité versée par le FEDER (fonds européen de développement régional) se décline à différents niveaux. Les résultats permettront d'organiser le débat dans une perspective d'aide à la décision vis-à-vis des formes d'organisation technico-économiques les plus propices à l'activité agricole, patrimoniale et touristique, combinées aux formes de réorganisation sociale des Hauts de l'île.

Structure de la thèse :

À la suite de la première partie (i) de cadrage de la recherche sur mes terrains d'études par le prisme d'une mise en contexte sociohistorique des Hauts de la Réunion, j'exposerai ensuite (ii) l'évolution de l'élevage bovin à la Plaine des Cafres en fonction d'un regard croisé entre dimension politique du territoire (chapitre 1) et itinéraires d'éleveurs (chapitres 2.3). Cette entrée implique à la fois une compréhension de la gouvernance et de son évolution, des jeux d'acteurs, mais aussi des logiques d'adaptation et de reformulation adoptées par les habitants pour interroger les agricultures familiales constitutives de l'élevage bovin.

Pour approfondir ce dernier élément, nous étudierons dans la partie suivante (iii) les dynamiques locales, au plus près des familles d'éleveurs qui sont au cœur des recompositions des usages du territoire en traversant les parcours résidentiels, professionnels, les liens de voisinage, ainsi que les différentes formes de mobilités. Nous montrerons à travers le chapitre 3 de cette troisième partie que les éleveurs sont habitants d'un territoire attractif et support d'une pluralité d'usages. De manière transversale à ces processus observés, tourisme, environnement et agriculture, au cœur des politiques de développement durable récentes, nous proposons d'interroger plus largement la place des habitants, des réseaux d'acteurs dans la construction des territoires à partir de l'étude du cas de la mise en tourisme de Bourg-Murat – la Grande ferme.

Partie I : Sociétés agricoles réunionnaises en mutation et en question

1- Quelques données sociohistoriques sur les Hauts de l'île de la Réunion et ses habitants

« À la Réunion, lorsqu'il quitte l'aéroport de Roland Garros vers le sud, le voyageur ne peut manquer d'observer, au fil de ses déplacements, la modernité des installations et des équipements, la technicité de la route des Tamarins, les ouvrages d'art... En ce début du XXIème siècle, le département de la Réunion, au cœur du sud-ouest de l'océan indien, présente le visage d'un inventaire de 50 années de vastes chantiers qui ne cessent de transformer les paysages et le quotidien d'une société. Que le voyageur mette en perspective ce temps présent pour examiner l'itinéraire de la Réunion : une île, qui depuis 1946 n'a pas cessé de suivre le chemin de transformations profondes (institutionnelles, économiques, sociales). Rares sont les espaces sur la planète qui ont connu en un demi-siècle une telle accélération de l'histoire et de telles mutations⁹ ».

Dans cette découverte de l'île, histoire, politique, sociologie, géographie se rencontrent pour approfondir le voyage. Mieux appréhender les pratiques, les représentations, les stratégies liées aux mutations sociales de la société réunionnaise, passe par replacer les Hommes dans le contexte géographique et sociohistorique de l'île de la Réunion.

Très schématiquement, celui-ci est traversé par trois périodes majeures : la période de l'esclavagisme jusqu'en 1848, la colonisation directe ainsi que l'engagisme jusqu'en 1939 et la départementalisation à partir de 1946¹⁰. Elles ont construit la société locale, son économie et sa politique.

Même si nous aborderons dans un premier temps les deux premières périodes, nous ferons le choix de nous attarder plus particulièrement sur l'après-départementalisation pour analyser les mutations territoriales en cours dans les Hauts de l'île.

Cet intervalle est très présent dans les entretiens, dans les récits de vie.

Tous, ont participé aux bouleversements qui ont eu lieu sur l'île. Les éleveurs, ont vu à partir des années 60, leurs conditions de petits agriculteurs, planteurs, pluriactifs s'améliorer brutalement. Et s'ils ne l'ont pas vécu, ils en ont entendu maintes fois parler par leurs parents, voire leurs grands-parents. Ils ont du mal à croire ces récits figés pour eux *dann tan lontan*¹¹ du fait du contraste saisissant avec leur quotidien actuel.

L'objectif de cette partie est donc de revenir en arrière pour comprendre le chemin parcouru depuis 70 ans et les enjeux contemporains.

⁹ Combeau Yvan, (2010) « Une île politique », in Watin Michel, Wolff Eliane, *La Réunion, une société en mutations*, Univers créole 7, édition Economica, p.15.

¹⁰ Cette dernière marque les prémices d'une « modernité réunionnaise », calquée sur le schéma métropolitain.

¹¹ « Autrefois », en créole réunionnais.

1.1-Appréhender l'Histoire des territoires et l'évolution des « petits ruraux » réunionnais

« La réalité réunionnaise que nous connaissons aujourd'hui s'est bâtie seulement en trois siècles »

Paul Vergès, alors président du conseil régional de la Réunion

Avant d'en arriver à la période charnière de la départementalisation, il est éclairant d'aborder les premières dynamiques de peuplement qui ont marqué l'île afin de comprendre le contexte dans lequel évoluent les habitants de nos terrains d'étude. L'ensemble de ces données sociohistoriques constituent une synthèse de nos lectures des ouvrages de Daniel Vaxelaire¹².

1.1.1- Dynamiques de peuplement et premières mises en valeur des terres réunionnaises

La première décennie des années 1700 marque la mise en valeur de l'île « Bourbon ». Jusqu'à cette période, les productions agricoles étaient encore très peu développées et suffisaient au ravitaillement des habitants et des navires de passage. Un recensement à cette époque fait état d'une population composée alors de 423 personnes libres et 311 esclaves.

L'administration de Jean-Baptiste de Villiers, gouverneur de l'île, introduit sur le territoire de nouveaux colons et des cultures méconnues pour lui permettre de se développer. La rentabilité devient le fer de lance des entreprises coloniales, et dans cette lignée, l'implantation d'espèces végétales de valeur telles que les épices (poivre, cannelle), le coton et le café, se généralise. Dans le même temps, une ébauche de route est construite entre Saint-Denis et Saint-Paul afin de faciliter l'unification administrative de l'île.

Alors que la stratégie de la France est d'occuper des terres non revendiquées (comme celles de Bourbon) pour y implanter des plantes considérées à forte valeur ajoutée, elle verra sensiblement le même phénomène économique se reproduire d'année en année : les cours des produits d'exportation (café, épices, vanille plus tard, géranium, canne à sucre) suivront toujours une courbe caractéristique présentant une forte expansion d'abord puis une diminution à mesure que la concurrence internationale se renforce.

Ces différentes stratégies économiques qui ont été engagées dans l'Histoire réunionnaise ont eu des effets sur le contexte de peuplement et social de l'île. Rappelons que pour produire le plus rapidement possible ces denrées, le système colonial fera massivement appel à l'esclavage. À ce titre, la longue mise en valeur des terres de l'île, l'institutionnalisation progressive de la production de café et les différentes étapes pour atteindre une économie de plantation, influent sur l'organisation sociale de la Réunion, modifient sa structure, ses modes de vie et ses rapports de production.

¹² Vaxelaire Daniel (2016) *Le grand livre de l'Histoire de la Réunion*, Tome 1, des origines à 1848, Orphie, 352 p.
Vaxelaire Daniel (2016) *Le grand livre de l'Histoire de la Réunion*, Tome 2, de 1848 à 2015, Orphie, 352 p.

Dès 1715, chaque colon doit planter au moins 100 caféiers par individu vivant sur chaque plantation. L'île entre dans un système de plantation obligatoire dans lequel l'organisation des rapports sociaux se résume à la relation maître/esclave. La société se développe à deux vitesses, avec au sommet les planteurs, et en bas les esclaves ainsi que les premiers blancs appauvris. Très tôt, en s'engageant dans la monoculture, un déséquilibre s'introduit déjà dans la colonie ; il résulte d'une économie complètement dépendante de l'import-export et d'une population sous l'emprise de ce système. Ces choix auront des répercussions dans toute l'Histoire réunionnaise et dans ses mutations contemporaines, la contrepartie étant toutefois que la Réunion sera toujours considérée comme terre d'accueil pour des populations extrêmement diversifiées et symbole du « vivre ensemble ». Allant de pair, travailler sur les processus identitaires à la Réunion semble indispensable pour comprendre les questions d'appartenance au territoire, de créolisation, de métissage et de réinvention culturelle. Selon Christian Ghasarian (2002), précurseur de cette conceptualisation, aucune de ces dynamiques, prise isolément, ne peut rendre compte de façon pertinente des dynamiques sociales et culturelles en jeu dans l'île. Daniel Vaxelaire rappelle le caractère subjectif de l'identité intériorisée. La couleur sémantique effective, plus que celle de la peau, correspond à la condition sociale de l'identifié : « la couleur est tellement liée au statut dans la Bourbon esclavagiste, que l'on y qualifiera sans sourire des presque blonds de Noirs, puisque esclaves ; et des presque noirs de Blancs puisque libres (...) » Et les « Blancs » eux-mêmes ne correspondent pas à une catégorie homogène : « le fossé s'élargit de plus en plus entre nantis et pauvres : la Révolution française va être le révélateur de tensions sociales internes à la communauté libre, de plus en plus flagrante » (Vaxelaire, 2016, volume 1, p.179).

Le territoire, qui semblait infini au temps des premières concessions se restreint au fil des années. La réforme agraire de 1770 réduit les concessions à *156 arpents* (équivalent à 5 hectares). Et dès 1771, chaque concessionnaire doit faire preuve de sa propriété par un acte authentifié. Ces réformes ne parviennent pas à résoudre le morcellement des concessions au fil des générations mettant sur le bas-côté les « pauvres blancs¹³ ». Ce lourd souci économique et social, atteindra son paroxysme au XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui encore, le plan d'occupation des sols reflète ce morcellement : les exploitations, qui se partagent en trois filières principales complémentaires (canne à sucre, élevage bovin et maraîchage) s'étendent sur des parcelles de 7,5 hectares en moyenne.

On retient de cette première économie de plantation la naissance du problème social des « pauvres Blancs », conjugué à celui de la représentation identitaire des esclaves et de leurs descendants.

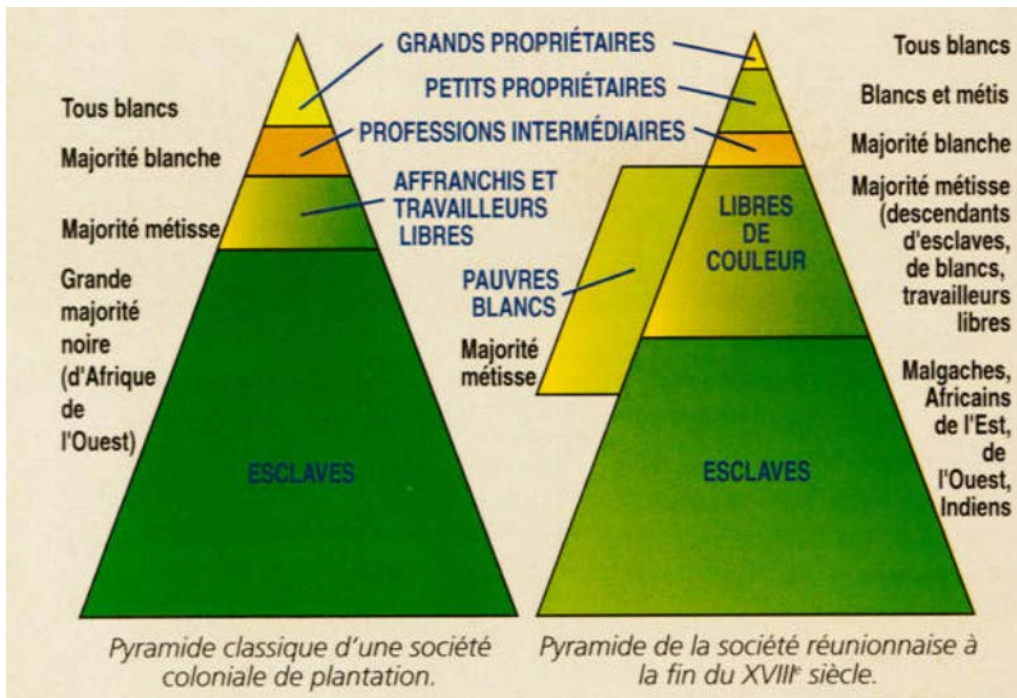
Les plus vastes concessions sont réduites en peau de chagrin, d'autant qu'il faut, pour être équitable partager verticalement, ce qui aboutit à créer des lanières de plus en plus étroites, « du battant des lames au sommet des montagnes¹⁴ », qui finissent par ne plus être exploitables. La multiplication des « Petits Blancs » procède donc de ces effets, des familles nombreuses et

¹³ Différents termes employés pour les désigner : Pauvres Blancs, puis « Petits Blancs » à partir de 1838, puis « Petits Blancs des Hauts » dès que les Plaines, cirques et hautes pentes furent concédées à ces laissés-pour compte. Nous préférons l'expression « Petits Blancs », plus facilement employée par les enquêtés eux-mêmes.

¹⁴ De la côte aux sommets de l'île.

de l'impossibilité sociale de louer ses services aux « Grands Blancs » puisqu'il s'agissait « d'un travail de Noirs ».

Figure 2 Pyramides contrastées comparant une société coloniale de plantation classique et une société réunionnaise à la fin du XVIIIème siècle (Vaxelaire, 2016, Tome 1, p.214)



La présentation de ces deux pyramides permet de mettre en évidence la particularité et la complexité de la hiérarchisation sociale de l'île de la Réunion à la fin du XVIIIème siècle.

1.1.2- L'île de la Réunion, une société dite de plantation et de paysannerie

L'abolition de l'esclavage en 1848 aurait pu bouleverser l'organisation des rapports sociaux sur l'île, mais il n'en est rien. D'un point de vue économique, elle accélère le processus de concentration des terres et l'appauvrissement d'une frange de la population. Les petits propriétaires ayant perdu leur main-d'œuvre esclave sont ruinés et vendent leurs terrains à des prix dérisoires. C'est donc un réel choc économique et social pour cette partie de la population, qui vient grossir les rangs des « Petits Blancs ». Seuls les grands propriétaires terriens résistent à ces bouleversements économiques et répondent à leur besoin de main-d'œuvre dans les grandes plantations par des systèmes de traite illégale et par « l'engagement » de travailleurs, en majorité de provenance indienne. L'engagisme est l'autre phénomène démographique de l'époque : 100 000 habitants vivent sur l'île en 1848 contre 180 000 en 1860. Ces migrations bousculent encore une fois les équilibres sociaux et les écarts se creusent entre classe aisée et classe pauvre.

Économiquement, la fin du XVIII^{ème} siècle voit la crise des productions de café s'installer. Alors que dans le même temps la France se voit retirer Saint Domingue, l'île Bourbon devient l'île à sucre. L'industrie unique se met en place, de la même façon que la précédente production caféière. Les terres agricoles, qui se présentent en fait comme de grands domaines, sont réparties entre les mains seules de quelques grands propriétaires. Émergent alors dans l'Histoire, de nouveaux espaces : les « Hauts » de l'île, tels que définis administrativement aujourd'hui n'étaient absolument pas investis hormis par les esclaves fugitifs, les « marrons ». Les Blancs les plus pauvres qui refusent de travailler dans les mêmes conditions misérables et violentes que ces derniers sont exclus des « Bas » par les propriétés sucrières et bâtissent une vie éprouvante dans les reliefs et le cœur de l'île. Une société paysanne de type agriculture familiale s'essaie dans les Plaines (Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes), mais le dénuement des habitants traditionnellement mal accepté s'y camoufle. Les populations des Bas, qui vivent dans un confort relativement meilleur, développent une image péjorative de ceux qu'ils appellent les « Petits Blancs », caricaturés pour longtemps avec leur misère et leur isolement.

Cette brève présentation du contexte historique, à l'aide des ouvrages de Daniel Vaxelaire, permet de mettre en lumière l'Histoire héritée par les populations de l'île de la Réunion, notamment celle de « Petits Blancs » qui nous intéresse particulièrement puisqu'ils habitent, depuis plusieurs générations sur nos terrains d'enquête. La compréhension de la société réunionnaise contemporaine doit émerger d'un certain nombre d'éléments issus de la rétrospective de sa constitution et de sa structure sociale. Ceux-ci seront approfondis dans le chapitre 3, dans l'état de l'art.

1.1.3- Mutations institutionnelles et politiques globales : de la colonie au département

De 1943 à 1946 une éventuelle modification de statut administratif est au cœur des débats politiques. L'organisation administrative de la colonie datant de 1825 semble obsolète. En 1946, alors que la Réunion d'après-guerre est ruinée, elle est proclamée 87^{ème} département français. L'île place donc beaucoup d'espoir dans son nouveau statut.

Pourtant, celle-ci ne connaît que très tardivement les effets de cette départementalisation. Encore une fois, elle est prise dans des enjeux d'intégration globale, avec ses spécificités locales : son isolement est la cause de nombreuses discordances entre une histoire nationale qui s'ouvre à l'international, sur les trente glorieuses et l'histoire si singulière de l'île. Le fossé se creuse entre un département en attente de réalisation par des réformes et des gouvernements qui ne concrétisent pas la loi de 1946. Pendant longtemps, les engagements politiques se tournent plutôt directement vers les problématiques rencontrées par l'Hexagone que par le département réunionnais. Au milieu des années 50, la Réunion demeure dans une situation de sous-développement et les infrastructures sont dans un état de vétusté importante. Alors que la France des années 1950 profite des premières années d'expansion, la Réunion débute seulement *sa phase de rattrapage*. À l'heure où la métropole vit au rythme des 30 glorieuses, l'île, qui compte 347 500 habitants en 1961, s'engage avec la décennie 60 dans sa véritable départementalisation

et connaît une succession de grands chantiers qui modèlent les paysages (infrastructures, communications et transports...) Il faut cependant aller voir au-delà du décor pour se rendre compte des fortes disparités entre ceux qui profitent de ces années d'expansion et ceux qui les subissent. En effet, à cette période les familles d'agriculteurs des Hauts de l'île sont toujours démunies d'infrastructures de base (électricité, eau courante), enclavées (il n'y a pas de route), et reléguées dans ces territoires exclus. Les plus jeunes commencent à prendre en main leur avenir en quittant les régions des pentes pour rejoindre celles des Bas, à la recherche d'un travail. D'une manière générale, les mutations de la société réunionnaise, accompagnées de la démocratisation de la scolarisation, d'une « expatriation » pour des études plus ciblées et plus lointaines amènent les jeunes générations à élargir le champ des possibilités professionnelles. Alors que pour leurs parents, avoir un terrain était le seul gage de travail, de réussite économique et sociale. Déjà Jean Benoist¹⁵ constate dans les années 80 que « les distances sont devenues immenses entre les générations et que les projets des pères n'intéressent plus les fils » (1984, p.134) : « les uns et les autres s'écartent alors de la terre qui ne porte plus leurs espoirs ».

Selon l'anthropologue, une autre époque de l'histoire sociale de l'île a effectivement débuté à travers les effets de la départementalisation. Celle-ci a greffé sur la Réunion, et ce, dans tous les domaines, des secteurs entiers de la société métropolitaine. Ce constat est relevé sur notre terrain et décrit dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage en filières. Des techniciens et des responsables agricoles sont venus travailler sur l'île pour apporter leur expérience et leur expertise, souvent sur des postes premiers de Volontaire civil à l'Aide Technique (VAT). Globalement, pour la modernisation de l'île, des corps de métiers venus de métropole se sont constitués face à l'élite locale, détenteurs d'autres valeurs et inspirateurs, de fait, d'autres comportements. Les dépendances anciennes, notamment dans la société de plantation, se sont trouvées déconstruites et mises en cause. Le cadre départemental a apporté une autre dimension administrative, réglementaire, la plupart du temps peu en cohérence avec les particularités de l'île. Finalement, à une dépendance s'en succède une autre : la départementalisation introduit ses propres références et engage la population locale dans un certain nombre de nouveaux cadres rigides.

L'objectif pour nous est d'identifier ces dépendances, leurs évolutions depuis une trentaine d'années et d'analyser les rapports de force qui en résultent ainsi que les marges de manœuvre et les jeux d'acteurs illustratifs. Les réunionnais rencontrés sont dans une ambivalence face aux évolutions de l'île : le mieux-être économique attribué aux effets de la modernisation, de l'amélioration des infrastructures de base, à un accès facilité aux commerces et aux administrations se mêle à une nostalgie du *tan lontan*, des solidarités perdues, des pratiques « rurales » telles que tuer le bœuf et le cochon dans la *kour*¹⁶. Le quotidien s'est amélioré pour la plupart des réunionnais de la Plaine des Cafres, pour autant, de nouvelles difficultés se sont développées, souvent ancrées dans les pratiques professionnelles des éleveurs : contrôles plus drastiques, normes sanitaires pointilleuses, administration exigeante, attributions d'aides retardées... Les personnes rencontrées déplorent pour beaucoup ces changements et ces

¹⁵ Benoist Jean (1984) *Paysans de la Réunion*, Aix en Provence, Cersoi/PUAM.

¹⁶ La cour, au domicile, dans laquelle il y avait de façon générale un parc d'animaux (type bœufs, cochons, volailles...)

bouleversements rapides, tout en y participant, en se les appropriant ou en les reformulant. L'autre élément mis en perspective par Jean Benoist en 1984, est la similitude entre ce qui vient de l'État (droits et ampleur des aides), avec les « bienfaits » que pouvait octroyer un grand propriétaire. Finalement, les formes de domination, quelles qu'elles soient, traverseraient les années et les générations. Selon l'auteur, en d'autres termes, dissimulées sous *le mythe de la bonne entente*, les barrières sociales, voire raciales renforcent la protection des inégalités. Il y a une réelle résonance des constats effectués par Jean Benoist à son époque avec le contexte contemporain ressenti, reconnu et observé aujourd'hui dans le cadre de nos enquêtes.

1.2. Entre Hauts et Bas : du Plan d'Aménagement des Hauts jusqu'à la création du Parc national

1.2.1- Le Plan d'Aménagement des Hauts, pour le rééquilibrage des territoires.

Le contexte global de l'île de la Réunion des années 70, place le territoire dans une dynamique d'import-substitution.

Les Hauts de l'île vont vivre les effets de la départementalisation et des politiques à travers des plans de restructuration territoriaux. En effet, les Bas, ou la frange littorale, vivent essentiellement de la monoculture de la canne et doivent donc avoir recours à de coûteuses importations de produits alimentaires. L'administration décide de mettre en valeur les hautes Plaines : la Plaine des palmistes par des cultures vivrières et la Plaine des Cafres en zones d'élevage. C'est à partir du milieu des années 70, avec le Plan d'Aménagement des Hauts que ces « zones rurales en retard de développement » commencent à prendre leur essor : de nouvelles infrastructures sont créées, les Hauts deviennent plus accessibles, l'habitat est amélioré, le développement des cultures maraîchères, de l'élevage et du tourisme rural deviennent une priorité annoncée par les financeurs (Europe, Etat et collectivités territoriales locales). La lutte contre l'exode rural est lancé.

Le PAH intervient trente ans après la départementalisation. Le constat est sans appel et révèle le déséquilibre entre la région des Hauts de l'île et celle des Bas, qui a beaucoup plus profité des effets positifs de la départementalisation. L'État, les collectivités, les organismes socioprofessionnels prennent conscience de ces « territoires ruraux en retard de développement » et se concertent alors avec les habitants et les élus pour engager un programme ciblé de développement des Hauts. En 1976, un « Livre Blanc » pose les fondations de nouveaux travaux destinés à « participer de manière déterminante au sauvetage de la société réunionnaise » (conseil régional de la Réunion, 1976). Les Hauts, classés en zone spéciale d'action rurale deviennent le cheval de bataille du Commissariat à l'Aménagement des Hauts en 1978.

Gilles E., rencontré à la Région, est précurseur de cet aménagement avec d'autres collègues. Il relate les premiers tâtonnements de ce nouveau cadre stratégique :

« On parle de régions en retard de développement...D'une zone, d'une approche d'un développement et d'un aménagement par défaut, parce que ça n'existait pas. Le Plan d'Aménagement des Hauts, au titre de la rénovation rurale, a été bâti par l'État, et il visait principalement à améliorer les infrastructures, le désenclavement d'une manière générale, qu'il s'agisse de routes, en passant par le téléphone, les réseaux d'eaux, etc. C'est ainsi que quand je suis arrivé à la Région dans les années 80. Alors, remettez-vous dans la peau des gens de l'époque. Donc des régions très en retard, des Hauts, un désenclavement exécrable...Et toujours un exode rural parce que les gens quittaient petit à petit la campagne. Alors ce Plan d'aménagement des Hauts était donc destiné à désenclaver...Pourquoi ? Pour permettre la mobilité, mais également pour fixer la population locale. Donc avec dans un premier temps une activité économique phare : les huiles essentielles. Géranium, Vétiver et un peu de maraîchage ».

Le développement socio-économique du cœur de l'île est capital pour l'équilibre de l'aménagement du territoire dans sa globalité. Plusieurs axes deviennent prioritaires pour mettre en place un développement pérenne en s'appuyant sur les atouts géographiques, climatiques, et humains de la zone. L'agriculture est le fil conducteur et l'objectif prioritaire de ce programme d'aménagement transversal. Trois principes incontournables constituent donc le PAH afin de remettre à niveau cette « zone rurale par défaut » : engager un développement économique fondé sur les productions agricoles et forestières, avec des activités complémentaires dans les domaines du tourisme, de l'artisanat, du petit commerce de proximité et des services ; améliorer les conditions de vie dans les Hauts ; assurer la promotion socioculturelle des populations des Hauts.

Le schéma de développement agricole précise les orientations prioritaires, qui se dérouleront progressivement dans le temps, comme le rappelle Gilles E.

- Le premier objectif est d'intensifier la culture de géranium et de diversifier la production en développant les cultures vivrières et l'arboriculture ;
- Le cœur du deuxième axe est de poursuivre les reboisements et la régénération d'essences naturelles tropicales en étendant la vocation forestière aux zones de forte pente, peu propices à la mise en valeur agricole.
- Le troisième objectif est donc de développer l'élevage bovin semi-intensif ou extensif au-dessus de 1000 mètres.

L'aménagement pastoral dans les Hauts de la Réunion s'appuie sur les systèmes herbagers des associations foncières pastorales. Celles-ci visent à assurer la mise en valeur des prairies, à aménager et à entretenir les ouvrages collectifs pastoraux. Neuf associations réparties sur l'ensemble du territoire sont créées sur la période 1975-1980. De manière générale, les années 80 marquent la structuration de la filière et l'évolution de la production. Restent dans les esprits l'engagement de terrain et l'accompagnement des techniciens de l'établissement départemental de l'élevage, le renforcement de l'encadrement à la Sicalait (société d'intérêt collectif agricole) et la création de la filière « bovin-viande », la Sica Révia. Les éleveurs des Hauts se professionnalisent sur le tas et leur accompagnement devient primordial pour mettre en place des techniques plus productives.

Le PAH, pour fonctionner, se dote d'outils assurant une gouvernance démocratique et globalisée de l'espace. À ce titre, l'Association pour la Promotion du milieu Rural (APR), se

constitue dans la perspective d'une animation territoriale transversale des Hauts en concertation avec les directives menées par le CAH.

Le PAH impulse une nouvelle gouvernance, non plus descendante et hiérarchisée tel qu'on avait pu le voir et le vivre dans la société de plantation, mais avec l'objectif transversal de former les populations afin qu'elles prennent leur développement en main. La mise en application de cette politique a pour but l'autonomisation des habitants des Hauts. La volonté des pouvoirs publics, à travers l'APR et ses animateurs est de développer une vision territoriale transversale et non pas sectorisée pour rechercher le développement socio-économique global du territoire. Les animateurs de l'APR sont pour la plupart des diplômés (Bac+6), créolophones, de terrain, qui, avec une approche sociologique, un regard multisectoriel accompagnent les habitants dans leurs projets. L'APR intervient dans le contexte de techno-modernisation de la Réunion qui débute à la fin des années 70. Ce processus est accompagné de la « moyennisation » de la société réunionnaise, de l'émergence de l'espace public et de l'intervention des réseaux de communication dans les nouvelles sociabilités locales. Bien qu'historiquement la Réunion soit marquée par le croisement de flux migratoires, la place de plus en plus prégnante des réseaux de communication intègre l'île dans la société de l'information et des échanges mondialisés.

Si le PAH a permis d'améliorer considérablement les conditions de vie de la population des Hauts de l'île, les évolutions institutionnelles en lien avec la métropole bouleversent les objectifs initiaux du programme. En effet, les années 80 marquent l'ouverture du département d'outre-mer à l'international et le règne du tertiaire. Politiquement, le projet d'assemblée unique, présenté le 7 juillet 1982, donne une fois encore à la question du statut une place cruciale. Le 8 décembre, le gouvernement fait voter une loi faisant coexister le conseil général et le conseil régional. Avec le premier scrutin régional, 1983 est une année décisive pour l'histoire de la Réunion. La région Réunion naît.

En moins de 40 ans, l'île a connu une remarquable accélération historique. Elle est passée du statut de colonie à celui de département avant de prendre sa place parmi les régions françaises. Le conseil régional apparaît comme un nouvel acteur déterminant de la société réunionnaise. La loi du 2 août 1984 fixe ses compétences en termes de développement et d'aménagement du territoire. La Réunion se situe dans le cadre d'une appartenance à l'Union Européenne. Depuis 1957, les départements d'outre-mer sont intégrés à la communauté économique européenne (CEE). Les liens avec l'Europe s'expriment concrètement par de nombreuses aides financières des fonds européens en faveur de grands chantiers (infrastructures routières, projet du basculement des eaux de la côte est à la côte ouest, allongement de la piste d'aéroport...) En 1986, la Réunion adhère à la commission de l'océan indien, créée en 1984. Elle se compose de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, des Comores et de la Réunion. L'île intensifie donc ses relations avec ces pays du sud-ouest de l'océan indien et la coopération régionale s'impose comme un axe prioritaire de la politique du conseil régional.

Jean-Bernard C., aujourd'hui au secteur ouest du Parc national est un ancien animateur de l'APR. Il déplore le système de décentralisation résultant de cette régionalisation qui a selon lui compartimenté la transversalité recherchée à travers le PAH :

« Tout le monde avait créé des comités départementaux pour les Hauts, des comités locaux...Les gens se voyaient, des programmes, des animateurs, une vraie dynamique et un vrai suivi...Et il n'y avait pas encore la décentralisation. Donc tout était centralisé, toute la formation se faisait dans les mêmes canaux, sans rivalité entre institutions. Et, de ce système un peu monolithique, on passe à un système décentralisé.

Je reste au local : tu as l'État décentralisé, tu as la région, tu as le département, tu as les communautés de communes, tu as les communes...Tu remets au-dessus l'Etat centralisé, le ministère, l'Europe...Donc on va spécialiser chaque niveau. Chacun aura des compétences (...) Donc si tu veux quand tu fais des partages comme ça, tu casses de la globalité. Tu crées de la filière. Tu crées des choses parallèles qui cohabitent mais qui n'échangent pas. Et qui vont à l'encontre du métier que j'avais qui touchait différents secteurs.

Le citoyen, *le moun*¹⁷, il ne veut pas savoir qui est compétent en quoi. Il a un problème, il faut que le problème soit réglé ! Il cherche de la cohérence ! Des lieux de synthèse. Et la réponse arrivée avec la décentralisation, c'était des réponses compartimentées. Et c'est curieux, parce que chacune des institutions pourrait te donner un bilan, avec, voilà ce que j'ai dépensé, j'ai fait ça, j'ai fait ça... dans sa logique. Il a eu une consigne, qu'il a appliquée, qu'il a mis en place...Avec globalement des réussites, mais ça fait cinq doigts, ça ne fait pas une main. Notre souci, ce n'est pas ça (il me montre sa main, les doigts écarquillés), c'est ça (il rassemble tous ses doigts pour en faire un bouquet dans son autre main). Et donc le problème pour demain c'est de passer de ça à ça. »

L'île de la Réunion est en mouvement constant, en perpétuelle mutation : considérée encore aujourd'hui comme un véritable « laboratoire » annexe de la nation française. Elle vit à la fois de ses propres tensions et fluctue en fonction du contexte international dont elle dépend. L'analyse de Jean Benoist (1984) à ce sujet, est, on ne peut plus contemporaine. « Mise sous perfusion », la Réunion subit les caprices économiques et techniques du contexte mondial, avec ses marges de manœuvre locales, inhérentes aux dynamiques sociales. Dans l'autre ouvrage de Jean Benoist¹⁸, le regard sociologique apporté par l'auteur fournit des éléments de compréhension au sujet des ambiguïtés du « développement » tel qu'il peut être entrepris sur une île comme la Réunion. Le chercheur expose une réflexion sur les structures les plus importantes de la société réunionnaise couplée à un retour aux méthodes méticuleuses d'une anthropologie qui privilégie la société rurale à son niveau le plus quotidien. La connaissance fait ici partie intégrante de l'action et se situe à deux niveaux, à savoir parmi les agents chargés d'agir sur le milieu et au niveau de la population rurale.

1.2.2- Du PAH au PDHR : de nouveaux enjeux dans le cadre des assises du développement durable

On le voit, à travers cette rétrospective historique et ces extraits d'entretien, en une trentaine d'années, les Hauts ont subi de profondes mutations qui ont dû amener le PAH à s'adapter afin d'actualiser ses objectifs initiaux et de rénover les axes d'intervention au service des territoires ruraux à la Réunion. Avec le co-pilotage de l'État et des collectivités régionale et départementale, les opérateurs de l'aménagement des Hauts de l'île engagent des opérations de rénovation du PAH dès 2004. Ce travail amorcé abouti à une validation institutionnelle lors des Assises du Développement Durable des Hauts ruraux en mai 2006. Le nouveau Programme de

¹⁷ Le « gars », la personne, le citoyen.

¹⁸ Benoist Jean, (1983), *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan indien, 264 p.

Développement des Hauts Ruraux (PDHR) est donc ratifié consécutivement. Le CAH pilote politiquement ce programme, et l'association de développement du monde rural (l'AD2R), héritière de l'APR est chargée de poursuivre les actions d'animation territoriale et de mettre en œuvre les axes du contrat de projet Etat-Région et du programme opérationnel européen dans les Hauts. Le PDHR se décline en cinq axes (Sources synthétisées, documentées : AD2R [ad2r.re] et SGH – secrétariat général des Hauts) :

- Gérer un espace restreint, source de convoitises

Le mille-feuille institutionnel, la coexistence d'une multitude de réglementations pas toujours adaptée et le blocage foncier font que la gestion de *l'espace rural* devient de plus en plus difficile. À ce titre, cet axe cherche à répondre à une politique d'aménagement adaptée, d'accompagnement des mutations en cours pour éviter les menaces qui pèsent sur le cadre de la vie rurale et sur le développement agricole.

- Aménager des espaces spécialisés

Cet axe de travail consiste à protéger le « cadre de vie rural » de manière globale en accompagnant les mutations des territoires dans une perspective de développement économique et social.

- Créer de l'emploi et le conforter pour vivre et travailler dans les Hauts

De même, ce troisième point se centre sur le développement économique prioritaire dans les Hauts pour lutter contre l'exclusion. Cet objectif passe par un accompagnement collectif et individualisé des porteurs de projets afin de développer de l'activité porteuse d'emploi (dans le champ de l'économie classique, mais également dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

- Sauvegarder « les atouts, notamment le *patrimoine naturel, historique et culturel* ».

La *richesse naturelle, paysagère et humaine des Hauts* est menacée par la pression sociale et urbaine. Il convient donc de mener une politique de valorisation et de préservation de ce patrimoine.

- Réussir la mutation de la société des Hauts

Garantir la cohésion sociale de La Réunion en passant par la préservation de la qualité du cadre de vie dans les Hauts de l'île. La pression urbaine dans les terres risque d'entraîner un phénomène de « village-dortoirs » apportant un malaise social dans certains quartiers.

En résumé, la Réunion, se lance dans une politique de développement durable dès le début des années 2000, sous l'impulsion du conseil régional qui met en place un agenda 21 local. Elle souhaite proposer sa vision pour devenir un exemple pour les autres territoires insulaires et pour la France. Cette volonté est confortée par la présidence de la République en 2007.

À l'origine, l'initiative devait servir une nouvelle ouverture en rejetant la sectorisation des approches, en favorisant davantage la concertation entre les différents acteurs.

Ulrich Maillot¹⁹ revisite ce présupposé en se posant plusieurs questions : « les acteurs du territoire partagent-ils une même approche du développement durable ou usent-ils de son ambiguïté pour justifier leur stratégie de développement durable ? Aujourd'hui, dans un contexte économique moins favorable qu'au début des années 2000, le développement durable est-il devenu un concept toujours porteur d'enjeux et fortement mobilisateur sur le territoire réunionnais ? Y a-t-il une adéquation entre les démarches institutionnelles de développement durable présentes à La Réunion et les perspectives de travail des acteurs économiques ? »

Le parallèle avec les questionnements animant notre recherche est intéressant : en effet, entre 2004 et 2005 un des axes prioritaires promulgués est de promouvoir une agriculture durable et un tourisme durable. Si le développement du secteur touristique correspond à cette demande, il est visible que les filières en élevage sont de moins en moins priorisées dans le contexte actuel.

En 2007, la création du Parc national répond à la mission de conserver et de valoriser la biodiversité et les milieux naturels, mais sa particularité réside dans son appellation « nouvelle génération » qui consiste à le considérer comme un outil de développement économique et social au service du patrimoine culturel.

Jean-Bernard C. milite et s'explique à ce sujet :

« Est-ce que le Parc national a un rôle de lien ? Pour quoi les gens souhaitaient un Parc national ? Bon. La Région, elle, avait lancé un SAR et dans ce premier SAR on parlait d'une zone de protection forte qui était Les Hauts, le cœur de l'île. Mais cette zone de protection forte, n'était pas liée à un outil. Donc ils ont lancé une étude, une réflexion, pour savoir quel était l'outil le plus adapté. Pour la protection. (...) Donc ils ont sorti deux outils : un c'était de faire un Parc régional qui reprend toute la valeur du Plan d'aménagement des Hauts à un niveau local ; et faire un Parc national qui lui est plus accès sur la protection de l'environnement...Axe fort. (...) Les élus, quand ils ont vu ça...Au bureau d'études, ils se sont dit on va pas créer deux outils ! Mais on est au pays du mixage, on va mixer un Parc national avec un Parc régional ! Et donc, ils ont commandé la création d'un Parc de nouvelle génération, qui a la force d'un Parc national avec une possibilité de réglementation, des gens qui travaillent sur le patrimoine, patrimoine culturel et naturel et un volet développement local (...) Donc j'étais le chargé de mission pour la mission de création du Parc, pour faire le lien entre le passé du Plan d'aménagement des Hauts et le côté développement local du Parc. Et dès la mission, on affiche l'homme au cœur du dispositif. Et comment dire, et la protection de l'environnement comme un élément de développement économique ».

Le Parc national nouvelle génération peut être considéré comme une innovation institutionnelle du fait de sa réappropriation à l'échelle locale. Il s'agit d'un Parc national certes, mais adapté sur le papier au contexte local de la Réunion et des Hauts de l'île. Il recouvre à lui seul plusieurs enjeux définissant des fonctions attribuées au territoire qu'il délimite. À ce titre, un système de gouvernance partagée définit dans le cadre d'une charte, un projet dit « de territoire » ainsi qu'un plan de gestion pour l'Unesco. Il se dessine alors quatre priorités majeures, intégrant cœur et aire d'adhésion²⁰ : « préserver la diversité des paysages en accompagnant leurs évolutions ; inverser la tendance à la perte de biodiversité ; valoriser le patrimoine culturel des

¹⁹ Maillot Ulrich (2015) *La perception du développement durable à la Réunion, entre discours et réalité, politiques publiques et perceptions d'acteurs*, sous la direction de Gilles Lajoie.

²⁰ Ces descriptions sont tirées de la charte du Parc national, que l'on peut retrouver ici : <http://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/la-charte-du-parc-national>

Hauts et assurer la transmission de ses valeurs ; impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts ».

Ce cadre posé, nous pouvons constater que la place de conservation du patrimoine naturel est primordiale, le patrimoine culturel apparaissant en troisième enjeu.

Enfin, des vocations sont attribuées à chaque microterritoire identifié : « pour le cœur de parc, espace protégé, la charte définit une série de mesures et de réglementations s'appliquant même dans le cas de non-adhésion d'une commune au projet de charte. Le document propose des mesures spécifiques en fonction que l'on se situe dans le cœur habité et dans le cœur cultivé. Pour l'aire ouverte à l'adhésion, espace de partenariat, la charte propose des orientations dites de « développement durable », axées sur la protection et la valorisation des « patrimoines naturels, culturels et paysagers ». La charte n'y introduit alors aucune réglementation nouvelle et les communes y conservent la maîtrise complète de leurs décisions ». Nous pouvons alors préjuger d'une juxtaposition de projets lancés dans une diversité de vocations attribuées en fonction des institutions, entrant en interaction avec les projets des habitants du territoire.

Nous constatons que plusieurs facteurs sont nécessairement à prendre en compte pour comprendre le rôle du Parc national comme un des éléments de modification du rapport des agriculteurs à leur environnement : le lieu dans lequel se situent les exploitations (cœur cultivé ou non) ; la commune de vie des éleveurs (adhérente ou non à la charte) ; l'appartenance à l'aire d'adhésion ou la non-appartenance ; des représentations vis-à-vis du Parc national (de la part des habitants, mais aussi des politiques) ; des projets communs en lien avec le Parc...

Par le nouveau PDHR, le Parc national et le nouveau cadre stratégique partagé résultant de la complémentarité des deux projets²¹, les institutions requalifient les enjeux d'une région, qui ne vont pas soi pour les populations. Si nous reprenons les termes de Pierre Bourdieu²², cette requalification est une opération de pouvoir symbolique qui implique la reconnaissance des instances politiques et administratives qui les effectuent. Le tourisme rural, la protection de l'environnement et plus globalement le développement durable ne sont pas innés pour des éleveurs ou agriculteurs qui se sont lancés dans leur activité familiale depuis une trentaine d'années, et où au début, les cadres financeurs et administratifs demandaient de développer ce métier en filière, de manière intensive pour augmenter la productivité. Cette profession est à peine structurée et consolidée que les paramètres de développement évoluent. C'est pourquoi, de nombreux agriculteurs et éleveurs s'élèvent contre ces nouvelles réglementations et ne perçoivent pas la dimension économique, au centre de la charte du Parc national. Dans quelle mesure ces récents dispositifs peuvent-ils devenir de nouveaux cadres intégrateurs pour la profession agricole ? Si on en revient aux théories posées par Pierre Bourdieu dans son article, d'une certaine manière, l'action politique vise à produire et à imposer des représentations du monde social, qui ont un impact sur les représentations que se font les agents et donc qui

²¹ Cadre stratégique partagé, porté par le récent Secrétariat général des Hauts et charte du Parc national ont été construits en parallèle.

²² Bourdieu Pierre (1981) « Décrire et prescrire ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 38, La représentation politique-2. p. 69-73.

agissent sur ce monde. Finalement, ici, l'action politique agit sur le monde social des Hauts, sur la connaissance et les représentations que les éleveurs en ont, pour agir sur les représentations qu'ils ont du développement de leur région en fonction de leur activité. Via une nouvelle phase de développement cohérent avec des notions de durabilité et de protection de l'environnement, les institutions cherchent à sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire et à insuffler un vent de nouvelles activités davantage tournées vers l'agrotourisme, l'agriculture de niche, la préservation du patrimoine et la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, il est souvent évoqué les conflits entre les éleveurs d'un côté et les agents du Parc national de l'autre. Alors que si l'on décrypte les deux objectifs majeurs des deux parties, celles-ci luttent pour la même finalité, à savoir le développement économique et social des Hauts de l'île de la Réunion. Les catégories selon lesquelles un groupe se situe et selon lesquelles il se forge sa propre perception de la réalité contribuent à la réalité de ce groupe. Ces catégories de représentation du monde social et les groupes qu'elles délimitent sont le produit des luttes pour la division et la domination. En d'autres termes, la lutte se trouve au principe même de la construction des groupes : il n'existe pas de groupe qui ne soit le lieu d'une lutte pour l'imposition de sa légitimité à exister.

Bien que les chargés de mission du Parc tentent de communiquer de plus en plus sur le cœur économique du projet environnemental du parc, de concert avec le cadre stratégique partagé (2014-2020), le domaine agricole, central dans les années 80 n'apparaît qu'en termes de diversifications et de microfilières. Les deux documents ont été rédigés en parallèle avec le constat d'un équilibre fragile à préserver pour les Hauts. Nécessaire à la programmation européenne sur la période 2014-2020, ce cadre stratégique contribue à dresser une cartographie des Hauts contemporains, un état des lieux des forces et faiblesses du territoire, des acquis à préserver et des menaces à éviter. Il se double d'un nouveau mode de gouvernance en la structure du Secrétariat Général des Hauts (SGH) qui prend la relève du CAH. L'enveloppe financière est revue à la hausse pour faire face aux nouveaux axes de travail.

C'est dans ce contexte de « tournant stratégique » qu'émerge mon travail de thèse. Le PDHR, puis le Parc national et sa double labellisation (Unesco) et enfin le cadre stratégique partagé impulsent une nouvelle étape de développement et une gouvernance innovante pour les Hauts de la Réunion, qui se répercutent également sur l'ensemble du territoire. Comment s'articule l'activité d'élevage au sein de cette nouvelle dynamique ? Pourrait-elle être à l'aune de nouveaux cadres intégrateurs pour les éleveurs ? Si nous entrons dans une nouvelle volonté de développement à l'échelle institutionnelle, celle-ci est-elle appropriée par les habitants et particulièrement par les éleveurs ?

Conclusion intermédiaire 1

Nous le montrons à travers ce premier chapitre, parler des « Hauts²³ » de l'île de la Réunion, c'est analyser le concept de territoire selon ses acceptions administrative, géographique et anthropologique. Pour Joël Bonnemaïson²⁴, « un territoire est bien autre chose qu'un espace clos protégé par une frontière (...) Les sociétés humaines²⁵ ont une conception différente du territoire. Il n'est pas forcément clos, il n'est pas toujours un tissu spatial uni, il n'induit pas non plus un comportement nécessairement stable ».

À l'échelle de notre étude, si nous ne pouvons omettre le caractère physique des Hauts de l'île, nous privilégierons son approche anthropologique, complémentaire de la géographie sociale, en considérant le vécu et l'appropriation du territoire par ses habitants. Cette analyse, en prise avec les contextes historiques traversés par la Réunion, s'appuie sur cet espace social « infini » géographiquement, que sont les réseaux, les voyages, la transhumance et les trajectoires humaines.

Espace fantasmé ? Mobilisé par les institutions ? Intériorisé par ses populations ? Limité et à la fois en prise directe avec les flux du territoire local et international ? Les Hauts sont mystérieux car ils ont longtemps été laissés de côté face à la priorité donnée à la valorisation des franges littorales de l'île. À ce titre, de nombreux travaux sont amenés à traiter des Hauts en suivant différents regards. Dans l'étude menée par Jean-Michel Jauze, les Hauts sont identifiés comme des terres chargées d'histoire, parfois fantasmées, chargée de « culture » et d' « identité », mais également comme un territoire d'avenir, au cœur de mutations territoriales face à l'impératif d'organiser la Réunion dans une perspective de développement durable.²⁶

Les Hauts de l'île sont des espaces hétérogènes tant dans leurs aspects géographiques que sociaux. Ce sont des terres de paradoxes, de diversification et de pluriactivités. Le chapitre suivant va nous emmener dans les Hauts du sud de l'île de la Réunion. Des Hauts qui correspondent à la région des Plaines, à des lieux qui étaient dédiés aux petites plantations de géranium et de pommes de terre. Il y a encore trente ans, ces Hauts étaient en friches et au fil des années 12 000 hectares ont été implantées en prairies dédiées à l'élevage bovin. L'enjeu, dans les pages suivantes sera donc d'aborder l'Histoire agro-touristique de la Plaine des Cafres.

²³ Finalement, « Les Hauts », est une expression construite par l'administration pour désigner la région de montagne définie par une limite altitudinale (600 mètres dans l'Ouest et au Sud de l'île, 200 mètres dans le Sud-Ouest, 400 mètres dans le Nord et l'Est). Cette expression est réappropriée localement sans tenir compte de ces limites administratives d'altitude.

²⁴ Bonnemaïson Joël (1981) « Voyage autour du territoire ». In : *Espace géographique*, tome 10, n°4, p. 254-255.

²⁵ Contrairement aux sociétés animales dont parle Joël Bonnemaïson, pour lesquelles le territoire est lié à une appropriation biologique de manière exclusive, c'est-à-dire, limité par une frontière précise.

²⁶ Jauze Jean-Michel *et al.* (2011) *Les Hauts de la Réunion, terres de tradition et d'avenir.*, Université de la Réunion.

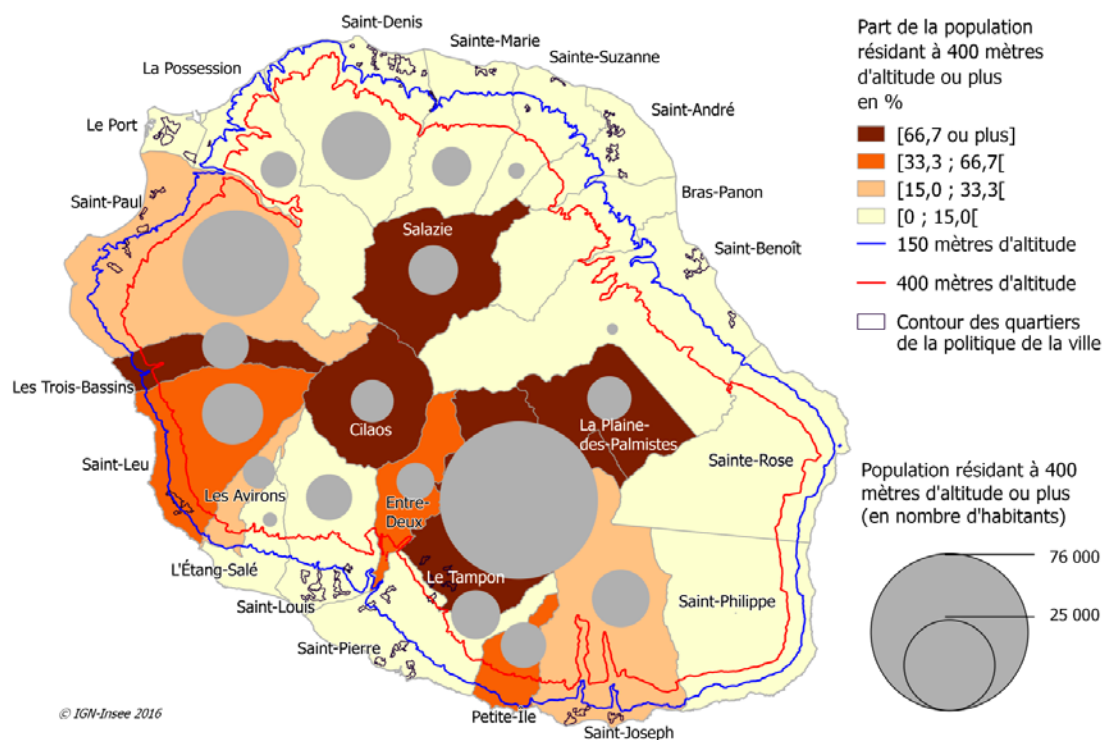
2- La place de la Plaine des Cafres et de l'élevage dans l'Histoire agrotouristique des Hauts

Pour plonger dans l'Histoire agrotouristique des Hauts du sud de l'île, nous proposons de commencer par une présentation de la commune du Tampon, de poursuivre sur la Plaine des Cafres puis de nous concentrer sur le quartier de la Grande ferme, zone qui constitue notre terrain d'enquête principal. Le dernier point consistera à effectuer une synthèse de l'historique des dynamiques de peuplement, de l'occupation du sol et des activités agricoles sur la région des Plaines afin de comprendre les évolutions qui ont marqué les habitants ces dernières années.

2.1- La commune du Tampon : entre essor urbain et maintien d'un caractère agricole

Le Tampon est une commune du sud de l'île de La Réunion, qui s'étend sur les pentes allant de la Plaine des Cafres à la ville de Saint-Pierre, en bord d'océan. Quatrième commune de l'île, elle regroupe environ 76 090 habitants²⁷ sur une superficie de 165 Km²²⁸.

Figure 3 La moitié des habitants des Hauts vivent au Tampon et à Saint Paul
La population vivant à 400 mètres d'altitude ou plus en 2013 (Source : INSEE, recensement de la population en 2013).



²⁷ Chiffres 2013, publiés par l'INSEE en 2016.

²⁸ La commune du Tampon est l'une des plus étendues de l'île après celles de Saint Paul (241 Km²) et de Saint Benoît (230 Km²).

Elle fait partie de ces territoires qui connaissent un essor urbain important tout en maintenant un caractère agricole considérable. L'agriculture au Tampon se localise particulièrement dans les hauteurs de la commune : son relief accidenté à l'est fait que le centre urbain de la ville s'est davantage étendu à l'ouest. L'extrême nord de la commune a vu se développer la filière élevage et constitue aujourd'hui sa zone pastorale. Ses mi-pentes prolongent la zone de production de cannes à sucre du Bras de la Plaine. Selon les données de la chambre d'agriculture régionale, ces deux activités aménagent l'espace agricole de la commune qui est donc actuellement une zone importante d'interactions, à développer entre ces filières. Le Tampon est encadré par des limites géographiques qui sont celles du Bras de la Plaine au nord-ouest et celle de la Rivière des remparts au sud-est. Les communes de la Plaine des Palmistes et de Saint Benoît prennent la suite au nord après avoir dépassé le point culminant du Col de Bellevue (1600 mètres).

La ville présente une succession de lieux-dits à partir de « la ligne des 400 », qui ont endossé le nom des kilométrages à partir de l'océan : du quatorzième au vingt-septième²⁹.

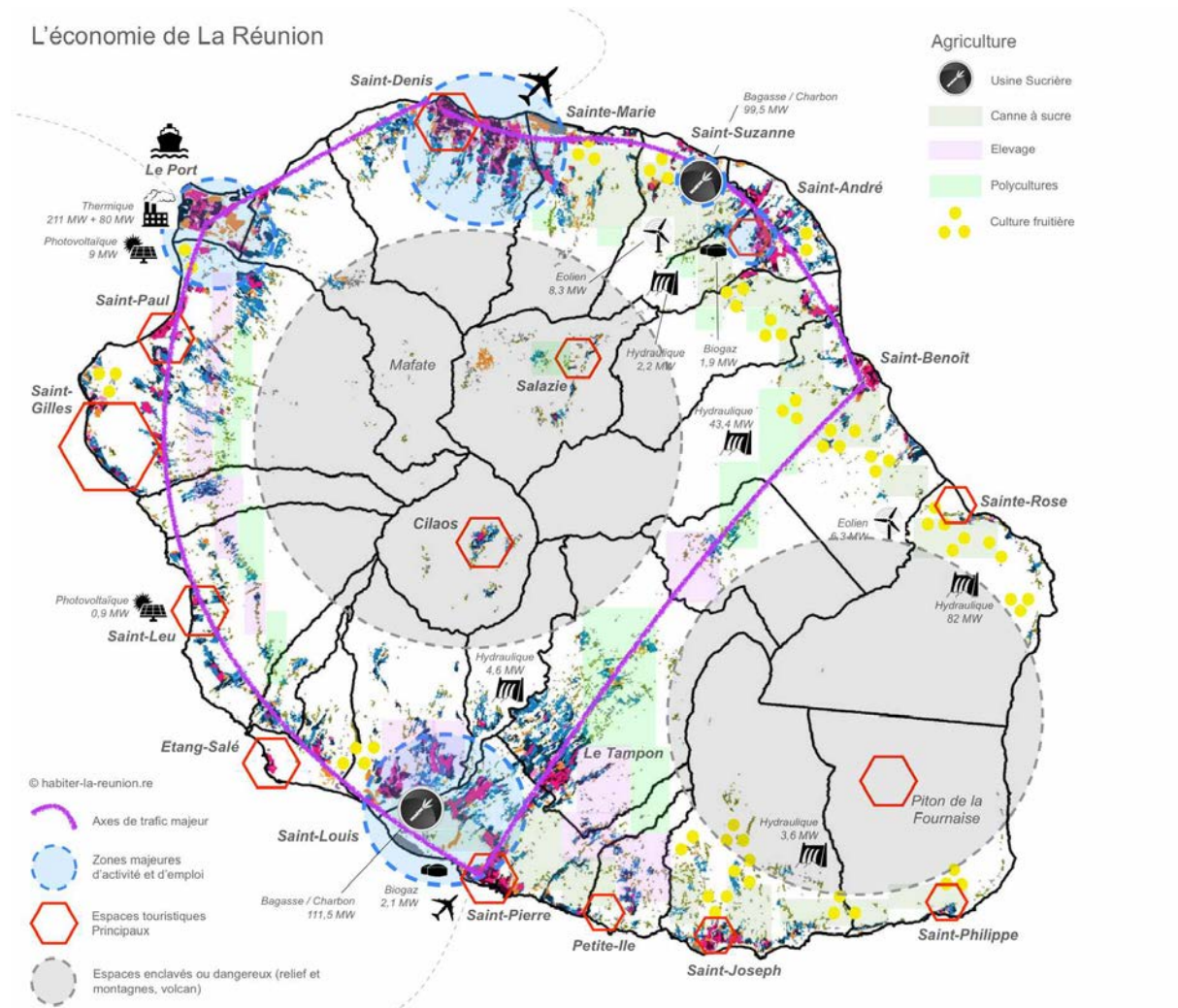
Le Tampon est entre autres une destination de villégiature, recherchée par les visiteurs étrangers et locaux pour sa fraîcheur et pour le traditionnel « changement d'air », particulièrement en été, alors que la chaleur devient plus étouffante sur le littoral. L'équipe municipale et de l'office du tourisme revendique le caractère multiple de la commune, les nombreux climats étant favorables au tourisme et à l'agriculture : « elle est d'ailleurs surnommée *Grenier du sud* pour ses nombreuses exploitations : canne à sucre, fruits, fleurs, élevage, maraîchage... » peut-on lire sur le site internet officiel de la mairie. L'agriculture est régulièrement à la fête avec des manifestations telles que « Les Florilèges » ou « Miel Vert ». Le programme saisonnier des manifestations dans le cadre de « Lé O Lé Là » promeut, lui, la « culture » et « l'identité » des Hauts, chères au maire, André Thien Ah Koon, originaire de La Plaine des Cafres³⁰. La proximité du volcan et des lieux de renommée touristique régionale tel que l'îlet de Grand Bassin, sont un facteur potentiel de développement de l'agrotourisme. Pourtant, malgré cette forte dynamique qui commence à émerger à l'échelle communale, les exploitants de la zone, particulièrement les producteurs laitiers, préfèrent au premier abord, se concentrer sur leur activité d'élevage. L'équipe municipale se lance alors dans des projets de tourisme expérientiel (parc d'attractions autour de la thématique du volcan, golf, hélicoptère...), parfois jugés incompatibles avec les activités d'élevage majoritaires dans la localité. Nous assistons ici à des interactions entre professionnels différents et donc à une utilisation variée d'un même territoire. Selon la chambre d'agriculture, l'avenir du Tampon réside dans le potentiel des mi-pentes de la commune pour la mise en valeur d'établissements agrotouristiques dans une perspective de diversification, tout en évaluant le risque d'échec des projets, notamment leur dérive vers de l'habitat permanent (l'enjeu étant d'éviter le plus possible le mitage des zones agricoles).

²⁹ C'est en février 1981 que la région du 27^{ème} kilomètre est dénommée « Bourg-Murat ». (Source : <http://www.letampon.fr/solidarite/65-la-ville/presentation/histoire-patrimoine/127-histoire-patrimoine>)

³⁰ Les parents d'André Thien Ah Koon, d'origine chinoise arrivent à La Réunion dans les années 1930 et ouvrent une *boutik* à Bourg-Murat à La Plaine des Cafres

Les interactions entre professionnels et usages du territoire sont d'autant plus importantes que la ville du Tampon est un carrefour central car elle est traversée par la route nationale 3 ou « route des Plaines », incontournable axe reliant le sud-ouest et l'est de l'île entre les cirques et le volcan. La vocation de la carte³¹ ci-dessous est de montrer les principales zones de densité urbaine, la diversité économique de l'île et la répartition des sources de l'énergie à la Réunion. Ici elle fera office d'illustration des axes de trafics majeurs : la route nationale 3 est clairement visible sur la diagonale traversant l'île du sud au nord-est en passant par le Tampon.

Figure 4 Carte économique de la Réunion et principaux axes routiers



La facilitation de la desserte³² engagée au moment de la départementalisation et améliorée en 1976 avec la concrétisation du PAH a permis le désenclavement des Hauts du Tampon et rend le territoire d'autant plus attractif.

³¹ Source web : <https://habiter-la-reunion.re/economie-a-la-reunion/>

³² Les travaux de desserte de l'île ont débuté dès 1840 par la réfection et l'amélioration de l'ancienne route coloniale des Plaines, du côté de Saint Pierre. Toutefois, l'absence d'accès routier convenable dans les Hauts de l'île et d'approvisionnement en eau, entrave déjà la colonisation à cette époque. Cet enclavement persiste bien

Frank S.³³, éleveur de 86 ans, implanté à la Petite Ferme a été chauffeur routier dans les années 60 à 70 après avoir effectué son service militaire de 18 mois à Madagascar. Il a pu à ce titre observer et vivre le progressif désenclavement des Hauts, en particulier dans les Hauts du Tampon :

« En sortant du service militaire, j'ai travaillé un peu comme chauffeur, ensuite j'ai conduit un car ...Un car *courant d'air*³⁴ pendant trois ans...Après, un demi-transporteur pendant un moment...Tout ça dans toute l'île parce qu'il n'y avait pas de route. J'habitais à Saint Pierre, ensuite j'ai travaillé à Saint Denis, à Cilaos, un peu dans toute l'île. J'ai fait ça, disons de 56 jusqu'à 72. J'ai fait un peu de la culture aussi.

(...)

Les gens qui étaient à Saint-Denis, Saint Pierre, Saint Paul, le littoral, ils venaient toujours en vacances dans les Hauts, Cilaos, Salazie, Plaine des Cafres...Des endroits comme ça, hein. Mais, des chemins comme ça, ça n'existait pas. Il n'y avait pas. Tous les Hauts c'était vraiment des petits sentiers. A la Plaine des Cafres il y avait des arbres...Mais c'était des routes faites à la main. Moi j'ai travaillé comme transporteur là-dessus, cette route-là, pas améliorée, ben...c'était toujours à la main...Mais depuis le douzième au Tampon jusqu'au chemin Saint-Benoît, c'était pas trop mal non plus...c'était pas du goudron, c'était des pistes avec des nids-de-poule et tout, alors ils bouchaient, mais souvent ils bouchaient avec de la terre...Donc avec la pluie ça tenait pas. Et disons que ça a commencé à améliorer bien à partir de 75-78, ça commençait à s'améliorer un peu...et puis à partir de 85, ça a commencé à bien changer. »

L'étendue du Tampon étant importante, la commune a subi un développement à deux vitesses après la départementalisation, entre ses « Hauts » et ses « Bas ». En effet, si la ville voit la desserte en eau arriver en 1942 et l'électricité en novembre 1952, les personnes rencontrées sur notre terrain, expliquent qu'en réalité les Bas de la commune ont été plus rapidement désenclavés à la suite de la départementalisation. Pour les lieux-dits de la Plaine des Cafres, l'amélioration des infrastructures a été rendue possible quasiment à la mise en œuvre du PAH promouvant un rééquilibrage des territoires - c'est-à-dire vingt ans après -. Les échanges avec les générations qui ont vécu leur enfance à la Plaine des Cafres, leur permettent de se remémorer par exemple les longues distances à parcourir à pieds pour se rendre à l'école. Ces difficultés, ajoutées au fait que la majorité des enfants d'agriculteurs devaient aider leurs parents sur l'exploitation matin et soir entre leur journée d'études, font que beaucoup d'entre eux ont arrêté leur scolarité très jeune.

Jean-Marie et Marie-Noella P. sont un couple d'éleveurs en bovins viande, tous deux chefs d'exploitations et résidents à la Grande ferme. Marie-Noella est originaire des « Bas » du Tampon alors que Jean-Marie

après la départementalisation qui ne profite pour un temps qu'aux littoraux réunionnais. Les récits de la misère vécue par les habitants des Hauts de l'île sont nombreux dans le cadre de mes entretiens.

³³ L'ensemble des prénoms a été modifié par nécessité déontologique de conservation de l'anonymat des personnes enquêtées. L'anonymisation n'est pas ici un simple acte technique, car il est considéré que la modification des prénoms est une opération qui revêt un véritable sens sociologique. J'ai choisi de m'inspirer de l'outil scientifique mis à disposition par Baptiste Coulmont sur la relation entre le type de prénom et les mentions au BAC. En évaluant la répartition des résultats du BAC selon les prénoms des personnes, le chercheur propose une typologie de prénoms. Concrètement, il identifie des prénoms qui ont sensiblement les mêmes profils. Cette méthode m'a parue intéressante d'un point de vue strictement scientifique.

³³ En annexes, nous retrouvons la répartition des zones décrites dans cet extrait d'entretien sur la Plaine des Cafres, pour une meilleure visualisation des itinéraires.

³⁴ Le car *courant d'air* était un type d'autobus autrefois utilisé sur l'île de La Réunion, qui, pour éviter les désagréments dus à la chaleur durant les longs trajets, était entièrement ouvert de chaque côté.

a toujours vécu à la Grande ferme. Pourtant de la même génération (nés autour de 1965), ils relatent ensemble qu'en fonction de leurs lieux de vie, ils n'ont pas bénéficié des mêmes « privilèges », ni des mêmes conditions de vie dans leur enfance. L'échange suivant en témoigne :

Marie-Noella : C'était pas pareil ici et les Bas... Ici, c'était vraiment paysan, comme je vous disais, avec les enfants ils travaillaient quoi... Tandis que dans les Bas, bah les enfants c'est comme maintenant. Les parents ils travaillaient en dehors, donc les enfants ils partaient à l'école, et ils ne connaissaient pas le travail quoi !

Jean-Marie : Nous avant de partir à l'école il fallait traire les vaches ! Il fallait mettre les vaches au pâturage, ensuite nous prenait un p'tite douche... C'était baigner, laver les pieds dans une cuvette comme ça, courir à l'école, le soir à l'école, 4h déposer le sac, et hop ! Aux bœufs !

Ils faisaient pas de leçons...

Moi pas connu l'heure du goûter, du p'tit déjeuner tout ça ! L'électricité on n'avait pas... pendant... L'électricité on a eu en quelle année nous ? 72-73 peut être ?

Tu avais au moins dix ans quoi quand vous avez eu l'électricité... Voilà t'étais pas loin d'avoir dix ans quand zot³⁵ a eu l'électricité.

Papa l'avait une télé en noir et blanc qui marche sur batteries ! L'avait une vieille camionnette !

D'ici et des Bas, il n'y avait pas les mêmes choses. C'était pas pareil... Parce que lui et moi on est quasiment de la même génération, mais moi je suis née avec l'électricité et l'eau courante, et tandis que lui quand il raconte, bah... même moi j'ai dû mal à croire... Bah si pourtant, on est dans le même pays, on est quasiment de la même génération, comment...

Comment un p'tit pays comme La Réunion peut avoir toutes ces différences !

Comment avoir autant d'écart ?

Aujourd'hui, les différentes zones de la commune se sont rééquilibrées, le nord du Tampon demeurant, comme nous le disions en introduction, exclusivement agricole et voué à de nouvelles activités touristiques aux vues de sa proximité avec le volcan. En 2013, le taux d'activité des 15-64 ans est de 67% et le taux de chômage, de 37.2% (chiffres Insee 2014). Au 31 décembre 2014, la commune comptabilise 5 476 établissements actifs. La part de l'agriculture représente 10% et celle du commerce, des transports et des divers services 55%. Cette tendance à la tertiarisation suit l'évolution globale de l'économie réunionnaise. Le graphique ci-dessous issu de l'Insee sur les recensements de la population entre 1954 et 2013 illustre ce constat.

³⁵ Zot : vous

Figure 5 Part de chaque secteur dans l'emploi total

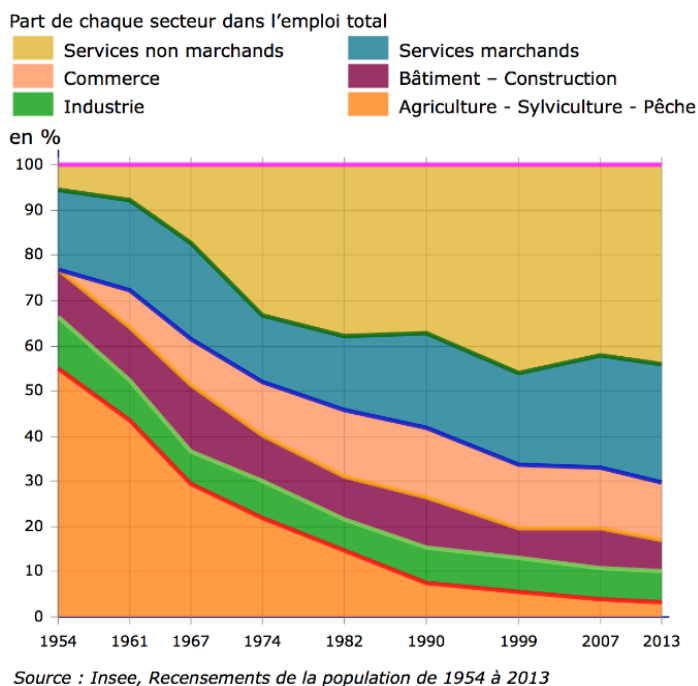


Tableau 1 Insee, Connaissance locale de l'appareil productif au 31 décembre 2014.

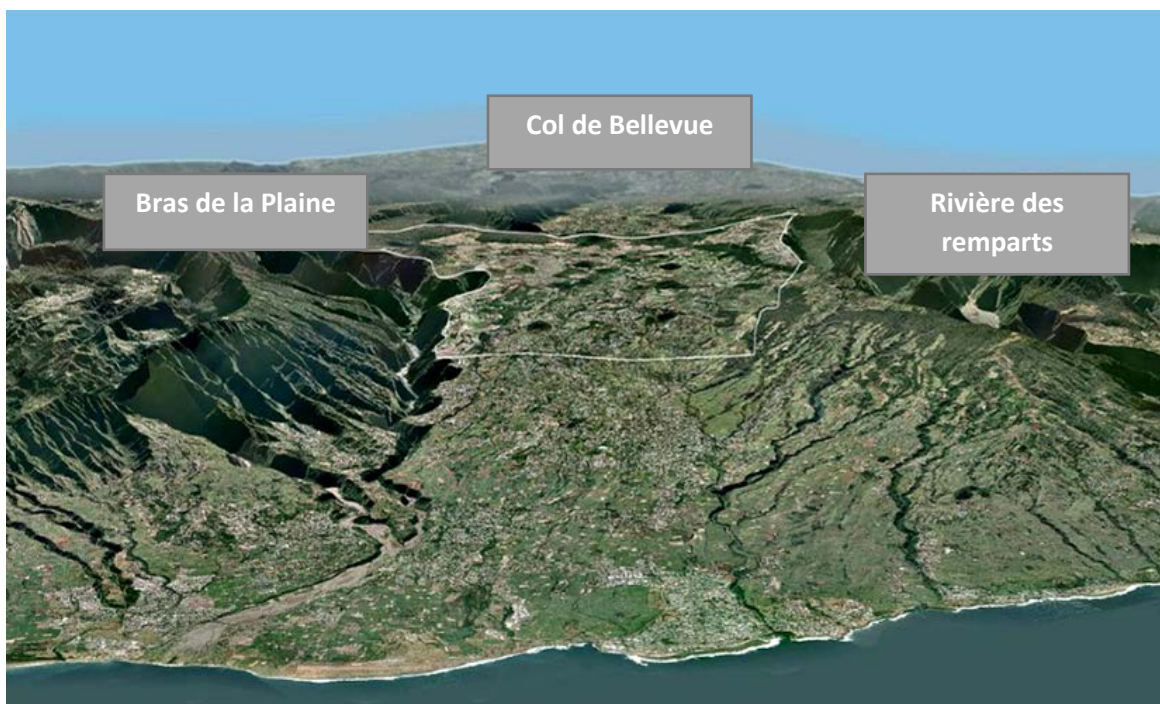
Établissements	Tampon (97422)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2014	5 476
Part de l'agriculture, en %	10,3
Part de l'industrie, en %	7,3
Part de la construction, en %	12,1
Part du commerce, transports et services divers, en %	55,2
<i>Dont commerce et réparation automobile, en %</i>	<i>18,2</i>
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	15,0
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	18,8
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	3,7
Champ : ensemble des activités	

2.2- La Plaine des Cafres, la Normandie à la Réunion

Nous dépassons maintenant le 17^{ème} kilomètre, arrivée officielle en territoire cafri-plainois, avec en vue le Piton hyacinthe et son antenne qui surplombent les zones de maraîchage.

La Plaine des Cafres³⁶ est la zone la plus au nord de la commune du Tampon, essentiellement rurale et agricole. Lentement « colonisée », elle regroupe à ce jour, 20 000 habitants³⁷. De manière convenue entre les collectivités territoriales, la localité débute officiellement « chemin géranium », au 17^{ème} Kilomètre, à environ 1400 mètres d'altitude. La Plaine est limitée à l'ouest par le Bras de la plaine et à l'est par la Rivière des remparts. En accédant du nord-est par la route nationale 3, la Plaine des Cafres apparaît délimitée par le rempart de Bellevue qui domine la Plaine des Palmistes. Cette dernière frontière correspond à la fin de la limite du Parc national³⁸.

Figure 6 Diagramme 3D de situation de la Plaine des Cafres (Source : <http://www.atlasdespaysages-lareunion.re>)



³⁶ Le Tampon est une terre de *marronnage* : de nombreux esclaves en fuite se réfugiaient dans les pitons parsemant les landes de la Plaine des Cafres. A La Réunion, le « Cafre » était un esclave venant de Cafarès, une province d'Afrique du Sud. Ce terme s'est finalement généralisé à toute personne typée noire, excepté les Indiens (Malbars). La Plaine des Cafres était par ailleurs appelée par les Malgaches « Maravalo » qui veut dire « Le pays où les nuages touchent terre ».

Rockel Enis (2015) *Le Tampon au fil du temps*, éditions Les amis de l'Université, p. 11.

³⁷ L'époque principale de la fuite des esclaves se situe entre 1730 et 1750. Leurs évasions suscitaient leur recherche par de célèbres chasseurs d'esclaves tels que Mussard ou Dugain et c'est ce mouvement d'hommes qui a ouvert les premières voies dans les Hauts de l'île.

³⁸ Le Parc national contourne la zone du Tampon du fait que la commune n'a pas adhéré à la charte.

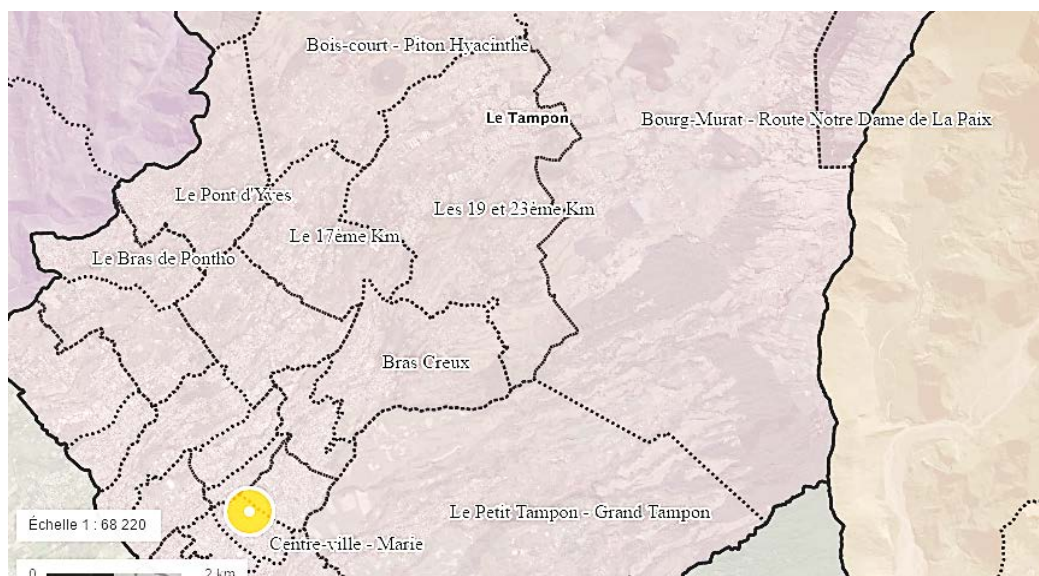
Michel Watin, déjà en 1982 décrivait la Plaine des Cafres de cette manière : « Deux encaissements très profonds limitent la Plaine des Cafres : au nord-ouest, c'est le Bras de la Plaine où se trouve le village de Grand-Bassin, tandis qu'au sud-est, c'est la Rivière des remparts, au fond de laquelle se niche l'îlet de Roche Plate » (1982, p.36).

Ces éléments géographiques ont leur importance car ont un réel impact sur les trajectoires familiales et les migrations à la Plaine des Cafres. Les principales familles de la Grande ferme sont originaires de Saint-Joseph et se sont rendues à la Plaine des Cafres par Roche Plate ; les autres sont originaires de l'Entre-Deux et ont migré à la Plaine des Cafres en traversant Grand Bassin et Bois-court. Michel Watin poursuit : « Dans sa partie supérieure, la Plaine des Cafres est un cause de la seconde fournaise ; la lave affleure en de nombreux endroits et une multitude de pitons volcaniques donnent à la région son aspect caractéristique » (*Ibidem*).

Ces pitons qui interrompent parfois les grandes prairies artificielles aménagées à partir des années 70, ont été reboisés par l'ONF. Finalement la végétation sauvage et naturelle reste rare et se résume à quelques genêts qui s'accrochent aux barbelés des parcelles, d'ajoncs³⁹, d'hortensias et d'éricacées. Quelques endroits préservés sont couverts de tamarins des Hauts et les forêts reboisées de cryptomerias suivent la route du volcan. Les localités de Piton Hyacinthe, Bois court et Bourg-Murat jusqu'à Notre-Dame de la Paix, représentent les plus grands espaces agricoles à La Plaine des Cafres. Sans considérer la zone forestière, ces trois zones sont situées le plus au nord de la commune. Les phases d'intégration sur le terrain se sont effectuées sur ces trois espaces⁴⁰.

Dans cette description contextuelle, nous avons repris les délimitations opérées par l'Insee qui partagent la commune tamponnaise en grands quartiers appelés « IRIS ».

Figure 7 IRIS officiels de la ville du Tampon

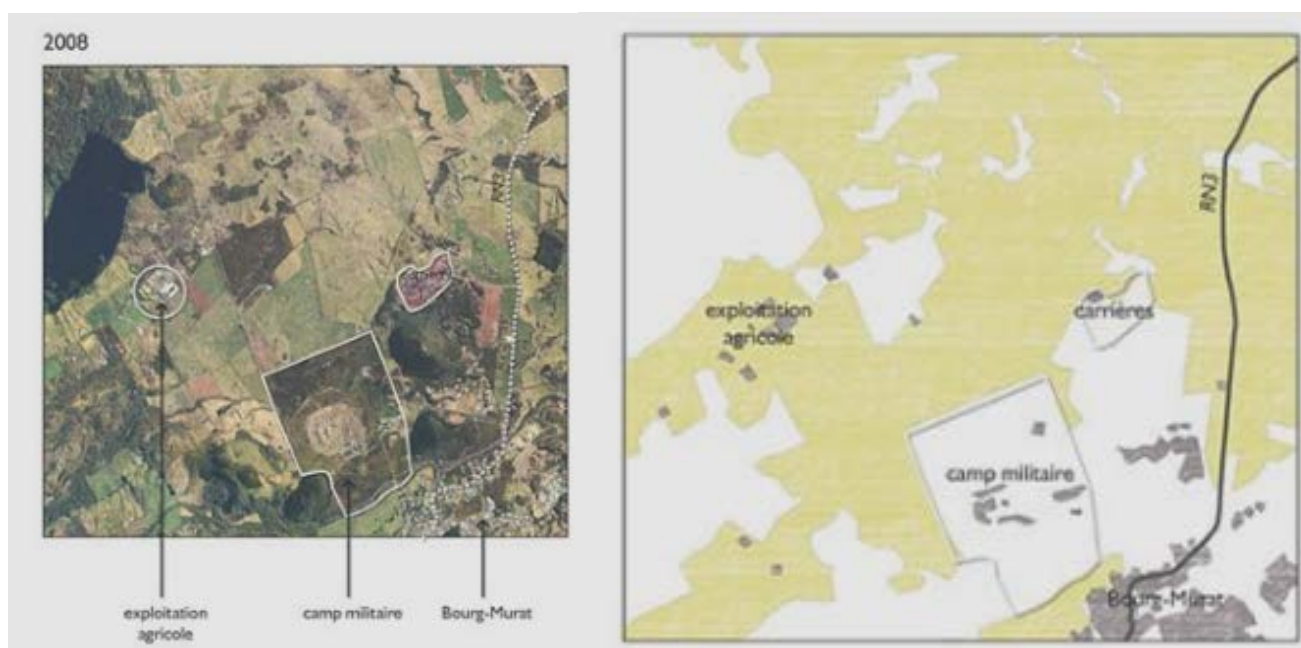


³⁹ Appelés communément *zépines* par les créoles des Hauts.

⁴⁰ La perspective de ces phases d'intégration était de se rapprocher du terrain principal de l'enquête, La Grande ferme et d'effectuer des périodes d'observations participantes dans différentes zones de La Plaine des Cafres.

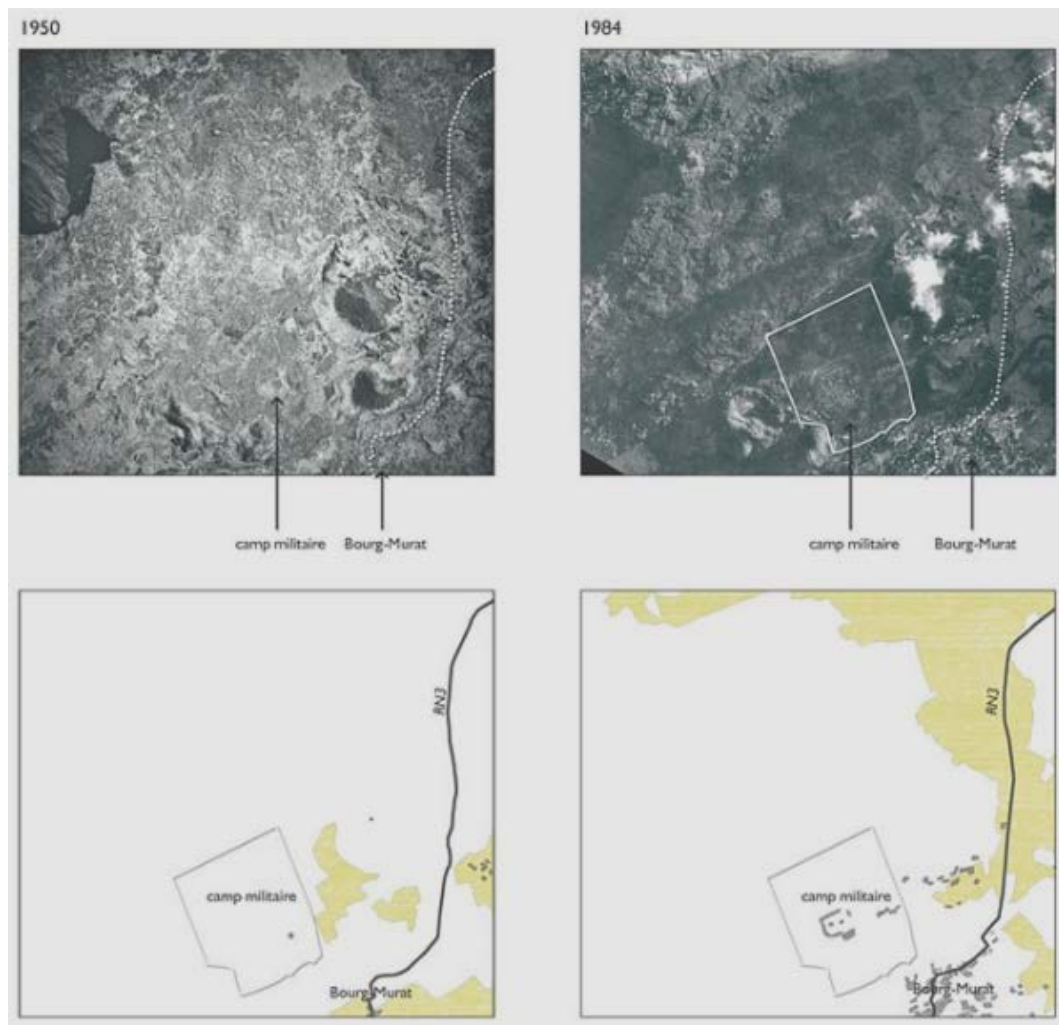
Ces IRIS⁴¹ sont recensés selon certains critères tels que la vie économique et démographique. Deux IRIS, nommé Piton Hyacinthe-Bois court et Bourg-Murat-Route Notre Dame de la Paix sont identifiés, d'où le choix de ces découpages, cohérents administrativement. Ces espaces possèdent de grandes potentialités en matière agricole et ont été au centre de l'aménagement du territoire rural à partir des années 80. L'Association réunionnaise de Pastoralisme (ARP) a été un des acteurs fondamentaux dans la structuration des prairies, indispensable au déroulement de l'activité d'élevage.

Figure 8 Situation des pâturages en 2008



⁴¹ Les IRIS, Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques, correspondent à la « brique de base » en matière de diffusion de données infra-communales. Ils doivent respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 10 100 IRIS dont 650 dans les DOM. Définition de l'INSEE (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523>)

Figure 9 Développement du pâturage sur La Plaine des Cafres en 1950 et 1984
 (<http://www.atlasdespaysages-lareunion.re>)



En 1950, la Plaine des Cafres est une zone couverte de landes et de friches. En propulsant l'agriculture et particulièrement l'élevage en axe prioritaire en 1978, le PAH a lancé, en partenariat avec les filières agricoles et les acteurs du développement une véritable structuration de l'activité qui est passée par de lourds travaux d'aménagement du territoire de la Plaine des Cafres en prairies artificielles. En 1984, les pâturages gagnent progressivement du terrain en parallèle de l'expansion de Bourg-Murat. En 2008, les prairies occupent quasiment la totalité de l'espace de la plaine et commencent aussi à être marquées par des implantations bâties, liées aux extensions de Bourg-Murat, aux exploitations agricoles, aux infrastructures touristiques et aux équipements de loisirs. Les images rétrospectives ci-dessus montrent l'évolution paysagère de la zone jouxtant la partie nord-est de Bourg-Murat, allant vers le piton bleu et Bois-court.

Depuis les années 90, les observateurs mentionnent le développement d'un bâti diffus de plus en plus important sur l'espace agricole de la Plaine des Cafres. On peut parler ici de « mitage de l'espace agricole ⁴² » : aujourd'hui la répartition des espaces est floue entre urbanisation et

⁴² On peut distinguer deux catégories de mitages : le mitage à vocation agricole et le mitage à vocation non agricole. Emard Rodolphe (2004-2005) *Les dynamiques de l'espace agricole de Piton Hyacinthe et de Bois court*

espaces agricoles. La notion de « rurbanisation » témoigne bien de ce phénomène qui correspond à la diffusion dans l'espace rural de formes d'habitations, d'infrastructures et d'activités en rapport avec le mode vie dit urbain. De plus, outre cette « montée » de l'urbanisation des zones des Hauts du Tampon, l'évolution des pratiques agricoles est amenée à fragiliser le paysage. Le développement du bâti agricole s'ajoute à la construction des habitations individuelles des sièges d'exploitations. Ce processus rend flou la différenciation entre espaces à vocation urbaine et espaces à vocation agricole. C'est ici que nous pouvons qualifier la vocation paysagère de l'espace agricole et d'élevage comme facteur de sa protection et de sa pérennité. Au demeurant, ces espaces sont-ils encore caractérisés économiquement et spatialement par la commune du Tampon ?

À Bois-court et à Piton Hyacinthe, un peu plus de la moitié de l'espace classée en zone NC⁴³ est cultivé, essentiellement en maraîchage. L'essentiel des zones exploitées en prairies sont localisées sur la partie haute de l'espace : autour du chemin Piton Bleu, le long du chemin Henri Cabeu (Emard, 2004), autour de la Grande ferme (accolée à Bourg-Murat), à la Petite ferme jusqu'à Notre Dame de la Paix.

Photographie n° 1 culture de choux sur les pentes du Piton Hyacinthe



sur la commune du Tampon, Mémoire de maîtrise de géographie : sous la direction de Jean-Michel JAUZE, Université de La Réunion, p.15.

Dans les deux cas, les deux formes de mitages sont des processus construits socialement, soit légitimés par la législation, soit non admis. Ce phénomène ne peut se réduire seulement à la notion d'habitat sans permis de construire car il existe effectivement un mitage institutionnalisé. « A partir du moment où l'on justifie une activité agricole, même minime, la construction d'un logement sur l'espace agricole est autorisée par la loi ». *Ibid.* p.41.

⁴³ Zones naturelles à vocation agricole.

En 2005, Rodolphe Emard montre à travers ses enquêtes que les activités agricoles les plus représentées à Piton Hyacinthe et à Bois court sont le maraîchage et l'élevage bovin. Il existe également quelques exploitations qui élèvent des moutons, porcs cabris et poules. Toutefois, il semblerait que ces petits élevages soient des activités complémentaires à une activité principale de maraîchage. Ces constats sont encore actuels aujourd'hui.

Maintenant que nous avons parcouru la commune du Tampon et ses Hauts en nous arrêtant plus en détail sur la Plaine des Cafres, nous allons maintenant revenir plus précisément sur la présentation de la Grande ferme.

2.3- La Grande ferme, terres d'élevages

Nous quittons le littoral densément urbanisé de Saint-Pierre pour traverser dans la longueur la commune du Tampon. De la route nationale, la célèbre RN3, qui traverse la Plaine des Cafres, des chemins transversaux desservent les quelques villages qui se disséminent de part et d'autre de la route. Au fil des bornes kilométriques du Tampon le paysage se transforme. Aux champs de cannes succèdent des espaces aux reliefs urbanisés. Densément parfois, éparpillés aussi. La température diminue au fur et à mesure que nous prenons de l'altitude.

Le 23^{ème} kilomètre, petit bourg de campagne est un carrefour commercial et touristique : au Simply Market et au Leclerc Express qui lui fait face, les parkings sont bondés. Les familles sont nombreuses à aller et venir avec leur caddie. À gauche, est indiqué le site remarquable de Grand Bassin, îlet de Bois court, connu pour sa randonnée dépaysante et sportive. Si nous continuions dans cet axe, en tournant à gauche, nous apercevrons la mairie annexe du Tampon, mairie de la Plaine des Cafres. Mais nous maintenons notre cap malgré les ralentissements, sur la route nationale. De nombreux « gramouns⁴⁴ » sont assis sur le muret attenant à la route et observent le flot continu des voitures. Les clients habitués du PMU du dessus s'enivrent et échangent entre eux. Ils interpellent de temps en temps un véhicule de passage, manquant de trébucher sur la chaussée. Des touristes, munis de leurs équipements de randonnée se hâtent à l'étal du bazarier précédent. Après cette zone commerciale, nous dépassons l'église Sainte Thérèse, à la façade sobre et lisse. Suite à un virage, la route reprend une courbure plus raisonnable. Sur notre droite se situe l'antenne de la chambre d'agriculture de la Plaine des Cafres, avec les locaux de l'association réunionnaise de pastoralisme. Le parking est quotidiennement plein. Sur la gauche, point de repère des habitants du coin et d'ailleurs, le restaurant le Tinto attire les foules. Visiteurs et locaux s'y côtoient autour de spécialités montagnardes ou de galettes bretonnes !

La montée continue et les virages se succèdent. Il serait possible de prendre la route en direction de Notre Dame de la Paix sur notre droite pour atteindre la Grande ferme par la Petite ferme, mais nous poursuivons notre itinéraire jusqu'à Bourg-Murat. La brume apparaît très souvent à partir de 10h-11h, plus encore lors de l'été austral. L'habitat se fait plus diffus et des friches côtoient les premières prairies aménagées. Bourg-Murat correspond au kilomètre 27 et est toujours nommée en tant que tel par les habitants. Village situé sur les hauteurs au nord-est de la ville du Tampon, Bourg-Murat est haut perché entre le Piton des neiges (sur la gauche) et le Piton de la fournaise (à l'opposé). Il se situe à 1600 mètres d'altitude et marque l'entrée d'un long plateau sylvo-pastoral avant de redescendre sur la Plaine des Palmistes en passant par le col de Bellevue, toujours en empruntant la route nationale. Nous l'aurons compris, Bourg-Murat est quasiment le passage obligé pour se rendre au volcan. Classé « village créole » c'est un point de départ de nombreuses randonnées, mais aussi une échappatoire pour les réunionnais qui s'y rendent en famille les week-end pour les pique-niques traditionnels. Les kiosques ombragés ont

⁴⁴ Gramouns : anciens, personnes âgées.

été aménagés dans cet esprit. Le bourg est visuellement déstructuré. À l'entrée à gauche, le RSMA (régiment du service militaire adapté) propose depuis 1965 des formations professionnelles de 6 à 12 mois. Un grand stade se situe à son prolongement. En face, après avoir dépassé une exploitation laitière, une station-service (la dernière avant la commune de la Plaine des Palmistes), offre un point de convergence aux automobilistes, agriculteurs et chauffeurs de camion à court de carburant. Petits restaurants, cafés et hôtels s'échelonnent le long de la route. « Les grands kiosques », quant à eux, bénéficient d'une vaste esplanade pour accueillir les événements à caractères festifs, sportifs ou culturels. En fonction du jour, cet espace semble bien vide ou alors complètement en effervescence. Le petit office du tourisme du Tampon, en contrebas de la route, malgré sa façade rouge vif est peu remarquable dans ce capharnaüm de bâtiments et de parkings. La galerie d'art est cachée plus au fond encore et les bâtiments en retrait et délaissés de l'APECA, en projet de réhabilitation, se disloquent tout en étant décorés au fur et à mesure de graffitis et de tags. Le rond-point suivant est encadré par une petite superette, ancienne « boutique chinoise » et par la Cité du Volcan caractérisée par ses verrières pyramidales.

À droite est indiquée justement la route du volcan. L'emprunt de cet axe, dénommé « rue Alfred Picard » nous plonge plus encore dans l'atmosphère agricole ambiante. Les croisements avec les tracteurs et les 4x4 conduits de chauffeurs coiffés de chapeau de cow-boy se font plus fréquents. Nous traversons une première forêt, espace reboisé de cryptomerias par l'ONF, dans laquelle familles, groupes scolaires et visiteurs s'arrêtent, le temps d'un pique-nique ou d'une simple pause. Palais du fromage, restaurants et hôtels s'alternent jusqu'à la fin de la rue signalée par un rond-point nous amenant vers le champ de foire à gauche ou vers le volcan par la route de la Grande ferme à droite. En face, une exploitation laitière s'étale au pied du Piton Dugain. Dans notre dos, une exploitation de vaches allaitantes, des blondes d'Aquitaine. Notre centre d'intérêt n'étant pas le volcan pour le moment, nous nous rendons alors vers la zone résidentielle de la Grande ferme, précédée par la ferme de la Sicalait, immense bâtiment le long de la route duquel sortent et entrent génisses et ouvriers agricoles.

Notre terrain principal d'enquête est donc un écart⁴⁵ de la ville du Tampon, situé au cœur des pâturages, eux-mêmes encadrés par les pitons environnants. Les groupes familiaux que nous rencontrons se concentrent dans et autour de ce hameau : particulièrement vers le chemin Commerson qui en est une des artères principales, la chapelle, puis en remontant sur la route du volcan. La zone d'influence de la Grande ferme est étendue jusqu'à approximativement Bois Court (notamment par l'axe du chemin Piton bleu), à la Petite ferme au sud jusqu'au bras de forêt de Notre Dame de la paix. Sachant qu'aujourd'hui, les réseaux sociaux sont d'autant plus vastes que les familles s'exportent dans la Plaine des Cafres, ainsi que dans les Bas de l'île. Plusieurs familles d'éleveurs, nous le verrons, ont également certains de leurs proches en métropole. Les exploitants résidents à la Grande ferme ont souvent des parcelles morcelées, très largement réparties entre les alentours de Bourg-Murat, le nord de la Grande ferme (vers Piton rouge, Piton de l'eau, etc), à l'est (vers le Nez de bœuf, Argamasse et Piton Textor le long de la route du volcan), à l'ouest vers Bois court, ou plus au sud à proximité du 23^{ème}, de Petite ferme ou Notre Dame de la Paix. Certains éleveurs ont également des exploitations à la Plaine des palmistes. Ces répartitions des zones exploitées sont régulièrement dues à des héritages familiaux historiques et à une période d'élevage extensif et de transhumance⁴⁶ qui ont favorisé les liens entre les localités des Plaines.

La Grande ferme « résidentielle » est prolongée d'autres localités bien distinctes dans les discours. Le champ de foire est perçu différemment de la route du volcan ou du Piton Mahot.

⁴⁵ « Écart » est un terme utilisé par l'administration pour désigner les petites zones d'habitat se situant à la périphérie des communes. Ce terme n'est cependant pas utilisé par les habitants.

⁴⁶ Avant les années 80, les chefs d'exploitation rencontrés parlent « d'élevage rodéo ».

Nous nous demanderons d'ailleurs si le lieu de vie ou le lieu d'exploitation n'est pas un facteur de différenciations entre les habitants et par conséquent des dynamiques sociales de la localité. En effet, ce ne sont pas les quartiers au sens physique et géographique du terme dont il sera question dans nos hypothèses, mais le territoire, à savoir la manière dont les individus, les habitants, les groupes sociaux et les institutions s'investissent dans l'espace social et géographique. Reprenons en guise d'illustration un passage de l'ouvrage de Zoé Vaillant⁴⁷ : « Un quartier n'est pas une juxtaposition d'individus entrant en contact superficiel par la force des choses. Il a une existence collective plus ou moins profondément enracinée selon l'histoire, la manière et le degré d'intensité avec lequel la pratique sociale l'alimente. Il est peu à peu façonné par la trame des réseaux de connaissances, des liens de solidarité, des conflits, des histoires individuelles, des politiques dirigées vers lui, qui inscrivent leurs traces dans les rues, sur les maisons, dans les familles, formant la mémoire collective dont la vie quotidienne est imprégnée. »

Lorsque nous dépassons la ferme de la Sicalait, la route de la Grande ferme se poursuit et est entourée de bâtis jouxtant des prairies. Avant de bifurquer vers le chemin Commerson, stade de football, boulodrome et école élémentaire se succèdent avant de laisser la place à l'église de la Grande ferme, ornée de son clocher blanc. En face, les habitations s'étalent –d'ailleurs bien plus en profondeur qu'il nous semble au premier regard-. Nous verrons que plusieurs maisons habillent les terrains. Notre regard s'attarde sur un panneau en fer forgé annoncé « Forgeron de la Grande ferme », avec indiqué en dessous « les pizzas de Jonas ». Plus loin, les pentes du piton Mahot sont occupées par du maraîchage (essentiellement de la pomme de terre) et toujours de l'élevage, sur des parcelles plus restreintes. Plus bas, plusieurs gîtes d'accueil touristique proposent leurs services.

Sur 715 éleveurs bovins au total sur l'île (630 éleveurs bovins-viande et 85 producteurs laitiers)⁴⁸, 158 éleveurs bovins sont regroupés à la Plaine des Cafres⁴⁹ : 38 producteurs de lait, 120 éleveurs de bovins-viande environ. La Grande ferme regroupe 36 chefs d'exploitation (30 en bovins viande, dont trois éleveurs en diversification petits ruminants - ovins et caprins - et 6 en bovins lait). En d'autres termes, les éleveurs résidents à la Grande ferme représentent 5% des producteurs bovins à La Réunion et 36% des producteurs à la Plaine des Cafres.

La Grande ferme est intégrée à l'IRIS référent de Bourg-Murat / Notre Dame de La Paix, comptabilisant à peu près 3700 habitants. La population jeune représente environ 34% du poids total et le taux de chômage des 15/64 ans s'élève à un taux de 35% environ.

⁴⁷ Vaillant Zoé, (2008) *La Réunion koman i lé ?* Territoires, santé, société, Presses universitaires de France, p. 4.

⁴⁸ Chiffres de La Chambre d'agriculture, 2016.

⁴⁹ Chiffres de l'Association Réunionnaise de Pastoralisme (2016)

Tableau 2 IRIS Bourg-Murat / Notre-Dame de La Paix (INSEE 2014)

	IRIS référent	Commune
IRIS référent citer les quartiers regroupés) :	Bourg-Murat-Notre Dame de la Paix	
Démographie (INSEE) :	3 700	74 998
Poids population jeunes (INSEE) :	34,1%	33,2%
Taux de croissance (INSEE) :	2,8%	1,8%
Nb de ménages (INSEE) :	1 203	28 125
Taux de chômage (INSEE) :	34,7%	36,9%
Taux des 15/64 ans sans diplôme (INSEE) :	36,2%	31,4%
Nb d'établissements (SIRENE) :	183	(Hauts de la commune) 2 260
Nb Ets agricoles :	82	711
Nb Ets services :	66	1 169
Nb Ets Industrie/Artisanat :	35	380
Liste des services publics :	Écoles élémentaires, terrains de football, case	
Revenus médian des ménages fiscaux (INSEE) :	17 513	NA
Nb associations (SIRENE) :	12	(Hauts de la commune) 195

J'ai pu répertorier dix noms de familles d'éleveurs sur la localité de la Grande ferme. Ces noms sont issus de la liste des adhérents 2016 de l'ARP. Les noms listés ci-dessous sont ceux des chefs d'exploitation.

- 1- Sept élevages bovins sont représentés par un chef d'exploitation portant le nom de Bègue (tous en bovins-viande, sauf un qui est en bovins-viande et en lait). Tous ont des liens familiaux.
- 2- Deux élevages sont représentés par un chef d'exploitation portant le nom de Boyer (un en bovins-viande l'autre en lait). Ils ne font pas partie de la même famille.
- 3- Neuf élevages sont représentés par des membres de la famille Picard (3 élevages en bovins-lait, 6 en bovins-viande et un en pluriactivité). Tous ont de près ou de loin des liens de parenté.
- 4- Un exploitant (éleveur en bovin-viande) porte le nom Lépinay.
- 5- De même pour Mussard (qui est en bovin-viande également)
- 6- Quatre élevages sont représentés par des exploitants du nom de Payet. Il y a trois branches familiales Payet sur la Grande ferme.
- 7- De même pour le nom de famille Robert. Les Robert ont des liens familiaux avec les Picard et les Techer.
- 8- Un éleveur en bovin-lait se nomme Sery.
- 9- Cinq élevages en bovins viande (avec pluriactivité pour l'un) sont représentés par des exploitants du nom de Techer. Les Techer sont tous de la même famille et ont des liens de parenté avec les Picard et les Payet.
- 10- Un éleveur en bovin-viande se nomme Turpin.

La Grande ferme représente une localité où se regroupent plusieurs familles, pour la plupart reliées entre elles. La zone est souvent décrite comme très familiale, et pour autant, il est difficile d'en cerner des limites précises. Il est donc aussi aléatoire de proposer un nombre d'habitants. De plus, en termes démographiques, il y a dorénavant un important mixage des populations : d'anciennes familles d'éleveurs côtoient aujourd'hui des professionnels du tourisme issu d'autres régions, des habitants des « Bas », venus récemment s'installer dans les Hauts, dans des lotissements communaux récents, des visiteurs non permanents ayant des maisons secondaires dans la localité.

Par ailleurs, les paysages révélateurs de cette histoire agricole sont sujets aux mutations contemporaines : nous l'avons décrit, face au visiteur, se succèdent prairies et exploitations à perte de vue, parfois coincées entre des lotissements ou des bras de forêts encore protégés (exemple de la forêt de Notre Dame de la Paix). Très visiblement, le territoire est morcelé et à multi usages entre agriculture, tourisme, protection de l'environnement et patrimoine. Aujourd'hui, l'espace de la Grande ferme est à la croisée des différentes mutations territoriales en cours : il est à proximité du Parc national, de la route du volcan très fréquentée et de Bourg-Murat, point névralgique du développement touristique.

Concernant l'habitat, la plupart des maisons sont des cases en dur, modernes, de construction récente. Il semblerait que certaines des familles d'éleveurs aient accédé aujourd'hui à un étage supérieur de l'ascenseur social, comparé à leurs parents. Cette élévation économique et sociale se remarque par l'apparence et la modernité de leurs maisons, bien souvent construites sur des lots familiaux sur lesquels cohabitent plusieurs générations. Pour poursuivre cette partie descriptive, à l'image de ce qu'avait décrit Michel Watin (1982) quelques cases en bardeaux subsistent encore ou des maisons qu'il décrivait comme des « cases-pavillon » ou encore des « cases-villas ». Pour la plupart des familles d'éleveurs, les parcelles jouxtent les habitations :



La plupart des portails sont ouverts sur les jardins entourant les maisons. C'est d'ailleurs ce qui dénote avec Bourg-Murat sur laquelle les propriétés privées sont davantage fermées. Sur la Grande ferme, chaque habitation est composée soit d'une cour bétonnée, soit d'un jardin dans lesquels un accès mène au garage. La plupart des entrées des maisons se font par une varangue (sorte de véranda) débouchant ensuite sur un salon / salle à manger. D'ordinaire, une grande table trône au milieu de la pièce principale, table sur laquelle nous nous installons pour les entretiens et les échanges. Bien souvent, les résidents ont un chien de garde qui annonce au préalable ma venue, avant même d'avoir besoin d'appeler qui que ce soit.

Les zones pastorales de la Grande ferme/Bourg-Murat sont composées de prairies pâturées (pour l'élevage allaitant) ainsi que de prairies fauchées (pour les élevages laitiers et allaitants). La base de données parcellaires de la chambre d'agriculture dénombre en 2004 plus de 4100 hectares de prairies. Nous verrons que celles-ci peuvent être à la propriété des exploitants, mais un certain nombre est également installé dans le domaine forestier et d'autres, sur les domaines fonciers communaux. En parallèle, on évalue environ 1000 hectares de friches. Alors que la Plaine des Cafres est à l'origine le principal bassin laitier réunionnais, aujourd'hui l'élevage bovin allaitant façonne de plus en plus le paysage. L'aménagement de prairies par l'union des associations foncières pastorales (UAFP) et les investissements portés par les collectivités territoriales au moment du Plan d'aménagement des Hauts, ont permis l'installation des éleveurs professionnels. Des exploitations historiques, d'éleveurs dits « pionniers » sont encore centrales aujourd'hui et parfois en phase de reprises. Le siège et la ferme de la Sicalait sont effectivement implantés à la Plaine des Cafres, la deuxième étant sur les anciennes propriétés Isautier, à l'emplacement de la ferme modèle.

Photographie n° 3 Prairies et quartier résidentiel de La Grande ferme à La Plaine des Cafres

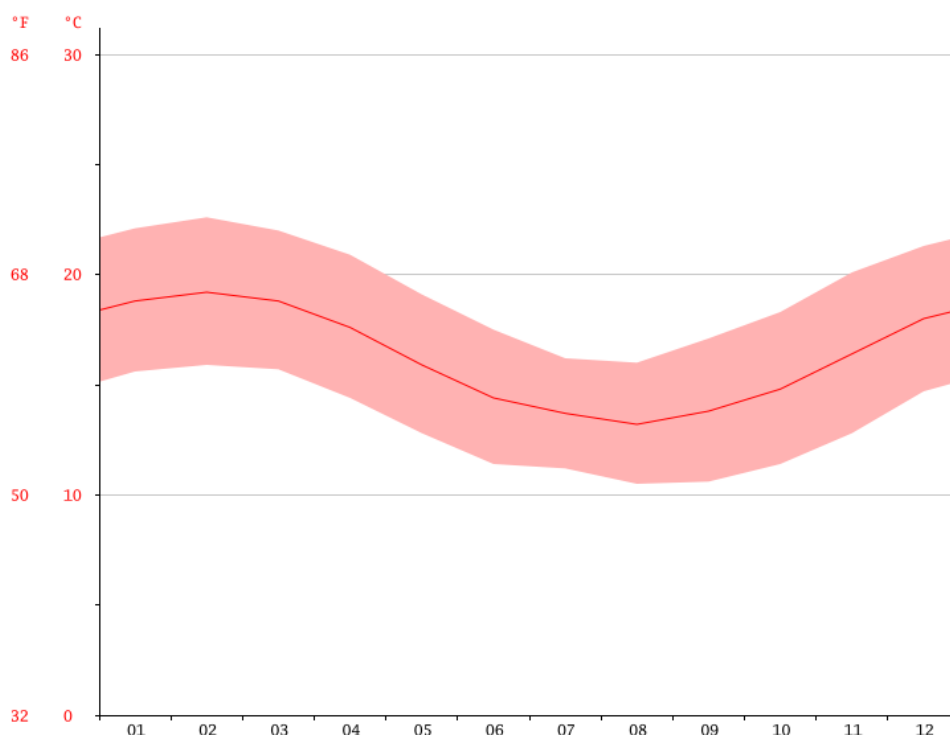


© Estelle LABOUREUR

Au premier plan à droite, le quartier résidentiel de la Grande ferme se remarque par ses maisons de taille moyenne à grande accolées les unes aux autres. De l'autre côté de la rue, sur le même plan, se situent stade, boulodrome et école. Enfin, au second plan à gauche, faisant face aux pâturages, est matérialisée la ferme de la Sicalait.

Nous l'avons décrit, quelques parcelles de maraîchages partagent le paysage avec les prairies (champs de pommes de terre sur le Piton Mahot et plantations de rhubarbes, fraises et framboises sur les pentes du Piton Dugain). Quelques élevages de petits ruminants (ovins) diversifient également les activités. L'atlas des paysages de la Réunion décrit la Plaine des Cafres comme « une plaine d'altitude pâturée, piquée de nombreux pitons boisés et souvent drapée dans les brumes⁵⁰ ». En effet, l'environnement offre une illustration du paysage sylvo-pastoral, des pentes pâturées, des pitons boisés et des points de vue exceptionnels sur le littoral lorsque les nuages ne sont pas trop bas. Michel Watin (1982, p.38) rappelle dans son mémoire que l'hydrométrie de la plaine demeure toujours autour de 80 à 85%. Comme le disent souvent les éleveurs, *le temps monte* en milieu de journée : c'est-à-dire que les nuages venant de la Plaine des Palmistes, la brume et le crachin s'installent régulièrement à partir de 10h. Dans cette région de plus de 1600 mètres d'altitude à certains endroits, les hivers sont très vifs. La moyenne annuelle des températures à la Plaine des Cafres est de 16.2°C. Au mois de février (mois le plus chaud de l'année), la température moyenne est de 19.2°C. Août lui, est le mois le plus froid avec une température moyenne de 13.2°C.

Figure 10 Courbe de température à La Plaine des Cafres (<https://fr.climate-data.org>)



Il n'est pas rare que le givre s'installe sur la Plaine en période d'hiver austral et que les conditions de vie et de travail s'en trouvent modifiées et rendues difficiles. Ces conditions géographiques et météorologiques ont fait de la Plaine des Cafres une région longtemps jugée

⁵⁰ http://www.atlasdespaysages-lareunion.re/page1.php?id_chapitre=312#1473

inhospitalière et reculée. Contraste avec le contexte actuel qui rend cette région multifonctionnelle de plus en plus fréquentée et donc source de mutations territoriales.

2.4- Historique des dynamiques de peuplement, de l'occupation du sol et des activités agricoles sur la région des Plaines

Nous allons maintenant aborder l'évolution des flux de population et de l'occupation du sol dans une perspective historique, afin de décrire les mouvements de colonisation de la Plaine des Cafres et la mise en valeur des terres depuis l'origine des concessions à nos jours.

Michel Watin (1982, p.20) rappelle que l'histoire foncière de la Plaine des Cafres peut se décomposer en trois périodes distinctes : « du début du XVIIIème siècle au premier tiers du XIXème, les terres, bien que concédées à des particuliers restent vierges et ne subissent pas de bouleversements majeurs. Par contre, l'endroit est reconnu et différentes missions élaborent des plans pour sa mise en valeur. De 1851 à 1887, la colonisation humaine progresse à grands pas sous l'impulsion du gouvernement colonial. Fertile en rebondissements, cette période s'achève avec l'installation d'un groupe de treize colons qui se partagent l'ensemble de la zone, allant à l'encontre des projets de l'administration. À partir des années 1887-1895, les terres sont occupées petit à petit par des individus venus des régions sud de l'île. Leurs descendants se répartissent aujourd'hui tout le parcellaire autour de Grande ferme. »

Dans notre analyse, nous retiendrons particulièrement les périodes allant de 1851 à 1887 et de 1887 à 1895, cette dernière attirant plus particulièrement encore notre attention au regard des travaux d'ores et déjà effectués, puis de 1895 à 1925, année de l'officialisation de la commune du Tampon.

L'histoire des terres lors de cette période moderne coïncide avec les mouvements des populations et la venue des familles qui se sont établies à la Plaine des Cafres et à la Grande ferme. Les recherches de Michel Watin sont précurseurs dans le domaine et sur cette zone géographique ; elles permettent d'apprécier les répercussions des stratégies développées par le groupe sur l'évolution du parcellaire.

2.4.1- L'installation des concessions coloniales au XIX^{ème} siècle⁵¹

La Plaine des Cafres, avec la Plaine des Palmistes, sont placées sous l'autorité du compte Kervéguen sur la première moitié du XIX^{ème} siècle. Celui-ci y gère une culture sucrière⁵².

Progressivement, la région voit arriver à partir de 1848 (abolition de l'esclavage) de nombreux travailleurs et propriétaires qui fuient la paupérisation des Bas.

Selon l'historien Enis Rockel qui a travaillé particulièrement sur la ville du Tampon et la Plaine des Cafres, sur la carte des Hauts dessinée par Textor de Ravisi en février 1851, deux habitations seulement sont signalées à la Plaine des Cafres : celle de Paul Reilhac, à l'endroit actuel des sources éponymes, au pied de la Grande montée et celle d'Henry Cabeu, plus bas vers l'actuel Bois Court. Il semblerait qu'en 1847, Paul Reilhac⁵³ soit le premier à fonder un établissement d'élevage suivi par Henry Cabeu⁵⁴ en 1849 au Bras de la Plaine.

En novembre 1851, le gouverneur Hubert Delisle instaure un arrêté, insistant déjà à l'époque sur l'importance stratégique et géographique locale des deux Plaines (possédant un fort potentiel agricole, notamment pour l'élevage). Il attribue 110 concessions de 3 à 15 hectares à la Plaine des Cafres, soit au total 900 hectares. Celles-ci sont concédées à titre gratuit à la condition que les bénéficiaires les mettent rapidement en valeur, en respectant les engagements liés à l'élevage et à la mise en cultures des terres, dans un délai de quatre ans et avec l'obligation d'en réserver un dixième en forêt et de ne pas déboiser les pentes supérieures à 35% (*Ibid.*, p.19).

Les pentes de la Plaine des Palmistes sont valorisées avec une activité de maraîchage et d'horticulture alors que celles de la Plaine des Cafres sont déjà à cette époque, davantage adaptées à l'élevage et aux pâturages. Selon l'arrêté du 4 novembre 1851 concernant la colonisation des Plaines, « treize cents hectares seulement de la Plaine des Cafres seront susceptibles d'être concédés. Le surplus sera affecté à des pâturages communs exclusivement réservés aux troupeaux des concessionnaires » (Lechartier, 2009, p.4).

À cette période, Paul Reilhac et Henry Cabeu⁵⁵ sont toujours les seuls habitants de la zone car l'absence de routes convenables et d'irrigation entrave considérablement la colonisation des Hauts. L'année 1852 marque le début d'un désenclavement progressif des Plaines. En effet, sous l'autorité du gouverneur Henry Hubert-Delisle, d'importants travaux dans les Hauts sont organisés. C'est à cette période que naît la première route des Plaines ; un communiqué en 1854 écrit : « on espère qu'en décembre prochain (1854), au plus tard, la route sera praticable pour

⁵¹ Cette synthèse historique s'appuie sur les travaux de Michel Watin (1982) et d'Enis Rockel (2015)

⁵² Lechartier Henri, (janvier 2009) *Historique de la Plaine des Cafres et dans les Hauts du massif du Piton de la Fournaise*, rapport de stage sous la direction du Parc national de la Réunion, p.3.

⁵³ Les Reilhac sont originaires de la ville de Carcassonne et sont arrivés à La Réunion en 1795. Ils se sont installés dans les Hauts de Saint Pierre pour maintenir une activité agricole. L'exploration de La Plaine des Cafres leur fera découvrir une source, non loin du col de Bellevue, portant désormais leur nom (Rockel, 2015, p.18)

⁵⁴ « Louis-Jacques Cabeu, originaire des Côtes-du-Nord, est arrivé dans l'île en 1790 et s'est marié avec Marianne Magdelaine Dechaud de la Borderie. C'est leur fils, Henry Cabeu, né à Saint Pierre en 1797, qui s'est aventuré parmi les premiers dans les Hauts de Mahavel, dès 1825 ». *Ibid.*, p.19.

⁵⁵ Ces derniers, sont, aux termes de l'arrêté de 1851, « classés de droit dans l'une des concessions et conservent, autant que possible, les terrains qu'ils occupent et cultivent ». (Watin, 1982, p.57).

les charrettes depuis Saint Benoît jusqu'au poste de Sainte-Agathe ; c'est-à-dire sur un parcours de 20Km environ »⁵⁶. Plusieurs bénéficiaires des premières concessions, confortés par cette ouverture progressive des Hauts, persistent et réussissent à développer leur activité. En mars 1854, les concessionnaires établis sont les suivants : Paul Reilhac, Isidore Mahé et François Hoallon Desruisseaux, Jean Roussel et Pierre Toussaint Hoallon, Victor Robin, Jean Philibert Rodolphe Potier, Dame Armanet Jean-Baptiste et Félix Frappier. En Août 1854, s'ajoute à la liste ci-dessus les noms d'Henri Laurent Potier (dit Boisjoly), Et Pierre-François Hoallon (dit Osia) (Watin, 1982, p.62).

De 1849 à 1865, Boisjoly Potier marque les esprits à la Plaine des Cafres. Celui-ci s'y installe en 1849 et y crée cinq fermes (notamment celle de l'actuelle Sicalait à la Grande ferme) en rassemblant 382 hectares. Parallèlement à sa fonction de notable, il veille à l'application de l'arrêté sur la zone et la délivrance des concessions passe par lui : « il se constitue comme principal aménageur des Hauts et devient un exemple en termes d'agriculture » (Le Chartier, 2009, p.5). Il possède 600 moutons, une centaine de vaches, des porcs et des animaux de basse-cour. Son domaine est entouré de 4 km de clôtures et relié par plus de 10 km de chemins. Il se lance aussi dans la culture et la distillation de géranium. Il décrit son exploitation en 1871 à l'administration et conclut : « Tous ces travaux m'ont permis de constituer un important établissement agricole, sorte de *ferme modèle* pour la localité. Je possède en bœufs, moutons, chevaux, porcs, un nombre considérable d'animaux que n'exige l'arrêté de 1851. Mes droits à obtenir mes titres de propriété sont donc incontestables » (*Ibid.*, p.5).

Malgré ces influents bénéficiaires de concessions à la Plaine des Cafres, celle-ci demeure peu peuplée. Michel Watin rappelle qu'en 1865, on compte trois nouvelles installations qui sont celles de Forgel Hoallon, Jean Roussel et Pierre Toussaint Hoallon, Armanet et Potier, qui occupent les lieux pour de l'élevage de façon illégale. Le gouverneur de l'époque réorganise alors le terrain et d'autres concessions plus grandes voient le jour, remaniements proposés par les propriétaires installés et dont la contenance se différencie du projet proposé initialement. En 1876, environ six propriétaires seulement résident dans les Hauts du Tampon⁵⁷. Les intempéries posent de gros problèmes aux agriculteurs. Leurs tentatives de maraîchages se soldant par des échecs cuisants, ils se proposent, dès cette période de consacrer leurs efforts exclusivement à l'élevage. Les éleveurs réclament donc de plus vastes quantités de terrains et une amélioration de l'irrigation. En juillet 1887, ce sont finalement treize concessionnaires qui se partagent les 2400 hectares de l'ensemble de la Plaine des Cafres selon les limites définies par l'arrêté de 1851. Michel Watin précise que la mise en valeur de ces grands domaines nécessite une main-d'œuvre nombreuse. Les propriétaires font donc appel à des journaliers ainsi qu'à des colons qui s'installent sur les lieux. Ces nouveaux arrivants proviennent alors de l'Ilet de Roche Plate (fond de la rivière des remparts) et introduisent une nouvelle étape de l'histoire foncière de la Plaine des Cafres qui se poursuit aujourd'hui (Watin, 1982, p.76).

⁵⁶ Précisons que Saint Agathe est le village de la commune de La Plaine des Palmistes actuelle.

⁵⁷ La ville du Tampon rappelle sur son site Internet officiel qu'en Août 1965, quelques propriétaires tels que D'Esmard, Paul Lepervanche, Edouard Sauzier, Gustave de Tourris, Madame Dureau de Vaulcompte, ...obtiennent respectivement la concession d'un lot d'environ 200 hectares à La Plaine des Cafres, que ces derniers valorisent en de vastes prairies. En complément de ce partage des terres, deux autres arrêtés attribuent 150 hectares à Henry Bois Joly Potier et à Jules Biberon.

Michel Watin (1982) met en évidence les itinéraires familiaux des colons sur la période de 1887 à nos jours. Les regroupements organisés par les colons en 1880-1890 aboutissent à la création de treize concessions contiguës, stabilisant le découpage foncier. Au fur et à mesure, les héritiers prennent la relève de leurs prédécesseurs. En outre, cette période voit l'effondrement de l'économie réunionnaise. La monoculture de la canne à sucre décline alors que les cours du sucre mondiaux s'effondrent brutalement. La recherche de capitaux et de main-d'œuvre pour relancer cette économie sucrière devient la priorité des dirigeants. Les crédits à l'origine alloués pour la mise en valeur des Hauts, particulièrement de la Plaine des Cafres s'en trouvent diminués et le développement de la région ralentit brutalement. Déjà à cette époque, la Plaine des Cafres est impactée localement par des mutations à l'échelle internationale. En parallèle de ces bouleversements structurels, un nouvel intérêt est porté à Madagascar qui éclipse celui dont bénéficiait la Réunion jusqu'alors. Ces aspects multifactoriels introduisent une période de déclin de l'économie réunionnaise. Les concessionnaires et héritiers, lésés, finissent par abandonner petit à petit les concessions qui, pour beaucoup, restent en friches jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ces terres laissées vacantes sont reprises par les colons et journaliers, pour la plupart originaires de Roche Plate et employés sur ces domaines, mais également par des personnes venues de la côte ouest ou de la Plaine des Palmistes.

Le travail de Michel Watin montre que ces migrants font venir leurs familles dans la région, et les échanges qui s'établissent entre les résidents donnent rapidement naissance à ce qu'il conceptualise comme un « isolat matrimonial ». L'espace occupé dont il est question et qui est devenu la Grande ferme, couvre huit des treize concessions établies en 1887. Géographiquement, ces propriétés se situent « entre le cours supérieur du Bras de Pontho au Nord, la Route Notre Dame de la Paix au sud, la route des Plaines à l'ouest et la limite domaniale à l'est ». L'histoire foncière de ces huit domaines a particulièrement intéressé Michel Watin et nous interpelle réciproquement pour comprendre la naissance et les évolutions foncières de la Grande ferme. Ces parcours fonciers coïncident avec l'histoire des familles des nouveaux arrivants dont les descendants se partagent le parcellaire actuel⁵⁸.

L'année 1925 peut être considérée comme la fin de la colonisation des Plaines avec la création officielle de la commune du Tampon.

2.4.2- La structuration de la Plaine des Cafres au XX^{ème} siècle : la place et l'évolution de l'élevage⁵⁹

À la fin du XIX^{ème} siècle, les Hauts de la commune du Tampon se remarquent par les innombrables distilleries de géranium qui modèlent le paysage, ainsi que par ses plantations de pommes de terre. Surtout, au pied de chaque contrefort des pitons parsemant la plaine, de

⁵⁸ « Une superposition des documents de 1887 et 1980 montre que les limites d'origine, à l'exception d'une seule, n'ont pas été effacées lors de toutes les transactions foncières qui ont eu lieu pendant un siècle : les morcellements et les regroupements des terres se sont faits à l'intérieur des abornements primitifs, ce qui permet de distinguer l'histoire foncière de chacune des concessions » (Watin, 1982, p.79).

⁵⁹ Ces références historiques sont issues du rapport de stage produit par Henri Le Chartier en 2009 et recoupées par des mémoires vivantes de nos enquêtes.

modestes fermes sont dispersées, dans lesquelles se fait de l'élevage de bœuf. Comme le voulaient les décideurs en 1851, l'activité est majoritaire sur la région et les habitants se considèrent tous plus ou moins comme des éleveurs. En parallèle, s'ajoute le charbonnage, qui va de pair avec la culture du géranium et l'élevage dans la mesure où celui-ci permet de libérer des surfaces défrichées.

Les concessionnaires sont pour la plupart devenus des propriétaires et pratiquent la « polyculture élevage ». Les *bœufs au piquet* sont indispensables à l'amendement de leurs parcelles de pommes de terre, de maraîchage et d'autres cultures vivrières (Lechartier, 2009, p.7).

Les animaux pâturent sur les parcelles de propriété prévues à cet effet dans l'arrêté de 1851, toutefois de gros élevages profitent, en complément des terrains de propriété, des prairies et des sous-bois du domaine forestier, pour pâturer en toute illégalité (ces zones se répartissent entre le fond de la Rivière de l'Est, le Piton Textor, Piton Cabri et Foc-Foc entre autres). L'élevage était considéré comme « libre » par les anciens alors que les espaces étaient déjà à cette époque légiféré, malgré la difficile délimitation et signalisation du domaine forestier.

Le colonage est le mode d'exploitation le plus pratiqué, appliqué autant pour le bétail que pour le foncier. En parallèle, pour des tâches moins régulières, les journaliers participent à la surveillance et aux regroupements des troupeaux, parmi d'autres activités. D'autres, ne possèdent effectivement pas de terres et font donc paître leurs troupeaux sur le domaine forestier. La chasse est traditionnellement pratiquée pour compléter l'approvisionnement en nourriture.

La pratique du libre parcours en forêt était entrée dans les traditions, mais les contraintes administratives à cet égard commencent à se faire ressentir en 1935. De plus, l'écoulement de la viande de la Plaine des Cafres est faible, la peste bovine du début du siècle a décimé les troupeaux alors que l'île voit sa population augmenter. Elle devient donc très dépendante des importations d'animaux de boucherie, par conséquent, il devient impératif de développer l'élevage sur la région de la Plaine des Cafres, déjà dédiée à cette vocation. L'activité se rationalise et se structure progressivement, et l'administration des Eaux et forêts qui souhaite encadrer la pratique, notamment pour limiter les impacts de la divagation du bétail, décide de mettre en place « des rotations ». C'est pour répondre à ce système que la coopérative des éleveurs est créée en 1958 :

« L'administration des Eaux et Forêts organise le pâturage sur une partie du domaine forestier par l'intermédiaire de ce nouvel outil. Les éleveurs doivent donc impérativement adhérer à la coopérative pour jouir d'un droit de pacage en terres domaniales (...) Le système de rotations se met en place à partir de 1961 sur sept zones délimitées » (Lechartier, 2009, p.12).

Ces bouleversements en termes de gestion entraînent des changements dans les modes de vie des habitants ainsi que sur leurs pratiques d'élevage, non plus seulement basées sur un système d'entraide informel. Les décisions se prennent maintenant dans un cadre collectif, au sein d'un conseil d'administration, puis elles sont remontées et validées par les Eaux et forêts. La création de la coopérative marque le début de la professionnalisation progressive des éleveurs. Alors que nous avons vu que la zone, depuis la départementalisation est touchée par

un exode rural massif dû aux déséquilibres de développement entre les Hauts et les Bas de l'île, la Plaine des Cafres va être au cœur de la politique de rééquilibrage du PAH.

Nous verrons comment ont été vécues ces dynamiques territoriales par les habitants de la Grande ferme dans la deuxième partie de cette thèse, en particulier comment de « propriétaires d'animaux divagants », ils sont devenus éleveurs professionnels.

Conclusion intermédiaire 2

L'essor urbain de la ville du Tampon est difficile à réaliser au vu de l'Histoire récente de la commune, partitionnée elle aussi en deux, entre ses Hauts et ses Bas. La région des Plaines maintient un caractère agricole considérable qui a traversé les années depuis le XIX^{ème} siècle. Toutefois, ces zones deviennent des territoires à multi-usages qui sont portés par une volonté d'attractivité touristique, de plus en plus accentuée sur la fin de mandat du maire, André Thien Ah Koon. Celui-ci, qui porte la casquette supplémentaire de président de la Casud (Communauté d'agglomération du Sud) a à cœur de placer la commune du Tampon au centre de l'ouverture du territoire à l'international.

La Plaine des Cafres est donc une terre de flux et de migrations. Elle est une terre d'accueil pour les familles de Petits Blancs qui viennent s'y réfugier pour fuir les conditions misérables de vie qu'ils subissent dans les Bas. Progressivement, malgré les difficultés rencontrées dans ces reliefs aux rudes conditions climatiques, ils parviennent à créer de petites sociétés paysannes basées sur la polyculture-élevage. La vocation des territoires de la Plaine des Cafres a toujours été tournée vers l'agriculture et en particulier vers l'élevage. Elle est formalisée par l'administration dès 1851. Dès le XIX^{ème} siècle et le XX^{ème}, « l'élevage » de bœufs (particulièrement de boucherie) est clairement implanté.

Les concessions se morcellent au fur et à mesure et les Petits Blancs, en majorité des colons et des journaliers deviennent progressivement petits propriétaires. Ces dynamiques foncières s'accompagnent d'une sédentarisation calculée de la pratique d'élevage par les Eaux et forêts avec l'outil de la coopérative des éleveurs.

Ce volet historique retracé en considérant la place de la Plaine des Cafres et de l'élevage dans l'Histoire agro-touristique des Hauts de l'île, nous allons présenter à la suite de ce second chapitre le cadrage de l'originalité de notre thèse qui se situe au croisement des enjeux entre agriculture, tourisme et patrimoine. Ce sera l'occasion d'aborder notre cadre empirique, méthodologique ainsi que théorique.

3- Cadrage de l'originalité de la thèse : enjeux au carrefour du patrimoine, du tourisme et de l'agriculture.

« L'aménagement du territoire, c'est l'affaire de tous ! (...) Avant tout aménagement on pourrait se poser la question de savoir qui connaît mieux le territoire que la personne qui y vit ? En y résidant, elle a la connaissance et l'expérience dans beaucoup de domaines sur des lieux géographiques très précis, tels que par exemple le réseau d'écoulement des eaux pluviales, la cadence et le rythme des intensités des pluies voire même des vents. Un institutionnel qui vient sur ce territoire, pendant un temps plus court, pour en étudier les conditions, n'aura pas la même appréciation des données. C'est comme une personne qui vient en vacances dans un endroit, même si cela lui plaît, il n'est pas du tout évident que, revenant six mois après pour y habiter, elle ait la même vision des lieux. Le contexte ne sera plus le même, elle n'aura pas la même perception de l'endroit ».

Dominique Ricquebourg, propos recueillis par Akoz/espace public, n°22, mars 2004

3.1- Éléments de méthodologies et de vécus sur le terrain

3.1.1- « Causer vrai avec les vrais gens ⁶⁰ » : quand l'oralité s'inscrit dans l'écriture

La population composant les habitants de la Grande ferme est majoritairement « blanche ⁶¹ », issue de familles anciennement implantées à la Réunion, donc pour autant, fortement métissées. Seuls quelques quartiers sont évoqués comme des agglomérats de groupes culturellement identifiés par les habitants eux-mêmes : les *zarab* ⁶² se situent plus vers le champ de foire et les *malbars* ⁶³ plutôt vers la Petite Ferme. Enfin, les ressortissants de Mayotte sont tenus à distance. Leur venue, crainte et peu souhaitée est communément identifiée comme risque de déstructuration de « l'esprit de village ».

Le terrain nous permet de considérer le territoire comme une épreuve à l'altérité.

Descendants de ces Petits Blancs, paysans les plus pauvres et évincés de la grande propriété à l'abolition de l'esclavage, les enquêtés utilisent le créole dit « des Hauts » pour échanger entre eux dans les relations quotidiennes. Ce créole mélodique m'est décrit par une femme d'éleveur comme intégrant davantage de « li » alors que celui « des Bas » est affublé de « lu » et celui du cirque de Cilaos par exemple, de « twé ».

La plupart des personnes rencontrées à la Grande ferme font un réel effort pour introduire davantage de français lorsqu'ils s'adressent à moi. Finalement, soit le français prend une place majoritaire, illustré avec des expressions locales difficilement traduisibles ⁶⁴, soit – le plus

⁶⁰ Je reprends ici l'expression d'un animateur territorial lors d'un entretien.

⁶¹ Petits Blancs et Indiens constituent la majorité des habitants de la Plaine des Cafres et étaient la principale main d'œuvre des propriétaires.

⁶² Réunionnais musulman, d'origine indienne.

⁶³ Réunionnais d'origine indienne de religion hindoue (synonyme : tamoul)

⁶⁴ Celles-ci seront d'ailleurs écrites telles quelles dans le manuscrit.

souvent – le créole demeure langue principale : l'échange est donc facilement compréhensible et analysable. Seules quelques personnes enquêtées, issues des anciennes générations, parfois illettrées et ne maîtrisant pas le français n'ont d'autre choix que de me parler exclusivement en créole. Dans ce cas, l'écoute et l'imprégnation de la langue sont primordiales. Je me suis aidée pour cela, en plus de l'exercice d'écoute, des *Lexiques du parler créole* de Robert Chaudenson⁶⁵. Plus généralement, je n'hésite pas à faire répéter mes interlocuteurs, à reformuler un élément que je ne pense pas avoir complètement compris et l'apprentissage s'effectue et s'enrichit au fil de l'échange. Au fur et à mesure de mes enquêtes, mon oreille s'habitue à la musicalité de la langue créole, à l'accent chantant et je me familiarise à certaines expressions locales. Je ne vois pas d'inconvénient non plus à m'exercer à la pratique du créole lorsqu'on m'y invite et encourage. C'est de cette manière que mon apprentissage de la langue créole, du moins de sa compréhension se sont effectués. Remonter au plus près des mots me permet de mieux cerner les maux. Le territoire n'est alors plus appréhendé en termes de développement (diversement répertorié précédemment) mais à partir du ressenti et du vécu des habitants, sur le plan individuel et collectif à travers les sentiments de reconnaissance (et non-reconnaissance), d'exclusion, d'oubli, facteurs d'angoisse sur l'avenir de leur profession, par conséquent sur la redéfinition de leur existence. Ces ressentis et vécus sont parfois de l'ordre de l'indicible, d'autres fois très clairement exprimés, et ce, de différentes manières.

« Pour moi, – explique Frank – le pouvoir public ne met finalement pas la main dans cette histoire (...) on donne des aides, mais on ne réfléchit pas (...) La formation agricole n'est pas adaptée : Les gars, ils vont au lycée agricole pour faire de l'élevage, c'est pas 35h...Pour moi c'est pas une aide ! C'est détruire la personne...Et ça je peux le dire haut et fort » !

Pour Pierre-Antoine, « l'élevage tiendra tant qu'il y aura des aides ». Il fait part de son inquiétude par rapport aux projets touristiques en cours sur la Plaine des Cafres. Il voit d'un mauvais œil la montée du parc d'attractions sur leur trajet quotidien les reliant à leur exploitation : « j'espère qu'ils vont nous demander notre avis quand même ! On ne pourra pas empêcher, mais il faudra trouver une autre solution pour les éleveurs ! Il y a possibilité de faire une route juste à côté, là. Parce que l'un ne mange pas avec l'autre ».

Selon Anne-Marie, la solidarité est une condition pour assurer le bon avenir de l'élevage. Or, elle a le sentiment que les professionnels s'individualisent dans leur pratique pendant que les liens avec les pouvoirs publics s'étiolent : « il manque des explications avec les autorités ». En parallèle elle trouve que l'opinion publique a modifié son regard sur l'élevage : « Lontan, l'élevage était considéré comme un métier sale...Aujourd'hui, lé mieux considéré ».

Jérôme, lui est pessimiste sur l'avenir de l'élevage (laitier notamment). Il se ré-installe d'ailleurs en allaitant. Pour lui, le fonctionnement du monde agricole dans sa globalité est compliqué : « il se fait à vue d'œil et à vue de nez, jamais au profit d'un système, du développement et de l'aménagement du territoire ». Il a le sentiment de vivre une période d'incertitude au niveau de l'élevage : « plus aucun homme politique ne croit en l'agriculture ».

⁶⁵ Chaudenson Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, T.I et II, Librairie Honoré Champion, Paris, 1249p.

Enfin, Michael perçoit l'avenir de l'élevage dans une complémentarité avec d'autres domaines d'activité. Il regrette de s'être lancé dans l'élevage laitier à une période, il a été à la chasse aux subventions jusqu'à l'arrêt de son activité. Aujourd'hui, de son point de vue, il est possible de construire un autre modèle à partir de l'existant, en y amenant une connaissance supplémentaire et en orientant les formations sur d'autres techniques.

Les trajectoires familiales, résidentielles, professionnelles, l'histoire de l'installation agricole, les caractéristiques de l'exploitation, le métier d'éleveur en lui-même avec ses difficultés et ses moments de réussite, les questions de transmission mais aussi les engagements/loisirs en dehors de l'exploitation avec l'inscription dans l'environnement entourant sont autant de thématiques qui se sont structurées dans les échanges et ont été abordées dans notre grille d'entretien⁶⁶.

Mes entretiens ont tous été enregistrés, après assentiment de la personne, avec prises de notes et retranscrits intégralement. Le besoin exprimé a souvent été celui de préciser la vocation de l'étude en cours et l'objet de l'entretien. Finalement, d'un exercice qui aurait pu être perçu par mes interlocuteurs comme fastidieux, les rencontres se sont transformées d'elles-mêmes en échanges souvent prolongés, permettant pour certains une libération de la parole qu'ils savaient retranscrite, débouchant sur des temps « informels ». En moyenne, dans le cadre de cette enquête sur la Grande ferme, un entretien dure entre 1h30 et 4h. Une prise de notes systématique en direct ou après, a complété les échanges.

Le processus de retranscription, inhérent à l'analyse du contenu permet de maintenir la proximité avec les paroles recueillies et incite à considérer le témoignage dans son exhaustivité et non en l'émiettant. J'ai intentionnellement fait le choix de parsemer mon texte d'extraits d'entretiens, d'expressions récoltées et d'observations. L'intention n'est pas hasardeuse puisque chaque extrait a sa fonction d'interprétation et prend tout son sens dans le travail empirique. Rappelons néanmoins que les extraits cités sont inévitablement passés par le filtre de ma propre subjectivité. Les éléments choisis, bien que resitués dans le contexte dans lequel l'échange s'est effectué dépendent de la fonction attribuée par le chercheur dans son argumentation.

Les paroles, aux variations chantantes se sont figées dans l'exercice de l'écriture.

Les pérégrinations qui construisent l'expression orale, les hésitations, les égarements, les digressions, ont été lissées.

Mais j'ai voulu que mes interventions soient réduites pour que cette transcription entre l'oral et l'écrit varie le moins possible.

Concernant la langue créole, une question fondamentale s'est posée là aussi sur la manière de l'écrire. La perspective du passage de l'oral à l'écrit n'a pas été laissée au hasard. La question a été plutôt de me demander et de comprendre pourquoi l'écrire ? D'autant plus que j'avais le

⁶⁶ La trame constituée est en annexe.

sentiment que dans la plupart des entretiens, le créole employé était en quelque sorte « simplifié », dans la mesure où étant métropolitaine, comme je l'expliquais précédemment, mes interlocuteurs faisaient un effort pour se faire comprendre. Il est arrivé que certains en viennent à s'excuser de me parler créole !

Une femme, à qui j'ai expliqué qu'il m'était parfois difficile d'entamer une conversation en créole si on ne m'y invitait pas, me répond :

« Mais comme nous avec le français...Mi ose pas trop *koz* français, mi préfère *koz kréol* ! »

Préférence du français ou du créole dans l'entretien, quoi qu'il en soit, le sujet de la langue était abordé à chaque entretien, au détour d'un échange.

Par conséquent, j'ai fait le choix de laisser toute sa place dans cette thèse à la langue créole, tout comme je lui ai laissé toute sa place lors de mes rencontres avec les habitants. L'enjeu a donc été de maintenir les formulations telles qu'elles étaient, avec un mélange de français, créole, un créole simplifié avec des termes exclusivement *kréol* écrits à l'aide du dictionnaire d'Alain Armand (2014) en respectant le code graphique qu'il propose, et en intégrant le plus possible les variantes issues des Hauts de l'île.

3.1.2- Dispositifs empiriques et terrains pluriels

Aucun éleveur, ni même d'autres acteurs n'a vu d'inconvénient dans le procédé de « récolte des données » décrit ci-dessus. De plus, les prénoms des personnes ont tous été changés afin de préserver leur anonymat. Les patronymes ont été remplacés par l'initiale.

Enquêter à partir de lieux de vie et ce, encore plus dans le milieu agricole et dans un contexte insulaire signifie enquêter dans des milieux dotés d'une forte interconnaissance. Sur le terrain, de nombreux interlocuteurs répondaient, lorsque je leur assurais l'anonymat des paroles récoltées, qu'ils avaient coutume d'endosser leurs propos avec transparence. Évidemment, cet engagement ne peut à lui seul éteindre tout litige lié à la confidentialité, c'est pourquoi le processus d'anonymisation a eu son importance dans la rédaction de cette thèse.

J'ai choisi par contre de ne pas modifier les noms des endroits traversés. Ceux-ci revêtent une importance empirique pour l'analyse, j'ai donc opté de les garder dans le manuscrit.

Ce choix assumé constitue assurément un biais dans la mesure où ils délivreront sans doute des indices susceptibles d'identifier les auteurs d'éléments confiés dans le strict cadre de l'entretien ou de l'observation. Le non-dit⁶⁷, tant répandu et considéré comme moyen de défense ainsi que de protection au quotidien, prend le risque de l'aveu à l'écrit. Le chercheur lui-même peut à son insu, devenir le « rapporteur » de sujets sensibles. Cet état de fait a été une réelle source d'interrogation et de rigueur de ma part. J'ai du mieux possible pour respecter cet engagement d'anonymat effectué auprès des personnes qui m'ont témoigné leur confiance tout en étant

⁶⁷ Cyrulnik Boris (2010) *Mourir de dire : la honte*, Paris, Odile Jacob.

convaincue qu'il me serait difficile, surtout, encore une fois dans un contexte insulaire, d'enlever toute trace d'identification des différentes personnes enquêtées.

Mon travail repose sur une méthode qualitative, regroupant plusieurs outils. Le premier procédé méthodologique dont je fais part, correspond à un mode de collecte formelle, à une entrée en contact avec les habitants par le biais d'une demande précise, sans pour autant mettre en avant aucune institution ni entité. J'ai en effet décidé dès le départ de me démarquer de l'ensemble des études qui sont menées sur le terrain (Grande ferme-Plaine des Cafres), en particulier par le Cirad, mais aussi par d'autres structures en me présentant comme une étudiante désireuse de connaître l'Histoire des habitants et l'évolution de la Grande ferme. La prise de contact se faisait soit par téléphone soit en direct en passant devant les exploitations ou le plus souvent, devant le domicile de la personne. La plupart du temps, ce sont les femmes des éleveurs qui assuraient « l'accueil » téléphonique ou physique de la première prise de contact. Que ce soit par leur position de « filtre » ou de mise en lien, je me suis rendu compte grâce à cette démarche, du rôle central de la femme dans la gestion de l'exploitation familiale et du foyer.

J'ai essuyé très peu de refus d'entretien. La réponse par l'affirmative est quasiment systématique, quitte pour certains à annuler ou reporter tacitement le rendez-vous (cela m'est arrivé une fois avec un éleveur qui a repoussé notre rencontre une dizaine de reprises, jusqu'à ce que j'abandonne définitivement). J'ai alors pris conscience de la difficulté des habitants à formuler un refus, à dire non et de leur habitude d'accepter une situation d'échanges parfois à contrecœur. Ce détail a toute son importance dans l'analyse de mes résultats. Le manque de temps est souvent évoqué de prime abord, particulièrement lorsque les éleveurs rencontrés travaillent sur des parcelles éparpillées. De même, il a fallu m'adapter aux cycles des ensilages : lorsque ceux-ci sont en cours, ils deviennent une priorité pour les éleveurs afin de stocker du fourrage de qualité. C'est pourquoi, l'imprégnation à une temporalité autre, l'acceptation du temps long et l'adaptation aux aléas climatiques sont essentielles pour mener à bien un travail d'enquête, particulièrement dans le secteur agricole.

La rencontre avec le couple d'éleveurs (parfois avec les enfants et/ou associés) a été la situation d'entretien la plus fréquente.

La direction prise dans le cadre de mes entretiens a évolué au fur et à mesure de ma connaissance et de mon imprégnation du terrain. Elle s'est aussi et surtout diversifiée en faisant appel à mes intuitions, à mes sens et à l'exploration des modalités des relations sociales, des représentations et des pratiques de l'espace ainsi qu'aux recommandations exprimées. Je dirais que mon inscription locale s'est faite de manière beaucoup plus spontanée mais pas totalement hasardeuse, car j'ai eu très rapidement le souci de suivre les réseaux sociaux et familiaux des personnes enquêtées.

Au départ, je suivais les contacts répertoriés dans la liste des adhérents (éleveurs laitiers et allaitants) ARP datant de 2016, que j'avais élagués avec l'aide du directeur de l'association qui a pris le temps d'identifier les éleveurs de la Grande ferme et des autres localités. Méthodiquement, j'ai suivi les contacts de cette liste et les premières indications de mes

informateurs de l'ARP, de la Sicalait et du Cirad en me tournant vers tel ou tel éleveur en particulier jugé performant dans sa pratique, fin connaisseur de sa technique, grand bavard ou ancien acteur engagé des filières. Je me suis tournée aussi volontairement au départ vers d'anciens éleveurs afin de collecter une mémoire vivante et des éléments concrets historiques sur la mise en place de l'élevage à la Réunion.

De ces différentes stratégies croisées, il émerge un biais que j'estime pourtant avoir été indispensable au démarrage de mon enquête : les premiers éleveurs rencontrés sont des personnes qui ont été et sont encore aujourd'hui très ancrées territorialement et professionnellement. Ce sont des agriculteurs engagés, militants et intégrés pleinement à leur filière de rattachement. Ce sont aussi les éleveurs que tout le monde rencontre, à qui on fait appel pour tel reportage à la télévision ou pour être porte-parole d'une filière lors de rassemblements festifs.

Les échanges exploratoires m'ont aussi mené vers deux anciens éleveurs laitiers ayant dû stopper leur activité respective à la fin des années 90 / début des années 2000. Ces derniers ne sont pas issus de la localité de la Grande ferme : l'un est installé aujourd'hui à Petite île et l'autre est sur Saint Joseph, aujourd'hui géographe au GCEIP (Groupement pour la conservation de l'environnement et l'insertion professionnelle) sur le Tampon. Enfin, un dernier entretien a été effectué sous recommandation et accompagnement de l'AD2R auprès d'un ancien membre de famille d'éleveurs s'étant lui lancé dans l'accueil touristique sur la Grande ferme. Là aussi il s'agit de quelqu'un de très impliqué dans la vie politique locale. Responsable de gîtes, il est aussi conseiller municipal à la ville du Tampon et il est intégré au réseau accueil paysans.

Au sein de cette variété d'entretiens exploratoires, plusieurs thématiques communes se sont recoupées en fonction des difficultés et des réussites engagées dans ces itinéraires professionnels. Celles-ci ont été éclairantes et primordiales pour l'élaboration et l'approfondissement de ma grille d'entretien. Les récits sur les mutations agricoles, décrivant le passage d'un élevage rodéo extensif à un élevage parcellisé, intensif, sont développés à chaque échange. La passion et l'amour du métier en résultant sont toujours décrits comme étant le pendant, et le gage de poursuite du métier malgré les difficultés rencontrées. Celles-ci sont d'ordre climatique, mais surtout administratif, sanitaire et environnemental. L'un des anciens éleveurs s'exprime à ce sujet :

« Avant, il n'y avait pas tous ces contrôles, pourvu que le lait était blanc ».

La lourdeur administrative est à chaque fois dénoncée comme un frein à l'installation des jeunes. Les difficultés rencontrées dans le domaine laitier et la baisse inquiétante des effectifs dans la filière sont centrales, qu'elles aient été vécues directement ou indirectement. Elles sont mises en perspectives par rapport à la facilité commune d'avoir pu s'installer au moment du PAH. Démarrage marqué par le rôle des aides européennes et des subventions dans la structuration de l'activité. De ce fait, l'inquiétude quant à l'avenir de l'élevage réunionnais est sans cesse au cœur des témoignages. La période actuelle est décrite comme « incertaine » et l'est d'autant plus que les professionnels ont le sentiment « que plus aucun homme politique ne croit en l'agriculture » dans un contexte d'évolutions jugées trop rapides. Le manque

d'accompagnement technique directement sur les parcelles est aussi mis en avant, contrebalancé par les nouvelles compétences acquises par les professionnels de l'élevage. Ces derniers se reposent pour toutes ces raisons sur l'esprit familial, quasiment clanique de la Grande ferme à travers des liens de solidarité et d'entraide tacites.

Progressivement, je me suis détachée des recommandations. M'intéresser à ces éleveurs « exemplaires », portés aussi par leurs pairs, dont la pleine reconnaissance est de correspondre aux attentes des dirigeants agricoles mais surtout de remplir un travail laborieux depuis des années, a été une réelle porte d'entrée pour comprendre les dynamiques professionnelles sur la localité. Pourtant, j'ai choisi de me tourner le plus possible vers les éleveurs « ordinaires », vers ceux qui m'étaient décrits comme « peu bavard », ou « timides », vers ceux dont on ne me parlait pas. J'ai donc poursuivi ce mode de collecte formelle en multipliant les entretiens sur la zone de la Plaine des Cafres en me guidant des réseaux et des liens (familiaux et sociaux) établis dans le cadre de mes échanges avec les éleveurs. Très concrètement si l'un d'entre eux me mentionnait son frère éleveur à Piton Bleu ou ses parents installés sur la Grande ferme, je décidai de suivre ces contacts successifs pour plusieurs raisons : pour d'une part matérialiser les liens sociaux existants dans la localité mais aussi ailleurs – ce qui m'a amené à me délocaliser précisément de la Grande ferme – et pour retracer d'autre part les liens de parenté précédemment démontrés comme structurants de dynamiques foncières. En résumé, ce procédé m'a permis d'élargir mon regard à la seule exploitation pour situer l'éleveur dans son environnement social, familial et territorial.

Là encore le chercheur et les personnes observées sont explicitement en contact dans le but de la recherche, mais cette fois par recommandations « endogènes ».

Une collecte informelle s'est mise en place au cours de mes excursions de terrain : elle correspond aux données consignées au gré des échanges, des observations dans les quartiers, dans les lieux de vie et du quotidien, au domicile des habitants ou sur les exploitations ; ce sont des informations sourcées, contextualisées au fil des rencontres, de mes déplacements ou de mes longues attentes. Elles prennent la forme de photographies, de schémas, de croquis ou d'extraits de carnet de terrain, resitués dans cette thèse au service d'une production de la connaissance. Faire formuler les mutations vécues sur un territoire est une chose ; observer les déplacements physiques des individus, les interactions qui en résultent en est une autre ; il est essentiel de prendre le temps de regarder, de vivre et de ressentir ce territoire, au même rythme que les habitants qui le composent. Il nous semble éclairant d'observer les éleveurs s'activer à la traite aux mêmes heures quotidiennement par exemple, ou de nous rendre compte que le mercredi semble être pour beaucoup de professionnels du tourisme jour de livraison des produits frais plutôt que de faire passer un questionnaire pour procéder à des statistiques des déplacements ou pour décrire les pratiques types d'une journée habituelle. Il semble enrichissant de remarquer que tous les jours, ce retraité, ancien éleveur entretient consciencieusement son jardin ou que cette femme va déposer et chercher son enfant à l'école en bas de la rue avant de rejoindre son mari sur l'exploitation. Il est initiant, durant un échange prolongé chez une personne de faire partie intégrante de fragments quotidiens qui continuent de s'égrener çà et là. Entendre l'aide-ménagère s'activer derrière, entre la vaisselle et la

préparation du repas en la soupçonnant amusément de dresser une oreille attentive à ce qui est en train de se dire, être présente à l'arrivée des petits-enfants après l'école et assister aux échanges inter-générationnels autour d'un goûter, se sentir observée par les regards interrogateurs d'une mère d'éleveur au cours d'une grande discussion avec son fils durant laquelle celui-ci me brandit l'ancien fanion « guide et porteur du volcan » de son père défunt. Être l'interlocutrice principale de récits engageants, racontés sourdement, faisant la part belle aux croyances ancestrales, à des cérémonies de transe accueillant les esprits des défunts esclaves, à la religion et aux liens entre les vivants et les morts, est puissamment instructif quant à l'importance donnée à la part spirituelle d'une société. J'ai l'impression d'accéder à l'implicite et à l'intime en partageant des repas au domicile des gens, les mêmes lieux de rencontres, de déjeuner que les habitants en me postant à un snack ou un autre au bord de la route du volcan.



Parallèlement, j'ai animé un cours d'étude du territoire auprès d'un groupe d'élèves de BTS en production animale du lycée de Saint Joseph qui a rempli la mission d'effectuer des entretiens avec quelques éleveurs de la zone, dans le but de comprendre leurs liens avec le territoire et les différents acteurs professionnels évoluant sur la localité. Leurs propos rapportés seront retranscrits tels quels dans cette thèse. Cette expérience a été intéressante de part et d'autre malgré le fait qu'elle ait comporté de nombreuses limites : elle a permis la rencontre de jeunes, issus d'autres zones géographiques avec des professionnels auxquels ils se réfèrent pour l'aménagement de leurs projets futurs. Les étudiants ont pu déconstruire une majorité de leurs préjugés en rencontrant des agents du Parc national et de la mairie. Et pour les éleveurs, l'opportunité était donc de témoigner sur leurs pratiques et sur leurs liens avec les autres acteurs du territoire, à des plus jeunes « parlant le même langage ». Sept éleveurs ont été rencontrés dans ce cadre, sur l'ensemble de la Plaine des Cafres. Les étudiants, accompagnés de leurs formateurs ont essuyé de nombreux refus, d'autant plus qu'ils étaient affectés dans le même temps sur une autre étude encadrée par le Cirad sur la thématique du fourrage.

Ce choix méthodologique ne fournit pas d'éléments quantifiables, chiffrables ; il a l'avantage de fournir une information du quotidien vivante. La question est souvent posée : nous ne recherchons pas à travers ce dispositif empirique une représentativité des discours, mais plutôt à comprendre la manière dont se construit un territoire, par l'écoute et l'observation de ses usagers. Comme l'exprime Zoé Vaillant, « chaque personne est certes le locuteur de son propre point de vue biographique mais aussi le produit d'un milieu. C'est le point de vue du sujet mis en perspective avec celui des autres qui ici est intéressant : aucun souci de vérification ou de certification par des chiffres ne s'impose puisqu'il s'agit de rendre compte des univers de vie ». (2008, p.6). La part de subjectivité indissociable des méthodes qualitatives ne peut être niée, pourtant elle peut être une réelle vertu dans la mesure où le chercheur est sans cesse pris dans un effort d'auto-réflexivité et de rigueur de présentation des données. « L'anthropologie est une science empirique⁶⁸ » et cette vigilance empirique engage l'interprétation dans des exigences réalistes.

« Les connaissances ainsi produites ne sont rien d'autre que des *approximations plausibles*, c'est-à-dire des représentations savantes qui ont pour ambition de rendre approximativement et plausiblement compte des réalités de référence. Elles ne

⁶⁸ Olivier de Sardan Jean-Pierre (2004) « La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique ». In : Espaces Temps, 84-86. *L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales*. pp. 38-50

prétendent pas énoncer de lois, et elles ne s'embarrassent guère, le plus souvent, de statistiques détaillées ou de pourcentages précis (...). On a affaire, avec l'enquête de terrain propre à l'anthropologie ou à la sociologie qualitative, à un entrelacs complexe d'ordres de grandeur, de tendances, de descriptions illustratives, de cas significatifs, de représentations "indigènes", d'hypothèses souples, d'interprétations prudentes, de théories locales, de généralisations plus ou moins assurées, le tout pris dans de constantes variations d'échelle et de perspective. Avec cette mosaïque quelque peu hétéroclite de données commentées et interprétées, nous sommes bien dans de l'a peu près. Mais cet à peu près n'a rien (ne devrait rien avoir) d'un n'importe quoi » (*Ibid.*, p.40).

Les promenades, les marches sans but précis au cœur de la Grande ferme ou entre les pâturages, les passages réguliers à des endroits particuliers aux mêmes horaires ou en variant les moments sont alors des clés de lecture des modes d'occupation de l'espace. Ces allées et venues ont pu susciter des interrogations, des réactions de la part des habitants. Des personnes étonnées de me voir arpenter les rues sans voiture ; d'autres inquiètes de me croiser seule sur les sentiers de randonnée ; certaines encore se demandant la raison « réelle » de mon intérêt porté sur la Grande ferme. Le quotidien était une immersion, sans avoir besoin de le prouver, à l'interface des usages du territoire. Cette immersion s'est aussi matérialisée en tant que tel lors de deux séjours de respectivement deux semaines à Piton Hyacinthe et à Bois court. Par opportunité mais aussi en faisant le choix de ne pas m'insérer dans des familles de la Grande ferme afin de ne pas être identifiée en fonction d'un groupe domestique et de maintenir toute neutralité à l'égard de potentiels conflits ou arrangements fonciers, j'ai décidé d'habiter quelque temps à proximité, sur la Plaine des Cafres. Le premier séjour s'est déroulé dans le lot familial de maraîchers et d'éleveurs bovins ; j'y louais un chalet individuel me permettant entre autres de me rendre facilement à la foire agricole de Miel Vert battant son plein la semaine complète. Surtout, les échanges et les moments partagés avec la famille se sont multipliés.

Le second séjour s'est effectué dans un logement situé à l'arrière d'une propriété d'une femme – veuve – installée depuis des années sur l'île et louant une annexe de sa résidence à titre informel. L'enjeu principal était alors de me situer le plus proche possible de la Grande ferme dans le but d'approfondir mes observations. Enfin, un autre temps fort que je juge utile d'introduire dès maintenant comme un élément d'immersion est une journée qui s'est déroulée exclusivement avec une famille d'éleveurs, dans le fond de la Rivière de l'est, sur leur exploitation pour une remontée de broutards à leur bâtiment d'engraissement sur la Plaine des Cafres. C'est la première fois que des personnes extérieures descendaient sur site pour traiter, regrouper et participer à la remontée du troupeau avec la famille. Plusieurs études ont été effectuées sur cette exploitation peu ordinaire, mais sans faire le trajet jusqu'à la Plaine des Cafres. Nous reviendrons sur cet épisode marquant dans notre analyse.

Au travail d'observations et d'entretiens effectués sur la Grande ferme auprès des éleveurs (bovins lait – allaitants et ovins) et des habitants (membres de familles qui n'exercent pas forcément le métier d'éleveur), s'ajoutent un terrain à part entière en interaction avec le

premier, qui a été celui que j'appelle *l'approche institutionnelle*. L'un n'a pas été effectué avant l'autre, sachant que j'ai mené les deux aspects de front puisque chacun se nourrissait de l'autre.

En effet, j'ai approfondi mes échanges avec les acteurs économiques et politiques locaux en constatant que certaines structures revenaient fréquemment dans le discours des éleveurs. Sicalait – Sica Révia – Sica Ovicap (coopérative ovine et caprine), ARP (Association réunionnaise de pastoralisme), chambre d'agriculture, GDS (groupement de défense sanitaire), Cirad (Coopération internationale de recherche agronomique pour le développement), mairie du Tampon, département, région, URCOOPA (Union des coopératives agricoles), FRCA (Fédération régionale coopératives agricoles,), syndicats et organisations professionnelles agricoles (Jeunes agriculteurs, fédération régionale des syndicats agricoles, Confédération générale des planteurs et éleveurs de la Réunion), interprofession-Arribev (Association réunionnaise interprofessionnelle pour le bétail et les viandes), Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), ONF (Organisme national des forêts) et Parc national sont autant de structures mentionnées par les éleveurs, intervenant dans le secteur. Pour les premières, elles sont assimilées à une même configuration d'acteurs travaillant pour le milieu agricole, en lien avec les éleveurs. Elles représentent les différents éléments des filières de productions animales. La Safer est mentionnée pour le rôle qu'elle tient au niveau du foncier et l'ONF est surtout remémoré lorsque nous plongeons dans l'Histoire des grands troupeaux avant les années 80. Le Parc national fait l'objet de nombreuses représentations, de spéculations. Mais au-delà de l'abstraction, il est aussi décrit par ceux qui sont en rapport avec lui du fait de la situation de leur exploitation, avec plusieurs ambivalences : un acteur fort mais qu'on ne voit pas, ou un acteur contraignant mais vecteur de liens.

Ce premier éleveur du Nez de Bœuf, sur les pentes du volcan, en limite du Parc national évoque par exemple des relations avec le parc situées dans un cadre professionnel visant le même objectif : lutter contre les friches, les espèces envahissantes en se reposant sur l'existant (petit tamarin des Hauts) et le rôle des prairies (dans la reconquête de territoires en friches) :

« Pour l'abri anti-cyclone, après nous la fait avec un p'tit cahier des charges, un p'tit crépis gris autour, mais enfin on l'a fait, et maintenant même le Parc national quand ils veulent faire des trucs dans un autre coin, ils viennent voir l'étable, faire des photos, prendre exemple sur les nôtres. Là on a quatre personnes qui l'étaient venues avec le Parc national même pour voir comment on a travaillé avec le p'tit tamarin, aujourd'hui c'est joli c'est vert, c'est propre (...) en tout cas au Nez de Bœuf on n'est ni emmerdé par l'ONF ni par le Parc national ni personne. Et aujourd'hui, on est pris en exemple, notamment là ils vont essayer de monter un projet là, le projet Ecotone⁶⁹, je ne sais pas si vous en avez entendu parler ? (...) ils ont pris aussi exemple sur nos parcelles pour dire, c'est possible d'enlever la friche, mais pas les arbres etc, les animaux peuvent pâturer ».

Pour cet autre éleveur qui reconnaît le rôle de préservation du Parc national, celui-ci n'a pas à se placer en « donneur de leçon » vis-à-vis des relations que les réunionnais entretiennent avec leur environnement. Si lui n'est pas impacté au niveau de son exploitation, il évoque *la chasse*

⁶⁹ Le projet Ecotone est un projet d'agroforesterie, de lutte contre les espèces envahissantes, créé en partenariat entre le Parc national, la Sedael (ferme de la Sica Révia : Société d'étude de développement et d'amélioration de l'élevage Océan Indien), le GCEIP (pour la protection des espaces naturels sensibles) et l'Université de la Réunion (Géographie).

aux zandettes, des larves de papillons, contrôlée voire interdite en cœur de parc qui fait partie des traditions des habitants des Hauts :

« Il faut préserver aussi hein, mais après quelqu'un il sort de là-bas, il va pas montrer un bois que nous a été toujours dans la forêt, nous on connaît les bois, il va pas nous dire, non va pas chercher des zandettes (chenilles), ceci cela... Normalement, c'est moi qui devrait montrer à li c'est pas lui qui dois montrer à nous... »

Ici, le Parc national est considéré comme une autorité peu légitime difficilement acceptée.

Enfin, un autre couple d'éleveurs relate des relations plutôt conflictuelles avec le parc dues à des réglementations mises en place en son cœur, où se situe leur exploitation. Ils précisent pourtant qu'ils ne voient plus les agents du parc, et ironiquement, encore moins quand la période de chasse bat son plein (ces derniers rencontrent de grands problèmes de chiens errants à ces moments de l'année). De plus, comme souvent dans les échanges, les liens entre éleveurs et Parc national sont comparés aux liens historiques entre éleveurs et ONF.

« Le Parc national, on le voit pas souvent... Les gens du parc on voit à zot quand c'est pas la période de chasse !

Oui mais... la dernière fois que moi j'ai croisé un agent du Parc, enfin quelqu'un qui peut verbaliser des gens du moins, ça fait bientôt un an.

Dans ... quand le Parc lé arrivé, ils voulaient plus que chacun lé son couloir. Alors il a fallu bataill ' pour faire un couloir de contention... Mi il me fallait un couloir « transportable » !

Lé un petit peu compliqué le Parc hein !»

Ces premières observations ont permis d'aller plus encore vers l'objet de notre recherche en déterminant les liens, les relations au sein du « milieu agricole » (intégrant les éleveurs et comprenant les acteurs économiques, techniques et politiques ainsi que les représentants d'organisations professionnelles agricoles) ainsi que les liens entre ce milieu agricole et les autres structures de « développement » ou « d'aménagement » (Parc national, représentants de la société civile dans les associations, animateurs territoriaux de l'AD2R...)

La plupart des professionnels du milieu agricole constituent aujourd'hui une forme d'élite et ont construit leur carrière, après avoir fait des études en métropole, de retour sur l'île de la Réunion, au moment du Plan d'aménagement des Hauts, dans les filières animales (ou agricoles en général). Les métropolitains, convoqués dans ce contexte de développement des Hauts sont fréquents aussi et continuent de porter des responsabilités dans les structures économiques. Ces personnes ont pour la plupart des liens familiaux et/ou de proximité avec l'agriculture. Certaines travaillaient dans le secteur en métropole avant de venir sur l'île de la Réunion. Souvent, partant d'un BTS agricole, elles ont effectué des formations d'ingénieur agronome, ou d'économiste rural et elles présentent globalement une unité sociologique importante de par leur origine sociale ou leur formation professionnelle. Bien sûr, des exceptions nuancent ce constat, mais cette homogénéité et ce microcosme dans lequel baignent les responsables dont il est question reflètent une vision de l'agriculture partagée qui repose sur un contexte de développement

émergeant dans les années 70-80. Celle-ci tend à défendre une conception dominante d'un modèle en filières (dirigé autour des notions de productivité, de spécialisation, de rentabilité) qui ne reflète pas complètement les aspirations différenciées que pourraient porter les éleveurs eux-mêmes. Le réseau agricole implanté est restreint et les mouvements des salariés comme des administrateurs montrent que ce sont les mêmes personnes qui se retrouvent aux postes à responsabilité d'une structure à l'autre. La vision partagée est donc véhiculée à travers les mobilités professionnelles des principaux intéressés.

Par exemple, Karl Techer, agriculteur, aujourd'hui encore administrateur à l'URCOOPA, était le président du groupe et celui-ci multipliait les casquettes puisqu'il était aussi président de la FRCA, de la Coopérative des Avirons, en étant administrateur du Crédit Agricole et de la Safer (cf. Ho Hai Qyang, 2011).

Les organisations professionnelles agricoles réunionnaises sont récentes si l'on compare leur contexte de structuration avec celui de la métropole, mais celles-ci sont solidement implantées sur le territoire et pilotées encore aujourd'hui par de nombreux responsables précurseurs affectés à différents postes.

La commune du Tampon, pilotée par André Thien Ah Koon est souvent abordée dans les entretiens. La position du maire, premier soutien du développement agricole au moment de la mise en place des coopératives est peu comprise par les éleveurs du fait qu'il se tourne aujourd'hui très largement vers le domaine touristique. Il est intéressant d'observer par ailleurs que le chargé de mission qui pilote le développement du territoire de la Plaine des Cafres sur la municipalité est un ancien animateur de l'APR (Association de promotion du monde rural), qui dans les années 80 était affecté sur le secteur de la Grande ferme pour accompagner les éleveurs et les agriculteurs dans leur formation. Les agents de l'ancien APR se retrouvent eux aussi dispersés et toujours en lien dans le *milieu du développement du territoire*, que ce soit dans des structures comme le Parc national, dans les collectivités territoriales, au secrétariat général des Hauts, ou dans les Groupes d'action locaux. Les compétences et l'expertise sont toujours présentes, seulement, elles se redéplient et la méthode d'animation est diluée.

L'AD2R est très peu citée dans les entretiens effectués avec les éleveurs. Ceux-ci se souviennent d'elle sous le nom de l'APR et avouent ne pas savoir si la structure avait pu se remettre sur pied après les difficultés économiques qu'elle avait rencontrées. Alors que dans le cadre du PAH tous ces acteurs travaillaient ensemble, avec et pour les agriculteurs locaux, on observe actuellement, dès les premiers entretiens une scission entre les milieux professionnels, qui pourtant, investissent encore le territoire.

Les objectifs de notre démarche dans ce deuxième pan méthodologique étaient de plusieurs ordres : de pouvoir lier la gouvernance à ce que je pouvais observer sur le terrain, en d'autres termes, lier la gouvernance à la réalité vécue des habitants. La finalité étant de

comprendre les mutations des Hauts de l'île du point de vue des pratiques, dans leur articulation avec une nouvelle gouvernance récente.

De nouveau, un mode de collecte formelle s'est esquissé au fur et à mesure des prises de contact avec des entretiens de type semi-directif. Et en parallèle, des moments beaucoup plus informels se sont succédé en suivant des invitations à des événements organisés tels que des séminaires d'entreprises, des rencontres dans le cadre de « réseau rural », ou de « l'université rurale de l'océan indien », des débats publics, des inaugurations, des temps de promotions. L'ensemble de ces événements sera décliné dans notre argumentation. La combinaison de ces temps formels d'échanges cadrés avec mes interlocuteurs et ces temps plus informels où je les voyais « en action » m'ont permis d'enrichir ma réflexion sur les notions de gouvernance, de réseaux et d'appréciation de « la ruralité » comme marqueur d'identification singulier de territoires. Les enjeux étant de comprendre les perceptions qu'ont les acteurs de la Plaine des Cafres et la place que prend l'élevage dans les stratégies d'aménagement du territoire, d'analyser les logiques politiques, institutionnelles portées par les instances régionales avec leurs cadres englobants (nationaux et européens), saisir à qui sont destinés les moyens du développement et observer quelles sont les synergies entre les initiatives dédiées à la protection de l'environnement, aux activités agricoles, au tourisme et au développement de nouveaux services.

L'intérêt pour les actualités dans la presse locale (papier et internet) a été important aussi car le phénomène médiatique est exacerbé sur l'île de la Réunion. La communication est très facilement médiatisée, la société civile profite d'un large spectre de moyens d'expressions (articles de journaux, radio *freedom*, commentaires internet...) De ce fait, d'une part, les articles informationnels sont des outils identifiés pour suivre les évolutions politique et économique de la région ainsi que du secteur ; d'autre part, les prises de positions ou les joutes verbales interposées sont les reflets des débats qui ont lieu au sein des différents milieux professionnels dans lesquels nous évoluons. Les articles de presse ont eu une place centrale aussi, car beaucoup ont impacté directement la profession d'éleveur : c'est par la presse que certains ont été avertis de projets touristiques de grandes envergures empiétant éventuellement sur leurs terrains agricoles ; les articles frappants et récurrents sur la leucose bovine installaient un véritable climat de tensions, de suspicions et d'angoisses ; enfin, régulièrement, les éleveurs rencontrés voyaient dans les pages des quotidiens des articles sur leurs collègues dont les troupeaux avaient pu être attaqués par les chiens sauvages. Ces événements médiatiques « marquants » à l'échelle micro locale pouvaient occuper une place importante dans les entretiens et étaient donc éclairants pour notre analyse. Selon Jacky Simonin « la médiatisation de la vie sociale réunionnaise signe son entrée dans une nouvelle ère (...) Les événements médiatiques marquants font partie de la mémoire collective réunionnaise (...) Et c'est en s'arrêtant sur chacun d'eux, dans l'ordre historique de leur survenue qu'une petite histoire sociale de la Réunion (...) se laisse percevoir »⁷⁰. Nous pouvons ajouter, qu'intégré à l'histoire sociale, c'est aussi un pan de la société qui se révèle dans les médias à travers ses interactions et ses rapports de « domination ». Les mobilisations sociales qui accompagnent certains événements médiatiques les rendent marquants selon Jacky Simonin. Or, la colère et

⁷⁰ Simonin Jacky, chapitre X (2010) « Communications médiatisées et mobilités réunionnaises », In Eliane Wolff et Michel Watin, *La Réunion, une société en mutation*, Univers créoles 7, éditions economica, p.214-215.

l'impuissance des éleveurs rencontrés, frappés par les différents articles de presse que nous avons évoqués, était visibles dans l'invisible, dans l'intime, dans la sphère domestique réduite. Pas de mouvement social, pas de manifestation ni de révolte collective. Seul un rassemblement⁷¹ avait été relayé le 5 avril 2018, celui ayant accueilli le préfet de la Réunion à la Plaine des Cafres pour la défense du *bœuf péi*.

De la même manière, partant du principe que les usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication aient des impacts « sur les univers de vie ainsi que sur les sociabilités familiales » (*Ibid.* p.226) je me suis attachée à observer les réseaux sociaux, les liens, les mobilités et les flux. Les sites de groupes manifestant clairement une opposition avec une certaine norme institutionnelle sont aussi révélateurs des revendications et des mécanismes de défense des habitants. S'il semble difficile d'hausser la voix, de se faire entendre et de confronter dans la vie quotidienne, ces groupes « virtuels » très élargis offrent un espace réel d'expression.

Nous avons décidé de mener les deux terrains (avec les éleveurs et avec les institutions) en parallèle en suivant là aussi les réseaux et les liens exprimés par les enquêtés. Il a été éclairant d'observer quelles institutions n'étaient pas mentionnées et de relever à l'inverse l'évocation de « groupes d'opposition » (aux filières, au Parc national par exemple) ou de professionnels (explicitement nommés ou implicitement spécifiés) ayant décidé de pratiquer l'agriculture/l'élevage autrement. Les syndicats agricoles par exemple, contrairement aux autres structures du milieu agricole, sont très peu mentionnés d'emblée, ils apparaissent dans l'échange lorsque j'aborde la thématique de l'engagement et de la reconnaissance de la profession. J'ai aussi décidé de dévoiler au même titre que les autres acteurs, l'existence des « exclus », des « minoritaires », des « groupes d'opposants », de « ceux qui se sont détournés », qui ne s'intègrent pas à la norme dominante portée par les stratégies de développement agricole. Certains, se font entendre (justement à travers les médias), d'autres préfèrent se taire. Les conflits en résultant parlent du développement des Hauts de l'île. Ils déconstruisent cette apparente homogénéité reconnue à la fois dans les discours véhiculés à l'intérieur des groupes d'éleveurs, et dans les discours produits sur lui, par les acteurs institutionnels et politiques ou les consommateurs. Les éleveurs sont un groupe hétérogène et de ce fait, chaque individu se confronte aux mutations actuelles de différentes manières en fonction de sa situation propre et de ses ressources. L'objectif est de comprendre en intégrant ces groupes minoritaires dans nos analyses comment leurs revendications sont considérées et mobilisées – ou non – dans les stratégies de développement des Hauts de l'île.

Enfin, un troisième terrain, également en lien avec les précédents est mobilisé dans mon travail, toujours avec le même ancrage géographique et historique. Dépasse le cadre agricole en y étant pourtant complètement intégré, de même qu'étant très accaparé par le cadre institutionnel, il a s'agit de m'intéresser au *milieu touristique*. En d'autres termes, l'objectif a été d'étudier les usages du territoire de la Plaine des Cafres par le secteur touristique, dans une perspective de développement, de diversification, d'enjeu au sein de conflits locaux aussi. Ce

⁷¹ <http://www.reunion.gouv.fr/le-prefet-rencontre-les-eleveurs-bovins-lait-et-a3748.html>

terrain a révélé de lui-même son importance en apparaissant régulièrement dans les premiers entretiens exploratoires sous différentes terminologies. Déjà, dès la première rencontre avec la direction de l'AD2R, la notion « d'agrotourisme » était apparue comme levier de développement pour les territoires : un agrotourisme pour la diversification des revenus et pour la diversification des territoires. L'agrotourisme permettrait la valorisation des productions agricoles pour les petites unités de surfaces. « L'écotourisme » est un autre terme usuellement emprunté par le Parc national, ledit étant en transversalité, au centre de ce secteur. En termes de territoires, celui-ci occupe 42% de l'île de la Réunion et est par conséquent un acteur incontournable dans le contexte touristique local. Depuis 2006, les Parcs nationaux ont pour vocation de protéger et de valoriser le patrimoine culturel et naturel. Sur l'île de la Réunion, le Parc nouvelle génération associe l'image « marketing » au créneau « nature », rendu d'autant plus lisible et crédible par la reconnaissance au patrimoine mondial de l'Unesco. Déjà, des conflits d'orientation logistiques traversent ces notions entre un tourisme « de nature » ou un tourisme « d'activités ». Le premier ferait la part belle à la préservation, à la « tradition » tandis que le deuxième appréhenderait une approche en termes de création d'emplois par un effet de densification. Sur la Plaine des Cafres, nous l'avons vu, la commune du Tampon actrice pour le développement de la zone, se rattacherait à la seconde tendance en essayant de capter deux catégories de touristes : une population locale (pratique d'un tourisme de week-end) et une clientèle internationale. Elle mise sur la création de projets de grande envergure, à des fins « expérientielles, et elle encourage les projets de diversifications tout en considérant que tourisme et agriculture sont deux domaines professionnels bien distincts.

Un des chargés de mission dédiés à cette question sur la commune explique :

« Le seul acteur de diversification, transformations sur Bourg-Murat, c'est Mme R. à la maison du fromage. C'est complètement marginal, et ce n'est pas à la hauteur de la Plaine des Cafres ».

Les premiers échanges et observations m'ont fait prendre conscience de la multiplicité des acteurs dans le domaine et des nombreuses attentes en matière de développement touristique sur le territoire. Le rôle de médiation et de conciliation de toutes ces attentes qui serait endossé par une structure semble faible, par conséquent les liens de collaborations peu structurés.

Le bourg (27^{ème} Km, ou Bourg-Murat) lui-même est physiquement déstructuré. Le visiteur ne peut s'y retrouver dans cet ensemble d'établissements de restauration, de gîtes disposés les uns à côté des autres le long de la route du volcan. L'office du tourisme y est peu visible, placée en contrebas des « grands kiosques » à l'entrée du village. Le sentiment est de traverser un espace qui ne paraît pas maîtrisé par les habitants eux-mêmes, rendant incohérente et illisible toute réalité touristique difficilement compréhensible et d'apparence cloisonnée. Même le panneau signifiant « Village créole » est délavé et indéchiffrable. L'impression d'une frontière qui se dresserait entre Bourg-Murat et les premières exploitations de la Grande ferme est frappante.

À partir de ces observations de terrain, des premiers échanges, et considérant que ce qui est présenté comme « le tourisme » est finalement multiforme, nos enquêtes se sont tournées vers différents profils. En complément des acteurs porteurs du développement touristique et des institutions pour replacer les pratiques dans un cadre de gouvernance, nous nous sommes dirigés

vers des professionnels ou des porteurs de projets à savoir, des « gîteurs » (responsables de gîtes), des restaurateurs, des gérants d'activités de loisirs (centres équestres par exemple) et des personnes porteuses de diversifications. Le rôle des « nouveaux venus » dans les mutations territoriales est interrogé. Les mouvements des touristes et des visiteurs sur la Plaine des Cafres ont été observés et ont montré l'emprunt quasiment systématique des axes principaux (Nationale 3 et route du volcan) Trois stages ont donc été mis en place pour appuyer cette partie de la thèse, dans une dimension qualitative entre Bourg-Murat et la Grande ferme principalement. Un des stages portait également sur le terrain de la Plaine des Palmistes.

La question transversale à ce terrain touristique à part entière, en lien avec les deux premiers, porte sur la place occupée par la mise en tourisme sur la Plaine des Cafres pour comprendre quels en sont les usages et quelles pourraient en être les évolutions.

À l'entrée homogène géographiquement de ce dispositif empirique répond toutefois une pluralité de situations, de parcours de vie et de discours Celle-ci est à l'origine de ce travail, l'objectif étant de saisir la diversité des trajectoires individuelles dans les Hauts du sud de l'île de la Réunion, dans leur articulation avec des cadres de gouvernance novateurs afin de comprendre la nouvelle dynamique de « développement » en œuvre à l'échelle de ce territoire. Si je fais état de « milieux » particulièrement professionnels ou thématiques (agricole, touristique, institutionnel) dans cette présentation de mes dispositifs empiriques, l'objectif est certes de rendre compte de point de ruptures, de rapports de force entre des rationalités différentes, mais l'enjeu est surtout de mettre en évidence les continuités, et les configurations que des individus issus de milieux différents seraient susceptibles de partager.

L'un des apports importants de cette recherche réalisée entre janvier 2016 et janvier 2019 réside dans son contexte empirique multiple, permettant d'aborder les situations, les événements et les interactions étudiés à partir de différentes perspectives et de les combiner de manière à considérer les interdépendances entre les actions quotidiennes des acteurs et les institutions qui sont amenées à encadrer ces actions. L'ambition est d'imbriquer l'observation des réalités microlocales avec l'observation des forces qui agissent dans les cadres englobants dans une perspective pluridisciplinaire. Pour autant, je n'échappe à au fait que le chercheur de terrain, tout artisan⁷² qu'il soit ne peut surestimer sa capacité à embrasser la totalité des dimensions d'une réalité sociale. Certaines imprécisions ou omissions seront à aborder dans mon travail, liées à la dimension qualitative même de mon approche. « Le réel des autres existe indépendamment de l'anthropologue et c'est la référence à ce réel extérieur qui fonde toute l'écriture anthropologique. Autrement dit, si le texte anthropologique ne peut jamais refléter la réalité, et ne peut donc parler en son nom, il parle de la réalité et s'efforce de la décrire et de la comprendre de la façon la moins infidèle possible » (*Ibid.*, p.46) C'est ce que je me suis efforcée de faire : l'enjeu de la recherche étant de mener à une compréhension la plus approfondie possible des processus sociaux d'acculturations, d'adaptations, de résistances, dans une population d'éleveurs bovins pris dans des mutations territoriales.

⁷² Olivier de Sardan Jean Pierre parle de « l'artisanat de terrain » (2004, p.45).

3.1.3- Une problématique qui évolue avec ses apports conceptuels

Cette exposition des éléments méthodologiques et analytiques appliqués à mon terrain et à mon dispositif empirique débouche sur une pluralité d'hypothèses découlant de notre problématique.

Le travail de consolidation du questionnement principal nous semble donc important à ce stade. Celui-ci s'est construit autour des processus sociaux à l'aune de l'élaboration de « modèles » de développement d'un territoire depuis la départementalisation, mais surtout depuis la mise en place du Plan d'aménagement des Hauts. Parler de tourisme, de valorisation du patrimoine, de protection de l'environnement, dans des « Hauts » qui ont été développés par le vecteur agricole, consiste à requalifier les enjeux d'une région.

En partant du principe que les mutations actuelles du territoire, avec leur système de contraintes et de leviers de développement, sont le fruit de stratégies politiques et institutionnelles, nous pouvons nous demander comment elles sont vécues et appropriées par les habitants et quelles en sont les formes de médiations ?

La volonté d'un « projet de territoire » ou d'un « territoire de projets » (multi-usages) portée par une gouvernance territorialisée à travers un cadre stratégique partagé, engendre des coopérations, des rapports de forces et des logiques d'adaptations. Quelles sont les mutations engendrées dans les pratiques professionnelles des éleveurs, entre continuités et ruptures avec leur filière de rattachement ?

Au moins trois niveaux d'hypothèses se meuvent dans une telle construction. Une configuration politique, englobante des cadres réglementaires (Union européenne, France, Région, Département), une configuration institutionnelle locale d'impulsion des projets (Secrétariat Général des Hauts, Parc national, Collectivités territoriales, instances de l'aménagement du territoire et du développement de l'agriculture) et une configuration comprenant les pratiques concrètes de terrain qui se rencontrent élaborent ce travail de recherche (habitants, éleveurs, professionnels du tourisme...)

En d'autres termes, la première hypothèse questionne la construction territoriale des Hauts de l'île qui serait le résultat de processus sociaux (diachroniques et synchroniques), d'interactions entre des dynamiques très localisées (ici, sur la Grande ferme), des processus à l'échelle des Hauts (Plaine des Cafres particulièrement) et en lien avec des niveaux politiques, institutionnels englobants. Les Hauts de l'île, en tant que territoires en mutations perpétuelles seraient de ce fait, la cristallisation de confrontations et d'interactions entre logiques sociales différentes.

La deuxième hypothèse interroge le modèle d'exploitation familiale⁷³ tel qu'il avait été défini au moment de la réforme foncière en 1960. Celui-ci prendrait différentes formes en fonction

⁷³ Pour rappel (cf. Partie I - chapitre 1) le modèle central d'installation retenu en 1960 était basé sur une exploitation en faire-valoir direct de 5 hectares de SAU (Surface agricole utile), pour la canne à sucre, occupant à plein temps un ménage avec un actif et demi et permettant un revenu de l'ordre d'un Smic et demi. Pour les autres systèmes de productions tel que l'élevage, les surfaces ont été modulées (15 à 20 hectares). Cette réforme foncière a diffusé le modèle d'une agriculture familiale, se substituant au système d'agriculture des grandes plantations. *AgriPéi 2030 – Rapport de phase 1 : Portrait de l'agriculture réunionnaise*, p.45-46.

des origines socio-économiques du chef d'exploitation, de la composition du groupe domestique, de la capacité à mobiliser de l'aide, de la place de la femme, des choix opérés vis-à-vis de l'exploitation agricole et de la propriété foncière. Ces enjeux à l'échelle de l'exploitation et de la sphère familiale des éleveurs constitueraient des facteurs de développement du territoire lorsqu'on les appréhende de manière interdépendante⁷⁴ et permettraient de mettre en exergue les changements et les continuités dans les pratiques des professionnels.

Selon notre troisième hypothèse, il semblerait que l'élevage bovin se démarque d'un « projet de territoire » (porté par le cadre stratégique partagé) dans l'objectif de maintenir son modèle en filière. L'activité d'élevage aurait assuré dans cette conception, une continuité dans l'occupation de l'espace et du foncier par les familles d'éleveurs. Pourtant, les reformulations des pratiques et activités pourraient être illustratives d'un renouvellement de la fonction sociale de la profession (en sortant de l'unique production). Aujourd'hui, les exemples de diversifications pourraient elles aussi être au service de la sécurisation foncière de ces groupes familiaux face aux mutations du territoire.

Enfin, les pouvoirs publics semblent considérer les Hauts de l'île de la Réunion à l'image d'un « système d'action concret⁷⁵ », asseyant leur légitimité, en fonction des contextes pour la mise en œuvre de projets de développement s'appuyant sur une dynamique de création institutionnelle territorialisée, héritière du Plan d'aménagement des Hauts. L'hypothèse porte sur l'homogénéisation d'un espace et des actions induites sur celui-ci, par des gouvernances et une création institutionnelle qui se confrontent inévitablement à une hétérogénéité d'acteurs et d'institutions, en d'autres termes à une hétérogénéité de légitimités. Les notions mêmes de « Hauts » / « Bas » ou de « ruralité » ont tendance à lisser les réalités locales pour servir ce système d'actions.

Avant d'aborder le cadre de référence théorique appliqué à l'île de la Réunion, un travail conceptuel, rattaché à notre problématique doit être effectué afin de nous positionner dans une matrice pouvant éclairer les fondations de notre recherche.

⁷⁴ Finalement, le modèle d'agriculture familiale répondrait à un continuum de situations sur les exploitations. Cette hypothèse, appliquée à mon terrain est reprise de résultats de travaux précédents, notamment ceux d'Hélène Paillat Jarousseau en zone canne à sucre : « L'agriculture familiale sur l'île de la Réunion. Le rôle des dynamiques sociales dans la réforme foncière », in *Agricultures familiales, trajectoires, modernité et controverses*, Revue Tiers Monde, N°220, octobre-décembre 2014, p.90. L'article de Jean-Louis Fusillier, Jean Philippe Choisis et Marc Piraux, « Le modèle d'exploitation agricole familiale réunionnais face à l'accroissement des contraintes foncières et économiques », in *Cahiers Agricultures* vol.15, n°6, novembre décembre 2006, met aussi en évidence la substitution d'un *continuum* d'exploitations à une vision duale de l'agriculture, dont les stratégies sont plurielles (notamment en termes de diversification et de pluriactivité).

⁷⁵ Nous reprenons ici, le concept sociologique de Crozier et Friedberg, non pas pour l'utiliser selon une approche analytique mais pour illustrer la manière dont un territoire serait mobilisé par des acteurs institutionnels. Tout en sachant que le système d'action concret contient non seulement un panel de règles formelles, mais aussi les relations d'alliances entre les groupes d'acteurs et un certain nombre de règles informelles. « Tout champ d'action peut se conceptualiser comme sous-tendu par un système d'action concret qui le structure par des règles du jeu, c'est-à-dire par un ensemble de mécanisme de régulations » (Friedberg et Crozier, 1977, p.13) »

Mon travail s'inscrit dans le cadre d'une socio-anthropologie⁷⁶ du développement et des mutations sociales en se concentrant sur l'analyse des interactions entre acteurs et groupes d'acteurs, relevant de systèmes de référence différents.

Je formule à ce sujet l'hypothèse selon laquelle la volonté d'une diffusion homogène d'un « modèle agricole / d'élevage » exemplaire soit vaine. Déjà, avant sa structuration, celui-ci n'était pas partagé par tous, et aujourd'hui, il est bousculé par une diversité de cadres de références. Cette hypothèse pourrait tout autant être transposée dans les domaines du tourisme et de l'environnement, tous reliés dans une vision véhiculée de « durabilité des territoires ».

Je m'inscris à ce titre dans une des approches explicitées par Jean Pierre Olivier de Sardan⁷⁷, à savoir, celle de l'enchevêtrement des logiques sociales⁷⁸ et l'hétérogénéité d'acteurs qui se confrontent (en tous les cas, qui interagissent) autour d'opérations de développement. Cette approche est centrée sur l'analyse des logiques sociales en étudiant la rencontre, voire surtout les relations entre les différents univers d'acteurs, comme objet d'enquêtes empiriques. Par ailleurs, l'anthropologue affirme qu'il y a du développement dès lors que des acteurs et des institutions considèrent celui-ci comme objet ou comme but, et y consacrent du temps, de l'argent et de la compétence professionnelle. C'est un constat inhérent à notre recherche dont l'étude démarre particulièrement au moment de la mise en place du vaste plan d'aménagement des Hauts. Une pluralité d'acteurs et d'institutions s'y est mobilisée pour le développement des populations des Hauts de l'île sans lésiner sur l'engagement d'apports financiers, sur la structuration de filières agricoles demandant des expertises spécifiques, sur des axes d'aménagements territoriaux, là aussi gourmands en compétences professionnelles particulières (tant en termes d'animation transversale par exemple qu'en termes d'agencements fonciers...). Ces constatations se transposent dans les plans d'aménagements suivants, passant d'une logique de « rattrapage » à une logique de « participation active au développement durable des Hauts de l'île » lors du PDHR (2007-2013). Ils seront particulièrement formalisés dans des programmes d'interventions encadrés par les projets LEADER, sur des périodes ciblées. Le PAH était caractérisé par trois grandes périodes successives (à retrouver sur le site internet reunioneuropa.org) : 1978-1990 consistait à la mise en œuvre d'une politique de rééquilibrage Hauts/Bas par l'installation d'infrastructures, la mise en place des filières, le soutien à la production et l'investissement dans la formation des habitants ; 1990-2000, à l'occasion des premières assises de l'aménagement des Hauts, le PAH s'engage vers de nouvelles orientations pour la « mise en valeur des atouts des Hauts », la structuration des bourgs, mais aussi celle des filières, notamment agroalimentaires, mais aussi du tourisme rural ; 2000-2006 marque la consolidation des actions engagées précédemment. Le cadre stratégique partagé (2014-2020) est relatif lui aussi au développement des Hauts et notamment des orientations et objectifs de la charte du Parc national de la Réunion.

⁷⁶ Bien que l'anthropologie suppose déjà en elle-même des qualités méthodologiques permettant d'entrée de jeu de proposer une perspective de lien entre local et global, l'emploi de cette expression est un moyen pour moi de construire un pont dès le départ entre les deux disciplines.

⁷⁷ Olivier de Sardan Jean Pierre, « Les trois approches en anthropologie du développement », in : *Tiers Monde*, tome 42, n°168, 2001, pp.729-754.

⁷⁸ Le terme de « logique » est emprunté à Jean Pierre Olivier de Sardan pour rendre compte de l'existence de rationalités sous-jacentes aux pratiques et stratégies diverses des individus et groupes.

Depuis 1978, temps, argent et compétences professionnelles sont donc mobilisés par différentes institutions au service du développement des Hauts de l'île de la Réunion.

Cette présente thèse s'intègre d'ailleurs dans ce contexte de réflexion et d'émulation (mobilisant temps, argent et compétence professionnelle), par conséquent, la place du chercheur en socio-anthropologie est à interroger dans la déconstruction du développement comme simple discours, ainsi que dans son rôle permanent de « rappel au réel ». Par l'encadrement institutionnel⁷⁹ même de ma thèse, je fais partie de cette « configuration développementiste », tout en sachant qu'en tant que chercheuse en anthropologie, je m'applique au recueil minutieux des points de vue, des stratégies d'acteurs associées, à l'analyse rigoureuse et distanciée de leurs croisements, à une rédaction scientifique ainsi qu'à une restitution aux acteurs locaux.

Les processus et les phénomènes sociaux du développement sont des objets de recherche à part entière. Les interactions entre les opérateurs et les institutions de développement avec les chercheurs en socio-anthropologie est nécessaire et utile. Le développement est une forme du changement social et ne peut être appréhendé de manière isolée. Et de même, dans cette perspective, la socio-anthropologie du développement est indissociable d'une socio-anthropologie des processus de mutations sociales. C'est pourquoi, notre travail s'ancre dans ces deux domaines. « La socio-anthropologie du développement se focalise en particulier sur l'analyse des interactions entre acteurs sociaux relevant de cultures différentes. Elle procède à l'inventaire des contraintes respectives auxquels les uns et les autres sont soumis, et au décryptage des stratégies que les acteurs déploient à l'intérieur de leurs marges de manœuvre. Elle décrit les représentations et les systèmes de sens mobilisés par les groupes en interaction et étudie les dynamiques de transformation de ces représentations et systèmes de sens⁸⁰ ».

Si Jean Pierre Olivier de Sardan explique se rattacher à un interactionnisme méthodologique considérant les interactions sociales comme une « entrée » empirique privilégiée « tout en se refusant à en faire un objet en soi, autrement dit, sans s'y limiter ou s'y emprisonner » (2001 p.742), nous proposons de prolonger cette façon de concevoir la réalité sociale en nous inspirant du modèle configurationnel de Norbert Elias⁸¹. L'usage méthodologique dont on peut en faire, est suffisamment souple et malléable pour l'ajuster dans des époques ou des espaces différents, et donc pour l'appliquer à notre niveau, au contexte régional réunionnais ; cet élément semble par contre entrer en contradiction avec la métaphore « de l'arène » proposée par Jean Pierre Olivier de Sardan⁸². Nous considérons en effet, que l'individu est censé interagir avec les autres, et ce, dans des configurations ouvertes et en mouvement. L'acteur est par conséquent « Être » mais par-dessus tout « en devenir ». En d'autres termes, les situations observées dans le contexte de notre thèse ne sont pas figées dans le temps ni dans l'espace. Elles ont d'ailleurs évolué au cours des trois ans de recherche sur le

⁷⁹ Allocation régionale de recherche de doctorat – session 2015 – volet FEDER.

⁸⁰ Olivier de Sardan Jean Pierre, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, éditions Karthala, Paris, 1995, p.6.

⁸¹ Elias Norbert (1993), *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Presses-pocket.

⁸² Selon nous, l'usage de la notion d'arène peut avoir le risque d'enfermer la description au sein d'une construction trop rigide. Jean Pierre Olivier de Sardan définit la notion d'arène comme « le lieu où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles » (1993, p.13)

terrain et l'impermanence dont elles font l'objet doit être pensée comme partie intégrante de notre posture et de notre analyse. De cette manière nous éviterons toute explication unilinéaire du développement social réunionnais puisque les conflits et tout type d'interactions se jouent au sein de configurations en mutation et en mouvement permanent, dans un processus large et aléatoire.

D'ailleurs, Jean Pierre Olivier de Sardan conçoit en contrepartie cette difficulté à isoler, en termes d'interactions, ce qui relèverait de la seule « configuration développementaliste⁸³ » (celle-ci est entre autres constituée des responsables de coopératives, d'associations et de chercheurs), et ce qui relève de l'« État au quotidien » ou de la société dite « civile » (2001, p.746).

C'est pourquoi, la socio-anthropologie du développement dans laquelle nous nous insérons, serait indissociable d'une étude du processus de mutation sociale complexe, selon lequel, à chaque tournant historique, on se trouverait confronté à une variété des possibles. Dans cette complexité, toute initiative, elle-même indéterminée, peut faire basculer la configuration dans un sens comme dans l'autre.

Les processus de changement, de mutations sociales ne connaissent ni de commencement ni de fin puisque chaque configuration se recompose en se développant à partir de la précédente ; celle-ci débouche sur la configuration suivante, toujours en mouvement. La perspective recherchée à travers notre thèse est, à partir d'une base solide d'empirisme, mêlée à un cadre théorique multi-référencé que nous allons exposer dans le chapitre suivant, de substituer aux typologies statiques, des propositions d'analyse dynamique des systèmes sociaux, saisis dans un continuum historique. S'affranchir des frontières, des indicateurs limitants, pour plonger dans la complexité de nos terrains d'enquêtes, afin de suggérer des éléments intégrés à une théorie du « développement » en général est l'enjeu analytique que nous poursuivons.

L'anthropologie du développement de Jean Pierre Olivier de Sardan et la socio-histoire « eliasienne », se retrouvent particulièrement autour de la notion de conflit. C'est-à-dire que dans le second mouvement, le monde est par essence conflictuel, un réseau de tensions et les configurations sociales sont en déséquilibre permanent. Pour le premier, influencé par Balandier, en matière de changement social et de conflit, l'adaptation est le processus comportemental décisif. Nous tendons avec modestie, dans cette quête empirique de la complexité, à intégrer une anthropologie dynamique pour mettre en exergue des agencements, des liaisons, « des rapports logiques, des choses sociales en mouvement, plus que des structures fixées⁸⁴ » (Balandier, 1961, p.28). Intégré à celle-ci, un des objectifs en termes de production de la connaissance sera de voir en quoi les conflits (réels, constatés, ou potentiels) relevant d'usages pluriels d'un même territoire, peuvent se convertir en relation de coopération et d'alliance.

⁸³ « On appellera configuration développementaliste cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, d'associations, de chercheurs (...) qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables » (Olivier de Sardan J.P., 1995, p.6)

⁸⁴ Balandier Georges, « Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale », in *les Cahiers internationaux de sociologie*, vol.30, janvier-juin 1961, pp.23-34, Paris, les Presses universitaires de France.

Nous l'aurons compris, le concept principal qui apparaît en transversalité dans la totalité de notre travail, est celui, polysémique, du développement. Schématiquement, de la colonisation, à la départementalisation jusqu'au PAH, au Parc national et au cadre stratégique partagé, l'île de la Réunion et ses « micro-régions » sont mobilisées par des politiques volontaristes, opérant un changement rapide et continu des cadres économiques et sociaux. L'enjeu tend à la description des processus sociaux en interaction, induits par ces mobilisations des milieux réunionnais.

Pour Jean de Cambiaire⁸⁵, qui propose une économie du développement appliquée à l'île de la Réunion, « se développer, c'est retrouver et promouvoir le sens de l'effort collectif et le respect de la personne dans la recherche commune de bien-être ». Selon lui le développement est un procédé dont se saisissent toutes les parties : il ne s'agit pas seulement de « greffe » mais d'une appropriation collective de son propre avenir à travers des solidarités. « C'est aussi approfondir ses valeurs morales, permettre l'avènement de plus de justice et la réduction des inégalités injustifiées » (*Ibid.*, p.9). Enfin, pour l'auteur, le développement se caractérise par le processus même d'être fait « pour des hommes, par des hommes », de s'appuyer sur « des structures appropriées » ainsi que sur la qualité des capitaux engagés (*Ibid.*, p.10)

Le second concept principal allant de pair avec celui de développement, tout aussi polysémique, sur lequel nous souhaitons nous attarder dans cette première partie pour éclairer notre problématique, est celui de « territoire ». C'est à travers lui que socio-anthropologie et géographie sociale se rencontrent pour former un objet pluridisciplinaire, rendant les frontières perméables, au service des sciences humaines et sociales.

La notion de territoire transparait en permanence dans l'ensemble des discours institutionnels. Il est par contre peu, voire quasiment jamais utilisé par les éleveurs par exemple ou par les habitants de la Plaine des Cafres qui vont plutôt se référer à des lieux, des quartiers ou des groupes sociaux (familles, amis, groupe professionnel) ... Il semblerait que là aussi, le terme de territoire, à l'image de celui de développement, soit couramment apparu il y a quelques trois décennies, dans une perspective « Hauts » et « Bas » de l'île, voire même de « rural » et « d'urbain ». Alors que les problèmes sociaux pouvaient être posés davantage en termes de population ainsi que de couches sociales, ceux-ci se sont matérialisés et posés en termes de territoires. Inégalités sociales rejoindrait dans ce cadre inégalités spatiales.

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le territoire présenterait un certain nombre d'atouts à être mobilisé par les institutions pour légitimer des actions de développement, alors que celui-ci est dans les faits peu approprié par ses habitants – en tout cas, pas dans les mêmes considérations –.

Nous essayons en quelque sorte de nous interroger sur la manière dont « le territoire » contribue à produire « le développement » et inversement comment « le développement » contribue à

⁸⁵ De Cambiaire Jean, *La certitude du développement, une référence mutualiste à la Réunion*, Atya edition, Paris, 1983, 282 p.

construire « le territoire ». Poser la question telle quelle, du lien entre territoire et développement supposera de clarifier le postulat selon lequel leur existence peut être l'affaire d'identification, d'image sociale et d'appartenance⁸⁶.

Une géographie dite « de la territorialité » émerge dans le sillage du courant « espace vécu », développé par Armand Frémont dans les années 70. Le « territoire », signifie dans cette continuité, « la prise en compte, en un lieu, de tous les registres de la vie humaine et sociale⁸⁷ ». Selon Guy Di Méo, « espace social » et « espace vécu » sont les composantes principales ouvrant la voie des territoires et du concept territorial. Ce dernier témoignerait « d'appropriations, à la fois économiques, idéologiques, politiques (sociales donc) de l'espace par des groupes – *et j'ajouterai des individus* – qui se donneraient une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité⁸⁸ (1998, p.107) ». Guy Di Méo trouve dans la figure d'un structuralisme en constante transformation le moyen d'associer « l'objectivité structurée et néanmoins mouvante du monde géographique et une autonomie relative des sujets humains, puissamment socialisés, naviguant entre contrainte sociale, socio-spatiale et liberté d'être soi⁸⁹ ». Selon le géographe (*Ibid.*, p.107-108), sont adjointes au concept de territoire, quatre dimensions particulières :

- L'une décrivant l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence. Au bout de ces multiples parcours, il ajoute que se construisent « l'appartenance » et « l'identité collective ». Plus que tout, l'expérience concrète de l'espace social conditionne le rapport aux autres, l'altérité.
- Une dimension de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la « reproduction des groupes humains » qui le construisent. C'est sa dimension politique qui illustre la nature intentionnelle, le caractère volontaire de sa création.
- Dans une troisième facette, le territoire constitue un remarquable « champ symbolique » dont certains éléments, instaurés en « valeurs patrimoniales », contribuent à fonder ou à renforcer le sentiment « d'identité collective des Hommes » qui l'occupent. Le territoire peut dans ce cadre devenir un outil puissant de mobilisation sociale.
- Enfin, la dimension temporelle, l'importance du temps long, de l'Histoire en matière de construction symbolique des territoires retient son attention.

Ainsi définit par le géographe, le territoire multidimensionnel participerait de plusieurs ordres distincts et en même temps interdépendants. Dans un premier lieu, il participe à l'élaboration d'une « réalité géographique du monde » en s'inscrivant dans la matérialité de la terre. Dans un second lieu, il relèverait de la « psyché individuelle » dans la mesure où il illustrerait un rapport « émotionnel » de l'homme à la terre. Dans un troisième lieu, il émane des représentations collectives, sociales et culturelles, engendrant processus identitaire et de patrimonialisation. Par

⁸⁶ Avanza, Laferté, (2005) « Dépasser la construction des identités : identification, image sociale et appartenance », *Genèses* 61, pp.134-152.

⁸⁷ Di Méo Guy, (1998) *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320p.

⁸⁸ Di Méo Guy, (1998) « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie » In : *l'information géographique*, volume 62, n°3, pp.99-110.

⁸⁹ Source web : <https://socgeo.com/2017/01/31/guy-di-meo-sur-le-plan-theorique-je-suis-partisan-dun-travail-de-bricolage/>

nature multiscalaire, le territoire, se repère enfin à différentes échelles de l'espace géographique, allant de sa « localité » à sa « globalité » sans compter qu'il reste résolument ouvert aux différentes combinaisons spatiales tissées par les collectivités humaines de manière diachronique, mais aussi synchronique.

Nous terminerons cette présentation du territoire, en reprenant cette citation de Guy Di Méo, s'appliquant à différencier lieux et territoires : « le territoire, souvent abstrait, idéal, vécu et ressenti plus que visuellement repéré et circonscrit (lorsqu'il n'est pas d'essence strictement politique), englobe des lieux qui se singularisent principalement, à sa différence, par leur valeur d'usage, par leur saisissante réalité » (*Ibid.*, p. 110) Suivant cette approche, le sujet humain est dégagé de sa conception déterministe, permettant alors de cerner l'importance des acteurs, à travers leurs pratiques, leurs représentations et leurs imaginaires, dans la création, la production et la structuration des espaces géographiques.

Enfin, dans un dernier temps, notons que Guy Di Méo rappelle la condition nécessaire à prendre en compte la notion de territorialité dans une étude sur les territoires. Nous pourrions définir assez simplement la territorialité en reprenant les termes de Claude Raffestin⁹⁰ pour qui « la territorialité définit un ensemble de relations prenant naissance dans un système tridimensionnel société – espace – temps », témoignant donc de sa fluidité temporelle.

Guy Di Méo, complexifie cette définition sans s'en écarter pour autant, en proposant de considérer la territorialité comme un faisceau de tensions, d'interactions, inscrites dans un triangle dont les trois sommets seraient A-B et C. Cette figure ne serait pas figée, constamment déformable et transformable dans la mesure où chacun des trois sommets s'identifierait soit à des territoires (A-B), soit à des individus ou à des groupes dotés d'une capacité d'initiative et d'un imaginaire particulier (C). Selon le chercheur, (A) regroupe les territoires politiques et administratifs qui instituent une part éminente des pratiques et mobilités quotidiennes des individus. Il s'agirait par exemple des collectivités territoriales, de l'État (espace symbolique dominant, hautement identitaire), et par-delà ces niveaux nationaux, des territoires supra nationaux (comme l'UE, l'OTAN, l'ONU...). Dans notre recherche, nous pourrions concrètement citer l'Union européenne (considérant l'île de la Réunion comme espace ultra-périphérique), la France (considérant l'île de la Réunion comme territoire et département d'Outre-Mer), et les collectivités locales telles que la commune du Tampon par exemple. (B) concerne une autre catégorie de territoires qui résultent de « la spatialisation de divers *systèmes d'actions* ». Peuvent être cités les aires urbaines, les territoires d'AOC, ou des zones d'exercices d'associations par exemple. Il s'agit de constructions géographiques produites au gré de conventions sociales ou de contrat social. Les territoires d'actions construits de la sorte témoignent d'un fonctionnement qui se nourrit de sa spatialisation (les limites pouvant être variables, indéfinies à strictes). Les « Hauts de l'île » ou les « Bas », ainsi que le Parc national font partie de ces élaborations géographiques. Ces derniers territoires ne recouvrent pas complètement les territoires politiques précédents (A) : des décalages s'observent, à l'origine d'une première catégorie de tension (t1). De la même manière, (A) et (B) ne recouvrent pas entièrement les rapports sociaux diversifiés, concrets et mentaux, vécus par chaque acteur ou

⁹⁰ Raffestin Claude (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris.

habitant (C). Par conséquent, deux groupes de tensions complémentaires s'observent : (t2) entre (A) et (C) ainsi que (t3) entre (B) et (C). L'arbitrage entre ces trois groupes de tensions se situe à un niveau individuel puisque le rapport territorial intègre des représentations, des vécus et des imaginaires propres à la personne, pouvant être en inadéquation avec les formes d'injonctions que prennent les systèmes de production, d'administration et politiques. L'intensité des tensions (t2) et (t3) diffère donc selon les individus et les espaces et révèle au moins deux niveaux de la réalité socio-spatiale : celui des enjeux et des « déterminations collectives » (A et B) et celui des tissus de motivations, représentations et stratégies individuelles (C). Si ce dernier niveau résulte bien entendu d'une genèse sociale, elle accorde aussi une large place à l'autonomie, à la compétence de l'individu et j'ajouterai à des marges de manœuvre inhérentes à ces rapports de forces.

« C'est donc ce faisceau de tensions (t1) -(t2) -(t3), au sein de triangle mouvant (A-B-C) qui est appelé territorialité. Elle agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente et que se représente chaque individu. Elle dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie⁹¹ ».

Mettre en avant ces trois principaux auteurs cités et leurs théories me permet de me situer dans un cadre d'analyse autonome. Tout d'abord, l'enquête actuelle, n'impliquera pas de perspective critique de développement⁹² : elle permettra plutôt de le considérer comme une construction éminemment sociale ralliant une foule de « fidèles » (institutions, professionnels, syndicats...) croyant collectivement, parfois de manière incertaine, en ses bienfaits. Cette croyance, sur l'île de la Réunion, intervient de manière accentuée après la départementalisation et repose sur le constat d'un déséquilibre profond entre les régions des « Hauts » et les littoraux. Le PAH accompagné de la réforme foncière repose sur le postulat d'un « retard à rattraper » des « Hauts » sur les « Bas » et, plus globalement, de l'île de la Réunion sur la métropole. L'accès à la modernité, aux infrastructures, à la formation et l'insertion des anciens « petits ruraux » dans des filières agricoles structurées sont autant d'outils mobilisés pour le bien-être des populations, pour l'amélioration de leurs conditions de vie sociale et économique et de là, pour lutter contre l'exode rural. Ces certitudes se fondent à partir d'un système de sens des sociétés contemporaines occidentales, mobilisant chiffres ou systèmes de calculs particuliers (taux de chômage, PIB...). Les tentatives de « greffes de ressources » au sein d'autres systèmes de sens, multiculturel, en mobilisant un milieu local (par exemple insérer des systèmes d'élevages bovins laitiers et allaitants suivant un modèle métropolitain dans un milieu tropical) ont des conséquences tant sur les territoires que sur les organisations sociales.

Le développement local, social, est un objet de recherche car toute enquête à ce sujet doit s'articuler autour du registre de la preuve empirique en interrogeant les pratiques, les réflexions

⁹¹ <http://hypergeo.eu/spip.php?article699>

⁹² RIST gilbert (2013), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 511 p.

et les visions autour du développement, ainsi que les contextes sociaux dans lesquels évoluent les projets d'aménagement. Ce travail s'inspire donc de la socio-anthropologie du développement de Jean-Pierre Olivier de Sardan dans la mesure où l'analyse des pratiques sociales émergeant dans des contextes de mutations sociales doit mettre l'accent sur le décalage incontournable entre les diverses rationalités et intérêts des différents acteurs en présence. Cette socio-anthropologie du développement sera transversale à l'ensemble de mon enquête et s'ouvrira à d'autres champs disciplinaires en lien avec les processus de mutations sociales.

Mobiliser les configurations sociales « *eliasiennes* », ouvertes et fluctuantes, sera un moyen d'enrichir cette analyse transversale en révélant les mutations, les mouvements et en éclairant les processus de développement social, particulièrement en considérant les évolutions des exploitations d'éleveurs bovins sur la Grande ferme. Nous nous inscrivons ainsi dans une conception non déterministe de l'Histoire. L'objectif est de construire un cadre interprétatif sans pour autant tomber dans le fixisme des modèles et des typologies. D'une certaine manière, Histoire et socio-anthropologie se rejoignent pour laisser affleurer les interactions, les problèmes dans leur complexité, sans vouloir ni se mettre à prophétiser ni à être détracteur d'un quelconque fonctionnement. Selon Paul Veyne⁹³: « un événement n'est pas un être, mais un croisement d'itinéraires possibles » et c'est en considérant ces nœuds de relations à part entière dans leurs indéterminations que peuvent se lire les reformulations, les mutations sociales.

Ajoutons que nous partons du principe qu'il y a des liens entre développement et territoire dès lors que ce dernier – rappelons-le – est défini comme étant l'objet d'appropriations diverses de l'espace par des individus ou des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur Histoire et de leur particularité (Guy Di Méo, 1998, p.107). Ces appropriations se déclinent entre au moins, un sentiment d'appartenance doté d'une expérience concrète de l'espace qui conditionne le rapport à l'altérité, une dimension politique de division et de contrôle de l'espace, des processus de patrimonialisation et à une construction symbolique à travers les faits historiques.

Les projets de développement ou d'aménagement⁹³ qui s'appuient sur un territoire construit socialement, en fonction d'une appropriation particulière, vont engendrer nécessairement un certain nombre de tensions, de rapports de force, puisqu'ils vont interagir avec d'autres formes d'appropriations de l'espace. Ce postulat rejoint celui de la rencontre entre logiques sociales et rationalités différentes explicité précédemment. Ces interactions se jouent à la fois socialement et territorialement dans la mesure où l'espace devient territoire puisqu'il est approprié. C'est ce qui conditionne son existence. À travers le concept de « territorialité », Guy Di Méo propose d'approfondir un continuum synchronique et diachronique entre espace et société sur lequel nous ambitionnons aussi de nous reposer afin d'éclairer nos hypothèses de recherche. L'objectif serait alors de comprendre les constructions territoriales des Hauts, de mettre en relief les tensions qui en résultent mais qui produisent aussi en retour les territoires, de valoriser les représentations de l'espace de la part des différents acteurs rencontrés, d'observer les modes d'occupation avérés de ce même espace et enfin de déconstruire la volonté d'homogénéiser un

⁹³ Veyne Paul, (1970) *Comment on écrit l'Histoire : essai d'épistémologie*, Paris, Le Seuil, p.75.

territoire à travers un cadre stratégique partagé ou des filières agricoles qui se heurtent à des appropriations plurielles.

Dans cette perspective, les configurations sociales sont d'autant plus mouvantes et en déséquilibre dans la mesure où, elles peuvent être combinées avec les territorialités qui constituent le processus de construction des territoires. Au rapport entre individu et société formalisé par la théorie d'Elias, s'ajouterait le rapport entre individu, société et territoire, sans perdre de vue l'historicité des faits. Le territoire, sans s'expliquer par la nature des individus et des groupes d'individus qui le composent, n'aurait pas de substance en dehors de ces premiers. L'idée est donc de passer d'une réflexion visant les substances à une réflexion visant plutôt les relations et les configurations qui les construisent. En d'autres termes, l'ambition est de passer à une réflexion mettant le développement et le territoire en son cœur : phénomène social et phénomène territorial seraient donc à repenser en termes d'ensembles de fonctions relationnelles, interdépendantes. De ce fait, configurations et territorialités forment des ensembles en tensions, qui intègrent le rôle des conflits (donc des groupes d'opposition) dans l'évolution sociale. Finalement, nous pouvons formuler l'hypothèse selon laquelle les systèmes sociaux et territoriaux ne sont jamais orientés vers leur permanence, mais sont en déséquilibre permanent car formés de pôles concurrentiels qui orientent les mutations sans que l'on en distingue l'origine.

Appliqués à mon terrain, ces cadres de pensée nous permettront de transcender les liens trop systématiques qui ont tendance à s'établir entre dimension spatiale des sociétés et territoires.

Les Hauts de l'île de la Réunion, de par leur Histoire, ont toujours été l'objet de projections et de constructions strictes ou fantasmées, d'autant plus dans un contexte où ils deviennent le support d'une pluralité d'usages. Instrumentalisés, ils sont mis au service de projets de développement qui eux-mêmes sont considérés comme mis au service du territoire. Les processus sociaux qui y interagissent sont complexes et semblent largement dépasser les « modèles » figés (agricoles, touristiques, environnementaux, patrimoniaux...), proposés à des moments historiques considérés comme « clés » pour l'évolution de l'île de la Réunion. Plonger dans ces processus sociaux en interaction, dans leurs liens avec les territoires est une façon d'aborder les mutations sociales tant d'un point de vue « global » que « local ».

« La pensée doit donc adopter alternativement une perspective englobante sur les unités locales et une perspective partielle sur l'unité globale, sans jamais abandonner la force du point de vue systémique. Autrement dit, elle doit donc elle-même se transformer en une configuration fluente de points de vue en tension, c'est-à-dire non seulement abandonner ses rythmes binaires ou ternaires, aussi ses rythmes purement circulaires, tous marqués de la faiblesse du formalisme, pour adopter les rythmes puissants de la pensée complexe⁹⁴ ».

⁹⁴ Source web : http://www.rhuthmos.eu/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=363, p.9

Maintenant que nous avons développé la manière dont les faits empiriques de notre enquête seront sélectionnés, interprétés, organisés et reliés entre eux pour former une totalité cohérente en lien avec cette structuration théorique, nous proposons d'aborder les connaissances générales à propos du *monde rural à la Réunion*⁹⁵ afin d'introduire notre travail dans un corpus de productions scientifiques pluridisciplinaires.

Je ne pourrais pas ici être exhaustive, ni couvrir la totalité des références au sujet des habitants des Hauts ainsi que des mutations économiques, sociales, territoriales observées à différents niveaux sur l'île, mais l'enjeu est de produire une réflexion sur les différentes approches héritées pour situer mon travail sur des fondations tangibles.

3.2- *Cadre théorique : sciences sociales et agricultures réunionnaises*

Ce chapitre a pour défi de revenir d'une façon différente, par comparaison, sur l'objet de mon étude sur ma démarche de recherche. Nous allons voir en quoi ceux-ci se rapprochent ou se distinguent d'autres travaux.

Comme l'écrivait si bien Jean Benoist, faire le point avec humilité sur une revue de littérature en lien avec son sujet permet d'intégrer cette « vaste chaîne de relais que suit le chercheur et dont il fait partie⁹⁶ ».

3.2.1- « Monde rural », « petits ruraux », « ruralité », existences ballottées au cœur du « changement social »

La plupart des travaux des années 90 répertoriés en sciences sociales, parlent de « monde rural réunionnais » et de son inscription dans un avenir incertain et pessimiste. « Les thèmes qui préoccupent répondent à une même logique : le recul du rural avec de sérieuses menaces sur son existence future » (Cherubini, 1996, p.14). Les études sur le vécu de « la modernité » chez les petits planteurs, les colons, les journaliers, dans les quartiers, les écarts, dans des contextes largement influencés par les conditions modernes d'exercice de l'activité agricole continuent de perdurer. Pourtant, cette lorgnette de recherche n'est plus la seule et « le monde rural » est aussi observé dans les années 90 à travers de nouvelles dynamiques telles que le mitage ou le phénomène dit de « rurbanisation » sur la Réunion par exemple (*Ibid*).

Aujourd'hui, alors que la « ruralité » et l'expression associée de « monde rural » ont été remises en question dans les sciences sociales notamment depuis l'article polémique de Florence Weber et Claude Grignon⁹⁷ elles sont plus que jamais remises au goût du jour dans les instances

⁹⁵ Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage écrit sous la direction de Bernard Cherubini (1996) *Le Monde rural à la Réunion, Mutations foncières, mutations paysagères*, L'Harmattan, 301 p.

⁹⁶ Benoist Jean (1999) in *La recherche anthropologique à la Réunion. Vingt années de travaux et de coopération régionale*. Sous la direction de Bernard Cherubini, L'Harmattan, p.32.

⁹⁷ Grignon Claude et Weber Florence, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre. L'agriculture dans les sciences sociales, au-delà d'une spécificité », *cahiers d'économie et de sociologie rurales*, vol.29, 1993, pp.59-74.

politiques, les institutions du développement et de l'aménagement, combinées au terme de territoire. « Le mode de vie rural » prenant ses sources dans « un cadre de vie rural spécifique » est mis sur le devant de la scène comme une forme de « patrimoine » à conserver et à préserver⁹⁸ par les acteurs politiques, ou les responsables associatifs réunionnais.

Rappelons que, face à l'aléa de se perdre dans un sujet de recherche explicitement rattaché aux préoccupations des planificateurs publics, l'enjeu essentiel, pour que les sciences humaines poursuivent leur utilité, est la nécessaire préservation de leur pouvoir d'appréhender le « monde social » suivant un regard différencié. D'un point de vue scientifique, « la partition de la sociologie en sociologie rurale et sociologie urbaine fait ainsi perdre de la vue la relation élémentaire, mais fondamentale, entre paysan et non-paysan, ou entre ville et campagne » (*Ibid*, p.62) Les auteurs reprochent notamment à la sociologie rurale cette obsession de « l'adaptation du monde paysan au monde moderne » (*Ibid.*, p.70) Cette bipolarisation entraînerait alors toute la discipline de l'époque à se focaliser sur la tradition et la modernité ainsi que sur les résistances sociales aux changements.

« C'est ainsi – qu'à travers les délimitations –, comme l'a montré Norbert Elias, la question du changement social résulte de la représentation de la société comme une succession d'états réifiés et statiques qui rend problématique le passage de l'un à l'autre ; de même la question des rapports entre le « local » et le « global » devient la pierre d'achoppement des monographes locaux qui ne sont locaux que parce qu'ils observent localement. L'opposition entre la « tradition » et la « modernité » constitue un autre topique de la sociologie rurale, bien fait pour alimenter en continu la rubrique des problèmes de société ; il suffirait, comme le suggère Elias, de placer le processus au fondement de la sociologie, en lieu et place de la situation statique pour la faire disparaître en même temps que la thématique du changement social puisque la « tradition » n'est elle aussi qu'un processus. De même, au lieu d'étudier le rural ou l'urbain, il vaudrait mieux étudier le rapport à l'espace et au territoire ce qui ferait de l'immobilité résidentielle un cas particulier de trajectoire et dissoudrait du même coup la question des rapports entre une « société rurale » réifiée (parfois dénommée « société locale ») et une hypothétique « société urbaine » (confondue ou non avec la « société globale »), tout monstres à tête de théorie sur corps de problème social et pieds de jargon ministériel ». (*Ibid.*, p.63)

Sans entrer en détail dans les fondations dans cet article, car il ne s'agit pas de l'objet central de notre cadre de référence théorique, il nous semblait opportun d'intégrer le positionnement de Claude Grignon et Florence Weber au sujet de « la ruralité » et « la sociologie rurale » pour aborder les courants de pensée en sciences humaines et sociales émergents depuis les années 70 à l'île de la Réunion, qui ont pu effectivement considérer le « rural » ou « les petits ruraux » comme des objets à part entière. La description centrale de la disparition progressive ou annoncée d'une communauté rurale paysanne, traditionnelle au contact de la modernité post-départementalisation à la Réunion a tenu une place importante dans la littérature réunionnaise décrite dans ce chapitre.

Toutefois, en se tournant vers l'ethnographie, l'articulation du « traditionnel » et du « moderne », ou de « l'urbain » et « du rural » ou encore « des Hauts » et « des Bas » s'est

⁹⁸ Je fais ici référence aux échanges qui peuvent avoir lieu lors des assemblées organisées par le Réseau rural réunionnais, ou encore lors des rencontres d'Université rurale de l'Océan indien.

modifiée. Les chercheurs ont progressivement relativisé ces acceptations et se sont débarrassés par-là de certains jugements de valeurs. Cependant, la thématique du changement social demeure centrale dans la plupart des recherches. Elle traverse d'ailleurs l'ensemble des références dont il sera question ici et ma thèse se situe dans la continuité de cette tendance.

Il n'en reste pas moins qu'à l'image de ce que préconise Bernard Cherubini pour sa propre recherche je resterai pour ma part nuancée sur l'emploi des expressions de changement social ou de transformation, leur préférant celle de « mutations sociales », à mon sens capable de rendre compte de processus, de dynamiques de reformulations, de rapports entre espaces et sociétés. Pour Bernard Cherubini, inspiré de George Balandier, les mutations seraient des « énergies latentes capables de réimpulser une dynamique culturelle interne, à partir des préoccupations du moment mais aussi en continuité avec les valeurs traditionnelles provisoirement occultées sur le devant de la scène ». (Cherubini, 1996, p.18) Là où le « changement social » court certainement le risque de considérer certains états de la société comme statiques, illustrant une opposition entre un avant et un après, les « mutations sociales » proposent une conception plus fluide, mobile et dynamique de ce qui est vécu comme bouleversements.

De la même manière, alors que les premières recherches menées en anthropologie à la Réunion dans les années 70 avaient orienté les réflexions suivant deux axes principaux répondant pour le premier à se centrer sur le cadre intégrateur des rapports sociaux de production (dans la « société de plantation » et la « société paysanne », distinguées à l'origine par Jean Benoist en 1984), et pour le deuxième à s'appuyer sur des études détaillées sur la parenté et les groupes résidentiels (Cherubini, 1996, p.15), on constate que la tendance jusqu'alors à séparer l'observation des réalités microlocales et l'observation des dynamiques qui agissent sur la société globale régresse. En effet, les années passant, ce penchant à séparer études localisées et études des cadres englobants, s'efface – depuis les années 90 – devant l'aspiration plus grande à répondre à la réunification des deux approches, en s'inscrivant dans une pluridisciplinarité inépuisable.

C'est l'orientation que j'entreprends dans le cadre de ma thèse aujourd'hui. Par ailleurs, Jean Benoist a toujours considéré qu'on ne pouvait pas rester prisonnier de *l'orthodoxie d'une discipline* (Cherubini, 1999, p.9 – avant-propos –) et je suis moi-même convaincue du bien-fondé d'une démarche au croisement d'une diversité d'apports théoriques.

Précisons que les travaux émergents à partir des années 70, en ethnologie, anthropologie et sociologie ont été réalisés pendant le PAH. Nous pouvons dire que la socio-anthropologie du « développement » et du « changement social » se manifeste à la Réunion dans ce contexte.

Il nous importe, au démarrage de cette présentation, de revenir de manière synthétisée sur les premières études scientifiques des années 70 en égrenant les grandes analyses jusqu'à l'état des connaissances actuel articulé à notre propre objet de recherche. Ce retour en arrière, à travers lequel je procéderai à un état des lieux des connaissances, en faisant le choix de ne pas dresser de frontières disciplinaires, me paraît indispensable pour plusieurs raisons :

La première, revient à répondre à un besoin crucial de situer nos terrains d'enquêtes et les populations que nous rencontrons dans leur contexte socio-anthropologique. L'état des connaissances regroupant cet éventail d'études présente l'intérêt de comprendre les enjeux

sociaux, économiques, fonciers et culturels que traversent les agriculteurs/éleveurs réunionnais actuellement. En effet, ces derniers, habitants des Hauts de l'île de la Réunion, sont des descendants d'évincés de partages successoraux venus, comme nous l'avons expliqué au début de cette partie, se réfugier dans cette région dès le XVIIIème siècle au moment de la mise en place de l'économie des grands domaines fonciers par la colonie (Ottino, *in* Cherubini, 1996, p.260). Appauvris, exclus de la plantation, ils s'isolent en familles conjugales (dans leurs habitations *Ibid.*, p.260), et constituent la population des « Petits Blancs des Hauts⁹⁹ » par opposition aux « Grands Blancs », qui ont accaparé les terres.

La seconde raison tend à confirmer la nécessité de porter notre attention sur l'évolution sociale et spatiale des Hauts dans l'objectif de révéler la mobilité des territoires (particulièrement des Hauts de l'île), entre autres sous l'influence des représentations qu'ils produisent et dont ils sont l'objet.

« L'intérêt d'une telle analyse ne se borne pas à mettre en perspective l'évolution de la morphologie d'un conteneur territorial, elle réside aussi dans la perception de ce contenant comme contenu social construit par accumulation des représentations spatiales que se forgent les habitants des Hauts de l'île, de la nature géographique et des réalités économiques et socio-culturelles des Hauts » (Germanaz¹⁰⁰, *in* Jauze Jean-Michel, 2011, p.42)

La troisième raison réside dans la pluridisciplinarité nécessaire et inhérente à un tel travail de recherche plaçant en son cœur les mutations sociales, d'autant plus lorsque le sentiment général est que les responsables n'aient été sensibles dans la majorité des cas qu'aux problématiques économiques (éventuellement à leurs corollaires sociaux), mais peu à la réalité sociologique.

Actuellement, les recherches en sciences sociales font défaut à la Réunion ; leur rareté est frappante par rapport à la pluralité des approches technico-économiques et à l'importance qui est donnée à ces dernières. Cette pénurie des approches en sciences humaines et sociales est d'autant plus surprenante qu'elle fait l'objet d'une demande considérable et que l'importance de la question agricole est fortement mobilisée.

Corroborant ce constat effectué au début de ma thèse, Bernard Cherubini, dans les années 90 (1996, p.15) remarque avec curiosité que beaucoup de chercheurs à cette période s'appuient encore sur des travaux en sciences humaines et sociales, particulièrement en anthropologie remontant aux pionniers de la discipline sur l'île de la Réunion, ignorant les travaux plus récents.

Actuellement, l'anthropologie ayant déserté quelque peu les bancs de l'université réunionnaise et d'autres institutions locales, je constate également la difficulté à prendre en compte des travaux plus récents hormis ceux de Michel Watin (2001 ; 2005 ; 2008 ; 2010), Eliane Wolff (2004 ; 2007 ; 2010), ainsi que ceux d'Hélène Paillat Jarousseau (2012 ; 2016 ; 2017), pour ne citer qu'eux. Mes prospections dans la construction de cet état de l'art, se tournent donc aussi vers d'autres disciplines telles que la géographie, l'Histoire ou l'agronomie pour aborder le

⁹⁹ Bourquin Alexandre (2005) *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion XIX^e-début XX^e siècles*, Paris, Karthala, 327

¹⁰⁰ Germanaz Christian (2011) « Les Hauts, espace d'utopie ? Géographie d'un toponyme imaginé », in *Les Hauts de la Réunion, terres de tradition et d'avenir*, sous la direction de Jean-Michel Jauze, Université de la Réunion.

développement des Hauts de l'île en y intégrant les thématiques de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et en transversalité, du patrimoine.

La montée de l'urbanisation, la démocratisation de la consommation, les élans de la modernisation, l'expansion d'une classe moyenne et les mutations des modes de vie locaux sont en effet autant d'éléments à prendre en compte qui caractérisent l'évolution de la société réunionnaise depuis la départementalisation. C'est dans ce contexte que de nouveaux enjeux voient le jour dans les Hauts de l'île depuis les années 80 (besoins de loisirs, d'encadrement touristique, de préservation de l'environnement...)

3.2.2- Socio-anthropologie des « Petits Blancs » des Hauts depuis les années 70.

Jean Benoist¹⁰¹ le premier, met en évidence deux secteurs contrastés, à la fois en lien et très séparés, décrivant l'organisation socio-économique de l'île de la Réunion. Le premier secteur répond à la domination de grands propriétaires pour l'introduction d'une première culture intensive destinée à l'exportation encadrant une « masse rurale largement prolétarisée ». Le second secteur est celui dans lequel évoluent de petits exploitants de productions vivrières et de cultures destinées à la vente hors de l'île (par exemple, le géranium). Plus qu'une société agraire, le chercheur définit la Réunion comme étant un « contraste de rapports sociaux de productions » : l'île serait à la fois *société de plantation* et *société paysanne*, cette dernière résultant parfois de la première ou pouvant aussi être en dehors d'elle (*Ibid.*, p.28).

« La Plantation, apparaît non seulement comme un fait économique, mais comme un fait social total, une structure globale (...) La production sucrière serait le principe organisateur central aussi bien de la société locale que des relations de celles-ci vers l'extérieur » (*Ibid.*, p.11)

Déjà, à partir de son analyse de la société de plantation, Jean Benoist entreprend de situer l'impact de la plantation au niveau des enchaînements généraux qui construisent le système économique et social comme au niveau des particularités locales. Selon lui, à l'intérieur même de l'île, « le rôle de la relation « ville-campagne » dans bien des sociétés a vraisemblablement été récupéré en partie à la Réunion, par une relation « plantation-petite exploitation ». Les parties de l'île où se développe le paysannat coexisteraient donc avec les espaces dédiés à la canne à sucre. Plus encore, les petites exploitations permettraient un apport de main-d'œuvre à la grande plantation (en termes d'emplois temporaires), une mise en valeur des terres et des exploitations en colonage. Pour lui qui s'intéresse à d'autres schémas sociaux que ceux de la société de plantation, ces faits de structure agraire et de vie économique ouvrent une alternative à celle-ci. Il nuance donc bien de lui-même ce secteur de la « société paysanne ».

Par ailleurs, l'étude d'une localité sucrière dans le Nord Est de l'île (1997¹⁰²) confirme et nuance elle aussi le clivage effectué entre une société des Bas et une société des Hauts, en

¹⁰¹ Benoist Jean (1995), *Pour une connaissance de la Réunion* document de travail effectué avec l'APR.

¹⁰² Paillat Jarousseau Hélène (1997) *La Renaissance, mutation d'une localité de l'île de la Réunion : dynamiques familiales et rapport à la terre vers de nouvelles formes d'intégration*, Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Maurice Godelier, Paris : Ecole des hautes Etudes en sciences sociales, 385 p.

mettant en évidence des flux de populations en provenance des Hauts et de l'intérieur de l'île vers les grandes plantations dans les Bas de l'île.

Le second axe principal de recherche de Jean Benoist consiste à interroger dans la continuité, l'impact de la métropole sur la société réunionnaise, particulièrement depuis 1946. Selon celui-ci, l'impact de la départementalisation et les interventions qu'elle a entraînées, ont bouleversé l'intégration verticale du fonctionnement de la plantation. En d'autres termes, la départementalisation et ses effets ont dû ouvrir de nouveaux modes d'intégration sociale : si propriété et domaine sucriers perdent leurs forces, ils sont remplacés par un lien croissant des individus à leur catégorie sociale par exemple.

Jean Benoist propose à ce titre, dès les années 70, une socio-anthropologie du développement et des mutations sociales à partir de laquelle il joint des propositions de quelques voies de recherche pour ceux qui désireraient contribuer à la connaissance de la Réunion (Benoist, 1995, p.79). De son point de vue, les études devraient par la suite se centrer sur les structures foncières et sous-cultures, ou encore sur le syndicalisme en milieu rural. De la même manière, il encourage une approche typologique des petits agriculteurs en cohérence avec les statuts fonciers ou encore le rôle des activités pour comprendre l'impact des divers systèmes d'aides sur les rapports sociaux (relai ou concurrence). Il propose un axe de recherche sur la remise en question des dépendances anciennes pour interroger dans quelle mesure celles-ci ne sont finalement que transférées à un niveau collectif. Enfin, il considère que s'intéresser aux structures familiales, notamment à l'incidence de la matrifocalité, aux structures de la famille en « milieu rural » avec une série de monographies serait indispensable à l'enrichissement de la connaissance réunionnaise.

Pour répondre à ces premières hypothèses pionnières dans la région, plusieurs chercheurs s'engagent dans la foulée dans des études ethnographiques. Nous ne pouvons, dans ce chapitre rendre compte avec exhaustivité de l'ensemble des travaux effectués dans la lignée de Jean Benoist. Toutefois, nous pouvons aborder les études relatives aux sociétés des dits « petits ruraux » des Hauts dont les éleveurs rencontrés dans le cadre de notre étude sont a priori les descendants (cf. chapitre 1 – partie I, sur les données socio-historiques).

La petite paysannerie des Hauts, en particulier celle des cirques et des écarts a été l'objet d'enquêtes, principalement de Claude Vogel et de Paul Ottino (anthropologie classique basée sur les groupes domestiques au sein de la parenté) ainsi que de Michel Watin, d'Elsa Faugère et d'Hélène Paillat Jarousseau.

L'approche de Vogel¹⁰³ montre que les populations régionales sont autant « d'isolats matrimoniaux » contenus dans les limites naturelles de l'écosystème et que ces unions produisent un enchevêtrement de relations désignées sous le terme de « matrice ». Le réseau régional est donc le résultat de faits sociaux, mais en même temps, périmètre de parcours quotidiens et réseau biologique développés à partir « d'ancêtres fondateurs et de migrants ultérieurs ». Enfin, selon ses recherches, les lignées résidentes locales gèrent les espaces restreints. En 1980, au fond du cirque de Salazie, à Be Cabot, l'anthropologue explique comment les alliances entre des familles venues exploiter la « paille Chouchou », suivie de la culture du géranium à partir du XIX^{ème} siècle, avaient produit une population localisée,

¹⁰³ Vogel Claude *et al.*, *Be Cabot. Approche ethnologique d'un écosystème*. Saint Denis, île de la Réunion, 1980.

« régionale », composée de « lignées locales » entre lesquelles se mettent en place des « flux de redistribution », relatifs aux terres, aux biens et aux individus.

De la même manière, Michel Watin (1982), expose la manière dont la dynamique foncière et les stratégies familiales produisent, dans une région d'altitude de la Plaine des Cafres, après une première mise en concession en 1850, des « isolats matrimoniaux » à l'origine de nombreux *kartié* (Grande ferme, Petite Ferme, Ravine Blanche). Son travail de recherche, qui constitue une des fondations de notre propre étude, est un vecteur du projet pilote de restructuration territoriale opérée à la Grande ferme à cette période. On connaît alors grâce à son enquête ethnographique les dynamiques sociales et les rapports à la terre dans cette zone devenue une terre d'élevage ; pour autant l'activité professionnelle n'avait pas été abordée dans cette première recherche sur la Grande ferme dans la mesure où l'élevage, aux balbutiements de sa structuration, n'était pas encore un sujet à part entière. Depuis, la Grande ferme est devenue « berceau de l'élevage », par conséquent, étudier la localité à travers son activité phare est pertinent, tout en ayant conscience de la requalification des enjeux de celle-ci et des nouvelles mobilités relativisant la notion « d'isolat matrimonial ». À l'épreuve des faits aujourd'hui, l'approche comme système clos ne fonctionne pas. En résumé, à partir de son terrain, en mettant en évidence les stratégies foncières et familiales à la Grande ferme, Michel Watin montre que le groupe consacre une prééminence à la résidence. Les tensions, les conflits au sein d'une même fratrie génèrent des exclus qui quittent « l'isolat » et délaissent leurs droits à la terre. Finalement, les migrations, les déplacements individuels régulent la démographie et favorisent dans le même temps l'accès à la terre des résidents.

Paul Ottino¹⁰⁴, lui, met en évidence la constitution de *kartié* à la Plaine des Palmistes, à Dos d'âne et à Salazie, à partir de la dynamique des parentèles, « ou plus exactement leurs fractions localisées territorialement dans un finage défini » (*Ibid.*, p.262), qui produisent « les espaces à l'intérieur desquels les parcelles des terres constitutives des patrimoines conjugaux sont constamment distribuées et redistribuées » (*Ibidem*). Selon le socio-anthropologue, la société rurale des Hauts de la Réunion est effectivement fondée sur deux unités familiales : la famille conjugale constituée des époux et des enfants dépendants et les parentèles. Celles-ci sont directement structurées par les successions et les héritages. Il montre à travers son enquête ethnographique à Grand îlet que l'ancien système des partages successoraux en bandes égales allant des Bas vers les Hauts a été progressivement abandonné au profit de découpages en « carreaux » (*Ibid.*, p.270) égaux en valeur. Les terres d'habitation, construites sont là-aussi considérées comme ayant plus de valeurs que les terres de cultures. Elles-mêmes sont classées en fonction de leur fertilité en bonnes terres, moyennes ou mauvaises. En matière de mariages (*Ibid.*, p.272) pour que ceux-ci aient des effets sur l'héritage justement, les unions devaient s'effectuer entre personnes de mêmes conditions, et ce, encore au début des années 80. Les transgresseurs sont symboliquement rejetés des parentèles. En parallèle, l'ethnographe a mis en évidence la rivalité structurale des germains. De ce fait, il a été observé que partout dans les Hauts de l'île, les parents craignant de graves conflits entre leurs enfants après leur mort, partageaient alors les terres de leur vivant. Le souhait étant de garantir aux enfants une parfaite égalité de traitement.

¹⁰⁴ Ottino Paul, « La Réunion : l'organisation familiale des Blancs des Hauts », In Bernard Chérubini, *le monde rural à la Réunion*, p.259

Dans le rapport à la terre et à l'enjeu que celle-ci représente, les travaux réalisés présentés ici, illustrent une société qui répond à une perception de l'héritage fondée sur l'égalité de partage entre tous les enfants. Cette logique provient de la Coutume de Paris de la fin du XVII^{ème} siècle, imposée par la Compagnie des Indes aux « habitants libres », c'est-à-dire aux Blancs de l'île. Il s'agissait concrètement d'assurer une égalité entre les héritiers sans distinction de sexe, selon un principe de dévolution héréditaire des biens, avec un partage des terres égal en nature (Ottino, *in* Cherubini, 1996, p.259).

Ces exemples à l'origine de l'explication de l'organisation sociale, familiale et foncière des populations des Hauts de l'île se sont poursuivis et ont incité au fur et à mesure à reprendre des études plus précises encore sur l'organisation familiale, sociale, sur l'endogamie de parentèle, de localité, retrouvée chez les Blancs des Hauts.

Hélène Paillat-Jarousseau par exemple, a montré sur son terrain de la Renaissance que la localité avait connu au cours de son histoire une pluralité de bouleversements, le principal ayant été la réforme foncière. Celle-ci a pourtant permis à une population, à des familles, de se maintenir dans leur environnement et de se développer sur les nouvelles bases de la « société globale » reconstituant, sous d'autres formes, ce qu'elle appelle une « véritable société villageoise » (Paillat-Jarousseau, *in* Cherubini, 1996, p.197).

C'est dans ce même courant, qu'en 1999, Elsa Faugère¹⁰⁵ propose à travers son DEA de mettre l'accent sur la prégnance des logiques familiales sous-jacentes aux stratégies des travailleurs de la plantation étudiée. Selon elle, les logiques familiales consistent à accorder une place centrale à la famille conjugale à laquelle chaque individu s'identifie et est identifié. L'enjeu lié à la terre se retrouve dans ces logiques : la propriété du foncier favorise un regroupement familial lié aux règles d'héritage, et autorise également une diversification professionnelle. Les habitants peuvent avoir accès à une *kaz*, sans pour autant être obligés de travailler sur la plantation.

La variété des travaux montre aussi que les logiques familiales inhérentes aux groupes de Petits Blancs des Hauts, sont finalement de plus en plus concurrencées, en conflit avec d'autres et tendent de ce fait à se modifier. Face à de nouvelles possibilités sociales, des mobilités, des processus d'exclusion ou de nouvelles logiques, les familles se dispersent dans l'espace et s'exposent aux effets du « développement » que Jean Benoist en son temps, avait qualifié « d'ambigu ». Elsa Faugère s'attache dans cette perspective à prendre en compte la multiplicité des logiques sous-jacentes aux stratégies des acteurs, et surtout à l'analyse des interactions, conflits et conciliations de ces logiques. Les appropriations diverses et changeantes de ces logiques semblent pour elle au cœur des processus de mutations sociales.

Pour Paul Ottino (1996, p.296) le milieu « ethnique » et social des Petits-Blancs, constitué dès la fin du XVII^{ème} siècle, n'avait d'existence qu'en relation avec la société et l'économie de plantation. En cela, il rejoint les analyses de Jean Benoist. Selon lui, le sentiment d'une condition commune suffit à maintenir une forte homogénéité du milieu, élément qui aurait complètement éclaté au moment de la départementalisation remettant en question l'existence de ce groupe social. Les nouvelles possibilités en termes d'emplois, de mobilités auraient permis une diversification des destins individuels et familiaux. Pour cette raison, selon Paul

¹⁰⁵ Faugère Elsa (1993) *Une plantation de canne à sucre à la Réunion : Logiques familiales et logiques en conflits*, DEA EHESS Sciences Sociales, sous la direction de Jean Pierre Olivier de Sardan et Jacky Bouju.

Ottino, la disparition dans la conscience des Blancs des Hauts d'un sentiment de fatalité marque la disparition de ce milieu social. « Étudiée dans cette perspective, la diversification des destins individuels et familiaux de l'après-départementalisation est le résultat de l'inclusion des Hauts de l'île dans le reste de la Réunion et de la Réunion dans l'espace national français. Le fils cesse de devoir être ce qu'était son père, le milieu Blanc des Hauts cesse d'exister en tant que tel. » (*Ibid.*, p.298)

Notre enquête nous amènera à nuancer ce postulat : en effet, sans chercher à affirmer ou à dénier l'existence d'un groupe, nous nous attacherons à prendre en considération le sentiment d'appartenance des personnes rencontrées au milieu des Petits Blancs des Hauts. Ce sentiment d'appartenance, nous le montrerons, est intimement relié au sentiment d'ascension sociale, de réussite, d'intégration à une profession structurée (élevage) ainsi qu'à l'affirmation d'une forme d'interdépendance avec l'espace dans lequel ils vivent. Finalement, alors que Paul Ottino affirme la liquéfaction « d'un milieu Blanc des Hauts », nous nous demandons justement en quoi celui-ci peut être amené à se renforcer malgré la diversification des destins individuels. Delà, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'existence des Blancs des Hauts sur la Plaine des Cafres, à travers un sentiment d'appartenance transcendant la diversité des itinéraires, irait de pair avec la conviction d'exister en s'identifiant à un groupe professionnel d'éleveurs. Dans tous les cas, les expressions de « Blancs des Hauts », « Petits Blancs des Hauts » ou encore « Yab » sont toujours d'actualité aujourd'hui. Ainsi, nous ne pouvons dénier cette existence.

Ces réflexions, en lien avec les logiques sociales décrites précédemment, s'intègrent aussi plus largement au contexte socio-anthropologique et historique réunionnais. En effet, comme le rappelle Jean Benoist, la société réunionnaise est plurielle et hétérogène dès sa constitution. Les dynamiques inhérentes aux groupes familiaux des Petits Blancs des Hauts se fondent dans celles d'une société créole, multiculturelle, dans laquelle les milieux sociaux n'ont pas de frontières entre elles. Pour étudier de manière dynamique ce type de société, trois forces interdépendantes ont été mises en évidence par Christian Ghasarian (2002) : l'acculturation, la créolisation et la réinvention culturelle.

« L'acculturation suppose la mise en présence d'au moins deux systèmes et modèles culturels dont l'un s'impose à l'autre, la créolisation suggère au contraire un mélange de modèles culturels aboutissant à un compromis de ceux-ci dans une nouvelle forme plus ou moins syncrétique. La réinvention culturelle manipule quant à elle les modèles imposés et ceux nés du contact forcé pour produire, souvent explicitement de nouvelles significations sociales. Aucune de ces dynamiques ne peut à elle seule rendre compte de façon pertinente des processus sociaux en jeu dans l'île ». (*Ibid.*, p.664)

Ces trois processus, approfondissant toute approche conceptuelle liée aux mécanismes identitaires, sont constitutifs de la société réunionnaise dans son entièreté et rassemblent les enjeux sociaux, culturels, politiques, économiques et religieux dans un continuum alliant local et global. Cette grille de lecture, combinée à notre cadre d'analyse est un moyen de dépasser les seules logiques familiales, du moins de voir en quoi celles-ci, dans les champs qui les sous-tendent, se transforment, en rupture ou en continuité avec les modèles érigés (qu'ils soient considérés comme locaux ou comme globaux).

Encore une fois, nous maintenons que la singularité de la société réunionnaise étant en reformulation permanente, un travail de recherche pertinent nécessite de reconsidérer l'usage des concepts et catégories classiques de la socio-anthropologie, pour les diluer dans une

réflexivité dynamique et complexe. De ce fait, tradition/modernité, occident/non-occident, urbain/rural sont des catégorisations qui s'effacent au profit de processus d'interdépendance, de liens, d'interactions, mis à l'épreuve des phénomènes sociaux. À ce sujet, Christian Ghasarian propose la notion de « milieu » culturel, actualisé selon les contextes par des acteurs sociaux, paraissant plus judicieux pour rendre compte de la réalité sociale réunionnaise par rapport aux notions de « communautés » ou de « groupes ethniques ».

Ce que nous souhaitons apporter à la connaissance de la société réunionnaise à partir de notre terrain conforté par ce socle théorique, serait non seulement de rendre compte d'une réalité en mettant en évidence des dynamiques d'appropriations sociales et culturelles, mais aussi de révéler les liens entre espaces et sociétés, avec toutes les représentations qui en émanent, amenés à consolider des sentiments d'appartenance à un milieu social.

C'est pourquoi, intégrer la présentation de la société réunionnaise dans les relations qu'elle tisse avec ses espaces nous paraît incontournable pour la construction cohérente de notre objet.

3.2.3- Espaces et sociétés réunionnais

Pour Jean Benoist (1995) la Réunion est considérée comme un « Pays » dans lequel, nous l'avons vu, l'agriculture a longtemps tenu une place dominante et a très profondément marqué l'organisation des rapports sociaux liée à l'usage du sol ainsi qu'aux revenus que celui-ci apporte. Il montre que le paysage, particulièrement dans les régions de l'ouest, est identifié par les principales modalités d'occupation de l'espace agricole. Il illustre, dans *Paysans de la Réunion* (1984) comment les niveaux d'altitude déterminent les « paysages sociaux » et la vie des hommes. Selon lui, le paysage agraire est aussi paysage social inscrit sur la terre. De son point de vue, c'est d'ailleurs un des premiers niveaux déterminant de l'organisation de la société et de son Histoire à prendre en compte pour une étude de l'île. Cette approche nous semble intéressante dans la mesure où l'anthropologue relie directement la matérialisation de la société dans son espace. Toutefois, l'affirmation ne peut être aussi tranchée actuellement, tant les flux et les migrations ont bouleversé les paysages et les groupes sociaux. Parallèlement, les limites des Hauts de l'île, humaines, comme géographiques et administratives ont considérablement bougé. Elles sont en mutations permanentes.

A l'heure où « le territoire » est amplement utilisé, il n'est pas nommé chez Jean Benoist. Il est « pays », « société » voire « demi-société¹⁰⁶ » (*Ibid.*, p.6) ; l'anthropologue poursuit la description de ce « milieu géographique étroit », dont les dimensions sont elles aussi un des facteurs de la structuration de la société : « ce milieu a été modelé par des adaptations socio-économiques créatrices d'une série de cadres écologiques (...) résultat des relations de l'homme avec les ressources du milieu ». (*Ibid.*, p.7) Ces ensembles introduiraient par conséquent un morcellement diversifié de l'île pouvant autant inhiber son unité qu'être négligé par des généralisations trop rapides.

Géographie, anthropologie et Histoire se lient pour comprendre la structuration de la société dès les années 70.

¹⁰⁶ La « demi-société » dans le contexte réunionnais, serait largement déterminée de l'extérieur par la France d'avant et d'après la Révolution et par les vicissitudes du marché international de la canne (Ottino, 1996, p.260).

Jean Michel Jauze regroupe dans son ouvrage¹⁰⁷ différents regards sur les Hauts de l'île de la Réunion, définis comme « terres de traditions et d'avenir ». Christian Germanaz (*Ibid.*, 2011, p.16) y propose une lecture portant sur l'essence géographique de ces territoires et interroge les raisons de sa mobilité conceptuelle. Il tend à répondre à plusieurs questions, à savoir quel est l'espace désigné sous cette dénomination ? Quels sont les mécanismes de son invention comme territoire ? Enfin, comment est-on passé d'un toponyme au caractère spatial implicite à une notion socio-économique, voire éco-culturelle, dont la délimitation territoriale heurte la logique topographique ?

En s'appuyant à la fois sur les outils de la cartographie, sur une analyse des discours géographiques des années 50-60 ainsi que sur les réalités des dispositifs d'aménagement territorial, le géographe révèle la mobilité des territoires, influencée par les représentations qu'ils produisent. Les dernières délimitations des Hauts de l'île de la Réunion, cartographiées par les premiers navigateurs aboutissent à entretenir l'image d'un espace idéal assez flou. Dans les premiers textes et les premières cartes, Christian Germanaz constate que le cœur de l'île est présenté comme un « espace ambivalent », révélant précipices, reliefs, végétation, mais aussi « de beaux pays ». Ce portrait dressé est d'ailleurs toujours transmis aujourd'hui, avec le maintien de cette perception spatiale d'une île dans l'île (*Ibid.*, p.26). C'est au début du XVIIIème siècle que la localisation de cette partie de l'île semble s'affiner. Par ailleurs, « Plaine des Cafres » et « Plaine de Cilaos » sont les premières localités dévoilées.

Pour l'auteur, les Hauts sont d'abord une perception spatiale imaginée, dont la formulation permet de canaliser un faisceau de représentations culturelles et identitaires, projetées de façon plus ou moins arbitraire sur les Habitants des Hauts (*Ibid.*, p.27)

La réflexion sur les Hauts de l'île, notamment dans les liens entre espaces et sociétés, bouge particulièrement au lancement du Plan d'aménagement des Hauts, dès lors que les cadres de pensée relatifs aux Hauts n'ont plus été seulement confinés aux domaines de la recherche en sciences humaines et sociales, ni à la géographie mais qu'ils se soient ouverts aux politiques et aux aménageurs. À partir de là, Christian Germanaz affirme l'importance de détacher la perception des Hauts comme « utopie », de leur fonctionnalité comme « espace d'action et d'aménagements » (*Ibidem*). La mise en place du PAH dans une conception de développement du territoire nécessite à la fin des années 70 d'établir une délimitation administrative. Wilfrid Bertile, en 1978 fixe alors les nouveaux contours de ces espaces en reprenant les premières descriptions de Defos du Rau. Dans sa thèse¹⁰⁸ (1958), ce dernier s'interrogeait effectivement sur la notion de « Hauts » et dans le même temps sur celle de « Petits Blancs ». Il affirme l'existence d'un « véritable genre de vie » ainsi que d'une « civilisation » des Hauts, assimilée à celle « d'un paysannat français, celui des Petits Blancs ». (*Ibid.*, p.32) Pourtant, il soutient que le peuplement blanc ne peut être l'unique donnée suffisant à cerner la notion des Hauts. Parallèlement au lien qu'il établit entre cadre de vie et espace particulier, l'un des éléments conditionnant la définition des Hauts est celui de « l'altitude ». Le second élément caractéristique pour caractériser la société des Hauts est celui d'une polyculture, celle-ci étant souvent réalisée au-dessus de 800 mètres. Selon le géographe, la situation produite des Hauts réside dans une conjonction dynamique de ces différents facteurs. Aucun pris isolément ne pourrait être susceptible, de son point de vue, de définir cet espace. Il affine sa description en

¹⁰⁷ Jauze Jean-Michel (2011) *Les Hauts de la Réunion, terres de tradition et d'avenir*, université de la Réunion.

¹⁰⁸ Defos du Rau Jean (1960) *L'île de la Réunion, Étude de géographie humaine*, Thèse, Bordeaux Institut de Géographie.

interpelant sur la diversification de l'espace des Hauts dans lequel il serait donc possible de distinguer des aspects régionaux. Les « Hauts des Hauts » sont, non sans rappeler les cinq microrégions mises en place dans les politiques d'aménagement territorial. Wilfrid Bertile s'inspire donc de la description de ces premiers éléments tout en finissant par s'aligner sur une définition plus administrative, celle inscrite dans le programme général d'aménagement de 1976 considérant les Hauts comme étant : « l'ensemble des terres qui s'étendent au-delà de l'aire principale de la culture de la canne à sucre ». Pour la première fois, et en accord avec les principes socio-économiques retenus par la préfecture dans son programme général d'aménagement, les Hauts s'étendent aux Bas. La logique topographique du toponyme s'efface donc au profit de celle ordonnée par les administrations du développement régional et de l'aménagement du territoire. Entre 1990 et 2000, le Schéma d'aménagement régional inclut dans le périmètre administratif des Hauts les franges littorales du sud-est et du nord de l'île. Les structures institutionnelles sont renforcées par la création d'un commissariat à l'aménagement des Hauts et par une reformulation du PAH qui devient Plan de développement des Hauts ruraux. Enfin, depuis les années 2000, nous l'avons vu, Parc national et reconnaissance au patrimoine mondial de l'Unesco réaffirment l'existence d'un espace administré et limité pour la conservation de la biodiversité et l'aménagement du cœur de l'île. Ces deux projets restent centrés sur les Hauts même si certains éléments morphologiques en dépassent les limites conventionnelles.

Il manque à cette approche proposant une vision de mobilité territoriale, une analyse en termes de dynamiques croisées entre différents acteurs pour comprendre les Hauts en tant qu'espaces identifiés, appropriés et chargés de nouvelles valeurs.

Jean Michel Jauze (2011, p.125) cherche à approfondir ces aspects en délivrant une analyse tournée tout à la fois autour des pouvoirs publics (démarche de développement et de conservation par la mise en place du PAH, du Parc national, de la reconnaissance au Patrimoine mondial de l'Unesco), des opérateurs touristiques (promotion de l'originalité de la Réunion), des professionnels du monde agricole (qualité du terroir et stratégies économiques) et des habitants, artistes, artisans, auteurs (promotion solidaire de l'âme créole). Pour le géographe, les Hauts de la Réunion sont surtout l'objet de désirs de reconnaissance identitaire qui passerait par un processus de patrimonialisation. Si cette vision de lien entre un espace et une société semble alléchante et en cohérence avec notre cadre d'analyse, Jean Michel Jauze considère les Hauts de l'île comme « un espace fermé » s'ouvrant au tourisme et à l'extérieur courant le risque d'un « affaiblissement culturel », d'une « abdication » face au « modernisme » et d'une « mise en publicité des lieux » (*Ibid.*, p.168). Cette position, peu convaincante pour notre travail, sous-entendrait une appréhension des Hauts à l'image d'un réseau fini, statique, sanctuarisé, replié sur-lui-même, qui n'aurait jamais été traversé par des flux ni par des interactions. Cette analyse entre en contradiction avec les autres travaux en sciences humaines et sociales déclinés précédemment et ce positionnement se démarque d'une volonté de nous insérer dans un processus de mutations sociales. À en croire cette vision, les Hauts n'auraient été qu'espaces de relégation, pour devenir brutalement attractifs et porteurs d'espérances nouvelles. Si ce système de valeurs est partiellement une réalité dans la société réunionnaise, il n'est pas question scientifiquement de considérer les Hauts comme « le dernier refuge de la ruralité » en danger face à la modernité.

Ce qui est une réalité, pour le coup féconde pour notre étude, est que le développement et la structuration de l'agriculture dans les Hauts ont façonné une « multiplicité de territoires et

créé des structures foncières particulières ». (Gislain Soubadou, p.228¹⁰⁹) Les différentes productions témoignent non seulement d'une adaptation ingénieuse des Hommes à leur territoire, mais elles captent, de par leur structuration en filières, l'essentiel des aides dédiées à l'agriculture. De ce fait, l'activité agricole semble être une variable pertinente de l'organisation socio-spatiale. Toutefois, les Hauts demeurent des espaces fragiles. Ils doivent faire face à de nouveaux défis car ils concentrent des lieux de tensions et de conflits d'usages en raison de leur essence multifonctionnelle.

Notons que la fragilisation sociale de ces espaces était d'ailleurs déjà apparue à la suite de la départementalisation. Les inégalités entre les Hauts et les Bas, ont eu pour effet un important exode rural, favorisant le déplacement des populations vers le littoral. Sonia Chane-Kune¹¹⁰ explique ces flux non seulement par les effets de ces inégalités mais aussi par la crise du géranium de 1965 qui a contraint de nombreux agriculteurs à délaisser le travail de la terre. C'est dans ce cadre, que face à la diminution constante de la population des communes rurales que les instances publiques ont mis en place des programmes d'aménagement chargés de restructurer ce déficit démographique et de pallier l'aggravation du chômage.

Des efforts ont été fournis grâce à la mise en place du PAH. L'élevage et le maraîchage jusqu'à aujourd'hui, sont les fers de lance de cet aménagement. Toutefois, nous l'avons vu, ces secteurs doivent aujourd'hui concilier leurs activités avec d'autres plus récentes. Depuis les années 80, avec un renforcement dans les années 90, les Hauts sont des lieux attractifs, récréatifs, « aussi bien pour les touristes extérieurs en quête d'évasion, de dépaysement, que pour les visiteurs locaux à la découverte de leur île ou désireux de changer d'air » (Nere-Marpiga Cécile *in* Jauze Jean Michel, 2011, p.229). Tourisme, environnement, patrimoine, viennent requalifier les enjeux d'une région développée par le vecteur agricole. C'est pourquoi, une entrée analytique par « filière » uniquement nous a paru dès le départ, peu pertinente. Dès lors, nous pouvons supposer l'existence de « vocations territoriales » dédiées au patrimoine, au tourisme ou à l'agriculture – parfois les trois en même temps – confrontées à des appropriations revisitées par les habitants, laissant la place à des médiations et reformulations localisées.

Les sciences humaines et sociales continuent d'être au cœur de ce travail d'état de l'art répondant à l'ambition d'aborder les domaines de l'agriculture, en lien avec la préservation de l'environnement, le tourisme, et le patrimoine.

3.2.4- De nouveaux enjeux et de nouveaux usages pour les Hauts de l'île de la Réunion.

Au milieu des années 2000, Edouard Noujarède¹¹¹, en partenariat avec le Cirad et la Sicalait, mène une étude sur les éleveurs laitiers de l'île de la Réunion, en suivant leurs dynamiques familiales et l'évolution du rapport qu'ils entretiennent avec la terre et leur métier.

Ses conclusions s'accordent à affirmer que le modèle d'exploitation familiale ne correspond plus, sous la forme promue au départ, aux attentes, ni aux projets de vie des éleveurs ; ceux-ci

¹⁰⁹ In, Jauze Jean Michel (2011) *Les Hauts de la Réunion, terres de tradition et d'avenir*, université de la Réunion, 2011

¹¹⁰ Chane-Kune Sonia (1996) *La Réunion n'est plus une île*, l'Harmattan.

¹¹¹ Noujarède Edouard (2006) mémoire de recherche, sous la direction d'Hélène Paillat Jarousseau : *Dynamiques familiales, évolution du rapport à la terre et au métier. Le cas des éleveurs laitiers à la Réunion*, IPSA.

évoluent au regard de mutations globales. Les itinéraires des familles agricoles, particulièrement des nouvelles générations se trouvent modifiés par la diversité des cadres intégrateurs de la société, à travers la scolarisation notamment, le travail du conjoint et par un changement plus général des modes de vie accordant de l'importance à la notion de temps libre. Si le métier demeure le fait d'un attachement singulier, l'organisation sociale du travail tend à se modifier à travers la modernisation de l'activité qui met en évidence plusieurs types d'exploitations amenés à se dessiner à l'avenir : des groupements sous forme de société (pour un amoindrissement des coûts d'investissement, et envisagés uniquement à travers la dimension familiale) ; des installations individuelles résultant de stratégies familiales ou plus largement de réseaux de parentèles sans lesquels l'installation de nouveaux jeunes éleveurs serait compromise ; des exploitations situées dans des zones particulièrement confrontées à la déprise agricole (applicables aussi bien aux groupements qu'aux installations individuelles) ; enfin, des exploitations pour lesquelles aucun successeur au sein de la famille ne se présente et pour lesquelles l'investissement est dès lors réduit, et dont la pérennité est remise en cause. De la même manière, pour Jean-Louis Fusillier *et al*¹¹², le modèle des années 60 ainsi considéré, s'appuie finalement sur une représentation duale de l'agriculture fondée sur la dimension et le niveau de capital de l'exploitation, avec d'une part des structures de dimension « professionnelle », censées épouser la logique économique du productivisme et d'autre part des petites structures à « caractère social » appelée à disparaître. Cette dualité ne rendrait pas compte des différentes stratégies menées en réalité : notamment de celles reposant sur la diversification des productions, des activités aussi, pouvant être à l'extérieur de l'exploitation ou encore des stratégies sur la valorisation des produits (*Ibid.*, p.547). Selon les auteurs, ces stratégies plurielles seraient induites par le fait que l'agriculture réunionnaise répond à un caractère péri-urbain – au vu de la taille du territoire –, procurant par conséquent pour les professionnels du milieu des opportunités de valorisation des productions et d'emploi.

Si le modèle d'exploitation familiale semble obsolète quant aux nouvelles attentes des éleveurs et de leurs familles, en croisant ces deux références, la parenté, elle, continue de jouer un rôle prépondérant dans la reproduction sociale de ce métier, à travers les enjeux liés à la terre. À ce titre, un des prolongements suggérés par Edouard Noujarède à l'issue de son enquête est d'entrevoir les fonctions sociales revêtues par l'élevage pour ce groupe. De même, un travail supplémentaire est préconisé : « dans un contexte où la société rurale ne se présente plus comme un territoire où le foncier agricole prédomine, une recherche sur la viabilité sociale des exploitations agricoles situées dans les zones particulièrement confrontées à la déprise agricole s'avèrerait intéressante » (Noujarède., 2006, p.78). Finalement, les exploitations en question sont-elles condamnées à terme ou ces familles d'éleveurs envisagent-elles d'autres moyens d'action pour pérenniser leur activité ?

Gilles Mandret¹¹³ et d'autres auteurs resituent au début des années 2000 l'élevage dans les différentes politiques d'aménagement du territoire depuis le PAH. Selon eux, bien que les surfaces dédiées à cette activité soient limitées, le potentiel de développement n'est pas atteint. Des « voies d'amélioration » seraient techniquement possibles, à considérer dans un environnement insulaire fragile et dans un contexte institutionnel dans lequel la profession doit se conformer à des directives supra-nationales. Finalement, l'enjeu principal du XXIème siècle

¹¹² Fusillier Jean-Louis *et al.* (2006) « Le modèle d'exploitation agricole familiale réunionnais face à l'accroissement des contraintes foncières et économiques », *Cahiers agricoles* vol.15, n°6, pp.542-548.

¹¹³ Mandret Gilles *et al.* (2000), *L'élevage bovin à la Réunion, Synthèse de quinze ans de recherche*, Cirad, p.34.

à l'île de la Réunion « sera probablement de développer une activité d'élevage fondée sur l'évaluation des capacités d'accueil de ce secteur professionnel en termes de potentiel socio-économique et écologique, mais aussi d'impact à la fois sur la société et sur l'écosystème insulaire. Prendre en compte les activités de loisirs (écotourisme), protéger la nature (réglementation européenne sur les effluents et la pollution agricole), gérer l'espace et réaliser un aménagement équilibré du territoire, apparaît comme des objectifs qui doivent désormais compter dans le développement de cet élevage insulaire afin de conjuguer productivité et environnement » (Mandret *et al.*, 1999, p.34)

Ces défis sont d'autant plus d'actualité aujourd'hui qu'ils se sont complexifiés face à une pluralité d'usages qui se sont multipliés depuis. Le lien entre Parc national et habitants des Hauts n'apparaissait d'ailleurs pas dans la mesure où celui-ci a fêté les dix ans de sa création en 2017. De par la place qu'elle occupe sur le territoire de la Réunion en termes de gouvernance et par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, l'institution « Parc » conduit dans tous les cas les acteurs à de nouvelles visions du territoire pouvant potentiellement déboucher sur de nouveaux rapports sociaux.

À ce sujet, une enquête a été réalisée par l'anthropologue Igor Babou entre 2011 et 2014, dans le cœur habité (Mafate) du Parc national, auprès d'agents du parc lui-même, d'habitants et d'agents de l'ONF. Il s'agit d'une des principales études ciblées sur les conflits d'usages et les médiations issus d'une mise en patrimoine d'un territoire à travers la création d'un Parc national. En effet, sur l'île de la Réunion, les recherches au sujet des conflits d'usages ont plutôt ciblé les zones des littoraux, particulièrement au moment de la mise en place de la réserve naturelle marine. Gilbert David et d'autres auteurs (rapport de travail sur la gestion intégrée des zones côtières, 2004¹¹⁴) ont travaillé à un dispositif d'accompagnement et de concertation pour l'amélioration de l'acceptabilité sociale du parc marin, notamment chez les « petits pêcheurs » traditionnels du lagon qui s'estiment lésés dans leurs usages du monde marin.

Igor Babou, pour le cœur de l'île, a globalement démontré¹¹⁵, en quoi le travail politique ordinaire impliqué dans un processus de mise en patrimoine conduit les acteurs à s'adapter à des « cadres cognitifs » différenciés, avec des représentations du monde et logiques sociales en confrontations. Enfin, il a mis en exergue la manière dont ces ajustements reposent sur des médiations multi-scalaires : locales, nationales, internationales. Il questionne à juste titre l'articulation entre le local et le global, nécessitant de considérer la complexité de leurs interrelations.

« Entre conflits, collaborations et ajustements de cadres contradictoires, la patrimonialisation de l'environnement sera analysée à partir des questions sociales et culturelles que posent la création et l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco d'un Parc national habité : celui de l'île de la Réunion » (Babou, 2015, p.4).

¹¹⁴ Antona Martine, Botta Aurélie, Daré William's, David Gilbert, Denis J., Durieux Laurent, Soti Valérie (2004) *Projet AGIL. Chantier pilote de la Réunion : compte-rendu de la mission CIRAD, IRD, IFREMER du lundi 22 mars au vendredi 2 avril 2004*. Montpellier : CIRAD-TERA, 47 p. N° de rapport : CIRAD-TERA N° 33-04

¹¹⁵ Babou Igor (2015) « Patrimonialisation et politiques de la nature : le Parc national de La Réunion », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 15 Numéro 1.

Il est intéressant de noter, qu'à travers son article, Igor Babou tend à mettre en exergue les liens de médiations qui redistribuent les frontières et les oppositions classiques des catégories habituelles de compréhension des phénomènes naturels et culturels, tout comme celles de l'action publique. Les enquêtes de terrain menées au sein de son travail, décrivent des dynamiques patrimoniales observées dans leur temporalité, leur spatialité et dans le cadre de l'analyse des jeux d'acteurs dont elles font l'objet. L'étude aborde le patrimoine naturel en tant que construction politique en y articulant un niveau « macro » d'analyse des politiques publiques à un niveau « micro » des interactions entre personnes/groupes sociaux engagés sur le terrain. Le chercheur insiste sur l'importance de considérer les interactions et les conflits entre les cadres de pensée des habitants et ceux des institutions relatives aux interprétations de la « valeur universelle exceptionnelle ». Chronologiquement, il rappelle que la mission Parc s'intègre dans la continuité des actions de développement du PAH, destiné à venir en soutien aux populations des Hauts de l'île de la Réunion. Si la période retenue est celle de sa création en 2007, la mission Parc et les projets allant de pair ne sont pas une nouveauté et datent des années 80.

Ces processus, en continuité avec la départementalisation ont été porteurs dès le départ d'une déconnexion des prises de décisions avec les populations locales. Ce biais aurait alors provoqué de nombreuses méconnaissances, accompagnées de méfiance dans la société civile, résultats d'un certain nombre de rationalités divergentes. C'est en tout cas une des hypothèses que nous émettons. Ajoutons que ces rationalités s'ancrent aussi dans la représentation d'un différentiel entre les Hauts et les Bas de l'île qui semble d'ailleurs avoir été l'un des moteurs du long déroulement aboutissant à la création du Parc national. Ce qui nous amène par déduction à supposer que les Hauts de l'île de la Réunion représentent un système d'action spécifique porté par les politiques de développement reposant sur une dynamique de création institutionnelle territorialisée.

Nous retenons de cet article l'intérêt de parler de « médiation », moyen de dépasser la notion de conflits d'usages et de montrer en quoi ces derniers peuvent être encore une fois, structurants sans être une fin en soi. Ils seraient même une condition nécessaire au rééquilibrage social des territoires sans pour autant tendre à une quelconque perpétuation.

La Plaine des Cafres et la Grande ferme sont des endroits spécifiques car justement à cheval sur plusieurs vocations proposées par les institutions, dont le Parc national. Celui-ci n'est pas le premier à avoir attribué des fonctions à cette zone entourant la route du volcan et n'est donc pas à considérer isolément dans l'analyse des dynamiques sociales. Bourg-Murat/Grande ferme est certes une « porte de parc¹¹⁶ », à l'intersection entre des espaces naturels à forte valeur patrimoniale, des espaces agricoles-pastoraux (espaces du cœur) et dans l'aire ouverte d'adhésion (espaces agricoles, espaces urbains, espaces naturels à forte valeur patrimoniale), elle est aussi pilotée par la commune du Tampon, par la communauté de communes du sud de l'île de la Réunion (Casud) et par les filières agricoles.

¹¹⁶ Le projet de territoire du Parc national identifie pour l'aire d'adhésion à travers sa charte, une orientation de « mise en découverte des territoires » construite à partir de « portes et chemins de découverte du parc », plus communément appelées « portes de parc ». Il s'agit, selon les agents du Parc national d'une démarche de développement local visant à valoriser, tout au long d'une itinérance, une offre économique (loisirs, biens, services) répondant à des principes d'aménagement et de découverte pour révéler le caractère singulier d'un territoire.

Avant la concrétisation du Parc dans ses limites géographiques et dans son projet territorial, de nouveaux enjeux voient déjà le jour depuis les années 80 dans les Hauts pour répondre aux besoins de loisirs des réunionnais et des touristes hébergés sur le littoral (Chérubini *et al.*, 2004 ; Dalama, 2005 ; Jauze *et al.*, 2011). Si le développement touristique balnéaire est antérieur, l'attrait pour la randonnée pédestre à l'interface entre nature, sport et loisirs et plus récemment pour des activités sportives extrêmes constituent des éléments nouveaux recherchés. Dans une autre perspective, le tourisme au sens de la découverte, de l'expérience et de l'immersion dans la vie locale constitue une réponse pour les acteurs de l'aménagement du territoire à un développement durable intégré en prenant en compte la dimension environnementale mais aussi sociale et économique.

Plusieurs auteurs se penchent sur le milieu touristique réunionnais, souvent présenté comme allant de pair avec le développement raisonné de pratiques de loisirs et de sports nature, en relation avec les ressources et les contraintes du contexte insulaire. Les différentes références intègrent avec insistance l'importance d'une relation harmonieuse entre sports-nature et développement durable, dépendante de la synergie entre les acteurs. Inévitablement, le Parc national revient au cœur des travaux.

Cécile Nere-Marpiga¹¹⁷ travaille sur le chemin du volcan qui intègre une forte dimension touristique et de loisirs. Au-delà d'être un projet « porte de parc », Bourg-Murat et la Plaine des Cafres constituent avant tout la porte d'entrée du volcan. Achevée en 1972, la route du volcan est l'axe qui connaît la plus forte fréquentation dominicale de l'île. La chercheuse montre que l'étude des activités et des espaces de récréation dans les Hauts laisse apparaître une forte attractivité de ces territoires. Elle rappelle qu'environ 30 000 réunionnais fréquentent les Hauts chaque dimanche à des fins de loisirs, dans différents espaces. Dans un deuxième temps, elle met en évidence le fait que les activités de récréation des réunionnais et les espaces investis confirment que les loisirs sont en train de construire une nouvelle image des territoires des Hauts, tout en contribuant à la sauvegarde des patrimoines naturel et culturel. Les loisirs révèlent également que la contribution d'activités de récréation dans les Hauts s'inscrit dans un processus de patrimonialisation en cours qui ne peut aboutir qu'à travers la mobilisation de tous les acteurs concernés. De ce point de vue, toute activité serait en mesure de valoriser les territoires investis par les Hauts en mettant en évidence de nouveaux modes d'appropriations de ces territoires, finalement devenus attractifs. Ces usages émergents participent au nouveau dynamisme et au développement social et culturel des Hauts de l'île de la Réunion. L'hypothèse que le Parc des Hauts et son label de reconnaissance internationale soient vus par les prestataires de services touristiques comme un frein au développement et un espace de confiscation du fait de sa logique de préservation de l'environnement naturel ne tiendrait donc pas dans cette conception, dans la mesure où les acteurs économiques se retrouveraient autour des mêmes enjeux et des mêmes objectifs.

Marie-Gisèle Dalama¹¹⁸, elle, va plus loin aussi dans cette analyse puisqu'elle stipule que le Parc national engendre surtout la venue de touristes internationaux. La géographe a soutenu une thèse en 2003 élaborant une grille de lecture partant du principe que le tourisme de l'île de la Réunion s'est construit sur la base d'oppositions : « vide » / « plein » ; « Bas » /

¹¹⁷ In Jean Michel Jauze (2011) « pratiques et espaces récréatifs dans les Hauts de la Réunion », p.229

¹¹⁸ Marie-Gisèle Dalama, « L'île de la Réunion et le tourisme : d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et Bas », *L'Espace géographique* 2005/4 (Tome 34), p. 342-349.

« Hauts ». Ces derniers, espaces déshérités et porteurs de handicaps deviennent des lieux reconnus de patrimonialité à fort potentiel de développement touristique. Selon la perspective évoquée, le tourisme ainsi que les loisirs constituent une composante à part entière de l'aménagement du territoire, un outil de développement local.

Les questions principales posées sont les suivantes : « de la patrimonialisation des Hauts, nous assistons maintenant à leur mise en tourisme. Cependant, quelle place occupe réellement la mise en tourisme ? Quels en sont les usages et quelles peuvent être les évolutions ? »

Dans son article, l'auteure rappelle que les prémices du tourisme de santé sont relatives aux vertus régénérantes issues des régions des Hauts, dans les cirques et dans les plaines (Plaine des Cafres et Plaine des Palmistes). Thermalisme et curisme sont alors l'œuvre de l'élite coloniale qui éprouve un besoin de « changement d'air » dans les parties hautes de l'île. « Cette élite réunionnaise, en créant une mouvance de territoires entre ces deux zones géographiques, “ les Hauts ” et “ les Bas ”, est à l'origine du processus de mise en tourisme dans l'intérieur de l'île » (*Ibid.*, p.343). De cette manière, pendant un siècle, entre 1850 et 1945, les Hauts continuent d'être perçus comme un espace de thermalisme. Les années 60 déclenchent un changement de territoire de villégiature : l'appropriation du littoral ouest est intégrée par le tourisme et l'élite réunionnaise. Enfin, le développement touristique du littoral va de pair avec la croissance économique post-départementale : « le littoral est amené à jouer le rôle d'espace central pour une périphérie plus rurale » (*Ibid.*, p.344). Dans les années 70, le tourisme a complètement disparu des Hauts. C'est le Plan d'aménagement des Hauts qui opère un glissement progressif vers une complémentarité des Hauts et des Bas. Montagne, puissance et diversité de la nature constituent dès lors des atouts pour la recherche de diversification du tourisme balnéaire en contexte insulaire. Nouveau paradigme : ce territoire doit répondre à la fois aux besoins de loisirs des réunionnais et satisfaire les exigences des touristes hébergés sur le littoral. Alors que les Hauts deviennent dans l'inconscient collectif, un espace homogène, idéalisé et attrayant, les Bas sont considérés comme un espace presque « banalisé », un espace du quotidien.

L'enjeu évolue encore dans le cadre du projet du Parc national : le cœur montagneux deviendrait la mise en scène principale du tourisme à la Réunion. « C'est une transformation de l'espace réel en scène touristique correspondant aux besoins des visiteurs (nature, authenticité et “paradis perdu” » (*Ibid.*, p.347). Le Parc national, dans cette perspective représenterait pour la Réunion un moyen de rayonnement international, asseyant son positionnement au sein de la France et de l'Union européenne. En parallèle, il pourrait être un outil pertinent pour la protection des territoires des Hauts. Tous les politiques ne partagent pas cette vision. La municipalité du Tampon par exemple, s'oppose historiquement à ce projet. Marie Gisèle Dalama rappelle que la commune voit dans cette aire du Parc national un obstacle à son développement économique, touristique et des ressources en eau de cette zone. La ville a donc fait la demande de l'exclusion du Bras de la Plaine et de Grand bassin de la zone centrale du futur Parc national des Hauts. Le secteur touristique est un réel enjeu empreint d'intérêts politiques et économiques. Nous pouvons nous demander si à ce titre, les espaces sur lesquels nous serons amenés à travailler ne voient pas leur mode d'occupation du sol se modifier, le tourisme supplantant l'agriculture.

Dans tous les cas, selon l'auteure, un « Parc national donnerait une image de tourisme de nature afin de concurrencer les Seychelles et l'île Maurice, qui possèdent une image de tourisme de luxe, tandis que la Réunion garde cette image d'île à randonnées » (*Ibid.*, p.348). Cette dernière affirmation semble à relativiser aujourd'hui en fonction de l'acteur qu'on interroge : la vision du tourisme dans les Hauts commence à se diversifier et la Réunion s'ouvre de plus en plus en captant de nouvelles cibles touristiques.

Au moment de la publication de son article, Marie Gisèle Dalama restitue les visions partagées qui entourent la création du Parc national : les pouvoirs locaux considéraient alors l'institution comme un label d'envergure mondiale pouvant engendrer la venue de touristes internationaux. Pour les habitants comme pour les prestataires d'activités physiques de pleine nature les craintes étaient grandes de se voir interdire certains espaces. Ces derniers n'avaient d'ailleurs pas été consultés sur la mise en place du projet parc, et ne comprenaient donc pas ces règlements « venus d'ailleurs ».

Reste à s'interroger sur le lien entre tourisme/Parc national et agriculture qu'intègre Gaëlle Heurtin¹¹⁹ dans son DEA en 2000. L'étudiante en géographie montre que le « malaise » agricole au niveau national a engendré chez les chambres d'agricultures, une modification de leur point de vue. Des questionnements en débat surgissent et sont renforcés par trois éléments principaux.

Le premier serait que la course à l'intensification et au modernisme ayant nettement montré ses limites, il ne serait maintenant plus que question de diversification dans les exploitations agricoles. Les agriculteurs seraient donc prêts à s'engager sur de nouvelles voies, qu'il s'agisse d'élevage ou d'accueil de touristes.

Ce premier élément est à relativiser fortement dans le cas de l'île de la Réunion. En effet, la place de la diversification de l'activité agricole est encore controversée à la Réunion et le fait que les éleveurs soient prêts à s'y engager n'est pas généralisable. La plupart des éleveurs de notre zone d'étude étaient de fait, avant les années 80, sur des activités diversifiées, une pluriactivité agricole à travers le maraîchage, la pomme de terre et le petit élevage. Le développement et la structuration des filières animales à partir des années 70 a amené la majorité d'entre eux à se spécialiser, et encouragés par leurs coopératives à délaisser des activités considérées comme secondaires. Des associations en parallèle, telles que l'AD2R ont continué à promouvoir la diversification, de manière contrôlée, dans le cadre de certaines petites exploitations – notamment diversification touristique –. On ne peut, pour ces raisons, affirmer que « la course au modernisme » ait montré complètement ses limites aujourd'hui. Si actuellement la plupart des acteurs s'accordent à dire que le modèle économique intensif est en passe d'essoufflement, celui-ci est encore majoritaire dans l'élevage bovin et les professionnels du domaine ne bifurquent pas tous vers la diversification.

La seconde raison tiendrait au comportement de la clientèle touristique, redécouvrant les charmes de la campagne.

¹¹⁹ Heurtin Gaëlle (2000-2001) DEA de Lettres et Sciences sociales option Géographie, sous la direction de Guebourg Jean-Louis, *Agriculture, tourisme et loisirs dans les Hauts de la Réunion*.

Et face à ces nouvelles demandes, le troisième élément tiendrait dans l'encouragement public au développement de ce tourisme qui se fait de plus en plus pressant. A la Réunion, le PDHR et la création du réseau rural sont de nouveaux instruments pour soutenir le « développement rural », intégrant les axes de tourisme et d'agrotourisme. La chambre d'agriculture elle-même consacre une cellule dédiée à l'agrotourisme depuis le début des années 2000. L'essentiel de l'offre agritouristique est représenté au début des années 2000 par Gîtes de France et Bienvenue à la Ferme ; le réseau « Accueil paysan » s'est créé plus tardivement, en 2005.

Gaëlle Heurtin mène une enquête par questionnaires sur deux zones comparatives, le village de Dos d'âne et la Plaine des Cafres. Cette dernière est présentée de cette manière (*Ibid*, p.71) : « région d'élevage, pays du lait, pays des pâturages et des produits laitiers. C'est une région à vocation agricole : élevage bovin, élevage ovin, polyculture, arboriculture fruitière ; elle est aussi très estimée comme station de changement d'air, aux vacances d'été. Passage obligatoire vers le volcan, des structures diverses ont été créées pour accueillir les touristes. La Plaine des Cafres se situe donc dans un secteur rural en plein développement, pionnier en termes de tourisme rural, agritourisme ou tourisme vert et correspond à une région traditionnelle de changement d'air. » S'il est avéré que le Piton de la fournaise, élément incontestable d'attractivité de l'île de la Réunion soit reconnu comme le site touristique le plus visité de l'île, la Plaines des Cafres elle, est encore très jeune dans sa structuration touristique.

Selon Gaëlle Heurtin, en reprenant une définition proposée par Gisèle Dalama¹²⁰: « l'agrotourisme est un exemple concret de l'intervention de l'Homme sur la nature et l'appropriation de la terre à des fins économiques. Certaines personnes vendent trop aisément l'agrotourisme comme étant une panacée à tous les maux de l'agriculture » (Heurtin, 2000, p.88). Finalement, si l'agrotourisme, tant dans ses concepts que dans ses réalités est bien une composante du tourisme rural, il est évident qu'il continue de souffrir de cette double appartenance : tourisme et agriculture. Le tourisme serait alors avant tout considéré comme une bouée de sauvetage de l'agriculture : sorte de relais là où la seule activité agricole ne suffit plus.

Différents documents produits par le réseau « Bienvenue à la ferme » montrent ainsi une abondance de formes d'accueil, donc de *fonctions touristiques*. La diversité pourrait être richesse s'il s'agissait d'un tourisme bien installé. Elle devient un handicap dans le cas d'un développement rudimentaire. De plus, nous pouvons nous interroger sur les formes de concurrence ou de complémentarités possibles au sein même du tourisme : le tourisme présenté aujourd'hui comme « expérientiel » entre-t-il en confrontation avec le secteur agritouristique par exemple ? En fait-il partie ? Comment le complète-t-il ? Quelles fonctions revêtent ces différentes vocations touristiques sur un même territoire ?

L'étudiante rappelle que le tourisme connaît aussi un certain nombre de règles, de tendances, qui font qu'il ne suffit pas de souhaiter un développement, ni de créer des équipements pour modifier des comportements et engendrer de nouveaux flux. Il est rare que la connaissance du marché, des attentes de la clientèle entre en ligne de compte dans la démarche de l'agritourisme. Cette garantie ne peut être levée que par le développement d'une véritable « culture

¹²⁰ Dalama Gisèle (1998), *Contribution à l'étude du tourisme rural dans une île de l'Océan Indien : la Réunion. Saint Denis* : Mémoire de DEA, option Géographie. BU de l'océan indien, 90p.

touristique », socialement non intégrée et qui met beaucoup de temps à se diffuser dans la population agricole.

L'émergence du tourisme sera à déconstruire dans notre travail dans la mesure où elle n'est pas tant une nouveauté qu'une volonté de structurer et de valoriser le territoire autrement. Surtout, elle semble quasiment naturelle pour les acteurs du développement alors qu'elle n'est en réalité pas acquise ni perçue de la même manière par les uns et les autres. Elle gagnerait de ce fait, à être réintégrée dans son contexte, non seulement en termes de structures d'accueil, mais aussi de représentations (en lien avec les notions d'accueil, d'altérité, de valorisation d'un territoire digne d'être vu et visité par l'autre...).

Nous pouvons supposer que le tourisme rural ne peut se développer exclusivement à partir du monde agricole. En effet, le tourisme réclame beaucoup de professionnalisme, voire « une véritable reconversion ¹²¹ » (Vitte, 1995, p.23). Constat partagé nous le verrons par les animateurs qui se consacrent au développement des territoires des Hauts de la Réunion.

Finalement, sur le sol réunionnais, le tourisme est souvent considéré comme une diversification, au même titre que l'élevage ou le maraîchage. Cette situation débouche sur le problème de la constitution de réseaux de bénéficiaires de prestations de services touristiques à l'échelle locale. L'étude montre enfin, que l'agritourisme, en étant porteur d'une vocation économique et environnementale, avec ses spécificités selon les secteurs, pourrait représenter un des éléments qui aiderait à asseoir le produit touristique réunionnais à travers le concept de Parc naturel. Ce dernier donnerait des moyens efficaces de protection du patrimoine et aurait valeur d'image pour le tourisme de la Réunion.

Conclusion intermédiaire 3

Les démarcations entre « rural » et « urbain », tout comme celles entre « Hauts » et « Bas » ont été depuis une trentaine d'années nuancées et critiquées dans les sciences sociales qui ont contribué à la mise en évidence de continuités et de flux entre ces catégories restrictives. Toutefois, elles sont particulièrement remises au goût du jour au niveau institutionnel servant au prétexte du « développement des territoires ».

Loin de revendiquer délimiter les bases exhaustives d'une socio-anthropologie des Hauts de la Réunion ni des « Petits Blancs », ce chapitre a proposé un état de l'art faisant se rejoindre l'étude de l'évolution sociale ainsi que spatiale des Hauts avec les mutations sociales inhérentes aux domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et en transversalité au patrimoine.

Au regard de cet état des connaissances, l'objectif émergent est l'acquisition d'une compréhension de l'évolution de la société réunionnaise au niveau de la Plaine des Cafres, en

¹²¹ Vitte Pierre (1995-1) « Les problèmes de l'agritourisme en France » (The problems of agrotourism in France). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 72e année *Le tourisme rural*. pp. 14-23.

postulant que les habitants des Hauts, pris dans des mutations sociales et spatiales, se positionneraient davantage dans les perspectives d'évolutions de la société globale que dans la « transformation d'une nouvelle ruralité » (Paillat-Jarousseau Hélène, 1997) en dépit des croyances institutionnelles. À l'échelle de la Grande ferme, l'absence d'études qui tiennent compte de la complexité des enjeux sociaux et territoriaux aujourd'hui nous amène à produire de nouvelles connaissances allant en ce sens.

Résumé de la première partie : *en chemin vers une étude des mutations sociales des Hauts de l'île de la Réunion*

Cette première partie avait pour but de nous immerger dans le contexte réunionnais ainsi que dans l'environnement de notre thèse en parcourant historiquement et théoriquement l'évolution des sociétés et des territoires des Hauts de l'île.

Il est visible que les stratégies économiques de productions agricoles au cours de l'Histoire ont eu des effets sur le contexte de peuplement et social de la Réunion. Nous retiendrons ici de l'Histoire de la première économie de plantation, la naissance du problème social des « pauvres blancs ». L'abolition de l'esclavage en 1848 a un effet d'accélérateur sur la concentration des terres et sur la paupérisation de cette frange de la population. Les « Petits Blancs », milieu social et culturel dont sont issus les éleveurs de la Grande ferme, sont exclus des Bas de l'île, et bâtissent dans la misère, les prémices de petites exploitations familiales en agriculture diversifiée, au cœur des cirques et dans la région des Plaines.

En même temps que le dénigrement de ces populations, apparaît ces nouveaux espaces, « les Hauts », qui seront eux aussi pendant longtemps considérés avec méfiance, crainte et mépris.

Dans ce contexte historique, intervient la mise en place de la départementalisation dont les effets visibles commenceront à se faire sentir plus de dix ans après. L'île de la Réunion assiste à une nouvelle époque de l'Histoire sociale de l'île en se constituant sur la base d'une « greffe » de secteurs entiers provenant de la métropole. Les dépendances anciennes (de l'économie de plantation) sont déconstruites, reformulées et remplacées par de nouveaux attachements à un corps administratif contraignant dont il émerge d'autres rapports de forces et d'autres formes d'adaptations.

Le Plan d'aménagement des Hauts accompagné d'une vaste réforme foncière intervient trente ans après la départementalisation et révèle l'important déséquilibre entre les régions des Hauts et celles des Bas de l'île. L'agriculture est le fil conducteur et l'objectif prioritaire de ce programme d'aménagement exemplaire. C'est dans ce contexte que l'aménagement pastoral et le développement de l'élevage bovin semi-intensif ou extensif au-dessus de 1000 mètres d'altitude émergent des stratégies politiques.

L'amélioration des conditions de vie des populations accompagnée d'une profonde mutation des territoires (aménagement fonciers, nouvelles infrastructures...) permet de ralentir l'exode rural qui était devenu une question de survie pour les populations oubliées des Hauts. Sur la commune du Tampon et à la Plaine des Cafres, la sédentarisation progressive des éleveurs par régulation de l'ONF, succède à une pratique de transhumance historique. Les concessions sont partagées entre les éleveurs et des filières de production animale se structurent autour de Sociétés d'intérêt collectif agricole.

Progressivement, les gouvernances évoluent : le PAH est actualisé en PDHR puis en Cadre stratégique partagé conjointement à la création du Parc national en 2007 qui s'insère dans des vocations de développement durable d'un territoire.

Notre analyse du territoire s'inscrit dans des conceptions administratives, géographiques et anthropologiques. Notre méthode, foncièrement qualitative permet d'aborder la question du territoire non plus sous l'angle unique du « développement » mais à partir du ressenti, du vécu,

des pratiques des habitants. Suivre les réseaux sociaux, familiaux des personnes rencontrées et engager des entretiens de longue durée avec elles permet de dresser le constat que toutes s'inquiètent de l'avenir de l'élevage aujourd'hui. Lier cette approche au terrain institutionnel ainsi qu'au milieu touristique est un moyen d'obtenir des témoignages à ce sujet, au cœur des préoccupations actuelles et de croiser les différentes représentations. L'enjeu est de comprendre les mutations des Hauts de l'île du point de vue des pratiques, dans leur articulation avec une gouvernance récente et des activités de service émergentes sur le territoire.

Les éleveurs constituent un milieu hétérogène, marqué par des collaborations et des conflits. Chaque individu vit donc les changements actuels de différentes manières en fonction de sa situation singulière et de ses propres ressources.

L'état des connaissances dont nous avons fait part dans le dernier chapitre accorde toute sa place à la littérature existante pour situer mon terrain d'enquête et les populations rencontrées dans leur contexte socio-anthropologique. Il révèle la mobilité des territoires sous l'influence des représentations qu'ils produisent et dont ils sont l'objet. De ce fait, il justifie l'intérêt d'un travail socio-anthropologique situé autour des processus sociaux à l'aune de l'élaboration de « modèles » de développement d'un territoire. Parler de tourisme, de valorisation du patrimoine, de protection de l'environnement, dans des « Hauts » qui ont été développés par le vecteur agricole depuis le Plan d'aménagement des Hauts, consiste à requalifier les enjeux d'une région et à s'interroger sur les médiations possibles entre stratégies politiques et vécu des habitants. Enfin, il conforte la nécessité d'un travail de recherche pluri-disciplinaire pour plonger au sein des mutations sociales. Géographie, Histoire et agronomie sont les bienvenues aux côtés de la socio-anthropologie pour aborder la thématique du développement des Hauts de l'île en termes d'agriculture, de tourisme, d'environnement et en transversalité, de patrimoine.

PARTIE II : Le passage d'une agriculture diversifiée à un modèle d'élevage bovin en filières.

1- La Grande ferme : construction d'une terre d'élevage dans la région des Plaines du sud de l'île de la Réunion.

Après nous être plongé dans le contexte général de notre thèse et de nos terrains d'enquêtes, l'intérêt de ce premier chapitre de la partie II va être de suivre l'évolution de l'élevage sur la Grande ferme, tel qu'il a été et est vécu par les familles rencontrées, qui sont passées d'une agriculture diversifiée, vivrière, à un modèle professionnel d'élevage bovin en filières.

1.1-De la pratique d'un élevage extensif en gestion collective sur les terres départemento-domaniales aux prémices d'une professionnalisation de l'élevage.

« Hommes des bois, hommes des laves, vos yeux sont café, émeraude ou azur mais vous avez tous en commun un grand courage et une envie de vivre à tout prix, même si ce prix a l'odeur du soufre et le goût d'une sueur douloureuse... »

Denise Delcour (1993, p.23)

1.1.1- L'élevage de parcours sur les pentes du volcan, marqueur social intégré à une petite agriculture familiale.

Rappelons qu'à l'origine, intégrée à une agriculture vivrière diversifiée, chaque famille de la Grande ferme avait son propre petit élevage, ou son *bœuf au piquet*¹²², destiné à la consommation personnelle. Les années 50 sont alors marquantes d'une gestion collective et de transhumance des troupeaux de bovins existants sur les régions des Plaines. Ceux-ci, des animaux croisés, depuis des générations, pâturaient sur les terres départemento-domaniales qui entourent la localité de la Grande ferme et les itinéraires territoriaux étaient relativement libres et respectaient les cycles saisonniers et climatiques. Les récits et rappels de cette période sont fréquents dans les échanges avec les enquêtés.

Jacques Picard¹²³, ancien guide et porteur du volcan, issu d'une famille d'éleveurs a vécu et participé à cette forme d'élevage dit « collectif ». L'environnement naturel, ici, le volcan, prend

¹²² Expression couramment utilisées par les agriculteurs pour décrire l'ancien élevage familial.

¹²³ Nous n'avons pas rendu anonyme Jacques dans notre écrit car celui-ci fait l'objet d'un ouvrage entier (Denise Delcour, 1993) auquel nous nous référons régulièrement en parallèle des extraits d'entretiens issus de nos échanges avec lui.

sens, au même titre que l'élevage, comme support de vie économique et sociale sur la Grande ferme. Il explique :

« Il y avait un immense pâturage et tout le monde mettait ses bêtes là-dedans. Et par les clochettes, on arrivait à les reconnaître. C'était dans les années 50-60. C'était pas comme aujourd'hui, *lontan*, on disait « *aller dans le bois* » ! « *Aller dans le bois* », c'était aller regarder ses vaches. Aujourd'hui on a une camionnette, ou une voiture. *Lontan* on quittait la case papa ou maman et on partait quinze ou vingt jours ».

Denise Delcour, au début des années 90, rencontre Jacques Picard, alors célèbre pour son activité au gîte du volcan du Piton de la Fournaise. De cette rencontre naît un livre, *Des Hommes et un volcan*, dans lequel Jacques retrace longuement sa vie, et notamment sa jeunesse parmi les éleveurs de la Grande ferme¹²⁴ :

« Ces hommes reconnaissent leurs vaches grâce à leur oreille si fine et si exercée. Ils peuvent reconnaître une cloche n°10 à 10Km et une n°6 à 2Km ! Ce n'est pas proportionnel à la grosseur, cela dépend de la qualité. Dans les années 1958-59, 800 vaches et 1000 moutons déambulent dans la Rivière de l'Est et chacun reconnaît les siens ! » (*Ibid.*, p.95)

La majorité des éleveurs rencontrés durant notre enquête, baignent depuis leur naissance dans l'univers de « l'élevage sauvage ». Les forêts environnantes ont fait place, progressivement aux zones de pâturages. Les témoignages comparent cet élevage à l'environnement social des cow-boys dans le far-West : « les chevaux en moins » précisent mes interlocuteurs. En fait d'élevage il s'agit d'une poursuite sans relâche des animaux, entre les différents camps de fortunes, bâtis dans le but de rassembler les cheptels dans les zones de pâtures. Les jeunes enfants et adolescents sont mobilisés pour aider les plus anciens. Traditionnellement, ils constituent une main-d'œuvre précieuse pour les familles. Les domaines sont si vastes, les vaches sauvages, vives, et les conditions de vie tellement sommaires que les équipes sont obligées de vivre parfois plus d'une semaine dans des abris précaires.

« Dans l'ensemble, ils passent la moitié de l'année à courir après leurs animaux pour les rassembler et l'autre moitié à les marquer et à les dresser, pour ensuite les relâcher et recommencer le rodéo car il est indispensable de marquer les veaux » (*Ibid.*, p.82).

Tous les éleveurs travaillaient ensemble. Leurs deux principaux outils de travail étaient leurs chiens et leurs oreilles. Si la solidarité était de mise pour la survie de tous, les conflits et les actions de vengeances étaient elles aussi régulières.

« Il y avait tellement d'histoires », poursuit Jacques Picard. Celles-ci avaient lieu entre les familles mais aussi en interne de celles-ci. Les vols de vaches entre troupeaux étaient fréquents. De multiples anecdotes en témoignent. Il était rare que les éleveurs s'affrontent directement entre eux. Les règlements de comptes se passaient plutôt par « animal interposé », comme le souligne Denise Delcour dans son ouvrage (*Ibidem*).

¹²⁴ Delcour Denise (1993), *Des Hommes et un volcan, vivre à la Réunion sur le Piton de la Fournaise*, préface de Jean Benoist, éditions Delcour.

Finally, l'élevage participe d'une forme d'identification, en partant du principe que celle-ci puisse être élargie à des « groupes sociaux fondés sur l'interconnaissance, dans lesquels le contrôle ne s'effectue pas à distance (par exemple grâce aux techniques bureaucratiques) mais au gré des interactions entre les membres » (Avanza Martina, Laferté Gilles, 2005, p.142). L'animal étant un outil d'épargne, le prestige des habitants de la Grande ferme réside dans le fait de posséder les plus gros troupeaux : « dans le microcosme plaino-cafrien, le statut social se mesure au nombre de vaches » (Delcour, 1993, p. 82). L'animal et la pratique de l'élevage sauvage deviennent les emblèmes de vies rudes et physiques demandant force et courage.

Le témoignage d'Anne-Marie B. est illustratif des conditions de vie et de travail de l'époque. Les alentours de la Grande ferme étant complètement en friches, les bœufs devaient être répartis sur différents pâturages en contre-bas du volcan :

« Moi mi reviens un peu en arrière. *Lavait* un pâturage là-bas, on mettait tous les bœufs dedans. Les 42 bœufs à nous, tous *létaient* dedans. Et après, ils restaient normalement un mois, un mois et demi dans ce pâturage-là, et après ils remontaient, au Nez de bœuf. Ils passaient un peu partout, l'Argamasse et tout ça, ils restaient un mois et demi. Après ils repartaient Piton de l'eau... Et pendant ce temps les familles montaient à pieds voir les animaux ...Après *lavait* la Rivière de l'est, il fallait ramener les bœufs à la Rivière de l'est, après il fallait aller à Foc-Foc. Il fallait monter à pieds derrière les animaux et le troupeau ...Mon mari *lavait* trois frères et c'est à son papa et à la maman, ils allaient tous ensemble pour aller là-bas...Et bah...*léétait* difficile ! Descendait en bas le matin, montait ensuite avec les bœufs à Foc-Foc, pour revenir le soir¹²⁵.

EL : Mais pourquoi c'était aussi loin, vous n'aviez pas de pâturages autour ?

Oui mais il y avait seulement au Nez de bœuf ! On avait beaucoup de bœufs, et *léétait* pas amélioré comme *lé* là aujourd'hui, *navait* pas planté d'zèrbes ni rien, partout *léétait* en friches ! C'est pour ça qu'on ne pouvait pas mettre les bœufs tout le monde ! »

Si les pâturages prenaient de plus en plus de place, le nombre d'éleveurs et d'animaux a augmenté. Par conséquent, les habitants se sont retrouvés dans l'obligation de laisser leurs troupeaux de plus en plus loin de la Plaine des Cafres.

« Et ben *léétait* bien, mais *léétait* dur, dans ce temps-là, mi montait à pieds (...) *Lé dur* pour monter de ce côté-là du volcan à pieds. Aujourd'hui pour l'éleveur, *lé* pas pareil ! *Lallait* Nez d'bœuf pour les champs, revenait chez nous, mais bon...nous *gagn*¹²⁶ surmonter toutes ces difficultés-là. »

Les premières familles d'éleveurs étaient les Picard, les Techer et les Payet. Sulzère (fils) et Marcelin (père) étaient les plus connus dans la famille Payet. En effet, Marcelin avait un important troupeau. Il était le plus gros éleveur, de moutons mais aussi de bovins de la zone. « C'était une réussite ! Et il était aidé par des ouvriers » poursuit Jacques Picard. Figures emblématiques, Sulzère et Marcelin étaient à la fois respectés mais aussi jalouxés.

¹²⁵ En annexes, nous retrouvons la répartition des zones décrites dans cet extrait d'entretien sur la Plaine des Cafres, pour une meilleure visualisation des itinéraires.

¹²⁶ « Nous sommes arrivés à surmonter toutes ces difficultés-là ».

L'exemple de l'itinéraire de la famille Payet :

L'ensemble de l'ascendance des Payet est relaté dans le mémoire de Michel Watin (1982) et permet d'effectuer des connexions avec les liens familiaux actuels. Il semblerait que les ancêtres de la famille proviennent de Saint-Joseph (l'îlet de Roche Plate) et se soient éparpillés tous le long de La Rivière des Remparts dans un premier temps. La génération suivante aux premiers ancêtres seront présents à la Plaine des Cafres dès le début des années 1900. C'est Rémy Payet (1888-1952), premier des enfants du couple Louis-Marcelin Payet et Marie Vitry, qui est le premier à acheter des terres à La Plaine des Cafres. Il est suivi dans sa migration par quelques frères et cousins. Ses frères, Germain et Camille et ses beaux-frères travaillent pour lui.

Le départ de Rémy serait dû aux conflits provoqués par ses troupeaux errants sur les grands domaines. Lorsqu'il vend ses terres, celles-ci sortent de la lignée Payet.

Joseph-Ludovic cousin, beau-frère et colon de Rémy (car marié à Augustina, sa sœur), ne laisse, à la suite de cela aucun bien à ses enfants.

Marcelin Payet (1908-1978) est un de leurs six enfants. Celui-ci fut donc l'un des premiers éleveurs à travailler à la Rivière de l'est. Il est dit que son prédécesseur, Rémy, était le premier à évoluer sur ces pâturages. Marcelin habite même le site, « le camp Marcelin » dans les années 40. Florent (le fils de Sulzère, rencontré à deux reprises pour des entretiens approfondis) m'explique qu'il existe des contrats de pâtures datant des années 50 ; les contrats d'élevages, eux, débutent dans les années 80. Les P. et la famille B. ont recherché ces données au moment des premières frictions avec le Parc national. (Les B. sont la dernière famille à avoir maintenu un troupeau dans le fond de la Rivière de l'est, malgré les nouvelles réglementations).

Marcelin a été le seul à avoir un contrat dans le fond de la Rivière de l'est et il a été le président de la coopérative des éleveurs pendant plusieurs années, partant des années 50. À la suite de conflits entre les éleveurs, Marcelin, non réélu à la Présidence du groupement décide de se retirer, lui et ses bêtes, du fond de la Rivière de l'est pour aller s'installer à La Plaine des Cafres. Il rachète la propriété de son beau-père, Eugène Sery à Piton Rouge, ce qui engendre des conflits, encore perceptibles dans les descendance aujourd'hui avec les 8 enfants héritiers.

Nous allons voir que la gestion collective et de transhumance des troupeaux de bovins existants sur les régions des Plaines est régulée par l'intervention de l'ONF et par la constitution de coopératives d'éleveurs.

1.1.2- L'intervention de l'ONF : entre balbutiements d'une structuration de l'élevage en coopératives et diversification des activités professionnelles.

L'ONF intervient dans les années 50 dans le but de réguler les conflits et répartir au mieux les troupeaux et l'usage des pâturages, notamment pour limiter l'érosion des sols. Les vaches sont marquées au fer rouge à deux endroits : une marque de l'ONF et une marque de l'éleveur propriétaire. « Ce temps-là, nous notre fer, c'était le 27 » précise Jacques. L'ONF était de fait, un partenaire incontournable, puisque le seul gestionnaire des terrains. De nombreux éleveurs travaillaient d'ailleurs en parallèle avec la structure : pour le charbon, l'entretien des terrains, voire sur d'autres postes plus originaux encore, à l'image d'Émile B. qui était *coiffeur*

*marron*¹²⁷ pour les salariés de l'ONF. Jacques Picard, lui, travaillait de pair avec un forestier au gîte du volcan.

Etienne T., rencontré dans le cadre d'un entretien, prend le temps, lui aussi de relater son expérience d'éleveur sur les pentes du volcan :

« Foc-Foc, c'était dans les Hauts de Saint Joseph là-bas. On allait un mois et demi – deux mois dans les pâturages. On sortait, on allait deux mois dans l'autre, mais tous les éleveurs ensemble.

D'accord, et ça c'était saisonnier ? C'était par rapport à la disponibilité en fourrage en fait ?

Oui disponibilité en fourrage...Quand n'avait plus *d'zerbe*, on sortait du pâturage et on partait dans un autre, où *zerbe* y poussait donc il tournait, il faisait la rotation de pâturages. Voilà.

Et ça, c'est votre père travaillait dessus quoi ?

Oui et moi mi était petit, mi faisais aussi !

Vous aviez quel âge ?

Bah depuis étant p'tit, moi l'étais toujours derrière ! Jusqu'à quand 80...Quoi ! Mi faisais les rotations comme ça. D'ici, pour Bras noir, c'était dans une journée, on faisait l'aller-retour, Piton de l'eau, à peu près une journée aussi, mais Foc-Foc non, Foc-Foc, il fallait aller la veille, on dormait là-bas sous une caverne et puis le lendemain, on revenait !

Oui ça devait être assez sportif aussi (rires)

Ah siii ! Ah oui c'était très sportif ! C'était *des climats spécial*, c'était froid, il y avait beaucoup de pluie et tout, mais les animaux l'étaient rustiques.

Ouais...Mais du coup, cette période-là, les éleveurs, avaient...Les bœufs de votre famille étaient marqués quand même ?

Si. Ils étaient marqués au fer sur la cuisse et marqués aux oreilles. On coupait l'oreille et chacun sa marque quoi. Soit on coupait au carré, soit on fendait, soit on faisait un p'tit v, soit on faisait...Chacun avait sa marque dans l'oreille. Et au fer, du nom de l'éleveur sur une cuisse, et un autre fer de l'ONF sur l'autre cuisse.

Ah oui, parce que c'était des terrains de l'ONF en fait.

Non c'était même pas à l'ONF en fait, c'était l'ONF qui gérait, c'était des terrains de l'État ça.

C'est gestion de l'ONF. C'est ça.

Il avait son fer, il mettait sur une cuisse et l'éleveur mettait son fer sur l'autre cuisse. Voilà comme au far-west !

Sauf qu'il vous manquait les chevaux c'est ça ? (Rires)

Ahah, c'est ça, mais ça *nou* pouvait pas *gagn'* acheter !

Alors vous aviez le chapeau !

Oui encore le chapeau, ça mi pouvait gagner. (Rires) Les bottes même pas, *nou lavait* juste nos *bann'* souliers dans ce temps-là.

Oui vous aviez même pas les savates ?

Non non, on faisait nos souliers dans un *goni*¹²⁸ ! On appelle ça un *goni*. »

¹²⁷ Marron = clandestin

¹²⁸ Le Goni est un sac de jute.

Concrètement, l'officialisation de la gestion collective par l'ONF en 1958 avec la création d'une coopérative des éleveurs, marque les débuts de la professionnalisation de l'élevage, toujours intégrée au sein d'une agriculture diversifiée nécessaire au bon maintien des conditions économiques et sociales des familles de la Grande ferme (celles-ci poursuivent leur activité de culture de géranium et de pommes de terre).

Les liens sont globalement jugés équilibrés avec l'ONF, toutefois un certain nombre d'éleveurs ne veulent pas se plier aux réglementations :

« Il faut dire que l'ONF était commandé par la métropole, elle devait avoir la main sur tout », raconte toujours Jacques Picard lors de nos entretiens. « Sur les vaches, sur les moutons, sur les cabris...Et au fur et à mesure, l'ONF a resserré un peu les règlements...Que personne ne suivait d'ailleurs...Parce qu'il fallait payer une cotisation pour entrer dans l'ONF ! Alors quand on avait 70 ou 80 vaches, il fallait payer pour 80 vaches. »

Vous, votre père il suivait le règlement et il payait sa cotisation ?

Oui voilà. Le troupeau de Séraphin (son père) restait dans le fond de la Rivière de l'Est et à Piton Cabri. Mais il est devenu un peu le souffre-douleur d'autres éleveurs. Il y avait beaucoup de vengeances. »

Selon Florent P., éleveur de bovins et de moutons au niveau du Champ de foire à la Grande ferme, le but de la coopérative était de regrouper les éleveurs et l'ONF. Celle-ci a permis de pouvoir gérer la quantité d'animaux sur les parcelles (il s'agissait de terrains de l'État, gérés par l'ONF). Marcelin P., son grand-père, a pris la suite de la présidence après que Séraphin ait laissé sa place (Sulzère, le père de Florent était, lui, le trésorier). Encore une fois, sur fond de rivalités entre éleveurs, Marcelin n'a pas été réélu (dans les années 60) et il a décidé de privatiser son élevage sur son terrain à Piton Rouge. « Le système d'élevage était pas comme aujourd'hui » rappelle, là-aussi Florent : « Les pâturages étaient permanents, mais les éleveurs faisaient tourner leurs animaux en fonction de la disponibilité en fourrage ».

Aujourd'hui, la coopérative des éleveurs existe toujours ; chaque groupement d'éleveurs installé sur des terrains loués par l'ONF, est rattaché à une coopérative. Celle-ci sert de relais, particulièrement pour le paiement de la location, entre les éleveurs et l'ONF. La coopérative des éleveurs est devenue aujourd'hui la coopérative des éleveurs du Piton de l'eau (en référence à la zone d'élevage du Piton de l'eau sur laquelle sont installés six éleveurs – tous étant en reprise d'exploitation). L'autre coopérative représentant les éleveurs des pentes du volcan est celle du groupement pastoral du Nez de Bœuf (où sont installés quatre éleveurs). Henry Gilles B., lui, est toujours le président de la première aujourd'hui.

Le témoignage d'Emile B. (frère de Henry Gilles B.) et de sa femme Anne-Marie, permet de recouper les différents éléments contextuels exposés ci-dessus :

« Mais moi forgeron était mon métier.

Vous vous étiez forgeron ?

Bé.

Ah ! Avant d'être éleveur ?

Oui !

(Sa femme rectifie) Non en même temps !

M : Oui non moi l'était éleveur, moi mi faisait l'élevage premiers temps, moi lé...mi coiffait « marron ¹²⁹».

Vous étiez coiffeur ?

Oui pendant 20 ans moi l'était « coiffeur marron ». Et mi travaillait avec les salariés de l'ONF, tous les lundis, tous les jours mi coiffais deux-trois personnes. Dès le temps de travail. Moi la fait ça 20-25 ans. Après moi l'a arrêté carrément, et (...) moi a fait plusieurs travail *mi dis à ou*. L'ONF mi a fait une quinzaine d'années.

Personne n'avait l'élevage aussi intensif qu'aujourd'hui (précise Anne-Marie)

Est-ce que c'est là que vous étiez à la coopérative des éleveurs ?

Bé. En 86...nou l'était placé sur un terrain de l'ONF.

En fait vous êtes entrés en quelle année à la coopérative des éleveurs ?

En quelle année...en 55...Mi lavait 17 ans mi crois...

Ah oui, parce que votre père était lui-même éleveur ?

Bé. Et après mi la eu des animaux par moi-même. Mais avant les animaux l'étaient tous en liberté dans la forêt. Et après quand ils ont donné des concessions, nou la gagné la nôtre.

L'était libre, nou allait donner l'alimentation tous les deux mois !

B. Henry, lui, il a été président mais là il est toujours président ?

Oui toujours...Depuis au moins quinze ans lé président.

Depuis quinze ans ! Mais du coup cette coopérative elle est devenue quoi maintenant ?

Bah cette coopérative elle est toujours restée unie entre six éleveurs...Non na au moins une dizaine d'éleveurs...

Lé pour faire les balles rondes tout ça... »

Le témoignage d'Emile et Anne-Marie B. est éclairant à différents niveaux : il est visible que la pluriactivité était de mise en parallèle de ce type d'élevage extensif. L'ONF était un vecteur de diversification dans les postes qui pouvaient être occupés par les habitants de la Grande ferme. Les coopératives résultant de l'ONF ont été structurantes du territoire (des paysages mais aussi des liens entre les personnes).

Au cours d'un entretien avec Henry Gilles B. cette fois, celui-ci relate aussi la période des années 50 :

« Dans le temps, l'élevage était collectif, raconte-t-il. Les parcelles n'étaient pas louées, elles étaient en gestion collective. C'est en 1992 que la Safer, avec l'ONF a commencé à attribuer des lots individuels. Mais l'élevage était collectif et du coup, il y avait pas mal de personnes ici, à la Grande ferme qui faisaient de la pomme de terre. »

Effectivement, pour la plupart des familles de la Grande ferme, la pomme de terre était le socle d'activité agricole. La Plaine des Cafres reste d'ailleurs le bassin majoritaire de pommes

¹²⁹ Dans ce contexte, « marron » se rapporte à un travail illégal, « au noir ».

de terre de l'île actuellement. Pierre Antoine P., éleveur de vaches allaitantes avec sa femme et son fils, s'exprime à ce sujet :

« On produisait 50 tonnes de pommes de terre par an, parce que l'élevage, c'était du bricolage plutôt. De ma génération (il a aujourd'hui 58 ans), je suis le premier éleveur. Enfin, quand je dis élevage... Mes parents avaient quelques vaches aussi, mais c'était comme ils disaient, « pour avoir le fumier pour planter la pomme de terre ». Parce que mes parents faisaient du maraîchage. Mes grands-parents eux, déjà, ils ne vivaient que du charbon de bois, un peu de maraîchage, un peu de géranium, et après mes parents, ça a été la pomme de terre surtout. Nous jusque dans les années 90, puis on est parti vers l'élevage. »

L'élevage, pouvait être donc considéré comme au service de la culture de la pomme de terre en plus d'être une source d'épargne. Non seulement outil d'identification et de marqueur social l'élevage tenait une place importante dans la gestion économique et agricole des familles. Il remplissait également le rôle de lien entre la nature et les habitants du fait de son caractère extensif.

L'ONF garantit par ailleurs un prix du loyer défiant toute concurrence dès le départ. Les premiers éleveurs, volontaires des attributions de foncier se démarquent encore aujourd'hui à travers des parcelles qui leur coûtent peu cher, par conséquent par leur maintien de leur élevage dans les Hauts en assurant la transmission de leur exploitation à leur descendance.

Etienne T. est éleveur sur la zone du Nez de bœuf, en contrebas du volcan. Celui-ci a toujours travaillé aux côtés de son père, sur l'élevage, jusqu'à sa mort brutale. Il reprend alors l'exploitation, en poursuivant la location ONF. Aujourd'hui, il est en phase de transmission de l'exploitation à sa fille, par le biais d'une société. Il anticipe sa retraite en comptant toujours travailler sur le terrain avec sa fille.

« Et c'est combien une concession ? Financièrement ça vous coûte combien par an ? »

Moi pour 60 hectares *mi paie* 444€ par an. Plus qu'intéressant ! Mais là on est sur un prix ONF qui est comme ça, mais normalement, si on prends bien les locations de terrains agricoles, li monte à bien plus que ça hein, 6-7-8-10 000 € !

Ah oui ! Donc là, tous les terrains ONF sont très peu chers à la location ...

Non non là-bas lé pas pareil ! Ah non non ! Ah Bras Noir (vers Piton Bleu – Bois-court) avant c'était l'ONF qui s'occupait, mais c'était un terrain communal, donc c'est la commune qui gère la location. Et quand l'ONF a cédé à la commune, la commune a remis son droit de location dans les règles quoi. Ce qui fait que là-bas, zot ils paient chers. Ils paient 3-4 000 – 4 500 pour 20-30 hectares par là. »

Au fil du temps, l'élevage continue de se structurer à la suite de cette première gestion opérée par l'ONF. Des filières vont se constituer autour de Sociétés d'intérêt collectif agricole amorçant la professionnalisation des agriculteurs de la Grande ferme.

1.1.3- La création des Sociétés d'intérêts collectifs agricoles de production animale (Sica) : marqueur décisif d'une professionnalisation de l'élevage

La structuration de l'élevage amorcée par la gestion de l'ONF, se renforce progressivement avec sa professionnalisation par la création de la Sicalait à l'initiative de la Satec (Société d'aide technique et de coopération) et d'une poignée d'éleveurs. En effet, la Sicalait n'a pas été exclusivement créée par des éleveurs, ce qui a pour conséquence encore aujourd'hui une difficile appropriation de l'outil coopératif.

Au début des années 1960, le monde agricole des Hauts de l'île est marqué par la crise de la filière géranium. Tout est à recréer dans l'île, d'un point de vue agricole et industriel. Le secteur du bâtiment « a le vent en poupe »¹³⁰. L'État crée la Satec en 1961 pour venir en aide aux artisans. Dépendante de la caisse centrale la Française de développement, elle agit pour conseiller, encadrer, accompagner et financer le secteur de l'artisanat, mais aussi les agriculteurs et les éleveurs « Les cadres de la Satec, tels Jean-Paul Darrieus et Guy Malaurie, vont en 1962, œuvrer auprès des quelques éleveurs de la Plaine des Cafres dans le but de les convaincre à former une Sica (société d'intérêt collectif agricole) lait, pour réorganiser et relancer la production industrielle du lait » (*Ibid*, p.9) À savoir que les Sica fonctionnent sous la forme de coopératives, mais qu'elles peuvent être sociétés civiles ou commerciales. Elles sont surtout composées de membres pouvant provenir de différentes branches professionnelles. Les coopératives agricoles elles, sont des entreprises exclusivement créées par des agriculteurs, elles leur appartiennent et ils les gouvernent selon le principe démocratique d'un homme = une voix¹³¹.

« Le 27 février 1962, s'ouvre la première assemblée constitutive de la Sicalait. Y sont représentés le Conseil général (Paul Martin), le président de la Chambre d'agriculture, Albert Avril, Jean Fontaine ingénieur des Eaux et Forêts, le chef du service élevage de la Direction des services agricoles ainsi que les présidents de deux coopératives déjà existantes, celle de la Plaine des Palmistes et celle des éleveurs du littoral de Saint-Denis. Enfin, le maire Paul Badré et les éleveurs Franck Deurveiller, René Simon Hoarau, Charles Isautier, François Payet, Pierre Emile Picard, René Benoît Picard et Séraphin Picard, considérés alors comme « les fondateurs de la Sicalait »¹³²». Le leitmotiv est alors le suivant : « il faut que vous vous regroupiez en coopérative, pour unir vos efforts et pour faire devenir rentable votre métier ». La question de la rentabilité fait son entrée dans le secteur.

La Plaine des Cafres devient le berceau de la Sicalait qui procède déjà à la mise en place d'ateliers de transformation par la fabrication de yaourts. Les écoles communales vont contribuer à la vulgarisation de ces yaourts. En 1964 est créée la Cilam (compagnie laitière des Mascareignes) qui reçoit du lait en poudre de provenance de métropole pour produire des yaourts et les distribuer. De concurrente première de la Sicalait, elle en devient l'alliée, en

¹³⁰ Rockel Enis (2012) plaquette des 50 ans de la Sicalait, *Le lait, une histoire, un avenir*, p.9

¹³¹ Nous rappelons ici cette différence qui est fondamentale pour comprendre le fonctionnement des filières d'élevage sur l'île. Le terme « coopérative » est aujourd'hui couramment véhiculé dans les discours, et biaise donc la réalité. Nous maintiendrons le terme « Sica » lorsque nous nommerons les Sicalait et Sica Révia.

¹³² Plaquette Sicalait, p.11

travaillant finalement de pair avec elle à partir de 1972. C'est ainsi que la Sicalait commence son élan de structuration.

Cette période marque le caractère dit « pionnier » de l'élevage dans les Hauts, raconté par les enquêtés, fiers d'avoir participé activement à cette transition ayant pour conséquence une amélioration progressive de leurs conditions de vie.

Camille M. et sa femme Louise habitent à la Plaine des Palmistes et incarnent, comme beaucoup d'éleveurs de la Grande ferme, ce caractère « pionnier ». Leur récit montre aussi le rôle crucial des hommes politiques de l'époque dans la transition de l'agriculture et de l'élevage à La Réunion :

Camille a voulu prendre de l'autonomie et commencer à constituer sa profession en 1957. Comme il cultivait des *conflores*¹³³ et des *songes*¹³⁴ ainsi que de la patate douce, ce sont les cochons qui s'adaptaient le mieux. Il avait une génisse aussi. En 1957, il est revenu de son service militaire et a été appuyé techniquement par son maire Mr Crochet et un député, Mr Cerneau, deux personnes qui croyaient beaucoup en l'élevage et en l'agriculture. Ils ont fortement incité à cette période les agriculteurs à changer de système d'élevage. Cette transition n'a pas été comprise de tous : *"je me suis fait traiter de fou par mes propres parents parce que j'ai voulu cultiver de l'herbe alors que dans leur temps on arrachait l'herbe !"* explique Camille. Le maire et le député ont fait intervenir les élections départementales de l'agriculture pour voir avec les éleveurs comment cultiver une prairie : *"c'est à partir de là que les premières prairies artificielles ont été créées sur le plan départemental (...) ils nous apprenaient comment préparer le sol, comment semer les graines"*. Quelque temps après, le maire et le député ont fait venir des taureaux d'Afrique du Sud et de Métropole *"pour transformer nos chèvres en vaches"*. À ce titre, Camille M. a été le premier à avoir une vache à la Plaine des Palmistes qui produisait 35 litres de lait de traite. Camille avait acheté sa première machine à traire en 1968. Quand il s'est lancé, il a acheté un hectare et demi. Puis il a acheté 6 hectares et encore 6 hectares en revendant l'hectare et demi. Les deux parcelles étant attenantes. Camille a finalement pris sa retraite en 1999 : ils ont alors vendu la ferme avec Louise, sa femme. Il conclut : *"Traire une vache deux fois par jour, ça c'était pas logique ! Il fallait traire une vache une fois par jour. Mais comme je voulais absolument créer un outil de travail et sortir des ornieres de mes aînés, j'ai fait ce qu'il me semblait bon à faire, et là j'étais le premier à La Plaine des Palmistes (...) Quand on voit ce parcours, on a commencé avec zéro franc, zéro centime. On a mis tout notre courage pour arriver à constituer un outil de travail »*.

Cet extrait d'entretien illustre, comme pour bon nombre d'éleveurs de cette génération, l'évolution de pratiques agricoles, qui se sont structurées dans un outil de travail et dans une profession à part entière portée par des acteurs économiques, politiques, institutionnels et par des habitants, nourris d'une volonté d'ascension économique et sociale. La rupture générationnelle face à ce changement de système d'élevage est importante et les premiers agriculteurs ne sont pas pris au sérieux. L'élevage requiert ici un apprentissage sur le tas, un rapport intuitif, qui légitime pour les éleveurs et leur Sica, les notions de « pionnier », de « courage » et « d'aventure humaine ». Une « configuration développementiste » était en train d'émerger suivant des visions et des logiques partagées entraînées par une *certitude du développement*¹³⁵ au service des territoires (amélioration des conditions de vie des familles et gestion des espaces environnementaux) et de la structuration de filières économiques agricoles. Les chocs de rationalités, tout du moins les incompréhensions résultant des nouvelles pratiques décrites par exemple par Camille M. dans l'extrait d'entretien ci-dessus, se faisaient avec les précédentes générations d'agriculteurs croyant en toute bonne foi en la validité de leurs propres

¹³³ Les cannas, présents sur l'île de la Réunion, sont appelés conflores. Le rhizome est utilisé bouilli ou grillé, ainsi qu'en farine ou en pâtisserie.

¹³⁴ Songes, ou Taros sont consommés à la Réunion, surtout leur tubercule.

¹³⁵ De Cambiaire Jean (1983), *La certitude du développement, une référence mutualiste à la Réunion*, Paris, Atya Editions, 282p.

pratiques et craignant l'émergence de nouvelles expérimentations allant parfois même à l'encontre des leurs.

La plaquette des 50 ans de la Sicalait relate, au même titre que le témoignage de Camille M., cette histoire à la Plaine des Palmistes (p.13) : « La coopérative de la Plaine des Palmistes est créée fin 1958 par une poignée de petits producteurs de lait. À cette époque, le maire et le député de Marcel Cerneau envisagent de faire de leur commune un important bassin laitier, et n'économisent pas leurs efforts en ce sens. C'est en avril 1967 que la Sicalait intègre dans son giron une bonne vingtaine de producteurs palmi-plainois, qui arrivent avec de l'expérience et des moyens. » La Sica Proviré, (production de viande Réunion) elle, se lancera en 1973. Elle deviendra Sica Révia (Réunion viande) en 1979, avec une filiale, la Sedael (Société d'étude de développement et amélioration de l'élevage).

Selon Jean de Cambiaire, l'élevage a pu prendre toute sa place dans la politique adoptée par la Caisse régionale de Crédit agricole dans les années 60 (*Ibid.*, p.230) : en s'engageant dans une action mutualiste, ces professionnels ont pu apporter à la Réunion de « nouvelles chances pour son développement » (*Ibid.*, p.277)

« Cela a pu être réalisé parce que des agriculteurs compétents, souvent parmi les mieux pourvus, se sont dévoués pour leurs collègues moins favorisés, au lieu de s'enfermer dans un égoïsme impénétrable. En donnant en garantie l'ensemble de leurs biens pour permettre le financement et la gestion de la production de tous, ils ont permis ainsi la promotion d'une nouvelle génération » (*Ibidem*). Cette dernière reconnaît par ailleurs avec fierté sa réussite dans la professionnalisation de l'élevage, affirme avec certitude le bien-fondé du développement de cette configuration bien que la constitution de celle-ci ait engagé un certain nombre de ruptures avec les anciennes pratiques transmises par leurs propres pères et pairs.

Cette entrée en matière historique sur la transition entre gestion collective et professionnalisation de l'élevage, permet de dessiner un certain nombre de spécificités de la Grande ferme et des familles habitant la localité. Celles-ci sont anciennement implantées sur la zone et vivent historiquement d'une agriculture pluri-active, du géranium d'abord puis du socle de la culture de pommes de terre. L'élevage faisait partie intégrante de leurs pratiques, à des fins de support de leurs cultures maraîchères et d'épargne. Ce sont des groupes domestiques déjà détenteurs d'un foncier, pour la plupart descendants de colons, Petits Blancs des Hauts. Par cette culture de la pomme de terre et cette implantation foncière, ces familles ont pu construire une assise financière stable et renforcée progressivement par la structuration de l'élevage bovin dans la région des Plaines. Les dynamiques de solidarités et de conflits ont été structurantes et ont reposé sur un élevage collectif, socle des statuts économiques et sociaux des familles.

L'élevage participe plus que tout à l'Histoire de la Grande ferme, tout du moins à l'Histoire des familles de la Grande ferme ; celle-ci est aussi indéniablement liée au volcan. Les Hommes parcouraient les pentes du Piton de la Fournaise à la recherche de leurs troupeaux. Pourtant, les habitants sont assez indifférents du volcan sauf lorsqu'ils décident de devenir guide ou porteur (comme Jacques Picard qui a préféré se tourner vers cette activité plutôt que de poursuivre dans

l'élevage.) Cette activité signe les prémices de l'activité touristique en lien avec le Piton de la Fournaise à la Réunion. Aujourd'hui, guides et porteurs ont disparu et l'accès au volcan s'est démocratisé.

Les acteurs du monde agricole que j'ai pu rencontrer s'accordent à dire que la Grande ferme, comme zone d'élevage est à différents titres, spécifique et ne peut pas être comparée à d'autres localités de l'ouest ou de l'est. Je demande par exemple au directeur de la Sicalait, en nous appuyant sur une courbe des évolutions des performances de la coopérative :

« Et la différence de profil entre quelqu'un qui va vouloir rester comme ça (stagner), ou quelqu'un qui va vouloir évoluer, c'est quoi ?

C'est difficile à voir. Là on va retrouver des gens de la Grande ferme, c'est clair (dans les plus performants, et qui évoluent). Déjà les gens de la Grande ferme, pour ceux qui sont là maintenant, ce sont souvent des gens de la deuxième génération. Eux ils ont bénéficié pour certains d'un élevage qui existait déjà, d'une expérience acquise. En tout cas, ils ont profité de l'expérience de leurs parents ce qui n'était pas le cas des autres. Ce qui est particulier à la Grande ferme, c'est qu'ils sont tous famille en plus, donc ils ont plus d'occasions que les autres de se rencontrer. »

Gilbert P., technicien historique à la chambre d'agriculture, dresse sensiblement les mêmes constats :

« Est-ce que tu constates qu'il y a eu une histoire particulière à la Grande ferme ? Qui fait qu'il y a ce socle de l'élevage, de ces familles qui restent sur le territoire ou cette zone est-elle comparable à toutes les zones d'élevage ?

Non. La zone sud et la zone ouest c'est deux choses bien différentes. Moi ça me frappe encore aujourd'hui, c'est un des points clés que moi j'utilise, je le dis ouvertement, quelqu'un qui a un projet, un projet ça ne se monte pas seulement avec madame ou monsieur, pour moi c'est famille. C'est la base. (...) Pour dire que ce côté famille fort là, sur l'ouest, non. Et sur Grande ferme oui, déjà, sur la Grande ferme, les exploitations se sont construites, au fil du temps. Ils ont toujours été là. C'est pas des gens, je dirais « importés ». Quelque part, il y a eu un noyau d'éleveurs qui se sont constitués, c'est beaucoup de familles là-haut. C'est trois quatre ... C'est des familles qui ont grandi ensemble, qui ont monté des projets ensemble, qui... Sont très sociables, ensemble. C'est ça qui a fait la force aussi. Et pareil, une force qui a fait qu'on a cet élevage dans la zone aussi c'est que c'est des gens qui ont été dans le domaine... Dans les domaines, du temps où les exploitations ne se sont pas individualisées, ils étaient tous ensemble, sur le domaine Foc-Foc, Rivière de l'est, tout le secteur de Piton de l'eau. Ils étaient à la cueillette. Ils sont descendus par rapport à la mise en place de l'élevage, le plan d'aménagement des Hauts La preuve c'est que ça fonctionne parce qu'aujourd'hui, la plupart des élevages, les enfants sont au lycée agricole, où ils se sont formés à l'agriculture et ils ont l'intention de reprendre ou de... Aujourd'hui je suis en train d'installer pas mal d'éleveurs qu'ils soient plus ou moins jeunes, 50-55 ans, la fille, l'enfant qui arrive, on est en train d'essayer de trouver le moyen d'installer le jeune par le biais de sociétés. Trouver, diversifier ou optimiser l'outil qui est un peu à développer, diversifier ou trouver un revenu pour la fille ou le fils pour pouvoir éventuellement, parce qu'ils ne veulent pas, ils ne peuvent pas partir non plus. Ils sont nés, là, ils aiment ça. C'est là la difficulté aussi ».

L'installation des enfants issus de familles d'éleveurs sur la Grande ferme serait aujourd'hui des raisons d'espoir pour l'avenir des filières de production animale et perçue comme le résultat de la réussite des opérations de développement engagées dès le début des années 60. On observe une réelle corrélation entre famille et exploitation : la durabilité/pérennité d'une exploitation, semble reposer sur un projet familial. Cette phase de transition dans une professionnalisation

de l'élevage a sans doute été facilitée par un socle familial constitué et structurant (par ses solidarités et ses conflits).

Nous allons voir de quelle manière cette corrélation entre famille et exploitation se renforce avec la réforme foncière et le PAH, supplantés aussi par des aides financières ciblées.

1.2-Le Plan d'aménagement des Hauts et le développement d'un élevage structuré en filières, suivant le modèle métropolitain

« Paysages transformés, équipements structurant l'espace, occupations humaines investissant les terroirs, milieu social recomposé, les évolutions sont multiples. Il y a ce qui perdure et ce qui change, il y a les abandons et les nouvelles donnes, il y a toute une société qui bouge et qui reconstruit un nouvel espace de vie ».

AKOZ espace public, n°25, décembre 2005, p.13

À la fin des années 70, les Hauts sont classés en zone spéciale d'action rurale et le soutien au développement de l'élevage professionnel crée un lien étroit entre aménagement du territoire et développement socio-économique. Les premières attributions de concessions agricoles structurent le paysage en zonages et prairies artificielles. Celles-ci ne se font pas facilement pour tout le monde. Certains éleveurs ont mis du temps à se plier à ces nouvelles réglementations. Des confrontations ont eu lieu et on assiste encore aujourd'hui à une volonté pour certains de se démarquer en perpétuant d'autres formes d'élevages¹³⁶.

1.2.1 – Les débuts de l'aménagement des Hauts à travers la priorisation des filières d'élevages.

Toujours est-il que le travail introduit par la Safer dans les années 60 pour remédier à la crise du géranium engage une importante réforme foncière¹³⁷, avec l'aide des associations foncières pastorales dès le milieu des années 70. Elles encadrent dès lors les travaux de défrichement et d'aménagement de prairies, pendant que les organisations socioprofessionnelles harmonisent du point de vue technique et économique l'activité d'élevage. A la création des filières, les premiers instigateurs étaient porteurs d'une autre conception de l'élevage et de l'agriculture. Globalement, l'ensemble de ce mouvement impulsé par les administrateurs Safer conduit à accompagner les agriculteurs dans un nouveau

¹³⁶ Cf. élevage toujours existant du fond de la Rivière de l'est, porté par la famille B.

¹³⁷ Jean Michel Dinhut, directeur adjoint de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural : « par réforme foncière, on entend généralement, à la Réunion, les conséquences de la loi du 2 août 1961 (...) Le législateur, en s'inquiétant de la faible dimensions des exploitations outre-mer, a ainsi permis de disposer d'un outil juridique devant principalement autoriser la création d'unités de production économiquement viables auxquelles pourrait accéder en pleine propriété le plus grand nombre. » La SAFER est, dès 1965 le principal outil de mise en œuvre des orientations de la loi de 1961.

cheminement passant d'une structure fortement hiérarchisée (particulièrement dans les anciens cadres de colonat partiaire) à une structure à responsabilité individuelle dans laquelle ils deviendraient décisionnaires des cultures à pratiquer et de la gestion de leur exploitation. La barrière a été réelle au départ parce qu'il n'y avait pas d'exemple de réussite à l'époque. Ceux qui ont émergé par la suite sont devenus responsables agricoles pendant trente ans.

Christian P., directeur de la FRCA et président du lycée agricole de Saint Joseph témoigne de cette période durant laquelle un tel programme de « développement » nécessitait un véritable travail de proximité :

« Là on est parti vraiment de zéro quoi. Il n'y avait rien, tout le monde était au même niveau. Tout le monde travaillait, était colon etc, et travaillait sur la grande propriété à côté, et puis avait son p'tit truc dans sa p'tite case, une misère quoi. Rien. Et c'était un challenge entre eux. Et ceux qui ont aménagé à cette époque-là, c'était eux qui sont devenus les responsables professionnels pendant trente ans. Et c'est des gens qui sont restés présidents pendant trente après ; bon bah là c'est fini, c'est une génération qui est partie, depuis 5-10 ans ».

La Safer a revendu des terrains en lots de 5 à 15 hectares, en les distribuant à de nouveaux propriétaires, la plupart du temps d'anciens colons, appuyés par des prêts distribués par le Crédit Agricole. La Safer n'aurait en effet pas pu concrétiser cette politique de rétrocession sans l'assouplissement de la réglementation bancaire consentie par le Crédit Agricole.

Pendant ce temps, Christian P. dispensait justement des formations aux jeunes agriculteurs, en cours d'acquisition de ces terrains. Deux activités d'élevage étaient proposées, différenciées en fonction des zones géographiques et des surfaces de terrain. L'élevage laitier était priorisé sur les surfaces de 5 à 10 hectares et l'élevage allaitant sur les surfaces de 15 hectares au moins. Pour des raisons de distributions de l'eau et d'infrastructures nécessaires à l'élevage laitier, celui-ci est resté au niveau des Plaines et la viande est montée davantage sur les pentes. L'orientation proposée par les institutions était l'unité familiale sur une exploitation agricole. Cette unité devait dégager en termes de viabilité économique un SMIC.

« Quelques chiffres illustrent le succès de cette réforme foncière ¹³⁸: 24 000 hectares réattribués, soit plus de 40% de surface agricole de l'île, de 1966 à 1996 ; 3300 exploitants installés, soit 60% de l'effectif total des exploitants cultivant plus de deux hectares ; une nette diminution de la concentration foncière puisque les grandes exploitations de plus de 100 hectares qui occupaient 60% de la SAU en 1958 (pour 2% de l'effectif) ne couvrent plus que 13% de la SAU en 2000 ; une relative durabilité des exploitations créées en considérant que plus des deux tiers des premiers attributaires dans les plus anciens lotissements Safer, ont conservé l'exploitation au sein de leur famille. ¹³⁹».

Selon Armand B., en poste à la Sica Révia, il y a eu toute une période « où l'agriculture sous perfusion était à la mode. Le Crédit Agricole n'avait aucune hésitation à financer les agriculteurs. À l'époque, d'ailleurs, il basait son discours sur ce slogan : « avec trois œufs, construisez-vous une maison. » Une anecdote raconte à ce sujet qu'un éleveur s'est concrètement rendu au Crédit Agricole avec trois œufs

¹³⁸ Pescay Michel, « De la société de plantation aux exploitations familiales : éléments pour un bilan de la réforme foncière à la Réunion. », in *Colloque politique des structures et action foncière*, Saint Denis Réunion, 24 novembre 1997.

¹³⁹ Cahiers Agricultures vol. 15, n°6, novembre-décembre 2006.

dans la main et en disant : « *voilà mon trois z'œufs, donn' moi mon maison* ». Cambourg a été créée par les financement Crédit Agricole : « crédit agricole du bourg ».

La politique publique a, de manière collective, donné à ces groupes familiaux les moyens de s'installer. Christian P. précise qu'à l'époque, celui qui voulait s'installer en JA (Jeunes agriculteurs) avait 120% de financement pour acheter un terrain. L'État, avec le Crédit agricole donnait 100% pour l'achat du terrain, ajoutés à 20% financés pour les frais de notaire. C'était dans les années 80-90. La Safer les aiguillait en leur préconisant d'ouvrir un compte au Crédit Agricole (local). Pour l'histoire, (rappelée régulièrement dans les entretiens), la Safer gérait d'ailleurs les chèquiers de chaque agriculteur. Ce système a fonctionné de cette manière pendant 20 ans à la Réunion. Le dispositif public n'avait en effet pas confiance dans les actes des agriculteurs car beaucoup étaient touchés par l'illettrisme.

Pierrick V., en poste de responsabilité à la Sicalait raconte :

« La Safer a eu un rôle très important, notamment dans l'ouest parce qu'ils ont mobilisé du terrain, ils ont défriché, ils ont installé des bêtes, le mec, le technicien de la Safer, il tenait le chéquier le d'éleveur. Qu'est-ce qu'il y a à payer cette semaine ? (Il siffle) Voilà pour que le mec il ne dépense pas n'importe quoi. Certains disent que ça tenait un peu de l'abus de pouvoir, mais bon ... »

1.2.2 – Le Plan d'aménagement des Hauts et les systèmes de représentations différents en interaction

Le mouvement global de développement initié par la réforme foncière et la création des Sica crée une émulation dans les Hauts de l'île de la Réunion. D'une agriculture diversifiée et collective, on assiste progressivement à la structuration de filières de productions animales spécialisées, calquées sur le « modèle » métropolitain d'après-guerre avec l'arrivée de techniciens, souvent venus de Bretagne, travaillant très vite en collaboration avec des chercheurs agronomes et techniciens du Cirad. En parallèle, les éleveurs sont appuyés par des conseillers agricoles des Sica, de la Chambre d'agriculture, des associations foncières pastorales et de la Safer.

La Plaine des Cafres devient un support d'aménagement dédié à l'élevage et à la production animale. La Grande ferme est une zone pilote dédiée au développement de cette activité, en lait d'abord, en allaitant ensuite. Des structures associatives, particulièrement représentées par l'APR outil transversal d'animation des stratégies politiques prises par le secrétariat général des Hauts introduisent un volet « formation » auprès des familles d'agriculteurs. L'entité promue étant l'exploitation agricole familiale avec l'unité domestique restreinte. De véritables partenariats se sont construits, particulièrement aussi entre la FRCA (fédération des coopératives agricoles) et l'APR de façon à ce que les éleveurs, par des formations ciblées deviennent les acteurs principaux de ces filières. De premiers stages longue durée en zone métropolitaine sont organisés. Toutefois, le processus de formation est long.

Christian P., relate le déroulement des premières formations dans lesquels il était mobilisé en tant que formateur agricole, en lien avec l'APR. Ces acteurs du développement ont enclenché dès le départ des ateliers en gestion d'entreprise ; en fonctionnement de coopératives et en comptabilité.

Sachant qu'à l'époque, le besoin primaire était avant tout d'apprendre aux gens à lire et à écrire, de réelles confrontations de rationalités ont eu lieu :

« Le choc que j'ai eu, quand je suis revenu ici après la métropole, je suis recruté un vendredi matin, et le lundi matin, on m'envoie sur Chaloupe Saint Leu. Il y avait le collègue de Pacôme là, j'ai oublié son nom...C.

Jean Bernard C.

Jean Bernard, c'est ça, qui est au Parc national aujourd'hui. Bon lui c'est un curé lui (...) Et Jean Bernard m'accueille dans une salle, il me dit bon Christian, tu viens, je vais te montrer le groupe. Alors j'arrive, j'avais passé le week-end à préparer mes cours, avec le bilan, comptes de résultat, ceci et cela. J'arrive là-bas, il me dit, vas-y ! Il y avait douze ou treize femmes dans la salle... Bref, je regarde déjà le public, je ne vois que des femmes âgées, je me dis oh lala il y a un problème ; Jean Bernard me dit bon bah je te laisse, je te retrouve ce soir ! On fera le bilan. Et puis, pendant une matinée j'ai expliqué le bilan, le compte de résultat, le machin, le ceci...Et puis les gens étaient là devant moi. Ils étaient gentils, polis...A midi, j'appelle ; je dis Jean Bernard écoute, tu peux passer un instant là, il me dit « je viens pourquoi » ? Je lui dis viens viens ! Je t'explique. J'ai dit là, c'est pas fait pour moi ça. Il n'y en a pas un qui a dit un mot pendant trois heures ce matin ! (Rires) Il me dit, ah mais j'ai oublié de te dire, fais attention, c'est des gens qui ont des problèmes, des femmes qui ont été violées, alcooliques...Personne ne sait lire ni écrire ! Ah ! Bah je dis là, j'ai tout faux !

Et il ne vous l'avait pas dit au départ ?

Bah non !

(Rires)

Alors je rentre à Saint Joseph le soir, je vois mon directeur, qui s'appelait Édouard Lopin à l'époque et je lui dis Édouard excuse-moi, mais là j'ai l'impression que je me suis trompé de voie. Là je démissionne je m'en vais. Il me dit non, il faut rester, il faut relever le challenge et tout ça. Je n'étais pas préparé du tout quoi. Et après, j'ai passé mon temps à faire $1+1=2$; $2+3=5$ non mais etc etc. Et j'ai fait ça pendant au moins 3-4 ans. Après j'en pouvais plus quoi ; Et je suis passé sur l'installation des jeunes quoi. Mais c'était ça ! On avait embauché quelqu'un d'autre pour faire ça après, une dame d'ailleurs, c'était une passion pour elle ...Et c'est comme ça, qu'on était, dans ce contexte là à la Réunion hein. Et aujourd'hui, je revois des gens que j'ai formé à l'époque, qui ont aujourd'hui 70-80 ans maintenant, pour ceux qui sont encore vivants ; et ils se rappellent de ce temps-là quoi. Et moi ce qui me fait plaisir, quand je vois les enfants maintenant qui sont installés dans les coopératives c'est que toutes les générations ont pris. »

Ce retour d'expérience, qui va être suivi par d'autres dans ce chapitre, montre à quel point interagissent différentes logiques et rationalités autour d'un dispositif de développement. Comme le souligne Jean Pierre Olivier de Sardan, « quel que soit le type de dispositif ou le mode d'intervention (...) une action de développement est toujours l'occasion d'une interaction entre des acteurs sociaux relevant de mondes différents, dont les comportements sont sous-tendus par des logiques multiples¹⁴⁰ ».

Les formations dont témoigne le précédent interlocuteur ont particulièrement été encouragées par la Jeunesse Agricole Chrétienne (en relation directe avec la Bretagne). Le vecteur de la

¹⁴⁰ Olivier De Sardan Jean Pierre (1995), *Anthropologie et développement*, éditions Karthala, p.164.

religion aurait été un moyen, une « logique » commune et cohérente permettant d'interpeller les plus anciens habitants des zones reculées de la Réunion.

L'influence de la Bretagne sur l'agriculture réunionnaise

Le secteur agricole réunionnais a été très clairement influencé par la Bretagne. Jean Ruffet, par exemple, un des fondateurs de l'URCOOPA venait des côtes d'Armor. Fin 1982, il quitte sa région de Bretagne pour la Réunion. Recruté par la JAC il rejoint une équipe d'agriculteurs composée de Maxime Rivière, Karl Técher, Ary Mondon et Roger Hiesse (directeur de la CPPR). Cette équipe est destinée à réaliser le montage d'un groupement qui deviendra l'URCOOPA, regroupant les quatre coopératives : la Cane, la Coop-Avrons, la CRPP et la Sicalait, et destinée à fabriquer des aliments pour le bétail en important ses matières premières en vrac (1980). Il devient par ailleurs directeur de l'URCOOPA entre 1995 et 1998.

Christian P. explique que son arrivée sur l'île a été un réel choc et un vrai challenge. Lors d'un bilan, un an après, il aurait déclaré : « je prends un avion, je mets mes agriculteurs dedans et on va en Bretagne...Vous allez voir ce que vous allez voir ». Le retour sur le sol réunionnais aurait alors motivé tout le monde : « Maintenant, il faut faire ».

Non seulement les formations se sont multipliées sur le territoire réunionnais, mais elles se sont approfondies sur le territoire métropolitain, dans des régions agricoles.

À travers ces différentes rencontres, que nous pourrions qualifier d'interculturelles, et qui avaient pour objectif le développement d'un territoire, les quiproquos, malentendus et remises en question sont nombreux. Ils résultent d'interactions sur le terrain et de visions différentes, voire parfois opposées. Pierrick V., en responsabilité à la Sicalait, livre plusieurs exemples :

« Les choses à cette période, étaient vachement plus simples, il n'y avait pas de réglementations environnement, de contraintes de tout poil. Et les seules contraintes qu'on disait c'était bah vous produisez du lait, mais il faut aussi qu'il soit de bonne qualité. Je m'en suis aussi occupé. Arriver à faire comprendre aux mecs qu'il faut faire propre. Qu'il faut faire de l'hygiène. Et pour certains, la notion d'hygiène est très relative. Ils n'ont jamais appris qu'il y avait des microbes, des trucs, ils ont toujours cru que je leur bourrais le mou pour chacun. Ils disaient, si le lait est de mauvaise qualité c'est parce que j'achète l'aliment chez un tel... Complètement faux. C'était marrant comme truc parce que il fallait trouver, il fallait savoir un peu s'il fallait s'adresser à la femme ou au mec. (...) Je me souviens, il y avait...une étable, ça faisait crado (il dessine en même temps qu'il me raconte) presque moderne. Et là il y avait des vaches, amarrées avec une chaîne. Et là c'est dehors là. Et moi je suis devant, il y avait le soleil, fin d'après-midi. Ça tapait sur les vaches. Je dis à l'éleveur, elles doivent avoir soif, donnez-leur à boire ! euh...bah le gars, il me regarde et il me dit, bah une vache ça boit pas. Je lui dis, mais bien sûr que ça boit, c'est quoi cette affaire-là ? Tu installes un abreuvoir entre toutes les deux vaches. Comme ça chacune peut boire. Et il me dit mais ça ne boit pas tout seul une vache ! Je lui dis, si tu vas chercher un seau d'eau, tu lui mets devant, je te parie qu'elles boivent. Le mec il va chercher un seau d'eau, la vache elle le regarde, elle ne boit pas (Rires) L'horreur ! Je lui dis c'est pas possible tu lui as donné tout à l'heure, elle n'a plus soif ; Il me dit, ah non non, je lui ai donné que ce matin ! Et en fait, il me dit que pour qu'elles boivent c'est pas compliqué il faut que je leur mette l'aliment dans le seau. Avec la flotte (rires) Comme on ferait pour les cochons. Je lui dis d'accord, la vache c'est pas qu'elle n'a pas soif dans ce cas, mais elle attend qu'on lui file son concentré parce qu'elle aime bien ça. Mais là je me suis dit, lui dire qu'une vache ça boit, c'est une évidence. Mais là, je me suis trouvé con ! Comment aborder la question. Bon...ça a fini par se faire. »

Il est visible à travers cet extrait d'entretien qu'autour de la pratique d'élevage et des techniques que celle-ci requiert, les acteurs sociaux concernés (éleveurs, techniciens, responsables de

Sica...) ont, face aux différentes ressources, opportunités, contraintes que constituent un projet, aux connaissances acquises à ce sujet et ses interactions avec son environnement, des comportements disparates qui renvoient à des cadres de références différents, des opinions et des intérêts variés.

L'interlocuteur continue de livrer des exemples à ce sujet, en faisant part de l'autoréflexivité dans laquelle il s'était engagé pour parvenir à ses fins :

« Tu te dis tout le temps, c'est pas comme ça qu'il faut faire, ça ne marchera pas...Et en fait tout ce que j'ai appris à l'école, tout ce que je sais aussi par mon passé d'élèveur...Bah, ça suffit pas, il va falloir trouver un autre biais, une autre approche ».

Les projets de développement agricole tel que celui de la structuration de filières d'élevage sur la Plaine des Cafres, prennent souvent leurs sources dans des modèles productifs issus à la fois de la recherche agronomique, de l'expérience de terrain métropolitaine et d'une rationalité technique affirmée. Il s'agit alors d'importer ce qu'appelle Jean Pierre Olivier de Sardan « une transformation profonde de la « culture technique » des paysans » (*Ibid.*, p.169) par des opérations de vulgarisation et d'encadrement. Or, on le voit bien, cette rationalité technique se heurte à d'autres registres de cohérence au contact des populations locales. La parade à cette confrontation, est, dans le cas de Pierrick V. de s'adapter aux réalités de terrain qu'il a pu croiser durant son activité d'accompagnement. Il poursuit :

« Et dans le même patelin, par exemple, je demande à un éleveur, qu'est-ce qu'elle bouffe la vache ? Du maïs, et demain ce sera des haricots et après patates douces ! Ah non non ! (Rires) Tout comme ça ! Alors tu donnes du concentré...D'accord, c'est quoi ton concentré ? Bah *Rabato d'zanimaux*. *Rabato* c'était la marque à l'époque, bah je dis, bah quelle qualité de *Rabato* ? Bah c'est le même que pour les cochons. Tu regardes le truc, c'est écrit truies, allaitement (rires). Bah c'était tout comme ça. C'était marrant. Enfin, le mot marrant...Non c'était particulier. Et voilà je n'ai jamais fait un calcul de ration avec un mec. Tu te dis, c'est pas comme ça qu'il faut faire, il faut être plus pragmatique par rapport à leurs réalités. Leur approche. C'était une époque quoi. »

On remarque le « principe de sélection (*Ibid.*, p.175) » utilisé par l'éleveur dont il était question dans cet extrait d'entretien. Au message technique de donner des concentrés aux animaux, la réponse sélectionnée est effectivement de donner du concentré sans distinction de qualité.

Du côté des infrastructures, l'électricité et l'eau courante arrivent dans les années 80 sur le territoire. Un ancien responsable de la coopérative témoigne des améliorations des conditions de vie des habitants :

« À l'époque, on a eu cette chance et ce plaisir d'avoir des gens, avides d'apprendre. Qui appliquaient, qui voulaient s'en sortir parce qu'il y a un résultat qui est relativement rapide. Et ceux qui l'ont fait, ont vu leur situation matérielle j'entends, complètement transformée. »

La fin des années 80 provoque un réel engouement des habitants de la Plaine des Cafres vers l'activité d'élevage laitier d'abord (Mandret *et al.*, 2000, p.32) puis allaitant, encouragé par la création de la coopérative Sica Révia en 1979.

En effet, un deuxième programme financier intégré au PAH continue de faciliter les conditions d'accès au foncier et à l'installation, même dans des circonstances précaires. La Sica Révia est agréée « Groupements de Producteurs » en 1982 par le ministère de l'agriculture. Elle structure le développement des élevages bovins allaitants et la commercialisation des animaux. Ses principaux objectifs répondent à la production des broutards (élevages naisseurs avec l'allotement en vue de l'engraissement), à la création, la gestion des installations et à leur consolidation, ainsi qu'au suivi technique des éleveurs. L'abattage et la mise en marché des productions finalisent ses missions.

Armand B., salarié responsable à la Sica Révia témoigne.

« J'étais acteur de ça, j'ai baigné dans tout ça. Papa a créé la coop. Lapins ». À ce moment-là, Armand était alors en première année de comptabilité. Ils faisaient les factures ensemble. « La facture 1, de la coop. Lapins, je l'ai faite sur ses genoux, j'ai encore le double (rires) C'était la belle époque car tout le monde était conciliant : que ce soient les services de l'État ou les services vétérinaires, tout le monde était conciliant. »

Il a ensuite effectué un BAC en comptabilité à la Réunion puis il s'est lancé dans des études de droits et d'économie. Il termine son cursus de six ans à Toulouse, sachant qu'en première année il a commencé à se passionner pour l'agriculture « parce qu'inconsciemment, j'ai baigné dedans avec mon père ». Celui-ci lui a un jour dit, « reviens, nous les paysans, on a besoin de directeurs pour nous aider. On a besoin de cadres réunionnais ». Après avoir fait son service militaire, Armand a donc travaillé à l'URCOOPA. « Ensuite, j'ai bossé comme un dingue ». Il est devenu responsable administratif à la CPPR (Coopérative des producteurs de porcs de la Réunion) pendant neuf ans, puis il est passé par la coopérative des Avirons pendant dix-huit ans en étant dans les Ressources humaines pour devenir directeur général. Après ce poste, il est devenu directeur de conseil à l'URCOOPA de nouveau avant d'occuper un poste de direction à la Sica Révia / Sedaël à partir de 2010-2011. Il a aussi été éleveur en parallèle de 80 moutons avec sa femme, sachant qu'il a encore aujourd'hui une exploitation agricole de cannes à sucre et mangues. Aujourd'hui âgé de 52 ans, il termine sa carrière à la coopérative.

« Voilà mon parcours. Et je suis foncièrement attaché à mon île et à son histoire », conclut-il

Les filières animales sont finalement regroupées en 1982 autour d'une interprofession, l'association réunionnaise interprofessionnelle pour le bétail et la viande (ARIBEV), gestionnaire des fonds d'interventions. L'ARIBEV est une instance de concertation unique qui permet à tous les acteurs du marché du bœuf, du porc et des produits laitiers de s'exprimer et de se faire entendre, avec comme objectif principal le développement de la production locale. Au niveau organisationnel, la Sicalait par exemple, en liaison avec le fonds de développement de l'élevage (FODELAIT construit à partir de subventions publiques mais aussi des cotisations des importateurs, des transformateurs et des éleveurs eux-mêmes), géré par l'ARIBEV, peut

travailler au développement de la production, à l'encadrement et à la formation des éleveurs, à l'élevage et à la conservation des cheptels, à la production de génisses de qualité et au contrôle de la qualité du lait ainsi qu'à l'approvisionnement des éleveurs.

Sur le terrain, le recrutement de VAT (Volontaires d'aides techniques) ou de techniciens se poursuit pour l'accompagnement des éleveurs.

Pierrick V., dans l'équipe de direction de la Sicalait en est un exemple. Il était agriculteur-éleveur en Normandie, en GAEC avec ses parents. Suite à un problème d'ordre économique, il s'est lancé dans un BTS. Il répond à une offre de technico-commercial sur la Réunion alors qu'il est en train de valider son diplôme. En 1988, l'objectif de son recrutement était de développer la filière lait dans le nord du territoire avec la SORELAIT : « ça a tellement bien fonctionné, qu'il n'y a toujours pas de lait dans le nord ! » À la suite de ce contrat, il travaille à la Cilam puis devient directeur adjoint de la Sicalait. Quelques années plus tard, la coopérative essuiera un mouvement de grève du personnel, puis des éleveurs eux-mêmes : Pierrick deviendra alors le directeur par intérim puis le directeur, en 2015. Pour améliorer ses compétences en stratégie et management, il a effectué une formation d'un an à l'Institut Français de gestion. À ses débuts, il se rappelle que la coopérative et l'APR travaillaient de concert pour faire des enquêtes de terrains à travers lesquelles ils avaient découvert de l'élevage à Salazie. Aujourd'hui, les liens se sont étioyés entre les deux structures. « De même, la DAAF à l'époque était un réel partenaire de développement. Ça a bien changé aujourd'hui ! Et sinon, on travaille avec le Cirad, la Safer et la Chambre d'agriculture, bien que celle-ci soit maintenant complètement politisée. Pareil, c'était un réel partenaire à l'époque ». Se dessinent déjà à travers les récits et les anecdotes des évolutions en termes de réseaux et de partenariats. Dans les discours, les premiers pas du développement des Hauts de l'île se sont engagés grâce à de solides partenariats et collaborations, construits pour répondre à un même objectif, celui du Plan d'aménagement des Hauts, avec comme fer de lance, la constitution de filières agricoles solides.

Le maire du Tampon André Thien Ah Koon relate longuement l'aventure de l'élevage à son niveau. Il est considéré dès 1968 comme un des hommes politiques influents dans cette période de transition de l'activité d'élevage.

« Alors nous sommes à plus de 1700 mètres d'altitude en moyenne et il se trouvait que la région ne vivait à l'époque que de culture de pommes de terre ; que l'ONF avait la quasi-totalité des terres susceptibles de communier à l'élevage. C'était un élevage extensif, de parcours, donc ces animaux vauquaient dans la nature n'importe comment, et puis un jour l'ONF, l'État et les services des domaines ont décidé de mettre en place un dispositif qui consistait à demander la régularisation de la présence des animaux sur le domaine forestier. Parce que la densité et le battage des bêtes constituaient un danger – paraît-il- pour ce qui concerne le sol qui était érodé...Par le nombre de bêtes à l'hectare. Il y a eu donc une grande bagarre qui s'est instaurée entre les services forestiers et la population et...Moi-même je suis né dans ce village et j'étais l'un des acteurs concernés, parce que...Pour pouvoir mettre en place une nouvelle politique, l'ONF saisissait les animaux qui paissaient librement dans la nature. Et comme les éleveurs étaient des gens têtus, bien...Ils se faisaient saisir leurs bêtes par l'ONF qui les vendaient aux enchères. Alors donc, ça m'a révolté et j'ai organisé un syndicat et nous avons monté des barrages de routes. Et nous nous sommes opposés à l'administration. Et cela a eu pour effet de faire prendre conscience aux autorités, que l'élevage existait et qu'il y avait une possibilité de développement. Donc j'avais été élu conseiller général entre ces périodes-là, et...on a convenu qu'il fallait faire...Au lieu de s'opposer, de trouver des solutions. Alors on a transformé tous ces territoires, qui étaient composés de prairies qui ne fournissaient pas une bonne herbe, où les bêtes faisaient 200 Kg et où les vaches produisaient 5 L de lait par jour, au lieu de

50L aujourd'hui. Il y a eu une grande bagarre et nous nous sommes assis autour d'un projet avec le Conseil général et l'établissement public régional de l'époque et cela a conduit à mettre en place une politique d'abord de régularisation : l'ONF d'abord, a accepté de mettre ses terres à la disposition des éleveurs...Ce qui était une décision extraordinaire ! D'autre part, l'établissement public régional et le département étaient en place : cela a permis de moderniser nos pâturages, et cela a pris pratiquement 20 ans, 25 années, pour qu'on arrive à des résultats concrets. Alors donc on a fini par pratiquer une production intensive d'herbes, on a mis au point des variétés d'herbe : on a commencé par utiliser l'herbe locale qu'on appelle le Kikuyu, et puis euh...On pensait que ça allait être très bien et plus tard, on a commencé à mettre en place des pâturages intensifs, avec de l'herbe grasse et des semences importées. Donc on est passé de l'élevage extensif à un élevage intensif, par la mise en place ensuite des étables, au début c'était des étables pour traire, ensuite ça a été pour élever les animaux en stabulations. Donc on a travaillé sur l'amélioration des herbes etc, et complété ensuite par un événement extraordinaire : c'est-à-dire que l'apparition des broyeuses a permis d'utiliser les feuilles de cannes à sucre pendant la coupe de canne ...En aliment de complément pour conforter la panse de la bête je dirais...Donc ça a changé beaucoup de choses. C'est devenu une véritable profession, avec des professionnels et des spécialistes. »

Cet extrait issu du premier entretien effectué avec André Thien Ah Koon à la mairie du Tampon, permet d'illustrer la politique de régularisation qui s'est mise en place collectivement dès les années 70, à travers des politiques dédiées pour le développement du territoire, de ses infrastructures à travers la structuration de l'élevage. La vocation attribuée aux Hauts est claire et s'inscrit dans le plan d'aménagement pour ces zones spéciales d'actions rurales. La réforme foncière concrétise cet aménagement par un encadrement spécifique des habitants. Ce témoignage met en évidence les liens constitués entre les agents économiques et politiques avec la population. Il révèle aussi le rôle important de la formation et de l'accompagnement technique dans les processus de changement social et dans la concrétisation d'une autre conception de l'élevage, influencée par la métropole. La modernisation des pâturages et des exploitations est issue du modèle intensif, expérimenté en Europe dès l'après-guerre et relativise donc le caractère « pionnier » de l'activité évoqué à plusieurs reprises précédemment : en effet, parler de modèles – ou en tout cas, mettre en lumière la manière dont ils ont été mis en place – déconstruit cette notion. De la même manière, alors qu'il est collectivement convenu que l'Histoire de l'élevage ait démarré avec le Plan d'aménagement des Hauts, le maire rappelle à travers cette intervention que son propre rôle à travers la création d'un syndicat a été de faire prendre conscience aux différentes autorités que l'élevage avait préalablement une existence sur le territoire et était donc vecteur de potentialités pour le développement des territoires.

La centralité de notre étude est donc le discernement des multi-usages d'un territoire en effectuant une sociohistoire des acteurs concernés. En effet, alors que les acteurs dont il a été question dans l'ensemble de ce chapitre ont tendance à surestimer l'impact des projets intégrés au PAH en sous-estimant les interventions humaines précédentes, il nous a paru essentiel de mettre à jour l'Histoire locale particulière de la Plaine des Cafres. Données synchroniques et diachroniques ne doivent donc pas être ignorées dans notre étude, notamment dans leurs liens avec une histoire de l'interventionnisme politico-économique.

La suite de notre propos traite des difficultés rencontrées par le milieu de l'élevage dans les nouveaux défis auquel il doit faire face.

1.3-Nouveaux défis pour l'intégration et le maintien de l'élevage dans les Hauts de l'île de la Réunion.

« Ces vingt-cinq dernières années ont donc conforté le choix de l'élevage bovin dans les Hauts de la Réunion. D'un système semi-extensif fondé sur l'exploitation des ressources pastorales des Hauts, l'élevage a donc évolué vers une intensification sous l'impulsion des organismes professionnels et des pouvoirs publics. »

Mandret *et al.*, *l'élevage bovin à la Réunion, synthèse de quinze ans de recherche*, éditions Repères, Cirad, 2000 (p.34)

1.3.1- Les revers des premiers dispositifs de développement

La fin des années 90 et les années 2000 marquent une période de rupture pour l'élevage bovin réunionnais, particulièrement pour la filière laitière en diminution d'effectifs constante. La Sicalait ne dénombre plus que 80 éleveurs en 2015 (chiffres de la DAAF, 2015). La période amorçant la professionnalisation de l'élevage a été très abondante. Les premiers installants l'étaient facilement, quelles que soient les conditions. Le processus d' « assistancialisme » mis en évidence par Jean Pierre Olivier de Sardan (*Ibid.*, p.179) répondant à la stratégie de maximiser les aides, de tenter de bénéficier le plus possible des avantages financiers ou matériels dédiés au développement du secteur était courant, que ce soit du côté des techniciens qui encourageaient à outrance les agriculteurs à se lancer dans l'élevage et des éleveurs eux-mêmes attirés par les exemples de réussite du voisinage. Alors qu'un des objectifs recherchés à travers les dispositifs de formations présentés précédemment était la responsabilisation des professionnels sur leur exploitation, le modèle agricole tel qu'il s'est constitué à l'île de la Réunion a bel et bien abouti à un système dépendant des subventions, paradoxalement aux antipodes de cette stratégie de responsabilisation.

Ces procédés ont donc rapidement trouvé leurs limites face au nombre d'exploitants qui ont vu leur situation se dégrader au fil des années et des nouvelles exigences. Si les échecs et les arrêts d'exploitation ont toujours été une réalité prise en compte dans les bilans de la Sicalait, le nombre d'entrants dans la filière était toujours supérieur aux effectifs sortants. Les années 90-2000 marquent une inversion de cette tendance. Les hypothèses explicatives de ces phénomènes sont plurielles.

« Faire du lait » était devenu quelque chose à la mode entre les années 1995-2000.

Jean-Marie B., ancien directeur de la Sicalait, a marqué l'Histoire de la structure à partir des années 80. Ses débuts à la Réunion correspondent symétriquement à ses premiers pas à la Sicalait. Il y est embauché en tant que technicien, dans le cadre du PAH, au début des années 80. Il était à l'époque financé par le FSE (Fond Social Européen) pour une durée maximale de

trois ans dans le département. Finalement, l'ancien directeur de l'époque lui propose de prendre sa suite dans les années 90 et les trois ans initiaux se transforment en 30 ans de travail au service de la Sicalait.

« La vocation pour faire de l'élevage laitier, elle est quand même très largement liée à un contexte général, à une ambiance. J'ai connu cette ambiance un petit peu déraisonnable à un moment donné, où on avait en moyenne un Conseil d'Administration par mois, et il y a eu une période folle un peu entre les années 95-2000, où tous les mois on avait entre 15 et 20 candidats pour faire du lait ! Ce qui était déraisonnable ! Parce que, objectivement il n'y avait pas matière à installer ces gens-là. Mais il y avait un tel effet de mode, il y avait une euphorie, il y avait une espèce de folie à ça qui qui qui...procédait du résultat apparent que donnait, alors il y a des signes très très forts qui sont hyper hyper importants ici, vous les connaissez un peu...C'est notamment, tout ce qui est mécanique. C'est-à-dire que le standing des éleveurs, qui fonctionnaient bien ou qui avaient bien démarré, s'affichait par leur véhicule, que ce soit leur voiture personnelle, les 4x4 en particulier, dernier cri avec toutes les options, ou les tracteurs, sur lesquels il y avait une course à la taille, machin, tout ça...Et ça, vu de l'extérieur, faisait saliver des gens qui se disaient mais pourquoi moi, j'aurais pas aussi la possibilité de m'installer dans cette filière et puis très très vite de devenir propriétaire d'un joli 4x4 ou de deux peut être ...Et il y avait cette apparence, ce brillant surfait dans beaucoup de cas parce que nous on connaissait la situation financière réelle des gens, c'était déraisonnable hein ! Les gens, très souvent ont confondu trésorerie avec financement. Donc il y a eu beaucoup de cas comme ça. Mais la filière laitière a donné une impression fausse d'aisance, d'opulence, de choses comme ça et et...et qui était réelle dans un certain nombre de cas. C'est là que c'est difficile de freiner l'ardeur des gens ».

Les opérations de développement relatives à la structuration des filières d'élevage ont été appropriées partiellement ou complètement autrement par certains éleveurs. Les subventions et les aides financières ont été gage d'investissement pour servir des intérêts liés à l'acquisition de matériels, d'objets, d'équipements véhiculant une image de prospérité économique des familles. D'une certaine manière l'action de développement directement intégrée à la filière laitière a pu être considérée comme une mise à la disposition d'une population d'un certain nombre d'opportunités et de facilités jusqu'alors inaccessibles.

Le travail de la Sicalait et de ses professionnels a donc dû répondre à ces dérives dans les années 90 en tentant de ralentir l'euphorie renforcée chez les gens munis de cette volonté d'atteindre des signes extérieurs de richesse finalement insaisissables. Nombre d'éleveurs se sont lancés dans le lait, non pas pour devenir des professionnels de l'élevage mais pour atteindre un niveau de vie en inadéquation avec leur situation du moment.

À la Grande ferme, les éleveurs faisaient a priori pour la plupart partie des figures de réussite enviables. Mais ces professionnels le sont devenus à force de travail, dès l'origine, en passant par la culture de la pomme de terre et la pratique de l'élevage laitier très tôt. De fait, leur source de trésorerie s'est stabilisée et renforcée au fil du temps. La structuration de l'élevage a été pour eux une continuité de leur activité.

Jean-Marie B. poursuit à ce sujet :

« Et ce sont ceux-là qui naturellement, se sont construit des belles maisons, se sont acheté des belles voitures et ont pu investir en matériel. Et les autres ont dit, nous aussi on veut ça. Sauf que là-bas (à la Grande ferme) c'était le travail de longues années avant et notamment de cette production de pommes de terre qui ont financé...La construction d'une exploitation laitière. Le financement. Et vu de l'extérieur, ça ne se savait pas, les gens ne savaient pas, nous on le savait, moi je le savais, je connaissais bien ce secteur en particulier parce que en plus, moi je suis né dans une région où on faisait aussi de la pomme de terre. Mes parents étaient éleveurs laitiers et producteurs de pommes de terre. La pomme de terre a cet avantage extraordinaire, c'est un précédent culturel ...On rentre dans l'agronomie...formidable...Parce que si vous voulez réussir à installer

de belles prairies, il faut faire de la culture de pomme de terre. Vous faites vos cultures de pommes de terre et ensuite vous mettez l'herbe. Moi j'ai été nourri à ça si je peux dire un peu (rires) dans ma jeunesse ! Et donc les gens faisaient ça et ça a été une réussite justement, et ça a donné ces signes extérieurs là, tout à fait justifiés, parce qu'ils s'étaient installés sur des bases solides. »

En parallèle de ces différentiels entre éleveurs, les contraintes administratives et réglementaires vont en grandissant depuis les années 90 et établissent un fossé d'autant plus important entre les différents professionnels. Les organismes agricoles les classent d'ailleurs en « groupes de tête » et en « groupes de queue ». Cette période marque l'entrée de l'élevage dans un processus de modernisation globale brutale basée largement sur des financements nationaux et européens ; par conséquent sur l'idée récurrente d'un retard à rattraper vis-à-vis de la métropole. Les éleveurs sont alors pris dans un changement de paradigme ne mettant plus le développement socio-économique au service du territoire sur le devant de la scène mais une exigence de croissance, de performance et de rentabilité. Si la production laitière poursuit son augmentation, cette exigence continue de révéler la fragilité de certains éleveurs qui n'ont pas pu s'acculturer¹⁴¹ à ce nouveau principe.

Les échecs ont généré des contentieux importants dans la filière, et ces derniers, judiciaires, existent encore aujourd'hui. Jean-Marie B. s'exprime autour de ce sujet houleux :

« Je ne sais pas si vous avez eu écho de ces choses-là, de gens qui ont assigné la Sicalait, qui ont tenté de demander, en dédommagements des millions d'euros ! Il y en a un qui a demandé 5 millions d'euros à la Sicalait ! Il y en a un qui est allé jusqu'à 7 millions d'euros ! (Il hausse progressivement le ton) Jusqu'à présent tous ceux-là ont été déboutés (...) ça alimente un fond extrêmement négatif. Parce que ces gens-là, justement, par l'attrait de la profession, les moyens que permettaient certains éléments techniques, d'avoir des performances extrêmement rapides, mais les bases n'y étaient pas, les bases n'y étaient pas du tout. Et ces gens-là, la plus grande difficulté qu'on a eue à gérer, moi en particulier, c'était ça, c'était d'essayer de faire entendre raison aux gens, y compris d'ailleurs dans le cadre de processus judiciaires, on a à peu près réussi à le faire quand même...C'était de dire : ce n'est pas difficile d'avoir de très bons résultats, il suffit d'acheter la technique pour ça. Or c'était toute la contradiction de la situation parce que dans ces achats de moyens techniques, il y avait les animaux, le troupeau, les vaches, le cheptel, dont le principal fournisseur était la Sicalait. Et la Sicalait a mis en place un programme pendant 30 ans, de cet atelier de génisses qui a produit des animaux de très bonne qualité. On a aussi importé beaucoup d'animaux de très bonne qualité. Ces animaux mis en situation d'élevage, ont eu des performances excellentes ! Donc les éleveurs qui recevaient ces animaux, très très vite, eux-mêmes ou d'autres disaient t'es un crack, t'es un champion ! Tu viens à peine de commencer, t'as des résultats extraordinaires ! Et ça c'est dramatique quand on connaît le fonctionnement animal tout simplement...On sait qu'un animal qui a été sélectionné sur un potentiel pour avoir des résultats extrêmement élevés, il va les donner ! Il va les donner, même si on ne lui apporte pas les éléments, ou les ingrédients pour le faire. Parce qu'il va puiser dans ses réserves et puis ensuite, il va s'effondrer. Il va s'effondrer allègrement mais il aura atteint des niveaux de productions ! Et les gens disaient mais moi je suis bon ! Moi je suis bon ! C'est mes vaches qui sont pas bonnes ! Et quand une vache vous donne 30 litres de lait et que vous lui donnez à manger pour 15, elle va quand même vous en donner 30 en puisant dans toutes ses réserves, jusqu'au jour où elle va

¹⁴¹ Le concept d'acculturation a été particulièrement abordé par Christian Ghasarian (2002) avec ses corollaires, les processus de créolisation et de réinvention culturelle. L'acculturation peut être définie comme étant l'ensemble des processus qui accompagnent la rencontre entre deux cultures différentes (Courbot Cécilia, 2000, p.1). La notion apparaît de manière plus approfondie en sciences humaines et sociales dans les années 30 à 50. Pour Kerskovits (1938), il s'agit des « phénomènes qui résultent du contact continu et direct des groupes d'individus ayant différentes cultures ainsi que les changements dans les cultures originales des deux groupes ou de l'un d'entre eux ». La définition du concept s'affine au cours des années 70. Selon Wachtel (1974), l'acculturation est une notion trop générale ne permettant pas d'aborder la pluralité des processus de changement que l'anthropologie cherche à étudier. Il considère alors l'acculturation comme un processus accompagné par les effets de déculturation et de transculturation.

tomber à genoux. Voilà. Et ça, ça a été, j'ai gardé de cette période vraiment un sentiment d'échec contre lequel on n'a pas pu, pas su trouver la parade parce que c'était très difficile de contrarier cette espèce d'ivresse dans laquelle se retrouvaient les gens. »

Les différentes influences familiales et professionnelles de Jean-Marie B. fondent sa réflexion aujourd'hui autour de la formation, de l'apprentissage technique mais aussi du développement humain. Il est par ailleurs critique, ou, dans tous les cas il déconstruit les différentes rationalités qui s'affrontent dans le cadre de projets de développement locaux : notamment la réalité des financeurs, des pouvoirs publics qui se superpose difficilement à la réalité du contexte économique et social traversé et vécu par les éleveurs :

« À l'époque il y avait un projet, une ambition, sans finalement aucune espèce de notion d'économie et de rentabilité au sens où on l'entend aujourd'hui, ce qui fait que quand ce vent de libéralisme a soufflé sur la planète entière, hein je veux dire pas que ici...bien sûr nous on a été touché après même si on était insulaires et vraiment loin de l'Europe en particulier et des grandes zones économiques mondiales...Mais ça a surpris beaucoup de monde parce qu'à l'époque, le terme de rentabilité, il n'existait pas. Et donc on était dans une logique de faire du développement, j'allais presque dire au sens noble du terme, un petit peu sans galvauder les mots, mais je veux dire, quel qu'en soit le prix, il n'y avait pas de notion de retour sur l'investissement, de choses comme ça ; et les financements c'est vrai étaient abondants, étaient facilement disponibles, encore fallait-il avoir des propositions, des plans d'actions... Et puis le réveil a été très très brutal, je dirai ça vers la « mi » des années 90, début des années 90. Où on a commencé à entendre, mais c'est pas rentable de faire du lait à la Réunion, c'est pas rentable ceci, c'est pas rentable cela.

Alors ça a perturbé beaucoup de choses, parce qu'à aucun moment, quand on a engagé les filières, la filière laitière comme les autres, à aucun moment, mais je vous l'assure, à aucun moment on leur a demandé d'être rentables ! Et rentable au sens de la comparaison de ce même produit pouvant venir d'ailleurs. C'était une notion qui n'existait pas. Et ça, ça a été un grand grand moment de solitude (rires), pour des gens comme moi, dans la position qui était la mienne, je suis devenue directeur en 90, où je veux dire on était en train de changer complètement les règles du jeu de façon brutale, très brutale, alors que rien n'avait été préparé, rien n'avait été dit tout simplement. »

Le travail de fond qui était en train d'être mené collectivement par les Sica et leurs partenaires a été remis en question soudainement par les bailleurs, en recherche de rentabilité. Cette période marque pour les responsables des structures agricoles l'entrée de la Réunion dans la mondialisation de l'économie. Plusieurs logiques ou niveaux de cohérences, en partie contradictoires concourent entre les différentes instances qui interviennent dans les projets de développement.

« Il fallait être rentable. Or, la façon dont nous on voyait les choses c'est qu'on était en train de faire un vrai travail de fond. Quand on fait de la mise en valeur foncière, c'est vrai dans les Hauts, c'est vrai dans les Bas, ça a été le cas aussi sur d'autres productions, la canne ou les autres, vous avez un travail colossal à faire en termes d'aménagement foncier, en termes d'aménagement tout court, de route, de voiries, d'électrification, d'aménagement comme ça ! Et il est impensable de demander aux gens qui portent ces investissements-là, de devoir les rentabiliser, ce n'était pas réaliste et ce n'était pas faisable. Donc ça n'avait pas été intégré du tout ! »

De nouveaux responsables administratifs sont arrivés de métropole avec une vision du développement différenciée et avec la volonté d'apporter de nouvelles mesures et directives.

Les critères relevant de la recherche agronomique se confrontent au fonctionnement des équipes administratives et des services de l'État ainsi qu'aux rôles des financiers et des bailleurs de fonds.

« Vous avez des nouvelles personnes qui arrivent... Qui disent, bah pourquoi vous faites ça c'est pas rentable...ou bah...Pourquoi vous faites ça ? Moi j'ai jamais supporté ça ! Des gens qui débarquent un beau matin et qui disent tiens pourquoi vous faites pas ça, pourquoi vous faites pas comme ça ? Comme si, tout ce qu'on avait fait, on n'avait absolument pas réfléchi à ce qu'on avait fait... Les gens arrivent avec des idées comme ça, préconçues, toutes faites, ça m'a toujours insupporté ce genre de comportement (*// tape régulièrement du point sur la table*). Et j'en ai vu des quantités et des quantités comme ça ! Des donneurs de leçons, des mangeurs de gâteaux cuits, qui arrivent et qui ont réponse à tout. Avec une méconnaissance totale des problématiques de terrain...Et notamment la première d'entre elles c'est la problématique humaine ! Donc ça, ça a été un moment difficile qui a fait aussi...qu'il y a eu beaucoup d'échecs aussi après parce que quand on change les règles du jeu en cours de partie, ça désoriente quand même beaucoup des gens qui ne comprennent pas, qui n'acceptent pas...Et on peut le concevoir ! »

Pour Jean-Marie, la finalité de sa mission et de ses responsabilités dans la Sica était de proposer un accompagnement au développement des éleveurs et des agriculteurs dans la durée alors que là, ils devaient répondre à de nouvelles exigences, dans la rapidité. Ces actions ciblées ont pour beaucoup été de réels échecs car elles se sont heurtées à une réalité de terrain tout autre et entrant en contradiction avec les conditions de vie des éleveurs. Elles ont donc conduit à des chocs, des incohérences :

« La finalité c'était de faire plaisir aux décideurs financiers. C'était de leur proposer ce qui leur faisait plaisir, ce qui les satisfaisait ! Et je vous assure qu'on a fait des erreurs...J'ai porté un projet dans un plan de développement...Je crois que c'était 92-97... des plans de 5 ans, où on a été jusqu'à proposer un certain nombre de financements, d'équipements, pour équiper les laiteries de sols et de murs carrelés (il détache ses mots, syllabes par syllabes), avec des chauffe-eau...Pour chauffer de l'eau parce que la vaisselle laitière, le nettoyage nécessite d'avoir de l'eau chaude. Ça a été un flop magistral ! Magistral !

Pourquoi ? (Il marque un temps de pause) Qu'on a appris tout de suite, nous très vite ! Tout simplement en allant voir les gens. Parce que vous allez chez un agriculteur, vous lui parlez de ça comme quoi vous allez mettre du carrelage dans sa laiterie...machin...Et puis sa femme à côté, elle dit : moi je n'ai pas de salle de bain moi ! Moi je n'ai pas de carrelage, je n'ai pas de salle de bain. Je n'ai même pas de carrelage dans ma cuisine. Je n'ai pas de chauffe-eau, je chauffe mon eau...et on va faire ça pour les vaches ? (Temps de pause) Ah bon ? Catastrophe de ce genre ! Il y a eu plein plein d'erreurs !

Et ça a été un flop magistral ! Et ça fait mal dans les têtes, ils se disent pour qui ils nous prennent quoi ? On vient s'occuper de nos vaches et on ne s'occupe pas de nous quoi ! Là c'était une réaction de mères de famille, de femmes qui avaient tous les jours à s'occuper de leurs enfants, à s'occuper de leur maison. »

La famille est une fois encore au cœur de ces dynamiques de « succès » ou « d'échecs » des projets, tels qu'évalués par les bailleurs. À la fois porteuse et socle des processus de réussite, elle est aussi l'expression de ce qui est de l'ordre de l'invraisemblable.

Malgré toute la bonne volonté exprimée par Jean-Marie B. de la Sicalait à prendre en compte les contextes locaux dans lesquels les professionnels évoluaient depuis le PAH, les projets de développement sont précipités et les impératifs dictés par les échéances à remplir pour les bailleurs de fonds. Ces derniers veulent, à travers leurs grilles de projets, faire passer un « idéal » du développement, une rationalité définie comme la plus efficace pour l'amélioration du bien-être des populations « cibles ». Dans le sens durkheimien, le développement signifie l'accroissement de la complexité sociale, économique et politique lors

de la transition d'une société dite « traditionnelle » à une société « moderne ». Dans le même temps, la notion est liée à une intervention externe d'un groupe dans les affaires d'un autre groupe social. Or les idéaux se heurtent à d'autres rationalités sur le terrain. Les projets de développement ont tendance à transformer les problèmes sociaux et politiques en retards techniques pouvant être réglés par une simple intervention bureaucratique. Or, cette « technicisation » du social est vite rattrapée par la rencontre entre deux systèmes de sens. Par conséquent, la technique agricole mise au point par des experts venus d'ailleurs peut être bouleversée par l'expérience du terrain. Les dommages collatéraux se répercutent dans l'espace et dans le temps. Les filières de production animale en font encore les frais aujourd'hui.

1.3.2- Les difficultés administratives rencontrées dans le « milieu » de l'élevage et les défis à surmonter.

Les principales difficultés rencontrées par les familles d'éleveurs de la Grande ferme, sont administratives : « ce n'est pas évident, aujourd'hui, il faut avoir les reins solides et du courage pour se lancer dans une installation. C'est beaucoup de papiers administratifs, ça prend du temps, c'est long. Après, quand on a l'amour du métier, je dirais, on continue avec les obstacles » explique Pierre Antoine P. Pour lui, le rapport au travail a évolué : « avant, moi disais qu'il fallait avoir l'envie de travailler. Aujourd'hui, il faut avoir la rage ».

Gilbert P., en tant que technicien à la chambre d'agriculture vit cette lourdeur administrative au quotidien auprès des éleveurs qu'il suit. Nombre d'entre eux se sentent bloqués dans le développement de leur exploitation car la lourdeur administrative les dissuade de s'embarquer dans une quelconque démarche.

« Si vous voulez on est prêt à tout faire pour eux, mais eux il faut qu'ils apprennent aussi à se prendre en main parce que quelle que part, ça va être pas évident si c'est les autres qui font pour eux à chaque fois (...) Mais aller comprendre ce qui se passe dans la logique nouvelle PACA, agricole etc. Euh...C'est pas évident évident. Donc je veux dire, ils ont...Ils comprennent qu'il y a du changement, mais accepter le changement c'est très difficile. Pour nous déjà on a dû mal, accepter le changement. Voilà...Et puis d'autant plus que là aujourd'hui, au niveau développement, on est un peu bloqué...Enfin...Niveau des procédures, ils ont dans ...Si un éleveur veut faire un investissement, il y en a qui font le pas, qui disent, je le fais, et il y en a qui disent ah ouais mais bon il faut ça, il faut ça...Il faut que je perde du temps pour aller chercher des documents partout ! À chaque fois que je fais un dossier on me demande toujours les mêmes papiers, c'est devenu pour eux, lourd et embarrassant, même s'ils auraient besoin de certaines choses mais le fait que la machine soit administrativement lourde, ils se posent des questions quoi. Si faut le faire ou pas le faire quoi. C'est pour ça qu'aujourd'hui, on se pose des questions dans le monde agricole de pourquoi les gens ne veulent plus faire ça ou ça ? Il faut être avec eux, chez eux, pour comprendre qu'il n'y a plus cette volonté. Aujourd'hui on est réduit de se contenter de ce qu'on a alors qu'il y a des choses un peu plus loin...Mais pour arriver à ce plus loin là, c'est très compliqué, très difficile d'accès ».

Il y a une réelle dissonance observée entre ce que les agents de développement ont voulu concrétiser, à savoir une autonomisation progressive des éleveurs dans l'ensemble des facettes de leurs pratiques sur l'exploitation, et la possibilité pour les éleveurs de s'émanciper des accompagnements face aux cadres contraignants, qu'ils soient techniques, économiques et administratifs.

Dans le même temps, l'imposition exercée sur les éleveurs d'une définition purement économique de compétitivité, par des agents à l'origine extérieurs à la localité contribue à automatiquement agrandir la taille des exploitations socialement considérées comme rentables. La demande de foncier ainsi engendrée est supérieure à l'offre, renforçant du même coup la concurrence entre les agriculteurs concernés. Il y a non seulement une concurrence foncière entre les domaines, mais entre les professionnels restant à la Grande ferme également. À l'image de ce que décrit Patrick Champagne¹⁴² « les individus ne peuvent augmenter la taille de l'enjeu disponible et l'accroissement de la taille des exploitations, imposé et favorisé de l'extérieur, sans que cela n'implique une réduction du nombre d'individus localement en concurrence pour l'occupation du sol ».

Face à cette concurrence foncière, la Safer et le Conseil général ont mis en place la procédure « Terres incultes » afin de réguler les stratégies liées à l'occupation du sol :

Le processus de reconquête des terres en friche sur l'île de la Réunion

« Au cours des trente dernières années, les surfaces agricoles de La Réunion, soumises à de fortes pressions foncières, ont fortement régressé : la superficie agricole utilisée a perdu plus de 11 000 hectares, pour atteindre en 2014 42 813 hectares. L'objectif de 50 hectares de SAU, fixé par le schéma d'aménagement régional passe par un contrôle renforcé de la consommation des terres agricoles, mais aussi par la reconquête des terres en friche. La procédure des terres incultes est l'outil réglementaire de cette reconquête : elle permet d'imposer à un propriétaire la remise en valeur agricole d'un fond par lui-même (s'il est agriculteur) ou par un exploitant agricole. La Réunion est le premier département français à avoir mis en place cette procédure et fait figure de modèle en matière de gestion des friches agricoles. (...) A tous les stades de la procédure, le but recherché est de conduire à la remise en culture rapide du plus grand nombre de parcelles, permettant alors le retrait de la procédure. »

Plaquette imprimée en juin 2014 sur la procédure des terres incultes à La Réunion par le préfet de la région Réunion, le département de la Réunion et l'Europe.

Avec cette pression de rentabilité, les éleveurs ont tendance à se replier sur leur exploitation, à s'individualiser et à entrer en compétition.

L'ensemble des métiers a évolué dans ce contexte. Coopératives, techniciens et éleveurs ont été touchés par ce « vent de libéralisme ». Un technicien comme Gilbert P., affecté à l'antenne de la chambre d'agriculture de la Plaine des Cafres a participé à l'évolution de l'élevage et a vu, en trente ans, son métier changer. Alors qu'à l'origine il accompagnait les éleveurs sur la totalité des demandes en tant que technicien de zone, aujourd'hui chaque suivi est orienté en fonction de thématiques préalablement définies. Les tâches et les structures, qui collaboraient jusqu'alors, au nom du développement et du PAH se sont retrouvées segmentées, assignées à des tâches bien précises qui se recoupent parfois. Le travail collectif, quel que soit le domaine d'activité s'est donc progressivement délité pour s'intégrer dans des couches institutionnelles bien peu lisibles. Malgré ces bouleversements, Gilbert P., dans sa pratique, a décidé de maintenir son cap en entretenant la confiance gagnée avec les éleveurs : « collecter des

¹⁴² Champagne Patrick (1975) « La restructuration de l'espace villageois », Actes de la recherche en sciences sociales, n°3, p.52.

données techniques et économiques, en fin de compte, c'est avec un passé, une connaissance réelle du terrain et de la confiance que l'on peut obtenir des données fiables et reproductibles. » Il suit surtout des éleveurs de la Plaine des Cafres, tout en faisant le lien avec l'administration, telle que la DAAF. Il maintient un travail en approche globale, même si celle-ci est à contre-courant des cadres engagés aujourd'hui :

« Je ne peux pas me consacrer à quelque chose sans me poser la question s'il n'y a pas une incidence sur autre chose. Certains techniciens disent la reproduction, c'est la reproduction. Mais pour moi, la reproduction ne fait pas le tout quoi ! Donc il faut penser à la partie sociale de l'exploitant ; il faut penser à la partie technique et économique. Alors qu'aujourd'hui, dans les modes de financements que l'on a, on est cantonné par nos financeurs à partir dans une thématique (...) Tu essaies de le mettre bien et tu passes ton message technique. Si tu n'as pas une confiance de l'éleveur avant...C'est pas bon. Il faut être très à l'écoute. Tout est important. »

Le travail de technicien s'est bureaucratisé. Alors qu'ils travaillaient main dans la main avec les éleveurs sur le terrain, progressivement, les techniciens de la Chambre d'agriculture se sont repliés dans leurs bureaux dans un souci toujours plus grand de traiter les dossiers de projets, de demandes d'aides et de financement. Or, selon Gilbert, cette manière de fonctionner se fait au détriment de leur public et de leur mission d'accompagnement :

« C'est pour ça que moi j'ai toujours dit au responsable de la chambre, il faut mettre les gens sur le terrain ! Arrêtez de ...Mettez les gens sur le terrain. C'est la clé. La viande, sur la Plaine des Cafres, il y en a qui m'ont dit il faudrait me cloner pour aller dans l'ouest. Aujourd'hui les techniciens tournent. Tu ne crées pas de réseau si aujourd'hui tu vois une tête, le lendemain une autre...Bref...Alors que moi j'ai toujours dit il faut envoyer les gens sur le terrain. Après c'est vrai que c'est plus facile de dire que de faire parce que ceux qui nous paient aujourd'hui, ils ne savent pas ce que c'est le terrain alors qu'il faudrait revenir à un développement comme on avait avant. Avant, on était beaucoup plus sociabilisés, relationnels, on était beaucoup plus ensemble. Aujourd'hui non ; ils appellent ça l'évolution. Mais les gens restent les gens et les familles restent les familles. »

Le témoignage de Gilbert dans ces deux extraits d'entretien répond d'ores et déjà à un premier défi amené à pallier aux difficultés professionnelles rencontrées par les éleveurs. Alors que l'individualisation de l'ensemble des professionnels technico-économiques s'accompagne d'une segmentation des actions et d'une présence peu priorisée sur le terrain, l'objectif serait de retrouver une cohérence d'action à travers des collaborations. En réponse au point de vue unique technique, tel que « la reproduction c'est la reproduction », le retour aux « savoirs techniques populaires », contextualisés, empiriques, pourrait éclairer, du moins rendre plus flexible les « savoirs technico-scientifiques » standardisés. N'oublions pas que, tel que le rappelle Gilbert P., l'agriculteur transmet son savoir par la pratique ainsi que dans le cadre de relations personnelles. La possibilité d'alliance entre ces deux types de « savoirs », pourrait déboucher sur un dialogue construit entre les différents acteurs et faire émerger des pratiques hybrides, émergentes, adaptées au contexte local.

Au regard des différents éléments précités sur les périodes allant des années 90 au début des années 2000, un des autres défis pour le maintien de l'élevage sur le territoire concerne la

notion même de « développement », dans ses représentations et dans les actions qui en découlent. Les anciens acteurs qui ont participé à l'émergence de l'élevage sur l'île de la Réunion distinguent un « bon » développement d'un « mauvais ». Le « développement » d'avant est considéré comme légitime et le « développement » d'aujourd'hui irait finalement à contre-courant du travail entamé par les Sica à partir des années 60. Surtout, il semblerait que des figures de « médiateurs » aient disparu. Les agents de développement sont pour la plupart peu sur le terrain, les études en cours se contentent d'un contact avec les éleveurs lors des récoltes de données, mais les restitutions aux principaux intéressés sont peu courantes. Nous constatons que les configurations ont évolué en l'espace de cinquante ans. Alors que la « configuration développementiste » intégrait des membres de la population, des éleveurs acteurs de leur avenir et de leur métier, progressivement il s'est opéré comme une scission au sein même de cette configuration : une sorte de face-à-face entre les structures économiques agricoles, les éleveurs eux-mêmes et les autres agents de développement (tourisme, environnement...). C'est pour cela qu'une de nos hypothèses s'interroge sur le fait que les filières de productions animales (bovines) se replieraient sur leur propre finalité économique plutôt que sur sa finalité de développement d'un territoire. L'une des réponses à cette interrogation pourrait donc résider dans l'absence d'agents de développement de terrain constituant l'interface entre des projets et leurs « destinataires » (Olivier de Sardan, 1995, p.202).

Quoi qu'il en soit, l'élevage a été un outil dédié à l'amélioration des conditions de vie des habitants du territoire de la Plaine des Cafres, qui étaient condamnés à l'exil dans les Bas. La structuration de filières d'élevage a impacté « le réel des autres », le « réel » de ces anciens agriculteurs pluri-actifs et que le développement soit jugé légitime ou non, celui-ci bouleverse les quotidiennetés. On le perçoit dans le processus même de création des Sica dont l'esprit coopératif commence tout juste à être approprié par les éleveurs eux-mêmes.

1.3.3- Les difficultés environnementales et climatiques locales rencontrées par un élevage occidental standardisé

Les nouveaux défis pour la consolidation de l'élevage à la Plaine des Cafres sont aussi liés à des contraintes préalablement existantes. Celles-ci sont relatives aux problématiques foncières et climatiques. À ce titre, le modèle d'élevage métropolitain promu par les filières entre en confrontation avec un contexte insulaire et local difficile à dompter. Reliefs escarpés, ravines, givre, périodes de sécheresse ou cycloniques, petites parcelles favorisant les problèmes sanitaires, montée de l'urbanisation, sont autant de facteurs contraignants.

Mesurer la consistance et l'existence d'un espace géographique nous amène avant tout à caractériser le milieu naturel impliquant limites et superficie. Un rapport du commissariat à la rénovation rurale, édité en janvier 1986, décrit que la zone de la Grande ferme, d'une superficie totale estimée à 1466 hectares, se concentre entre le 27^{ème} et la Petite ferme. Étagé de 1000 à 1700 mètres, le secteur présente de grandes hétérogénéités quant à ses caractéristiques pédomorphologiques et climatiques. Il est parcouru de nombreuses ravines et de pitons, pour la plupart reboisés par l'ONF.

Ces différents éléments constitutifs du caractère paysager de la zone entourant la Grande ferme, influent sur les activités des éleveurs qui doivent s'adapter aux reliefs de leurs parcelles, ainsi qu'aux conditions climatiques localisées : on observe à ce titre, au sein même d'un modèle dominant, une pluralité de pratiques, impactées par des facilités et difficultés vécues variées.

Par exemple, pour remédier aux inconvénients des microclimats, le choix des races bovines se fait en fonction des situations géographiques des exploitations.

La famille T., relate son expérience sur sa parcelle située entre le piton Argamasse et le Nez de bœuf, sur les pentes du volcan. Le groupe familial s'est depuis récemment constitué en société, en EARL. Père, mère et fille travaillent ensemble en tant qu'éleveurs bovins allaitants, naisseurs et prochainement engraisseurs. Ils comparent leur activité à celle menée par un voisin d'exploitation :

Esther (mère) : « Chez Pierre Antoine P. et chez nous-mêmes, ce n'est pas le même climat, alors nous, on n'aime pas trop les races pures chez nous. Alors que...Lé pas loin ! On est tous au Nez de Bœuf ! Mais on n'a pas le même climat.

Jean-Max : Ouais...Et pourtant nou lé pas loin hein ! À vol d'oiseau...quoi, un kilomètre même pas.

L'hiver chez nous c'est la pluie, le brouillard, il fait frais frais frais. Ou arrive chez Pierre-Antoine...Soleil !

Et par contre quand zot l'a sécheresse, nous par contre là-haut nou la suffisamment en quantité.

Quand zot, sécheresse donn' paquets là, nou not' zerbés lé comme ça ! Ah oui ! »

La gestion de l'alimentation pour leurs bovins n'est pas la même et pour s'adapter aux contraintes climatiques qu'ils sont amenés à rencontrer, les membres de cette famille ont dû choisir d'acheter des vaches d'anciens cheptels croisés à la Sedael.

De même, Martin P., cadet de Pierre-Antoine P. est situé au Piton de l'eau. Il gère un élevage bovin allaitant, en naisseur. Il travaille seul sur son exploitation, dans des conditions climatiques difficiles. Il compare lui aussi, son travail à celui de son aîné :

« Mi connais les difficultés, les conditions surtout, le terrain comment il est, lé compliqué. Des fois quand nous on monte, en hiver, il n'y a pas beaucoup d'herbe, lé glacé, euh...Le terrain lé « z'affaire », les animaux ils souffrent aussi quand même donc moralement, il fatigue aussi quand même. Parce que c'est par rapport à zot que ou réussi de manger...

Oui c'est ça, mais vous trouvez qu'elles sont résistantes quand même ?

Oui. Oui...Mais après, quand là par exemple, « zot » il maigrit un peu, mais moi enlève les broutards de dessous la mère quand ils ont 4-5 mois. Il fait qu'avant que « zot » il maigrit trop même, mi enlève le broutard, ce qui fait qu'après, là par exemple, là elle recommence à être un peu jolie quoi...Après arrive le mois de décembre, mais s'il y a les veaux, « zot » lé jolis, pour le Piton de l'eau mi veux dire ! Pour là-haut, « zot » lé bien !

Oui il doit y avoir une différence entre les animaux d'ici et ceux de Piton de l'eau !

Ah oui (il siffle) mi sais pas si ou connais le troupeau de vaches de Pierre-Antoine, mais Pierre-Antoine l'a des vaches qui font 8-900 kilos là, (rires) Bah nous c'est pas le cas ! Ah bah c'est pas parce que c'est mon frère mais c'est une super exploitation et il y a des jolies vaches. »

Martin a lui aussi un troupeau de vaches croisées Limousines, ainsi que des Aubrac, compte tenu des difficultés liées au terrain et au climat sur Piton de l'eau.

La liaison filière élevage/ territoire a été construite sur le modèle de développement métropolitain, pour autant, les éleveurs sont amenés à devoir s'adapter à leur milieu entourant afin de pouvoir fonctionner. La Grande ferme en tant que zone agricole construite, est appropriée de façon plurielle en fonction de la situation des exploitations. Toutefois, les références de réussite sociale demeurent des figures communément partagées comme celle de Pierre-Antoine P.

Jean-Max T. renchérit à ce sujet :

« Au Nez de Bœuf, là ils ont travaillé comme il fallait ! C'est des supers prairies hein ! Notre beau-frère, Pierre-Antoine P., la un élevage Limousin, bah quand on voit les animaux li sort, la pas besoin d'aller en France pour voir des vaches comme ça hein ! (Rires) Ah oui ! Ah non, c'est super vaches hein ! Par contre il a fait venir les siennes de France aussi hein ! Et après il a fait par lui-même (par insémination). Et là c'est un troupeau de pures...Donc c'est des super vaches. »

La réussite professionnelle est admise à travers des critères reconnus de productivité, de pureté des races, de dimension du gabarit du bovin, d'aménagement des prairies et d'autonomie alimentaire, dans un espace de plus en plus convoité, nous allons le voir.

1.3.4- Le maintien de l'activité dans un espace convoité

Chronologiquement, au fil des décisions de développement, avec le schéma d'aménagement régional entre autres en 1995¹⁴³, les institutions continuent d'attribuer des vocations et des fonctions aux territoires. La Grande ferme, à un niveau localisé, en est l'héritière. Nous l'avons vu, les politiques d'aménagement des territoires ont des impacts visibles sur les lieux de vie des habitants. La construction d'une liaison filière-territoire avait été un espoir de réussite : l'intervention sur la filière avait été définie en fonction de l'enjeu économique et social recherché pour le territoire. L'élevage a été considéré comme outil de développement pour un maintien de l'emploi dans les Hauts. Avec pour objectif de faciliter l'émergence de solidarités locales afin d'accroître justement la portée de l'action économique. À cette dimension politique s'ajoute alors la dimension économique, via la filière, par conséquent d'un territoire support de production. Ce mode de contrôle de l'espace est opéré aussi par les éleveurs eux-mêmes pour garantir la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui le construisent. La construction d'une légitimation d'un territoire dédié à l'élevage et à ses Hommes passe par divers processus : les modalités de transmission de foncier (détenu souvent d'ores et déjà par des parents agriculteurs-éleveurs), dont la seconde génération hérite et qui est aujourd'hui en

¹⁴³ Qui a fait l'objet d'une révision approuvée le 22 novembre 2011 par décret en Conseil d'État.

cours de transmission à la troisième génération sont des éléments de structuration, à la fois de la pratique et du groupe familial. La possession du foncier se transmet de génération en génération, assure cette permanence et cette légitimité à vivre et à travailler sur le territoire. Celle-ci est renforcée dans l'action même d'investir pour le développement des exploitations agricoles, dans l'espoir d'une transmission de l'objet économique en complément du foncier. La conditionnalité des aides pour la pérennité des exploitations est d'autant plus mise en avant pour asseoir ces investissements. La généalogie et l'effet générationnel sont mobilisés pour légitimer la résidence et l'activité professionnelle sur la Grande ferme, de même que s'identifier comme « fille ou fils d'éleveur », comme identité principale construite par une transmission du métier de parents à enfants. Ces formes de légitimations, héritières de contextes particuliers, perdurent et se renforcent aujourd'hui comme facteurs d'identification et d'image sociale (Avanza M., Laferté G., 2005), alors que les sentiments d'appartenance sont pluriels, les représentations sociales allant de pair multiple et qu'ils se heurtent à des milieux naturels diversifiés.

L'adaptation au métier et aux cadres, dans les différents contextes évoqués précédemment, peut s'avérer pourtant difficile, c'est pourquoi, les éleveurs – souvent issus de la deuxième génération, – gérants de moyennes/grosses exploitations considèrent leur activité comme une réussite sociale et professionnelle. Le recours naturalisant à la vocation et à la passion du métier ainsi qu'aux questions de transmission sont fréquents dans leurs récits. Ils prônent le maintien du modèle de l'exploitation familiale et de production porté par les filières agricoles et ils n'imaginent par exemple pas l'avenir de l'élevage dans une autre conception et encore moins sans subventions.

Après avoir dû s'adapter à la professionnalisation de l'activité d'élevage, puis à sa structuration et aux exigences productivistes, les éleveurs sont actuellement confrontés à l'arrivée de nouveaux acteurs économiques et territoriaux. Ils sont alors au centre des défis exposés par les agronomes (Gilles Mandret *et al.*, 2002).

Le Parc national et la reconnaissance du cœur de l'île au patrimoine mondial de l'Unesco abordent le territoire selon une vision protectionniste de l'environnement et du patrimoine différente de celle portée par les éleveurs (Babou, 2015). L'administration « Parc » et ses réglementations relèvent, pour certains professionnels du monde agricole de l'ingérence. De plus, le secteur touristique, promu particulièrement depuis la fin des années 90, est en pleine expansion sur la commune du Tampon où se trouve la localité de la Grande ferme. Certaines parcelles d'éleveurs jouxtent les limites du Parc ou sont situées en son « cœur cultivé » (exemple du Piton de l'eau), et d'autres rencontrent les problèmes de potentiel déclassement de leur terrain communal à visée agricole en zone touristique. Parc d'attractions à l'effigie du volcan, *Lodges* de haut standing, implantations d'héliports pour assurer des survols touristiques de la zone et constitution d'un golf sur 50 hectares, sont autant de projets à l'étude. Ces derniers s'intègrent dans une démarche de mise en visibilité du territoire de la Plaine des Cafres pour sa reconnaissance et son attractivité au sein de la région Océan Indien. Parc national, protection de l'environnement, tourisme expérientiel sont de nouvelles vocations données à un espace, mis en « image » (Avanza et Laferté, 2005) par les collectivités territoriales et les institutions. Si le fort ancrage historique et identitaire des Hauts nourrit les politiques de développement

territorial pour l'identification de ces espaces, ces dernières impactent le « sentiment d'appartenance » des personnes, des éleveurs vivant dans ces lieux (*Ibid.*, p.145). En effet, face à ces perspectives de développement, certains d'entre eux se sentent dépossédés d'un territoire doté d'une double symbolique : refuge de leurs ancêtres à la fin du XVII^{ème} siècle, hérité et approprié comme lieu de résidence ; et territoire dédié à leur activité d'élevage, aménagé par leur travail dans les années 80. Tourisme, Parc national et montée de l'urbanisation réduisent factuellement l'espace consacré à l'élevage et renforcent ce sentiment d'injustice, dans un contexte où ce corps professionnel ne se sent plus soutenu politiquement.

Si certaines interactions conduisent effectivement à des situations de blocages, la confrontation de modèles socio-économiques ou d'ordres culturels à l'échelle territoriale, amène aussi des phénomènes d'adaptation aux cadres contraignants. Ces processus seraient une des conditions d'évolutions et de transformations sociales de l'activité d'élevage.

Un des témoignages de la famille de Pierre-Antoine P. permet de comprendre l'un des services rendus par l'élevage comme interface entre environnement et agriculture : en 1997, un incendie s'était déclenché sur plusieurs hectares du plateau du Nez de bœuf. Les retenues d'eau réparties sur les parcelles agricoles ont permis d'étouffer les flammes et seuls les pâturages sont restés intacts. Ces derniers se sont révélés être des barrières « coupe-feu » efficaces contre la propagation des flammes jusqu'aux habitations et aux zones naturelles protégées situées de l'autre côté. Le chef d'exploitation conclut : « Depuis ce jour-là, je répète qu'on n'est pas seulement éleveurs, on est des jardiniers de la nature ! » Freddy renchérit : « Et pareil, dans le défrichement qu'ils ont réalisé à l'époque, ils ont laissé beaucoup de surfaces boisées : le petit tamarin des Hauts. Parce que nous on n'est pas complètement fous non plus, en période de sécheresse, où il y a un peu de verdure, sous les arbres, les vaches apprécient un peu l'ombre. Et aujourd'hui, on est pris en exemple ». Et depuis, le Parc national les sollicite sur diverses réflexions. Pouvoir élargir le champ d'actions de leur pratique de l'élevage, en la considérant au service du territoire permet d'établir des passerelles entre les domaines.

Christian Ghasarian (2002) montre que la Réunion, de par sa complexité offre un exemple remarquable de tension et de passerelle entre le local et le global, aussi multiple et poreux l'un que l'autre. Dans cet exemple pris par la famille P., on observe une forme d'acculturation du Parc national aux pratiques d'éleveurs des pentes du volcan pour la préservation d'espaces naturels sensibles. Ici, face à la menace écologique que constitue un incendie, le « savoir technique populaire » est pris au sérieux. Par ailleurs, certains agriculteurs collaborent autour d'un projet d'Ecotone en partenariat avec le Parc national, la Sica Révia, une association de gestion des espaces naturels et l'université de la Réunion. L'objectif est de transformer les zones de friches d'espèces exotiques envahissantes en des gradients progressifs des prairies jusqu'aux forêts indigènes. Si l'acculturation est une réalité sociale indéniable, elle s'accompagne à travers des interactions fortuites de l'émergence de nouveaux processus. Il apparaît un espace hybride, ici matérialisé autant socialement que spatialement par l'écotone, que Ghasarian appelle la « créolisation ». En d'autres termes, par les effets d'interactions incontournables, les différents acteurs en présence opèrent des adaptations et des reformulations, dans ce projet d'Ecotone, au service de la préservation de l'environnement. Le défi, pour le Parc national est donc le maintien constant d'un élevage autour des zones de friches d'espèces exotiques envahissantes.

Ces exemples mettent en évidence un type de passerelle envisageable entre les domaines pouvant mener à une gestion concertée des différents usages possibles d'un même territoire.

À travers les itinéraires présentés et les extraits d'entretiens intégrés, nous pouvons dire que la seconde génération d'éleveurs est globalement représentante et porte-parole de la pratique d'un élevage en filières, selon le modèle « classique » mis en place dans les années 80. Selon ces professionnels, l'avenir de leur activité est conditionné par la « valeur travail », l'engagement, l'amour du métier et le niveau des aides. Leur occupation foncière (entre la location avantageuse à l'ONF et la propriété pour la principale famille présentée) leur facilite la poursuite de cette activité en l'état. Ces éleveurs valorisent aussi les services rendus par leur profession d'un point de vue environnemental et territorial, résultats d'une synergie de pratiques entre les domaines. Ces critères de réussite renforcent la croyance dans le modèle de développement en filière. Tant qu'il y aura des éleveurs qui réussissent en suivant ce modèle, que ce soit en lait ou en viande, l'objectif sera de le renforcer et de continuer d'installer de jeunes éleveurs dans ce cadre, avec un écoulement passant par les Sica. D'ailleurs, une Fédération, la FRCA, construit une stratégie globale dont les agriculteurs adhérents des coopératives sont acteurs. Christian P., à la direction de la FRCA explique l'élaboration du plan d'actions : le modèle de développement, validé par les Sica en janvier 2019 serait le suivant : la défense d'un système basé sur une exploitation familiale, en sachant que celle-ci a considérablement évolué ; celle-ci ne prend plus seulement la forme individuelle mais elle se développe aussi sous la forme sociétaire du fait que le foncier soit de plus en plus rare. Le maintien de l'élevage dans les Hauts de l'île dépend alors aussi de formations qui se multiplient dans le cadre des nouvelles transmissions. Les éleveurs sont invités à se préparer pour l'avenir, pour valider la capacité professionnelle des enfants : la transition se fait donc par EARL ou SCEA : « on consolide l'exploitation de demain sous forme sociétaire en donnant un droit à produire supplémentaire » conclut Christian P.

Alors que l'accès à l'élevage avait été grandement facilité jusqu'à la fin des années 90-2000, progressivement, les réglementations se sont renforcées. De manière générale, les éleveurs rencontrés, qu'ils soient dans la viande ou dans le lait, déplorent les lourdeurs administratives grandissantes et une diminution des aides allant de pair. Ajoutée à une exigence de productivité, aujourd'hui, la part que prend la qualité du lait et celle des contrôles sont de plus en plus importantes. Or, les réglementations européennes de 2010, relatives à la production laitière (taux de cellules dans le lait), touchent directement le contexte environnemental dans lequel évolue la vache. Ce taux varie en fonction de l'alimentation, de l'état de santé de l'animal et du climat. De nombreux arrêts sont liés à ces contraintes, parfois insurmontables pour certains éleveurs. Les difficultés rencontrées aujourd'hui dans l'élevage bovin sont entre autres techniques et financières mais aussi éminemment sociales et intégrées à des contextes socio-économiques et territoriaux globaux. Finalement, ces éleveurs ont dû répondre à des impositions de problématiques en vivant en même temps et brutalement l'inflation des réglementations accompagnée d'une diminution du suivi. Ces contraintes et exigences mettent en péril les parcours d'installation qui sont longs (en moyenne trois ans) pour un métier déjà difficile dont la réalité n'est pas complètement abordée en formation. Pour autant, aujourd'hui, les éleveurs – souvent issus de la deuxième génération – gérants de moyennes/grosses exploitations intégrés aux cadres réglementaires et qui ont pu, malgré les difficultés, s'adapter

à ce modèle d'élevage, considèrent leur activité comme une réussite sociale et professionnelle leur permettant une reconnaissance et renforçant leur légitimité sur le territoire. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à mettre en avant le temps consacré par leurs parents et eux-mêmes pour l'aménagement territorial et paysager de la Plaine des Cafres.

Conclusion intermédiaire 1

Ce premier chapitre est éclairant quant à l'évolution et quant aux mutations des pratiques d'élevage autour de la Grande ferme. Celles-ci sont inhérentes à plusieurs facteurs. Il aura fallu quasiment vingt ans pour sédentariser la majorité des troupeaux de la coopérative des éleveurs de la Plaine des Cafres. Cette sédentarisation et ce bouleversement de paradigme de long cours dans un élevage à l'origine extensif ont été influencés par des structures d'encadrement économique ainsi que par leurs interactions avec la population locale. La profession d'éleveur se structure, se perfectionne, la génétique évolue et les professionnels s'orientent entre autres vers des races pures. Les organismes de conseil agricole prennent de l'ampleur et relaient l'ONF sur une pluralité de missions. Certains éleveurs, continuent toutefois d'utiliser de manière jugée illégale une partie du terrain domanial classé en cœur naturel du Parc national. Il faut dire que les processus identitaires en relation avec l'élevage, se croisent, pour contourner les mutations socio-économiques et territoriales, dans le but de maintenir une unité locale. À l'acculturation au modèle d'élevage intensif, tout droit venu de métropole, valorisé par les filières et dominant, s'ajoute une synergie de pratiques professionnelles non structurées inspirées de l'agro-écologie, de l'agrotourisme, et de l'agriculture biologique entre autres. Cette hybridation de procédés, que nous allons détailler dans les chapitres suivants peut être observable à l'échelle d'une exploitation et aussi à l'échelle territoriale.

Ce croisement est la résultante de dynamiques familiales, générationnelles et foncières. Enfin, d'autres processus émergent de choix intentionnels de la part d'exploitants de traits à conserver dans des pratiques d'élevage selon des visions économiques ou politiques aboutissant à des réinventions des formes d'agricultures. Est en jeu dans ces démarches l'affirmation d'une différenciation en vue d'une reconnaissance.

L'effet générationnel est également indéniable dans ces processus et dans les changements de conduite d'exploitation et celui-ci ne peut se comprendre indépendamment de la transformation du système des institutions qui encadrent la profession et le territoire. Malgré l'importance accordée aux aînés et au respect du clan familial, on observe dans cette phase de transition de l'élevage une modification des rapports de forces entre les générations, qui évoluent depuis une trentaine d'années dans des contextes de développement fluctuants et qui se saisissent finalement des contraintes pour les transformer en opportunités.

Ces constats nous amènent à nous défaire des objets préconstruits par les sciences sociales pour bâtir des systèmes de relations définis en fonction d'une problématique explicitement constituée. C'est l'étude de ces systèmes de relations d'un point de vue tant diachronique que synchronique qui permet de nous interroger sur l'avenir et le développement de l'élevage à la Plaine des Cafres.

L'objectif recherché est de traiter de la collectivité de la Grande ferme comme un système social ayant sa structure et ses mécanismes de fonctionnement en gardant en tête que l'espace étudié n'est pas clos, en raison de l'extension géographique des relations des individus qui y résident. L'enjeu méthodologique que nous proposons à ce sujet est de proposer une analyse en configurations sociales combinée à une étude des territorialités, pour appréhender plus finement les phénomènes d'interactions et de différenciations ; en effet, le facteur générationnel seul n'induit pas la conception d'un élevage en particulier. Il s'agira donc d'aborder les logiques sous-jacentes à la reproduction d'un modèle et de perpétuation de l'exploitation agricole dans un contexte de diversifications.

Lesdits « modèles » sont à replacer dans des configurations prenant en compte des dynamiques sociales plus larges et plus complexes, reposant sur des facteurs pluriels d'agricultures familiales appréhendés à travers différents éléments¹⁴⁴ qui s'appuient sur la méthodologie et les indicateurs attribués aux cas d'études mis en évidence à la fin des années 90 sur une localité située en zone canne à sucre à la Réunion¹⁴⁵.

La notion de configuration est relationnelle et mouvante, le « jeu » étant formé d'un ensemble de tensions, changeant, impermanent, induisant une non-fixité des relations entre les acteurs. Elle est applicable pour l'étude de toute relation d'interdépendance et fait apparaître les liens établis sur le plan synchronique à travers les organisations familiales et entre les agriculteurs. Elle prend aussi en compte une progression des interdépendances et leur intégration au sein d'entités plus englobantes, de l'installation à la succession. Il est donc nécessaire, pour aller plus loin, de passer par le terrain pour définir clairement l'ensemble de ces liens d'interdépendance et d'interpénétration, concepts que nous serons amenés à explicitement aborder par rapport à la réalité que nous cherchons à qualifier. Cet aspect méthodologique est tout l'enjeu du chapitre à venir, avec, l'analyse non présentée ici, des relations aussi entre les réseaux d'acteurs, et entre tous les acteurs.

¹⁴⁴ Cf. Partie I, p.57 – Deuxième hypothèse de recherche.

¹⁴⁵ Paillat-Jarousseau Hélène (1997), *La Renaissance, mutation d'une localité de l'île de la Réunion, dynamiques familiales et rapport à la terre, vers de nouvelles formes d'intégration*, Thèse de doctorat, sous la direction de Maurice Godelier, EHESS, 385p. ; Paillat-Jarousseau Hélène (2014) « Agriculture familiale sur l'île de la Réunion. Le rôle des dynamiques sociales dans la réforme foncière », *Tiers Monde*, N°220 (1), p.81-98.

2- Des agricultures familiales et leurs réappropriations locales dans les Hauts du sud de la Réunion

Après avoir exposé le contexte propre à l'élevage réunionnais et abordé son évolution depuis les années 60 en les reliant aux effets générationnels et aux processus identitaires à l'œuvre, je propose ici d'approfondir les itinéraires sociaux issus de mon étude socio-ethnographique à la Grande ferme. Cette analyse va me permettre de montrer que malgré un modèle d'exploitation agricole familiale inculqué et appliqué sur la Grande ferme depuis le plan d'aménagement des Hauts et la réforme foncière, celui-ci connaît des reformulations.

L'analyse s'appuie ici sur les travaux d'Hélène Paillat-Jarousseau (1997, 2014) et envisage dans un premier temps, une lecture dynamique de ces itinéraires en les mettant en lien à travers des configurations ouvertes pour tenter de comprendre la place passée, présente et à venir de l'élevage bovin dans l'aménagement du territoire des Hauts du sud de l'île de la Réunion.

Vingt-six itinéraires agricoles et familiaux ont été approfondis pour mettre en évidence huit configurations d'éleveurs. Au regard de ce qui a pu être explicité précédemment, la contribution de ce chapitre permettra de décrire des dynamiques sociales à l'origine de la constitution récente de cette forme d'élevage, potentiellement toujours à l'œuvre aujourd'hui.

Nous verrons dans un second temps se dessiner des systèmes d'entraides, de coopérations, dans une pratique qui a été amenée à se spécialiser et à s'individualiser. Nous analyserons en quoi ces systèmes de coopérations peuvent être au service de la reproduction sociale des exploitations familiales à la Grande ferme.

Enfin, nous dépeindrons les évolutions visibles au sein des institutions initiatrices de la structuration de l'élevage. En interaction avec les configurations construites précédemment, nous nous interrogerons sur la manière dont l'avenir de l'élevage est envisagé.

Le premier axe de travail revient à rappeler les causes de la modernisation de l'élevage et des exploitations agricoles : il semblerait, en fonction de notre enquête et de la littérature, que celles-ci reposent sur la sédentarisation de cheptels composés de races de bovins pures (ou croisées en fonction de la situation des parcelles nécessitant parfois des troupeaux plus rustiques), du perfectionnement des pratiques à travers une vision productiviste et technique ainsi que du changement d'échelle des exploitations ; ces bouleversements sont accompagnés d'une dynamique domestique structurante, préexistante, mais aussi induite et formalisée par les décideurs politiques au moment du PAH ; l'accès démocratisé à la mécanisation, l'amélioration des infrastructures, du suivi des itinéraires techniques sont autant d'autres facteurs de changements. Enfin, les éleveurs ont vécu de nouveaux modes de gestion de leur exploitation, participé à des formations agricoles et intégrés des systèmes jugés innovants de travail collectif. Si la structuration de filières de productions animales accompagnée de sa modernisation avait pu mener à un modèle unique d'exploitation agricole nous verrons en quoi les formes d'adaptations des éleveurs et les liens entre eux révèlent l'émergence de reformulations.

La deuxième facette de notre travail repose sur les principaux critères constituant ces huit configurations :

- La composition familiale ;
- La place et le rôle de la femme sur l'exploitation, que j'ai décidé d'extraire de la composition familiale dans la mesure où je suppose qu'ils puissent être éclairants des enjeux inhérents à l'exploitation agricole dans un contexte de diversification. Les femmes d'éleveurs, au début des années 90 ont été sollicitées par des organismes de développement pour débiter de la diversification touristique sur le territoire. Le virage ayant été peu pris à cette période, l'idée est d'avoir une représentation actuelle de l'influence de la femme cheffe d'exploitation pour obtenir une lecture de l'agriculture familiale sur la Grande ferme.
- Les pratiques agricoles en fonction de la capacité du chef d'exploitation à mobiliser de la main-d'œuvre et de l'entraide (interne ou externe à son foyer) et à s'intégrer dans des groupements ;
- Le choix d'organisation et de développement de l'exploitation en fonction du parcours d'installation et de succession envisagé.

2.1-Agriculture familiale et itinéraires d'éleveurs

C'est la tâche des chercheurs en sciences sociales que de trouver les moyens de comprendre les configurations mouvantes que les hommes tissent entre eux, la nature de ces liaisons ainsi que la structure de cette évolution.

Elias Norbert, Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance, Paris, Fayard, 1993 (1983), p.24.

2.1.1 – Des itinéraires d'éleveurs bovins qui relativisent un modèle d'agriculture familiale

Configuration 1 (C1) : L'exploitation, fondée sur la famille rapprochée suit le modèle en filière et répond à un enjeu de reproduction professionnelle.

Pour les éleveurs de cette configuration, l'activité s'est lancée dans le cadre ou dans la continuité du plan d'aménagement des Hauts : par attribution directe de terrains (ONF-Safer) ou par reprises de terrains (ONF-Safer) et/ou par transmission de parents propriétaires. Tous les éleveurs concernés sont issus de familles agricoles, dont les plantations de pommes de terre et les premiers pas d'élevage collectif (en viande ou laitier) ont permis une consolidation économique du foyer.

L'activité d'élevage est centrée sur la famille rapprochée, et sur une association avec les enfants dans le but d'assurer la succession et la transmission de l'exploitation agricole. Ces familles entrent dans le cadre d'un modèle d'agriculture familiale promu par les coopératives et la FRCA. À savoir que l'exploitation familiale d'aujourd'hui ne prend plus seulement une forme individuelle, mais aussi une forme sociétaire (en réponse notamment aux problématiques de rareté du foncier).

Que l'éleveur soit spécialisé en lait ou en viande, « l'entraide¹⁴⁶ » est de mise chez ces familles (au sein de cette configuration, ou avec les suivantes) pour des manipulations plus précises. Celle-ci, très généralement résultante d'un contrat tacite peut être formalisée dans le cadre de CUMA (souvent familiales) ou de groupements (anciennes coopératives ONF).

L'itinéraire mis en évidence à titre d'exemple concerne Pierre-Antoine, dit « Antoine », né en 1959. Avec quatre autres éleveurs, sous gestion de l'ONF, il est l'un des premiers à avoir lancé cette activité de manière structurée à la Plaine des Cafres. Il fait partie du groupement pastoral du Nez de Bœuf et en est encore à la présidence. Fort de son évolution dans ce monde professionnel, il a ensuite fait importer des races pures de métropole. Aujourd'hui, il pratique un élevage intensif en bovin viande, en tant que naisseur, engraisseur et reproducteur. Il est actuellement installé en société (EARL) avec sa femme et son fils. Ce dernier, né en 1987 a fait un BAC Professionnel au lycée agricole de Saint Joseph avant de s'installer avec sa famille.

Les parents de Pierre-Antoine pratiquaient une petite agriculture pluriactive, déjà sur la Grande ferme. Ils cultivaient le géranium et la pomme de terre. Très tôt, Pierre-Antoine ainsi que ses frères et sœurs ont dû travailler à la ferme pour les aider. C'est en cinquième qu'il a quitté l'école.

L'exploitation de la famille est répartie en quatre sites éparpillés : le plus gros du troupeau se situe effectivement au Nez de Bœuf, à 2000 mètres d'altitude. Les portes de leur parc d'engraissement sont en face de chez eux, en hauteur, sur les pentes de la Grande ferme. Ils occupent une autre parcelle juste à côté (joutant le chemin Odilien Picard) et leur parcelle de fauche se situe sur la route allant jusqu'à la Plaine des Palmistes. La société occupe au total 80 hectares dispersés. Pierre-Antoine aurait souhaité une exploitation d'un seul tenant, mais il relate le gros problème de foncier réunionnais faisant qu'ils sont dispersés aujourd'hui en 4 sites. S'ils louent les 51 hectares du Nez de Bœuf à l'ONF, ils sont propriétaires du reste.

Pierre-Antoine, Freddy et Marie travaillent ensemble, tous les trois, au quotidien. Sinon, ils sont aidés par d'autres éleveurs : « ce qu'il y a de bien dans ce coin-là, c'est la solidarité des éleveurs. Moi, là, je prends mon téléphone, j'appelle 5-6 bonhommes, ils arrivent en 10 minutes » se plaît à raconter Pierre Antoine. Quand il y a une pesée ou un traitement à effectuer pour la prophylaxie, l'entraide est centrale. En parallèle, ils font aussi partie d'une CUMA essentiellement pour avoir du matériel pour l'ensilage. Aujourd'hui, ils ont un troupeau de 200 têtes de race pure.

Le couple a aussi deux filles, qui ne sont pas dans l'élevage. L'une travaille en tant qu'aide aux personnes âgées et l'autre est en recherche de travail. Elle avait effectué un remplacement au secrétariat de la mairie, temporairement. Elles habitent toutes deux à la Grande ferme et sont voisines. Freddy a un fils de deux ans « qui baigne dans le tracteur (...) l'élevage c'est une question de famille. Pareil, notre CUMA, regarde, c'est 7 cousins ! ».

Nous revenons sur la famille de Pierre-Antoine : ils étaient une fratrie de neuf. Aujourd'hui, il lui reste deux frères et une sœur. Deux sont morts à la naissance, un à l'âge de 5 ans et une sœur à 44 ans, récemment d'une phlébite. Pierre Antoine est l'aîné. Il a un frère qui fait de l'élevage à Piton de l'eau (Martin P. – configuration 6 -) et un deuxième frère qui fait du maraîchage

¹⁴⁶ Celle-ci est formulée de cette manière par les personnes enquêtées.

(Nathan P.). Tous deux sont aussi à la Grande ferme. Si Pierre-Antoine n'a pas eu de formation agricole, Martin oui, car il a repris le terrain de leur père sur Piton de l'eau.

Pierre-Antoine est un homme engagé qui s'est partagé entre le conseil d'administration de la Sica Révia, de la Sedaël, la présidence de l'ARP, le groupement du Nez de Bœuf, l'Aribev et l'EDE (établissement départemental de l'élevage). Freddy poursuit ces engagements.

Pierre Antoine est considéré comme un des « pionniers » de l'élevage sur le terrain ONF du Nez de bœuf (il est le seul « d'origine », les exploitants autour de lui sont des reprises).

Synthèse :

Son itinéraire témoigne du succès du modèle par l'amélioration des conditions de vie et d'exploitation grâce à des résultats de performance jugés satisfaisants. L'exploitation est d'ailleurs souvent prise en exemple. La professionnalisation a été un long processus : « au début on a eu des conseils, mais moi, même en tant qu'éleveur, on a comme mi dis en créole, appris sur le tas... On savait rien ! Pour nous un bœuf c'était un bœuf. Et le problème, c'est qu'en apprenant comme ça, on a fait des erreurs bien sûr. » Celle-ci est centrée sur la famille rapprochée et elle fonctionne également grâce à l'entraide familiale et au voisinage d'exploitation, plus ponctuellement. La succession est prévue et la transition se fait par l'installation du fils (après formation agricole) avec ses parents au sein d'une société. Cet exemple illustre également le rôle joué par la réforme foncière (locations ONF – Nez de Bœuf) et la filière qui ont contribué à maintenir les populations au sein de la localité. L'itinéraire témoigne d'un enjeu foncier central pour le démarrage d'une exploitation agricole. La transmission de celle-ci est un réel pari et s'inscrit dans la continuité d'un parcours de vie professionnel hérité par des parents agriculteurs-éleveurs en diversification.

Sept exploitations, sur les vingt-cinq répertoriées à Grande ferme et Petite ferme correspondent à cette configuration qui est caractérisée par son fonctionnement autour de la famille rapprochée et son intégration complète au modèle promu par les filières. Les chefs d'exploitations se définissent comme des « éleveurs de père en fils » et leurs propres enfants sont en train ou ont effectué des formations agricoles pour faciliter l'installation. Il y a dans tous les cas association (en SCEA, EARL ou GAEC) avec les enfants pour leur assurer une transmission complète (du foncier, du cheptel / de l'exploitation en suivant le modèle tel qu'il est). Tous sauf une éleveuse (qui est uniquement propriétaire de ses terres, héritées de ses parents) sont toujours sur d'anciennes locations ONF et propriétaires. Les dispositifs de GFA ont pu permettre à certains éleveurs de devenir propriétaires au fil du temps. Tous les exploitants rassemblés dans cette configuration font partie d'anciennes familles de la Grande ferme, réputées pour avoir construit des solidarités locales ancrées et pour jouir d'une interconnaissance renforcée. Cette configuration interagit d'ailleurs avec toutes les autres configurations, sur la base du voisinage d'exploitation, plus largement de la camaraderie, mais aussi des liens familiaux et également professionnels, dans le cadre unique des Sica (avec la septième configuration).

Configuration 2 (C2) : La femme est cheffe d'exploitation après avoir exercé d'autres métiers.

Les femmes de cette configuration vivent sur la localité et sont issues ou intégrées à d'anciennes familles d'agriculteurs-éleveurs. Elles ont eu un autre parcours résidentiel et / ou professionnel avant de se lancer dans l'élevage. Soit elles ont suivi leur mari dans son activité, ou à l'inverse, leur mari les a suivies dans leur activité. Toutes actrices du modèle en filière, l'exploitation et sa transmission sont des enjeux forts pour ces femmes. Quelques-unes d'entre elles font d'ailleurs partie de la commission des femmes agricultrices pilotée par la FDSEA.

L'itinéraire proposé, est celui d'Yvette P., cheffe d'exploitation. Elle s'est mariée en 1979 avec un homme, éleveur aussi aujourd'hui et ils travaillent tous deux sur une exploitation laitière, rattachée à la Sicalait. Leurs familles respectives étaient des familles d'éleveurs. Le père d'Yvette ramassait le lait pour la Sica dans une camionnette. Sa mère s'occupait des quelques vaches de leur exploitation familiale.

Yvette a travaillé comme aide maternelle au Tampon pendant cinq ans avant de se lancer dans l'élevage. Son mari travaillait à la commune en tant que mécanicien, et ce pendant 18 ans. Enceinte de leur deuxième enfant, Yvette arrête de travailler et décide de réaliser leur rêve de couple en se lançant d'abord seule dans l'élevage en 1993. Elle a appris l'élevage sur le tas, immergée dans l'activité aux côtés de ses parents dès son plus jeune âge. Ces derniers considéraient qu'arrivée à un âge, une fille ne devait plus aller à l'école et devait rester à la maison. Ils étaient cinq frères et sœurs à la maison. Elle est finalement la seule à avoir poursuivi dans l'élevage. D'une vache, elle a augmenté son cheptel à 17, en passant par 25 en 1995. En 1996, Jean-Charles la rejoint en tant que conjoint collaborateur. Ils ont alors monté leur exploitation de 63 vaches ensemble, comprenant 35 génisses sur 24,80 hectares. Ils ont fait le choix, avec un technicien de la Sicalait de ne pas se projeter sur une trop grosse exploitation, en cohérence avec l'escarpement de leurs terrains.

Alors que les parents d'Yvette n'avaient que des vaches *Péi* qui ne se nourrissaient que d'herbes et de peu d'aliments, ils ont décidé d'importer une génisse. À partir de là, Jean-Charles s'est lancé dans la génétique pour améliorer leur exploitation.

Le couple a deux enfants : une fille (33 ans) coiffeuse sur la Grande ferme et un fils de 37 ans qui a fait un BPrea (Bac professionnel responsable d'entreprise agricole), qui travaille avec eux en tant que salarié agricole. Il est sur l'exploitation toute la semaine, hormis le mercredi, jour où il profite de ses enfants. L'objectif pour la famille est de créer une société avec leur fils pour qu'il puisse s'installer à terme. Aujourd'hui, l'avenir de l'élevage est pour eux crucial. L'enjeu de la transmission de l'exploitation est fort. Ce n'était pas le cas pour les parents d'Yvette qui ne s'attendaient pas à ce que leur fille reprenne. L'important était l'accès à la propriété et à la résidence. Finalement, le rachat des parts de fonciers à ses frères et sœurs, hérités de leur père, a été le point de départ de l'installation de l'éleveuse. Le processus a été le même du côté de Jean-Charles. Une seule de ses sœurs, habitant aujourd'hui en métropole, a décidé de garder son terrain. En parallèle de l'exploitation, Yvette a mis en place un gîte en petite activité complémentaire depuis 2011, sur un des terrains de son frère, transmis par leur père.

Au quotidien, Yvette et Jean-Charles travaillent essentiellement avec leur fils. Il leur arrive parfois de prendre des apprentis. Selon Yvette, l'entraide est encore existante s'il y a besoin. Mais elle a le sentiment que les éleveurs réunionnais sont encore un peu solitaires. De leur côté, pour les balles rondes et l'ensilage, ils se sentent un peu isolés. De ce point de vue, les Cuma ne fonctionnent pas suffisamment bien, l'entente n'est pas tout le temps au rendez-vous. Ils ont effectivement fait partie d'un groupement quelques années, mais tous les éleveurs laitiers de ce groupement ont cessé leur activité. Le couple s'est alors retrouvé seul avec les outils du collectif. Maintenant, la seule chose qu'ils ont encore en groupement, c'est une tonne à lisier qu'ils partagent avec le voisin.

Synthèse :

Cet itinéraire suit le retour à l'élevage d'une femme issue d'une famille agricole, qui s'était lancée dans d'autres activités professionnelles et pour qui l'élevage restait à l'état de rêve. Le projet d'Yvette devient un projet de couple puisque Jean-Charles s'installe à ses côtés, trois ans après elle.

Il témoigne aussi du mouvement de la société sur la Plaine des Cafres, qui se diversifie avec l'éclatement géographique des familles par la scolarisation des enfants et à des emplois hors agriculture. Cet éclatement engendre de nouvelles stratégies, notamment foncières au sein des familles. Ici, Yvette a acheté et assemblé la plupart des terres transmises à ses frères et sœurs afin de démarrer dans l'élevage. Le maintien de ce modèle d'exploitation familiale, rattachée à la Sicalait réside dans la participation et les arrangements familiaux ainsi que dans l'accès à la propriété. L'amélioration des conditions de vie allant de pair, est obtenue au prix de contraintes (fin des loisirs) et de compromis (partition du temps) pour Yvette. Celle-ci, en plus d'être sur l'exploitation (avec une répartition des tâches quotidienne avec son mari), gère l'administratif de l'entreprise. Un jour par semaine, alors que son mari et son fils vont travailler sur l'exploitation, elle reste à domicile pour enregistrer toutes les factures, elle classe les papiers et dépose les dossiers nécessaires au comptable. Elle tente d'avoir un contact avec celui-ci tous les mois ou tous les trois mois au maximum : « ça dépend de notre emploi du temps et de la santé des petits ». Effectivement, elle agence son quotidien pour garder ses petits-enfants et dépanner leur fils et leur fille qui habitent juste à côté (leur fille est leur voisine directe et leur fils habite un peu plus haut, sur l'exploitation). Elle va chercher les enfants à l'école et elle les garde à la maison le samedi. C'est en instituant cette forme de compromis que leur fils peut avoir un week-end sur deux, et ses mercredis pour profiter de ses enfants. De plus, elle gère un petit gîte sur la route du volcan. Celui-ci, saisonnier assure un léger complément de revenu. C'est elle qui assure l'interface avec les visiteurs.

La femme est donc au cœur de l'activité et elle permet le fonctionnement de l'exploitation en assurant médiations et compromis entre les tâches des différents membres de la famille. La volonté est de s'associer avec le fils aîné pour envisager une transmission de l'exploitation.

Quatre exploitations sont regroupées dans cette configuration qui recoupe les mêmes caractéristiques que la précédente, à la différence que la femme est la cheffe d'exploitation (ou l'a été avant la création d'une société) et que celle-ci ne s'est pas directement lancée dans l'élevage. Sur quatre exploitantes recensées, trois sont issues d'anciennes familles d'éleveurs de la Grande ferme. Seule l'une d'entre elles est issue de quartiers plus centraux de la commune du Tampon et s'est intégrée à l'environnement social de la Grande ferme en épousant un éleveur d'une importante famille de la localité. Elle s'est progressivement émancipée de son statut de conjointe collaboratrice pour devenir elle-même cheffe d'exploitation. Les quatre éleveuses rencontrées n'avaient pas particulièrement envisagé de se lancer dans cette profession hormis l'une d'entre elles pour qui il s'agissait d'un rêve. Toutes ont répondu à des « opportunités » familiales alors qu'elles exerçaient dans d'autres secteurs professionnels. Si cette

professionnalisation est mise en évidence comme un choix libre et autonome, on perçoit qu'elle est basée sur un important matériau social et familial conditionnant l'intégration, le maintien du socle familial et la perpétuation d'un patrimoine parental. La logique de l'expérience d'élevage est aussi issue d'une rationalisation et d'une autodétermination construites à partir d'une distanciation prise avec les précédents emplois (un congé maternité a pu être l'élément déclencheur de l'installation dans un élevage laitier, un emploi jugé précaire a pu être délaissé au profit d'une reprise au moment du départ en retraite du parent, un retour à l'exploitation a pu se faire après une formation dans un autre domaine pour maintenir le patrimoine agricole dans la famille...). La logique de l'expérience d'élevage est plurielle, mais elle maintient, encore une fois dans cette configuration, le modèle d'exploitation familiale. D'ailleurs, là aussi, la formation des exploitations en sociétés est extrêmement courante et structurante pour assurer la transmission. Enfin, un groupement de mécanisation avec le statut de Cuma fait le lien avec la première configuration. Les familles proches se retrouvent dans cette Cuma.

Configuration 3 (C3) Le chef d'exploitation est éleveur laitier, il inscrit son activité dans un modèle d'élevage en filière adhérant à une Sica, mais l'avenir de l'exploitation agricole est incertain.

L'exploitant ne travaille pas seul. Il s'est lancé dans l'activité d'élevage dans la continuité de ses parents ou d'un parent. Il est le chef d'exploitation pendant que sa femme a le statut de conjointe collaboratrice. Ils sont en société (couple seul ou couple avec d'autres associés). L'éleveur et sa famille vivent sur une partie de l'exploitation (celle-ci est morcelée), aux côtés de l'étable, située sur des terrains hérités. Dans cette configuration, face à des situations éventuelles ou avérées de non-reprise des enfants, l'enjeu de l'exploitation agricole devenu incertain n'est pas le plus important. Il est réfléchi en fonction des évolutions de la filière.

Le chef d'exploitation, Yvon P. est accompagné au quotidien par un salarié et régulièrement par sa femme, qui exerce une autre activité (elle est artiste peintre). Ambroise travaille sur l'exploitation les jours de congé du salarié et les jours fériés. L'entraide peut arriver avec le voisinage d'exploitation et la famille (en configuration 1, 2 et 6).

Au départ, Yvon, sa mère et son père, étaient en GAEC. L'exploitation laitière était donc centrée sur la famille rapprochée avec une succession espérée du fils. Aujourd'hui, Yvon et Ambroise sa femme, sont en EARL. L'exploitation est morcelée en 3 parcelles ; la première se situe au niveau du domicile au Piton Dugain, elle est grande de 14 hectares et est coupée en deux par la route du volcan. Une autre parcelle de 9 hectares (pour la fauche) est située de l'autre côté et ensuite, il a une parcelle de 11 hectares sur le chemin Mathias à Petite ferme. Sur Petite ferme, il a quatre hectares et demi de fauche, le reste étant en prairies naturelles et prairies de parcours. Il est le locataire de ces derniers, sachant qu'ils appartiennent « aux héritiers » (ses trois sœurs et lui). Ces terrains appartenaient donc à leurs parents, et ils ont effectué le partage en 2002-2003.

Son domicile est accolé à l'exploitation. Deux sœurs vivent à côté de ses parents et son autre sœur vit à la Petite ferme. Mais aucune d'entre elles n'est dans le domaine agricole. L'une

d'entre elles est dans l'agroalimentaire. L'une travaille comme secrétaire dans une entreprise d'électricité et l'aînée travaille dans une maison de retraite. Yvon est le second.

Ambroise, elle, est originaire de la Plaine des Palmistes, et elle a grandi depuis l'âge de ses 4 ans à Lyon. Yvon et elle se sont rencontrés en métropole. Ils avaient par alliance, des membres de leur famille respective en commun.

Yvon a toujours travaillé sur la ferme avec ses parents, mais il s'est installé en 1997 en tant que Jeune Agriculteur. De 1990 à 1997, il était aide familial. Sachant qu'il avait effectué deux ans de BEP en lycée agricole, à Saint Joseph, en 86-87 avant de travailler en tant qu'aide familial. Aujourd'hui Yvon a 46 ans. La première machine à traire qu'ils ont pu installer, dans un bâtiment plus grand et plus confortable, l'a été dans les années 80. L'exploitation se situait, chemin Commerson, là où habitent ses parents. Le premier bâtiment pouvait accueillir 31 vaches. C'est en 1998, après l'installation d'Yvon, qu'ils ont décidé de venir sur le site actuel car le bâtiment était devenu trop petit et il n'y avait plus de possibilité d'augmenter le cheptel. Aujourd'hui, le bâtiment est de 77 places de vaches laitières. En génisses, ils ont un bâtiment de 45 places.

Au vu de leur situation, au carrefour entre Bourg-Murat et La Grande ferme et en face du restaurant *Chez Guilaine*, ils sont sur la route touristique. Yvon me lance en riant : « si demain, l'élevage ne marche plus du tout, on se lancera dans le tourisme » ! Tous deux ont déjà sérieusement pensé à faire des gîtes pour recevoir du monde. « Même si l'élevage continue le temps de notre vie, pourquoi ne pas diversifier. Les enfants grandissent ». Et tous deux insistent sur le fait qu'ils n'auront pas de reprise : « Les enfants ne sont pas du tout intéressés, du tout du tout...Peut être plus par le côté touristique ». Ils sont partis récemment sur Rennes installer leur fille pour ses études en STAPS. Leur fils, plus jeune, a 16 ans et est au lycée BoisJoly Potier au 14^{ème}. Sachant qu'ils n'auront pas de reprise, Yvon et Ambroise se posent vraiment la question de l'avenir de leur exploitation dans la mesure où ils ne se voient pas investir sur quinze ans. Qui voudrait racheter ? Un associé ? D'ici quatre cinq ans, ils envisageraient même de passer en viande ; production qui leur paraît moins contraignante. Ils garderaient d'une part ce lien avec l'animal et ils continueraient d'exploiter des terres qu'ils ne veulent pas laisser à l'abandon.

« Vraiment, on va regarder ça de très près, on va suivre et voir comment les coopératives évoluent. On verra bien s'il faut s'orienter vers autre chose. » (...) « Mais bon, ça va être un arrache-cœur quand même, parce qu'on a fait du beau boulot ! » Yvon rappelle qu'il n'est que la deuxième génération d'éleveurs. Par conséquent, l'évolution a peut-être été trop rapide. Yvon est propriétaire de la maison située derrière celle de son père (chemin Commerson) : sa grand-mère vit dans cette maison, en location, avec une aide-ménagère.

Synthèse :

L'itinéraire témoigne d'une entrée dans l'élevage par passion et par transmission. Les terrains exploités étaient déjà existants et hérités. Se sont ajoutés des arrangements avec la fratrie afin d'agrandir l'exploitation.

Face à une non-reprise des enfants, contrairement à la génération précédente, l'exploitation agricole n'est pas un enjeu. C'est l'enjeu foncier qui prime ainsi que la résidence. En l'absence de successeur, la question de la vente des terres en dehors de la famille se pose, mais surtout celle de la reconversion. Ce témoignage montre le mouvement et l'adaptation de la société réunionnaise sur la Grande ferme : les couples sont pluri-actifs et les

enfants sont promus par l'accès à l'école, à des formations, à des emplois non seulement en dehors de l'agriculture mais aussi à l'extérieur de la Réunion.

Deux exploitations font partie de cette configuration. (Rappelons que sept exploitations laitières sont encore en activité sur la Grande ferme et la Petite ferme). Les exploitants s'inscrivent dans la continuité de la pratique d'élevage laitier construite par le ou les parent(s). Les deux exploitations recensées sont reconnues pour leur développement et leurs performances dans la filière laitière. Elles sont régulièrement en lien avec la première et la deuxième configuration, mais aussi avec la sixième et la cinquième, que les éleveurs soient laitiers ou allaitants, sur la base de liens familiaux et de camaraderie. Si les exploitations étaient des enjeux centraux pour leurs prédécesseurs, aujourd'hui ces deux exploitations illustrent une partie des problématiques rencontrées par la filière laitière. L'absence de reprise émerge d'exploitations structurées au moment du PAH et participe à la diminution des effectifs d'éleveurs laitiers sur l'île et dans la zone. La nouveauté par rapport à la période précédente réside dans de nouvelles logiques familiales qui encouragent les enfants à se tourner vers d'autres secteurs d'activités.

Configuration 4 (C4) : Les enfants sont éleveurs comme leurs parents qui exercent encore l'autorité sur l'exploitation.

Les parents (le père ou la mère en cas de décès ou d'absence de l'un ou de l'autre), sont à la retraite ou en fin d'activité. Ils vivent sur le lieu de l'exploitation (hormis l'un dont la parcelle est dans le fond de la Rivière de l'est). Leurs enfants sont éleveurs, travaillent sur la même exploitation, mais peuvent habiter ailleurs. Les parents, le père ou la mère ont pu investir dans du matériel ou des bâtiments agricoles. Ils supervisent ou ont leur mot à dire sur le travail de l'exploitation qui est organisé collectivement. La reprise de l'exploitation agricole est assurée mais pose parfois question (manque de confiance, peur que celle-ci soit trop contraignante, changement de spécialisation...)

L'itinéraire que nous valorisons en guise d'illustration est celui d'Anne-Marie (née en 1941) et d'Émile B. (né en 1946). Ils sont des enfants d'anciens éleveurs/agriculteurs de la Grande ferme. Ils habitent sur place (sur le lieu de l'exploitation) et sont à la retraite. Toutefois, ils continuent de travailler sur l'exploitation. Leurs deux filles (uniques) sont agricultrices, éleveuses de bovins-viande et travaillent sur place. Elles habitent à deux rues du domicile de leurs parents. Ces derniers ont investi dans un bâtiment et continuent de superviser le travail qui est organisé collectivement en fonction de l'emploi du temps de leurs filles (celles-ci tiennent un gîte, elles sont ou ont été en diversification touristique avec leurs conjoints, en l'occurrence en restauration, l'une d'entre elle est mère de 6 enfants et l'autre occupe une fonction d'administratrice au Groupement de Défense Sanitaire).

À leur retraite, Emile et Anne-Marie ont décidé ensemble de créer une société pour leurs deux filles, Anne (née en 1976) et Line (née en 1981). La reprise de l'exploitation agricole est donc

assurée et celles-ci l'ont diversifiée avec une approche agrotouristique en gérant un gîte saisonnier à côté, du nom de leur mère.

A la mort de son père en 1972, Anne-Marie reprend l'exploitation à son nom jusqu'à son mariage avec Emile en 1975. Ils se voient alors travailler sur une concession de l'ONF de 62 hectares sur le Nez de Bœuf. Ils ont pu faire 56 hectares de prairies.

Tous deux n'ont pas été scolarisés, ne savent ni lire, ni écrire. Leur fille aînée gérait leur comptabilité à l'âge de neuf ans. Leur illettrisme fait qu'ils ne sont jamais vraiment engagés dans les conseils d'administration de leur Sica. Ils ont de ce fait, toujours encouragé Line et Anne à se lancer dans de longues études et dans de grandes écoles pour qu'elles aient accès à un maximum d'instruction. Celles-ci ont, depuis très jeunes, voulu faire de l'agrotourisme : l'une a donc fait un BAC agricole et la seconde un BAC ES suivi d'un BTS Tourisme. Elles se sont mariées à des hommes non-issus du milieu agricole ni de la localité : l'un d'entre eux, franco-sénégalais a lancé son restaurant sur la Grande ferme. Déjà professionnel en hôtellerie de luxe, il a pu bénéficier des conseils d'Anne-Marie en matière de cuisine traditionnelle créole. L'autre, le mari d'Anne a suivi la transmission d'Emile en ferronnerie-taillanderie. Il est le seul forgeron sur l'île. En parallèle, il a monté une pizzeria ainsi que des gîtes saisonniers.

A la reprise de l'exploitation, le couple (Anne-Marie et Emile) a décidé de cesser le lait et de se lancer dans l'élevage viande. En 1986, ils avaient déjà 77 bœufs et Emile était forgeron en parallèle. Il y avait beaucoup d'entraide familiale et de voisinage d'exploitation à l'époque. Tous deux n'ont jamais cherché à se mécaniser individuellement, ils sont en Cuma depuis le début avec des éleveurs de la première configuration.

Avec leurs économies, Anne-Marie et Emile ont acheté des terrains sur la Grande ferme, allant à l'encontre des conseils de leurs techniciens agricoles. Ils voulaient privilégier l'accès à la résidence pour leurs filles. Emile et Anne-Marie pensent avoir transmis à leurs filles ce qu'il faut pour être de « bonnes agricultrices » mais ce qui leur importait avant tout était de donner de leur vivant à chacune un terrain à bâtir. C'est l'enjeu pour les familles réunionnaises inscrit dans l'histoire (Paillat-Jarousseau, 2004, 2014, 2016) et la constitution de la Grande ferme à travers des dynamiques foncières et des stratégies familiales (Watin, 1982).

Aujourd'hui, les petits-enfants d'Anne-Marie et d'Emile travaillent eux aussi sur l'exploitation pour assurer une aide à leurs parents et grands-parents.

Synthèse :

Cet itinéraire est illustratif de la manière dont, en deux générations, un couple d'éleveurs attributaire d'une concession ONF, à l'origine sans terre en propriété, non instruits, a pu mener à bien la constitution d'une exploitation agricole et son agrandissement par l'installation des enfants en reproduisant le modèle d'exploitation promu par la filière. Le fonctionnement de l'exploitation réside dans la participation familiale, dans la continuité d'un modèle assurée par la supervision des parents mais aussi dans sa reformulation via une diversification en agrotourisme (bien que le gîte aujourd'hui soit délaissé au profit de l'élevage). La pluriactivité des couples assure une sécurité aux familles. Et la présence des parents sur l'exploitation permet à leurs filles d'effectuer d'autres activités en lien avec l'élevage ou le tourisme.

Il est visible à travers ce témoignage que l'enjeu de la résidence et l'équilibre du clan familial priment finalement sur l'enjeu agricole.

Il est révélateur là encore du mouvement de la société réunionnaise, ou du moins de la Plaine des Cafres, qui s'est fortement diversifiée par de la mobilité extérieure et par des alliances avec des personnes issues d'autres régions. La transmission de différents savoir-faire, effectuée par Anne-Marie et Emile, sont au cœur de ces dynamiques.

Enfin, l'itinéraire présenté illustre plusieurs éléments évoqués précédemment, particulièrement le vécu de la transition entre un modèle d'élevage intégré dans une diversification vivrière – mis en place par les habitants eux-mêmes pour leur survie – et un modèle d'élevage, structuré en filière, mis en place par des structures professionnelles. Ici, on assiste à l'agencement d'un espace par un cadre administratif et de gouvernance, mais aussi par des pratiques d'habitants. Pour reprendre les théories de Guy Di Méo, le territoire est ici le reflet de découpages et de contrôle d'un espace garantissant une forme de spécificité et de permanence. Il s'agit de sa dimension politique de reproduction des groupes humains qui le construisent. Cette conception illustre la nature intentionnelle, et le caractère volontariste de la création d'une entité territoriale à plusieurs échelles. Il est frappant de noter en parallèle, les logiques adoptées par les habitants vis-à-vis de l'espace vécu : à savoir le rapport existentiel, subjectif que l'individu établit avec la terre. Ici, l'importance que revêt l'évolution économique et sociale permettant l'accès à la propriété, notamment pour les enfants est centrale. Pour le couple d'agriculteurs, Anne-Marie et Emile, l'exploitation n'était pas particulièrement un enjeu en tant que tel, ils souhaitaient plutôt l'école et l'instruction pour leurs filles, eux qui avaient souffert de l'illettrisme, ainsi qu'un accès à la résidence. L'élevage a donc été un moyen pour améliorer des conditions sociales d'existence, ce qui s'accorde d'ailleurs avec l'objectif premier du Plan d'aménagement des Hauts.

Cinq exploitations forment cette configuration. Elle regroupe des familles de la Grande ferme qui assurent une transmission des exploitations sans passer pour la plupart par des sociétés constituées entre parents et enfants, mais plutôt par une poursuite du travail des parents dans les élevages, même si ceux-ci sont à la retraite. Généralement, parents et enfants habitent sur les mêmes lots familiaux ou du moins à une grande proximité. Cette configuration montre aussi la difficulté des parents à déléguer leur exploitation. Ce sont tous d'anciens éleveurs, les pionniers des filières, qui ont vu leurs conditions économiques et sociales s'améliorer considérablement grâce à l'élevage.

La première génération d'éleveurs (en filières)¹⁴⁷, intègre l'Histoire de cette transition de leurs pratiques dans leurs récits.

Si on observe une continuité du modèle dans ce travail en commun exercé entre parents et enfants, des reformulations émergent du côté des enfants (formes de diversifications, éloignement du domicile et couple pluri-actif, hybridation de pratiques entre élevage dit traditionnel et volonté d'écotourisme, reconversion d'élevage laitier en allaitant...) Des arrangements ont donc lieu dans la famille pour concilier les continuités comme les reformulations. Dans tous les cas, dans cette configuration, l'enjeu foncier est majeur et est défini par la famille.

¹⁴⁷ Ils sont d'ailleurs perçus par les organismes d'encadrement comme les « premiers éleveurs », alors que nous l'avons vu, les prémices de l'élevage à la Plaine des Cafres datent des années 1850.

Configuration 5 (C5) : L'exploitant s'inscrit dans la continuité du travail agricole de ses parents intégrés au système en filière. L'exploitation agricole sous ce modèle est un enjeu et est conditionné par les dynamiques d'entraide.

L'agriculteur ne travaille pas seul. Il travaille avec sa conjointe, ses parents – qui vivent sur place – et ponctuellement une partie de la famille élargie. Il s'est lancé dans l'activité d'élevage dans la continuité de ses parents. Chacun des éleveurs vit sur une partie de l'exploitation, située sur des terrains hérités. Dans cette configuration, l'enjeu de l'exploitation agricole est important.

Jean-Gauthier et Audrey sont éleveurs au Piton de l'eau. Jean-Gauthier est le chef d'exploitation. Cinq éleveurs conventionnels en bovins-viande sont présents au Piton de l'eau, ajoutés à deux éleveurs de bovins divagants, les fameux *Popeye et Folio*. Leur exploitation du Piton de l'eau se situe à 20 Km de leur habitation (route du volcan).

Tous deux vivent sur le même lot familial que Henry et Mireille B. (les parents de Jean-Gauthier). En effet, niveau résidence, Jean-Gauthier a acheté la maison de son père. Sur le même lot, vivent ses parents, son frère étant la maison la plus basse, proche de la route. La maison de l'autre côté de la route est celle de Louis, le frère d'Audrey. Alex, leur père, vit au 27^{ème}. Jean-Gauthier a 39 ans et Audrey 36.

En 2011, Jean-Gauthier se lance dans les démarches pour son installation. Il finalise l'ensemble de l'administratif seulement en 2013. Leurs recherches de terres se soldent par des échecs successifs. Finalement, Henry prend la décision de transmettre ses terres, louées à l'ONF à Jean-Gauthier, et de lui revendre la partie de son troupeau composée d'un cheptel de 40 bêtes. Pour s'installer en DJA, Jean-Gauthier effectue un BPrea ainsi qu'un stage de six mois à la SEDAEL.

Audrey elle, est conjointe collaboratrice. Elle n'a pas fait de formation particulière mais a énormément aidé son père sur la gestion de son exploitation, celui-ci étant illettré. Aujourd'hui, elle s'occupe de la part administrative de leur entreprise et travaille particulièrement le samedi sur leur parcelle à Piton de l'eau pendant que Jean-Gauthier s'entraîne pour le Grand Raid.

Jean-Gauthier a acheté à son père un cheptel de 40 vaches. Il a poursuivi jusqu'à 45 vaches.

Le couple veut se mécaniser d'un tracteur, mais les aides FEADER sont toujours bloquées au moment où nous faisons l'entretien. Ils m'évoquent les difficultés climatiques qu'ils rencontrent « en été, sur l'exploitation que j'ai, 80 vaches peuvent vivre facilement. Mais en hiver si on ne met pas l'ensilage, on peut mettre 20 vaches au plus ». Pour ce faire, ils travaillent avec la cousine d'Audrey qui leur dépanne un bout de terrain pour faire l'ensilage. Six mois dans l'année, lorsque Jean Gauthier fait les balles rondes, ils montent tous les deux tous les jours pour faire l'ensilage. Ils ne travaillent que tous les deux, avec l'aide régulière de leur fils aîné de 20 ans. Cette année, ce dernier leur a annoncé qu'il souhaitait s'installer car celui-ci travaille sur l'exploitation, mais Jean-Gauthier n'a pas les moyens de le rémunérer. Pour le moment, il travaille dans une entreprise du bâtiment mais tous ses jours de congé et les week-end sont dédiés à l'élevage

familial. Il verra avec son beau-père, éleveur de porcs sur Saint Joseph, s'il peut s'installer avec lui. Leur cadet, âgé de 10 ans a peur des vaches.

Synthèse :

L'exploitation et l'agriculture sont des enjeux. L'itinéraire présenté en témoigne, de par les stratégies déployées en interne à la famille pour permettre installation et fonctionnement de l'activité. L'exploitation est donc centrée sur le couple, sur la famille rapprochée, mais aussi sur la famille élargie (cousine pour l'ensilage, coopérative des éleveurs du Piton de l'eau pour le matériel). Cette entraide a conditionné la réussite de cette exploitation sur une zone de travail aussi difficile de celle du Piton de l'eau. À travers cet itinéraire, il est aussi visible que la résidence est un enjeu.

Deux exploitations composent cette configuration à travers laquelle les deux couples rencontrés poursuivent le travail de leurs parents (configuration 4). L'exploitation est un enjeu central en l'état. Le modèle se perpétue avec un travail effectué en commun entre parents et enfants. Même si les enfants des deux couples en question sont jeunes, la reprise est déjà anticipée.

Configuration 6 (C6) : L'exploitant travaille seul, il est intégré aux dynamiques d'entraide locales et la poursuite de son exploitation dans sa forme actuelle est incertaine.

L'avenir de l'exploitation est donc remis en question soit dans sa transmission soit dans l'aspect qu'elle prendra dans les années à venir.

Le chef d'exploitation travaille seul. Femme et enfants n'interviennent pas ou très peu dans les tâches liées à l'exploitation. Ceux-ci sont tournés vers d'autres métiers ou d'autres formations. Le couple est donc pluri-actif. De plus, l'éleveur a travaillé dans d'autres domaines avant de s'installer en élevage ou a envisagé de se tourner vers d'autres secteurs professionnels.

Face aux difficultés rencontrées dans le métier et aux contraintes vécues, l'éleveur remet en question la transmission ou le modèle de spécialisation en filière. Étant issu de la Grande ferme et de famille agricole, il est intégré aux dynamiques collectives locales et de groupement. Il peut compter sur l'entraide de son voisinage d'exploitation (issu de différentes configurations) ... L'éleveur a fait le choix de ne pas investir dans de la mécanisation mais plutôt d'intégrer une Cuma.

Dans cette configuration, l'exploitation agricole ne répond plus à l'enjeu crucial auquel elle a répondu au moment de l'installation de l'éleveur.

Martin P., travaille seul. Il est veuf depuis 2008. Il a deux filles. Aujourd'hui, de nouveau avec une compagne, il vit néanmoins seul sur un ancien terrain de son père, route du volcan, depuis six ans. Sa compagne n'est pas issue du domaine agricole. Elle n'intervient pas du tout sur l'exploitation. Sa femme précédente non plus n'intervenait pas sur l'exploitation. Une de ses deux filles, qui travaille à la DAAF, monte rarement sur l'exploitation.

Martin est éleveur de bœufs, sur une concession ONF au Piton de l'eau. Il a un autre terrain, chemin Pierre Picard sur lequel il a mis en location sa maison. Dans le bas de ce terrain, vit encore sa mère, âgée de 79 ans. Il y parque également huit bovins. Toutefois, son exploitation principale située au Piton de l'eau est composée de 40 vaches. Celles-ci se répartissent sur 100 hectares de terre, dont 70 utilisables. S'il travaille seul, il bénéficie d'une entraide avec ses voisins d'exploitations Marie-Eva et Albert R. (en configuration 2) pour les manipulations plus exigeantes. Tous trois parviennent à s'organiser entre eux pour prendre quelques vacances en se relayant.

Martin est né en 1967. Il a toujours baigné dans le monde de l'élevage et de l'agriculture en suivant ses parents sur les pâturages extensifs. Il reprend l'exploitation du Piton de l'eau à son père, en 1996, alors que celui-ci est en pré-retraite, âgé de 55 ans. Martin vient d'être licencié de la CEGELEC (entreprise d'électricité générale et industrielle), et il décide de se positionner sur l'exploitation, même s'il ne pensait pas poursuivre dans cette voie à l'origine.

Il se confie sur la dureté du travail et sur les différences flagrantes entre les concessions ONF du Piton de l'eau et celles du Nez de bœuf (parcelles sur lesquelles travaille son frère aîné Pierre Antoine P.). De plus, la question de la rareté du foncier se pose : Martin était à la recherche de 2-3 hectares de terres afin de faire de l'ensilage et en ramener à Piton de l'eau en hiver, mais il ne trouve pas. Il achète alors de la paille de canne dans l'est de l'île de la Réunion, mais qui est insuffisante pour couvrir ses besoins en fourrage. Lorsqu'il reprend l'exploitation de son père, celui-ci n'est pas rattaché à la coopérative. Martin y adhère directement. Il travaille avec une majorité de vaches croisées Limousines et un peu d'Aubrac.

A la reprise, il effectue une DJA puis sa formation en désherbage avec la chambre. Niveau administratif, il est toujours suivi par la chambre, par un technicien attribué : Gilbert P.

Martin s'interroge sur l'avenir de son élevage. Sa fille cadette qui travaille à la DAAF souhaiterait éventuellement reprendre l'exploitation. Martin freine beaucoup. Il trouve que la transmission serait dangereuse pour elle. Et si sa fille ne reprend pas, il pressent que l'exploitation ne perdurera pas. Déjà, il remarque que l'ONF cesse d'entretenir la route du Piton de l'eau.

Synthèse :

L'itinéraire de Martin témoigne d'un parcours dans l'élevage effectué par opportunité/ « par défaut », suite à un licenciement au sein d'une autre entreprise. L'amour du métier est présent, mais le témoignage montre la difficulté d'un travail effectué seul, dans des conditions environnementales, climatiques contraignantes. L'éleveur est intégré à une entraide régulière avec ses voisins d'exploitation (C2) et peut bénéficier du matériel de la coopérative des éleveurs du Piton de l'eau (C2 – C3 – C5), qui fonctionne finalement, à l'image d'une Cuma. La famille n'est pas au cœur de l'activité et l'exploitation agricole n'est pas un enjeu. Au contraire Martin essaie de dissuader sa fille de reprendre son exploitation en l'état, ce qui illustre là encore, les mutations de la société rurale réunionnaise. Martin a tenté une certaine forme de diversification avec un peu de pommes de terre et une location de gîte saisonnier, sans succès, car il n'arrivait pas à gérer l'ensemble des activités, encore moins à la mort de sa première femme.

Trois exploitations constituent cette configuration dans laquelle les parcours d'installation de chaque éleveur sont différents. Tous ont exercé ou ont eu l'opportunité d'exercer d'autres

métiers. Ils se sont installés suivant diverses raisons (licenciement donc reprise de l'exploitation parentale, installation avec le père, réalisation d'un projet...) Tous sont en couple, pluri-actif, avec des enfants. Ils travaillent seuls sur l'exploitation, peuvent être aidés ponctuellement mais ils sont intégrés aux dynamiques collectives, ce qui leur permet de maintenir leur exploitation pour le moment. Les profils de ces éleveurs sont jeunes, il n'y a pas de successeur officiel et ils s'intègrent au modèle en filière en adhérant à la Sica Révia. Toutefois, leurs envies de changements sont plurielles (maintien d'une diversification avec vente en direct envisageable, orientation vers le bio et la vente en direct, arrêt de l'élevage sans succession...)

Configuration 7 (C7) : L'exploitant travaille seul et ne cherche ni à intégrer de groupements ni à s'intégrer dans des dynamiques d'entraides de la Grande ferme.

L'éleveur travaille seul sur son exploitation. Sa femme et ses enfants l'aident ponctuellement. Il ne compte pas ou peu de parents agriculteurs parmi les habitants de la Grande ferme. Il ne souhaite pas former de groupement de mécanisation et fait appel soit à des entreprises extérieures, soit à des agriculteurs en dehors de la localité pour les travaux d'ensilage.

L'exploitation agricole n'est pas directement un enjeu : celle-ci est amenée à se transformer par rapport à sa conception initiale ou les enfants peuvent être encouragés à se lancer dans d'autres voies de professionnalisation ; pour autant, ils ne sont pas exclus de la succession dans le cas où ceux-ci souhaiteraient avant tout s'installer.

Jean-Eric est éleveur laitier. Il est rattaché à la coopérative et élève quelques moutons en parallèle pour sa propre consommation personnelle.

Il a commencé à travailler dans l'élevage à la ferme de la Sicalait en tant que salarié à partir de ses 18 ans, en 1984. Dans la prévision de s'installer, il a fait un BPA (brevet professionnel agricole) à Saint Joseph en 1998.

Il a été salarié de la Sica pendant 17 ans, puis il a décidé de travailler pour son compte personnel en 2001. Il n'a cependant pas grandi à la Grande ferme, il n'est pas issu d'une famille d'éleveurs et vient du 26^{ème}. Son père travaillait lui-même sur la ferme de la Sicalait.

Aujourd'hui, à l'âge de 52 ans, Jean-Eric gère 45 vaches laitières. Il a son terrain au pied du Piton Dugain et un terrain vers Piton Bleu. Il a 22 hectares sur cette dernière zone. Le fourrage provient davantage de cet endroit. Il a 4 hectares au pied du Piton Dugain. Sur Piton Bleu, il est en GFA (Groupement foncier agricole), en fermage : c'est-à-dire que lorsqu'ils le peuvent, ils achètent des parts au fur et à mesure, jusqu'à ce qu'ils aient la possibilité d'acheter le terrain en entier. Le plus gros responsable du GFA est la SEFAR (Société d'épargne foncière agricole réunionnaise), affiliée au Crédit agricole.

Aujourd'hui, Jean-Eric a comme projet de mettre en place un bâtiment pour pouvoir agrandir son cheptel à 50-55 vaches.

L'éleveur est seul à plein temps. Sa femme travaille une demi-journée par semaine sur l'exploitation et les enfants apportent leur aide très ponctuellement. Leur première fille a 30 ans et le dernier a 14 ans. La seconde a 29 ans, la suivante 26 et l'avant-dernier fils a 24 ans. Celui-ci est en métropole. L'élevage intéresse le cadet mais Jean-Eric et sa femme l'encouragent à faire des études pour qu'au moins il ait le choix. « L'élevage, ici, ce sera une porte de sortie (...) C'est au cas où autre chose n'ait pas marché ». Jean Eric raconte que l'important pour lui et sa famille était d'avoir un terrain pour travailler. Ils n'avaient pas réfléchi. Aujourd'hui, il ne veut pas que son fils fasse pareil et qu'il se repose sur les terrains déjà existants. Il souhaite que son fils cherche ailleurs et fasse des études. Jean-Eric est parti de l'école à 15-16 ans.

Pour le moment, il fonctionne sans bâtiment. Il n'a que l'aire d'alimentation. Les vaches n'ont pas de couchage. Elles dorment dehors même s'il y a un mauvais temps. Normalement, il pourrait avoir un bâtiment en 2018 (nous nous rencontrons à la fin de l'année 2017). Il aimerait autant que possible améliorer l'exploitation au cas où son dernier fils souhaite reprendre l'affaire.

Le reste de la fratrie n'est pas dans l'élevage ni dans l'agriculture ; l'aînée ne travaille pas, la deuxième est comptable, la troisième est secrétaire médicale et le cinquième fait des études de théologie. Aucun d'entre eux ne vit sur la Grande ferme. Sa femme est originaire de Saint Denis : elle est issue de la famille Dijoux. L'entraide se fait alors uniquement au niveau de la famille rapprochée. L'exploitant est aussi soutenu de temps en temps sur des tâches précises par son frère, maçon, qui vit au 26^{ème}.

Lui-même n'est pas dans une Cuma : il fait faire ses travaux par une société. Il n'est pas mécanisé et n'a pas de matériel.

Jean-Eric aime bien marcher. Dans ce cas-là, il lui arrive de prendre un samedi pendant que ses enfants le remplacent. De même, lorsqu'ils partent en vacances, se sont leurs deux filles qui gèrent l'exploitation.

Synthèse :

Cet itinéraire illustre le cas d'un éleveur travaillant seul et ne comptant pas de parents agriculteurs sur la localité. Sa femme et ses enfants l'aident ponctuellement. Il ne souhaite pas participer à des groupements ni à d'autres formes d'entraide. La scolarité des enfants est orientée vers des professions extra-agricoles, et ils sont encouragés à se lancer dans d'autres voies, toutefois, ils n'excluent pas l'enfant de la succession dans le cas où celui-ci désirerait vraiment s'orienter dans cette voie.

Deux exploitations constituent cette configuration. Les deux éleveurs dont il est question sont intégrés au territoire depuis plusieurs années voire des générations (par un travail à la Sicalait pour l'un, par le vécu de sa famille sur la Grande ferme pour l'autre). Tous deux ne s'insèrent pas aux dynamiques collectives et parviennent à travailler de cette manière. L'un ne perçoit pas la plus-value de tisser des liens car il se centre exclusivement sur son travail sur l'exploitation, l'autre craint des conflits inter familiaux et préfère préserver son patrimoine foncier.

Configuration 8 (C8) : L'exploitant s'est détourné de l'activité d'élevage de sa famille pour se lancer dans l'activité agrotouristique en maintenant une pratique en maraîchage.

L'enquêté est issu de la localité et d'une famille d'agriculteurs-éleveurs. Il a travaillé sur l'exploitation de ses parents et a même effectué des formations agricoles. Pourtant il a choisi une autre voie en se lançant dans le secteur agrotouristique dans les années 90. La propriété, le maintien du foncier sont des enjeux pour lui et pour sa descendance. L'accueil touristique est une affaire familiale et est centré sur l'unité domestique restreinte.

Jean-Alain P. est gérant de gîtes, localisés à la Grande ferme. Ses gîtes sont labellisés Accueil Paysan depuis 2005.

L'hôte est une personne haute en couleurs qui s'exprime d'un français parfait à un créole local. Pour autant, il est toujours très soucieux d'être compréhensible. Il rythme ses propos de multiples expressions très imagées et, bavard, ses paroles le portent d'un sujet à un autre.

Jean-Alain, né en 1965 de parents paysans n'a jamais été réellement attiré par l'agriculture : « les vacances, ça se passait sous les mamelles de la vache (...) j'ai vu toutes les difficultés, ça ne m'a pas donné envie d'y travailler ». Il effectue un BPA en 1989 après ses années de service militaire, puis il travaille comme aide familial sur l'exploitation de ses parents jusqu'en 1993, année où il devient chef d'exploitation. Les membres de la famille P. étaient surtout des maraîchers et avaient quelques vaches laitières. Jean-Alain, lui, plutôt que de se lancer dans une activité de maraîchage ou d'élevage à part entière, préfère s'orienter vers le développement rural à travers le secteur touristique. Dès 1995, il prend conscience des difficultés que traversera le monde agricole réunionnais, imbriqué dans un contexte national et international beaucoup plus global. « Avec le PAH et pour le développement de la filière lait, on a voulu faire un copié-collé sur la métropole. » À tout point de vue, il affirme que la mise en place de l'ensemble des filières que ce soit en bovin-lait/viande, porc ou poulet ont été calquées sur la région Bretagne : « d'ailleurs, dans toutes les coopératives, on retrouve des Bretons ».

En parallèle, à contre-courant des différents techniciens qui lui préconisent de se lancer dans le lait, il sent que le tourisme a le vent en poupe. Ayant la chance d'être propriétaire d'une parcelle de 10 hectares, léguée par ses parents, il se lance dans les démarches afin de monter un hébergement touristique. Après avoir mis du temps à obtenir un permis de construire, il a pu se lancer dans le bâtissage de ses gîtes dès 2006. Ceux-ci ont pu finalement être fonctionnels en 2008 et il a pu intégrer le réseau Accueil Paysans. Son activité n'a pas été simple ni fluide dès le départ : ses débuts ont été entachés par la « crise Chikungunya ». Pour autant, Jean-Alain, accompagné de sa femme ont voulu persévérer en proposant également une table d'hôtes. Aujourd'hui, on a le sentiment que Jean-Alain est en permanente remise en question et anticipe les souhaits et besoins de ses futurs clients : « Moi j'en ai à foutre du bonhomme bien avant qu'il arrive. Et je m'inquiète pour lui-même quand il est reparti ! ».

De plus, les gîtes sont pour lui et ses enfants (une fille et un garçon), un capital à préserver sur le long terme.

Synthèse :

L'itinéraire de Jean-Alain témoigne de l'opportunité touristique saisie dans les années 90 alors que les agriculteurs étaient encouragés à se lancer dans le développement de l'élevage, particulièrement laitier. Il illustre la manière dont un propriétaire décide de capitaliser son foncier à travers une activité économique et locale.

Ce travail de caractérisation est éclairant à plusieurs titres et permet de préciser la socio-histoire de la Grande ferme en tant que construction d'une terre d'élevage dans la région des Plaines du sud de l'île de la Réunion. Dans ce chapitre, les descriptions des exploitations prennent forme autour des logiques sous-jacentes à la reproduction d'exploitations agricoles rattachées à un modèle familial, mais aussi de stratégies de reformulations (dans l'organisation du travail et dans les logiques de transmission), au sein d'un contexte de diversification d'activités sur un territoire.

Une partie des éleveurs réunionnais dont il est question ici, a été amenée à s'acculturer à un modèle professionnel d'élevage étranger, initié pour le développement économique, social et territorial des Hauts de l'île. Le terme d'acculturation est repris à l'anthropologue Christian Ghasarian (2002). Selon lui, l'acculturation « suppose la mise en présence d'au moins deux systèmes et modèles culturels dont l'un s'impose à l'autre » (*Ibid.*, p.664). Dans tout processus d'acculturation, on observe une volonté d'imposition d'un « modèle » – ici agricole et socio-culturel – spécifique sur des « modèles dominés ». L'objectif étant dans notre étude de comprendre quelles sont les marges de manœuvre et les jeux de contournements issus de l'interaction de ces différentes dynamiques.

La transition vers le modèle en filière, accompagnée en plus d'une vaste réforme foncière, est une réalité qui marque les paysages, l'utilisation de l'espace, son aménagement et l'organisation sociale des éleveurs. Ces derniers passent d'une gestion collective et itinérante de leurs élevages à un travail centré sur l'exploitation familiale, via des parcelles délimitées, individuelles et des bâtiments. Cette dynamique de restructuration foncière, allant de pair avec une formation¹⁴⁸ et un encadrement rapproché pour les rendre acteurs du développement économique en cours a pu renforcer leur sentiment d'appartenance à l'environnement qui les entoure. Selon Jean Pierre Olivier de Sardan, le développement est un ensemble d'actions qui se réclament de lui (2001, p.730) L'existence d'une « configuration développementiste », comme ensemble hétérogène et complexe d'institutions, de flux, d'acteurs, à laquelle se rattachent les éleveurs de la première génération des filières est avérée dans le sens où ils considèrent le développement soit comme une ressource, un métier, un marché, un enjeu ou une stratégie. Ce caractère dit « pionnier » de la professionnalisation de l'élevage a d'ailleurs amené beaucoup d'entre eux à s'engager dans les organisations professionnelles agricoles. L'acculturation à un modèle dominant, sous ses multiples expressions implique aussi la déculturation de modèles dominés. À la Réunion, dès

¹⁴⁸ Source issu du site web de la Safer-Réunion : <http://www.safer-reunion.fr/presentation/historique.html>

l'origine de la constitution de la société, le modèle dominant est celui de la société française : ce calquage est visible aussi dans le secteur agricole et de l'élevage.

Nous voyons que si les processus d'acculturation sont une réalité sociale à prendre en compte dans ce secteur économique, dans toute interaction, des dynamiques nouvelles émergent et ouvrent de nouveaux espaces et de nouvelles pratiques hybrides.

Pour rappel, le travail de mémoire d'Edouard Noujarède effectué en 2006¹⁴⁹ avait défini plusieurs types d'exploitations amenées à se dessiner à l'avenir :

- Des groupements sous forme de société (permettant d'amoinrir les coûts d'investissements, cependant non envisagés autrement qu'à travers la dimension familiale).
- Des installations individuelles résultant de stratégies familiales ou plus largement de parentèles, sans lesquels l'installation de jeunes éleveurs serait compromise.
- Des exploitations situées dans des zones particulièrement confrontées à la déprise agricole.
- Des exploitations sans successeur, dont l'investissement est minimisé et la pérennité est remise en cause.

La conclusion tirée de cet état des lieux était que le modèle d'exploitation familiale semblait en 2006 moins correspondre aux attentes des éleveurs et de leur famille. En revanche, la parenté continuait de jouer un rôle prépondérant dans la reproduction sociale du métier d'éleveur et dans les enjeux liés à la terre. En d'autres termes, on observe à cette période un modèle d'exploitation familiale porté par les organisations professionnelles, mais dans lequel foncier et résidence priment avec une évolution des modes de vie. La troisième génération d'éleveurs que nous avons rencontrée, regroupe en majorité les enfants de la génération d'éleveurs précédente, qui ont, nous l'avons vu, vécu le « boom » de l'élevage. Les manières d'appréhender le métier, de pratiquer, de se projeter dans l'avenir diffèrent en fonction des situations rencontrées.

C'est ce qui se concrétise effectivement dix ans plus tard, du moins sur notre terrain d'études, avec en complément des reformulations en termes de diversification, de reconversion, d'organisation du travail (avec entraide ou non) et aussi de transmission.

Nous allons commencer par aborder les liens qui existent entre les configurations établies avant de travailler sur les dynamiques de successions et de transmissions. Ces premiers liens, qui se construisent de manière synchronique sont une façon d'aborder l'organisation du travail sur les exploitations à partir des relations de solidarités collectives basées sur des affinités de voisinage, familiales ou amicales. L'objectif est d'étudier si l'existence de ces liens (en complément de la parenté) permet une reproduction sociale des exploitations familiales sur la Grande ferme. Aussi, par une description en configurations, l'analyse se centre sur les interactions qui structurent l'espace social agricole de la Grande ferme, en allant bien au-delà de données d'ordre strictement générationnel.

¹⁴⁹ *Dynamiques familiales, évolution du rapport à la terre et au métier. Le cas des éleveurs laitiers à La Réunion* (2007) mémoire de recherche, sous la direction d'Hélène Paillat Jarousseau, IPSA, p.77.

2.1.2 – Des configurations simultanées au service d’une reproduction des exploitations agricoles familiales

Nombre d’éleveurs rencontrés se situent à l’intersection de deux sentiments : celui d’une perte de solidarité sur la Grande ferme, couplé d’une nostalgie du « *tan lontan* », de l’élevage collectif durant lequel la solidarité était de mise. Le second sentiment intimement exprimé est qu’au contraire, les solidarités, souvent qualifiées de familiales persistent sous d’autres formes et sont toujours une des conditions de réussite de l’activité malgré la tendance à l’individualisation de la pratique, sur l’exploitation.

Un travail en termes de configurations nous permet de repartir de la pratique décrite et observée des éleveurs. Nous verrons qu’un groupe de professionnels ou de personnes, liés les uns aux autres par des interactions plus ou moins fortes et régulières, diffuse des formes d’organisations « émergentes ». Ces dernières ne constituent pas tant une structure à proprement parler mais « le milieu dynamique de leur action », à savoir un ensemble de ressources et une série de contraintes, elles-mêmes en mouvement (Norbert Elias, 1991)¹⁵⁰.

Le phénomène social selon Norbert Elias

Pour Norbert Elias, l’unique manière de saisir le phénomène social est de le considérer en termes d’ensemble de fonctions relationnelles. « *Ni l’ensemble lui-même, ni sa structure ne sont l’œuvre d’individus isolés, ni même d’un grand nombre d’individus réunis ; et pourtant ils n’existent pas non plus en dehors des individus. Toutes ces fonctions interdépendantes (...) sont autant de fonctions exercées par un individu pour d’autres individus* (Elias, 1991, p.51) ».

Le concept d’interdépendance nous permet d’éclairer ce phénomène : « *Seulement chacune de ces fonctions est tournée vers les autres ; elle dépend des fonctions qu’ils exercent comme eux-mêmes dépendent d’elles ; du fait de cette interdépendance irrémédiable des fonctions individuelles (...) il faut que les actes d’une foule d’individus isolés se réunissent inlassablement en longues chaînes pour que l’action de chaque individu prenne tout son sens* » (Ibid., p.52).

La synchronicité des configurations définies par ailleurs est donc une condition de leur existence. Pour mieux faire comprendre ce concept d’interdépendance, Norbert Elias utilise l’exemple d’un filet (1991): « *nos instruments de pensée ne sont pas encore assez maniables pour rendre tout à fait compréhensibles des phénomènes d’entrecroisements et d’interdépendances (...) Que l’on songe par exemple, pour appréhender cette forme de corrélation, à la structure dont est issue la notion d’entrecroisement, un système réticulaire (...) La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l’ensemble du réseau. Et pourtant, ce filet n’est rien d’autre que la réunion de différents fils (...) Ce n’est là qu’une image, indigente et insuffisante. Elle suffit tout au plus à titre de schéma conceptuel de l’imbrication des relations humaines (...); mais les relations entre les Hommes ne peuvent jamais s’exprimer simplement en termes de formes dans l’espace. En outre, c’est une image statique. Elle remplit un peu mieux sa fonction si on représente ce réseau en mouvement perpétuel, tissant et défaisant inlassablement des relations* ».

Ces différents extraits issus des écrits de Norbert Elias sont des éclairages pour rendre compte de la complexité des faits sociaux qui n’ont d’existence qu’à travers des dynamiques d’interactions, d’interdépendances issues de relations humaines mouvantes réunies à la fois à travers l’Histoire mais aussi qui s’imbriquent dans des réseaux ouverts et synchroniques. Les systèmes sociaux ne peuvent être orientés vers leur permanence

¹⁵⁰ Michon Pascal, « Contribution de la sociologie historique à l’histoire de l’individu et du sujet », *Rhythmos*, 28 juin 2011

puisque'ils sont au contraire sujets à déséquilibre inhérent à leur existence, dû à la force qui anime chaque champ en mouvement qui les composent. Ce point permet d'emblée de relativiser la notion de « modèle », mise en évidence par les organisations professionnelles agricoles ainsi que par les agents de développement.

Considérer les configurations d'un point de vue synchronique permet d'expliquer les systèmes de coopérations, d'interdépendances, entre éleveurs, reposant sur un contrat d'entraide convenu. Sans en exclure les conflits, la solidarité demeure au cœur des pratiques agricoles aujourd'hui. Celle-ci supplante les services rendus par les Sica en se déroulant à un niveau de grande proximité. Elle résulte d'un échange tacite de don / contre-don, que les éleveurs appellent « l'entraide », résultant d'une « bonne entente » impliquant de rendre service afin de pouvoir bénéficier d'aide ensuite. Ces échanges sont issus des solidarités existantes et nécessaires à l'époque de l'agriculture diversifiée ainsi que de l'élevage collectif, extensif. Ils se matérialisent aujourd'hui, nous le verrons, plus particulièrement aux occasions de rassemblement des troupeaux pour des traitements divers ou pour faciliter les contrôles.

Plusieurs éleveurs font le lien entre « l'entraide » vécue aujourd'hui et celle datant des années 70 :

« *Lontan*, l'avait beaucoup plus d'entraide quand même. *Lontan*, quand nous faisait *élevage rodéo*, il fallait avoir de l'entraide. Beaucoup d'entraide. Parce qu'on n'était pas individuellement. Aujourd'hui de moins en moins...Mais il faut quand même avoir deux trois personnes, par exemple quand on manipule les animaux. »

« Ici, heureusement la *une bonne entente* dans la Grande ferme là...Une solidarité oui. Mi rappelle quand mi lavait besoin de planter les brandes, nettoyer, mettre propre les pâturages, l'oncle li aide à nous...Et quand lui plantait les pommes de terre, mi aide à planter. *L'entraide* l'était comme ça. »

Nous l'avons vu précédemment, de façon majoritaire, les éleveurs travaillent de manière centrée sur la famille rapprochée. À partir de là, les coopérations, dans la localité, peuvent prendre différentes formes.

Elles peuvent par exemple se faire pour des manipulations précises (comme la prophylaxie), nécessitant de la main-d'œuvre ponctuelle. Dans ce cadre, différentes configurations vont s'interpénétrer : C1 et C3, de manière réciproque, entre voisins d'exploitations pour des manipulations vétérinaires, liées à la prophylaxie ou d'autres formes de vaccination. C1 et C2 s'interpénètrent pour les mêmes raisons, sur la base de la famille élargie et du voisinage d'exploitation. C1 et C4 interagissent sur la base de la famille élargie, ainsi que C1 et C5.

Jean-Max et sa famille par exemple, sont fiers de cette entraide qui leur permet de fonctionner quel que soit le contexte qu'ils traversent :

« Nous, si par exemple il faut faire rentrer les bœufs au parc pour faire quelque chose, bah nous *nana* Pierre-Antoine P., Albert, Jean Dylan...Moi quand mi fais prophylaxie, quand le vétérinaire li arrive, *nana* 14 ou 15 personnes pour *aide à moïn* ! (...) Et le vétérinaire li dit à nous que c'est la seule place qu'il voit ici *comm' terla*¹⁵¹. Parce que quand R. Albert li fait les siens, nous sa va aider. Pierre-Antoine i fait, nous sa va aider.

¹⁵¹ Terla : « ici »

Etienne pareil. Alix aussi. Mais le vétérinaire, le travail qu'il fait en une heure de temps chez nous, chez un autre éleveur, il lui faut une journée ! »

Cette entraide leur sert à être davantage efficace dans leur activité.

Grâce à ces interactions la famille parvient par exemple à prendre une semaine de vacances par an, durant laquelle ils partent à l'île Maurice.

De même, cette entraide leur est indispensable en cas de problème sur l'exploitation. Lorsque Jean-Max était hospitalisé, c'est cette solidarité qui a permis à sa femme, Esther, de poursuivre l'activité. Lorsque j'ai rencontré Antonin et Angelina R., voisins d'exploitation de la famille, ils m'ont expliqué que Jean-Max et sa fille ont été les premiers à les avertir qu'un bœuf divagant avait sailli une de leur génisse. Par conséquent, ils ont pu réagir rapidement pour la placer en quarantaine au niveau de leur bâtiment.

Tous, sont fiers de cette entente qui perdure finalement depuis des générations, qui assure un lien avec leurs prédécesseurs en perpétuant ces relations et qui influencent le maintien de l'activité d'élevage malgré les difficultés rencontrées.

De la même manière, C2 va interagir avec C6 : C6 a recours à C2 (et réciproquement) sur la base du voisinage d'exploitation pour les manipulations demandant plus de main-d'œuvre et de technique, mais aussi pour permettre à l'un ou l'autre éleveurs de prendre des congés. Il s'agit d'une relation de confiance. C6 et C4 interagissent aussi ensemble sur la base de la camaraderie et du voisinage d'exploitation. Par exemple Yann a été pendant un temps ouvrier agricole d'Yvon P. avant de pouvoir s'installer en face de chez lui. C5 et C4, s'interpénètrent également : Jean Dylan R. était le « vacher » de Tanguy et Monica B. (GAEC) lors du concours de vaches laitières à la foire agricole de Miel Vert.

Nous l'avons vu à travers les itinéraires, certains éleveurs ont recours au service de remplacement proposé par le syndicat (FDSEA), mais la majorité d'entre eux préfère s'arranger entre voisins d'exploitation ou famille, avec des personnes de confiance lors des départs en vacances ou congés. Chacun sait alors qu'il peut compter sur l'autre et qu'il sera amené aussi à « rendre la pareille ».

Enfin, dans cette dynamique, nous n'avons pas évoqué les configurations C7 et C8. C7 correspond, rappelons-le aux exploitants travaillant seuls et ne cherchant pas à s'intégrer à des formes de groupements locaux. L'un d'entre eux, Jean-Eric S. interagit avec certaines configurations d'éleveurs, mais uniquement dans le cadre de la Sica, lors de réunions formelles. Comme il n'est pas issu de la localité, il ne semble pas avoir tissé de liens interpersonnels ni même interprofessionnels avec d'autres familles d'éleveurs. Réciproquement, les autres éleveurs m'évoquent rarement son nom. Il fait alors appel à son frère, maçon, pour des travaux d'entretien de ses infrastructures (hors de l'unité locale de référence). Et pour l'ensilage, il a recours à une société externalisée.

Toujours dans cette septième configuration, à la différence de Jean Eric, Florent lui, est issu de la localité et d'une famille très ancrée à la Grande ferme. Toutefois, il se situe plutôt dans une forme de retrait vis-à-vis des autres professionnels. L'enjeu pour lui est de maintenir le foncier

dans les mains de la famille, des acquisitions qui ont enclenché des conflits dont il est l'héritier aujourd'hui. Il fait appel à un membre de sa famille élargie (son beau-frère) pour le travail sur son exploitation. Sinon, pour l'ensilage, il travaille avec une famille d'agriculteurs qui n'est pas issue de la localité mais qui est située plus en aval de la Plaine des Cafres.

Enfin, C8 intègre l'itinéraire de Jean-Alain P., enfant d'agriculteurs, qui a décidé de se détourner de l'élevage pour se lancer dans l'agrotourisme. Ses gîtes ainsi que sa pratique du maraîchage sont centrés sur la famille rapprochée. S'il fait appel à d'autres réseaux professionnels, il est aussi en lien avec des éleveurs ou des maraîchers voisins d'exploitations pour assurer l'approvisionnement des repas qu'il propose à sa clientèle, la plantation ou la récolte des productions.

2.1.3- La matérialisation de « l'entraide » à travers les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma)

Mécanisation des exploitations et pratiques d'ensilage sont aussi des dynamiques d'entraide et d'interpénétration simultanée des configurations. Sur la base de données liée à la mécanisation et aux infrastructures, il peut s'avérer utile de référencer le matériel présent sur les exploitations, de déterminer leur utilisation et les échanges qu'il peut y avoir entre les éleveurs à ce sujet. Ce point constitue une des limites de notre étude et pourrait être retrouvé dans des diagnostics agraires ciblés sur la zone, car nous n'avons pas établi de référencement exhaustif à ce sujet.

Toutefois, nous avons remarqué que la plupart des éleveurs de la configuration 1 et de la configuration 2, qui s'entraident déjà de manière informelle sur leur exploitation, ont officialisé cette solidarité par la création d'une Cuma dans laquelle ils sont sept.

Le bon fonctionnement de cette Cuma est justifié par tous par l'habitude de travailler ensemble. C1 et C2 échangent sur la base de liens familiaux et de voisinage d'exploitation., Jean Max T. et sa famille, Jean Dylan R. (C5), Pierre-Antoine P., Marie Eva R., Yann B. (C6), Jean Marie et Marie Noella P., font partie de cette Cuma, pilotée par Antonin R., mari d'Angelina. On voit donc que C5 et C6 sont aussi impliquées dans les échanges.

Il s'agit d'une des seules Cuma qui fonctionne sur la localité. Elle est structurée et régulée autour de la figure d'Antonin, qui est aussi président de la Sica Révia. Ancien directeur du syndicat agricole FDSEA, il a quitté ses fonctions pour s'installer avec sa femme dans l'objectif de développer leur exploitation en bovins allaitants. Il est aujourd'hui très influent sur la zone, et notamment fédérateur des dynamiques collectives locales.

Dans la Cuma T, Marie-Eva et Albert R. m'expliquent qu'ils utilisent essentiellement le matériel de la chaîne de balles rondes, la chaîne de frondaison pour l'ensilage de leurs parcelles de fauche. Le couple fait aussi partie de la coopérative des éleveurs du Piton de l'eau, au vu de la situation de leur exploitation, mais ils n'utilisent pas le matériel mis en commun dans cette configuration. Cette coopérative a été exclusivement créée pour la gestion des locations de pâturages auprès de l'ONF, en guise d'intermédiaire. Aujourd'hui, elle a acquis du

matériel (comme des tracteurs) que les membres peuvent utiliser. Sur la base du voisinage d'exploitation et de certains liens familiaux (pour les B.), C3-C5 et C6 (en les personnes de Marie-Eva et Albert, Henry Gilles B., Jean Louis B., Justine et Jean Gauthier B. ainsi que Martin P.), intégrées à la coopérative des éleveurs du Piton de l'eau, fonctionnent à l'image d'un groupement de mécanisation en se prêtant du matériel. Il semblerait qu'une quinzaine d'adhérents se soient joint au collectif.

De la même manière, Thierry Claude P. (C1), Pierre Alexis P. (C6) et un autre éleveur (Maximilien P.) montent ensemble, sur la base du voisinage d'exploitation une autre Cuma. Thierry Claude P. fait partie, comme Marie-Eva et Albert R. de la coopérative des éleveurs du Piton de l'eau : en effet, pour l'ensilage et le travail mécanisé, la coopérative a les outils, mais l'éleveur déplore le manque d'entente de ce collectif. Dans ce dernier sont effectivement regroupés des voisins d'exploitations, mais peu ont des liens familiaux. Celle-ci a par ailleurs grossi et regroupe dorénavant de nombreux autres éleveurs qui bénéficient du matériel. De même, il était intégré à une Cuma qui a fini par se dissoudre car les problèmes d'ententes étaient trop importants :

« Non je ne fais plus partie de cette Cuma. On était douze. On était trop dedans. Trop d'adhérents, c'était le bazar. Après, la coopérative (éleveurs du Piton de l'eau) a acheté une chaîne de frondaison. Mais pareil, à chaque fois qu'on faisait un chantier, il y avait un souci. C'est pourquoi, avec deux autres éleveurs, la décision a été prise de créer cette autre Cuma, en comité plus restreint ».

Dans ce cas de figure, les trois éleveurs dont il est question font le choix de bâtir une Cuma en petit comité, avant tout à partir de liens d'entente et entre voisins d'exploitations.

D'autres éleveurs sont réticents à l'idée d'intégrer une Cuma pour l'apport personnel qu'il faut mettre au départ, mais aussi du fait de leur pratique qui ne nécessite pas de mécanisation. C'est le cas d'Etienne T. qui m'explique qu'il n'a pas besoin d'intégrer une Cuma puisqu'il ne fait pas de balles rondes : « moi ma vache...la mienne li mange que l'herbe naturelle. Les vaches lé pas alimenté du tout du tout ! »

Rien n'est figé. L'Histoire est un processus complexe qui se crée par des tensions de toutes sortes : la terminologie d'ensemble représente généralement quelque chose à tendance harmonieuse. Or les interactions sociales entre les éleveurs de la Grande ferme, leurs liens d'interdépendances qui créent des configurations en mouvement, sont emplis de contradictions, de tensions et d'explosions, relatées à travers les terminologies d' « entente » et de « mésentente ».

En première et deuxième configurations, respectivement Raphaëlle R. et Yvette P. ne font pas partie de Cuma. Avant, Raphaëlle avait intégré un groupement dans lequel il y avait du matériel de balles rondes. Maintenant, ce groupement est dissous. Selon elle, une Cuma est difficile à gérer :

« On travaille plus pour les autres que pour soi ! Il y a eu une période, il fallait quelqu'un attiré pour travailler pour les autres. Des fois, c'est une journée, des fois, si on est cinq ou six dans une Cuma, c'est vraiment partir pour travailler pour les autres. C'est pas évident, après on ne fait plus rien pour notre exploitation ».

Aujourd'hui, ils ont alors décidé de prendre quelqu'un d'extérieur pour faire de l'ensilage : « on verra plus tard si on achète une chaîne de balles ». La société dont fait partie Raphaëlle se tournerait donc davantage vers de la mécanisation individuelle.

Yvette, fait quant à elle partie d'un groupement informel avec son voisin d'exploitation pour l'épandage. Le seul matériel qu'ils ont en commun est une tonne à lisier :

« Quand moi je me suis installée, je n'avais pas beaucoup de sous pour entrer dans une Cuma. Donc je n'étais pas dedans, mais je savais qu'à l'époque il y en avait beaucoup. Mais au fur et à mesure, il y a eu *des râlés, des poussés*¹⁵², des...ceci-cela. Et moi je n'ai jamais été dans une Cuma. On a été dans un groupement, mais après, les autres, pour la plupart ont arrêté l'élevage (élevage laitier). Tout le monde a arrêté donc on s'est retrouvé avec tout le reste des outils. »

Yvette pense même qu'il n'y a plus de Cuma qui existe aujourd'hui.

« Moi je savais que je ne pouvais pas être dans une Cuma parce que je n'en avais pas les moyens, mais après, je remarquais que vers Saint Joseph et tout ça, tout le monde avait ses outils ! Chaque éleveur avait sa presse, je ne comprenais pas. Je me demandais : pourquoi tout le monde a ça puisqu'ils ne les utilisent pas le même jour ? Mais c'est parce qu'il n'y a pas d'entente. Et maintenant, Plaine des Cafres, c'est un peu pareil. Il ne reste pas grand-chose. »

Finalement, les Cuma qui se créent par des solidarités préalablement existantes sont rares. Il est convenu que la tendance est plutôt à la mécanisation (voire la sur-mécanisation) individuelle. Celle-ci est souvent perçue comme signe de réussite sociale et économique. Les techniciens et responsables agricoles le déplorent : les exploitations continuent d'être fragilisées par des investissements et les Cuma sont difficiles à concrétiser. « On est sûr de l'investissement de matériel qui dort » explique Gilbert P. « les gens, à ce sujet, s'individualisent de plus en plus ». D'ailleurs, les premiers arrêts sont arrivés avec la difficulté de gérer des outils collectifs. Enfin, beaucoup de Cuma se sont créées surtout avec la finalité de toucher les aides ciblées, sans avoir réellement concrétisé l'outil commun. Pourtant, en parallèle, les solidarités internes et inter/intra familiale se poursuivent.

Nous nous demandons au préalable quels étaient les rôles des systèmes de coopérations et des conflits (avec leur régulation) dans la reproduction sociale des exploitations familiales de la Grande ferme ?

D'une part, les échanges tacites d'entraide sont un moyen de maintenir le fonctionnement des exploitations telles qu'elles sont en assurant un apport de « main-d'œuvre » (entre-autre) nécessaire en fonction des contextes traversés.

D'autre part, à l'origine, l'objectif de l'officialisation d'une Cuma (pour rappel : coopérative d'utilisation de matériel agricole) est de permettre l'accès à la motorisation aux exploitations familiales dans un cadre collectif. En effet, si la mobilisation d'une certaine forme de main d'œuvre reste primordiale pour l'activité agricole, elle marque par ailleurs une continuité par rapport aux formes d'élevages collectifs du « *tan lontan* ». Pourtant, en parallèle, se sont développés les effets de la sur-mécanisation et de la défiscalisation sur la mécanisation. Celles-ci sont très tôt devenues symbole de réussite de l'activité. De la même manière, par rapport aux processus de création des Sica référentes des filières, du dire des responsables agricoles, les éleveurs ont mis du temps à intégrer l'esprit coopératif ; alors, l'attrait vers les Cuma est modéré

¹⁵² Des frictions, des conflits.

et leur développement pourrait laisser observer des changements importants dans la vision du métier d'éleveur.

Nous le voyons, à travers l'interpénétration de C1 et C2 (en majorité), l'appartenance au groupement et la réussite de celui-ci est une source de fierté et de continuité des exploitations centrées sur la famille. La réussite d'une Cuma sert la pérennité du modèle. Elle renforce aussi la position des chefs d'exploitations et joue un rôle dans l'émergence de *leaders*, là aussi, condition de la pérennité du modèle.

La Grande ferme et ses exploitations sont reconnues pour fonctionner grâce à leurs « leaders d'opinion ». Pierrick V. propose sa vision à ce sujet :

« Il suffit qu'à la Grande ferme, **on ait eu un leader d'opinion**...Bah on est assez fiers ici. Ça va titiller l'amour propre de ceux d'à côté. Ils sont quasiment tous cousins ! ça a aussi boosté le quartier. Et je pense que c'est plutôt ça l'explication. Quand il y en a un qui carbure bien à inscrire les autres. Quand lui il va dire, tiens, ça, ça marche bien, ça a bien plus de poids que quand c'est nous qui le disons. Et s'il a construit un hangar, moi je vais en faire autant. (...) »

À ce propos, Christian P. rappelle que « des groupes progrès » ont été créés :

« On montre comment le groupe de queue peut atteindre le niveau du groupe de tête pour créer une émulation (...) et on priorise l'exploitation dans le cadre du modèle ».

Les Cuma sont révélatrices de dynamiques de développement : leur émergence associe une originalité organisationnelle (par le groupement) à une innovation technique (par l'équipement). On peut alors questionner les mutations induites par cette « double transformation » sur l'activité agricole, pour comprendre si elle est source de continuités ou de ruptures. Progressivement, au début des années 80, pour les pratiques d'alimentation, la valorisation des prairies est constamment améliorée. La conservation du fourrage sous forme d'ensilage se développe, et en parallèle, les éleveurs se regroupent en Cuma et commencent alors à investir dans du matériel, des équipements de récoltes, subventionnées à hauteur de 75% en achat collectif. La première Cuma à s'être mise en place, la Cuma des Plaines, sous l'impulsion de la Sicalait l'a été, dès lors que les éleveurs ont pris conscience qu'ils ne pouvaient pas investir individuellement dans du matériel doté d'une certaine puissance.

Camille M., un des fondateurs de cette Cuma raconte :

« La mécanisation, nous quand on s'est rendu compte qu'il fallait d'abord prendre du matériel avec une certaine puissance et que ce n'était pas à la portée d'un seul éleveur, on a créé une Cuma. Et grâce à cette Cuma, on pouvait avoir un matériel beaucoup plus couteux et plus fiable (...) C'était une Cuma pour planter, reconditionner dans les périodes difficiles et on avait aussi l'AFP pour la création de nos prairies. C'était une association entre nous et on a fait une démonstration pour montrer que c'était possible : des prairies de bonnes qualités et surtout de pouvoir les récolter convenablement (...) Là, aujourd'hui, les éleveurs c'est à qui sera le plus gros et le plus puissant et ils se rendent individualistes en plus. Mais on ne peut pas se permettre de payer un tracteur de 140-150 chevaux et puis avoir 30-40 bêtes en pensant qu'on peut investir dessus. Donc, il y a eu tout ça qui a été mis en place dans le temps, comme je vous dis, on a pu sortir de l'œuf pour arriver au bœuf, et aujourd'hui on laisse un boulevard devant nos jeunes mais l'individualisme ne peut pas marcher. On ne peut pas avancer sans qu'on se regroupe. Aujourd'hui, à la Plaine des Cafres, il y a encore des gens qui travaillent en groupe (...) Parce que là c'est une grande famille où tout le monde à peu près est de la même profession. Mais je souhaite que notre jeunesse, si

elle nous entend, qu'ils reviennent un peu sur le passé, et qu'ils mettent l'individualisme de côté. Tous seuls, ils ne pourront pas progresser. Il faut que nos éleveurs se réveillent ! ».

Certaines Cuma se créent car elles sont subventionnées. Malgré tout, il y a une problématique de gestion du matériel dans la mesure où celui-ci est considéré comme appartenant à la collectivité. En d'autres termes : « ce n'est pas mon matériel alors je ne l'entretiens pas ». Les Cuma arrivent alors souvent par obligation, lorsqu'il n'y a plus moyen de faire autrement. Pierrick V. témoigne :

« Il y en a certains qui ont compris que tout seul, mener un chantier d'ensilage c'est le merdier. À plusieurs ça fonctionne. Tout seul, ça en fait des chantiers qui n'en finissent jamais. Donc eux, ils ont compris ça, c'est la nécessité qui a fait que... Et les autres, ont créé leur Cuma parce que le matériel était moins cher. Mais tant qu'il n'y a pas de véritable obligation économique, ça a du mal à décoller. Tout ça c'est comme le reste, ça se fait avec le temps. »

Les groupements qui fonctionnent avant d'atteindre le seuil d'une obligation économique, sont ceux dans lesquels il y a un lien familial ancré. Gilbert P., technicien à la chambre déplore :

« Mais il y en a qui se sont formées comme ça autour de la table, pour dire, qui c'est qui veut faire partie d'un groupement ? Aujourd'hui, on tire l'ombre là-dessus. Aujourd'hui pas mal disent, je ne veux pas dépendre d'une entreprise pour faire mes travaux, pour l'ensilage, je vais essayer d'investir dedans. Quand tu investis dans un matériel qui dort, ça met un grief sur l'exploitation au niveau financier et au niveau technique. En fin de compte ça l'éleveur croit qu'il se soulage par rapport aux travaux d'ensilage qu'il aura ! Mais intérieurement quand il faut payer pour les annuités du matériel qu'il a acheté, il faut entretenir et payer l'assurance. Là on est arrivé aujourd'hui un peu à ça, c'est qu'aujourd'hui les gens s'individualisent de plus en plus alors que l'investissement aurait pu se faire par plusieurs.

Est-ce qu'il y a des dispositifs qui sont là pour aider les éleveurs à la création de CUMA ? Des formations ?

Ah oui là-dessus il y a tout ce qui faut. Il n'y a pas photo. Mais une chose est sûre aussi c'est que dans ces exploitations-là, ils savent gérer. Globalement la gestion est bien ancrée. Au niveau des conditionnalités des aides surtout, avec toute la paperasse qu'il y a ... Ils savent le faire hein. Aujourd'hui, les aides dans les exploitations, ça représente entre 50 et 60 % du produit brut. »

Les créations de Cuma ont donc plusieurs finalités et sont justifiées en fonction de différents arguments.

On le voit à travers les configurations décrites précédemment : une partie des exploitations est parvenue à investir à travers une Cuma (les plus grands élevages) pour avoir une chaîne de récolte d'enrubannage complète. Par contre les plus petites exploitations n'ont pas pu réaliser ces investissements et ne disposent que d'une partie des équipements, qui plus est, difficiles à renouveler pour eux. Ils font donc appel à des entrepreneurs extérieurs.

Plus généralement, les systèmes de coopérations pour la majorité, sont fondés tacitement sur l'entraide qui prend différentes formes sans officialisation. Quand ces groupements d'entraide se formalisent en Cuma, ils parviennent à se maintenir lorsqu'une figure de Leader émerge. Sinon, ce sont les anciennes coopératives d'éleveurs assurant toujours le lien avec l'ONF qui se constituent en Cuma. Toutefois, la base de ces groupements se constituant davantage à partir d'un voisinage d'exploitation parfois dépourvu de liens familiaux, on constate que les problèmes « d'entente » se font plus courants.

Des interactions entre configurations émergent donc d'autres configurations constituées par des liens familiaux. Celles-ci façonnent des pratiques agricoles et des systèmes de coopérations via des dynamiques d'inclusion et d'exclusion, qui permettent une continuité des exploitations agricoles familiales.

2.2- La place de l'élevage bovin dans l'évolution du territoire des Hauts du sud de l'île de la Réunion

« La prise en compte des sociétés locales permet à la fois d'entrevoir la capacité d'adoption de pratiques nouvelles et de mettre en perspectives les possibles impacts de ces pratiques sur la configuration sociale des territoires ».

Steve Joncoux, Hélène Jarousseau, Marie-Christine Zélem, « Mondes et représentations. Le point de vue du sociologue et de l'anthropologue ». In. *Le recyclage des résidus organiques, regards sur une pratique agro-écologique*, éditions Quae, 2016, p. 15 (H.Jarousseau, S. Houot, J-M Paillat, H.Saint-Macary)

2.2.1- Les dynamiques familiales dans le temps, entre maintien du modèle d'exploitation familiale et reformulation

Nous allons maintenant montrer que ces huit configurations simultanées sont autant d'enchaînements de configurations resitués dans le temps, susceptibles de nous éclairer sur la reproduction sociale des exploitations familiales (Paillat-Jarousseau, 1997, 2014, 2016) et par conséquent sur le rôle de l'élevage bovin dans l'évolution du territoire.

La majorité des éleveurs intégrés à la première configuration, centrée sur le groupe domestique, travaillent sur une exploitation issue de la réforme foncière et du plan d'aménagement des Hauts (années 70-80). Précédemment, leurs parents exerçaient une agriculture diversifiée dans un contexte différent d'élevage (extensif sur les terrains départemento-domaniaux). Cinq d'entre eux travaillent sur des exploitations et du foncier qu'ils ont repris à leurs parents à leur départ en retraite, dans une continuité de location ONF, couplée à une ou plusieurs donations de terrains, les rendant propriétaires. Tous sont donc dans une reproduction du modèle centré sur la famille rapprochée, dans une autre forme d'organisation du travail, intégré pleinement aux filières.

Le modèle se transmet également à la descendance, sous la forme de la première configuration ou la sixième (si le conjoint ou la conjointe ne travaille pas dans l'agriculture), en passant par une société. Il se transmet sous la forme de la quatrième configuration quand il n'y a pas de passage par une société, mais que père et enfant travaillent sur la même exploitation afin d'assurer la transition. En l'absence de donnée explicite sur la succession si l'enfant est trop jeune, il est probable aussi que s'il y a reprise de l'exploitation, elle puisse se faire en C2 (dans le cas d'une femme ayant exercé une activité avant la reprise), éventuellement en C3 ou C4.

Dans tous les cas, nous l'avons rappelé dans notre première partie en faisant référence à différents travaux précurseurs (Ottino, Vogel, Watin, Paillat-Jarousseau...) qu'il avait été mis en évidence que la société réunionnaise obéit à une logique de l'héritage fondée sur l'égalité de partage entre tous les enfants. Sur la Grande ferme, les stratégies foncières et familiales montrent que le groupe familial donne une priorité à la résidence (Watin, 1982). Tous les éleveurs de cette configuration ont bénéficié de ces pratiques successorales reposant sur une répartition égalitaire de terrains à vocation résidentielle. S'y sont combinées la reprise d'exploitation agricole avec un statut de chef d'exploitation et des stratégies d'accumulation foncière.

Par exemple, Thierry Claude P., a repris de ses parents en 1990 74 hectares en location ONF au Piton de l'eau. Aujourd'hui il travaille sur une totalité de 133 hectares : 9 hectares correspondent à un partage de 18 hectares donnés par leur père, entre Thierry Claude et son frère. Il y met sa maison et son étable (il y faisait un peu de diversification de pommes de terre). Historiquement, le père de Thierry Claude avait racheté toutes les terres de sa fratrie pour les transmettre à sa descendance. Se sentant lésé par rapport aux éleveurs voisins du Piton de l'eau (qui ont une centaine d'hectares chacun sur la zone), Thierry Claude fait une demande de location de terrain à la Safer. Il obtient 50 hectares vers Piton Bleu, coteau de brèdes.

L'élargissement foncier procède aussi d'une anticipation de transmission en diversification dans le cas où l'élevage en « naisseurs » devient « naisseurs-engraisseurs ». Cette introduction à la diversification intervient souvent dans le cas de création de sociétés avec les enfants, qui précède la reprise.

C'est le cas pour la famille T. Ils ont leur parcelle au Nez de Bœuf en location ONF, suite à une reprise d'exploitation au départ en retraite du père de Jean-Max, en 2000. Depuis cette reprise, la famille améliore continuellement l'exploitation. Naisseurs, ils sont en train de passer en engraisseurs pour compléter cette pratique en prévision de la reprise de la fille, qui s'installe en société avec ses parents. Au Nez de Bœuf, Jean Max et sa famille louent 84 hectares. Ils sont aussi propriétaires d'un terrain à Petite ferme qui leur permet de bâtir leur parc d'engraissement.

Sur la Grande ferme, l'installation des enfants en tant qu'exploitants agricoles en reprenant l'élevage de leurs parents se combine à l'héritage de terrains résidentiels.

Surtout, la transmission du patrimoine foncier agricole et de l'exploitation, plus encore à travers la création de sociétés permet de reproduire le groupe domestique socialement, professionnellement en prolongeant le champ des pratiques initiales (exemple : naisseur qui devient naisseur-engraisseur) toujours dans le cadre de la filière.

Les formations agricoles dont bénéficient les descendants sont gages de renforcement technique, d'apports de connaissances et de perfectionnement du « modèle » d'élevage promu par les filières.

Enfin, la transmission en passant par une société participe d'une part aux ambitions des organisations professionnelles agricoles et d'autre part au renforcement de l'entraide, de cohésion et d'échanges entre les groupes domestiques locaux apparentés qui s'auto-désignent comme une « grande famille » caractérisée par ses relations « d'entraide ».

On retrouve sensiblement les mêmes enchaînements dans la deuxième configuration que dans la première.

C1, en tant qu'exploitation fondée sur la famille rapprochée qui suit le modèle en filière et répond à un enjeu de reproduction professionnelle, précède C2 dans tous les cas de figures observés. C1 et C6 succèdent à C2. Que ce soit à travers une location ONF ou une propriété agricole, la transmission s'envisage dans les mêmes conditions que la première configuration. Le passage par des sociétés est là aussi courant et on remarque que l'anticipation de la reprise peut mener la femme à se mettre en retrait de l'exploitation.

C'est ce dont rend compte Marie-Noella P. Celle-ci avec son mari étaient éleveurs en naisseurs. Lorsque leur fils aîné a grandi et a voulu s'installer avec eux, ils ont modifié la configuration de leur exploitation pour assurer à tous un salaire et un statut :

« Nous on aurait aimé qu'il fasse autre chose. Mais il a voulu être dans l'élevage. Il a dit qu'il voulait s'installer avec nous. Là on s'est dit que juste naisseurs, ce n'était pas possible. Il fallait qu'on fasse autre chose. Et c'est de là qu'on a fait le bâtiment et qu'on est devenu naisseur-engraisseur. Depuis 2011 ».

Jean-Marie et Steven se sont regroupés en société sur l'exploitation en naisseurs-engraisseurs. Marie-Noella est devenue cheffe d'exploitation en naisseur.

Plus récemment, ils se sont diversifiés en moutons pour installer leur second fils :

« Depuis récemment on fait des moutons. Parce qu'on a eu l'autre fils, qui travaillait au GDS avant, qui, rencontrant des problèmes dans son travail, a dit qu'il aimerait venir avec nous, on a dit, viens, on a essayé, mais c'est dur quand il y a trois salaires à tirer. Et c'est là, après, il y a deux ans que moi... Les ovins, c'est moi, c'est que moi, c'est pas la société. On a fait une bergerie, et maintenant lui on essaie de l'installer ici. Il va reprendre le cheptel là, le tout, naisseur et moutons. Juste naisseur, c'est difficile, il a une famille. Donc là on essaie de faire le bail. Mais après moi je ne sais pas trop... Là c'est en réflexion... Moi il faudra bien que... J'ai un statut. Je ne sais pas si je vais me remettre en conjointe collaboratrice ou en associée avec mon mari, ou ... Si je garde un demi-hectare ici, il y a un projet canards, ou poulets... Je ne sais pas si vous connaissez les canards Blard à la Plaine des Palmistes. Eux ils arrêtent et c'est Monsieur Karl Techer qui reprend et donc lui, il cherche des personnes qui seraient intéressées. On n'a pas besoin de beaucoup de terrain. Mais bon, ce n'est pas le même boulot, ce n'est pas pareil que les vaches ou quoi que ce soit, je pense que toute seule il n'y aura pas de souci. Il faudra que j'apprenne un peu, mais entre une vache et un canard... Mais bon je ne sais pas si ça va se faire, ... Moi dans l'histoire, par rapport aux enfants, je ne sais pas ce que je vais devenir mais bon c'est comme ça (...) D'un autre côté, on est contents, parce qu'il y aura quand même la relève ! Ce qu'on a fait, il y aura une continuité. Après est ce qu'eux vont s'en sortir ? Est-ce qu'ils auront autant de tempérament que nous pour tenir ? C'est pas facile tous les jours ! »

Dans ce cas, Marie-Noella renonce à son activité quitte à songer à une reconversion pour assurer l'installation de leur deuxième fils ainsi qu'une continuité du travail qu'ils ont produit depuis les années 80. Pour préserver la relève, celle-ci sacrifie son statut de cheffe d'exploitation et l'amour qu'elle porte à l'élevage bovin. On remarque que la diversification progressive de l'exploitation qui va de pair avec l'installation des enfants, marque l'évolution et la reformulation de celle-ci tout en restant fidèle au cadre de la filière et rattachée à la Sica.

Dans les différentes exploitations intégrées à cette configuration, sauf pour Marie-Noella qui a suivi son mari dans l'élevage, c'est la femme, après avoir exercé d'autres activités qui s'est lancée dans l'élevage en adhérant à une Sica de référence, dans la continuité des parents partis à la retraite. Le modèle se prolonge dans les transmissions envisagées. La famille continue de jouer un rôle prépondérant dans la reproduction sociale du métier et la femme, par les tâches qu'elle combine à la fois dans le foyer (au domicile), sur l'exploitation et dans les démarches

administratives, mêlées à l'adaptabilité dont elle fait preuve, permet d'assurer le lien dans la transmission et le bon fonctionnement de l'exploitation.

L'homme lui, incarne la figure du chef d'exploitation, « l'autorité organisatrice » (Paillat-Jarousseau, 1997, p.189). Malgré le fait que ce soit la femme qui soit cheffe d'exploitation, c'est l'homme qui est la plupart dénommé quand une exploitation est mentionnée par d'autres exploitants. Celui-ci est toujours considéré comme la figure référente de l'exploitation. Par ailleurs, les enfants veulent faire « comme leur père ».

Néanmoins, la place de la femme est reconnue au sein du groupe domestique comme une fondation qui assure le lien entre le domicile, l'exploitation mais aussi l'interface avec « le monde extérieur ¹⁵³»; elle est représentée comme le soutien nécessaire au couple pour fonctionner dans l'élevage :

Un éleveur confie : « En tout cas, moi si ma femme n'était pas là..., moi...L'élevage...ça fait longtemps que j'aurais terminé, arrêté... »

C'est vrai ? Et qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

Ah oui oui oui ! Au niveau paperasse, le fil passe au-dessus de moi tout ça !

Oui c'est trop lourd... ?

Il n'aurait pas pu suivre...Il dit tout seul il aurait pas pu suivre intervient sa femme

Jamais !

Il n'aurait pas pu tout seul, parce qu'au niveau paperasse c'est trop lourd.

Oui donc vous vous complétez bien...

Tssss, oui mais c'est pas évident, parce que moi je fais beaucoup de terrain quand même, et après pour le suivi...et après, bon, je suis une maman avant tout donc...Voilà. Le rôle de maman, de femme...

De tout ! » *Conclut son mari.*

C'est pour toutes ces raisons que nous avons voulu ajouter le critère correspondant à la place et au rôle de la femme dans l'exploitation pour construire notre configuration. Le statut de cheffe d'exploitation est plus courant aujourd'hui qu'au début des années 2000 lorsque certaines se sont installées. Angelina, seule fille de la famille et dernière à s'installer dans l'élevage après ses frères, avait à cœur de prouver qu'elle pouvait « réussir » elle aussi. D'autant plus qu'elle avait vu sa mère particulièrement souffrir dans ce milieu :

« Donc on va montrer que les femmes sont capables aussi et qu'on n'est pas les plus nulles non plus ! C'était pas reconnu les femmes sur les exploitations...Rien, c'était pas reconnu ! Maman, franchement elle a beaucoup souffert. De nos jours, c'est quand même beaucoup mieux reconnu hein, la place de la femme dans le monde de l'agriculture, c'est beaucoup mieux reconnu ! Mais...Il y a eu quand même beaucoup de travail de fait et les femmes ne lâchent pas ! »

¹⁵³ Rappelons que ce sont la plupart du temps les femmes d'éleveurs qui assurent les liaisons téléphoniques et les prises de rendez-vous lorsque je sollicitais un entretien.

Rappelons que la troisième configuration est constituée de chefs d'exploitations en élevages laitiers qui s'inscrivent à la suite d'un ou des parent(s) dans un modèle d'élevage en filière en adhérent à une Sica. Cependant, l'avenir de l'exploitation est incertain. Si celle-ci est fondée sur le couple (la femme est alors conjointe collaboratrice) ou la famille rapprochée, plusieurs facteurs font qu'elle n'est plus un enjeu et que la reproduction sociale et professionnelle du modèle est mise à mal. Deux exploitations construisent cette configuration.

Pour la première exploitation, C1 précédant C3, l'exploitation actuelle est construite sous format sociétaire avec propriété des terrains. Elle ne sera pas reprise par les enfants (ce n'est ni une volonté des enfants, ni un encouragement des parents qu'il y ait cette reprise). Ce qui est le plus envisagé est une reconversion en agrotourisme (on serait donc face à une agriculture qui se redéfinit, qui répondrait davantage aux attentes des enfants) ou en élevage allaitant pour maintenir le lien avec les animaux et les terrains au sein de la famille. Sinon, la dernière solution dont il serait question pourrait être une vente des terres à une famille d'éleveurs, de la configuration C1.

Pour la seconde exploitation, C6 précédant C3, des locations de terrains complètent la propriété de la société. Si un enfant reprend (trop jeune pour l'envisager pour le moment), ce qui est peu probable car les parents l'encourageraient à s'orienter vers d'autres voies, ce sera en C1. Les exploitants avaient eux aussi hésité, au regard des difficultés rencontrées dans le lait, à se reconverter dans l'allaitant. Même si cette reconversion n'a pas eu lieu, ils voient d'autres perspectives à venir pour l'exploitation dans la création d'un accueil pédagogique à la ferme avec dégustations de fromages qu'ils achèteraient à la Cilam.

Cette configuration montre la situation d'exploitations laitières en panne de successions, dont les éleveurs ralentissent les investissements mais songent à des transformations de leur exploitation.

La quatrième configuration marque en elle-même une forme de transition tacite puisque le référent, qui est le parent, est toujours éleveur, qu'il soit en activité ou à la retraite. Son ou ses enfant(s) sont éleveurs comme lui sur l'exploitation. Avant que les enfants ne s'installent avec les parents et forment donc cette quatrième configuration, les exploitations étaient en C1 ou C6.

En termes de transmission et de succession C4 s'enchaîne à C1 en ne passant pas forcément par une société. On observe pour une exploitation une tendance à C8, c'est-à-dire à une orientation vers l'agrotourisme, sans toutefois que les exploitantes ne se détournent de l'activité d'élevage. C2 peut aussi suivre C4 que les terrains soient en propriété ou location.

Les parents continuent de superviser le travail sur l'exploitation, celle-ci fonctionne le plus souvent sur la base de différents groupes domestiques apparentés (en pluriactivités souvent) et sur les échanges intergénérationnels. Pour la plupart, les petits enfants participent aussi au travail sur l'exploitation. Le travail et le choix effectués à propos de l'exploitation sont donc organisés collectivement. Des essais de diversifications, et des reconversions ont lieu et émergent des échanges intergénérationnels basés sur une transmission de savoir-faire des plus anciens aux plus jeunes et réciproquement, une transmission de compétences issues de

formations des plus jeunes. Ces efforts assurent une plus grande malléabilité professionnelle d'agriculteurs qui se tourneraient soit vers d'autres marchés ou vers d'autres réseaux professionnels. La formation scolaire solidifiée par les échanges intergénérationnels (et inversement) peut donc constituer non seulement un enjeu dans les familles pour que les jeunes générations puissent s'installer dans l'élevage, mais aussi proposent d'autres axes de projets professionnels en continuité avec la profession d'éleveur.

Pour tous, l'accès à la résidence est fondamental. Il a précédé dans la moitié des cas la transmission de l'exploitation agricole.

Seul l'un d'entre eux, retraité, mais qui continue à travailler avec sa fille s'interroge avec inquiétude quant à la transmission de son exploitation. Si sa fille habite sur Saint-Pierre avec son conjoint, elle souhaite à tout prix reprendre l'exploitation. Mais celui-ci craint la difficulté qu'elle risque de rencontrer en se lançant seule dans cette activité (vaches laitières, allaitantes, mais aussi moutons). Selon lui, elle devrait en tous les cas se faire aider par un ouvrier.

« Je ne pensais pas que ma fille reviendrait. C'est elle qui veut reprendre. Bon elle est quand même assez âgée elle, elle est née en 63, elle a 53 ans...Pour une exploitation comme ça...C'est beaucoup. Parce qu'en plus on a 77 moutons...Bon. Des basse-cours. Je ne sais pas comment on va faire... »

Ah oui vous ne savez pas ?

Non on ne sait pas encore. Elle, elle veut garder mais, est ce qu'elle va y arriver ? »

Ici, le choix de l'avenir de l'exploitation semble incertain. D'autant plus que l'éleveur concerné a des difficultés à déléguer. Bien qu'il soit à la retraite, il est encore considéré par tous comme le chef d'exploitation et le référent de cet élevage. En activité quotidienne sur l'exploitation, de manière acharnée, il n'a pas la même vision que sa fille de l'élevage :

« Par exemple, c'est très rare qu'on fasse venir un véto. Là, il y a 4-5 jours, ma fille à fait venir un véto, la dame elle m'a dit, mais qu'est-ce que je peux faire de plus ? Tout ce que vous avez fait c'était ça...Je lui ai dit, bah oui, mais si c'était moi je ne vous aurais pas appelée. La vache a dû avoir un stress de naissance et puis elle n'est pas remontée quoi...Et puis elle a fait une infection, mais bon... »

Pour la cinquième configuration, les exploitants sont installés, fonctionnent quotidiennement sur l'exploitation à partir du couple (homme chef d'exploitation, femme conjointe collaboratrice), en étant accompagnés et parfois supervisés par leurs parents. Ces derniers sont encore « influenceurs » dans la gestion de l'exploitation. Ils vivent d'ailleurs au même endroit, sur un lot familial.

Pour les deux exploitations concernées, C1 précède C5.

Pour la première exploitation, la location ONF peut être un enjeu de continuité, mais les terrains de Piton de l'eau sont parmi les plus difficiles à gérer et à entretenir. Les enfants sont en voie d'installation en élevage plutôt du côté de la belle-famille. On remarque que la situation des parcelles joue aussi sur la projection d'une reprise.

Pour la deuxième exploitation, le couple est propriétaire et en diversification (bovins allaitants et moutons). La femme a pour projet de s'installer en tant que cheffe d'exploitation pour bénéficier des aides du dispositif DEFI. Toutefois l'installation devrait prendre au moins deux ans, le temps de constituer le dossier et d'effectuer les stages et les formations requis. Cette exploitation constituerait donc une configuration située entre C4 et C2 qui deviendrait C1 si à leur retraite les parents n'interviennent plus du tout sur l'exploitation.

À ce sujet, la jeune femme se pose la question sur l'intérêt de continuer dans l'élevage et de reprendre l'exploitation de ses beaux-parents :

« Justement on doit reprendre l'exploitation du papa de Dylan. Il fait de la viande, mais même ça, je me demande est ce que ça vaut vraiment le coup on va dire ? Parce que jusqu'à quand euh...si quelqu'un a pas beaucoup de crédit, on va dire qu'avec ce qu'il dégage qu'avec ses animaux, bah c'est bon il va vivre, après sans crédit, on n'avance pas non plus. Si on n'achète pas d'aliments, bah les animaux ils restent moches, ils grossissent pas. Donc on ne garde rien dedans. Et si on donne l'aliment, une fois qu'on paie l'aliment bah on n'a plus rien ! Donc euh...ça fait un peu peur.

Mais le père de Dylan il part à la retraite ?

Oui dans les années qui viennent on va dire ; et on doit reprendre normalement et moi ça me fait un peu peur.

Oui. Et Dylan il en pense quoi lui ?

Dylan il fonce tête baissée on va dire (rires)

Et il n'a pas d'autres frères et sœurs ?

Non il a une demi-sœur...Mais un peu compliqué on va dire. Mais non, on rachète toutes ses affaires, parce que lui il veut vendre. Donc que ce soit nous ou à quelqu'un d'autre il va vendre. Mais si on peut acheter nous on rachètera. Mais justement c'est ça qui fait un peu peur, c'est que nous on va investir dedans, et après on sait pas jusqu'à quand ça va durer ».

On perçoit dans cet extrait d'entretien l'enjeu agricole qui est central dans la transmission envisagée et le fait que, du point de vue du fils, l'exploitation doit rester dans les mains de la famille.

Concernant la sixième configuration, rappelons que l'exploitant travaille seul tout en étant intégré dans les dynamiques locales collectives.

Pour deux exploitations sur les trois qui constituent cette configuration, C1 précède C6.

Pour Pierre Alexis, propriétaire, l'enjeu sera le maintien de ses terrains en propriété, dans cette forme ou dans une autre. Il n'a pas de successeur. La femme de Pierre Alexis est professeur des écoles au Tampon et ils encouragent tous deux leurs enfants (un fils de 17 ans et une fille de 15 ans) à étudier « pour avoir plusieurs choix, et ne pas à se lancer obligatoirement dans l'agriculture ». Il est content que sa femme travaille dans un autre domaine. Pour lui, c'est une sécurité supplémentaire pour la famille. Lui-même aurait aimé être chauffeur de camions s'il en avait eu la possibilité.

Son terrain loué à la mairie voit son avenir se rétrécir face aux projets touristiques en cours.

Yann B. s'est installé sans avoir de configuration d'exploitation le précédant. Celui-ci s'est installé « sur le tard » en 2015, à l'aide du dispositif DEFI après avoir quitté son emploi d'animateur de quartier sur la commune du Tampon. Il était par ailleurs ouvrier agricole chez Yvon P. En location, par amour pour ses animaux il souhaite la continuité de son exploitation. Il aimerait que sa fille aînée reprenne, en passant par une société : C1 ou C2 si sa fille passe par une autre activité précédant celle-ci. L'interrogation portera sur la continuité du modèle car l'éleveur aurait éventuellement d'autres projets en marge de la Sica. Sa fille cadette lui exprime qu'elle serait intéressée pour travailler dans l'agriculture, mais pas dans ce que lui fait actuellement.

Pour Martin P., on est sur C1 qui précède C6, avec potentiellement un enchaînement à C2. En effet, sa fille qui est en ce moment salariée à la DAAF souhaiterait reprendre l'exploitation à Piton de l'eau, ce que l'éleveur a du mal à envisager vu les contraintes et les difficultés qu'il rencontre sur cette parcelle. C'est donc l'éleveur qui freine beaucoup. Il trouve que la transmission serait dangereuse pour elle. Et si sa fille ne reprend pas, il pressent que l'exploitation ne perdurera pas.

Dans la septième configuration, l'exploitant travaille seul mais n'est pas intégré aux dynamiques collectives. Les deux exploitations peuvent toutes les deux se poursuivre en C7 avec la reprise éventuelle des enfants.

Pour la première exploitation, le prédécesseur (père), accompagné de sa femme, étaient en C1. Dans un autre contexte car ils n'étaient pas affiliés à une quelconque Sica. La famille avait des liens avec les autres exploitants de la localité, même si ceux-ci pouvaient se cristalliser aussi en conflits. Mais les interactions se faisaient sur la base du voisinage d'exploitation et de la camaraderie.

Aujourd'hui l'exploitant est en C7 car il se met en retrait et ne maintient ni des liens de camaraderie, ni des liens de conflits avec ses voisins d'exploitations. Il est donc aidé régulièrement par son beau-frère qui vient d'une autre localité et par son fils qui envisage de s'installer. Eleveur de moutons principalement, il possède aussi une dizaine de bovins-viande.

Son domicile et une partie de son exploitation se situent au niveau du champ de foire, entre la Grande ferme et la Route Nationale 3. Il a décidé de perpétuer le modèle d'élevage transmis par son grand-père puis son père (grand éleveur de moutons sur la Plaine des Cafres) : à savoir un élevage non rattaché à une quelconque filière et reposant sur une commercialisation par vente en direct avec les réseaux de la communauté *zarabe* (anciens clients de son père). Ce milieu culturel est particulièrement représenté sur la zone du champ de foire.

Aujourd'hui, Florent travaille en tant qu'éleveur indépendant sur 50 hectares de pâtures vers Piton Rouge (qui correspondent à une partie des terres de son père), 20 hectares où il a installé sa bergerie (une partie des terres du grand-père) et 13 hectares où sont dispersés une dizaine de bovins pour la viande. Il n'est donc rattaché à aucune réglementation de la filière. Toutefois, les normes concernant l'abattage se sont durcies et lui rendent la tâche plus difficile par rapport à ce que vivaient ses ancêtres. Il souhaite pourtant conserver cette liberté du travail en dehors des filières et la liberté de ses brebis à l'élevage. Il se projette toutefois sur la mise en place d'un local propre, complètement réglementé, avec autorisation d'abattages, muni d'un frigo dans les normes. En effet, comme il le souligne lui-même, sa production est légale, son élevage l'est, mais c'est la continuité qui ne l'est pas :

« Si on regarde à côté le règlement même, moi lé pas dans les normes. Parce que les personnes...Enfin...moi lé dans les normes moi, mais c'est la continuité lé pas dans les normes. Parce que mi élève les moutons, mi vends à qui mi veux, mais si la personne qui prend le mouton elle fait l'abattage privé, donc normalement c'est une chose l'aurait pas le droit de faire. (...) Mais moi, c'est-à-dire que moi à partir que mi moi mi produit et mi lé vendeur...Moi le produit mi vends, à partir que la personne elle paie à moi, son mouton appartient à lu...c'est plus ma responsabilité ».

En parallèle, il envisage de la diversification touristique à l'avenir. Il a récupéré un terrain qui était enclavé et entouré, *en bornage* de ses terrains tout autour. Il a fait une demande à la Safer pour le récupérer. Il a donc eu l'acquisition de ce lot Safer, il accèdera à la propriété via le système de GFA. Une fois ces démarches effectuées, il aimerait rénover *la case Tomy* construite dessus pour en faire des locations saisonnières. Il m'explique qu'il sera borné avec le parc d'attraction du volcan dont il voit un avantage majeur : il semblerait qu'il soit prévu une limite déclassée en zone ATO, à savoir, zone touristique, signifiant que si l'agriculteur a un projet touristique, il lui sera autorisé de faire une construction pour aller en adéquation avec le parc à côté.

Ses parents fonctionnaient avec des journaliers, ils faisaient aussi du maraîchage en pommes de terre ; lui est seul sur son exploitation. Il est aidé par son fils qui est au lycée agricole de Saint Joseph et par son beau-frère, qui n'est pas du domaine agricole. Florent essaie justement d'organiser la transmission à son garçon. Celui-ci ne veut s'installer qu'en élevage de bovins allaitants. Par conséquent, père et fils songent que ce dernier devra intégrer la Sica Révia pour bénéficier d'aides à l'installation. Cette dernière se ferait sur des terrains de Florent, accolés aux siens.

Florent se considère alors comme l'intermédiaire entre les deux modèles : « Quelque part, mi tends un peu à être l'intermédiaire. Moi, j'essaie de faire un peu tout pour garder les terres et à partir de là, la méthode de travail que j'ai connu avant...Mais je connais aussi la méthode de travail qui se fait actuellement. Au niveau commercialisation, la sortie sera plus sûre pour mon fils en filière. Le prix est plus bas, mais au moins, la sortie est plus sûre. Voilà, je ne regarde plus derrière, je regarde devant ! »

L'itinéraire de Florent exposé ici témoigne de processus d'ajustements, de reformulations à venir pour déjouer la confrontation d'une norme sociétale basée sur des réglementations et d'une norme culturelle, religieuse. L'élevage qu'il tend à construire résulte d'interactions entre le modèle d'élevage traditionnel transmis par son père (indépendant, élevage extensif de pâtures), une commercialisation en direct à enjeu économique fort, qui répond à la demande d'un groupe culturel en particulier, et un espace normé, réglementé sur les conditions d'abattage. Envisager de mettre en place son propre abattoir aménagé et normalisé répondrait là aussi à un enjeu économique important pour l'éleveur ainsi qu'à une protection de sa situation face à une injonction à la réglementation sanitaire. Il est par conséquent à la recherche d'un compromis économique avec la construction d'un abattoir dans les normes. Plus encore, de la rencontre entre la fonction économique de l'animal, de sa fonction culturelle, voire religieuse ainsi que sanitaire, il développerait un type d'élevage singulier basé sur la mise en place d'une filière indépendante complète de l'amont jusqu'à l'aval à la seule échelle de son exploitation.

En complément, plusieurs éléments se croisent dans cet itinéraire : la continuité de l'héritage parental avec le maintien de l'enjeu foncier, combinée à la saisie de l'opportunité touristique pour une diversification, avec en parallèle la projection sur une autre forme de transmission (intégrée à une Sica). Florent est à la fois héritier de foncier et d'une forme d'élevage différenciée du modèle proposé par les filières. Se définissant comme intermédiaire entre sa pratique actuelle et celle de son fils, qui s'orientera vers un parcours plus classique, spécialisé, subventionné et encadré, il est dans un processus de mélanges de pratiques et de représentations à l'échelle de l'exploitation et du foncier allant de pair. En effet, son fils qui travaille

actuellement avec son père, est formé au lycée de Saint Joseph selon le modèle agricole dominant et se voit continuer sa pratique d'élevage à travers elle. Nous pouvons envisager que lorsque celui-ci s'installera, il s'agira d'un modèle hybride situé entre la première configuration, la septième voire la cinquième en fonction du positionnement du père. L'espace hybride qui émane des interactions entre père/fils et de celles décrites précédemment peut-être défini en termes de « créolisation » (Ghasarian, 2002, p.666) à l'échelle d'une exploitation. Dans ce cas de figure, la continuité demeure principalement la transmission du foncier. On remarque à la fois une interpénétration de modèles à l'échelle d'une même exploitation qui amènent à une interaction de formes d'élevage dans un même territoire à un moment donné.

Pour la deuxième exploitation peu d'éléments concrets sont donnés sur une potentielle reprise. Celle-ci est incertaine du fait que le fils cadet soit encore très jeune. Celui-ci souhaiterait reprendre mais ce sont plutôt les parents qui freinent. Toutefois, le chef d'exploitation sécurise au maximum son entreprise en se lançant dans des investissements au cas où en effet à l'avenir l'enfant reprendrait. Il mobilise son frère très ponctuellement, pour des travaux de maçonnerie et d'aménagement dans son exploitation. Il ne souhaite pas former de groupement de mécanisation et fait appel à une société pour les travaux de mécanisation et l'ensilage. Il se situe très en retrait vis-à-vis du voisinage. Nous pouvons présager que si le garçon reprend plus tard, il sera en C7, ou il s'installera en société avec son père et pourra s'insérer avec les autres exploitations dans la première configuration. S'il ne reprend pas, l'avenir de l'exploitation et du foncier est incertain. La famille sera devenue propriétaire car elle aura rempli le contrat du GFA alors soit elle pourra revendre l'ensemble à un éleveur laitier en C1, soit elle envisagera une reconversion pour maintenir les terres dans la famille.

Dans la huitième configuration, Jean-Alain P. a hérité de dix hectares de ses parents, agriculteurs/éleveurs sur lesquels il a constitué des gîtes ainsi qu'une activité de maraîchage. Alors qu'il était aide familial sur l'exploitation de ses parents et encouragé à se lancer dans l'élevage laitier, il a préféré se lancer dès le départ dans l'agrotourisme. Son frère lui, s'est installé en élevage allaitant sur la parcelle à côté. Pour Jean-Alain, qui travaille en famille, les gîtes constituent un patrimoine familial pérenne qui sera peut-être repris par sa fille, aujourd'hui coiffeuse. La configuration 8 se prolongerait donc dans cette diversification.

« En termes de tourisme, ma structure elle m'a coûté cher, *témoigne Jean-Alain*, la ferraille que j'ai mis là-dedans aujourd'hui, je peux l'avoir à 50% moins cher. (Tout) Financièrement ça m'a foutu mal. Aujourd'hui quand je regarde tout ça, je dis n'empêche que je regarde l'horizon 2020, ça veut dire que les crédits seront assainis, j'en ferais sans doute d'autres, mais voilà, je dis après tout, je pense que ce n'est pas une mauvaise affaire. C'est resté un investissement pérenne et pour la transmission, ce sera peut-être la fille ».

Ces configurations d'éleveurs en plus de l'acculturation au modèle d'exploitation prôné par les filières, mettent également en perspective des réponses ostentatoires face à l'inscription des professionnels dans plusieurs univers normatifs. En adoptant des éléments hétérogènes inspirés d'anciens d'élevage considérés comme « traditionnels », de l'agro-écologie, de l'agriculture biologique, de la vente en direct ou l'agrotourisme, des éleveurs peuvent réinventer leur pratique pour servir leurs propres intérêts.

2.2.2- L'évolution et la place de l'élevage dans leur lien avec les logiques de transmissions familiales et les créations de sociétés.

Le travail d'Hélène Paillat Jarousseau, dans le cadre de la mise en place de configurations et de leurs évolutions dans le temps avait mis en évidence différentes successions associées à l'organisation sociale du travail agricole dans la canne à sucre, dans le cycle de reproduction du groupe domestique (1997). Il avait aussi mis en lumière qu'à chaque configuration correspondait une modalité spécifique du devenir de la terre. Celui-ci était traité différemment en fonction de la composition du groupe domestique et des choix effectués au sujet de l'exploitation de la terre (*Ibidem*).

À notre niveau, effectuer une étude sur l'enchaînement de configurations, nous permet d'envisager les diverses logiques de successions des exploitations agricoles chez les éleveurs bovins de la Grande ferme, ainsi que les transmissions du foncier. C'est un moyen de prolonger des travaux récents sur la Plaine des Cafres (Edouard Noujarède, 2006) pour réfléchir aux différentes configurations sociales construites autour de l'élevage bovin qui seraient amenées à se dessiner dans les années à venir, que ce soit dans le lait comme dans l'allaitant. L'idée transversale étant effectivement de prendre en compte dans le même temps, le cycle de reproduction des groupes domestiques (Paillat-Jarousseau, 1997). Est-ce que finalement celui-ci implique nécessairement une continuité des exploitations agricoles familiales et à partir de quels critères ? En d'autres termes, quels facteurs pourraient être explicatifs de maintien d'un modèle d'exploitation familiale, et quels sont ceux qui jouent sur les reformulations constatées sur les exploitations ? Nous présumons que ces éléments puissent apporter un éclairage complémentaire à nos résultats du premier chapitre, basé sur des critères générationnels.

Nous avons vu que dans les cas où les exploitations actuelles sont issues de reprises ou d'installations d'exploitations familiales datant de la période de la réforme foncière et du plan d'aménagement des Hauts (durant laquelle l'orientation instituée était l'unité familiale sur une exploitation agricole), elles se perpétuent à travers ce modèle et demeurent centrées sur le groupe domestique. La transmission qui se fait par un passage en société, formalisant le travail entre parents et enfants, conforte cette continuité et entre en adéquation avec les perspectives attendues par les organisations professionnelles agricoles pour la consolidation et la durabilité du modèle en filière.

Une transmission peut aussi bien se faire sans passer par la constitution d'une société, mais en « glissant » par la quatrième configuration dans laquelle parents et enfants travaillent sur une même exploitation, même en cas de départ en retraite du parent. Dans cette configuration, les parents continuent donc de superviser le travail sur l'exploitation, mais les choix relatifs à l'élevage sont pris collectivement. En fonction des itinéraires, des parcours professionnels et des formations effectuées par les repreneurs, on se situe entre un maintien du modèle et des reformulations. La pluri-activité du couple héritier joue par exemple sur la diversification de l'activité, pendant que les parents maintiennent le modèle tout en s'adaptant aux initiatives de leurs enfants. C'est dans ce cas de figure que l'on observe l'émergence d'agrotourisme, de projets d'écotourisme, d'interrogations sur le maintien d'une exploitation diversifiée, ou la reconversion d'élevage laitier en allaitant. Les échanges intergénérationnels, la place de

l'expérience des aînés mais aussi l'importance de la formation des enfants engendrent une synergie de pratiques et des modèles éclectiques.

Si les enfants par contre ont toujours pratiqué l'élevage sur l'exploitation aux côtés de leurs parents, qu'ils n'ont pas effectué de mobilité géographique ni professionnelle, et que le couple est agriculteur alors, dans la reprise, ils perpétuent, malgré les difficultés rencontrées, le modèle d'exploitation familiale agricole en filière. Cette perpétuation peut être vue comme confortante ou vécue comme une pression familiale. Des frictions ou du moins des incompréhensions peuvent être rencontrées dans les couples à ce sujet. C'est le cas d'une des conjointes collaboratrices, qui souhaite s'installer en tant que cheffe d'exploitation pour bénéficier d'aides supplémentaires qui craint la reprise de l'exploitation de ses beaux-parents alors que pour son mari, la question ne se pose pas puisque l'enjeu est de poursuivre le travail engagé par ses parents.

Par ailleurs, il peut y avoir une reformulation du modèle lorsque celui-ci s'oriente de la première configuration à la sixième (éleveur qui travaille seul mais est intégré aux dynamiques locales) et que le conjoint ou la conjointe du repreneur ne travaille pas sur l'exploitation. Nous avons observé que dans ce cas, les formes de diversifications, du moins de reformulations sont plus généralisées. Soit une succession agricole est envisagée mais dans une exploitation qui prendrait une autre forme (autre voie de commercialisation ? orientation vers l'agriculture biologique ? diversifications agrotouristique ? etc.), soit aucune succession agricole n'est envisagée ni encouragée et alors l'exploitant s'oriente vers un arrêt définitif de l'élevage (location qui cesse) ou vers une reconversion.

Les jeunes éleveurs laitiers qui constituent la troisième configuration, après avoir été en C1, n'auront pas de successeur. L'avenir de l'exploitation est donc incertain. Dans ce cas, nous pouvons reprendre l'expression souvent employée selon laquelle le modèle d'élevage laitier est « à bout de souffle ». La situation des exploitants laitiers rencontrés dans le cadre de nos enquêtes en atteste. D'ailleurs, la direction de la Sicalait l'exprime : « N'évolueront que ceux qui pensent qu'ils ont un avenir. Et n'ont un avenir que ceux qui ont des enfants qui vont reprendre derrière. »

Si la continuité demeure le patrimoine foncier, les exploitations sont en passe de vivre des reformulations de l'ordre de reconversions ou de diversifications. L'enjeu étant le maintien de la terre dans le cadre familial quel que soit son devenir.

On remarque les mêmes dynamiques d'enchaînements de configurations avec la deuxième configuration, toujours précédée par C1. Ce qui s'ajoute comme particularité est que le rôle de la femme, avec son statut de cheffe d'exploitation puis son effacement de l'exploitation au profit de ses enfants, permet l'insertion de la descendance dans l'exploitation et d'assurer une transmission, souvent par le biais d'une société. Nous pouvons ajouter que la femme acquiert un statut à travers le modèle d'élevage en filière, qu'elle cherche à faire perdurer grâce à une réussite avérée et par le soutien qu'elle apporte à son mari dans l'organisation du travail sur l'exploitation mais aussi autour.

Dans la première configuration comme dans la seconde, il ne s'agit que d'élevages bovins-allaitants, hormis un, laitier, important et transmis depuis des générations.

Il peut se combiner à l'héritage de terres résidentielles et à la transmission d'une exploitation agricole, un élargissement foncier destiné à une diversification en élevage-engraisseur (pour les éleveurs-naisseurs qui bénéficient de surface pour assurer la construction d'un bâtiment

d'engraissement). C'est une reformulation du modèle qui se démocratise depuis le début des années 2010 environ et dont on peut faire part. Cette initiative des éleveurs va à contre-courant du modèle géographique initial lancé par les filières dans les années 80 qui avaient spécifié que les Bas de l'île seraient consacrés aux engraisseurs (comme diversification des canniers) et que les Hauts seraient plus propices grâce aux surfaces offertes aux naisseurs. Progressivement, ces derniers ont décidé de compléter leur pratique par des bâtiments d'engraissement, mettant en péril les engraisseurs des Bas de l'île. Aujourd'hui, nous l'évoquerons, la Sica Révia, a dû s'adapter en créant le statut de naisseurs-engraisseurs, et en refusant progressivement l'installation d'éleveurs uniquement engraisseurs afin de préserver les élevages engraisseurs restants. Marie-Noella relate ce changement de vision et de pratique :

« À l'origine, ce sont plutôt les éleveurs qui se sont diversifiés. Parce qu'au départ, il n'y avait que les naisseurs dans les Hauts et les engraisseurs dans les Bas. Et c'était plus les canniers qui faisaient de l'engraissement en complément. Et quand les naisseurs se sont aperçus qu'il y avait de la place aussi pour eux et que c'était plus rentable de faire les deux, beaucoup de naisseurs se sont dit pourquoi pas ? Alors, on fait naisseur-engraisseur. Et maintenant, au niveau de la coop, ils ne prennent plus des engraisseurs tous seuls. En tout cas, à un moment donné c'était la politique, parce qu'il n'y en avait plus assez, il fallait être naisseur-engraisseur. Si quelqu'un arrivait pour être engraisseur seulement et voulait se mettre à la coop, ils n'étaient pas pour parce qu'il faut avoir des petits pour les donner et s'il n'y a plus derrière. Si les naisseurs ils gardent tout...

Et est-ce que justement la Sica ne se pose pas la question de « qu'est ce qu'on va faire de nos engraisseurs des Bas ? »

Je ne sais pas, il y en a encore quelques-uns qui font encore que naisseur. Maintenant si un naisseur veut devenir engraisseur, il y aura une sélection. Si tout le monde se met en naisseur-engraisseur, comment les engraisseurs qui sont là depuis un bon moment vont fonctionner ? Comment on va faire ? Donc... Pour l'instant c'est en pour-parler... Mais je pense qu'au début ils ne se sont pas posé la question, mais plus tard il y a eu des engraisseurs qui n'ont pas eu leur quota. Il manquait des animaux par rapport à ce qu'il y avait sur le terrain. C'est là qu'ils ont commencé à se dire qu'il ne fallait plus avoir trop de naisseur-engraisseur. C'est là qu'il y a eu le DEFI, ils ont encouragé d'autres jeunes à se mettre en naisseurs. Beaucoup beaucoup en naisseurs ».

Finalement, l'encouragement des institutions à créer des sociétés pour assurer la transition dans le cadre de reprises s'est aussi accompagné d'un développement de la diversification des éleveurs naisseurs en naisseurs-engraisseurs, relativisant par cette adaptation, le modèle d'origine instauré.

Enfin, lorsque l'éleveur, qu'il soit en laitier ou en allaitant travaille seul sur son exploitation sans être intégré aux dynamiques sociales locales, l'enjeu principal est le maintien et la protection des terres dans la famille, voire même l'accumulation foncière. Ne pas tisser de liens avec le voisinage peut être un moyen de se prémunir de stratégies de certains de bénéficier de foncier à travers une association ou la création de Cuma. L'individualisation de la pratique est donc un choix de l'exploitant qui préfère se centrer sur son travail et son exploitation.

De manière générale, le foncier semble être un enjeu particulier attaché au maintien de l'exploitation lorsque les prédécesseurs l'ont acquis dans le cadre des répartitions des terrains ONF (en configuration 1 et 2 pour la plupart). C'est aussi un enjeu agricole lorsque ces terrains ont été aménagés dans cet objectif depuis plusieurs générations et qu'ils ont été achetés (propriétaires). Le maintien du patrimoine foncier conjointement au patrimoine agricole dans

le groupe domestique est primordial lorsque les éleveurs sont ancrés au modèle d'exploitation familiale depuis des générations. En revanche, le maintien du patrimoine foncier prime dans tous les autres cas de figure sur l'enjeu agricole.

Nous souhaitons terminer cette sous-section sur les dynamiques familiales en nous intéressant aux différentes successions et aux exploitations mises en place dans le cadre d'une seule et même fratrie. La famille P. est exemplaire pour illustrer cet axe d'observation :

En effet, dans le groupe familial, Jean-Marie, Jean-Lionel (non-rencontré), Angelina R. et Pierre Alexis Picard, les parcours sont diversifiés en fonction des reprises qui ont eu lieu. Alfred P., leur père, travaillait sur une exploitation en C1 (avec sa femme), en viande et en lait. Jean-Lionel, l'aîné s'est installé en lait avant que leur père ne prenne leur retraite (en C1). Jean-Marie s'est installé en viande, d'abord en C1, puis sa femme Marie-Noella s'est installée dans le même temps en viande. Leur exploitation est donc une configuration hybride entre C1 et C2. Ils ont par ailleurs ajouté l'engraissement à leur activité. Pierre Alexis avait repris l'exploitation laitière de son père, en pré-retraite, par défaut, surtout pour assurer une continuité du patrimoine et valoriser les terrains en donation. Le parcours de Pierre Alexis à ce titre a été particulièrement chaotique et s'est soldé d'échecs successifs, jusqu'à son installation en viande et en moutons. Il est en C6, participe donc aux dynamiques locales d'entraide, nécessaires à son fonctionnement du fait que sa femme travaille dans un autre domaine. Leurs enfants se tournent vers d'autres activités que l'agriculture. Angelina, la sœur cadette travaillait dans un domaine différent, en collectivité territoriale, et a décidé de reprendre l'exploitation viande au départ en retraite de son père, quitte à se mettre en concurrence avec son frère aîné, Jean Lionel P. Elle l'a obtenu et a assuré la continuité du patrimoine foncier et de l'exploitation en s'associant à son mari Antonin R., lui non plus non-agriculteur au départ (Ils sont aujourd'hui en C2 puisque Angelina était cheffe d'exploitation avant de s'associer à Antonin).

Nous voulions montrer à travers cette étude de cas la manière dont les configurations sociales sont ouvertes et mouvantes en fonction des logiques sociales adoptées tant par les successeurs que les prédécesseurs. Nous assistons ici à un cycle de « reproduction du groupe domestique » suivant une diversité de successions possibles à partir d'une configuration. Les successions marquent la réussite du modèle de la filière et de la réforme foncière. Les familles ne privilégient pas d'unique successeur sur l'exploitation familiale. Certaines stratégies permettent de répartir des lots à plusieurs enfants ou alors, le fonctionnement en société permet une reprise pour plusieurs. La pluralité de successeurs peut se faire aussi en fonction des spécialités d'élevages (par exemple comme dans le cas présenté ci-dessus). Ou par exemple, la question peut se poser pour d'autres familles comme celle des B., pour laquelle il y aura deux successeurs : l'aîné passerait alors par la société avec son père sur la Plaine des Cafres (en naisseur-engraisseur) ; le cadet reprendrait le fond de la Rivière de l'est sur une exploitation en naisseurs, qui alimenterait le bâtiment d'engraissement de la Plaine des Cafres.

Nous constatons que les successions maintiennent le modèle et que celles-ci passent pour la plupart par des sociétés, en cohérence avec les axes de développement proposés par la FRCA et les Sica. Ce travail nous permet de relativiser sur la Grande ferme et dans la filière allaitante l'expression « d'essoufflement d'un modèle », tout du moins dans la forme d'exploitation familiale qu'il prend. Celui-ci est maintenu à travers les transmissions d'exploitations, particulièrement celles dont les parcelles principales sont des locations ONF (Nez de bœuf principalement) et ce, même dans le cas où certaines femmes sont passées par d'autres activités après avoir participé à l'élevage de leurs parents durant leur enfance/jeunesse. Pour elles, le retour vers l'agriculture s'est effectué pour s'assurer une sécurité professionnelle et maintenir le patrimoine agricole et foncier au sein des familles. Il s'est renforcé par le soutien

(par société ou non) des conjoints sur l'exploitation. De même, nombre d'éleveurs de la seconde génération travaillaient par exemple à la CEGELEC, et devant faire face à des plans de licenciement ou à des problématiques de précarité de l'emploi, ont préféré, de manière convenue avec leurs parents, reprendre les exploitations de ces derniers. On observe aussi des retours vers la configuration 1 (C1 qui est le modèle majoritaire) ; Florent P. par exemple, en septième configuration, fonctionne indépendamment des filières. Il souhaite en revanche, à travers le dispositif de formation dispensé par le lycée agricole de Saint Joseph et un rapprochement des Sica, assurer l'installation de son fils dans les conditions les meilleures avec le bénéfice des aides et des subventions. Dans ce contexte, la formation contribue à l'installation des enfants, en cohérence avec le modèle.

Ces observations renforcent l'idée de réussite et de viabilité du modèle familial d'exploitation, avec ses reformulations, relativisant la conclusion d'Edouard Noujarède selon laquelle le modèle d'exploitation familiale correspondrait moins aux attentes des éleveurs et de leur famille. Ce modèle d'exploitation familiale semblerait surtout moins correspondre aux éleveurs qui auraient éventuellement pour projets de se détourner des filières pour se lancer vers d'autres marchés : notamment vers de la vente en direct permettant davantage de flexibilité.

Les stratégies de reconversions sont plurielles dans ces cas : à travers l'exposition de ces évolutions de configurations, on observe particulièrement des passages entre le lait et la viande (et dans d'autres formes d'élevages), ou dans d'autres activités (notamment en diversification touristique), pour d'une part, assurer un avenir à la descendance et d'autre part, maintenir les terrains dans les familles. Ces reconversions ne sont pas généralisables mais elles existent. Pierrick V. rappelle qu'élevage allaitant et élevage laitier ne sont pas les mêmes métiers, chacun ayant ses points d'attraction et ses inconvénients : « C'est vraiment pas le même métier bien que ce soit les mêmes animaux. »

Je pose la question suivante : et justement, du fait que ce ne soit pas le même métier, est-ce qu'il y a beaucoup d'éleveurs laitiers qui songent à une transmission mais la transmission se ferait dans l'allaitant ?

« Non. Il n'y a pas beaucoup de « transfuges » dans un sens comme dans l'autre quelques-uns mais finalement très peu. Parce qu'on a une caractéristique...l'allaitant s'il ne voit pas ses vaches le dimanche, ce n'est pas grave, par contre si son veau il est crevé, il faut attendre un an pour faire un autre. Tandis que la vache laitière tu livres du lait tous les jours et tu as du fric qui tombe tous les mois. Ce côté régulier ça plaît bien aussi aux gens. (...) Très peu d'éleveurs laitiers font autre chose que du lait. À part à la Grande ferme où tu en as qui font aussi de la viande, mais très peu. Parce que nous on ne les encourage pas. Si tu mets l'éleveur à courir un peu partout sur d'autres trucs, ça hypothèque un peu...Ce que t'as pas fait aujourd'hui, c'est irrattrapable. En allaitant, il ne faut pas louper le vêlage quoi. C'est un gros point de fragilité. Je pense que tout le monde sait qu'il y a moyen de gagner sa vie dans le lait. Et pour bien gagner sa vie dans le lait, il faut être performant. Il faut être organisé, rigoureux, intraitable sur les points clés. »

Pourtant, face à des cas individuels où la reconversion du lait à l'allaitant est une condition pour la transmission de l'exploitation, la question de la pérennité de la filière laitière et de ses exploitations se pose. De moins en moins, les jeunes générations ne souhaitent se lancer dans cette activité contraignante au vu du contexte de restrictions des réglementations. Si nous reprenons le cas de la famille B., malgré l'attachement que porte Henry Gilles à son exploitation

en lait, il est prêt à y renoncer en se lançant dans une société avec sa fille pour se reconvertir en éleveur allaitant et en assurant la transmission à sa fille. Ici, les stratégies familiales vont dans le sens d'une transmission équilibrée de l'exploitation aux trois enfants, quelle que soit la production animale. Différents statuts fonciers et différentes configurations sont donc dans ce cas de figure. Autre exemple, celui de Pierre Alexis : celui-ci, qui avait repris l'exploitation laitière de son père a décidé en 2005 de repartir de zéro sur la base d'un élevage allaitant en diversification avec du mouton. Yvon P. lui, éleveur laitier aujourd'hui avec sa femme, songe à une potentielle reconversion en allaitant ou en diversification touristique pour continuer d'entretenir les terrains de l'exploitations, tout en sachant qu'il n'y aura pas de succession. Enfin, d'autres exemples existent sur la Grande ferme. Un autre éleveur, que je n'ai pas pu rencontrer, était éleveur laitier avec sa femme. Au début des années 2000, à partir du moment où les réglementations sur les taux de cellules se sont faites plus insistantes, tous deux ont décidé de cesser leur activité laitière pour se lancer dans l'allaitant, avec une diversification en moutons et en maraîchage. Pour toutes ces raisons évoquées à travers les itinéraires, ajoutées à d'autres facteurs, la filière laitière est potentiellement menacée par ces mouvements, inhérents aux mutations de la société réunionnaise.

Les exploitations sans successeur, qui impliquent moins d'investissement et par conséquent un avenir très incertain sont particulièrement le fait d'élevages laitiers. Rien que dans notre « échantillon » sur Grande ferme / Petite ferme, sur sept élevages laitiers (dont un en diversification), cinq parlent d'une pérennité remise en cause sans successeur. En sachant que les plus jeunes générations d'éleveurs dont il est question ici n'encouragent pas leurs enfants à la reprise. Donc, si la famille continue de jouer un rôle prépondérant dans la reproduction sociale de ce métier, l'inverse est vrai aussi.

Il y a aussi une réelle question à se poser sur l'attachement au métier : les stratégies familiales, hormis celles mises en évidence dans la première et la deuxième configuration, résultent plutôt d'un attachement à la terre quitte à ce que le type de production évolue différemment. D'autre part, il semble y avoir plus de probabilités de ruptures avec le modèle d'exploitation familiale lorsque l'éleveur travaille seul même en étant intégré aux filières.

L'objectif va donc être dans le dernier point de ce chapitre d'aborder la manière dont les instances (organisations professionnelles agricoles et structures de développement) ont appréhendé le modèle d'exploitation familiale dans le temps, l'appréhendent aujourd'hui, et l'envisagent pour l'avenir du territoire des Hauts du sud de l'île. Nous allons aborder la manière dont les instances interviennent pour le maintien de l'élevage ou pour sa mutation dans leurs interactions avec les dynamiques familiales mises précédemment en exergue.

Les deux approches reliées entre elles (dynamiques familiales à l'échelle de la Grande ferme et approche institutionnelle à venir) vont nous permettre d'introduire les premiers éléments de réponses dédiés à la compréhension de la place de l'élevage bovin dans l'évolution des Hauts du sud de l'île de la Réunion entre maintien d'un modèle d'exploitation familiale et reformulations.

2.2.3- Les représentations et les interventions des institutions dans leurs interactions avec les dynamiques familiales sur la Plaine des Cafres

Rappelons que les filières de production animale sur la Réunion, à la différence de la métropole, ont cette spécificité d'avoir été mises en place récemment à partir d'un élevage non structuré, non professionnalisé et assuré collectivement sans hiérarchie ni représentant. Les filières se sont installées qui plus est, dans un contexte exempt de productions animales (dédiées à la consommation). Les réunionnais ne s'alimentaient pas en produits dérivés du lait et peu en viande bovine.

Après une croissance spectaculaire vécue en France, fondée sur les productions animales intensives, le modèle représenté par l'agriculture bretonne, se confronte à un contexte de concurrence européenne et internationale. La saturation relative des marchés, révèle depuis 1982-1983 sa fragilité. Or, c'est dans cette période qu'en tout état de cause ce modèle s'est implanté sur l'île de la Réunion.

Dans un contexte de plan d'aménagement des Hauts, fédérateur, les filières se sont structurées dans une perspective de développement du territoire. Selon les responsables, elles ont permis l'installation des populations « comme le chemin de fer dans l'Ouest ».

Les structures et les hommes qui constituent ces filières bovines (que ce soit en viande et en lait) se sont agencés, organisés. Celles-ci se renforcent économiquement et assurent la continuité et la pérennité du modèle engagé dans les années 70. Les filières agricoles se sont construites et se construisent encore aujourd'hui à travers un réseau élaboré depuis des années – et paradoxalement depuis récemment – mais les passerelles ne se multiplient pas avec les réseaux extérieurs alors que la démarche a émergé d'une synergie d'acteurs.

Organisation des filières de productions animales et portraits d'Hommes qui les construisent

Les activités en amont des filières se concentrent dans une entité, celle de l'Urcoopa, usine d'aliments (ici, pour le bétail). Implanté à la Réunion depuis plus de trente ans, le groupe Urcoopa compte aujourd'hui plus de 1200 salariés au sein de ses filiales agroalimentaires. Opérateur économique majeur, il intervient autant en amont qu'en aval et au cœur de l'organisation des filières agricoles d'élevage. Il détient le monopole de la production et de la commercialisation d'aliments pour animaux et l'industrie laitière. En volaille, le groupe représente plus de 80% du marché du frais et presque la totalité de la charcuterie locale de volailles (chiffres Urcoopa). Il concentre aussi d'autres activités de diversification, complémentaires aux métiers de bases.

Viennent ensuite les exploitations, productrices de viande et de lait. Les éleveurs sont accompagnés par différents techniciens agricoles (issues de la chambre d'agriculture, de l'Urcoopa, des coopératives, de la Safer ...). Ils sont regroupés en tant qu'adhérents coopérateurs à la Sicalait ou la Sica Révia, qui portent respectivement des fermes, telle que l'atelier de génisses et la SEDAEL.

La FRCA fédère l'ensemble des coopératives agricoles de l'île, et par ce biais, l'ensemble des agriculteurs, coopérateurs.

Le groupement de défense sanitaire (GDS) intervient à différents niveaux de la filière ainsi que l'association réunionnaise de pastoralisme. En aval, les collectes (lait, animaux) s'effectuent par les Sica ; l'abattage et le découpage par la Sica Bovins (abattoir de la Sica Révia), la transformation par la Cilam (fusion industrielle et commerciale avec la Sicalait et aujourd'hui actionnaire du groupe), et la SORELAIT. La Sica frais assure le transport pour la viande. L'ARIBEV assure le rôle d'interprofession pour les filières. La commercialisation s'effectue majoritairement par les grandes surfaces. Une association est garante du label « produits Pays Réunion » créé par la FRCA pour garantir la traçabilité des produits au consommateur.

À différents niveaux des filières les syndicats agricoles (FDSEA, JA, CGPER), la Chambre d'agriculture, l'organisme de recherche et développement à travers le Cirad et les organismes de formations sont susceptibles d'intervenir : le lycée agricole de Saint Joseph est le plus représenté dans les éleveurs de la Plaine des Cafres. Le Crédit agricole intervient bien sûr pour les financements à tout niveau de la filière.

Le réseau des filières a étendu sa démarche au fil des années tout en renforçant un « entre-soi » depuis sa structuration. D'ailleurs les principales figures représentatives des filières, rencontrées dans le cadre de nos entretiens sont encore en poste aujourd'hui ou en fin de carrière avec plus de vingt ans de présence dans les organismes professionnels de l'élevage.

Pierrick V. par exemple, en poste à la Sicalait, est arrivé à la Réunion au début des années 80, déjà pour structurer la filière. Il est ensuite devenu directeur adjoint, puis par interim pour ensuite accéder au poste de direction. Hugues L., a travaillé à l'ARP, au Cirad puis à la Sicalait où il est toujours en poste aujourd'hui. Aurélien P., ancien directeur de l'ARP était en poste depuis 35 ans. Son successeur était à la direction du GDS avant de prendre sa suite à l'ARP. Armand B., à la direction de la Sica Révia a lui aussi changé de poste au sein même de la filière : il avait travaillé à l'Urcoopa, avant de rejoindre la coopérative des Avirons, puis la Sica Révia en tant que directeur adjoint avant d'en devenir le directeur. Christian P. avait fait ses études au lycée agricole de Saint Joseph, avait finalisé son parcours en métropole, puis est revenu à la Réunion en 1982, île et contexte dans lesquels les responsables avaient besoin de personnes diplômées pour effectuer des formations agricoles.

Christian était formateur, en lien avec l'APR pendant deux ans, avant de prendre la direction de la FRCA :

« J'ai fait treize ans à Saint Joseph. Et depuis 91-92, je suis ici. Directeur à la FRCA. Mais le fait d'avoir été à Saint Joseph, ça m'a permis, quand j'étais avec la chambre d'agriculture, et que j'ai mis en place les stages de formations, de côtoyer tout le réseau. Tous les partenaires, les coopératives etc. Et c'est comme ça que je rencontrais tout le monde à cette époque-là. Pendant 7-8 ans, je ne faisais que ça. Alors par contre, c'est là que j'ai côtoyé les coopératives agricoles, et c'est là que tout naturellement j'ai noué des relations avec les coopératives et le CFPPA de Saint Joseph, et tout naturellement je me suis retrouvé là. Mais ça c'était après ».

Nous l'avons dit par ailleurs, en complément de son activité salariée à la FRCA, Christian est président du CFPPA de Saint Joseph.

Gilbert P. est lui aussi technicien depuis une trentaine d'années dans le réseau :

« C'est vrai que j'ai eu un parcours atypique, parce que ça fait plus d'une trentaine d'années que je suis dans l'élevage. Sur l'ensemble de l'île de la Réunion, surtout à la chambre d'agriculture. Dans mon parcours, j'ai quitté la chambre sur la partie technique pour aller sur une coopérative, qui est la Sica Révia, (...) donc je veux dire quelque part ça fait une trentaine d'années que je suis avec les éleveurs, sur le terrain, avec eux, et la plupart des éleveurs...L'évolution de l'élevage, on l'a fait ensemble. »

Le Cirad en tant qu'organisme de recherche et de développement joue aussi un rôle dans la perpétuation du modèle en filière. Seuls quelques professionnels travaillent dans le pôle élevage sur d'autres sujets : comme le bœuf Moka et la réhabilitation de races rustiques locales. L'approche filière est en effet en vogue et est portée par les institutions de recherche comme le Cirad et l'Inra dès les années 60 autour de l'étude des relations de l'agriculture avec les secteurs de l'amont et de l'aval. Cette conceptualisation est issue d'une approche technico-économique de la production. Aujourd'hui, les filières sont référencées comme des cadres d'actions pour le développement agricole, au nord comme au sud et de nombreux programmes sont en effet structurés autour de filières spécifiques considérées encore aujourd'hui comme porteuses. L'idée étant, en prenant du recul, de comprendre la manière de concilier encadrement et structuration sectoriels et prise en compte des exploitations familiales dans leur ensemble.

Pour la plupart des acteurs de l'aménagement, il y avait du sens à constituer ces zones d'élevage et cette pratique. La filière laitière continue de communiquer sur le fait qu'elle est génératrice d'emplois, toujours en réponse aux objectifs du plan d'aménagement des Hauts : un emploi d'éleveur représenterait sept emplois directs et indirects. Aujourd'hui, filière bovin-viande ou bovin-lait continuent d'être structurantes pour le territoire en nécessitant des infrastructures et en limitant les espaces de friches. Elles répondent avant tout à une finalité économique, à une condition de croissance et de rentabilité. Le revers de la médaille étant le mitage du paysage, les nuisances sonores et les impacts environnementaux.

Mondialement, l'environnement est devenu un sujet d'intérêt majeur alors que dans l'agriculture, les pays occidentaux ont connu un mouvement continu d'intensification caractérisé par l'utilisation massive d'intrants permettant une augmentation des rendements et privilégiant la spécialisation. L'île de la Réunion ne fait pas figure d'exception à la règle. Progressivement, avec l'apparition d'enjeux et de nouvelles attentes dans la société civile vis-à-vis de l'agriculture, les interactions entre les institutions porteuses du plan d'aménagement des Hauts se délitent.

Du fait qu'il y ait mise en péril de certaines exploitations existantes, tant par les défis généraux brièvement relatés à l'instant et les dynamiques familiales décrites précédemment, les organisations professionnelles agricoles prennent le relai pour accompagner les nouveaux installants (notamment en laitier) pour équilibrer le nombre d'entrants avec le nombre de sortants dans les filières et afin de maintenir le modèle sur le territoire. L'objectif étant dans le même temps de renforcer la viabilité des exploitations qui fonctionnent. Pour les responsables, après avoir développé les filières avec une génération de pionniers, puis de bâtisseurs, il faut maintenant une génération de gestionnaires confrontée aux effets de la mondialisation.

Dans le lait, il est acté que les effectifs d'éleveurs ne doivent pas poursuivre leur diminution. Ce taux est conditionné par l'obtention d'un certain niveau d'aides. La filière laitière ne cherche pas l'autonomie, encore moins dans un contexte insulaire réunionnais qui implique de bénéficier de subventions pour assurer la pérennité du modèle. Les responsables de la Sicalait rappellent d'ailleurs que s'il n'y a pas d'installation en élevages laitiers depuis 2015, c'est qu'il n'y a pas eu de subventions débloquées à cet effet.

Pour les filières de productions animales les enjeux destinés au maintien d'exploitations familiales sur le territoire sont d'améliorer le taux d'autosuffisance de l'île et de préserver les terres agricoles sur le long terme. Le taux de couverture du marché local en lait est de 12%. Il est sur la même année de 23% en viande (chiffres communiqués par les Sica). L'un des freins au développement est lié aux problématiques de foncier. En effet, un des défis majeurs rencontré, concerne le maintien de terrains non utilisés dans les familles. Les stratégies liées au foncier auraient pu être considérées comme un facteur déterminant de configurations d'exploitations : ce qui est visible c'est qu'il s'agit d'une thématique transversale. On le constate, la possession de la terre est un enjeu, même si celle-ci reste à l'état de friches. Jérémie

D. (président des Jeunes Agriculteurs), défend, en partenariat avec la filière de nouvelles mesures concernant la régularisation des terres en friches :

« Pour rappel, 8000 hectares de friches sont recensés à la Réunion. On va sans doute demander une taxe sur les terres en friches, une taxe très incitative, pour lutter contre la spéculation : des propriétaires de terres en friches les laissent jusqu'à ce que ce soit déclassé. Et on a demandé aussi de continuer les expropriations car il y a une procédure Terres incultes qui peut aller jusqu'à l'expropriation. »

En parallèle, le modèle d'exploitation familiale qu'il soit de forme individuelle ou sociétaire continue d'être un enjeu économique durable pour les professionnels et les responsables agricoles. FRCA et Sica dispensent des formations à la création de sociétés familiales par exemple. Gilbert P., lui, en tant que technicien à la chambre d'agriculture, prône le modèle familial dans la constitution des exploitations :

« Moi c'est un des points clés que j'utilise, je le dis ouvertement d'ailleurs. Quelqu'un qui a un projet, ça ne se monte pas seulement avec madame ou monsieur. Pour moi c'est famille. C'est la base. C'est-à-dire que demain, je rencontre quelqu'un pour monter un projet, ça ne me regarde pas s'il est marié, avec une femme ou qu'il a des enfants, mais j'approche déjà tout ça par le biais de la famille. Parce que tu sais bien qu'une exploitation sans famille...C'est une exploitation pour un moment, mais sinon ce n'est pas une exploitation...pérenne ».

L'exploitation familiale semble être la condition de la pérennité de son fonctionnement et du fonctionnement des filières. La forme sociétaire est recommandée et accompagnée par les Sica dans leur volonté de renforcer les exploitations déjà existantes sur le territoire. Dans le même temps, à travers la création de ces sociétés (en EARL, GAEC ou SCEA), la place de la famille dans la gestion de l'exploitation est majeure. Le maintien et la pérennité de l'élevage dans les Hauts de la Plaine des Cafres semblent être conditionnés par ce passage en société qui permet de pallier des contraintes contextuelles comme la rareté du foncier. « On consolide l'exploitation de demain sous forme sociétaire en donnant un droit à produire supplémentaire, d'autant plus qu'on n'a plus de foncier disponible » précise Christian P. (FRCA). Le développement des sociétés est aussi encouragé dans la mesure où l'association de membres de fratries ou de parents et enfants permet d'augmenter la taille des troupeaux.

Le défi de la Sicalait est aujourd'hui de continuer de progresser en ce sens, en confortant les élevages existants et en installant de nouveaux éleveurs, « ne serait-ce que pour compenser ceux qui arrêtent » explique la direction.

Des dossiers à l'installation peuvent être dorénavant traités car des aides à l'investissement ont pu être débloquées. Les responsables précisent que beaucoup de ces nouveaux éleveurs ne sont pas issus de familles agricoles.

« On en a en stock là des jeunes. Ils ne s'installaient pas tant qu'il n'y avait pas de subventions d'investissement. Les investissements sont lourds. Le moment de l'installation c'est quand même le moment le plus difficile hein. C'est le moment où le mec il a le moins d'expérience, s'il est jeune en plus, dans la vie, du métier, pour peu qu'il ne soit pas du milieu. Il y a un truc ici aussi c'est qu'on a beaucoup d'éleveurs qui ne sont pas issus de familles d'éleveurs. Et s'il se vautre, avec la banque, il ne reviendra

pas deux fois. Et on n'a pas que des enfants d'éleveurs. Et heureusement. Dedans, il y aura des bons, des gens qui vont écouter, qui vont se remettre en cause. On apprend en faisant des conneries hein. Après, il ne faut pas que la connerie soit irrécupérable. Et il faut qu'il accepte les conseils ».

À travers cet extrait d'entretien, il est visible que le modèle est transmis par la formation agricole effectuée par ces jeunes non issus de familles d'éleveurs mais également à travers la congruence des « messages techniques » fournis par la Sica et les autres organisations professionnelles agricoles.

L'agriculture biologique est en train de prendre de l'ampleur au niveau mondial et localement aussi, mais peu dans la production animale. Beaucoup pensent que c'est une vague qui va s'essouffler : « mais si on n'est pas présent, c'est des gens qui vont faire sans nous, alors allons sur le créneau ! » réagit Christian P. Alors que dans le bœuf, peu de réflexions émergent sur le Bio (il n'existe d'ailleurs pas de chaîne de transformation à cet égard). La priorité est par contre de mettre en avant les différentes races à travers une communication sur la traçabilité : « il faut faire vibrer la fibre *Mangez péi*. Je dois faire un bœuf de qualité, à un certain prix, et je dois expliquer pourquoi je le fais à ce prix-là. » Le but est aussi de faire évoluer la gamme vers la grande distribution toujours mais aussi vers les bouchers. De plus, alors qu'en métropole les vaches de réforme sont engraisées, c'est une pratique qui ne se fait pas sur l'île de la Réunion. La Sica et la FRCA, en lien avec la Chambre des métiers, ont envoyé en octobre 2018 dix jeunes éleveurs au salon agricole de Clermont Ferrand pour qu'ils puissent rencontrer des bouchers pour échanger autour de l'engraissement de vache de réforme : « on passe le message à travers les jeunes générations pour un nouveau schéma de vie professionnelle » précise le directeur de la FRCA. La FRCA et les Sica proposent de nouvelles options, qui seront peut-être sujettes à maintenir et à protéger l'élevage en l'état sur le territoire.

D'autres projets prioritaires « technico-économiques » font partie des feuilles de route des Sica. Sans être exhaustive à ce sujet, en voici quelques-uns à l'horizon des années qui suivent. L'un d'entre eux touche la consolidation des prairies et l'alimentation des bovins, projet entre l'ARP, les Rita et la FRCA « on sait que si on n'arrive pas à faire ça, c'est l'élevage dans les Hauts qu'on met en péril (...) Ces dernières années (à 440€ la tonne) on a importé 200 tonnes de foin d'Afrique du sud. On veut créer des coopératives de stockage de foin avec des hangars (...) On ne peut même pas parler de qualité ni de quantité de lait économiquement rentable si on ne maîtrise pas le B.A BA de l'alimentation. »

Un autre concerne l'outil proposé par l'atelier de génisses de la Sicalait. Celui-ci était un moyen d'accompagnement à la création d'un élevage. L'équipe professionnelle s'interroge sur la plus-value de cet atelier qui aujourd'hui coûte cher, particulièrement en main-d'œuvre (neuf salariés). Les professionnels ont constaté que les éleveurs qui produisent leurs propres génisses sont plus « solides » puisque celles-ci représentent un fond de roulement. L'objectif à terme serait donc qu'il n'y ait plus d'atelier de génisses et que les éleveurs s'autonomisent entre eux en achetant et revendant des génisses issues de leurs propres exploitations. D'autres formes d'interactions entre éleveurs seraient donc encouragées pour alimenter le modèle. Toutefois, la Sica prend des précautions avant d'établir une décision à ce sujet car elle craint les potentiels conflits qui pourraient résulter de ces échanges. Aujourd'hui, la Sica a environ 1000 génisses, dépassant largement les capacités de l'atelier.

Les organisations professionnelles agricoles reformulent leur modèle pour son maintien et sa pérennité toujours dans les cadres réglementaires d'origine datant des années 80. Très concrètement, ces structures économiques ne sont pas prêtes à déroger de leur principale mesure : celle de l'apport total.

Seulement, des interactions avec les nouvelles stratégies engagées par les éleveurs, il résulte des formes de médiations, ou d'équilibres qui ont des répercussions sur le territoire.

Par exemple, dans la viande, secteur où cela se fait déjà, la complémentarité entre des élevages en filière et hors filières est la clé pour le maintien de l'activité sur le territoire. Celle-ci est peu mise en valeur par les structures coopératives et leurs adhérents, qui la pensent plutôt en termes de concurrence (ou de non-concurrence), de menace (ou de non-menace). Pour Gilbert P., c'est bien plus que de cet ordre-là. De son point de vue et de son expérience, il est effectivement intéressant et important d'avoir plusieurs sources de développement de l'élevage, différents itinéraires, avec une pluralité de voies de commercialisation qui sécurisent la viande.

« L'élevage viande aujourd'hui est basé sur une structure qui prône l'autonomie. Et je dirais que moi, mes éleveurs, j'ai essayé de leur dire, ne soyez pas enchaînés ! C'est peut-être méchant ce que je dis, mais je dis vous avez une certaine liberté de production, aujourd'hui ! C'est vrai qu'ils sont pour la plupart dans des coopératives, mais ils ont quand même une certaine liberté de pouvoir choisir, de pouvoir faire ce qu'ils veulent. Ils sont relativement indépendants des structures.

Ah oui ? Vous pouvez m'expliquer pour quelles raisons ?

Ils ont une assise financière quand même pas trop mal pour la plupart, et ils peuvent choisir où ils veulent aller s'ils en ont besoin. Je dirais, on est coopérative ou pas ; donc...La structure est là pour les aider à développer et à progresser mais aujourd'hui, ils ont quand même l'opportunité d'être quasiment autonomes.

Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous parlez de choix ?

Je parle de choix de politique. Nous quand on a démarré dans les années 80, on n'a pas voulu entrer dans le système coopératif. La viande s'est un peu mise à l'écart. Même si aujourd'hui on est coopératifs, mais dès le départ on n'était pas à 100%.

C'est-à-dire ? Il y avait beaucoup d'écoulement qui se faisait par la coopérative et beaucoup d'écoulement aussi en direct ?

Voilà. La viande aujourd'hui à la Réunion, si tu veux, il y a à peu près 250 producteurs de viande réellement qui représentent le plus gros cheptel, mais on a beaucoup d'éleveurs qui ont deux ou trois ... Qui produisent de la viande à côté et qui vendent un peu partout. Tout n'est pas comme le lait. Le lait, tout part à la Sicalait. En viande, non. Il y a une partie qui part à la coopérative, mais il y a une grosse partie de la production qui part ailleurs. C'est un marché parallèle. Ça fait une dimension différente. »

Contrairement au lait, historiquement, l'élevage en bovin-viande s'est construit sur une complémentarité entre producteurs indépendants (avec parfois une diversification en maraîchage) et producteurs affiliés à la Sica Révia.

« Et ce marché parallèle, toi tu peux suivre des éleveurs qui sont de ce marché parallèle ?

Oui bien sûr ! Notre objectif ce n'est pas que tout le monde aille à la coopérative, parce qu'ils ont le choix. C'est que la plupart du temps, les gens qui ont une certaine dimension de l'exploitation, à un moment

donné ils sont un peu...Un peu bloqués sur l'écoulement, ils se rapprochent de la coopérative, en dépit de pouvoir vendre leurs produits.

D'accord. Et est-ce que tu peux avoir des éleveurs qui font le choix d'être en coopérative mais qui vont aussi faire le choix d'écouler de la viande en parallèle de leur côté.

Non

Là c'est pas possible ?

Non c'est pas possible. Justement, ils sont à la coopérative en apport total. Même si je sais que derrière bon...

Oui ça on ne le dit pas trop... (Nous nous référons à la vente qui se fait de manière informelle, « au noir », illégale.)

Mais ils vendent tous à la coopérative. Donc pour eux c'est aussi une garantie d'écoulement, une sécurité dans ce qu'ils font. Et il y a beaucoup de petits producteurs avec deux trois vaches. Ça a tendance à diminuer mais il y en a qui sont à l'extérieur oui. Et qui vendent ça un peu partout...L'avantage, c'est que ça permet, niveau production d'avoir une autre vision des choses. Je connais des gens qui étaient hors coopérative qui sont entrés à la coopérative, a priori...ça leur plaisait pas, ils sont repartis à l'extérieur, et ils s'en sortent très bien avec un troupeau assez conséquent. Parce qu'ils se sont dit, je fais de la qualité et avec ma production, même si je suis hors de la coopérative, les gens arrivent à me payer correctement mes produits parce que je fais du bon produit. Il y en a certain qui ont l'impression de travailler pour ceux qui ne font pas trop grand-chose. Ils se sont dit, bon, bah si c'est comme ça, moi, je préfère prendre peut-être plus de prudence de l'autre côté et travailler séparément.

C'est peut-être intéressant pour cette filière d'être sur ces deux piliers.

Après j'ai des éleveurs qui font aussi du maraîchage à côté : ils ont une dimension d'exploitation qui ne permet pas d'avoir que de la viande, et après c'est un peu culturel aussi. Comme je dis toujours aux éleveurs qui font ça c'est que l'avantage que vous avez, c'est que vous avez des œufs pas dans le même panier. Parce que la viande n'est pas rémunératrice tous les mois comme le lait. C'est à la merci des aides qui tombent et des vaches qui ont des veaux. On peut avoir deux trois mois sans vendre...Et tandis que celui qui fait du maraîchage à côté, alors essentiellement de la pomme de terre, ça permet d'avoir une entrée d'argent un peu différente de la viande. C'est la dimension aussi, ce sont des gens qui ont entre cinq et dix hectares, donc euh...ils ne peuvent pas forcément dire « je vais faire que de la viande ».

La flexibilité est donc bien existante dans le secteur de l'élevage bovin allaitant, et les itinéraires d'autant plus diversifiés, assurant une pérennité de la filière sur le territoire. Par contre, cette flexibilité est peu valorisée, voire très peu encouragée, et nombre d'éleveurs (en référence aux parcours rencontrés sur la Grande ferme) ont peur de se lancer ou de poursuivre leur activité sans être rattachés à l'unique Sica. D'une part, ils sont influencés par le niveau d'aides et les soutiens de fonctionnement de la structure et d'autre part, ils craignent que cette organisation de vente en direct soit perçue comme une concurrence envers la Sica. Des éleveurs, comme Florent P. sont à l'intersection des deux modèles de développement.

Cette flexibilité est donc plus ou moins assumée en viande et elle n'existe pas dans la production laitière, qui elle est rémunératrice tous les mois.

En termes de diversification, selon les Sica, pilotées par la FRCA, celle-ci est possible mais sous contrôle. C'est-à-dire que par exemple, dans les Hauts du Tampon, la culture de la pomme de terre en diversification est fortement encouragée car celle-ci est historique et fait partie du paysage.

D'un autre point de vue, flexibilité et diversification résultent de reformulations et d'adaptations construites par les éleveurs. La place des nouveaux venus est aussi décisive dans ces récents mécanismes. Dans le « corps professionnel de l'élevage », on observe une

reformulation de l'activité mais aussi de la gestion de l'espace. Certaines familles se lancent dans l'engraissement bien que cette activité ait été initialement prévue pour les Bas de l'île. Selon le directeur de la Sica, il y a à ce sujet un « oubli de complémentarité » : « qu'est-ce que je vais faire de mes engraisseurs des Bas ? » Alors que des vocations avaient été définies en fonction de territoires répartis entre Hauts et Bas de l'île, certains éleveurs en phase de transmission en profitent pour autonomiser le plus possible leur activité. La complémentarité n'est donc plus seulement la résultante de territoires différenciés mais elle s'intègre au sein même de l'exploitation et d'une famille ; celle-ci étant amenée dans ce cadre-là à s'émanciper de certains services rendus par la Sica. Cette dernière s'est adaptée à ces nouvelles formes de diversification en créant le statut d'éleveur naisseur-engraisseur.

Dans un contexte de déprise agricole multifactoriel, non pas par exode rural ou dépréciation de la valeur des terres agricoles mais par la montée de l'urbanisation, l'expansion des projets touristiques et d'autres mutations socio-économiques, de nouvelles opportunités professionnelles s'offrent aux nouvelles générations. Dans les familles d'exploitants rencontrées, aucune ne se retrouve prise de court, avec une absence de successeur subie. Il s'agit d'un choix commun entre parents et enfants de s'orienter vers d'autres voies de professionnalisation. Les éleveurs de la troisième génération ont tendance à encourager leurs enfants à se tourner vers d'autres orientations professionnelles. Par ailleurs, plusieurs mécanismes ont été démontrés et sont explicatifs de problématiques de reprises, dans l'élevage laitier¹⁵⁴ : les revenus dégagés par les éleveurs s'avèrent être inférieurs au SMIC, à peine supérieur au RSA, élément qui n'incite ni à la reprise ni à l'investissement pour un agrandissement qui permettrait d'améliorer le revenu ; les difficultés d'accès au foncier pour les moyennes exploitations qui ont besoin de s'agrandir pour perdurer ; les faillites d'exploitations, amplement médiatisées, avant l'âge de la retraite des éleveurs, qui, en plus des faibles revenus pourraient être en lien avec des problématiques sanitaires relevées dans les troupeaux, faisant suite à l'importation de génisses laitières en 2003 qui a introduit une nouvelle maladie dans les élevages (Rhinotrachéite Infectieuse Bovine, IBR)¹⁵⁵.

Face à différentes mutations qui touchent le secteur de l'élevage bovin, la FRCA a commencé à communiquer sur le fait que la formation agricole pouvait être dans certains cas un levier pour s'orienter vers d'autres métiers. Christian P. l'exprime dans notre entretien : « n'attendez pas que l'agriculture vous offre un métier ! » martèle-t-il aux étudiants qu'il accompagne dans le cadre de formations au lycée agricole de Saint Joseph. « La formation agricole, c'est aussi un moyen d'insertion vers d'autres métiers. On ne forme pas que des agriculteurs. On n'a pas de la place pour tout le monde ». Pour la FRCA, si les filières de production animale misent toujours sur la professionnalisation et la spécialisation de l'activité, il n'en demeure pas moins qu'elles sont conscientes que

¹⁵⁴ Marblé Yvane, Aubron Claire, Vigne Mathieu (2018) « Le développement des Hauts de la Réunion par l'élevage bovin laitier : un modèle à bout de souffle », Géocarrefour, p.23.

¹⁵⁵ Dans ce cadre, la question envisagée par la Sicalait est aussi d'anticiper la manière d'accompagner les éleveurs en passe de faire faillite. Dans certaines conditions, il pourrait être envisagé une forme de caisse de solidarité.

beaucoup de projets de petites tailles naissent sur le territoire, puisque tous les candidats ne pourront pas s'installer en agriculture. Ces derniers, intégrés dans le cadre de l'aménagement des Hauts, d'une diversification accompagnée par des subventions plurielles, sont perçus comme complémentaires et comme le moyen de préserver les filières en se concentrant sur des professionnels spécialisés, formés et/ou expérimentés. L'objectif étant pour les filières de productions de continuer de gagner en rentabilité, de perfectionner les professionnels en activité et d'installer des jeunes en réfléchissant sur les conditions d'installation.

La transition opère même dans les structures : si à une époque on influençait tout le monde à faire du lait, aujourd'hui les professionnels encouragent les nouvelles générations à se tourner aussi vers autre chose. Sachant que l'exploitation dans le cadre du modèle est toujours priorisée et l'éleveur qui aurait un revenu provenant d'ailleurs n'est plus reconnu au niveau du système de filière. Pourtant, assez peu d'accompagnements sont proposés dans la perspective d'alternatives, nous le verrons dans la troisième partie de cette thèse.

La question doit donc se poser autour de ce qu'envisagent les éleveurs pour leur avenir et ce que les structures envisagent pour eux. On perçoit une volonté de certains exploitants de se départir des coopératives ou du moins d'aller vers d'autres modèles d'agricultures. Or, ceux-ci ne sont pas encore proposés, construits ni structurés comme pour l'élevage en agriculture biologique, en éco-tourisme ou en vente en direct.... Alors, le modèle dominant est reformulé, parfois réinventé pour répondre aux attentes propres des familles, au risque de se voir exclu des organismes professionnels agricoles et par conséquent, de toute la profession.

Lorsque, dans les années 90, le changement de paradigme exigeant non plus le développement des populations des Hauts de l'île mais la rentabilité et la croissance des filières d'élevage, un fossé s'est creusé dans les différentes vocations de développement engagées par les structures à l'époque. Les filières ont continué de se structurer en fonction d'un modèle industrialisé puis clairement intensif, alors qu'en face, d'autres acteurs ont décidé de continuer de promouvoir un autre modèle agricole destiné aux « marchés de niche », à la diversification ou à la petite agriculture pluri-active. Nous sommes donc à la Réunion sur deux conceptions du développement qui sont influencées et légitimées aussi par les bailleurs de fonds, et par le soutien économique de la zone des Hauts : une orientation de l'aide vers l'activité économique à travers des filières de productions structurantes pour le territoire, et une orientation de l'aide vers des projets portés par des habitants, sur des activités de plus petite envergure, accompagnés par différents acteurs dédiés à l'aménagement des territoires.

Dans le cadre des stratégies LEADER par exemple, l'agriculture n'est pas abordée sous l'angle de « filières » économiques mais plutôt de « portage de projet ». LEADER accompagne les petits projets, pluriels, qui répondent à un autre modèle que celui des filières d'élevage.

Au niveau du développement des Hauts, dans le prolongement de ce niveau de cohérence, les activités soutenues doivent s'orienter vers « la recherche d'une démarche qualité, d'une valorisation des produits du terroir dans le respect des enjeux du développement durable et de l'intégration paysagère ». Des soutiens financiers et des cadres d'interventions sont dirigés vers des projets collectifs d'artisans ou de commerçants, structurés par des collectifs associatifs pour accroître les potentialités de développement économique sur le territoire ainsi que son attractivité à travers des expérimentations et des innovations. Ces soutiens engagent aussi à valoriser de nouvelles niches d'activités et des débouchés en améliorant leur visibilité commerciale.

Enfin, les créations de produits touristiques dits « combinés » ou « thématiques » (circuits multi-thèmes, culturels, botaniques...) sont encouragés dans le cadre de ces dispositifs.

Une différence de vision persiste entre les deux axes de structuration. Par exemple, certains acteurs des filières d'élevage regardent d'un œil dubitatif les encouragements tournés vers des pratiques de transformations de fromages sur les exploitations :

« Il y a une volonté qui est omniprésente chez tout le monde, à savoir de dire, faites du fromage, vous allez mieux valoriser votre lait...M'enfin le fromage c'est sympa mais c'est un marché de niche hein ! Si tout le monde se met à faire du fromage (rires) il va y avoir des invendus ! L'autre volet, c'est que contrairement à ce que tout le monde pense, ça se passe avec du lait qui doit répondre à un certain nombre de contraintes sanitaires, dès lors qu'il est pasteurisé et stérilisé, et ça, tout le monde sous-estime. Et l'autre volet, et ça c'est l'expérience, et pas la mienne, c'est qu'on observe que les gens ils n'ont jamais réussi les deux. Soit on s'occupe des vaches et on le fait bien et c'est en le faisant bien qu'on gagne des sous. En général ceux qui veulent faire du fromage c'est ceux qui veulent améliorer leurs revenus parce que ça ne fonctionne pas hyper bien déjà au niveau du troupeau, ils se mettent à faire leur fromage, il faut s'occuper de son fromage, il faut le commercialiser, et quand tu fais ça, bah tu t'occupes pas des vaches. »

De l'autre côté, les filières sont perçues comme « bloquantes », pour l'émergence de ce type d'initiatives.

Toutefois, comme nous l'avons vu, l'agriculture ainsi que l'élevage rencontrent leurs limites en tant qu'activités pourvoyeuses d'emplois. Des liens tacites se font donc entre les filières et les structures de l'aménagement avec comme trait d'union la formation agricole, perçue comme un tremplin vers d'autres emplois en continuité avec la terre. Ces nouvelles orientations impliquent différents types d'accompagnements puisque le professionnel n'est plus considéré comme prioritaire dans les filières si l'élevage n'est plus l'activité principale.

L'AD2R représente l'animation territoriale transversale sur la Plaine des Cafres. Bien que l'association connaisse les éleveurs de par l'historique commun qu'ils ont partagé dans le cadre de l'aménagement des Hauts, peu d'accompagnement se fait auprès de cette population. Les réseaux entre secteurs d'activités sont relativement séparés.

Les salariés de l'AD2R sont pour la plupart d'anciens animateurs de l'APR qui essaient d'assurer la continuité de leur métier, devenu beaucoup plus administratif et bureaucratisé, répondant à la mise en place des projets LEADER depuis 1991. Aujourd'hui, les professionnels sont encadrés par les normes et les procédures stratégiques issues non seulement de projets LEADER, conjointement aux communautés de communes tout en accompagnant ou orientant des initiatives en réponse à des besoins du territoire, non « fléchés » par des dispositifs financiers. Un salarié de l'AdDR rappelle :

« Pour les Hauts, ce n'est qu'une toute petite partie Leader ! T'as ...Je crois que... 150 millions d'euros pour les Hauts et 20 sur Leader. Donc de toute façon il faut faire attention aux discours, ce n'est pas Leader qui va résoudre le problème des Hauts. C'est une contribution un peu originale avec une gouvernance locale...Tout ça très bien...Mais les moyens mobilisés pour les Hauts, il faut aussi les prendre ailleurs. Tout ça, c'est super réducteur, l'entrée Leader, c'est franchement, très très réducteur. »

Sur la nouvelle phase 2014/2020, le dispositif LEADER n'est plus porté par l'AD2R, qui devient en quelque sorte une opératrice. Il est porté par les communautés de communes.

« Nous on est opérateurs, on est au service d'une politique, qu'elle soit portée par l'un ou par l'autre, c'est pas grave ça. Après nous on est AD2R on est aussi une association, on est des acteurs des Hauts » précise l'animateur.

L'APR a subi des problématiques économiques au début des années 2000 qui ont fait éclater le groupe d'animateurs. Des licenciements économiques ont dû être mis en place.

Alors ces professionnels se retrouvent maintenant dans diverses institutions, toujours en lien avec des projets de développement territorial. Pacôme Lebon par exemple, qui était premier animateur territorial sur Bourg-Murat, est aujourd'hui responsable chargé de la dynamique du territoire de la Plaine des Cafres à la mairie du Tampon. Paradoxe aujourd'hui : il travaille sur ces projets touristiques de grandes envergures risquant à terme de déstabiliser des éleveurs qu'il avait lui-même formé au métier. D'autres animateurs de l'APR travaillent en tant que chargés de mission, sur les programmes LEADER dans le GAL Grand Sud ; seul GAL qui a décidé de travailler déconnecté des actions de l'AD2R.

D'autres sont responsables maintenant de secteurs du Parc national.

Parc national et SGH sont deux organes qui ont été créés dans le même temps, desquels a émané une charte commune. La cadre de gouvernance territoriale a donc changé.

Le fonctionnement du cadre stratégique partagé.

Désignés officiellement le 7 juillet 2016, quatre Groupes d'Action Locale (GAL) sont en effet constitués sur le territoire réunionnais. Chacun couvrant une micro-région (est /ouest/ nord/ sud), avec une forte implication des cinq intercommunalités, et représentant des superficies et un nombre d'habitants très variables. Les référents du GAL Est sont la CIREST et l'AD2R ; ceux du GAL Nord, sont la CINOR et l'AD2R. Le GAL Ouest est piloté par le TCO et regroupe les chambres consulaires, l'AD2R et le Parc national. Le GAL Sud fait cavalier seul en n'intégrant pas l'AD2R. Toutefois, Safer et FRCA (entre autres) font partie du collège privé. Ces structures ont donc leur droit de regard sur les décisions prises au sein des Groupes d'action locale.

Les 35 fiches actions validées illustrent les priorités du cadre stratégique partagé porté par les partenaires Etat, Conseil Régional et Conseil Départemental relatives au développement des Hauts de La Réunion.

Destiné à faciliter le financement des projets soumis aux Groupes d'Actions Locales des Hauts de la Réunion, il existe depuis février 2018, un fonds de garantie LEADER, sur la période 2014-2020 qui permet d'obtenir une avance sur la subvention FEADER. Ce dispositif est financé par la Région et le Département de la Réunion.

L'objectif est d'offrir une impulsion financière aux porteurs de projets LEADER des Hauts de la Réunion car il avait été constaté que de nombreux petits porteurs de projets n'avaient ni la trésorerie, ni la capacité suffisante pour lancer leurs projets. En effet, les financements LEADER sont versés a posteriori sous présentation de facture pour permettre le remboursement. En proposant une caution aux entreprises, associations, agriculteurs ou artisans, porteurs de projets, intéressés ce fonds de garantie est un moyen d'obtenir une avance sur la subvention LEADER à hauteur de 50% de montant de l'aide. De cette manière, ce processus représente un levier économique intéressant pour les Hauts de la Réunion. Pour mobiliser au mieux ce fonds de garantie, le porteur de projet peut en faire la demande à l'un des quatre Groupes d'action locaux du territoire.

Finally, through this juxtaposition, this institutional mille-feuille, SGH, communities of agglomerations, GAL, Parc national, the actions are redeployed. The expertise is not lost but the cards are redistributed and the method is diluted.

An animator of l'AD2R recalls his professional transversal mission on the Plain of Cafres :

« Je fais de l'animation territoriale. Nous notre mission, c'est vraiment de s'occuper du développement du territoire des Hauts avec sa limite. Tout dépend donc de ma zone sur laquelle on se place. Si je reste sur le territoire de la Plaine des Cafres, c'est une zone très vaste, il y a énormément de monde, dans une limite des Hauts qui passe non loin d'ici (du centre-ville du Tampon), on est à 3-4 Km... On accompagne tout type de projet : culturel, on va commencer par là ; de l'associatif aussi, qui pourrait être du sportif par exemple ; et on peut partir sur l'agricole aussi. En fait, on est sur le développement économique de manière large. Et on essaie aussi de faire de la médiation. Et surtout, on fait appel aux partenaires qui travaillent sur les différentes thématiques sur lesquelles on intervient ».

Projects that accompany l'AD2R develop in different regions of the island (Hauts de Saint-Paul notably) : some can be brought to respond to the problems of access to the terrain and water storage, associations are created in this context to finance projects in common going in this sense ; others orient themselves towards diversification (for example a planter of cane who is also a breeder wants to extend his activity and diversify in the poultry industry) ; there are also cases of artisans who would like to launch in agriculture (the example is given of a restaurateur who would like to label his business « Table Paysanne » and thus who would like to launch in breeding and poultry) ; young people have agrotourism projects by launching in organic agriculture and direct sale).

D'autres cadres d'interventions peuvent aussi être portés par des subventions publiques de la région. Rappelons en effet, qu'au niveau des compétences des collectivités territoriales, la région Réunion portait à l'origine tout ce qui relevait du secteur agricole et du secteur économique de manière globale. Maintenant, c'est le département qui se focalise sur l'agriculture, pendant que la région continue de porter le développement économique et en particulier le tourisme. Rien que dans la manière de répartir les différents cadres d'interventions, l'agriculture est extraite du développement économique en général. Et il y a cette volonté particulièrement à l'œuvre actuellement d'encourager l'activité touristique.

La région agit dans le sens du maintien d'une population « active » dans les Hauts et pour l'attractivité des territoires. L'enjeu est pour la collectivité d'explorer différents créneaux pour développer de nouvelles niches de valorisation, dans le but « d'augmenter la valeur ajoutée des territoires, en lien avec les besoins émergents ». Concrètement, l'objectif est de tendre vers une agriculture multiple, viable, au service du territoire en encourageant la multifonctionnalité du domaine par l'encouragement à la pluriactivité des actifs agricoles particulièrement dans les domaines touristiques et agrotouristiques. Les dispositifs financiers se tournent vers des projets portés par des initiatives privées impliquées dans une stratégie locale de développement « en favorisant l'ouverture des exploitations agricoles au tourisme, en créant des produits de découverte et d'activités de loisirs par le monde agricole, en lien avec l'environnement naturel et la vocation touristique du territoire¹⁵⁶ ».

From this point of view, it is remarkable that the territorial Réunionnais have this strong will to carry the agrotourism domain of the Hauts. (This is a subject that we

¹⁵⁶ Source : <http://www.entreprise-reunion.re/cid98105/soutien-a-la-diversification-agricole-volet-agrotourisme.html?pid=10536>

aborderons plus en détail dans la troisième partie de cette thèse qui porte sur la pluri-activité des territoires et le domaine touristique, mais il permet ici d'avoir une vision des orientations politiques au sujet de l'agriculture familiale dans les Hauts de l'île).

Dans l'ouest, les animateurs de l'AD2R rencontrent de nombreux agriculteurs qui ont maintenant le réflexe d'envisager des projets de diversification.

Le poids des bailleurs de fonds se révèle donc à travers les choix des projets et des modèles retenus. Ceux-ci influencent nécessairement les porteurs de projets par les attributions financières ciblées proposées. En pratique, l'accompagnement de ces projets peut s'avérer difficile tant ils sont fragmentés : « souvent, c'est des puzzles ces projets ! » exprime un salarié de l'AD2R. Surtout, et plus risqué, les animateurs remarquent que les logiques proposées par les cadres d'interventions ambitionnent des projets perçus comme des projets nouveaux, suivant de nouvelles tendances :

« Sauf qu'en fait, ce sont aussi *des anciens nouveaux projets* qui avaient disparu autrefois ! Donc ça c'est pas une nouvelle tendance. Non. C'est que ce projet ne s'est pas pérennisé, et ce pour une bonne raison. Donc ça c'est le côté inquiétant du discours, parce qu'on remet le même discours sauf qu'on oublie entre temps que ça n'a pas marché ».

C'est ce que souligne l'animateur AD2R du Tampon :

« Oui le tourisme pour la Réunion ok, mais quel type de tourisme ? Parce que l'hébergement et la restauration on a connu ça depuis les années 80 justement quand il y a eu les labels qui ont été là. Il y a gîte de France et gîte de France aujourd'hui monte en gamme avec des chambres, ce qui est bien justement pour professionnaliser des gens et justement monter le niveau. Et si aujourd'hui on se dit, ouais on va créer des tables, des chambres bas de gamme, c'est-à-dire qu'à un moment donné on risque de tomber dans une dérive. C'est vraiment un gros risque. Dans les années 90, on était sur les prémices de l'installation de projets. 2000/2006 on était sur la première marche d'escalier. 2007-2013, on est sur une deuxième marche d'escalier... Et là on va se professionnaliser. Et ça c'est vraiment la philosophie de notre cadre d'intervention de diversification. Et peut-être qu'au lieu de diversifier, il faut privilégier la professionnalisation. »

Quatre secteurs d'activités avaient été mis en évidence comme vecteurs d'aménagement des Hauts : cultures et distillation de Géranium, culture de Vétiver, élevage et tourisme répondaient à une seule et même logique, celle de développer un territoire en y « fixant » ses habitants. Cette logique s'est finalement scindée en deux démarches principales : celle d'un développement en filières structurées et celle d'un accompagnement de porteurs de projets sur des initiatives économiques variées. Aujourd'hui, des acteurs qui travaillaient ensemble, en réseau au service du territoire, se sont eux aussi divisés et regroupés en entre-soi suivant un phénomène de décentralisation. À partir du plan d'aménagement des Hauts se sont donc construites au fil du temps plusieurs ambitions à travers lesquelles les représentations portées sur l'élevage en filières sont plurielles. Le poids des bailleurs de fonds définit en partie les cadres d'interventions et l'orientation des projets. Ils influencent donc nécessairement la place de l'élevage dans l'évolution du territoire des Hauts du sud de l'île de la Réunion.

D'un côté les acteurs des filières œuvrent pour la professionnalisation des éleveurs dans le renforcement de leur modèle, en y intégrant des reformulations pour répondre à certaines

attentes de la société ainsi que des producteurs. De l'autre côté, les politiques d'aménagement du territoire misent sur la diversification en partant de l'exploitation agricole, élément que l'AD2R relativise en favorisant plutôt la professionnalisation des personnes déjà installées en diversification. En observant les logiques familiales des exploitants agricoles, nous avons remarqué une dynamique de continuité du modèle d'élevage tel qu'il avait été hérité, reformulé et caractérisé par des projets de mobilités (diversifications, autres voies de commercialisation, reconversions, réinvention du schéma familial d'exploitation, encouragements à ce que les enfants se dirigent vers d'autres secteurs d'activités...). Ceux-ci peuvent difficilement se structurer puisqu'ils ne sont en l'état pas accompagnés par les filières de référence, ni par des structures comme l'AD2R qui orientent leurs actions vers d'autres cibles professionnelles.

2.2.4 – Un exemple de résistance face aux vocations des territoires initiées au niveau institutionnel

Le territoire et les vocations prescrites évoluent donc en fonction des dynamiques familiales et des projections économiques.

Certaines logiques peuvent émaner de résistances explicites face à des institutions implantées sur le territoire et peuvent faire l'objet de crispations identitaires avec une revalorisation de la réalité locale. Si, comme l'a montré Christian Ghasarian (*Ibid.*, p.667) toute créolisation consécutive à des processus dialogiques, est, comme l'acculturation, au cœur des dynamiques identitaires de la société réunionnaise, les formes de réinventions ostentatoires le sont aussi.

« Les réinventions culturelles ont pour caractéristique d'être marquées par une sélection intentionnelle des traits à conserver ou à ignorer. Elles peuvent aussi être simplement être une reprise ostentatoire des faits de créolisation » (*Ibid.*, p.668). Selon l'anthropologue, cette sélection qui met en œuvre la créativité, n'est « culturellement jamais anodine » : « animé par des motivations existentielles et politiques, le (re)positionnement de soi met en jeu différents aspects culturels » (*Ibidem*).

Ces dynamiques sont visibles à travers des logiques adoptées par certains éleveurs qui promeuvent une activité d'élevage dite « traditionnelle », ancestrale, familiale et patrimoniale, qui est tolérée par la Sica Révia puisque l'écoulement des productions se fait par elle.

L'exemple principal dont nous voulions faire part est reconstitué à partir d'un entretien prolongé avec le fils aîné d'une famille de la Grande ferme, complétant une journée de terrain entière avec tous les membres de ce groupe familial, dans l'objectif de participer à la remontée de leur troupeau de broutards jusqu'à leur bâtiment d'engraissement à la Plaine des Cafres. Des observations de la page facebook militante de l'association créée par cette famille ont permis d'enrichir l'analyse. Enfin, un rapport réalisé par un stagiaire entre janvier et mai 2009, mandaté par le Parc national, propose des éléments explicatifs de la situation.¹⁵⁷ Notre analyse considère

¹⁵⁷ « Courant 2008, un éleveur de la Plaine des Cafres demande au Parc national de la Réunion de régulariser son activité d'élevage dans le fond de la Rivière de l'Est. Pour protéger cet espace fragile riche en bio-diversité remarquable, le gestionnaire, représenté par l'ONF, interdit cette activité depuis 1998. En 2007, le décret de

alors l'ensemble de la famille et non pas seulement un itinéraire individuel. D'autant plus que celle-ci « fait clan » contre le Parc national, quelle que soit les générations. Le fils aîné, que nous avons rencontré longuement dans le cadre de cet entretien et à plusieurs reprises, est le potentiel repreneur de l'exploitation du fond de la Rivière de l'est.

Les deux fils sont, avec leur père, dans la poursuite d'un élevage dit « traditionnel » sur une zone naturelle sensible, en cœur de Parc national en contrebas du volcan. Les membres de la famille étudiée ici sont les derniers à être attributaire de 60 hectares à la Plaine des Cafres, lors des partages de concessions par l'ONF dans les années 80. Ils demandent alors à l'ONF du temps pour évacuer leurs animaux afin de finaliser l'aménagement de leur foncier à la Plaine des Cafres. Or, alors que depuis 2001, ils ne sont soumis à plus aucune autorisation, ils n'ont jamais sorti leurs animaux du fond de la Rivière de l'est. Ils utilisent ce foncier, public, à vocation naturelle pour alimenter un bâtiment d'engraissement sur la Plaine des Cafres. Les démarches pour la mise en place de ce bâtiment avaient été validées par la chambre d'agriculture et la DAAF mettant le Parc et l'ONF en porte-à-faux, car la famille insiste dorénavant sur le besoin qu'ils ont de maintenir leurs animaux sur les terrains du fond de la Rivière de l'est pour le fonctionnement de ce bâtiment. Finalement ce conflit illustre le manque de communication et de vision partagée entre les instances locales. La totalité de l'exploitation de la famille regroupe 100 vaches allaitantes réparties pour la moitié d'entre elles à la Plaine des Cafres et au volcan. En effet, le fils aîné, Louis, habite à la Grande ferme, sur un lot familial. Il a un frère, Anthony qui travaille aussi dans l'élevage. Louis est censé être le repreneur de l'exploitation du fond de la Rivière de l'est et Anthony est en société avec leur père sur leur exploitation de la Plaine des Cafres.

Concrètement, l'enclos du fond de la Rivière de l'est, mis en place par l'ONF en 1989, délimite une zone de 1000 hectares morcelés, comprenant peu de valeur fourragère. Cet espace forestier est classé en zone sensible, à haute valeur environnementale aujourd'hui. En 2007, le Parc national a voulu classer cette zone en espace protégé et en proposant aux éleveurs de réduire l'enclos à 150 hectares. Refus catégorique. Depuis, les deux parties n'arrivent pas à trouver de terrain d'entente.

On perçoit d'une part une revendication territoriale historique, datant des premières distributions de concessions à la Plaine des Cafres. D'autre part, ce choix du père de ne pas évacuer le troupeau s'est fait aussi selon une logique économique. Enfin, Louis utilise aussi cette activité comme support de militantisme et de défense d'un patrimoine qu'il considère accaparé par le Parc national. Il marque ici une forme d'identification territoriale, culturelle et la défend face aux autres usagers du territoire.

À terme, Louis aimerait dans l'idéal poursuivre cette activité d'élevage traditionnel, intégré à une agriculture familiale pluriactive et écotouristique. Il souhaiterait, s'il parvient à reprendre l'exploitation, se départir d'une filière qu'il considère à la fois partenaire mais aussi bloquante pour la concrétisation d'un label Bio. L'idée serait alors de se pencher sur la vente en direct. Pour le moment, le père n'est pas d'accord avec cette vision. En effet, leur production de viande n'a pas de marquage particulier et est commercialisée au même titre que les productions des autres éleveurs, sur la chaîne de transformation de la Sica Révia.

Nous sommes donc face à un mode de production traditionnel, revendiqué comme tel (en conservant l'extensif et le pastoralisme sur une zone en cœur de Parc national) mais avec une valorisation commerciale qui s'opère par le canal de la Sica Révia.

L'hybridation des pratiques est nette (créolisation) bien que ce soit la valorisation récurrente et exclusive des traits traditionnels d'élevage qui ressortent dans le discours du fils, Louis. Celle-ci sert à illustrer leur singularité par rapport aux autres élevages de la Plaine : « l'exploitation est une exploitation traditionnelle je disais...Et comparé aux autres exploitations sur la Plaine des Cafres, elle est différente à tout point de vue. Elle a déjà le caractère traditionnel, ce qui nous a poussé à créer une association pour la défendre. » ; elle est un moyen de prétendre dans le même temps à un patrimoine

création du Parc national de la Réunion positionne cette caldeira du massif du Piton de la fournaise en cœur naturel de Parc national. Le site, encore pâturé par le troupeau de l'éleveur, n'a donc pas de vocation agricole. Pour répondre à la demande de l'exploitant et de se positionner vis-à-vis de cette situation de blocage antérieur à la création du Parc national, ce dernier a souhaité réaliser une étude ». (Henri Lechartier, 2009, avant-propos).

commun aux habitants de la Plaine des Cafres : « l'activité traditionnelle est notre patrimoine à tous au niveau de la Plaine des Cafres. Donc c'est vraiment un élevage qui est fait à l'ancienne avec toutes les techniques anciennes, il y a aucune...On utilise aucun pesticide, aucun engrais, c'est vraiment fait en forêt, sous couvert forestier » ; enfin, elle est un vecteur de revendication d'une forme de résistance face à l'institution du Parc national : « Je pense que ces enjeux écologiques sont des faux enjeux ! L'élevage il existe depuis plus d'un siècle ! Les premiers éleveurs ils sont arrivés en 1915, peut-être même avant ». Il s'agit aussi très clairement d'une forme de résistance plus largement engagée à l'encontre d'un modèle de réglementation métropolitain puisque le site internet Adevo (issu de l'association) affirme la volonté de poser la spécificité réunionnaise à travers un parc naturel régional.

Pourtant, là aussi, les formes d'interactions entre ce groupe familial d'éleveurs et le Parc national sont en réalité plurielles et parfois ambiguës : le blocage conflictuel est indéniable et même médiatisé, et dans le même temps, les différentes parties cherchent un terrain d'entente sur l'axe écotouristique.

Tout est ici question de génération puisque le patriarche est encore le détenteur de l'autorité et que les marges de manœuvre sont donc très restreintes à ce sujet.

Quelques éléments sur la journée de terrain, le 29 octobre 2016.

Je retrouve Louis à 8h00 sur le sentier pastoral de la Rivière de l'est, aménagé par L'ONF. Celui-ci arrive en tracteur avec un homme âgé, surnommé « 'Ton Bolo ». J'apprends qu'il est un ancien éleveur qui avait travaillé avec Marcelin Payet., un des premiers bergers à avoir fait pâturer ses troupeaux dans le fond de la Rivière de l'est. Les vestiges du campement servent d'ailleurs aujourd'hui de refuge à la famille B. Louis est entièrement vêtu d'équipements de trail, prêt à amorcer la descente et la longue journée qui nous attend.

Non loin, le volcan nous surplombe. Le froid est encore bien présent en ce début de matinée. Le fond de la Rivière de l'est, encore en partie dans l'ombre, encaissé entre les remparts, s'étend sous nos yeux. C'est ici que le troupeau de la famille B. pâture, sur 1000 hectares.

Nous débutons la descente d'un pas sportif, Louis en tête. Il nous fait passer par un sentier ouvert par les éleveurs, parallèle à l'itinéraire touristique. Herbe, plantes indigènes et peste végétale se côtoient en sous-bois. Louis profite de ma présence pour me montrer de temps à autre l'ancienne délimitation de la zone pastorale, matérialisée par une vieille clôture construite par l'ONF en 1989. Tout au long de la descente, l'éleveur relate les conflits qu'ils rencontrent avec le Parc national. Il est l'interlocuteur principal du parc dans la famille. C'est lui qui a créé l'association Adevo (Association de défense des éleveurs du volcan).

Au bout d'une trentaine de minutes, nous arrivons au terme de la descente et nous retrouvons un groupe d'hommes assis aux abords de la bergerie. Cette dernière est très sommaire, affublée d'un panneau explicatif au sujet de Marcelin Payet. De la fumée sort encore du refuge. Je fais donc la connaissance de ce groupe de sept hommes. Trois d'entre eux ont à peine la vingtaine. Les générations se mêlent dans ce collectif, amis et membres de la famille, au service de la remontée des broutards.

Le père de la famille B., Alex, surgit de l'arrière de la bergerie. Presque tout droit sorti d'un western, il est coiffé d'un large chapeau usé assombrissant ses yeux. Il me tend son bras tatoué en guise de salut. Peu bavard au début, il s'ouvrira plus spontanément le long de la journée, dans un créole que j'ai beaucoup de difficultés à comprendre. Il indique en contrebas, à une centaine de mètres, la présence du troupeau de bovins, regroupés. Cela fait trois jours que lui et les personnes sur site ont travaillé à les rassembler. Profitant du « calme avant la tempête » comme le fait remarquer Louis, nous bavardons en visitant tranquillement le lieu. « Quand on est sur site », explique Louis, « il faut récupérer les vaches, les boucler, les arroser, il faut détiquer, il faut

faire tout ! Quand on descend ici, c'est essentiellement pour ça ! On récupère un peu au campement, on se fait à manger... 'té oui, c'est le seul moment de répit qu'on a ! »

Trois hommes du groupe commencent à s'activer. Alex et un de ses fils préparent les chiens. Le premier en gardera un à la main. Il me demande de rester derrière lui, en queue de « cortège ». Et la remontée débute avec un « Allez Marmailles ! » lancé par Louis. Chaque membre du groupe a sa place. Par des cris, des sifflements, des mouvements, des lancés de pierres ou de bâtons, ils activent le troupeau et tentent, (parfois tant bien que mal) de canaliser les bovins dans un mouvement continu au sein de sentiers encaissés. Sourdement, chacun craint la charge de bêtes isolées, affolées, qui prendraient le chemin en contre-sens. C'est ce qu'il se passe à deux reprises. Jusqu'à ce que ce soit au tour du taureau de revenir sur ses pas, dans une violente charge. Tout le monde se met alors à crier « Taureau ! taureau ! » à s'éparpiller, à se mettre à terre ou à grimper aux arbres. L'animal disparaît en contre-bas, trop occupé à rejoindre les pâturages.

Le cortège se remet en route. L'épreuve est physique et difficile pour tous.

Alex prend le temps d'échanger avec moi en montant. Il explique qu'il est âgé de 62 ans et qu'il devra donc partir à la retraite courant 2018. L'élevage du fond de la Rivière de l'est devrait revenir à Louis : « à voir comment il se débrouille » nuance-t-il. La transmission intergénérationnelle se situe à tous les niveaux dans le déroulement de cette journée. Chacun essaie de faire ses preuves et plus encore Louis, habité par cette volonté de reprendre l'exploitation. L'apprentissage des anciens est permanent et tout le monde participe à la tâche avec force et abnégation.

Au bout de plusieurs heures, nous atteignons le corral qui sera destiné à accueillir les broutards, qui seront embarqués dans la longue remorque du tracteur, resté garé quelques mètres au-dessus. Dans un premier temps, l'objectif est de faire entrer toutes les bêtes, mères comme jeunes dans cet enclos avant de travailler à la séparation. S'engage alors un véritable combat entre les hommes et les animaux. Encercléments, cris, lancés de pierre, bâton, lasso, frappes, tout est utilisé comme moyen de « parcage ». J'assiste à un véritable « élevage rodéo » comme les professionnels aiment à le définir.

Le rapport de forces entre l'homme et la bête est mis au service de l'épreuve physique qui s'affirme comme un rite de passage. Les plus jeunes recherchent les approbations et les félicitations des plus anciens quitte à user plus encore de la force. Mais ces derniers reprennent instantanément leurs cadets lorsqu'ils considèrent que les coups sont trop violents : « Tape pas comme ça ! ça l'énerve encore plus ». Alex suit les mouvements à l'arrière, stratégiquement, et grâce à la vue d'ensemble qu'il a, il lance régulièrement des conseils et des ordres.

Au moment de la séparation au sein du corral, les coups pleuvent plus régulièrement. Parmi les beuglements, Louis m'explique : « c'est la contrepartie de la liberté ».

La fin d'après-midi arrivant alors que le « tri » des animaux n'est pas encore terminé, je décide de retourner au parking plus haut avant que la nuit ne tombe.

Figure 11 Le logo de l'association ADEVO, constituée par Jean Louis

Tous les éléments symboliques d'une mise en patrimoine d'un élevage traditionnel sont mis en évidence, notamment le volcan en éruption, au centre.



Photographie n°4 L'intérieur de la bergerie et le coin « cuisine » improvisé.
[Source : page facebook de l'association Adevo].



Photographie n°5 « Le calme avant la tempête » Observation du troupeau avant le lancement du signal de la remontée.



© Estelle Laboureur

Photographie n°6 le corral dans lequel vaches et veaux sont séparés pour que les brouards puissent être chargés dans la remorque.



© Estelle Laboureur

Photographie n°7 L'élevage « rodéo » rassemble les générations.



© Estelle Laboureur

Conclusion intermédiaire 2

L'intérêt de ce deuxième chapitre a été d'approfondir, sur la base d'itinéraires d'éleveurs de la Grande ferme les réappropriations locales diversifiées du modèle agricole construit sur la Plaine des Cafres, promouvant un type d'agriculture familiale entrepreneurial et industriel. Si les exploitations de moyenne taille, centrées sur l'unité domestique restreinte confortées à l'initiative du PAH sont devenues majoritaires sur l'île¹⁵⁸, la tendance est à la reformulation des formes d'exploitations. Ce constat d'une pluralité d'exploitations familiales que ce soit en zones canne ou en zones élevage n'est pas nouveau si on se réfère aux travaux précédents (Paillat Jarousseau, 1997, 2014, 2016 ; Fusillier *et al*, 2006 ; Noujarède, 2007). La contribution de notre chapitre dans le prolongement de ces recherches permet d'aborder à l'échelle de la Grande ferme les dynamiques sociales et familiales à l'origine de la constitution récente de cette forme d'élevage, en les mettant en lien avec les orientations politiques menées au niveau institutionnel.

Dépassant la simple donnée de génération, cette variété de pratiques et de stratégies en interaction, complexifie le chemin que prend la place de l'élevage dans l'évolution du territoire de la Plaine des Cafres.

Définir huit configurations nous éclaire sur les tendances que prend le modèle d'exploitation agricole familiale sur la Grande ferme. On observe un modèle issu du début des années 80,

¹⁵⁸ Fusillier Jean Louis, Jean Philippe Choisis, Piraux Marc (2006) « Le modèle d'exploitation agricole familiale réunionnais face à l'accroissement des contraintes foncières et économiques », *Cahiers Agricultures*, vol. 15, novembre-décembre (p.544)

porté par les organisations professionnelles, centré sur le groupe domestique, où foncier et résidence priment avec une évolution des modes de vie. Il s'y établit un continuum d'exploitations mouvantes, résultant de reformulations en termes de diversifications, de reconversions, d'organisations du travail, de transmissions et de façons de concevoir l'activité.

En résumé, il est visible que la proximité entre les exploitations sur la localité et les liens familiaux, jouent un rôle dans le développement de sociétés, d'officialisation des formes d'entraide (Cuma), facteur de reproduction sociale des exploitations familiales à la Grande ferme en cohérence avec les stratégies des filières d'élevage. D'autre part, la spécificité des éleveurs de la Grande ferme réside dans le fait qu'il s'agisse en majorité d'habitants déjà détenteurs de foncier. La place des dynamiques familiales dans la transmission de l'exploitation agricole et des terres est donc importante dans notre étude. Elle permet d'envisager les diverses logiques de successions des exploitations agricoles dans leur rôle de perpétuation du « modèle ».

Plusieurs mécanismes font que le modèle d'exploitation familiale tend à se transmettre et à se pérenniser. La création de sociétés, en plus de maintenir l'exploitation dans sa forme initiale et le socle familial localement, permet d'assurer une continuité par la transmission du foncier et par la conservation des liens historiques construits avec l'ONF sur les terrains situés sur les pentes du volcan. Les entraides et les coopérations informelles, héritées du temps des grands troupeaux, permettent de dépasser les difficultés rencontrées dans l'activité professionnelle. Elles facilitent aussi l'ouverture d'espaces de temps libre, de congés ou de vacances tout en gagnant en efficacité et en rentabilité. Sur la base de « l'entente » et de la « confiance » la solidarité informelle peut mener à la constitution de Cuma pour la gestion de la mécanisation bien que la tendance soit majoritairement à la sur-mécanisation individuelle. La réussite des Cuma sert la pérennité du modèle. Elle renforce aussi la position des chefs d'exploitation et joue un rôle dans l'émergence de leaders, là aussi condition de préservation du modèle.

De manière globale, le foncier est un enjeu particulier attaché au maintien de l'exploitation lorsque les prédécesseurs l'ont acquis dans le cadre de répartition de terrains ONF. C'est aussi un enjeu agricole lorsque ces terrains ont été aménagés dans cet objectif depuis plusieurs générations et qu'ils ont été achetés. Le maintien du patrimoine foncier conjointement au patrimoine agricole dans le groupe domestique est primordial lorsque les éleveurs sont attachés au modèle d'exploitation familiale. En revanche le maintien du patrimoine foncier prime dans tous les autres cas de figure sur l'enjeu agricole. Les successions maintiennent le modèle et celles-ci passent la plupart du temps par des sociétés. Les enjeux sont différents pour la filière laitière.

Ce chapitre nous montre que le rôle de l'élevage dans l'évolution du territoire des Hauts à la Grande ferme, est toujours d'actualité, même s'il n'est que rarement valorisé par les instances, à la recherche d'activités plus pourvoyeuses d'emplois. De plus, l'activité d'élevage (plus particulièrement en allaitant) permet une sauvegarde du foncier agricole, un entretien environnemental en préservant l'envahissement des zones naturelles par les espèces exotiques, et une valorisation paysagère qui fonde la spécificité de la région des Plaines. Il peut alors

aisément être un support d'activités touristiques, un moyen de passerelle entre nature et agriculture (avec des projets Parc national).

Ces services éco-systémiques ne sont que très peu mis en avant dans la sphère politique, mais aussi de la part du grand public voire rarement des éleveurs eux-mêmes. L'élevage demeure source de débat à travers notamment les informations relayées sur les arrêts fréquents d'activité dans le lait.

Ecotone

Une initiative que nous avons évoquée (en 1.3.4) aujourd'hui existe. Elle regroupe le parc national, la Safer, la Sica Révia et sa ferme la Sedael, les associations gestionnaires des espaces naturels sensibles et l'université de la Réunion. Sous le nom d'Ecotone, ce projet a la vocation, en partant d'un espace dégradé par des espèces exotiques envahissantes, de reconquérir des lambeaux de friches en les restaurant grâce aux animaux et un système d'agroforesterie. Au-delà de l'aspect environnemental, l'expérimentation est aussi un moyen pour les différents acteurs de trouver un terrain, du moins un chemin menant à un terrain d'entente à travers une gestion collective. Finalement Ecotone est un moyen d'accéder au Parc national pour les filières d'élevage, et réciproquement, un moyen pour le Parc national d'établir un lien et une sensibilisation à l'environnement auprès des éleveurs. Toutefois, le projet en est à ses balbutiements et les responsables agricoles rappellent qu'il s'agit avant tout d'une contrainte pour leurs adhérents :

« Si tu veux, on est obligé de faire Ecotone pour accéder au Parc, donc c'est une contrainte. C'est une contrainte pour reconquérir des parcelles. Nous on le fait, mais pour mon agriculteur chez lui, faire Ecotone, ça va être une contrainte : reconquérir des surfaces alors que mon grand-père était dessus ? La base c'est une contrainte. Si tu ne fais pas ça, le Parc te dit non, tu ne peux pas accéder. Là, tu arrives avec un truc structurant, de reconquête d'un monde et tu mets en place une démarche ».

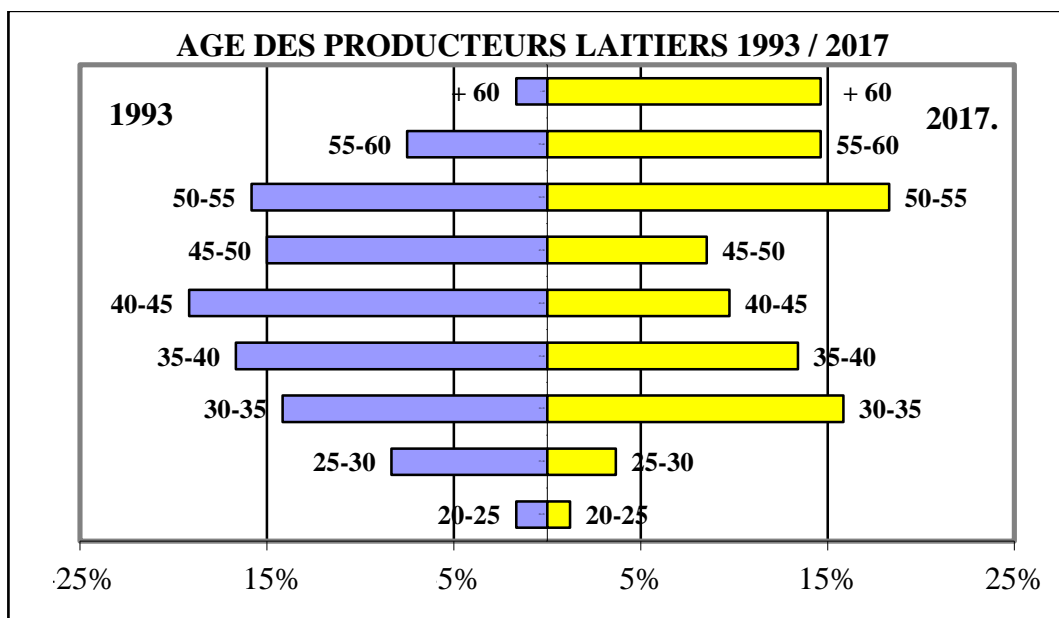
Ecotone se bâtit alors comme un espace de médiation, un projet contraignant qui se transforme en opportunité entre différents acteurs, qui, quels que soient les domaines dans lesquels ils travaillent sont impactés par le contexte insulaire, la réduction du foncier et les menaces environnementales.

De nouvelles pratiques d'élevages émergent du modèle d'exploitation agricole familiale : certains éleveurs, en le reformulant, élaborent des perspectives de développement territorial, à contre-courant des représentations initiales des institutions et des organismes professionnels agricoles vis-à-vis des exploitations et du métier d'agriculteur associé. Déconstruisant l'ambition d'un système de production uniquement spécialisé répondant à une disposition de l'élevage partitionné entre les naisseurs dans les Hauts, les engraisseurs dans les Bas, d'une logique de maximisation de production et d'un revenu agricole à long terme, aujourd'hui, plusieurs sociétés intègrent leur propre bâtiment d'engraissement sur la Plaine des Cafres. Elles jouent sur une complémentarité interne à l'exploitation, quitte à mettre en péril celle induite au départ par les institutions, avec les engraisseurs des Bas de l'île. De la même manière, alors qu'il a été encouragé que famille et exploitant vivent du seul revenu issu de l'activité agricole en s'y impliquant à plein temps, certains réinventent ce modèle de départ pour répondre à leurs besoins et leurs stratégies propres. La diversification, notamment touristique, se fait de plus en plus courante. La pluriactivité, bien souvent du couple est un moyen de sécuriser économiquement la famille tout en s'intégrant aux nouvelles politiques de développement du territoire, en considérant l'exploitation et l'élevage comme vitrines du monde agricole et de la profession. Les reconversions ne sont pas rares : plusieurs éleveurs de la seconde génération songent, du fait de ne pas avoir de repreneur ou pour s'adapter aux

souhaits de leurs enfants repreneurs, à se lancer dans une autre activité. Des éleveurs laitiers projettent de se convertir en éleveurs allaitants ou de partir vers l'accueil en gîtes touristiques.

Face aux départs en retraite des éleveurs (graphique ci-dessous), des jeunes exploitants ayant fait faillite et des cas où la reconversion du lait à l'allaitant est une condition pour la transmission de l'exploitation ou pour assurer le maintien des terres, la pérennité de la filière laitière et de ses exploitations se pose.

Figure 12 Age des producteurs laitiers entre 1993 et 2017



Source : données Sicalait

On observe donc des formes de réinventions par rapport au modèle parental, spécialisé, bien que parallèlement, le système des filières et des Sica continue de privilégier ce modèle majoritaire. Ces reformulations sont le fait d'initiatives individuelles ou familiales et elles

entrent en interaction avec des adaptations dont ont dû faire preuve les Sica de référence. Toutefois, elles ne s'insèrent pas dans l'émergence d'alternatives structurées, portées par ailleurs ou par les filières qui maintiennent leurs adhérents dans l'obligation contractuelle de livrer en totalité leur production de lait ou de viande, limitant les essais personnels de valorisation différente.

À ce titre, la formation incarne différents rôles dans l'évolution de l'élevage et celle du territoire. D'un côté, il est admis que la formation agricole soit maintenant un moyen d'émancipation vers d'autres métiers ; d'un autre côté, si les jeunes se lancent dans l'agriculture, c'est en fonction d'un modèle prescrit. Les acteurs économiques œuvrant depuis des années dans la structuration des filières à travers la mise en place des Sica sont répartis dans différents pôles de ce secteur d'activité, assurant un entre-soi.

Des associations de développement rural transversal comme l'AD2R ont donc un rôle certain à jouer dans l'accompagnement de nouveaux projets, isolés et dans l'accompagnement de nouveaux entrepreneurs pour permettre une complémentarité d'activités et de visions sur le territoire. Encore faudrait-il que les communes et les bailleurs appuient eux-aussi ces voies subsidiaires de valorisation et de commercialisation en les mettant en avant dans leurs plans d'actions. Le cadre stratégique partagé sur la période 2014-2020 est déjà un document de référence en la matière, en intégrant la petite agriculture familiale, l'agro-écologie, l'économie sociale et solidaire, le lien rural-urbain, l'économie circulaire et le tourisme dans ces axes de développement. Toutefois, on observe peu de liens entre ces animations transversales et les filières de productions animales.

Ces dynamiques plurielles ont inévitablement des impacts sur le développement du territoire. Alors qu'à l'époque, l'exploitation était perçue comme une voie privilégiée pour entrer dans le monde du travail (il suffisait de se reposer sur la sécurité d'avoir de la terre pour avoir un métier), aujourd'hui, beaucoup de parents ne l'entendent plus de cette manière. À travers les mutations de la société réunionnaise, le rôle des formations et des études a pris une autre dimension dans les familles. Celles-ci encouragent leurs enfants à allonger le temps de leurs études et de bénéficier de plusieurs choix d'orientations. Pour beaucoup, l'exploitation agricole n'est pas perçue comme une fin en soi, mais comme un moyen de secours en cas de précarité vécue par la descendance.

Les organisations professionnelles agricoles interviennent afin de poursuivre la reproduction professionnelle. Les aides du FEADER ayant été débloquées, au moins une dizaine de dossiers d'installation semblent être en attente (notamment de jeunes non issus de familles agricoles). C'est une perspective à venir : alors que la plupart des éleveurs de la seconde génération sont eux-mêmes des descendants de familles d'éleveurs, la nouvelle génération se diversifie avec l'arrivée de nouveaux profils, de jeunes qui se lancent dans l'élevage sans avoir été intégré dans ce milieu familial.

Plus globalement, les interactions entre gouvernance, orientations stratégiques politiques et configurations sociales déconstruisent les cadres rigides des « modèles » et les mettent en mouvement. C'est le phénomène d'interactions entre logiques sociales différentes dans le cadre de projets de développement. En d'autres termes, on observe à travers les pratiques

des individus, des principes de sélections qui émergent des modèles suivis. C'est-à-dire qu'aucune stratégie proposée, qu'elle soit formulée sous la forme de « projet de vie à destination des ruraux » ou de « filière » n'est pleinement adoptée ni rejetée totalement. Elle est toujours plus ou moins reformulée par la sélection que ceux-ci opèrent en son sein. Pour illustrer ce que nous montrons, intégrons cette citation reprise à Jean-Pierre Olivier de Sardan, (1995, p.171) : « Un projet, même abstraction faite de ses contacts avec la population, est ainsi déjà un ensemble en partie incohérent, car doté de cohérences disparates. La rationalité technique et argumentative, en sa splendide cohérence, autour de laquelle un projet est en général conçu, est donc déjà sérieusement mise à mal avant même qu'il ne se déploie sur le terrain ».

En guise de prolongement de ce travail, il serait pertinent de prendre en compte les conflits, en interne (des familles, des filières, des quartiers) et entre les familles, structurants pour le territoire. Ces facettes faisaient partie des conditions d'enquêtes de Michel Watin (1982), dans la mesure où il étudiait les stratégies foncières et familiales. Notre analyse pourrait porter aussi plus longuement sur les conflits entre groupes : familles d'éleveurs contre institutions (exemple de l'Adevo, dans le fond de la Rivière de l'est avec le parc national ou encore l'Adefar contre les filières d'élevages, particulièrement la filière laitière) ; mais aussi sur des conflits sociaux de plus grande envergure encore et regroupant une pluralité de revendications (par exemple, le mouvement des gilets jaunes). Et ce, pour comprendre globalement les remises en question et les réappropriations locales de modèles agricoles et économiques implantés sur l'île.

3- Des « valeurs » communes mobilisées pour la perpétuation de l'élevage bovin à la Grande ferme

Si nous reprenons la définition de « valeur » dans le Larousse, il est notifié qu'il s'agit de « ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société, et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre ». Maintenant que nous avons abordé les différentes logiques sociales et familiales sous-jacentes aux pratiques d'élevage, nous partons de l'hypothèse selon laquelle les valeurs mobilisées par les éleveurs de la Grande ferme, mais aussi par les structures qui les accompagnent soient elles aussi un moyen d'assurer une continuité des groupes domestiques et des pratiques d'élevages, malgré les changements économiques et sociaux qui opèrent globalement.

Ces valeurs apparaissent spontanément dans les entretiens et sont de différentes natures : elles peuvent être de l'ordre de la vocation, de l'amour/la passion de l'élevage, du travail, et aussi d'attributs identitaires.

3.1- La mobilisation de la vocation et de « l'amour » du métier par les éleveurs et les professionnels agricoles.

Depuis le début de leur histoire, une grande majorité de Réunionnais a du mal à s'approprier son destin et à élaborer ses désirs. Destin de l'île et désirs de sa population se trouvent pris en otage ou inhibés par le poids des discours, la pression de la mode et l'obsession de la modernité qui agissent comme autant de verrous économiques et politiques trop peu analysés. Il en résulte une difficulté, voire une impossibilité à envisager un

destin commun, des ailleurs et des autrement radicalement différents. Les violences symboliques les plus lourdes sont peut-être les moins visibles.

AKOZ –espace public n°19 – mai 2003, p.36

Le 1^{er} mars 2018, un article du monde titrait¹⁵⁹ : « l’agriculture en mal de vocations ». Pour remédier aux manques de « vocations » dans le secteur, le ministère de l’éducation nationale et celui de l’agriculture ont décidé de signer une convention permettant dès le collège, une meilleure diffusion de l’information sur l’enseignement agricole. La stratégie globale ici a donc été de créer des vocations face à un secteur en panne de demandes, par un appel dirigé vers de potentiels candidats de la part de la hiérarchie scolaire.

À en lire l’article, le déficit de reconnaissance du métier, accompagné de sa méconnaissance font que l’agriculture peine aujourd’hui à recruter. Il a été constaté que de nombreuses personnes ignoraient la présence de salariés en agriculture : le salarié agricole faisant 35 heures par semaine en moyenne. La principale raison de cette ignorance tiendrait dans le fait que l’enseignement agricole, qui dépend du ministère de l’agriculture, et l’éducation nationale soient séparés. Le système de formation est cloisonné, au même titre que les domaines d’activité.

S’il est acté que certaines productions soient en crise, d’autres sont actuellement créatrices de valeurs. Les responsables de formations passent donc par les attentes sociétales en faveur « d’un retour à la terre », « d’une volonté de manger mieux » pour proposer de nouvelles « vocations » auprès des postulants.

3.1.1- La vocation : instrument symbolique de défense d’un groupe professionnel à travers l’aptitude à exercer le métier.

À l’île de la Réunion, face à la désaffection des nouvelles générations vis-à-vis des filières agricoles, et particulièrement de l’élevage bovin, certains professionnels parlent de « crise de la vocation » ou même de « crise générationnelle » à travers laquelle la vocation, justement, se serait perdue. Un salarié de la Sicalait donne son point de vue à ce sujet :

« Là aujourd’hui, on est face à une génération où tous les outils sont là, donc « c’est à nous », on doit être « fonctionnaires », presque du lait quoi ! On doit gagner c’est tout ! Pas chef d’entreprise, si on peut gagner plus oui, mais je ne veux pas avoir de risque quoi. »

L’acquisition progressive d’outils et de techniques engendrerait un non-engagement des nouvelles générations dans leur métier. D’une destinée toute tracée vers un métier, on passerait à un héritage d’outils et d’expériences, sans que la personne qui en hérite n’ait d’inclination particulière à exercer cette profession. À partir de cette vision, les problématiques rencontrées

¹⁵⁹ https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/01/l-agriculture-en-mal-de-vocations_5264206_4401467

vis-à-vis des reprises d'exploitations viendraient d'une passivité des descendants, inscrits dans un fonctionnement d'assistanat convoqué à la fois à travers la suprématie des aides convenues par la PAC, et les investissements déjà été effectués par les parents dans le but d'assurer une transmission optimale.

Dans quelle mesure, invoquer « crise générationnelle » et « crise de la vocation » serait une façon de renvoyer la responsabilité aux jeunes apprenants et aux jeunes éleveurs, parfois en cours de formation, de cet échec de reproduction sociale du groupe professionnel ?

En quoi « la vocation » peut-elle être alors considérée comme un « instrument symbolique ¹⁶⁰» de défense corporatiste du système coopératif agricole servant à produire, reproduire et contrôler ce qui est au principe de son fonctionnement économique ?

Telles sont les questions auxquelles nous souhaiterions apporter quelques éléments de réponse dans ce chapitre.

L'ancien directeur de la Sicalait, explique, lui aussi le contexte de non-reprises par un paramètre majeur lié à la « crise vocationnelle » :

« Il y a peut-être tout simplement, une **désaffection de la vocation**. Des soucis de transmission. Ça peut être des soucis d'ordre financier tout simplement, d'ordre structurel, c'est-à-dire une structure, difficilement viable parce qu'elle est trop petite, parce qu'elle n'est pas...porteuse de développement en termes de taille j'entends, ce n'est pas forcément évident d'installer un jeune parce qu'il va être très très vite face au mur. Après il y a **la crise des vocations**. Et **la vocation** pour faire de l'élevage laitier, elle est quand même très largement liée à un contexte général, à une ambiance. J'ai connu cette ambiance un petit peu déraisonnable à un moment donné, où on avait en moyenne un Conseil d'Administration par mois, et il y a eu une période folle un peu entre les années 95-2000, où tous les mois on avait entre 15 et 20 candidats pour faire du lait ! Ce qui était déraisonnable ! Parce qu'objectivement il n'y avait pas matière à installer ces gens-là. Mais il y avait un tel effet de mode, il y avait une euphorie, il y avait une espèce de folie à ça.

(...)

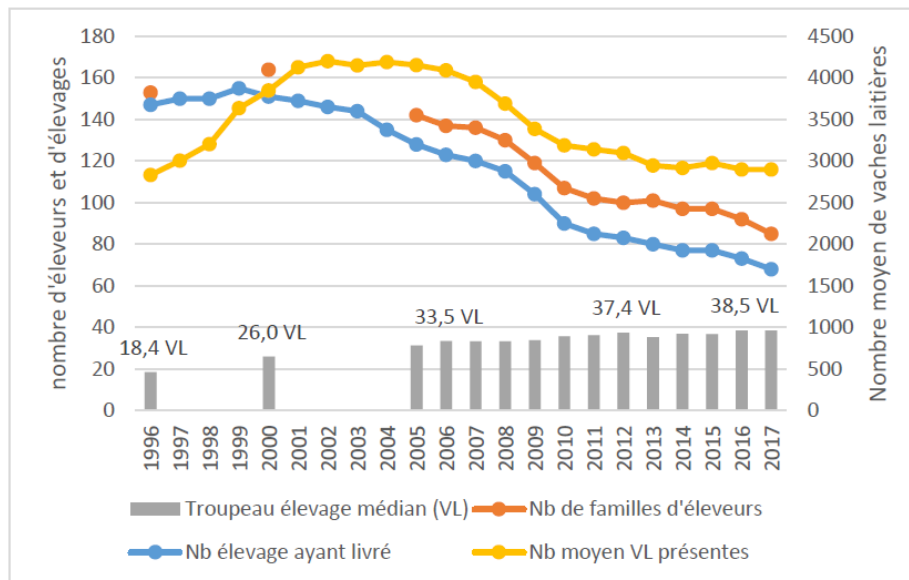
Donc ça a été des périodes difficiles qui ont fait qu'il y a eu quand même beaucoup d'échecs. Il y a inévitablement un taux d'échecs assez important, tout simplement face à **l'épreuve de la vocation**. Pour faire un métier, celui-là en particulier qui est très difficile et contraignant, **on ne peut pas savoir avant de l'exercer si on est apte**. Parce que tout le monde vous disait oui bien sûr il n'y a aucun problème, moi j'aime ça, moi j'aime l'élevage, (rires) c'était désarmant ! »

Dans cet extrait, l'ancien responsable intègre une dimension de « la vocation » agricole comme inhérente à un contexte économique, social et politique. « La vocation » exprimée par les éleveurs l'a été, sans base consolidée pour certains. L'installation en tant qu'exploitant, comme rite de passage n'a pas pu aboutir pour tous au renforcement du métier sur le long terme. L'appel des candidats avait été effectué par les « hiérarchies locales » jusqu'à reconnaissance ou non reconnaissance des aptitudes requises pour la profession d'éleveur. Cette dernière ayant été mise à mal par différents éléments contextuels (notamment nous l'avons vu dans la première partie, par les confrontations de rationalités inhérentes à tout projet de développement).

¹⁶⁰ Suaud Charles (1974) « Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire ». In: *Revue française de sociologie*, 15-1., p.78.

Face au nombre d'échecs estimés, au nombre d'arrêts et au non suivi de ces éleveurs parfois en faillite, il semblerait qu'aujourd'hui, et ce, depuis les années 90, la tendance soit justement de freiner les élans « de vocation » et de vérifier au préalable par un certain nombre de critères et de réglementations les aptitudes des postulants à pouvoir exercer un métier d'éleveur tel qu'encadré par les filières aujourd'hui.

Figure 13 Évolution des élevages et familles d'éleveurs sur la période 2000-2017 (Agri-Péi)



À travers ce graphique, il est visible que le nombre de familles d'éleveurs laitiers a été quasiment divisé de moitié en plus de quinze ans. 153 familles étaient dans l'élevage en 1996 à 85 en 2017. Le nombre d'exploitations est passé de 147 en 1996 à 68 en 2017. On observe la tendance des éleveurs à se regrouper au sein d'une même exploitation dans le but de mutualiser les frais et de mieux gérer la charge de travail. Actuellement, une vingtaine d'exploitations sont des sociétés, alors qu'en 2000 elles étaient une dizaine. Enfin, si on observe une diminution du nombre d'exploitations, la taille du troupeau médian a quant à elle augmenté, reflétant un processus de spécialisation traduisant pour les responsables de Sica une professionnalisation des exploitations.

« La vocation » serait donc utilisée par les organismes professionnels comme un instrument de mesure des personnes jugées aptes ou inaptes à l'exercice du métier d'éleveur dans les conditions requises. Il y a à la fois condamnation d'une perte de la « vocation » et dans le même temps l'examen des candidats d'une réelle « vocation » afin d'assurer la professionnalisation des postulants dans la filière.

Pour l'ensemble de notre argumentation de ce chapitre, nous nous aidons des travaux effectués par Charles Suaud (*Ibid.*, 1974) dans la perspective d'un apport à la sociologie de la vocation. La vocation (religieuse et autre) selon le sociologue, serait la manière de « concevoir son métier comme la réalisation d'un destin d'exception, fondé sur la reconnaissance d'aptitudes individuelles (j'ajouterai projetées ou réalisées dans le cadre de l'élevage), réclamant un investissement total de l'individu » (Suaud, 1974, p.73).

3.1.2- La vocation et l'amour du métier comme processus d'inculcation

Chez les éleveurs bovins rencontrés, pour la plupart, la « vocation » se rattache également à l'amour de l'élevage. Pour nombre d'éleveurs rencontrés, elle serait transgénérationnelle, transmise, légitimée par le fait d'être « éleveur de père en fils (ou fille) » et innée. Plusieurs extraits d'entretiens illustrent ce constat.

Par exemple, la plupart des éleveurs de la Grande ferme, lorsque je leur indique l'objet de mon étude débutent l'échange en affirmant : « Nous on est éleveurs de père en fils ». La profession d'éleveur, qui a évolué depuis des années, devient fragment principal identitaire et engagement total de l'individu dans ce métier.

Jean-Marie P. précise :

"Nous dans la famille, on est éleveurs de père en fils (...) Mon premier métier, c'est éleveur, j'ai toujours été éleveur, je suis né dans une vache (rires)".

D'autres rebondissent avec humour en m'expliquant qu'ils sont « nés sous les mamelles d'une vache ».

Camille M., lui fait une amusante analogie avec la potion magique d'Obélix :

« Lorsque ma mère a accouché, je suis tombé dans la bouse d'une vache. J'ai pas pu m'en sortir, je suis toujours resté dedans... »

Ces extraits d'entretiens sont éclairants dans la mesure où la pratique de l'élevage est ici légitimée par le fait même de naître dans ce milieu, d'en avoir fait son « premier métier », que celui-ci se soit perpétué et consolidé au fil des générations et des années. Jean-Marie appartient à la seconde génération d'éleveurs et est aujourd'hui en société. Camille M., lui est un des fondateurs de la Sicalait et est issu de la première génération d'éleveurs laitiers de la Plaine des Palmistes.

Pour Pierre-Antoine, sa pratique d'aujourd'hui est la réalisation d'un rêve :

« L'élevage l'a toujours été un rêve de gamin ça ! Quand mi étais petit et quand nou a eu la possibilité d'avoir les terres, on est parti de là ».

Cette envie de faire de l'élevage ne venait pas de ses parents car il est le premier de sa génération à être devenu éleveur. Ses parents faisaient surtout du maraîchage et ses grands-parents vivaient du charbon de bois, du maraîchage et du géranium. Freddy, son fils, dit aussi qu'il avait voulu être éleveur depuis tout petit

« En 86, moi déjà, tout bébé j'étais déjà sur le tracteur (...) et je ne me vois pas faire autre chose que ce que je fais actuellement ».

De la même manière, il raconte que son fils, encore bébé, adore aller dans le tracteur avec lui. "Quand on a l'amour du métier, on continue malgré les obstacles".

Pierre-Antoine et Freddy décrivent leur activité et leur dévouement à travers la réalisation et la concrétisation d'un rêve depuis leur enfance. Celles-ci se sont renforcées par l'amour qu'ils ont développé de leur métier. Pierre-Antoine justifie en plus leur réussite du fait qu'ils aient gardé cette mentalité du "travail avant tout".

Dans ce cas de figure, l'effet de « la vocation » est conforté par l'investissement complet des éleveurs dans leur travail et dans leurs engagements (adhésions plurielles dans les Sica et syndicats ; responsabilisation au niveau de leur Sica de référence et aux JA pour Freddy et participation aux activités relevant de l'organisation et des services) allant de pair. De la même manière, la société constituée par Pierre-Antoine, sa femme et Freddy est reconnue par tous et par les organisations économiques pour sa réussite, sa performance technique, pour l'ensemble des aptitudes requises à être « excellent éleveur ». Ils sont d'ailleurs placés « ferme de référence » dans le réseau et nombre d'éleveurs évoquent l'exploitation de la famille comme remplissant les « mêmes performances que les élevages métropolitains ». L'intention des éleveurs a été libre, et consentie. Pierre-Antoine est un des premiers à s'être lancé dans le test de la profession sur des terrains ONF au début des années 80, sur le Nez de Bœuf. Il a donc été candidat à l'appel du développement de l'élevage par la hiérarchie locale dans le cadre du plan d'aménagement des Hauts. La famille P. est pour toutes ces raisons au service de la reproduction de leur groupe professionnel. Elle est aussi au service de la reproduction du modèle économique et social transmis par les Sica.

Yvette P., elle, s'est installée dans l'élevage sur le tard mais en nourrissant cette volonté jusqu'à concrétisation. Elle l'explique par l'amour qu'elle porte aux vaches et au métier. Elle aussi évoque un rêve qu'elle a pu réaliser avec son mari, puis avec leur fils :

« On a décidé de faire de l'élevage, parce que moi j'ai toujours aimé les vaches. J'ai toujours eu la passion là-dedans (...) Sans passion, l'élevage laitier il ne faut pas le faire." C'est quelque chose qu'on voulait faire depuis notre mariage en 1979 (...) Mais c'était juste un rêve qu'on ne pensait pas réaliser". (...) Si on a l'amour du métier, il y a des moments où c'est très dur, mais si on a l'amour du métier, si on aime ses vaches, à un moment donné, à force de ramer on remonte ! »

Si Yvette et son mari sont passés par d'autres emplois avant leur installation, c'était aussi pour consolider leurs bases d'exploitation avant de s'installer. Quand ils ont eu les terrains nécessaires et l'opportunité, Yvette s'est installée, suivie de Jean-Charles. Cette « vocation » de l'élevage est justifiée aussi du fait que tous deux proviennent de familles d'agriculteurs-éleveurs.

Dans ces deux derniers exemples, la vocation qui se traduit dans la concrétisation du projet et l'amour du métier serait une condition principale de la réussite malgré les difficultés rencontrées. Pour Anne-Marie et Emile par exemple, l'élevage a été plus qu'un métier, ça a été « une passion ».

Cet amour de la profession, décrit aussi comme une passion a son revers puisqu'elle peut aussi avoir tendance à répondre à une injonction.

Etienne T. m'évoque son cas personnel, ainsi que celui de sa fille, à qui il va transmettre l'exploitation :

« De toute façon, l'élevage, si l'était pas une passion, mi ferais pas. Mi par passion...Sinon...Non. Sans passion, ou fais pas. Non. Si ou la point trop de passion, ou décourage fort, et à un moment donné li marche pas : le bœuf i crève, à un moment donné, i dégoûte.

Et votre fille, qui va reprendre, elle exprime déjà cet amour du métier ?

Ah bah...Elle ? Là lé obligée ! Obligée de faire ! L'a tout de prêt ! N'a plus qu'à continuer. Mais lé pas facile non plus hein... »

De même, pour Frank S., « l'élevage laitier, c'est une contrainte. Il faut l'aimer ».

La contrainte est inculquée, tout comme la vocation et l'amour de l'élevage allant de pair.

Alors que les figures de « la vocation » devraient évoluer du fait des mutations de la société réunionnaise, les structures économiques et les générations précédentes d'éleveurs issues du modèle dominant font porter cette même figure à leurs descendants. Ils transposent leur conception du métier à l'image « d'une réalisation d'un destin d'exception, fondé sur la reconnaissance d'aptitudes individuelles, réclamant un investissement total de l'individu » (Suaud Charles, 1974, p.75) aux générations qui suivent.

À cette dimension du métier, s'ajoute la nécessité d'un « amour » et d'une « passion » de l'élevage, qui dans certains cas ne se discute même pas, lorsque la transmission est perçue comme une condition *sinequanone* de continuité du travail effectué. Nous allons voir en quoi la référence à la vocation fonctionne comme élément d'intégration dans le groupe professionnel.

3.1.3- La vocation comme épreuve de légitimité à poursuivre le métier d'éleveur sur le long terme

À travers les différents exemples précédents il est nettement visible que pour nombre d'éleveurs représentatifs du modèle en filière, le projet professionnel se mêle au projet de vie. L'élevage est partout, sa « vocation » remplit une fonction d'intégration et d'engagement conjointe au mode d'encadrement coopératif.

Dans quels contextes et pour quelles raisons, les éleveurs eux-mêmes construisent-ils leur légitimité à exercer cette profession à partir d'une vocation construite (en tant qu'image ou incarnée dans la pratique) ? Et par conséquent, dans quelle mesure est-elle aussi une « technique symbolique d'exclusion » (*Ibid.*, p.75) ?

L'injonction à aimer le métier et d'y être voué quasiment jour et nuit est tellement forte qu'elle peut laisser au bord du chemin ceux qui ont échoué face à la responsabilité de ne pas avoir été de « bons éleveurs ».

D'ailleurs, une distinction est régulièrement opérée entre les « vrais » éleveurs et les éleveurs qui le sont devenus par « opportunité ». Ceux qui auraient été légitimes et ceux qui ne l'auraient pas été. Cette distinction s'est opérée à suite à de nombreux « échecs » constatés alors que la tendance était à encourager les habitants des Hauts à démarrer une activité d'élevage laitier en réponse à d'importantes subventions dédiées.

Un salarié de la Sicalait prend la parole à ce sujet :

« Je crois que c'est l'erreur qu'on a faite...c'est, déjà, parler de développement alors qu'on a moins de producteurs, c'est un peu compliqué quand même comme discours à tenir... Quand il y a des aides qui

nous le rappelle régulièrement. Donc on a eu tendance à vouloir garder ces producteurs. Je pense que c'était une erreur, parce qu'aujourd'hui sur les 75 qui existent, combien sont de **vrais éleveurs** ? Allez je dis, il y a 30% qui pourraient disparaître.

Pourquoi ? Qui sont ces gens-là ?

Bah c'est des **éleveurs par opportunité** ! Ils ont une stratégie foncière. J'ai un terrain...et puis je fais du lait, j'aime bien les animaux...Si on l'embête trop avec des exigences administratives...Il me faut du lait avec un taux cellulaire inférieur à 200 000 cellules...Il va dire ah bah si c'est comme ça j'arrête le lait ! Alors si ...La politique c'est de dire, il faut qu'on garde un certain nombre...Ah bon d'accord, on ne va pas insister ...C'est un peu ce qu'on a tendance à faire et il faut arrêter ça. Il vaut peut-être mieux garder 50 éleveurs, mais qui sont des éleveurs. »

De la même manière, avec la direction de la FRCA, nous abordons la question de la diminution des effectifs d'éleveurs dans la filière laitière sur l'île de la Réunion.

« Il y avait 150 éleveurs il y a une vingtaine d'années. Il y a 7-8 ans, on était à 24 millions de litres. Depuis deux ans, on est à 18 millions de litres avec 65 éleveurs. Quand on fait le ratio, je me dis personnellement et ce n'est pas social ce que je vais dire là, mais économiquement les éleveurs sont meilleurs qu'hier. Ils ont gagné en productivité. Toutefois pour le territoire, d'avoir moins d'éleveurs, ce n'est pas trop bon. Pour tous les services que ça rend bien sûr. En environnement, territoire. »

Les éleveurs seraient donc devenus meilleurs techniquement et plus productifs. Ils représentent l'idéal de la profession inculqué par le modèle. Pourtant, malgré ce ratio, si le maintien de la production a pu se faire grâce à l'agrandissement et l'intensification des exploitations laitières, à partir de 2006, d'un point de vue global, la collecte de lait a effectivement chuté de 26% entre 2006 et 2013 pour stagner sur les années suivantes (Marble, Aubron, Vigne, 2018).

À travers cet extrait, la question se pose sur la destinée de l'élevage laitier et du plan d'aménagement des Hauts. L'élevage était un axe instruit pour le développement du territoire à travers l'amélioration des conditions de vie de la population – et c'est ce qui en faisait son originalité –. Il semblerait qu'aujourd'hui, la finalité de l'élevage soit un moyen de maintenir les filières économiquement et que son impact sur le territoire – bien qu'avéré – soit relégué à un second plan, d'où la difficulté pour les professionnels eux-mêmes de valoriser les « services éco-systémiques » rendus par leur pratique.

Dans cette conception d'une « vocation » au service de la filière, on ne parle que très peu des éleveurs qui « ont échoué » à cette « épreuve de légitimité », qui ont arrêté leur activité. Ceux-ci ne correspondent ni aux valeurs ni aux critères mobilisés communément pour la perpétuation de l'élevage en filière. Pour la plupart d'entre eux, il est dit qu'ils n'étaient pas de « bons éleveurs », que les erreurs techniques ont été nombreuses et qu'ils n'ont pas tiré parti de la solidarité locale.

Le groupe d'association de défense des agriculteurs de la Réunion (Adefar) par exemple, s'est constitué à l'origine autour d'une dizaine d'éleveurs ayant fait faillite, en particulier dans la filière laitière. Aujourd'hui, ils militent contre les Sica à coups d'articles et d'apparitions frappantes dans les médias pour appeler au boycott des produits carnés et laitiers, dénoncer à la fois le modèle mis en place et de nouvelles maladies (notamment IBR et Leucose bovine) qui auraient été introduites dans les cheptels suite à des importations de génisses laitières en 2003. Leur principal objectif actuellement est de démontrer qu'il est possible de faire de l'élevage avec des races locales à travers la mise en place de groupements intégrant la polyculture et

l'élevage sans produits chimiques. Ils nomment ces agriculteurs aillant fait faillite, les « sans voix ».

D'autres éleveurs, par le fait d'être en diversification ont réussi à rebondir et à se reconverter, comme Jérôme R. qui a décidé de se reconverter dans l'allaitant. Il est ancien éleveur laitier et a vu son exploitation périlcliter au fil des années. Tout au long de l'entretien, il fera particulièrement part de la vision critique qu'il a du fonctionnement global des financements européens et des collectivités, peu ancré dans la réalité contextuelle réunionnaise. De même, il conscientise aisément la limite d'un système agricole en filière : selon lui, ce type de développement gagnerait à être renouvelé, sans pour autant qu'il soit totalement abrogé. Il est très sensible à l'aspect d'un développement territorial transversal.

Jérôme R. a plusieurs casquettes : aujourd'hui agriculteur/éleveur, il est installé avec deux de ses frères en SCEA (Société civile d'exploitation agricole) en zone intermédiaire (entre les Hauts et les Bas). Sur 8 hectares, les trois familles vivent aujourd'hui de pluriactivité (poulailler, canne à sucre, petits élevages en ovins et en caprins ainsi que de futurs bovins en engraissement). « Il se sent paysan dans l'âme » et ne se verrait pas travailler dans un autre domaine. Pour autant, il est engagé dans la vie associative puisque le jour où je le rencontre il est encore président de l'AD2R, de l'ARP et administrateur à la Sica habitat rural. La semaine suivante, il laissera ses fonctions à la présidence de l'AD2R car il explique ne plus être en accord avec le fonctionnement de cette structure. Il est redevenu président de l'ARP, urgemment, pour gérer la crise financière actuelle qui touche la structure.

Jérôme a effectué tout son secondaire au lycée agricole de Saint Joseph. Après trois ans de BEP il a passé son BAC et a obtenu un BTA : « Brevet de Technicien Agricole ». Il est ensuite parti à Tours en Métropole pour un BTS en production animale. Il obtient son diplôme en 1988. Il revient à la Réunion et exerce pendant 10 ans en tant que technicien agricole sur la Plaine des Cafres. C'est pourquoi il a une grande connaissance de la localité de la Grande ferme et de ses éleveurs. C'est en 1998, qu'il décide, avec des membres de sa famille de se lancer dans l'élevage laitier. S'en suivent alors 6 années de « descente aux enfers ». Pour une aide au démarrage, ils s'installent en DJA (Dotation Jeune Agriculteur) et débute leur exploitation avec 60 vaches. Toutefois, les difficultés finissent par s'accumuler, les démarches administratives par se complexifier et la cohabitation avec les « néo-ruraux » de cette zone intermédiaire à s'envenimer. Les vaches meurent au fur-et-mesure jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus une seule, alors, Jérôme, son frère et sa sœur, épuisés moralement et essuyant de grosses difficultés financières, décident d'arrêter leur affaire en 2004. Heureusement, ils ont pu se reposer sur les revenus issus du poulailler, bâti lui aussi en 1998.

Aujourd'hui, Jérôme est assez pessimiste sur l'avenir de la filière laitière. Pour lui, le fonctionnement du monde agricole global est compliqué : « il se fait à vue d'œil et à vue de nez, jamais au profit d'un système, du développement et de l'aménagement du territoire ». Selon ses dires, il a le sentiment de vivre une période d'incertitude au niveau de l'élevage et de l'agriculture en général : « Plus aucun homme politique ne croit en l'agriculture ».

Quand vous avez arrêté l'élevage laitier en 2004, vous aviez toujours ces 60 vaches ?

Non malheureusement, elles sont mortes...Elles sont mortes à tour de bras. La descente aux enfers ! Oh oui on en a perdu, j'arrive même plus à compter quoi. Il y a des jours on arrivait, ...Un jour il y a une de mes sœurs qui était là, elle ne travaille plus avec nous, elle est arrivée en pleurs, elle nous dit, bon bah il y en a une qui est morte. C'est laquelle ? C'était tous les jours !

Le récit de Jérôme déconstruit cette notion de vocation. La « vocation », ou du moins son appel et son utilisation ne sont pas les seules conditions de réussites de fonctionnement d'un élevage. Un certain nombre de paramètres, internes comme externes sont des facteurs d'échecs. Pour rebondir après les difficultés rencontrées, la tendance est au maintien d'un élevage mais au changement de spécialité. Ici, Jérôme et sa famille se sont tournés vers l'allaitant, en diversification.

D'autre part, certains éleveurs jugés « par opportunité » sont devenus de « vrais éleveurs » dotés d'une réelle « vocation », entrant dans le cadre de la filière, ce qui permet de déconstruire les préconçus institutionnels.

Frank S. par exemple est une figure reconnue dans le développement de l'élevage et particulièrement de la filière laitière. Il a été très engagé, en parallèle de son exploitation dans les différentes organisations professionnelles liées à l'élevage et à l'agriculture. Cependant, le point de départ de son installation part d'une volonté d'acquérir du terrain dans les Hauts :

Là votre pratique de l'élevage... Vous aimez toujours autant votre métier par rapport à quand vous avez commencé ?

Bah oui...Bah disons que j'aime même mieux peut être.

Ah oui ? Pour quelles raisons ?

Oui parce que maintenant, je suis vraiment...A l'époque, je voulais faire de l'élevage, pour avoir de la terre, à l'époque j'étais tout jeune, j'avais 26-27 ans. (...) Moi je dis, la banque elle vous prête quand vous avez de l'argent. Si vous n'avez pas, elle prête pas ; moi j'avais un roulement, j'avais 5 camions, il y avait de l'argent qui rentre, qui sort. (...) Donc j'ai acheté ce morceau de terrain dans les Hauts, ensuite j'ai acheté des bêtes pour mettre dessus, en faisant partie du conseil d'administration, ensuite j'ai été conseiller municipal du Tampon ...

Ah oui, aussi ?

Et tout ça, ça me donnait l'ambiance des Hauts...

La vocation, sujette à représentations et à interprétations pour servir la légitimité d'une cause, ne peut s'objectiver que dans une multitude de pratiques et de croyances, la rendant par conséquent, objet privilégié et processus pour une analyse en sociologie-anthropologie. Suivant cette conception, Charles Suaud met en exergue l'importance de considérer les conditions socialement requises pour qu'un projet puisse être instauré comme destin. Cette rigueur est la clé pour considérer la « vocation » comme un fait social. Selon lui, dans la religion par exemple, trois conditions doivent être remplies pour qu'il y ait effectivement vocation (*Ibid.p.77*) :

- L'appel du candidat par la hiérarchie locale ;
- La reconnaissance des aptitudes requises ;
- L'intention droite et la liberté de choix chez le postulant.

Ces trois axes peuvent se transposer dans le monde de l'élevage étudié, nous l'avons vu, du fait notamment de son cadre institutionnel très marqué.

3.1.4- Des pratiques et logiques sociales qui déconstruisent l'utilisation de la vocation par les éleveurs à des fins de justifications d'exercice du métier

La dernière condition mise en évidence par Charles Suaud qui est celle de « l'intention droite et la liberté de choix chez le postulant » est particulièrement à interroger dans notre étude de cas. « On est éleveur de père en fils » est à déconstruire et certains l'abordent à demi-mot en exprimant qu'ils n'ont finalement pas eu vraiment le choix de s'installer en tant qu'éleveur. L'élevage s'est avéré être une continuité actée par le groupe familial, d'autant plus chez des

jeunes n'ayant pas eu accès à d'autres formations. La vocation objective est donc à bien distinguer de « l'appel à la vocation » en tant que justification d'un métier.

Pierre Alexis P., âgé de 45 ans, reprend à ce titre le récit de son parcours en commençant son explication par ce qu'il nomme « le vrai truc ». Sa volonté de reprendre l'exploitation de son père en bovins-viande était de l'ordre de l'indicible du fait que celui-ci ne soit pas encore en retraite. Mais finalement, au regard du contexte familial et scolaire, il n'a eu d'autre choix – selon lui – que de reprendre l'exploitation laitière :

« Mais là vous aviez repris le lait parce que vos parents étaient dedans ? Pour vous c'était une continuité ?

En fait. **Le vrai truc** c'est que nous à l'école on n'a pas vraiment eu le temps d'apprendre. Donc après normalement, dans ma tête j'aurais plutôt préféré reprendre l'exploitation viande de mon père, mais comme lui il n'était pas à l'âge de la retraite...Il faisait lait et viande lui. Il a arrêté le lait, donc c'était plus simple pour moi de partir dans le lait pour commencer à faire quelque chose pour moi personnellement et voilà quoi. Et de toute façon on n'avait pas le choix nous ; **C'était ça ou rien.**

Oui parce que vous n'aviez pas fait de formation agricole ?

J'ai commencé mais j'ai pas eu le temps de terminer. J'ai commencé avec un CAP...Après j'ai voulu arrêter le CAP pour aller en BEP, c'était avec le RSMA. Du coup, je n'ai pas pu y aller non plus parce que mon père devait se faire opérer du dos. Donc j'ai été exempté pour le faire...Donc j'ai pas pu avoir de diplôme, rien. Donc je me suis installé avec un PDL ».

L'itinéraire de Pierre Alexis dans le lait a été extrêmement chaotique et il a dû tout arrêter et reprendre à zéro en 2005. Marqués par ce parcours, Pierre Alexis et sa femme, institutrice, encouragent fortement leurs enfants à se lancer dans d'autres voies.

« Mes enfants, je leur dis de chercher autre chose. Je leur dis de travailler à l'école, qu'ils puissent avoir une dizaine de portes qui puissent s'ouvrir devant, bah oui ! Moi je leur dis tout le temps, si papa il arrête son élevage, j'aime le camion aussi parce qu'en 2003-2005, je suis allé travailler sur un camion.

Ok. En tant que conducteur ?

Oui oui oui...Et euh...même, j'ai failli aller en Suisse parce que j'ai passé mon permis de transport pétrolier et je pouvais avoir un travail sur l'aéroport là-bas. Ravitailleur kérosène, par l'intermédiaire d'un oncle qui était là-bas. J'avais peur pour la famille ...ça changeait tellement, j'ai dit ouh là ! Même au niveau travail, s'il y a un problème je peux me rendre disponible puisque je travaille pour moi. Mais en travaillant pour les autres c'est pas évident, j'ai bien vu hein, sur les un an et demi que j'ai fait là...

Mais après je n'ai pas accès à d'autres métiers vraiment ! C'est ce que je dis aux enfants...Que je regrette ou que je ne regrette pas ça ne change rien, je préfère pas dire que je regrette ! Il faut ...J'aime bien ce que je fais, la tournure que ça prend autour de nous je n'aime pas, mais j'aime bien ce que je fais. Heureusement (rires) parce que sinon ça aurait été compliqué. »

Pierre Alexis se raccroche à l'amour qu'il porte à l'élevage mais ne souhaite pas que ses enfants n'aient qu'une voie de débouché professionnel. Lui-même aurait aimé avoir davantage de choix professionnels.

Le parcours de Marie-Eva R. est lui aussi tout à fait éclairant dans la déconstruction de la vocation.

Marie-Eva a été interrogée le 8 janvier 2018 dans le cadre d'une promotion de la foire agricole de Miel Vert. Nous la voyons sur son exploitation du Piton de l'eau. Elle s'exprime au sujet de ses débuts en tant qu'éleveuse :

« Ça fait 21 ans que je fais ce métier, j'ai repris l'exploitation de mon père. Je ne m'imaginai pas faire autre chose, on a grandi sur l'exploitation avec lui et c'est venu tout naturellement ».

Marie Eva est la première femme à devenir cheffe d'exploitation sur la Grande ferme, et la plus jeune aussi, puisqu'elle reprend l'exploitation à l'âge de 18 ans en 1996.

Son récit est quelque peu différent lorsque nous nous rencontrons à leur domicile (en compagnie de son mari), sur la Grande ferme :

« Et du coup, vous avez repris l'exploitation quand ?

En 96. Mai-96.

D'accord. Et c'était en gros...C'est toujours ce que vous aviez voulu faire l'élevage ?

Bah...Non.

(Rires) Ah oui ? ça m'intéresse !

Bah, on s'intéressait à ça, mais à l'origine on n'était pas destinés à ça.

D'accord.

Et comme il n'y avait personne pour reprendre, bah on a repris.

Albert son mari, poursuit : Oui, on a repris l'exploitation de son père. Plutôt que de laisser. Ou de laisser à un autre étranger.

Ouais...Parce qu'il n'y avait pas de frères et sœurs ?

Si, mais ils n'étaient pas intéressés non plus.

Donc il a fallu ...se dévouer ? (Rires)

Oui enfin se dévouer...On a fait, pas parce qu'on était obligés, on aimait quand même !

Albert continue : Oui, parce que nous à la base, notre famille c'est quand même une famille d'éleveurs aussi ! Nou' connaît le métier.

Oui c'est ça, vous connaissiez quand même le métier d'éleveur. Vous aviez déjà pratiqué dans la famille ?

Albert répond : Oui oui j'avais pratiqué un peu avant, et puis étant petit, comme les parents, les frères et sœurs, tous ils faisaient de l'élevage bah...comme dit...Obélix, **nou lé tombé d'dans quand nou était p'tit ! »**

Que ce soit Marie-Eva ou lui, ils ne s'étaient pas lancés dans cette voie directement. La première était alors en BTS comptabilité et administration et lui était charpentier. Lorsque Marie-Eva a repris l'exploitation de son père, Albert a décidé d'arrêter son métier de charpentier pour aider sa femme. C'est au moment de la reprise que la jeune femme a dû effectuer des stages et des formations, notamment un stage de 50 heures. Aujourd'hui le couple a deux filles : l'une de vingt ans qui s'est lancée dans des études de tourisme. Elle ne travaille pas encore car elle vient d'avoir un bébé. La deuxième fille, âgée de 14 ans, est au CFA de Saint Joseph. Elle apprécie beaucoup l'élevage, elle se rend régulièrement sur l'exploitation de ses parents et est en train d'effectuer des stages aujourd'hui sur différentes exploitations du secteur. Le couple a en complément de leur terrain à Piton de l'eau leur propre parc d'engraissement sur la Petite ferme.

Je continue l'échange : « et vous à terme, vous parlez de votre fille qui est très intéressée par l'élevage. Pour vous, c'est important que votre exploitation reste dans la famille ?

A : Ah oui. Comme ça, bah tout ce qu'on sortait elle-même l'a fait auparavant, et même nous, comme ça li reste dans la famille. J'sais pas moi, mais c'est pas perdu !

Oui c'est le fruit d'un gros travail...

ME : D'années de labeur...

A : Surtout, que quand nous on a repris l'exploitation, c'était essentiellement des vaches péi, des vaches rustiques. Et nous on a essayé de partir plus vers les Limousines et essayé de mettre un troupeau en place...Que lé pas facile ! Et bien bien difficile même ! »

Plusieurs éléments sont éclairants dans cet échange et mettent en lumière cette idée de vocation.

Publiquement et en matière de publicité pour la filière, Marie-Eva explique la source de son métier comme étant une reprise s'étant faite « naturellement » il y a 21 ans, comme une continuité qui n'était même pas à interroger et comme un métier destiné, puisqu'elle ne « s'imaginait pas faire autre chose ». Ici, nous sommes dans la revendication d'une vocation, exprimée par le biais d'image sociale, dans le cadre d'un évènement fédérateur porté par les principales structures économiques de la filière et par la commune du Tampon (Miel Vert). Elle participe effectivement à la « construction d'une image », révélatrice d'un stéréotype de l'éleveur construit à travers « la vocation ». Celle-ci est le résultat d'agents dominants, de la hiérarchie locale à travers la filière, nous l'avons vu, et celui-ci est repris par les éleveurs eux-mêmes, participant à ce modèle et justifiant leur profession par ce biais, organisant la perception sociale de « groupes ». Selon les auteurs Martina Avanza et Gilles Laferté (2005), le concept d'image concerne « l'étude de la production sociale des discours, de symboles figurants les groupes et les territoires, une logique de la publicité – au sens de la rendre public – » (p.142).

Hors caméras et dans un autre contexte, quelques semaines auparavant, nous effectuons un entretien semi-directif ensemble, au domicile d'Albert et de Marie-Eva. C'est à cette occasion qu'elle se montre moins tranchée dans cet appel à la vocation. S'il y a toujours la justification d'une légitimité à pratiquer le métier d'éleveur, même sans formation initiale, du fait d'avoir « baigné » littéralement dedans depuis leur tendre enfance, objectivement, Marie-Eva et Albert ne se destinaient pas à cette activité. Elle-même le dit explicitement : « On était intéressés par ça, mais à l'origine, on n'était pas destiné à ça ». La reprise a été l'exemple d'un choix relevant presque de la contrainte, répondant à plusieurs paramètres : le départ en retraite du père premièrement ; le non-intérêt des autres membres de la fratrie pour une transmission ; la volonté de maintenir le patrimoine et l'exploitation dans les mains de la famille. Sachant que l'exploitation principale, en location ONF se situe sur le Piton de l'eau et est manifestement peu onéreuse.

De ce fait, la condition d' « intention droite et de liberté de choix chez les postulants » est à nuancer dans ce cas de figure car elle est plutôt le fait de logiques construites à partir de déterminants patrimoniaux, économiques et sociaux.

Si pour la plupart des éleveurs intégrés aux filières, nous l'avons vu précédemment, le projet professionnel rejoint le projet de vie, d'autres éleveurs ont décidé de séparer leur projet de vie de leur projet professionnel.

Médéric R., par exemple, rencontré en vertu de ses multiples casquettes, diversifie son activité pour répondre à deux objectifs :

« Je suis à La Plaine des Cafres depuis 10 ans. Pourquoi je suis revenu à la Plaine des Cafres ? Parce que je travaillais au Port, je travaillais dans une industrie agro-alimentaire et j'en avais assez de l'industrie, de l'usine, le 5-8, 7 jours sur 7, la pression de prod'...J'en avais assez de ça. Et j'en avais assez aussi du

mode de vie citadin, portois qui dois aller travailler à Saint Denis, qui prend tous les jours 2h d'embouteillages...Pour un boulot intéressant hein...Mais pas enrichissant en tant que tel...Du moins, si, j'en ai tiré beaucoup...Je suis devenu ingénieur grâce à ça, j'ai appris beaucoup de méthodes grâce à ça, j'ai travaillé pour un très grand groupe, j'ai développé des compétences énormes sur un certain nombre de sujets, mais personnellement j'avais besoin de retourner à la terre. J'avais besoin de retourner vers ce qui fait mon essence quoi...C'est-à-dire la Réunion. J'avais besoin de travailler dans mon projet pour La Réunion. Et travailler pour La Réunion ...Et dans mon projet de vie, retourner à ...Ce qui fait qu'on est attaché au sol (il touche le carrelage de la salle) et pas dans la stratosphère ...On est très souvent stratosphérique. Mon projet de vie, c'était revenir à la terre et mon projet professionnel, c'était travailler pour la Réunion. Voilà. Je ne savais pas comment ça allait se passer. J'ai tout quitté avec mon épouse, on a écrit ça sur papier en disant, voilà ce qu'on veut, et du jour au lendemain on a déménagé et on est parti à la Plaine des Cafres ».

De manière parallèle, Médéric a été embauché comme responsable d'un secteur du Parc national et s'est installé en tant qu'éleveur de moutons, rattaché à l'OVICAP sur la plaine des Cafres. Son parcours n'enlève rien à l'objectivation de la vocation et de l'amour de l'élevage. Seulement, celle-ci s'illustre dans un autre aspect bien défini, ne relevant pas de la spécialisation unilatérale dans un secteur d'activité. Cette vocation se dote d'un double projet : celui d'un projet de vie et celui d'un projet professionnel. Les deux étant recherchés et se complétant, ils sont intériorisés et peuvent donc être abordés sous l'angle de la vocation car ici, l'intention de Médéric est droite, et est le résultat d'une liberté de choix. Il répond aux trois critères mentionnés par Charles Suaud pour qu'il y ait vocation et lui-même est en accord avec son projet de vie comme son projet professionnel.

C'est à ce niveau que réside une dissonance chez les éleveurs qui se retrouvent affiliés à une Sica sans s'y retrouver dans le mode de fonctionnement. Et c'est donc là que la vocation peut être considérée à la fois comme une justification à exercer un métier, comme une revendication identitaire de défense d'un groupe professionnel et comme une technique symbolique d'exclusion sans qu'il y ait d'autres modalités d'intégrations par ailleurs.

Nous l'avons vu, eu égard aux travaux effectués par Charles Suaud, la vocation peut être instrumentalisée pour défendre symboliquement les intérêts des filières et du système agricole en place. De la part des hiérarchies locales mais aussi de la part des éleveurs eux-mêmes, notamment des anciennes générations. La justification qui en résulte est un moyen de reproduction sociale de la profession dans le cadre de ce modèle. De cette manière, il s'agit d'un instrument d'intégration mais également d'exclusion dans la mesure où les personnes échouant à cette vocation en ne répondant pas aux aptitudes requises pour le métier d'éleveur formaté par le modèle en filière, se trouvent en périphérie de ces structures. Soit elles se reconvertissent en se tournant vers d'autres spécialités d'élevages, soit elles parviennent à se diversifier, soit elles se tournent vers d'autres secteurs d'activité. D'autres éleveurs se sont retrouvés en difficultés, ont fait faillite, se sont retrouvés ruinés, et peu accompagnés, se sont rassemblés dans des groupes d'opposition aux filières à travers desquels aujourd'hui, ils expérimentent d'autres formes de production.

La vocation est plurielle et sujette à différentes interprétations et représentations qui amènent à des contradictions : d'une part, un certain nombre d'éleveurs qui la basent sur son caractère inné, la mettent en avant pour légitimer leur profession. D'autre part, les filières ciblent la

vocation et « l'épreuve de la vocation » au regard des aptitudes techniques devant être maîtrisées pour la réussite et la pérennité d'une exploitation. On perçoit bien deux points de vue différents amenant à des contresens dans les pratiques sur le terrain. Dans tous les cas, la notion est mobilisée par des individus qui veulent donner un caractère assuré et assumé à leur profession. Là où les discours se rejoignent, c'est autour de l'amour du métier qui résonne presque comme une injonction : l'amour de l'élevage conditionnerait sa réussite.

Se doter du concept de vocation en sociologie permet de déconstruire un processus finalement organisé socialement, d'inculcation, les individus étant amenés à vivre leur engagement « avec le sentiment d'une auto-détermination et d'une réalisation de ce pour quoi ils sont faits¹⁶¹ » (*Ibid.*, p.24). Charles Suaud, montre à travers son article qu'avoir recours à la vocation est un moyen de construire un fort sentiment de liberté à partir du moment où celle-ci se fonde sur la croyance que les individus incarnent leur nature vraie et qu'ils se réalisent donc dans une certaine forme de plénitude de l'être. Les éleveurs de la Grande ferme vivent à la fois les contraintes de leur profession rattachée à une Sica tout en proclamant être « libres » puisqu'ils sont « leurs propres patrons ». La mobilisation de la vocation, formulée en ces termes, par les Sica et les responsables agricoles valide et encourage ce sentiment de liberté.

Enfin, plus généralement, la dimension politique et économique (à travers la mise en place d'un élevage bovin en filière) est récente et omniprésente. Elle a fourni une vocation et une fonction territoriales à la zone de la Grande ferme, qui se répercutent d'une part sur les processus d'identification des habitants, mais aussi sur les paysages, réputés particulièrement similaires aux pâturages normands ou bretons. Ces attributions perdurent et ont pour conséquence d'homogénéiser les représentations d'un territoire et de ses groupes et acteurs sociaux. De ce fait, et par leur itinéraire professionnel, les habitants de la Grande ferme se définissent par leur pratique d'éleveur, appartenant à une filière. La Grande ferme étant considérée comme le berceau des pionniers de l'élevage, la notion de vocation serait un prétexte à la préservation du modèle socio-économique en filière face un territoire en ébullition. On observerait donc une construction de logiques identitaires communes entre les Sica de productions animales de référence et les éleveurs adhérents. Ces logiques, nous allons l'aborder dans le point précédent, intègrent également la représentation sociale des pionniers en lien avec la valeur du travail.

3.2- L'esprit « pionnier » attaché à la valeur travail

C'est un pas décisif et très courageux qu'ils (les agriculteurs fondateurs de la Sicalait), franchissent à ce moment-là, car à une époque où il n'y a pas d'électricité, dans un lieu où il n'y a pas de route, avec des familles qui n'ont pas de moyens, se lancer dans une entreprise pareille nécessite beaucoup de courage, mieux encore, de la foi !

¹⁶¹ Suaud Charles, (2018) « La vocation, force et ambivalence d'un concept « nomade ». Pour un usage idéal-typique », *Sciences sociales et sport* (N° 12), p. 19-44.

Nous avons commencé à l'aborder à travers l'itinéraire de Pierre Antoine P., le travail et l'esprit pionnier qui l'accompagne sont des sujets très forts, évoqués dans les entretiens. Les éleveurs de la Grande ferme sont particulièrement reconnus pour leur capacité à absorber de l'activité.

3.2.1- Le travail, prolongation d'une existence sociale trouvée dans le métier d'éleveur

Rappelons la caractéristique de la quatrième configuration dans laquelle les parents sont toujours agriculteurs et sont amenés à superviser le travail de leurs enfants, sans pour autant faire partie d'une société agricole commune. Certains d'entre eux ont plus de 70 voire 80 ans. Les raisons avancées sont les mêmes : la peur de l'ennui et de « trop » penser.

Frank S. est un ancien chauffeur de cars « courant d'air ». Il raconte son quotidien sur l'exploitation et explique qu'il est toujours à proximité de jeunes générations dans le cadre de l'élevage. Et il est vrai que Frank est quelqu'un de très entouré et de très sollicité. Il nous accueille souvent pour partager le *kari* avec lui le midi en compagnie de techniciens de la Sicalait ou de l'ARP. Même l'intérieur de sa petite maison illustre un quotidien occupé et traversé par l'élevage :

À mon arrivée à l'entrée de l'exploitation qui jouxte son domicile, Frank, coiffé de son grand chapeau en cuir, me précède. Sur le seuil de la petite maison, il retire ses bottes. Nous nous installons dans son arrière-cuisine. Le temps s'égrène lentement et je parcours la pièce du regard. Celle-ci est très encombrée. De la vaisselle traîne encore dans l'évier, un calendrier Urcoopa de 2014 est accroché au mur. Des légumes et des boîtes de Ricoré se mélangent sur la table. La toile cirée est ancienne, des factures et autres courriers se mêlent à des médicaments pour les animaux. J'écoute le tic-tac de l'horloge pendant que Frank me propose chaleureusement de préparer un café. A chaque rencontre, il me posera la question : « Vous préférez dans une petite tasse ou un grand bol ? »

Je remarque une immense bonbonne en verre, au bout de la table dans laquelle fermentent plusieurs variétés de fruits et de plantes.

Frank m'explique que son aide-ménagère, malade, n'est pas venue depuis deux jours. Il s'excuse donc du désordre. Je le rassure.

Mon regard ne peut s'empêcher de s'attarder discrètement sur tous les objets quotidiens qui m'entourent, véritables mines d'or de ce début d'entretien.

Les échanges qui suivent seront entrecoupés par diverses sollicitations, de nombreux silences. L'entretien en tant que tel s'est donc fait en plusieurs fois, sur des temps dits formels et sur des échanges considérés de manière plus informelle, lors du repas par exemple.

Réservé au départ, Frank est finalement quelqu'un de très chaleureux, qui apprécie sans doute échanger car il me propose, alors que l'entretien arrive à son terme, de déjeuner avec lui. Ce sont donc 4h de la journée que nous passons ensemble.

« La plupart des gens, me disent, ouais vu votre âge, vous êtes toujours avec des jeunes, mais je dis, bah non, mais il faut essayer de s'adapter, et...au moins que...moi j'entends bien avec les jeunes, j'entends bien avec les vieux, ça ne me gêne pas du tout. Mais merci mon Dieu, jusqu'à maintenant je peux travailler.

Vous travaillez encore du coup ? Sur l'exploitation ?

Ouais bah...moi j'crois que si je ne travaillais plus ...j'pense que si j'avais rien à faire, je travaillerai trop la tête et je resterai pas longtemps vivant. Parce que je serais toujours à penser à des choses alors que là je réfléchis que au travail, que au travail ».

Le travail est ici considéré dans son aspect « physique », effectué à l'extérieur. « Travailler trop la tête » semble dans son cas de figure mortifère.

Frank est considéré comme un des pionniers de la filière laitière. Alors qu'il a commencé l'élevage « par fantaisie » comme il aime le rappeler, il a été très engagé dans les associations et Sica d'élevage, en parallèle de son activité. Depuis 2006, année de sa démission de la Sicalait, il a fait le choix de se retirer complètement sur son exploitation. Il était en parallèle administrateur à la Sica Révia, mais aussi à l'Urcoopa et à la Cilam. « J'y allais un peu fort », concède-t-il. « Parce que je travaillais une bonne partie de la journée et de la nuit ».

« Tous les matins, à trois heures du matin j'étais sur l'exploitation hein ! Et puis, bon maintenant elles sont à Saint Pierre les réunions, mais auparavant c'était tous à Saint Denis hein. J'étais administrateur de l'établissement départemental de l'élevage, on était ...Disons presque tous les jours sur la route...Et du coup on travaillait une bonne partie du soir, la journée, moi j'acceptais pas des réunions l'après-midi...Non... Une fois on a fait une réunion pour la mise en place d'une association comité stratégie lait, par la préfecture...C'était fait à Saint Pierre. Et j'étais invité parce que j'étais président du GDS aussi. Et là, tout de suite après quand on a commencé le débat, j'ai dit, bon écoute, je suis venu, j'ai répondu à l'invitation mais une réunion l'après-midi pour moi c'est pas pour les éleveurs. (...) Si un éleveur ne voit pas ses animaux le soir, c'est comme si qu'il ne fait pas de l'élevage. Hein. Mi dit, c'est là qu'on va, le matin et le soir...Et après, quand ils fixaient une réunion, ils la fixaient le matin. Et même à Saint Denis c'est pareil, à la préfecture, je disais, non moi les réunions de l'après-midi, je ne peux pas ».

Frank est un des premiers éleveurs à livrer, dès 1962, du lait à la toute jeune Sicalait. Comme d'autres anciens éleveurs, il a profondément marqué les esprits des responsables et techniciens de l'époque par son dévouement complet dans le travail allant de pair avec un engagement politique dans le cadre de son activité. Frank revendique le fait d'avoir travaillé pour le collectif et pour le développement de l'élevage. Il est l'exemple d'un parcours réussi dans le cadre de la structuration de l'élevage en filière. En s'insérant dans l'élevage, Frank a pu avoir recours à des leviers d'émancipation pour un mieux-être économique et social. Aujourd'hui, il est visible qu'à plus de 80 ans, continuer de travailler sur son exploitation lui permet de prolonger cette existence sociale vécue à travers l'élevage.

Jean-Marie B. en tant qu'ancien responsable de la Sicalait, se remémore ce travail de développement effectué conjointement avec Frank :

« Moi j'ai eu la chance de rencontrer des gens tout à fait exceptionnels. Le président de la Sicalait que j'ai eu après, Monsieur S., président de l'Union des AFP, quand je suis arrivé ici en 80, suivait des cours de ... comment ça s'appelait cet établissement qui permettait des formations pour adultes là ...bon, pour apprendre à lire tout simplement ! Et euh...c'est des gens qui avaient une démarche extraordinaire et courageuse ! Frank il a 84 ans maintenant, c'est-à-dire qu'il devait avoir à peu près 50 ans, il s'est mis dans la tête d'apprendre à lire à cet âge-là ! Avec les difficultés ensuite de la diction et tout ça, mais il a appris ! Et ça, ça faisait partie d'une ambition d'un certain nombre de personnes de s'en sortir et surtout de tirer parti de ce que leur proposait l'État, les collectivités, mais c'était surtout l'État à l'époque, la politique locale était assez embryonnaire. À l'époque c'était l'établissement public régional ce n'était même pas le conseil régional. »

Non seulement acteur de la structuration de l'élevage en filière, Frank poursuivait l'objectif d'améliorer l'ensemble des pans de sa condition sociale et économique. Lui qui avait arrêté l'école très jeune a décidé de combattre son quasi-illettrisme par des formations proposées en parallèle. L'engagement dans le développement de l'élevage et par conséquent dans le développement du territoire était non seulement un engagement physique (dureté du défrichage, de l'entretien de l'exploitation et de l'élevage) mais aussi un engagement moral, psychologique d'émancipation de conditions de vie « misérables ». C'est pour toutes ces raisons qu'il y a une valorisation de ces Hommes, ces « modèles », ces « pionniers » des filières. Aux 50 ans de la Sicalait, un livrable et un DVD ont été exploités : « le lait, une histoire, un avenir ». En 1962, les familles de la Grande ferme ne bénéficiaient pas encore de l'électricité, ni d'infrastructures et de voiries. Pour rester en cohérence entre l'offre et la demande de départ, un nombre restreint d'éleveurs participent à la première assemblée. Si les éleveurs de ce début de mise en place d'une filière sont considérés comme des pionniers, la Grande ferme est dénommée elle, « berceau de la Sicalait ».

Camille M., lui, grande figure de la Plaine des Palmistes dans la filière laitière marque encore aujourd'hui l'Histoire de la Sicalait. Il est à l'initiative en 1958 d'une coopérative : la coopérative des producteurs de lait de la Plaine des Palmistes qu'il crée en proposant aux différents fermiers du voisinage de le rejoindre. Durant notre entretien, Camille retrace sa biographie avec ferveur en accentuant les moments charnières qui l'ont amené à s'extraire des conditions sociales d'existence de ses parents :

« Moi j'ai connu la guerre 39-45. Bah l'argent, na point. Des fois, le commerçant, il vous donnait un bon pour se servir. C'est un peu ça aussi qui a forgé notre caractère (...) auparavant, on prenait *un marmaille*, on le mettait debout, on le poussait et on lui disait : « Allez ! » Maintenant, jusqu'à 25-30 ans, on peut être avec lui. »

Dans un contexte où la scolarisation n'était pas pour tous, Camille a travaillé depuis son enfance aux côtés de ses parents. Agriculteurs pluriactifs, ces derniers faisaient aussi du géranium. Le lait leur permettait de faire un peu de fromage. Il a aussi passé des années à faire du charbon.

Il commence réellement sa profession d'éleveur par lui-même en 1957. Rappelons qu'il a été non seulement le premier à utiliser une machine à traire, mais c'est aussi le premier à avoir mis en place des prairies aménagées pour les bovins. Il a changé de système d'élevage, en étant accompagné par les représentants politiques de la Plaine des Palmistes, quitte à aller à contre-courant de ce que lui avait été inculqué par ses parents.

Camille explique que lorsqu'il repense à son passé et la manière dont l'élevage s'est développé aujourd'hui, il ne peut s'empêcher de se demander « s'il est en parfaite santé », tant les territoires se sont développés : « quand je m'assois sur mon galet aujourd'hui, j'ai une poule et il y a 22 poussins ensemble. Quand je regarde, je dis, dire que quand j'avais treize ans, j'ai commencé ma vie avec ça ! »

Camille et sa femme n'ont pas seulement été les premiers à avoir testé nombre de techniques dans l'élevage, ils ont aussi été les premiers à se lancer dans le tourisme équestre. L'ensemble de leur récit est ponctué d'expériences de ce type. Louise, la femme de Camille prend la parole :

« On a fait des chevaux, je ne sais pas s'il vous a dit ? Des Merens. On était les premiers à avoir des chevaux.

Qu'est-ce que vous faisiez ?

Oh, des balades, c'était pour les touristes de la Petite Plaine. Vous savez, il ne faut pas attendre les subventions ... Tout ce qu'on peut faire pour gagner de l'argent, il faut le faire ».

Retraités, Camille et Louise M. continuent d'élever quelques poules, de faire leur jardin et de distiller des huiles essentielles. Tous deux sont très fiers de la manière dont ils ont contribué à la structuration de la filière laitière sur la Plaine des Palmistes. Malgré les difficultés rencontrées, la mort de leur cheptel en entier touché par la brucellose, ils se sont toujours relevés et ont poursuivi leur activité. À tel point que Camille M. compare son travail à un « mariage » : « Ce métier c'est comme un mariage. Si le choix est fait à partir d'autres et on laisse décider, ça peut pas marcher. Alors quand on se lance dans quelque chose en âme et conscience, on arrive à supporter les hauts et les bas ».

Pour Anne-Marie et Emile B. qui poursuivent leur activité sur l'exploitation avec leurs filles malgré leur retraite, continuer à participer à la vie de l'exploitation est une condition de survie pour là aussi braver l'ennui.

Lorsque j'arrive, Anne-Marie est sur l'étable et s'apprête à nourrir les vaches. Emile m'indique où elle est, de son tracteur.

Anne-Marie me reconnaît en me voyant. Elle me dit qu'elle avait oublié notre rendez-vous et qu'elle ne pourra pas me consacrer beaucoup de temps car il faut qu'elle nourrisse les animaux.

Je lui demande si elle travaille régulièrement sur l'exploitation, elle me confirme que oui. « Quel courage, ça ne vous fatigue pas trop ? » « Oh non, c'est mieux, comme ça on pense moins ».

Elle m'explique qu'aujourd'hui, son mari et elle sont à la retraite, mais que l'élevage était leur métier.

« Et vous travaillez tous les jours sur l'exploitation ?

Non pas tous les jours, mais mi des fois monte, parce que le temps assis là, lé long. Lé long la journée, bah...mi monte pour l'élevage, mais là pour l'après-midi moi allait donn' manger. Moi mi donn' et mon mari amène avec la camionnette et mi donn' à manger aux animaux. (...)

C'est toute votre vie ?

Ah oui, lé une passion. Pour moi l'était même plus un boulot, l'était un loisir à vrai dire. Moi la toujours aimé ça. Et comme moi la toujours aimé, moi la gagné. Moi mi dit merci Bon Dieu, mi sais pas si ou croit au Bon Dieu, mais moi dis merci. Que moi la pu avoir ça que mi voulait.

Malgré les difficultés en plus c'est resté une passion.

Oui enfin, les difficultés, dans toutes les choses-là des difficultés. Le problème c'est nou na point de patron, et alors, quand il faut aller travailler, mi dis pas, non mi na point de patron mi ça va pas, non il faut aller, le dimanche, jour de fête, la pluie, l'orage, il faut aller ! Nou la toujours fait comme ça, et nou ici i change pas rien. »

Elle définit son travail comme une passion. Elle emploie même le terme de « loisir ». Alors, même à la retraite, elle continue d'aller sur l'exploitation. Comme Frank il est indispensable

pour elle de s'activer auprès des bêtes, sinon elle trouve le temps long à rester assise à son domicile. Elle valorise la liberté d'avoir pu travailler sans patron et rappelle donc qu'à ce titre elle a dû s'astreindre à un rythme de travail quel qu'en soit le contexte.

Elle et Emile étaient non seulement éleveurs, mais ils occupaient d'autres postes à côté, car l'élevage de l'époque ne suffisait pas à remplir leurs besoins. Emile était forgeron et « coiffeur », auprès des salariés de l'ONF. De la même manière, Anne-Marie avait été agent territorial dans une école en parallèle, pendant plusieurs années. Tout ce travail n'a pas pu être comptabilisé à la sécurité sociale. Il semblerait qu'elle n'ait pas cumulé assez d'heures de travail dans chaque domaine d'activité.

Il y a un réel fossé entre la somme de travail effectuée par les éleveurs, et la reconnaissance de ce travail, particulièrement chez les femmes. Ce fossé est d'autant plus grand et violent que les éleveurs dont il est question ici mettent en avant ce travail, relié à la passion, pour illustrer leur existence et pour légitimer leur participation majeure au développement du territoire.

Anne-Marie me rappelle que son père, au même titre que Frank S. avait fait partie des premiers éleveurs ayant livré leur lait à la toute nouvelle Sica, en 1962, en suivant l'appel d'Isautier. Le couple lui, a pris la relève, en poursuivant dans l'allaitant. L'ensemble de ce parcours leur a permis, eux aussi d'atteindre un niveau de vie supérieur à celui de leurs parents. Ils ont accédé à un mieux-être économique et social sur la Grande ferme et ont pu en faire bénéficier à leurs filles, en leur assurant un avenir et un patrimoine par l'accès à la résidence. Face à ce contexte, et confrontés à leur illettrisme, Emile et Anne-Marie ont toujours encouragé leurs filles à faire des études, même si celles-ci souhaitaient reprendre l'exploitation des parents. Aujourd'hui, maintenant que celles-ci sont installées, ils suivent de près les études de leurs petits-enfants et sont fiers du travail qu'ils engagent chacun dans leurs spécialités.

Avec du recul, ils observent un décalage générationnel sur la perception du travail et sur la considération des aides :

« Nous, au début, quand nous commençons à faire l'élevage, et bah quand nous l'avions 5 francs, nous dépensions pas dix. Et nous roulait pas dans gros l'auto, nous partait pas en vacances, nous l'essayait pas de faire ... Nous nous a essayé de mettre d'abord nous en place et après on a vu les autres. Certains, quand ils rentrent dans l'élevage, ils gagnent une subvention, bah...ils mettent dans quoi ? Dans l'auto, dans la grosse maison, les ceci-cela, les restaurants tous les dimanches mais...lé sont plus en mal en point que les autres la plupart du temps. Quand on peut dépenser 10€, on dépense pas 15 ! »

Les premières générations qui se sont lancées dans l'élevage y passaient leur vie, quitte même à considérer leur propre travail comme un loisir, dans le cas d'Anne-Marie, malgré les nombreuses difficultés rencontrées. L'objectif a été pour Anne-Marie et Emile de pouvoir économiser rapidement afin d'avoir la possibilité d'investir dans de l'immobilier.

Cette gestion du temps de travail est influencée par les formations agricoles actuelles. Nombre d'éleveurs et de responsables agricoles sont d'ailleurs assez critiques de la forme comme du fond des formations dispensées sur la Réunion.

Frank S. ne s'en est d'ailleurs jamais caché lors des conseils d'administration :

« Moi, je pense qu'il manque beaucoup, une vraie formation dans l'élevage. Parce qu'aujourd'hui, même à l'époque de Franc Maçon, ou lycée agricole tout ça, ils fixent d'envoyer quelqu'un, un jeune, faire un stage en élevage, mais ils disent, c'est 35 h par semaine ! Comment... Vous connaissez que ... si quelqu'un fait de l'élevage à 35h, il ne gagnera pas sa vie ! Il faut faire un choix, il faut motiver ces gens-là pour qu'ils restent ! Parce que si aujourd'hui on regarde, on surveille l'heure sur son exploitation, si on compare une semaine, pour lui c'est trois jours ! Hein ? Moi maintenant, je ne pars plus à l'étable trop de bonne heure, là la plus bonne heure que je pars à l'étable c'est 5h-5h un quart... Avant, je partais à 3h et demi... Mais maintenant, je ne vois plus bien, je ne veux pas me casser la figure non plus, et dans... En travaillant. Mais je vais faire toujours dix-douze heures à l'étable... Le soir, bon là il fait nuit, je pars vers... 6h du soir. C'est toujours quand ma fille part... Moi je dis, là... la formation... c'est vrai là nana une loi, mais cette loi, il faut qu'elle soit revue par les formateurs. Les gars, ils vont au lycée agricole, pour faire de l'élevage, c'est pas 35h... Pour moi c'est pas une aide ! C'est détruire la personne. Et ça je peux dire fort et haut hein ! Parce que là, vous donnez... le gars il est bien lui, il vient faire un stage, et c'est pas plus de 35 h... Pour lui l'élevage c'est tranquille ! Demain matin, il se lance là dedans, bah quand il se lance là-dedans, il se casse la gueule. »

Selon certains responsables professionnels rencontrés, la première génération d'éleveurs était une génération de « pionniers » la seconde une génération de « bâtisseurs » et aujourd'hui, la nouvelle serait une génération de « gestionnaires », dans un contexte où le fonctionnariat est encore perçu comme la panacée face aux difficultés économiques et rencontrées sur le marché de l'emploi¹⁶².

Etienne T., par son vécu, incarne cette importance du travail et du caractère pionnier de celui-ci qui a traversé les générations.

Il a travaillé de 1986 à 2008 avec son père, alors que celui-ci était déjà à la retraite. Celui-ci est décédé sur l'exploitation, chargé par une génisse en train de vèler. L'événement est encore douloureux pour Etienne et très symbolique pour ces familles d'éleveurs, passionnées et acharnées de travail.

Nous sommes dans la cuisine d'Etienne. Au cours de notre conversation, il se tourne vers un petit article de journal accroché sur le comptoir en face de moi. On y voit une photo de son père en médaillon.

« Voilà, lui c'était mon père.

Ah d'accord ! Ancien éleveur tué par la charge d'une vache ! Non ! C'était en quelle année ça ?

En 2008.

Ah mais je crois que j'ai entendu parler de cette histoire effectivement. Ah terrible....

Et oui... (il semble très ému).

Il est mort de son métier sur l'exploitation.

Sur l'exploitation oui.

Ah oui, mais ça devait être très brutal.

Ah oui. Très brutal. On l'a trouvé, il était mort. Comment ça s'est passé ? ...Il était seul alors...Aucune idée.

¹⁶² Rappelons que la surrémunération des traitements des fonctionnaires atteint plus de 53% de salaire pour la fonction d'État.

Terrible.

Apparemment, c'était une génisse qui faisait son premier veau. Et comme elle était un peu méchante méchante, il a dû peut-être essayer de tirer le p'tit de là et à un moment donné...il...

Elle a chargé ?

Ah oui.

Il était là-haut en fait ? Sur le Nez de Bœuf ?

Sur le Nez de Bœuf oui.

Ah oui ok. C'est vrai que, ce sont les risques réels du métier.

Les risques oui.

Je me lève : « *je me permets, je regarde l'article une minute* ».

Ah oui.

(Silence)

Il avait 80 ans, et il travaillait toujours sur l'exploitation ?

Ah oui. Il a arrêté à 60 ans. Mais après il a toujours continué à monter avec moi ; il voulait oui. Il restait pas à la maison. Justement le jour où il est monté et qu'il est mort, moi j'étais en train de faire un 'tite maison pour ma fille au 19^{ème}, donc papa c'est lui qui est monté ; (il a le souffle court) Le soir il était pas rentré donc, je suis allé voir, et voilà.

Oh. Et bah...En tout cas quel courage !

A 80, il travaillait.

Oui c'est ça, ça m'impressionne, je rencontre quelques éleveurs comme ça...

Et il était très solide ! »

Le travail demeure une valeur de reconnaissance dans ce milieu de l'élevage où le nombre d'heures ne se compte pas. Là encore nous sommes face à un éleveur qui ne voulait pas rester à la maison, qui souhaitait, jusqu'à son dernier souffle continuer son métier sur le terrain, même en étant assuré de la transmission. Cette dernière se fait alors directement sur l'exploitation, par la pratique et par un apprentissage par mimétisme. D'ailleurs de nombreux éleveurs affirment qu'ils ont appris leur métier non pas à travers la formation mais « sur le tas ».

Aujourd'hui, Etienne est dans la perpétuation de ce qu'il a connu. Il est en phase de transmission car sa fille va prochainement s'installer avec lui. Âgé de 62 ans, il est censé prendre sa retraite à 67 ans. Pour autant, il a déjà décidé de faire comme son père, il continuera à aller sur l'exploitation avec sa fille. Il y voit d'ailleurs un devoir :

« Moi mi vais prendre ma retraite aussi hein ! Moi la 62 ans, bah il faut que j'aïlle jusqu'à 67.

Ah oui vous la prendrez à 67.

Ah bah oui normalement moi lé prévu que mi prends à 67 moi. Mais bon, comme nou lé pas très intéressant pour nous de prendre la retraite, euh...Vu l'argent ou gagn', ou peut même plus acheter ot' manger ou quoi.

Ah, vous êtes à combien ?

Moi normalement si mi partais à 62 là, mi touchais 300 euros. Et des poussières par moi. Et moi à 67, quand moi va aller, mi gagné plein, c'est 500 !

Wahooooo ! Jackpot !

(Rires) Ahahah 500 et des poussières. Voilà !

C'est terrible hein la retraite agricole !

Ah non mais quand mi ça va à la retraite, nou la plus rien ! Faut plus que nou la rien na plus de bœuf, na plus rien.

Oui c'est fini, il faut que ce soit transmis ou vendu.

Ah oui. Ou la plus droit de faire rien donc ou calcule avec 500 euros, ou ça va devient riche.

Après vous allez peut-être continuer à aller sur l'exploitation comme faisait votre père ?

Ah si...Oui ! Lé obligé ! »

Lui aussi aborde le sujet de la retraite : le montant perçu ne lui paraît pas être en adéquation avec le travail effectué dans le cadre de l'élevage. Continuer d'aller sur l'exploitation permet de dépasser cette situation inconfortable de la retraite, tant en termes d'inactivité subie et du peu de ressources financières.

Nous pouvons nous demander si à travers cette stratégie, certains éleveurs de la première et seconde génération n'ont pas du mal à laisser librement la place aux plus jeunes. La transmission de l'exploitation ne se ferait donc réellement qu'à la mort de l'éleveur qui reste représentant de l'exploitation.

D'autres anciens éleveurs eux, se sont complètement détournés de l'activité au moment de leur départ en retraite et de la reprise de leur exploitation par leurs enfants. C'est le cas de Cyprien P. Cyprien a été dégoûté de l'élevage laitier. Son fils m'explique qu'il a connu de nombreuses difficultés. Effectivement, ce détournement va même jusqu'au fait que Cyprien ne souhaite pas me recevoir pour un entretien. Nous discutons de temps en temps de manière informelle lorsque je passe chez lui, mais il est très difficile d'aborder le sujet de l'élevage. Pourtant, Cyprien n'a pas perdu cette obsession du travail, qu'il tourne désormais vers son magnifique jardin du chemin Commerson et vers son potager.

3.2.2 – L'évolution de la conception du « travail » depuis le démarrage de la structuration de l'élevage

La notion du travail a évolué en même temps que la pratique de l'élevage. La répartition en concessions a été déterminante dans l'évolution des pratiques d'élevages et par conséquent dans la manière de travailler.

Etienne me raconte qu'au départ, la plupart des habitants ne voulaient pas se mettre en concession car cela impliquait une autre rigueur, une autre conception de la répartition des tâches que lorsqu'ils géraient leurs troupeaux en liberté sur les rotations de pâturages :

« Au départ, les concessions, les gens ils ne voulaient même pas. Les éleveurs ils voulaient même pas.

Ils voulaient poursuivre leur activité en liberté ?

Oui. Bah jusqu'à présent, il y a encore un qui est à la Rivière de l'est. Il ne veut pas. Et lui il a son lot, mais il ne veut pas rester dessus, lui est toujours à la Rivière de l'est, il ne veut pas sortir. Il y a beaucoup de z'éleveurs qui ne voulaient pas rentrer en concession pour travailler. Avant, ils ne travaillaient pas ! Et quand on leur a donné le lot, il fallait travailler dessus !

Oui c'est ça en fait c'était tout un changement de pratique.

Bah bien sûr ! Il fallait travailler. Il fallait planter, il fallait défricher, il fallait mettre de l'engrais, il fallait enlève les mauvaises euh... les mauvaises espèces. D'année en année. Tandis que là-bas, ou met le bœuf, mais ou travaille pas. Ou fait pas rien quoi. C'est pour ça que les gens au départ, ils voulaient pas trop. Donc c'est pour ça quand zot ont commencé à donner, il y a trois ou quatre qui ont pris là-bas, et après la donné au Nez de Bœuf, il y a trois ou quatre qui ont pris...

Oui c'était sur la base du volontariat ? C'est les gens qui voulaient ?

Donc euh...Mais comme nou, nou mettait tout avec', navait des voleurs dedans, bah ça que lui il partait plus souvent il volait là-bas ! Donc la dit donne ! Nous on préfèrait prendre nous. Ou travaille mais au moins ou voit bœuf tous les jours lé là, si lu est mort ou voit lu est mort, si lé vivant ou voit à lui mais lé pas le camarade qui prend, qui vend... »

La stratégie de ceux qui ont commencé à prendre les premières concessions a été dans un premier temps de se préserver des vols de bovins qui étaient relativement courants sur les pâturages. Un changement de paradigme s'est effectué : travailler pour se protéger. Celui-ci s'est progressivement généralisé.

Plusieurs visions du travail se confrontent dans cet extrait d'entretien : celle de l'Adevo (qui prône encore aujourd'hui un élevage de parcours, en liberté, qui sollicite de la main-d'œuvre, notamment pour les remontées de broutards du fond de la Rivière de l'est jusqu'à la Plaine des Cafres). Celle de l'élevage conventionnel dans lequel il y a souvent une distinction de faite entre l'élevage bovin allaitant et l'élevage bovin laitier, ce dernier réputé plus contraignant encore. Dans cette valeur du travail mobilisée par l'ensemble des éleveurs, il y a souvent une échelle de difficultés liée au travail et aux contraintes mise en exergue par les éleveurs eux-mêmes, légitimant d'autant plus leur pratique et leur réussite. Comme si le fait de se placer en compétition du « meilleur travailleur » en adéquation avec les demandes de leur filière de référence, dans un métier difficile assurait leur propre réussite.

Angelina, éleveuse en bovin allaitant, s'exprime à ce sujet :

« Les contraintes du lait, c'est qu'il y a des horaires à respecter. C'est ça le plus gros souci je pense. Parce que nous aussi on a du travail, mais on peut gérer notre temps. Mais il y a beaucoup de boulot hein ! Il y a beaucoup de z'éleveurs, qui disent en lait surtout ...Que nous on n'a pas de boulot, mais c'est pas vrai hein ! Moi je les inviterais à venir passer une journée avec nous des fois hein ! » (Rires)

Entre éleveurs, les professionnels se définissent par rapport à leur capacité de travailler ou non. L'un est bon travailleur, l'autre ne l'est pas. Et le discours de certains responsables des Sica rejoint ces qualificatifs.

Nous abordons ce sujet avec un éleveur :

« *Oui donc vous êtes globalement une grosse famille d'éleveurs et d'agriculteurs !*

Ah oui. Voilà. Après, Y. il a son frère aussi qui faisait de l'élevage mais mi pense pas qu'il fait encore, euh...J....

Ah c'est son frère ? Oui j'ai appelé pour le rencontrer, et effectivement je suis tombée sur sa femme qui m'a dit qu'ils avaient arrêté l'élevage.

Arrêté. Il faisait du lait lui...Mais il a arrêté. Mi crois que li plante plus que pommes de terre maintenant. Et Y. lui il fait un peu de tout lui.

Oui c'est ce que j'ai observé en passant devant chez eux.

Y. i plante pomme de terre, Y. i plante choux, Y. il fait des légumes...

Oui et puis il y a des moutons aussi !

Y. il fait du mouton, Y. il fait de la viande, bœufs viande ! Il fait un peu de tout !

Il est en société ?

Mi crois que légumes il plantent tous les deux, et ...les bœufs non c'est à lui et les moutons aussi. **Lui lé travailleur mais J. lui lé pas trop travailleur.** »

Angelina et Antonin R. témoignent de leur propre expérience familiale. La première définit par exemple son frère aîné, installé en lait comme un « gros travailleur ». Elle ajoute plus loin dans l'entretien :

« Je ne vais pas me vanter mais la famille P., on est beaucoup travailleurs (...) On n'a pas de jour férié, on n'a pas de weekend, ...S'il faut faire le dimanche, on le fera. Avant que je sois devenue agricultrice, j'étais encore toute jeune, j'avais 14 ans, lui il avait 16. On a commencé ensemble. Il allait à l'école et j'allais à l'école et tout...Et puis sur le terrain de l'ONF, les terrains de papa à l'époque, on coupait du bois, on allait hors période scolaire, le week-end, on coupait du bois et on allait vendre notre bois. Donc on était tout jeunes et on faisait notre petite monnaie de poche comme ça. Et ça nous a bien aidé, je peux vous dire. Et après quand on s'est mariés, j'habitais dans cette maison-là (elle me désigne la maison de droite) ...C'était la maison de mes parents à l'époque, ils habitaient là-dedans, c'est la maison de ma nièce maintenant, et bien...Il fallait tout rénover. Tout tout tout rénover et nous on avait un p'tit salaire comme ça, bah ça nous a bien aidé le bois ! (Rires) Mais bon, on savait aussi dans quoi on se mettait, on connaissait le métier hein ! C'est de dur labeur, mais je crois que quand on aime. »

Cet esprit lié au travail, même s'il a évolué avec l'arrivée des concessions et la spécialisation de l'élevage est inscrit chez les personnes rencontrées depuis leur enfance.

Les enfants, au vu du contexte socio-économique des familles étaient finalement une main d'œuvre précieuse pour les parents :

Jean Max et Esther font un résumé de leurs conditions de vie durant leur enfance, ce qui donne une idée de la vie dans les Hauts du Tampon dans les années 70 :

JM : Depuis nou la dix-douze ans ! Nous la commence et il fallait planter nout' jardin nous !

E : Ah oui, nou la commencé très très tôt !

JM : De toute façon, tout' les jeunes l'étaient comme ça avant ! Ou devais travailler hein, ou partais pas jouer hein !

(Rires)

Oui ça ne devait pas être les mêmes journées !

Déjà out' sortait de l'école il fallait (...) Les leçons ou l'aurait fait après, ou lavait l'choix, soit lavait le bois, soit la pomme de terre, ou lavait toujours quelque chose pour faire !

Oui, toujours quelque chose pour s'occuper ?

Oui ou mangeait au bois, au feu de bois...Et quand arrive le soir, ou dépose out' sac, et apport' bois ! Et comme ou lavait point de l'eau...l'eau aussi il fallait charrier ! Ah oui, lavait une citerne ou alors quand c'était le jour de l'eau qui coulait, il fallait partir charroyer. (Rires)

Oui et puis dans des conditions rudes j'imagine aussi quand ça devait être l'hiver...

Ah oui, tout' ! Ou choisissait pas, on disait pas non t'es trop p'tit ou quoi !

Tout le monde y allait...

Ah oui !

Vous vous êtes de quelle année tous les deux ?

Moi 64

Et moi 68.

D'accord ok...Et électricité et eau c'est arrivé en quelle année ?

Oh et bien chez moi...

Moi mi demande si c'était pas en 78.

Ah oui...

Mi pense que l'était en 78.

Jean-Marie témoigne aussi de son enfance et de son adolescence durant lesquelles il travaillait pour ses parents.

« Mais nous depuis, quand lé marmailles, nous travaille pour les parents. Travail pour papa, maman, **nous travaille jamais pour nous**...A partir de 18 ans, c'est là que nous commencé à travailler pour nous et pour avoir une p'tite monnaie, pour avoir un p'tit peu de sous, mais avant tout ça l'était pour papa, maman ! Pour faire un p'tit tour au bal, comme i disait, pour aller en boîte, il fallait demander à papa p'tite monnaie ! Papa hé, donne-moi p'tite monnaie pour aller en boite ! (Rires) Et c'était plutôt maman qui donnait et encore...Maman il fallait lui étendre son linge... »

La seconde génération travaillait pour les parents, sur l'exploitation et à domicile quitte à ce qu'on leur impose de ne pas poursuivre la scolarité. On se rend compte, que les propres enfants de cette génération, en reprenant l'exploitation, répondent en quelque sorte à un devoir de poursuivre le travail parental, de le consolider. Il s'agit d'une forme de main-d'œuvre moins visible.

Si les éleveurs font part de la charge de travail extrêmement élevée dans le cadre de leur activité, il semblerait que celle-ci, nous l'avons dit, soit supplantée par le sentiment d'une liberté d'action et « d'être son propre patron » ainsi que de pouvoir gérer son emploi du temps soi-même, particulièrement dans l'allaitant. Deuxièmement, ce travail est aussi récompensé en cas de reprise des enfants. Jean-Marie et Marie-Noella le clament haut et fort :

« C'est encourageant, on sait que depuis le temps qu'on travaille, depuis trente ans, enfin moi depuis trente ans (Marie-Noella) et mon mari depuis toujours, ce que nous on a fait, ce qu'on a donné, toute notre énergie, au moins ça va faire pour les enfants ».

Les familles de cette génération sont non seulement pionnières de l'activité pour le développement territorial, mais également micro-localement dans l'exploitation, transmise à leurs enfants, « génération de gestionnaires ».

En parallèle d'une véritable identification produite par les éleveurs eux-mêmes entre eux vis-à-vis de la valeur travail, les représentants des institutions entretiennent ces « qualifications ».

Jérémie D., en tant que planteur de canne et président des JA Réunion, valorise énormément le travail des éleveurs pour contrer ce manque de reconnaissance dont le métier pâtit :

« L'éleveur, il travaille du lundi au dimanche, il entretient le paysage, quand tu arrives à la Plaine des Cafres, il n'y a pas que le volcan quoi ! Il y a toutes les plaines, le piton des neiges qui est à gauche, le volcan il est à droite, mais au milieu tu as plein d'éleveurs qui entretiennent le paysage. Donc aujourd'hui, stigmatiser cette population là, ça n'a pas de sens ! »

Le jeune président valorise particulièrement la pratique d'élevage dans sa conception d'entretien du paysage et du territoire.

Jean-Marie B., reprend son vécu des premières années de structuration de l'élevage sur la Grande ferme :

« Vous me parlez de la Grande ferme, vous savez, la Grande ferme a été un exemple extraordinaire. Parce qu'à la Grande ferme, on a des gens qui ont commencé à faire du lait il y a très longtemps. Qui ont commencé petitement, modestement, qui avaient à l'époque, pratiquement tous, une double activité, c'est-à-dire qu'ils faisaient de la culture de pommes de terre et de l'élevage laitier, qui était compatible, pour des gens qui travaillent beaucoup et les gens travaillaient beaucoup...Très bosseurs ! (...) Moi j'ai jamais vu ça, je suis Breton, donc on a la réputation d'être bosseurs...Mais je vous assure, moi j'ai jamais vu des gens bosser comme je l'ai vu quand je suis arrivé là-haut ! Donc les gens étaient extrêmement extrêmement travailleurs ! Et donc ce qui faisait que...c'est tout à fait jouable de créer des exploitations laitières viables, je dis bien...le mot viable veut bien dire ce qu'il veut dire hein...C'est-à-dire qu'on peut en vivre. Pas en devenir riche, mais on peut en vivre. Donc, c'était bien de les rendre viables. C'était ça la philosophie, c'est-à-dire qu'une famille puisse vivre de sa production de lait. »

La mobilisation de la valeur du travail, ancrée et pratiquée dans les exploitations mais aussi dans les discours prononcés par les responsables des Sica, se transmet de génération en génération et est érigée comme une fierté ainsi qu'une reconnaissance locale, voire familiale. Des « pionniers » d'hier, en passant par les « bâtisseurs » jusqu'aux « gestionnaires » d'aujourd'hui, le travail accompagne la vocation et l'amour de l'élevage. Sachant que le terme pionnier, plutôt utilisé par les institutions pour désigner les premiers éleveurs de la filière, fonctionne comme un inconscient culturel, mobilisé pour des individus qui, en se détournant d'un modèle, suivent un autre modèle. Si l'élevage a en effet requis à un moment donné un apprentissage sur le tas, un rapport intuitif, celui-ci a été très encadré techniquement et économiquement dans une volonté de structuration de filières.

Le travail traverse indéniablement aussi nous allons le voir, une reconnaissance identitaire mise en avant par ces habitants de la Grande ferme, pour la plupart des Petits Blancs des Hauts à la recherche d'une réussite sociale et économique.

3.3- Le recours aux attributs identitaires : quand « Yab » et « Petit-Blanc » sont utilisés à des fins de reconnaissance.

« Aujourd'hui, peu de Cafres peuplent la Plaine portant leur nom. Elle reste le domaine des Blancs, descendants de français venus de Bretagne, de Vendée, de Normandie et d'autres régions. Repoussés par le développement extensif de la canne à sucre au siècle passé, n'ayant plus que de petites surfaces cultivables du fait du morcellement des concessions par la multiplication du nombre d'héritiers, de petits agriculteurs décident de conquérir les Hauts (...) Ces populations sont appelées Petits Blancs par opposition aux Grand Blancs qui représentent la grande bourgeoisie créole, propriétaire de vastes domaines dans les Bas. »

Denise Delcour, *Des Hommes et un volcan, vivre à la Réunion sur le Piton de la fournaise*, éditions Delcour, 1993, p.19-20

Rappelons en introduction de ce point l'approche à laquelle nous nous attachons pour produire une analyse sur les « attributs identitaires ». Pour cela, reprenons cet extrait de notre texte issu du colloque international « l'altérité et l'identité à l'épreuve de la fluidité¹⁶³. »

« Pour dépasser le caractère polysémique ainsi que la confusion entre usages socio-politiques et scientifiques de l'identité, Avanza et Laferté (2005) ont proposé, à la suite de Brubaker et Cooper (2000), de décomposer la notion en trois processus distincts que sont l'identification catégorielle, l'image et l'appartenance. Les catégories identificatrices et les images sont principalement dues aux productions discursives des institutions et des élites qui imposent, de l'extérieur, une identité aux individus concernés. Les images sociales véhiculées fonctionnent comme des idéaux typiques qui servent de référence aux discours. Il est essentiel de les mettre en question, tant en ce qui concerne leur continuité que leur unité et leur fonctionnalité. L'appartenance renvoie à la socialisation, dont elle est un produit, ainsi qu'à l'inscription des individus dans les groupes. Elle permet d'appréhender, de l'intérieur, le lien entre pratiques de participation sociale et définitions de soi. L'intérêt principal de ce découpage est de séparer, sans les confondre dans un point de vue unique, la production des discours identitaires de leur réception et appropriation par les populations concernées ».

3.3.1- Des attributs identitaires reliés aux lieux vécus par les éleveurs

Les images sociales fonctionnant comme idéaux-typiques sont aussi liées à une représentation spécifique du territoire et de l'environnement entourant, particulièrement dans

¹⁶³ Carteron Benoît, *Laboureur Estelle*, « Se définir Caldoche et métis en Nouvelle-Calédonie. Complexité identitaire et clivages politiques », in *l'altérité et l'identité à l'épreuve de la fluidité*, sous la direction de Lénita Perrier, l'Harmattan, 2018, (p.81)

un contexte de mutations. Plusieurs visions et représentations « patrimoniales » sont attachées à la Grande ferme de la part des habitants. Ils la considèrent de fait comme un héritage historique à préserver, même si celle-ci est déjà jugé « dénaturée » par les nouvelles « vocations » de développement. Non seulement les liens à l'environnement proche ont évolué, mais aussi les liens au volcan, dans une continuité avec l'amour de la nature. Certains habitants ont le sentiment de subir une confiscation de leur lieu de vie dans son entièreté.

Pour illustrer ce propos voici un extrait tiré de l'entretien effectué avec Jean-Pierre L. ; celui-ci reproche au Parc national d'interdire des sites, qu'il considère à l'origine appartenir aux réunionnais. Il prend l'exemple de Piton de l'eau, zone en cœur de parc, au-dessus de la Grande ferme, sur lequel travaillent cinq éleveurs :

« Le problème c'est que le Parc national il fait beaucoup plus que ce qu'on pensait quoi. Non, pour nous mi pense que c'est pas la bonne...bon...il faut préserver aussi hein, mais après quelqu'un il sort de là-bas, il va pas montrer un bois que nou a été toujours dans la forêt, nous on connaît les bois, il va pas nous dire, non va pas chercher des *zandettes* (chenilles), ceci cela...Normalement, c'est moi qui devrait montrer à li c'est pas lui qui doit montrer à nous...Non mais mi veux dire on est confronté à une mauvaise image...enfin, une mauvaise perception ...personnellement hein, pas que moi ! En plus de ça, ils ont mis des barrières à Piton de l'eau. A Piton de l'eau même, il y a des réunionnais qui veulent peut-être partir, qui n'arrivent plus à marcher, qui ont 65 ans-70 ans, qui dit bon...bah aujourd'hui on va à Piton de l'eau, il ne peut plus marcher, il ne peut plus voir un bien qui appartient, mi veux dire, aux réunionnais ! Pas qu'aux réunionnais, à tout le monde. Aujourd'hui, on est jeunes, la marche c'est rien, mais si on a 70-75 ans, on veut monter à Piton de l'eau, on ne peut plus. Il n'y a plus d'accès. L'accès est complètement fermé. »

En évoquant ces différentes perceptions liées au Parc national, Jean Pierre L. rappelle les liens historiques que les réunionnais, notamment les habitants des Hauts ont avec la nature. Pour lui, il est inacceptable d'avoir des leçons à tirer de la part d'une institution et d'un projet territorial à ce sujet. Cet extrait d'entretien touche directement le sentiment d'appartenance de cet éleveur à l'environnement dans lequel il est né. La fermeture d'accès à certains sites, la préservation de certaines espèces menées par le Parc national, l'interdiction de la chasse aux *zandettes* impactent de près la socialisation de Jean-Pierre et son inscription dans un groupe. Ces pratiques et ces connaissances auxquelles il se rattachait et qui faisaient lien avec sa famille et son voisinage sont mises à mal par le travail d'une institution sur l'aspect environnemental et patrimonial.

Or, l'espace patrimonial construit par les habitants de la Grande ferme, alliés à des pratiques et des itinéraires qui avaient toujours été empruntés sur les pentes du volcan continuent d'être revendiqués et intériorisés par les habitants. La Grande ferme est certes berceau de l'élevage, berceau de la Sicalait, mais c'est surtout aussi un lieu à préserver pour ses habitants, un lieu méconnu, un peu excentré, quelque peu épargné par les flux de population :

Justine m'interroge : « Je peux vous poser une question ? Comment l'idée ça vous est venu de faire une étude sur la Grande ferme ?

(...)

Parce qu'il y a des réunionnais même qui ne connaissent pas la Grande ferme (rires) ! (...) Même au Tampon il y a un tas de moun qui connaissent pas la Grande ferme ! Dire que quelqu'un fait une thèse sur la Grande ferme, j'avais jamais entendu ! (...) »

Ce constat est d'autant plus paradoxal que la Grande ferme, rappelons-le est traversée par la route du volcan, très fréquentée et devient un carrefour touristique, un point névralgique de randonnées et d'activités de découvertes.

Jean-Pierre L. lui, mentionne fièrement le groupe de musique des Pat' Jaunes (issu de la localité de Bois court à proximité) qui a fait une chanson sur La Grande Ferme. Ce groupe est d'ailleurs reconnu pour immerger son public dans la culture des Hauts à travers ses musiques :

« Les pat'jaunes ont fait une chanson sur La Grande ferme : la Grande ferme, i mank a nou, na point cane, na point d'cochon, na point d'poulet ! (Il chante) »

Cette partie de la chanson qu'il rappelle conforte son sentiment de perte d'un esprit « collectif » et traditionnel. Selon lui l'entraide n'existe plus comparativement à l'époque de l'élevage rodéo. De plus, les agriculteurs, faisant face aux réglementations, ne peuvent plus aujourd'hui tuer leur cochon ou leur vache dans le cadre de festivités.

L'éleveur est aussi marqué par le passé de guide et porteur du volcan de son père. Alors que je passe un jour le voir pour prendre de ces nouvelles, il me montre le fanion que son père arborait lors de ses excursions partant de la Grande ferme jusqu'au Piton de la Fournaise. Il me témoigne être blessé et vexé car son père n'a pas été répertorié par le directeur de la cité du volcan dans la liste des guides et porteurs du volcan. À force de discussions le dommage a été résolu et la photographie du défunt père ajouté aux portraits entourant le bâtiment. La mise en avant de liens avec le volcan peut aussi être dans certains cas une volonté de valorisation identitaire engageant preuve et légitimité d'appartenir à ces pentes et plaines. La reconnaissance du travail des parents sur ce territoire hostile est alors primordiale et décisive ; si elle est oubliée par certains, ignorée ou non mis en avant elle peut même en devenir conflictuelle.

3.3.2 – Le vécu de l'altérité à travers l'auto-identification « Petit-Blanc »

Les questions identitaires, qui regroupent les processus d'identification, d'image sociale et d'appartenance, intègrent aussi des dynamiques d'inclusions et d'exclusions. La plupart des éleveurs rencontrés se définissent comme des Petits Blancs des Hauts, sur la Grande ferme. Parfois le terme vient spontanément dans l'échange de la part de la personne enquêtée, parfois je pose directement la question :

J'interroge Etienne :

« Et vous, vous vous identifiez comme un Blanc des Hauts ?

Oh bah moi lé pas trop blanc ! (Il rit)

Oui vous êtes bien bronzé quand même ! (Rires) Comment vous vous identifiez les gens de la Grande ferme ?

Oui. Des p'tits Blancs des Hauts...Nous-même on l'a toujours dit, on est les p'tits Blancs des Hauts. »

Si la première question, fermée, induit inévitablement un biais dans la réponse, il est visible qu'Etienne insiste dans cet extrait sur le fait que « Petit-blanc des Hauts » n'est pas une forme d'identification venue exclusivement de l'extérieur. Ce serait une appellation « endogène », eux-mêmes se seraient définis depuis toujours comme tel. La notion relève donc ici du sentiment d'appartenance et de la reconnaissance puisqu'elle touche la socialisation à travers les générations. Elle est aussi image sociale dans le sens où elle sert d'idéal-type, de référence au discours : « on l'a toujours dit, on est les p'tits blancs des Hauts ».

Avec Marie-Noella et Jean-Marie, nous discutons longuement de cette notion de « Petit Blanc des Hauts », de son évolution et de son acceptation. En effet, Marie-Noella est originaire des bas du Tampon. Sa relation avec Jean-Marie, habitant des Hauts n'a pas toujours été vue d'un bon œil :

« Vous vous vous définissez comment ?

JM : Blancs des Hauts oui...Blancs des Hauts...

Parce qu'il y a eu, tous les termes...

JM : Tous les termes oui, les Yab li appelle à nous,

Ça c'était péjoratif ou pas ?

MN : Ah ça oui quand ils disaient les Yab !

JM : Les pattes pétées aussi !

MN : Ah oui, les pattes pétées...

Ça j'avais pas entendu ça...

MN : Pattes pétées, pattes jaunes...

JM : Et bien pattes pétées, ou connais c'est les talons ... Les talons, comment appelle ça, lé fendu là...Pattes pétées...

MN : C'est les gens des Hauts, ils vivent dans le froid, ils ont pas de chaussures...Donc c'est les pattes pétées...

JM : Non mais avant, ici, les gens des Hauts comme nous, ils arrivent sur le Tampon par exemple chez elle, bah nous on était mal vu...Ah ouais, bah les Yab l'arrivé, là, allez dans les Hauts.

MN : C'est les gens des Hauts quoi.

JM : Hé monsieur, là-haut, il pousse pas rien, y connaît pas rien, ou n'a point rien, et aujourd'hui c'est tout le contraire c'est les gens des Hauts qui apprennent aux gens des Bas comment pour vivre !

MN : C'est le paysan quoi...C'est un peu comme chez vous en métropole quand vous dites le p'tit paysan quoi !

Oui Paysan ou agriculteur

JM : Voilà, c'est quelqu'un de retiré...comme quand elle a commencé à sortir avec moi, bah toutes ces copines ont dit, quoi, c'est avec un Yab comme ça ? Lé pas bon...

MN : Ils faisaient la différence entre les gens des Bas et les gens des Hauts.

C'est dur hein ! Mais là c'est encore le cas ?

JM : Non aujourd'hui c'est plus pareil !

MN : ça évolue !

JM : Aujourd'hui tout le monde y veut être éleveur

MN : Oui mais ils disent toujours le p'tit Blanc hein, le p'tit Blanc des Hauts ! C'est pour ici, pour les gens d'ici...

Mais c'est moins péjoratif...

MN : Voilà, je dirais que c'est plus méchant comme avant. »

Le couple, que nous pourrions qualifier de mixte géographiquement a vécu de près la stigmatisation des Petits Blancs des Hauts. On le voit bien dans l'évolution de l'échange. Le « Yab » était une appellation exogène, employée par les habitants des Bas de l'île pour désigner les habitants des Hauts, le plus généralement avec mépris. C'était une image sociale véhiculée de l'extérieur, se démarquant du sentiment d'appartenance des habitants de la Grande ferme. « Petit Blanc des Hauts » était donc accompagné d'une diversité d'expressions, toutes plus péjoratives les unes que les autres : « Pattes pétées » ; « Pattes jaunes » ; « Yab ». Aujourd'hui, elles sont appropriées fièrement et mises en avant par Jean-Marie comme significatives et synonymes de réussite professionnelle, pionnière et précurseuse : « Aujourd'hui, c'est les gens des Hauts qui apprennent aux gens des Bas comment vivre ». À travers leur progressive professionnalisation et la structuration de filières d'élevage, les Petits-Blancs des Hauts prendraient leur revanche sur des décennies de mépris social. « Petit Blanc » n'est plus la production d'un discours, mais une facette du sentiment d'appartenance à un groupe, renvoyant donc à la socialisation de ces éleveurs.

Il est visible à travers ces différents exemples que la décomposition du terme d'identité en trois processus distincts montre aussi leur mouvement, leur interdépendance et leur impermanence.

Certains responsables agricoles, légitiment aussi la réussite de leur filière de production animale, dans le fait que celle-ci ait été un outil d'émancipation des éleveurs de leur condition de « Petit Blanc », dans le premier sens du terme. Armand B., dans l'équipe de direction de la Sica Révia témoigne de cette revanche prise par les Petits Blancs des Hauts sur les grands propriétaires, les Grands Blancs. L'élevage devient un marqueur social et économique, et d'ascension de l'échelle sociale :

« Qu'est ce qui a fait la chute des Gros Blancs ? C'est qu'ils sont restés sur la monoculture. Des propriétaires terriens et des planteurs de cannes à sucre. Mais peut-être qu'il y a des Petits-Blancs qui sont devenus des Gros-Blancs ? Mais ça, il faut faire attention : tu dis à un Petit Blanc qu'il est devenu un Gros Blanc, ça peut être péjoratif (synonyme de « riche » et « arrogant »). Mais ils ont perdu du pouvoir économique parce que les Petits Blancs, ils ont eu le courage de se structurer par les coopératives. Le patron de la Sica Révia, Antonin R., c'est un Petit Blanc des Hauts. Il dit « je suis Yab ». C'est un Petit Blanc mais c'est quand même le patron de la plus grosse structure bovine de l'île. Lui il peut se mettre en

face de Mr Barraud qui parle pour lui et ses 500 hectares. Lui, il parle pour lui et 350 éleveurs. Les choses s'équilibrent. Et ce n'est pas dans la culture des Gros Blancs de devenir des éleveurs. »

Dans cet extrait, les conditions de réussites sociales des éleveurs ne reposeraient donc pas seulement sur une question de possession de terres mais sur la structuration d'une profession et d'une filière au pouvoir économique fort : « c'est le patron de la plus grosse structure bovine de l'île ».

Jean-Gauthier et Audrey B., qui se définissent eux aussi comme des « Yab » identifient plusieurs milieux culturels vivant sur des territoires différenciés de la Grande ferme. Ils m'expliquent dans le même temps que leur jeune fils en fait une revendication identitaire :

« A : Nou la pas spécialement de problème (nous parlons de l'installation de nouveaux-venus dans leurs quartiers, sur la Grande ferme). Et après, les gens qui viennent, on n'a pas d'autres... Dans les Bas il y a quand même beaucoup de Mahorais, mais ici, il n'y a pas, chez nous il fait trop froid...(rires)

JG : Vaut mieux !

(Rires)

De toute façon, historiquement, vous vous êtes des « Petits Blancs » des Hauts ? Installés à La Grande ferme ?

Ah oui ! Nous sommes les Yab (rires) ...C'est nous...

Vous vous définissez comme ça encore ?

Oui. Oh, notre garçon encore plus, parce que quand la personne elle parle, il prend l'accent des gens des Hauts toujours en disant, moi c'est un Yab moi ! (Rires) Mais c'est quelque chose qui dérange pas. C'est pas dérangeant. En appelant un Yab, nous sera pas quelque chose de rabaissant...

Parce qu'à l'époque ça l'était non ?

Bah j'sais pas ...pas spécialement, nous connaît les gens des Hauts comme des Yab. Voilà ! (Rires)

(...)

Les musulmans sont au champ de foire (rires) à l'école coranique !

Si lé vrai !

Oui c'est vrai ! Lé pas trop loin...

Là-bas c'est plus musulman...

Non sinon ici c'est Malbar à Petite Ferme en fait, ici... »

Jean-Gauthier et Audrey, âgé d'une trentaine d'années n'ont pas intériorisé ce sentiment rabaissant des termes « Yab » ou « Petit blanc des Hauts ». Il s'agissait simplement d'une manière de désigner les habitants des Hauts de l'île. Leur fils, adolescent, est fier de ces appellations et fait en sorte de maintenir l'accent de la localité voire même de le renforcer face à des interlocuteurs extérieurs.

Ce témoignage, dans lequel il est aussi question de différents groupes sociaux, caractérisés par des noms de communautés, rejoint le sentiment de Frank S., habitant sur la Petite ferme, pour qui *le vivre ensemble réunionnais* n'est pas vérifié : « Je ne suis même pas d'accord quand on dit tout le monde ensemble, moi je dis toujours, tout le monde à côté. Parce qu'il y a quand même encore cette histoire de racisme à la Réunion hein ».

La Grande ferme intègre une multitude de facettes qui touchent l'appropriation et le sentiment d'appartenance à différents titres. Sans qu'il y ait de distinction réelle en termes de générations. Selon Guy Di Méo¹⁶⁴ qui a effectué un travail sur les composantes spatiales comme formes et processus géographiques des identités, celles-ci, « individuelles ou collectives, se déclinent selon un continuum : du sujet humain au territoire. La plupart des identités affichent une composante géographique, une spatialité qui les renforce et les rend plus prégnantes » (p.346). Son hypothèse principale interroge la manière dont les représentations identitaires, mentales et sociales, sont productrices de lieux et de territoires. Le territoire « fournit souvent un ciment particulièrement efficace » (p.346). La qualification de « Petit Blanc des Hauts » est illustrative, puisqu'elle désigne une population vivant dans une certaine partie de l'île en référence aux migrations historiques. Les autres désignations « Yab », « Pattes pétées », « Pattes jaunes » en sont des synonymes avec des nuances plus ou moins méprisantes à l'image du paysanat métropolitain. Guy Di Méo prend l'exemple de l'Afrique du Sud (*Ibid.*, p.355), pays dans lequel l'apartheid n'a pas seulement été l'origine de productions d'ethnies, mais surtout un socle de construction de races et d'identités territoriales avec des lieux attachés à celles-ci. L'île de la Réunion, malgré son nom n'a pas été épargnée de logiques de divisions qui se sont construites par épisodes historiques. Et les visées politiques ne manquent pas puisque la plupart sont encore orientées soit vers les Hauts, soit vers les Bas de l'île.

En parallèle de ces découpages, nous pouvons dire que « Petits Blancs des Hauts » répond à une tentative d'homogénéisation d'une population habitant dans une partie de l'île. Hors, ces territoires sont pluriels et leurs habitants aussi (si nous nous référons simplement au dernier extrait d'entretien). Ce constat fait, il est remarquable que ces tentatives d'homogénéisation soient accompagnées de dynamiques d'appartenance plurielles. Elles diffèrent en fonction des caractéristiques géographiques des zones d'exploitations, de la diversité des pratiques et choix vis-à-vis des exploitations qui en découlent ainsi que des rapports de l'enquêté quant à son espace de vie, à savoir si celui-ci est choisi ou subi.

Les logiques d'appartenance attribuées à la Grande ferme sont liées et concernent l'espace professionnel, l'espace résidentiel, l'espace familial, les rues, les lots familiaux.

Ces espaces se déclinent également en représentation patrimoniale, terre d'accueil (engendrant de nouvelles fonctions/opportunités : comme des placements immobiliers ; et des contraintes : une diminution de l'interconnaissance), et en sentiment d'appartenance collectif à une dite

¹⁶⁴ Di Méo Guy (2004) « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. » In: Annales de Géographie, t. 113, n°638-639, Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. pp. 339-362

« communauté », celle des Petits Blancs des Hauts (ayant pour conséquence une partition des origines culturelles et des zones géographiques associées).

Conclusion intermédiaire 3

Rappelons que l'hypothèse principale de la partie se penchait sur les « valeurs » mobilisées chez les éleveurs rencontrés de la Grande ferme, mais aussi par les structures les accompagnant, comme moyen de perpétuer les groupes et les pratiques d'élevage.

En croisant les différents entretiens, nous avons dressé le constat d'un sentiment global de vivre actuellement une désaffection des nouvelles générations vis-à-vis des filières agricoles. Effectivement celles-ci ont tendance à se tourner vers d'autres secteurs d'activité. « La crise de la vocation » est un élément explicatif, très souvent soulevé dans les échanges, en particulier par les responsables agricoles, des problématiques de non-reprises des exploitations (en particulier dans le lait). De plus, la vocation, renverrait à l'aptitude d'exercer un métier. Par conséquent, il y a à la fois le constat d'une « crise de la vocation » dans le secteur de l'élevage, mais aussi un examen, l'évaluation d'une vraie vocation avant de considérer l'installation. Cette évaluation, nous l'avons vu dans les précédents chapitres est entre autres liée à la conceptualisation d'une agriculture familiale répondant aux exigences des filières agricoles. Parler de crise de la vocation serait un moyen détourné de renvoyer la responsabilité aux éleveurs de l'échec de reproduction sociale des groupes professionnels et serait donc un instrument symbolique de défense du système de coopération agricole, servant à reproduire les éléments qui sont au principe même de son fonctionnement économique.

En parallèle, lorsque « la vocation » est saisie par les éleveurs eux-mêmes, celle-ci prend la forme d'un amour de l'élevage inné, d'une naissance dans le milieu et d'Être le milieu par héritage familial. Cette utilisation de la vocation permet de justifier sa place professionnellement et sa propre légitimité à exercer ce métier. Cet amour de l'élevage, prenant le tournant d'une passion aussi, devient injonction et condition pour assurer transmission et réussite de l'entreprise. Finalement, quand cette « vocation » construite socialement et familialement rejoint des aptitudes érigées comme requises pour la réussite d'une exploitation intégrée au modèle coopératif, il y a reproduction du groupe. Cette reconnaissance collective laisse inévitablement sur le bord du chemin les « autres », ceux qui n'ont pas réussi à répondre à tous ces critères.

Il en découle que les éleveurs de la Grande ferme sont particulièrement respectés, reconnus pour leur capacité à absorber efforts et activité. Eux-mêmes portent cette fierté d'être des « bons travailleurs ». La troisième configuration (chapitre II) peut en être une illustration, puisqu'il n'est pas rare d'observer des éleveurs retraités, âgés de plus de 70 ou 80 ans, continuer à travailler sur l'exploitation voire même à en superviser les activités.

Pour ces différentes raisons, la génération dite des « pionniers » de l'élevage reste dans les têtes et dans les discours. Seconde et troisième générations ont pris la relève, mais le dévouement des premiers dans le développement de l'élevage et du territoire est encore une référence véhiculée aujourd'hui. Une forme de pression dans le but de « réussir » est donc transmise à la génération des dits « gestionnaires », de la part des « pionniers » et des « bâtisseurs ».

L'environnement entourant de la Grande ferme est enfin un héritage familial et générationnel. La localité et les pentes volcaniques qui l'entourent sont intériorisées comme sanctuaire, patrimoine à préserver des flux extérieurs perçus comme des risques de mise en péril de l'activité d'élevage. La plupart des éleveurs rencontrés s'auto-définissent comme des Petits Blancs des Hauts, habitants historiques de la Grande ferme. Celle-ci étant devenue berceau de l'élevage et de la Sicalait, les références identitaires se lient au territoire de vie, de travail ainsi qu'à une profession particulière. De leur côté, les responsables agricoles utilisent ces désignations, pour constater le rôle de la filière dans l'émancipation de ces habitants de leurs anciennes conditions misérables d'existences. Petits Blancs, certes, mais collectivement structurés et acteurs de filières d'élevage elles-mêmes économiquement structurées, garantissant la perception d'une forme de liberté chère à ces familles depuis des générations.

Résumé de la deuxième partie : *créer du sens autour de pratiques professionnelles prises dans l'Histoire pour assurer une continuité dans les mutations sociales vécues.*

En résumé, cette partie illustre la manière dont un territoire a été bâti à partir d'activités professionnelles, progressivement structurées en filières de production animale. Elle retrace, en continuité de la première partie, en considérant le point de vue des éleveurs, la construction d'une terre d'élevage dans la région des Plaines, dans les Hauts du sud de l'île de la Réunion.

Les évolutions et les mutations des pratiques d'élevage auront pris quasiment vingt ans, pilotées par des structures d'encadrement économique. Les interactions avec les habitants ont produit des processus identitaires interdépendants, oscillant entre acculturation au modèle dominant, créolisation et réinvention culturelle (Ghasarian, 2002).

À l'acculturation au modèle d'élevage intensif, s'ajoutent en effet des pratiques professionnelles issues d'autres sources d'inspiration (agroécologie, agrotourisme, agriculture biologique...) Ces hybridations de pratiques encore peu généralisées et encore moins structurées, sont la résultante de dynamiques familiales, générationnelles et foncières.

Revenir aux itinéraires d'éleveurs permet d'approfondir les réappropriations locales diverses du modèle agricole construit sur la Plaine des Cafres. Les exploitations de taille moyenne, centrées sur le groupe domestique sont devenues, par acculturation, majoritaires sur la Grande ferme ; toutefois aujourd'hui, les reformulations existent.

La contribution de notre travail, dans le prolongement de précédentes recherches a résidé dans la mise en exergue de relations entre les orientations politiques et les dynamiques sociales à l'échelle de la Grande ferme.

À partir du modèle d'exploitation familiale porté par les organisations professionnelles, s'établit dans les familles une primauté dirigée vers le foncier et la résidence, mais aussi un continuum d'exploitations résultant de reformulations en termes de diversifications, de reconversions, d'organisation du travail, de transmission et de conception de l'activité. Des configurations ouvertes et dynamiques ont été élaborées et montrent qu'elles sont à la fois au service de la reproduction sociale du groupe domestique, de l'exploitation agricole, mais aussi le socle de ces reformulations de l'activité.

Différents mécanismes orientent la transmission et la pérennité du modèle d'exploitation familiale. La création de sociétés, les dynamiques d'entraides informelles, les Cuma, sont des conditions de préservation du modèle. La conservation du patrimoine foncier en même temps que le patrimoine agricole ainsi que les dynamiques de successions sont aussi des facteurs de maintien du modèle.

On voit à travers cette partie que la place de l'élevage, dans son rôle de sauvegarde du foncier agricole, d'entretien environnemental et de valorisation paysagère est encore d'actualité si elle se nourrit de l'émergence de pratiques d'élevage qui élaborent d'autres perspectives de développement territorial. Les organisations professionnelles agricoles seront amenées à

s'adapter et elles ont d'ailleurs déjà commencé à accompagner certaines de ces dynamiques (comme la diversification naisseurs-engraisseurs) pour assurer une préservation de l'élevage sur le territoire. Toutefois, elles maintiennent leurs adhérents dans l'obligation contractuelle de l'apport total de la production.

La formation professionnelle suit ces nouvelles dynamiques en étant située entre maintien d'un modèle et orientation vers de nouveaux métiers en continuité avec la terre. Il n'est ici pas question de reformulation mais de complémentarité avec l'émergence de « petits projets ». Le rôle d'associations d'animation de développement territorial comme l'AD2R continue dans ce contexte à être primordial pour l'accompagnement de ces projets.

On constate que malgré l'intervention des OPA pour la reproduction professionnelle de leurs modèles, ceux-ci sont mis en mouvement par les interactions entre gouvernance, orientations stratégiques politiques et configurations sociales. Les « modèles » érigés comme tel par les pouvoirs publics ont tendance à homogénéiser les pratiques ainsi que les territoires alors qu'ils sont confrontés à une pluralité de logiques sociales, économiques, familiales et foncières.

Un socle commun de valeurs, intériorisées comme des idéaux professionnels à atteindre, sert aussi la continuité du métier. La contrainte est inculquée autant que la vocation et l'amour de l'élevage allant de pair. L'esprit pionnier attaché à la valeur travail contribue à donner du sens à l'activité et le recours aux attributs identitaires sont utilisés à des fins de reconnaissance professionnelle et sociale.

La vocation serait une épreuve de légitimité pour poursuivre le métier d'éleveur sur le long terme ; elle peut être aussi instrumentalisée pour défendre symboliquement les intérêts des filières et le système agricole en place, de la part des hiérarchies locales et de la part des éleveurs eux-mêmes. La crise de la vocation est brandie comme élément explicatif de problématiques de reprises et dans le même temps l'examen d'une réelle vocation avant installation sélectionne les éleveurs considérés comme « bons » professionnels.

L'esprit pionnier ainsi que la valeur du « travail » sont aussi créateurs de sens allant vers la perpétuation du modèle. Ce sont des éléments inhérents à la transmission ; celle-ci se fait concrètement, directement sur l'exploitation. En effet, continuer d'aller travailler malgré l'âge, permet de dépasser la situation inconfortable de la retraite, tant en termes d'inactivité vécue qu'en termes de ressources insuffisantes ; c'est aussi un moyen de continuer de superviser les activités sur l'exploitation et de participer aux choix qui lui sont dédiés. La mobilisation de la valeur du travail, ancrée et pratiquée dans les exploitations, mais aussi dans les discours prononcés par les responsables agricoles, se transmet de génération en génération et est érigée comme une fierté, une reconnaissance locale et familiale. Le travail, nous le verrons se confond largement avec l'espace social des éleveurs et prend le pas sur d'autres activités, sur le temps des loisirs ou des vacances.

Enfin, les attributs identitaires sont révélateurs des liens tissés avec la nature et les lieux vécus, parcourus depuis des générations. Ce sont aussi des manières de se différencier d'autres régions de l'île, notamment avec les Bas. Ils favorisent l'identification à un groupe professionnel, social et familial et sont révélateurs d'une tentative d'homogénéisation du milieu par ses différents acteurs (organisations professionnelles agricoles comme éleveurs) dans un contexte de diversification et de multi-usages d'un même territoire.

Cette partie, qui retrace le passage d'une agriculture diversifiée à un modèle d'élevage bovin en filières a permis de discerner les quatre dimensions inhérentes à la définition d'un territoire (Di Méo, 1998, p.107-108).

Sentiment d'appartenance et identité collective sont construits par et autour des groupes d'éleveurs et des groupes familiaux. Ces processus identitaires conditionnent l'expérience concrète de l'espace social et le rapport aux autres. Dans le même temps, découpage et contrôle de l'espace garantissent une certaine spécificité et permanence à travers, d'une part, la reproduction des groupes humains qui le construisent (familles qui assurent une continuité entre la diversification agricole et la spécialisation en filière) et d'autre part la nature intentionnelle politique de sa création (« berceau de l'élevage » porté par les Sociétés d'intérêt collectif agricole, « porte de parc », cadre stratégique partagé pour « les Hauts de l'île » ...). Le territoire est aussi considéré comme « champ symbolique » dans la mesure où il est constitué d'éléments instaurés en « valeurs patrimoniales » (« élevage traditionnel », « patrimoine naturel » à protéger, « identités culturelles » véhiculées par la terminologie de « Petit Blanc des Hauts », etc.) Enfin, il est nettement visible en retraçant cette seconde partie du manuscrit que la dimension temporelle, l'importance du temps long et de l'Histoire sont des éléments fondamentaux pour appréhender l'analyse d'un territoire.

Ainsi définit par Guy Di Méo et adapté à nos recherches, le territoire multidimensionnel participerait à plusieurs vocations distinctes interdépendantes. Aussi, il est le résultat d'interactions entre logiques sociales et spatiales en interactions.

PARTIE III- Les éleveurs de la Grande ferme et leurs réseaux d'intégration sociale et territoriale

La troisième partie consiste à poursuivre la découverte du territoire à travers ses différentes dimensions, en les reliant aux réseaux d'intégration sociale des éleveurs de la Grande ferme. Nous allons voir dans quelle mesure chaque dimension territoriale correspond à des variétés de relations construites en configurations ouvertes. L'objectif est d'observer et de rendre compte de la façon dont la Grande ferme, à la Plaine des Cafres, combine plusieurs formes d'intégrations pour ses habitants, particulièrement dans un contexte de mutations économiques, sociales, mais aussi politiques et territoriales. Ce fil conducteur nous amènera à comprendre la manière dont les stratégies politiques et institutionnelles sont vécues et appropriées par les habitants à différents niveaux.

Pour cela, dans un premier temps, nous allons continuer d'aborder l'expérience concrète de l'espace social des éleveurs de la Grande ferme à travers la notion d'engagement. Celle-ci, récupérée de la définition effectuée par Roger Leguen¹⁶⁵ sera un moyen d'interroger les réseaux fréquentés par les éleveurs. D'autant plus que nous supposons que cette dernière supplante l'expression d'intégration dans le cadre exclusivement professionnel.

Dans ce même chapitre, nous évoquerons la place des éventuels espaces d'intégrations sociales plus larges et en lien, relatifs aux temps « libres », aux loisirs et aux milieux militants.

Dans un deuxième chapitre, nous plongerons dans les groupes familiaux de la Grande ferme pour examiner leurs parcours résidentiels, leurs relations au foncier, à l'habitat, dans leurs liens avec d'autres réseaux d'intégration sociale corrélés avec l'interconnaissance (endogène comme exogène).

Enfin, le troisième chapitre consistera à finaliser la démonstration autour de l'analyse de la Grande ferme comme territoire devenu particulièrement attractif dans sa construction touristique. Nous nous demanderons quelles nouvelles marges de libertés offre une telle projection à des éleveurs particulièrement intégrés à leur Sica et à leur filière.

¹⁶⁵ Roger Le Guen (2008) « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour*, (N° 196-197), p. 114-130.

1- L'espace social des éleveurs de la Grande ferme : entre engagement professionnel et mobilisation d'autres réseaux d'intégration sociale ?

1.1 – Espace social et engagement, éléments de définitions appliqués au terrain

« On a plusieurs vies, mais au final c'est la même. Je ne suis rien et je veux rester rien avec ma terre. Moi dans mes champs, dans mes champs de vie, j'ai été enfermé, mais j'ai toujours pu repasser la barrière, parce que la barrière je la connais, c'est moi qui la fabrique. J'en fabrique les ferrures et les planches. »

Paul Bedel et Catherine Boivin (2017),
Nos vaches sont jolies parce qu'elles mangent des fleurs, Albin Michel, p.25

1.1.1- La compréhension de l'espace social

Selon Guy Di Méo (2005), l'espace social constitue « la base matérielle du territoire ». Celui-ci dépeint un champ de lieux et de significations symboliques et il s'identifie à une représentation sociale définie par le sens que lui confèrent les collectivités humaines qui se l'approprient. De plus, les rapports spatiaux épousent un espace social vécu à sa manière par chaque individu. Pour l'auteur¹⁶⁶, le concept d'espace social est conjointement utilisé de façon plurielle en sciences humaines et sociales.

Pour les géographes, l'espace social correspondrait à l'imbrication de lieux et de rapports sociaux, à un « ensemble d'interrelations sociales spatialisées » (Frémont, 1984¹⁶⁷). L'espace social recouvre à travers cette définition l'espace des rapports de production, l'espace des sociabilités, l'espace architectural mais aussi l'espace des enjeux et des conflits. À chacune de ces dimensions est produite une pluralité de références symboliques et de représentations à travers lesquelles s'articulent social et spatial.

Chez les socio-anthropologues, plusieurs conceptions de l'espace social se rencontrent : dont celle de la « morphologie sociale » (Durkheim 1894¹⁶⁸, Mauss 1906¹⁶⁹) qui montre que les comportements sociaux ne dépendent pas des espaces dans lesquels ils se déroulent, mais des formes d'organisations de la société qui les engendrent (« substrat matériel de la société »). Marcel Mauss définit la morphologie sociale comme étant « la science qui étudie non seulement pour le décrire, mais aussi pour l'expliquer, le substrat matériel des sociétés, c'est-à-dire la forme qu'elles affectent en s'établissant sur le sol, le volume et la densité de la population, la manière dont elle est distribuée ainsi que l'ensemble des choses qui servent de siège à la vie

¹⁶⁶ Source web : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article614>

¹⁶⁷ Frémont Armand et al. (1984), *Géographie sociale*, Masson,

¹⁶⁸ Durkheim (1894) *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.

¹⁶⁹ Mauss M. (1906) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos », *L'Année sociologique*, 9.

collective » (Mauss, 1906). En revanche, dans les travaux de Condominas (1980¹⁷⁰), l'espace social correspondrait à l'articulation des systèmes de relations à chaque société, de chaque groupe localisé considéré. La conception du monde de chaque société s'inscrit dans son espace social. Cette observation des faits sociaux repose dans cette optique sur les composantes de l'espace et du temps, des relations de communications ainsi que des relations de parenté et de voisinage.

En me nourrissant de ces différentes définitions non exhaustives, je propose une autre esquisse de l'espace social dans mon travail. Je ne m'inscris ni dans une conception de l'espace social qui envisagerait que le comportement social ne découle qu'exclusivement des formes d'organisations de la société qui les engendrent, ni qui émanerait de groupes localisés uniquement ni qui soit vécu seulement à l'échelle individuelle. L'espace social tel que je l'entends dans mon analyse matérialise les interactions, les relations des individus entre eux, au sein de configurations ouvertes et en mouvement. Ces interactions comprises dans ces figures impermanentes croisent dans le même temps des faisceaux de tensions qui émanent de rapports entre individus, et groupes d'individus en fonction de la manière dont chacun d'eux se représente, s'identifie et pratique l'espace dans lequel il évolue (cf. Partie I – chap.3 – 3.1.3 – « Une problématique qui évolue avec ses cadres conceptuels »).

Cette appréciation théorique repose sur nos propres observations. L'espace social de la Grande ferme se construit à travers l'Histoire de la pratique de l'élevage, des liens professionnels qui se sont transformés depuis les années 70 et qui se sont constitués autour de sociétés d'intérêts coopératifs agricoles liés à des filières, imbriqués dans des dynamiques familiales significatives. Ces dernières, nous l'avons vu, se retrouvent autour d'une considération du territoire bâtie par le travail, l'accès au foncier, la résidence et la perpétuation du patrimoine familial au service de la reproduction sociale des groupes. Bien entendu, cette perception entre en interaction voire en tension avec d'autres représentations du territoire.

Nous allons donc observer si d'autres systèmes de relations peuvent faire sens pour les éleveurs de la Grande ferme dans cette appropriation de l'espace social.

Approfondir leur représentation, leur construction et leur imprégnation de l'espace social nous permettra de compléter les éléments déjà fournis sur la manière dont ils appréhendent leur activité professionnelle, dont ils se la représentent et dont ils en font part. Par exemple, donner une image des loisirs, des engagements associatifs, politiques, syndicaux ou des autres espaces mobilisés par les habitants en nous centrant sur la diversité des logiques sociales rencontrées à l'égard des tensions vécues entre groupes d'acteurs pourrait être un moyen d'approfondir nos connaissances à la fois sur l'évolution du territoire ainsi que sur l'évolution de la profession.

¹⁷⁰ Condominas G., *L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion, 1980, 539p.

1.1.2- L'engagement au métier et son implication affective

Pour tous les éleveurs rencontrés dans le cadre de notre travail, hormis l'un d'entre eux qui n'est pas sur la Grande ferme, l'espace social se confond complètement ou largement avec le champ professionnel de l'élevage. Plutôt que de parler d'intégration sociale, nous utiliserons, comme mentionné en introduction de cette partie, le terme « d'engagement » au métier pour faire le lien aux réseaux.

Celui-ci émane de plusieurs modalités interdépendantes (nous verrons si celles-ci sont contradictoires ou complémentaires).

La première est celle de l'identification au métier et son niveau « d'implication affective ». Selon Roger Leguen¹⁷¹, « l'identification est la dimension de l'engagement la plus complexe à mesurer. Elle désigne le fait pour un agriculteur de se sentir représenté par une organisation ou de s'identifier à des valeurs qu'elle symbolise (...) Ce serait l'idée de se reconnaître explicitement dans un syndicat, qu'il y ait adhésion ou non. L'identification renvoie au niveau de "l'implication affective" proposé par Becker » (*Ibid.*, p.117)

En fonction de nos enquêtes le niveau d'implication affective correspondrait davantage à une identification entière au métier, aux représentations et aux valeurs qu'il recouvre plutôt qu'au sentiment premier de se sentir représenté par une Sica et ses valeurs. Le niveau d'implication affective se situerait plutôt à l'échelle de l'exploitation et de l'individu. En d'autres termes, ce serait la manière de se considérer explicitement éleveur qu'il y ait affiliation ou non à une quelconque organisation professionnelle agricole. L'identification avec son niveau d'implication affective serait une modalité transversale aux autres modalités de l'engagement.

Roger Leguen (*Ibid*) est un sociologue qui a particulièrement travaillé sur l'engagement dans la profession agricole en partant du constat selon lequel les agriculteurs français se désengageraient, en particulier de leurs organisations professionnelles et des collectivités locales pour se centrer sur la réussite de leur exploitation.

Sur la Grande ferme, cette observation revêt des particularités selon des critères entre autres intergénérationnels. Plusieurs professionnels des jeunes générations expriment un désengagement des Sica car celles-ci seraient majoritairement pilotées par « des anciens », laissant peu de place aux idées nouvelles :

Yann , 40 ans, témoigne de sa place à la Sica Révia : « moi ça fait seulement deux ans que je suis dedans, et on dirait que tout le monde, en même temps que moi découvre le boulot ! C'est pas bon quoi. La Sica Révia, ça fait 10 – 20 ans qu'ils font du bovin... En réunion j'essaie de me taire pour pas me faire remarquer parce que les gens ils disent ah oui, mais lui il sort d'où ? Il y a pas mal d'anciens qui sont là et ils disent rien. Moi ça m'énerve. Ils arrivent pas à comprendre la situation et à développer devant soi. Le client il est là, nous on est là, bah écoutez les gars il faut arriver à joindre les deux bouts quoi ! Et c'est ça que les gens n'arrivent pas à voir. Les gens ils voient juste, le problème de chauffeur, le problème de camion, le

¹⁷¹ Roger Le Guen (2008) « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour*, (N° 196-197), p. 114-130.

problème de ci et de ça, on n'est pas à ça les gars ! Il faut monter des projets. C'est pas aujourd'hui il y a un souci et demain aussi. »

On voit bien que selon la perception de Yann, être engagé dans le métier d'agriculteur et dans une Sica ne se limite ni à produire sur l'exploitation, ni à avoir une vision court-termiste de sa pratique. Il a une vision d'ensemble de la filière, que rappelle Roger Leguen : « gérer, acheter, vendre, s'informer et envisager de multiples changements dont les dimensions sont techniques, économiques et sociales » (*Ibid.*,p.17). Yann est dans une finalité de maîtrise des relations de sa profession à l'environnement, il intègre sa pratique dans ce qu'il conçoit être un système complexe au sein duquel se croisent différents facteurs liés à la climatologie, aux races bovines, à leur intégration locale, à la demande des consommateurs, aux relations humaines au sein de la Sica... Il se démarque donc de l'unique dimension productive de sa profession, en incarnant une figure de gestionnaire non conformiste attelé à la réussite de son entreprise.

Jeff, 30 ans, s'exprime vis-à-vis de la Sicalait : « Je connais des éleveurs via les conseils d'administration, de temps en temps j'y vais, moi ... J'y allais un peu mais j'y vais plus, c'est un peu comme la politique, t'en as toujours un qui va vouloir être président parce que c'est comme ça et puis bah...voilà l'administration elle tourne entre les gens qui se connaissent. Il y a des gens qui sont à la Sicalait depuis des années, donc ce n'est pas moi qui vais changer quelque chose. »

Jeff est un éleveur laitier qui a décidé, tout en maintenant son adhésion à la Sicalait de se détourner de toute autre participation à son égard. Il est plutôt défaitiste quant à la place des jeunes générations parmi les membres du conseil d'administration de la structure.

Ces deux présentations ponctuées d'extraits d'entretiens sont illustratives du sentiment qu'une implication plus importante dans les Sica serait vaine face à la présence d'anciens administrateurs. L'ancienneté dans la profession ou l'âge de l'éleveur semblent jouer sur le sentiment de légitimité à s'engager politiquement dans les structures professionnelles. Cette observation montre aussi le poids des *gramouns*¹⁷² sur l'île ; les anciens, sur la Grande ferme sont respectés et on remarque que beaucoup de membres des précédentes générations ont des difficultés à déléguer (leur travail sur l'exploitation et leurs engagements administratifs) aux nouvelles générations.

Le témoignage de Jeff comme celui de Yann illustrent une manière de construire l'espace social de l'élevage à travers des liens exclusivement professionnels et non pas politiques. Tous deux se distancient d'ailleurs de ces derniers, qui leurs semblent déconnectés des réalités de terrain. L'engagement se situe donc non pas au niveau institutionnel mais à une pratique entière du métier, sur l'exploitation. Ici, le rattachement à la Sica n'a pas grande importance sur le niveau d'identification et d'implication affective à la profession. Au contraire, ces jeunes éleveurs semblent être davantage en cohérence avec leur propre pratique, leur propre vision du métier et leur propre représentation du territoire en étant sur leur exploitation plutôt qu'en participant aux réunions de leur Sica de référence. Dans celle-ci, ils ne trouvent pas leur place et seraient prêts à s'y désengager complètement en se tournant vers l'autonomie.

¹⁷² Personnes âgées

Or, l'engagement dans le métier d'éleveur et la cohérence attendue des trajectoires professionnelles sont fortement mesurés par le groupe de pairs et seraient indissociables d'une affiliation aux Sica (que l'engagement dans celles-ci soient de l'ordre de l'adhésion, de la participation ou de la responsabilisation). Le contrôle social est très présent et pourrait donc être un facteur limitant de la diversité des figures d'engagements dans le métier.

1.1.3- Des parcours jugés « cohérents » en fonction du degré de rattachement des éleveurs aux sociétés d'intérêt collectif agricole

Selon Roger Leguen, dans le secteur agricole où l'entrée dans le métier et la conduite de la carrière sont généralement exprimées en termes de vocation (cf. cette analyse renvoie à nos propres résultats : partie II – chapitre 3 - 3.1), d'installation et de parcours personnels, on peut penser que les projections professionnelles sont liées au fait que les agriculteurs reprennent des exploitations héritées dans la majorité des cas mais aussi à leur structure de relations avec des pairs et à leur insertion dans un milieu professionnel fortement institutionnalisé. L'espace social se construirait autour de ces trois configurations (famille, liens entre pairs, institutionnalisation de la profession) en interaction.

La manière d'agir, de s'engager dans le métier d'éleveur sur la Grande ferme, répondrait donc à une forme d'acculturation à un parcours cohérent du fait que certaines activités seraient tenues pour justes et adéquates par les membres des différentes configurations et parce qu'agir d'une autre manière se révélerait moralement discutable. Ce qui semble illustrer majoritairement ce contrôle social est effectivement le degré de rattachement aux Sica (l'institutionnalisation de la profession).

Ainsi, dans la bouche d'une jeune éleveuse en cours d'installation en société avec ses parents, les éleveurs allaitants qui ne sont pas rattachés à la Sica sont des « éleveurs décadents », en déclin. Selon elle, seuls de petits élevages peuvent fonctionner de cette manière, mais les gros cheptels doivent être en Sica pour assurer leurs débouchés.

Les éleveurs de bovins divagants sont aussi stigmatisés dans leurs pratiques qui mettraient à mal celle des éleveurs conventionnels. Antonin R. et sa conjointe viennent de placer une de leur génisse en quarantaine après qu'elle ait été saillie par un taureau en divagation :

« Nous on a plein de contraintes qu'on suit pour tout respecter et on fait face à ces animaux sauvages-là. Non mais honnêtement nous, le gars, qu'il ait un troupeau c'est tout à fait normal, tout le monde a besoin de travailler, ça c'est tout à fait logique. Mais que de là, il se permette de se soustraire à la réglementation, qui plus est en filière, aujourd'hui en tant que président de filière, c'est quelque chose que je ne cautionne pas... Je le cautionnais d'autant moins avant, mais là c'est pas possible. Que le gars, il se mette en règle c'est ok, qu'il les cloisonne dans des enclos... Ok... Moi honnêtement, si l'ONF ou le Parc national seraient tentés à lui donner une concession en bonne et due forme, pas de souci, j'estime que tout le monde doit travailler... »

Antonin dénomme les propriétaires de ces troupeaux, des « pseudo-éleveurs ».

De la même manière, une vraie opposition se fait, sans qu'elle n'empêche pour autant le dialogue entre les éleveurs en faillite, représentés par l'Adefar et les éleveurs des filières. Les premiers, rappelons-le, sont souvent décrits comme des professionnels manquant de compétences et de connaissances du métier, ayant fait des « erreurs techniques »¹⁷³.

Lors d'un échange sur un réseau social sur lequel une éleveuse diffuse le film d'une de ses vaches laitières mourant en direct, un éleveur de la Grande ferme lui écrit à la fin d'un dialogue : « chacun porte sa croix, même si en portant la vôtre, vous enterrez la mienne ».

Éleveuse : « Je sais que je me bats contre un mur mais je vais continuer mon combat¹⁷⁴ »

Éleveur de la Grande ferme : Bin après chacun porte sa croix même si en portant la vôtre¹⁷⁵ ou enterré la mienne

Éleveuse : moi sa fait 2 ans ke je suis enterrée j'aimais mon métier mais quand on commence à m'accuser de maltraitance envers mes vaches là c'est grave »

Peu de passerelles subsistent entre les niveaux d'implication affective et les identifications divergentes à un même métier. Les minorités se démarquant aujourd'hui de « la norme » (affiliation à une Sica pour constituer des filières structurées) ne sont pas reconnues, elles peuvent même être délaissées et surtout elles sont considérées comme perturbatrices du maintien de l'ordre professionnel et social. Les cadres de références divergent et chaque acteur défend une vision de l'élevage différente, sachant que le « modèle » professionnel dominant, à savoir en filière, constituerait le principal réseau d'« intégration » économique et sociale.

En parallèle de cette forme de contrôle social, on remarque que les individus intégrés aux Sica s'installent dans des projets, une carrière dans un domaine en particulier et ne changent ni de travail ni de voie malgré les modifications des conditions de travail et du marché¹⁷⁶. C'est pourquoi, nous préférons à ce sujet user du terme « engagement » plutôt que de l'expression « réseau d'intégration ».

Par conséquent, les alternatives à un travail hors Sica, hors subventions sont mesurées et de nombreux freins sont formulés dans l'idée de fonctionner autrement. La « peur de faire concurrence », souvent exprimée masquerait surtout la peur de l'exclusion de l'espace social de la Grande ferme (sachant qu'à l'encadrement institutionnel s'articulent groupes de pairs et familiaux).

¹⁷³ Ce constat est directement en relation avec le chapitre relatif à la vocation dans la partie précédente.

¹⁷⁴ Elle parle ici du combat qu'elle mène aux côtés de l'Adefar pour la reconnaissance des éleveurs « ruinés ».

¹⁷⁵ Ici, l'éleveur fait référence aux « attaques » médiatiques que les filières et leurs éleveurs subissent, portant préjudice à leur activité.

¹⁷⁶ Becker Howard (1973), *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York: The Free Press.

1.1.4- Une déclinaison d'engagements, entre unité et diversité, au service d'un métier

L'engagement tel que nous l'entendons et nous l'approprions, se situe donc dans cette dernière acception (identification et implication affective dans une carrière professionnelle) ainsi qu'à travers des éléments de compréhension liés à l'engagement professionnel (militant, associatif, politique...) dans des structures adjointes à l'activité.

Concrètement, Roger Leguen (2008, p.117) mesure le type d'engagement professionnel selon trois autres modalités différentes d'engagements complémentaires :

- La responsabilisation au sein d'une ou plusieurs organisation(s) professionnelle(s) agricole(s) qui amène des réflexions chez l'élu mandaté et un rôle de représentation dans le groupe et à l'extérieur.

- La participation (qui passe très généralement par l'adhésion) pour prendre part aux activités relevant de l'organisation et de ses services.

- L'adhésion, à deux niveaux selon nos observations. La première reflète la formalisation d'une volonté de faire partie d'une organisation, d'un collectif. La deuxième est le résultat d'une adhésion contrainte, qui résulterait du non-choix d'intégrer les cadres réglementaires pilotés par les subventions (pour l'installation, pour l'aide à l'investissement, pour la commercialisation), pouvant donc à terme, amener une certaine forme de distanciation vis-à-vis de l'organisation.

L'objectif du chapitre à venir est, à partir de tous ces éléments, de dégager une vision d'ensemble de ces trois dernières dimensions de l'engagement et de comprendre dans quelle mesure l'espace social se confond ou non avec l'activité d'élevage. L'enjeu est de mettre en évidence la diversité de positionnements opérés par les éleveurs, accompagnée de la diversité de sens et de représentations qui entourent leur métier.

Les producteurs bovins de la Grande ferme, qu'ils soient en allaitant ou en laitier, constituent un groupe professionnel dans la mesure où ils exercent la même activité encadrée par des institutions. Les éleveurs construisent alors des représentations communes de leur activité et de la manière dont ils la conduisent. Le travail de terrain et d'analyse permet de tracer les contours des bases communes identifiées par les principaux intéressés, tout en apportant des éléments descriptifs de différenciation et d'hétérogénéité de l'ensemble. Nous supposons qu'aborder les parcours des éleveurs laitiers comme allaitants à travers des figures d'engagement, ainsi que les discours produits à ce sujet est éclairant pour comprendre la manière dont les éleveurs parlent d'eux-mêmes, de leur pratique, de ce qu'ils pensent être au sein de la profession et à quoi ils aspirent pour l'avenir de l'élevage sur l'île de la Réunion.

Pour le formuler autrement, que montre l'hétérogénéité des logiques sociales d'engagement au métier et dans les Sica ? De quelle manière est-elle éclairante des rapports qu'entretiennent les éleveurs à leur métier ainsi qu'au territoire ? Les différentes figures de l'engagement sont-elles illustratives d'une sécurisation du modèle en filière ou de formes d'innovations, de diversifications ?

Ceci m'amènera à souligner des hypothèses sur la manière dont ces dimensions de l'engagement s'articulent pour former l'espace social des éleveurs bovins de la Grande ferme.

1.2- Trois dimensions de l'engagement dans le métier d'éleveur

« En cette année anniversaire, 2012, la direction de la Sicalait et les membres de son conseil d'administration veulent rendre un vibrant hommage à tous ces hommes et à toutes ces femmes, qui cinquante ans durant, n'ont pas mesuré, et ne mesurent pas leurs efforts, n'ont pas compté et ne comptent pas leurs jours et leurs nuits de travail, pour que la réussite de leur entreprise, de notre entreprise, soit aussi éclatante ! »

Plaquette des 50 ans de la Sicalait, le lait, une histoire, un avenir, p.37

1.2.1- Une dimension de l'engagement construite à travers une responsabilisation dans une ou plusieurs organisations professionnelles agricoles.

S'il est acquis que la dimension productive soit centrale dans l'activité d'élevage, celle-ci n'est pas unique, et nous l'avons vu dans certains des cas de figures précédents, elle se combine pour certains à une vision d'exploitation-entreprise, et d'une exploitation intégrée à une démarche coopérative.

Nous constatons qu'à mesure que la profession d'éleveur s'est structurée, des professionnels ont dépassé l'unique fonction de production de leur exploitation en assurant d'autres rôles (de représentation, d'adhésion, de médiation...) en dialoguant avec des pairs, en bénéficiant de formations, en adhérant à des organismes coopératifs, associatifs ou mutualistes. De manière générale, nous verrons que cet investissement hors de l'exploitation demeure toujours dans le champ professionnel, par conséquent qu'il y a peu de place à la concurrence avec d'autres champs. Par contre, ils s'articulent sans conteste avec « le travail sur la ferme et le mode de vie, entre la famille et l'exploitation, entre les sphères publiques et privées » (Leguen Roger, 2008, p.117).

La responsabilisation s'effectue à différents niveaux des structures professionnelles agricoles. Elle apparaît en majorité au sein des Sica (Sica Révia, Sicalait, Ovicap), mais elle est aussi intégrée à des groupements moins importants tels que les anciennes coopératives d'éleveurs ou les Cuma, ainsi qu'à d'autres structures professionnelles agricoles (ARP ou GDS), mutualiste (Crédit agricole) ou de représentation politique (Chambre d'agriculture). Une forme de militantisme émerge sur la Grande ferme des actions professionnelles collectives des agriculteurs au sein de ces organisations. Pour cette première configuration d'éleveurs, être engagé dans le métier ne se limite pas à l'action de produire sur une exploitation. Cet engagement se précise dans les relations que les agriculteurs entretiennent avec leurs organisations professionnelles. Il peut aussi être éclairé par les relations entretenues en dehors du champ professionnel, avec le tissu associatif, syndical et politique local. Nous verrons que peu d'éleveurs rencontrés sont syndiqués, et encore moins munis de responsabilités dans les syndicats.

L'engagement à travers des responsabilités dans des organisations professionnelles agricoles peut répondre à différentes attentes et être le support de convictions et de défense du métier.

Jean-Pierre L. par exemple, est éleveur de bovins allaitants en naisseurs, et il remplit le mandat de troisième secrétaire adjoint dans le bureau de la chambre d'agriculture. Il est aussi membre de l'ODEADOM et voyage essentiellement dans ce cadre-là. Ils ont deux conseils d'administration par an : « On fait les DOM et après, là par exemple, on a une réunion de conseil sur Paris ». Non seulement adhérent à la Sica, il participe aussi à sa vie interne. Il est donc engagé dans plusieurs instances, il s'identifie pleinement à son métier et à ce rôle d'interface. Il propose par exemple que nous nous revoyions tout en sachant qu'il a la possibilité de faire le lien avec des responsables de chambre d'agriculture. L'espace social dans lequel il évolue, s'articule largement autour de la profession d'éleveur. Lorsqu'il n'est pas sur l'exploitation, il est soit chez lui sur la Grande ferme (espace familial qui se mêle au professionnel dans la mesure où il a constitué une EARL avec sa fille depuis notre rencontre) ou en réunion (liens politiques et professionnels) dans une organisation professionnelle agricole. Les organisations professionnelles agricoles semblent aider Jean-Pierre et les profils similaires au sien à être acteurs dans l'orientation de l'élevage sur l'île de la Réunion. Ce sont ces implications dans différentes structures, sans mention d'un quelconque syndicat qui jouent un rôle décisif pour communiquer à l'extérieur. Jean-Pierre, comme d'autres adhérent, participent, prennent des responsabilités et revendiquent des convictions à travers cette pluralité de responsabilités au sein du champ professionnel. Être acteur lui permet d'une certaine manière d'assurer davantage ses prises dans son parcours professionnel décrit comme un « parcours du combattant ».

D'une part, Jean-Pierre a une vision d'ensemble des difficultés rencontrées dans le monde de l'élevage qui lui permet de formuler une explication de l'augmentation des difficultés rencontrées à l'échelle de l'exploitation.

« Il y a un gros souci c'est sur le niveau des aides. Si un jeune s'installe aujourd'hui... Ces aides arrivent avec 4-5-6 mois de retard ! Bah il est plombé hein. Ça c'est sûr... Même quand il est pas jeune hein ! Mais depuis deux ans, oui 2015-2016, les aides arrivent au compte-gouttes on dirait, ça c'est vraiment préoccupant pour le monde agricole. Et l'ARP pareil, aujourd'hui même au niveau du département ils font des appels à projets, et ils se sont rendus compte qu'il y avait des doublons, il y avait deux personnes à peu près sur le même poste, qui faisaient à peu près le même travail... supprimé. Aujourd'hui même au niveau de la chambre d'agriculture, appels à projet, individuellement et après même si il faut que le travail soit reconnu, soit que ça avance, sinon les projets ils sont supprimés ! Quelles que soient les coopératives et tout hein ! Quelle que soit la chambre, les SICA, l'ARP... La Sica Révia, pareil, ils manquent d'effectifs ! Au niveau de l'insémination artificielle au niveau de la chambre, nous on est en manque d'effectifs... Et on ne peut pas, on n'a pas les moyens d'embaucher... La chambre n'a pas de fonds... Et notre principal bailleur c'est le département... Et toutes les aides baissent au niveau du département. Aujourd'hui, tout le monde agricole est face à ça... Donc s'il n'y a pas vraiment de travaux, ni d'avancements, bah les postes sont supprimés d'année en année... »

D'autre part, en connaissance de cause, il essaie de mettre en œuvre un certain nombre de stratégies pour faciliter l'installation de ses enfants. Si aujourd'hui, l'EARL avec sa fille est enfin constituée, les démarches ont pris plusieurs années. Il a pu mobiliser directement du personnel de la DAAF pour que le montage de dossier d'installation de sa fille passe :

« Depuis deux ans, on est en train de rassembler les papiers. Il manque toujours ceci, toujours cela. Non mais, même au niveau de la chambre d'agriculture hein ! Alors, comme je suis élu de chambre, on a demandé même au département, qui gère la partie agricole, à la DAAF pour monter le dossier pour que ça passe ! Parce que c'est vraiment des dossiers lourds, ça prend du temps avant que ça aboutisse ».

Il place donc les interactions qu'il vit à travers ses engagements au service de l'installation de ses enfants. Par rapport à son parcours et aux démarches qu'il met en place, on observe une complémentarité entre sa responsabilisation dans diverses structures professionnelles et la sphère familiale, particulièrement dans cette ambition à la transmission et à l'installation de sa fille et de son fils. Il est visible qu'être engagé dans le métier d'éleveur pour Jean-Pierre lui permet de se positionner sur l'avenir de l'élevage :

« Le problème de ce qu'il se passe aujourd'hui, c'est qu'il faut que tout le monde se mette autour d'une table ! Quand je dis tout le monde, c'est avec les hommes politiques. Parce qu'aujourd'hui, pour produire, il faut consommer. Et si aujourd'hui, en productivité, que ce soit en viande ou en lait, on n'est pas trop bon dans les chiffres...aujourd'hui si on produit, il faut de l'écoulement ! Et comme aujourd'hui, on ne sait pas combien de tonnes de viande qui arrivent à la Réunion, comment vous voulez qu'on s'en sorte dans un système pareil ? »

Cet espace social qui se confond avec l'activité est une réalité qui touche Jean-Pierre L. depuis son plus jeune âge. Il s'agit d'une acculturation qui s'est matérialisée dans l'intégration aux organismes professionnels agricoles. Sans parler ici de syndicalisme. Ce sont les Sica qui ont été une école de l'engagement pour les première et seconde générations d'éleveurs.

Jean-Pierre passe beaucoup de temps à relater l'élevage *lontan* :

« Même en sortant de l'école, comme c'était les rodéos, mi partais avec les parents, très tôt, même en étant enfant hein 7-8 ans. Et après avoir fait mon service militaire en 1981, de 82 à 89, mi aidais de plus en plus mes parents. De temps en temps mi avais un petit travail à l'ONF, mais l'ancrage c'était l'exploitation ».

L'exploitation comme ancrage et l'intégration du jeune enfant aux activités d'élevage explique pour lui et beaucoup d'autres, cette articulation de l'espace social avec le métier, débouchant sur un engagement basé sur des postes de représentation à responsabilités.

Photographie n°8 Jean-Pierre dans son exploitation, face à son taureau, à Bois Court, le 28/11/2017



© Estelle LABOUREUR

Le 28.11.2017, je retrouve Jean-Pierre sous une pluie battante à Bourg-Murat, dans l'objectif d'aller visiter son exploitation. Le temps ne l'arrête pas et il confirme le rendez-vous. Comme d'habitude, il a sa casquette de la SICA Révia vissée sur la tête.

Finally, le déluge se calme et délaisse les Plaines sous une douce brume. Les prairies sont gorgées d'eau.

Nous nous donnons rendez-vous en début d'après-midi alors que Jean-Pierre le matin même ait déposé six broutards à Moncaprice, au centre d'allotement, à la Sica Révia.

L'agitation est à son comble sur son terrain de 50 hectares.

Les vaches, encore à la recherche de leurs jeunes broutards meuglent alternativement.

Jean-Pierre est passionné. Il me décrit à la fois le comportement de ses animaux, me les présente avec fierté : « Le veau Lé vraiment joli, lé costaud ».

Il me lance aussi : « les vaches voient qu'il y a quelqu'un d'étranger hein ! Et zot il connaît moi lé là tous les jours ». Il les appelle régulièrement pour les apaiser et il approche en particulier le taureau du troupeau longuement et tranquillement.

Il m'explique également la configuration de son terrain, situé à proximité des 120 hectares d'un terrain militaire, le plus important centre de dépôt de munitions de l'océan indien. Ce voisinage l'expose à bien des problèmes puisqu'il arrive aux militaires d'effectuer des exercices sur sa parcelle. Il a été obligé de cadenciser son terrain. Les animaux prennent peur avec les tirs. Il a une partie de son terrain qui est recouverte d'une forêt ONF, qui permet à son cheptel de s'abriter en cas de cyclone.

Jean-Pierre est intarissable sur sa pratique, sur son métier, ses animaux ainsi que sur l'Histoire de l'élevage. Il raconte avec une grande fierté les épisodes « d'élevage rodéo » avec son père jusqu'à ce que celui-ci soit installé au Piton de l'eau.

Jean-Pierre s'identifie et s'implique de manière affective dans sa profession. D'ailleurs celle-ci va au-delà d'un simple métier puisqu'elle régit toute sa vie. Il a le sentiment de se former en permanence : « Même nous, on apprend tous les jours. Et les enfants verront sans doute autre chose que nous ». Pour lui, il est important que son exploitation puisse rester dans les mains de sa famille. Il a eu des propositions d'un grand propriétaire qui souhaitait reprendre exploitation et foncier. Jean-Pierre aurait pu en retirer une grosse somme, mais il a préféré permettre à ses enfants, demandeurs, de s'installer. Dans ce cas de figure, les parents gèrent l'exploitation en maintenant le projet de reprise ; les choix vis-à-vis de l'entreprise combinés à l'engagement politique favorisent sa durabilité à long terme.

La notion d'engagement prend tout son sens dans un exemple de parcours tel que celui de Jean-Pierre, issu de la seconde génération d'éleveurs sur la Grande ferme. Il est à la fois engagé politiquement, il représente la profession auprès des institutions, il communique sur ses convictions et il est engagé dans une trajectoire héritée de son père, qu'il transmet à ses propres enfants. Il ne mentionne pas de loisirs ni de moments passés hors de l'élevage.

La particularité de cette première dimension de l'engagement qui s'accompagne de l'identification et l'implication affective dans le métier d'éleveur réside dans son caractère transmissible. En effet, nous pouvons noter par exemple à travers le parcours de Pierre-Antoine, que son fils, Freddy, simultanément et successivement à son père, associe à son parcours professionnel plusieurs engagements.

Pierre-Antoine s'inscrit en effet dans la même dimension que Jean-Pierre L. D'une génération similaire, il s'est cependant installé avant celui-ci car son installation ne correspondait pas à une reprise d'exploitation. Il est, rappelons-le, l'un des premiers éleveurs à avoir testé la pratique en concession ONF sur les pentes du Nez de Bœuf. Son implication dans la vie politique de son champ professionnel émerge dès les années 80 et va de pair avec sa pratique sur le terrain. Il est resté 14 ans administrateur de la SEDAEL (ferme de la Sica Révia). Il en est encore un des administrateurs. Il a été président de l'ARP pendant 17 ans. Il est aussi à la présidence du groupement du Nez de bœuf depuis 1986. Il représente aussi l'ARP à l'Arivev : « tous les mois, il y a une réunion, il y a les représentants des grandes surfaces, il y a la DAAF, il y a la douane, les éleveurs, les importateurs et tout le monde se met autour de la table pour travailler ensemble (...) ». Enfin, Pierre-Antoine a été membre pendant 10 ans de l'établissement départemental de l'élevage. À la fin de l'énumération de ses différentes responsabilités, Pierre-Antoine conclut en riant : « Je suis peut-être un peu trop engagé ! » Il est visible que l'éleveur associe ces investissements à l'amour qu'il porte à son métier. Par conviction encore une fois et pour faire reconnaître leurs pratiques,

il avait également été à l'initiative de la première édition de la foire agricole de Miel Vert en collaboration avec le maire du Tampon, sur la Plaine des Cafres.

« Nous on avait monté aussi Miel Vert à la Plaine des Cafres avec le maire. La première année ... j'étais le seul ! J'ai mis deux vaches et deux veaux la première année. Bon les gens n'ont pas trop compris. Puis, la deuxième année j'ai remis trois vaches et trois veaux, la troisième année, on a recommencé avec une cinquantaine d'animaux, et puis la cinquième année on a mis trois cents animaux ! Tu vois ? ça s'est bien développé. On faisait des concours, on faisait venir des juges de métropole, les coupes que tu vois là c'est par rapport à ça...C'est des prix d'excellence ».

Pierre-Antoine est dans une recherche d'interface permanente avec le consommateur et le grand public dans le but de valoriser leur métier et leur production.

Dorénavant, « pour dynamiser le bœuf péi », il voudrait, en partenariat avec la Sica Révia et la mairie du Tampon, multiplier les journées de « visites à la ferme » pour ouvrir leur exploitation aux visiteurs.

« L'année dernière on avait fait une journée entière quasiment, on avait appelé ça visites à la ferme. On a fait ça sur le Nez de bœuf, au-dessus dans les prairies, la mairie avait monté 10-15 chapiteaux, on pouvait manger dessous, on était à 300 personnes ! Une journée comme ça, les gens d'ailleurs ils viennent visiter, ils viennent voir comment on travaille ».

Non seulement mandatés pour des responsabilités dans plusieurs organisations professionnelles agricoles, Pierre-Antoine et son fils participent aussi aux activités proposées, particulièrement dans le cadre de leur Sica. Ils apprécient être en lien avec les consommateurs, à l'interface entre leur champ professionnel et extra-professionnel.

« On est aussi parrains dans les magasins. C'est-à-dire qu'une fois par an ou deux, on a chacun un magasin et on va discuter avec les consommateurs. Avec des panneaux qui expliquent l'élevage à la Réunion, comment on nourrit nos bêtes etc. On avait essayé de mettre en place le chemin inverse. C'est à dire qu'on avait invité les consommateurs à venir chez les éleveurs, mais ça n'avait pas trop trop marché. Mais je pense que c'est un problème de communication, parce qu'il faut beaucoup communiquer pour trouver ...mais on va trouver des solutions. Et on pense que discuter avec le consommateur c'est important hein ! Très vite, c'est les gens qui viennent vers toi pour poser des questions. Du coup nous comme on aime parler, bah la journée elle passe ! (Rires) On discute longuement parfois avec quelqu'un, on explique comment on élève les bêtes, il a quoi dans son assiette... »

Malgré une pratique d'élevage devenue pour sa famille aussi un « parcours du combattant », celle-ci s'est installée dans une trajectoire de permanente amélioration de leur élevage, et maintient sa persévérance malgré les modifications de contexte. D'autre part, ce que montre Roger Leguen, c'est que justement, « l'investissement dans – ou en dehors du champ professionnel – est un moyen de tenter de maîtriser les relations à l'environnement entourant » (*Ibid.*, p.117). Dans les différents extraits d'entretiens, il est visible que Pierre-Antoine considère ses engagements comme faisant partie intégrante de sa pratique et comme ayant été

un facteur favorable à la conduite de son projet professionnel, entrant en complémentarité avec sa sphère familiale (ils sont installés en EARL). Les responsabilités de l'éleveur recourent à l'adhésion et participation (dimensions suivantes) en répondant aux grandes fonctions de tout exploitant agricole, à savoir : reproduire (dans le cas unique de Pierre-Antoine qui a cette spécialité de reproducteur), acheter et vendre (Sica), s'équiper (il fait partie d'une Cuma), gérer (groupement interprofessionnel...) S'ajoute à ces fonctions celle de communiquer et de valoriser sa production pour devenir pleinement acteur de l'intégralité de son métier.

Freddy, son fils, prend la relève des engagements de son père en assurant une continuité à l'exploitation. Il résume : « moi aussi j'adore mon métier et j'adore tout ce qui gravite autour ». L'engagement de Freddy prend la forme d'une insertion dans diverses structures professionnelles, toujours dans le champ professionnel de l'élevage. Le jeune éleveur ne cantonne pas sa profession à un simple outil de production. Depuis l'année 2015, il est donc administrateur à la Sica Révia. Il est vice-président de la SEDAEL. Il est président des Jeunes Agriculteurs de la Plaine des Cafres et président du « Herd-book Limousin ». Il arrive à définir des priorités dans l'ensemble de ses engagements. Pour lui, le plus important demeure la Sica. Il précise : « le plus important, c'est la coopérative donc ça...On ne compte pas...On y va à fond. Et le reste, c'est quand même gérable ! » Il ajoute qu'il n'oublie pas que « son métier principal est celui d'éleveur ».

Freddy est comme son père, une figure connue dans la profession. Il est toujours aux premières loges par exemple à la foire agricole de Miel Vert : cet événement continue pour lui d'être un symbole et une vitrine des filières d'élevages.

Tous deux sont à travers leurs multiples engagements, des porte-parole de leur filière de rattachement. D'une certaine manière ils sont fervents « croyants et pratiquants¹⁷⁷ » (*Ibid.*, p.129) de leur champ professionnel. Être en EARL leur permet à tous les deux de pouvoir se relayer pour répondre à leurs différentes responsabilités. Pour eux, l'espace social se confond avec l'activité. Ils n'ont d'ailleurs que très peu de loisirs à l'extérieur de la localité et de leur profession. Comme Jean-Pierre L. et la plupart des éleveurs intégrés à cette dimension, peu de place est laissée à la pratique d'activités non-professionnelles. Celles-ci seraient un risque de contrarier leur sphère professionnelle. Le seul loisir dans lequel se retrouvent Pierre-Antoine et Freddy, en restant dans les Hauts, est la chasse. Freddy raconte :

« Nous, les loisirs c'est la chasse chez nous ! On est des mordus de chasse ! (Rires) Mi veut dire aller à la mer c'est pas mon truc à moi non plus. Moi je fais parce que je suis obligé, ma femme c'est quelqu'un qui vit un peu plus bas donc au 14^{ème}, donc pour la faire plaisir on va aller faire un cinéma ou autre...Mais moi je préfère rester dans les Hauts que d'aller dans les Bas (rires) ! J'aime pas la mer, déjà la chaleur...dès qu'on descend, nous on a les joues qui deviennent rouges, on a chaud, on transpire, on étouffe ! On est plus habitué à une température tempérée que tropicale (rires) Du coup, nos loisirs nous, c'est toujours par rapport à la nature, être dehors ».

Ce parcours partagé entre père et fils illustre là aussi une figure de l'engagement construite par des responsabilisations dans plusieurs organisations professionnelles. Les liens

¹⁷⁷ Le Guen Roger (2008) « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour* (N° 196-197), p. 114-130.

engagés sont professionnels et politiques. Ils s'articulent avec les liens amicaux et familiaux sans entrer en concurrence puisqu'ils demeurent dans le seul champ professionnel. Seul Freddy construit un certain nombre de compromis en termes de loisirs pour répondre aux attentes de son épouse qui ne travaille pas dans le domaine agricole. Il est intéressant de noter la manière dont Freddy s'apprête à succéder entièrement à son père, à la fois en termes de pratiques qu'en termes d'engagement. Si Pierre-Antoine n'est pas successeur car il est le premier de sa famille à s'être lancé dans l'élevage au moment des premiers partages de concessions, il est succédé. Freddy, en assurant une continuité, construit une lignée dont la dimension patrimoniale et la performance professionnelle ancrent une véritable dimension identitaire mise en relief dans le dévouement au métier.

Ces premiers profils ont une cinquantaine d'années (hormis Freddy, qui succède à Pierre-Antoine, qui est âgé d'une trentaine d'années), ils font partie de la première voire deuxième génération d'éleveurs sur la Grande ferme et ils fonctionnent en forme sociétaire sur la base d'exploitations familiales. Agriculteurs fortement coopérateurs, très engagés dans diverses organisations professionnelles agricoles, portes-parole de leur métier et de la qualité du *bœuf péi*, munis d'une vision globale du développement agricole, ils privilégient les activités relevant exclusivement de leur sphère professionnelle. L'ensemble des caractéristiques rejoint les normes de performance et d'excellence promues par la profession depuis les années 80, au démarrage de la structuration des filières.

D'anciennes figures engagées demeurent d'ailleurs dans les esprits au vu des multiples responsabilités tenues dans le cadre des Sica.

Frank S., toujours en activité, en fait partie (itinéraire partie 2, chapitre III – 3.2.1). Pour rappel, Frank avait été président des Unions des associations foncières pastorales pendant 21 ans. Il a démissionné entre 1998 et 1999. Il a été administrateur de la Sicalait jusqu'en 2006 : il a été à la présidence de 1999 à 2001 puis de 2004 à 2006. Il a pris la décision de démissionner de la Sica, non seulement pour des raisons politiques, mais surtout pour être complètement sur l'exploitation. D'autant plus qu'il était aussi administrateur à la Sica Révia, à l'URCOOPA et à la Cilam. Il était très engagé dans la vie associative et coopérative en parallèle de son activité d'éleveur bovin (lait et allaitant) et ovin. En plus de ces engagements directement liés à l'élevage, il était aussi administrateur à la Sica pommes de terre et à la Sica Ma (Marâchage), du temps où il cultivait des légumes et de la pomme de terre. Il a aussi tenu un rôle d'administrateur à la Sica Habitat rural.

Il privilégiait son activité d'éleveur parmi l'ensemble de ses fonctions, mais celles-ci demeuraient très prenantes car elles faisaient partie intégrante de son métier. Cet engagement professionnel auquel il s'est voué toute sa carrière était pour lui une réelle ouverture sur l'extérieur, nécessaire à la conduite de son projet professionnel mais surtout au développement des filières et du territoire. Il explique que sa génération a œuvré pour les autres et pour le développement de l'île de la Réunion :

« J'ai rencontré un gars *qu'on avait bagarré* souvent à la préfecture, chambre d'agriculture...Il me dit, nous on l'était des couillons nous, on bataillait pour les autres, et nous *nana*¹⁷⁸ rien gagné. Parce qu'il y avait des limites, à partir d'un certain âge, à partir de 50 ans, on n'avait plus tellement d'aides. Et à partir de 60 plus du tout...Mais moi, je ne regrette pas, on avait fait ça pour développer la Réunion ».

Par ailleurs, il exprime que tous ses engagements lui permettaient d'être au fait de « l'ambiance des Hauts ». Au moment de son installation par exemple, il était conseiller municipal à la ville du Tampon. Il est d'ailleurs le seul, dans les personnes rencontrées, à mentionner un engagement dans une action politique locale. C'était un moyen pour lui de tenter de maîtriser les relations à l'environnement entourant, de faire du lien entre le secteur agricole et les autres secteurs professionnels, et d'être un des acteurs du développement global de l'île.

« Quand j'étais président de la Sicalait, je partais souvent à Bruxelles, à Paris, dans les ministères, et quand il y avait un papier important à faire, je préférais aller sur place, plutôt qu'un courrier...Pour discuter avec la personne concernée. C'est pour ça, je dis tout ça n'est pas venu comme ça, il fallait...J'ai fait beaucoup de voyages ».

Illettré, et ayant quitté l'école très tôt, Frank s'était intégré aussi dans un parcours de formation intensive. Il a toujours préféré le rapport direct avec les personnes. Il reproche d'ailleurs aujourd'hui aux nouveaux responsables agricoles de ne pas être suffisamment sur le terrain avec les adhérents de Sica. Il aime à rappeler sa manière de fonctionner et les réussites qui en ont découlées :

« Quand j'étais administrateur de la Sicalait...Pendant 45 ans, on était devant les éleveurs ! Sur ma présidence avec la Sicalait il est arrivé 24 millions 600 000 litres de lait...C'est pas moi qu'a fait, mais c'est le dialogue qui a construit ! Du jour au lendemain quand j'ai démissionné, ils ont mis un gars, le vice-président, administrateur par intérim, et en 2007 le lait a commencé à baisser, pour arriver à 18 millions (...)

Moi quand j'étais président de l'Union, là-dessus, j'ai beaucoup bagarré avec l'ONF pour qu'ils gagnent le droit de faire des prairies ! Avec des contrats. Parce que quand j'étais président de l'Union, on a bagarré avec le directeur, pour que les gens gagnent le droit d'avoir un contrat avec l'ONF. Parce qu'auparavant, ils avaient un petit papier pour dire qu'ils avaient tant de terrain, 5 ou 100 ha...Mais après...l'AFP, dans le temps, s'ils avaient pas un bail, on ne pouvait pas faire les prairies ! Normalement c'est un contrat de 6 ans...L'ONF, ils voulaient qu'ils fassent des prairies, mais ils voulaient pas qu'ils aient un contrat officiel...Ils donnaient des badges...Mais pas le droit, on a bagarré...Mais c'est pareil, dans ce temps, on avait des gens qui se déplaçaient, on demandait des rendez-vous, on avait des administrateurs qui se déplaçaient...Là les gens ils se déplacent plus... »

La manière que Frank avait de s'engager et de se mettre au service de sa Sica était d'amorcer et d'approfondir le dialogue, avec des pairs, en adhérant dans diverses structures. Son illettrisme l'engageait finalement à aller au-devant des personnes, physiquement et directement. Dialogues et luttes ont structuré sa vie de militant et de représentant de son corps professionnel. Frank valorise sa manière d'avoir habité cet engagement en interpellant des structures aussi extra-

¹⁷⁸ Na / Nana : auxiliaire du verbe avoir qui entre dans la composition de nombreuses locutions (Armand Alain, p.243)

professionnelles (ONF) pour obtenir des droits, pour communiquer sur les besoins du métier pour que celui-ci parvienne à répondre aux exigences économiques et sociales du secteur.

Aujourd'hui, Frank est simple adhérent, il vit pleinement son métier avec amour, sur son exploitation. Il est inquiet pour l'avenir de la profession car il ne retrouve plus dans les nouveaux administrateurs cette image d'un engagement entier au service de la profession. Pour lui, il faut arrêter de parler de développement de l'élevage et plutôt consolider cette activité progressivement, dès l'installation.

Prenant la suite de ces éleveurs issus des plus anciennes générations implantées sur le territoire, de jeunes agriculteurs intègrent également cette dimension d'un engagement relevant d'un processus de responsabilisation. Pour ces derniers, ces engagements dans la sphère professionnelle ont des effets de concurrence vis-à-vis du travail sur l'exploitation, mais aussi du groupe familial. Ce sont des éleveurs qui sont en société (en couple ou entre frères et sœurs) ; ils doivent donc trouver des alternatives pour remédier à ces effets concurrentiels, notamment en faisant appel à l'entraide (intrafamiliale par exemple, en demandant de l'aide aux parents, ou interfamiliale via des réseaux de camaraderies ou de voisinage d'exploitation).

Angelina et Antonin R. tracent effectivement un parcours d'engagement à responsabilités dans leur profession. Antonin, avant de s'installer en tant qu'éleveur pour soutenir Angelina dans sa démarche, était directeur du syndicat FDSEA.

Il est aujourd'hui président de la Sica Révia depuis 2015 et de la Cuma T depuis six ans.

« Je suis président de la coopérative depuis 2015. Ça a été renouvelé en 2016, parce qu'en fait j'étais administrateur pendant 2 ans et la deuxième année de mon mandat d'administrateur j'ai été à la présidence. J'ai fait un an de présidence, il fallait renouveler en tant qu'administrateur et j'ai été réélu président. Donc là c'est pour trois ans. C'est tous les trois ans. »

Ses engagements sont très prenants et impactent inévitablement le couple sur l'exploitation. Angelina me donne à ce sujet son ressenti :

« Oui gros engagement...Même au niveau de l'élevage ici, il est moins disponible. Moi je me retrouve seule souvent. Quand il va en métropole je me retrouve toute seule, j'ai des problèmes à gérer toute seule, avec la famille, l'exploitation... »

Dans ce témoignage on remarque que l'engagement dans des structures professionnelles qui restent du champ de l'élevage peut avoir des impacts sur la gestion de l'exploitation ainsi que sur la sphère familiale.

Le couple tente de pallier ces effets concurrentiels en fonctionnant sur la base d'une entraide, grâce à un groupement informel constitué des membres de leur famille et d'amis qui font de l'élevage dans les mêmes zones. Ces derniers ne sont pas pluri-engagés comme Antonin et sont

pour la plupart installés en société. On observe encore une fois une articulation entre les différentes exploitations fonctionnant sur la base du don / contre-don.

En échange, comme Antonin arrive à bien gérer ce qui concerne les démarches administratives, il est amené à aider d'autres éleveurs, plus démunis en la matière. Ses engagements et la bonne appréciation de ses pairs permettent d'instaurer une réciprocité pour le bon fonctionnement des exploitations.

Son rôle de président de la Sica Révia ainsi que de la Cuma est reconnu par les éleveurs et les professionnels des organismes professionnels agricoles. Antonin représente le « second souffle », la jeunesse et la modernité dans la Sica. Un éleveur témoigne :

« A la Sica Révia, là, ça y est ! ça fait un an ou deux qu'ils ont changé de président, donc aujourd'hui c'est Mr Antonin R., qui est éleveur ici à la Plaine des Cafres. Donc lui il a repris les rênes là, ça fait deux ans, il a pas mal de projets qu'il est en train de mettre en place : il est en train de reprendre les anciens projets aussi que la Sica Révia a laissé tomber alors que c'était des bons projets ! Par exemple, de faire des steaks congelés, des steaks frais à vendre dans les grandes surfaces. Là ils vont essayer de lancer une boîte de bœuf, que vous voyez en commerce, ils vont faire une boîte un peu plus grande avec de la viande d'ici quoi. De La Réunion. Ils vont recontacter tous les bouchers qui travaillaient avec la Sica Révia avant. Des bouchers artisanaux. Euh...Là ça y est, ça va repartir je pense. »

L'engagement d'Antonin est donc perçu comme une véritable aubaine pour la structuration de la filière.

De plus, les événements médiatiques qui font l'actualité, comme la Leucose bovine, les chiens errants et les bœufs divagants occupent une grande place dans les mobilisations politiques d'Antonin. Il doit déconstruire les désinformations véhiculées et défendre la filière en tant que porte-parole.

De la même manière, les compétences de gestion d'Antonin dans le cadre de la Cuma, sont gratifiées par ses membres et sont explicatives du bon fonctionnement du groupement. L'une des éleveuses explique :

« Il y a vraiment une bonne gérance de la Cuma aussi. Parce que le président c'est Antonin, et du coup lui quand il fait des balles rondes il compte, il remet un 'tit papier, pour voir si on est d'accord, on signe si on l'est, et comme ça, bah arrivés au moment du paiement, au moins on est sûrs que le chiffre est bon ! Alors que dans d'autres Cuma...ils faisaient pas ça forcément et il y avait beaucoup de problèmes. Ensuite, avant d'acheter un matériel et tout...il demande si tout le monde est d'accord ».

La posture d'Antonin démontre l'importance d'une bonne gestion professionnelle d'une Cuma, au-delà de l'entente familiale. Et Angelina rappelle que celui-ci n'hésite pas à user de son autorité pour recadrer certains membres du collectif au besoin :

« Non ça fonctionne bien. Mais il faut de l'entente. Et il faut, quand il y a un problème, mettre les points sur les « i ». Antonin il adore ça lui. Quand il y a un truc, il faut le régler tout de suite, mais il a raison ! Mais c'est normal, si on laisse traîner les choses, c'est comme ça qu'on les envenime. Bah du coup, ça marche bien ! Touchons du bois...Il y a du bois là oui ! (Rires). Non parce qu'il y en a un qui a intégré la Cuma il n'y a pas longtemps...Enfin, il n'y a pas longtemps, il y a quand même deux-trois ans, bah lui souvent, il faut le remettre à sa place...Il y a des gens il faut ! Bon, il prend pas la colère, mais bon euh...il faut le dire quand même. »

Antonin est donc dans une logique d'engagement de l'ordre de la croyance et de la pratique. Il se retrouve au cœur du champ professionnel de l'élevage bovin allaitant, dans lequel il met à disposition ses compétences d'ancien responsable de syndicat et il a acquis un statut social grâce à cet engagement.

Antonin est très clairement engagé sur le plan idéologique mais aussi pratique pour assurer le contrôle des orientations du champ professionnel. Par ailleurs, la particularité d'Antonin est qu'il est passé, en tant que salarié certes, par l'école de l'engagement du syndicalisme avant de s'installer en tant qu'éleveur.

Angelina elle, comme la majorité des éleveurs rencontrés, est simple adhérente :

« Non, ce serait trop lourd là sinon. Et ce ne serait pas bienvenu comme position vu tous les postes qu'Antonin a ».

Dans ce parcours, on remarque que l'engagement professionnel ainsi que l'ouverture sur l'extérieur qu'il permet, sont perçus à la fois comme nécessaires à la structuration de la filière, mais aussi comme potentiellement concurrents avec l'organisation quotidienne du travail, basée sur l'unité domestique restreinte. Le couple essaie de s'organiser au mieux pour assurer une complémentarité entre les différentes fonctions d'Antonin, et pour que l'exploitation demeure toujours une priorité. Angelina décrit une journée type de travail :

« Moi je me réveille, j'attends ma petite dernière pour l'emmener à l'école. Je l'emmène à l'école d'abord et ensuite je vais travailler. Antonin, il se réveille et là, ça dépend de son emploi du temps. S'il a des réunions, il se réveille très très tôt parce qu'il va sur l'exploitation d'abord, pour s'occuper d'en bas, la Petite ferme. Ensuite il faut monter sur le Nez de bœuf. Sinon, s'il n'a pas de réunion, en temps général comme aujourd'hui par exemple, il se réveille vers 6h30. Il s'occupe d'en bas, il monte, et moi quand je reviens, je continue ce qu'il y a à faire. S'il y a un souci au Nez de Bœuf, je monte au Nez de Bœuf. »

Angelina et lui n'évoquent pas de loisirs extérieurs à leur activité. Ils parviennent néanmoins à prendre une semaine par an pour partir à l'île Maurice avec toute la famille. Dans ce cas, ils font appel au service de remplacement pour mobiliser des personnes dignes de confiance sur l'exploitation. En effet, le mandat d'Antonin à la Sica Révia leur permet d'en bénéficier. Ils s'appuient d'ailleurs sur cet avantage pour embaucher des professionnels régulièrement par le service de remplacement. Lorsque je les rencontre, un jeune ouvrier les seconde trois jours par semaine, tandis qu'un autre est présent sur l'exploitation deux jours par semaine. Tous deux interviennent surtout sur les travaux d'aménagement, de désherbage et d'entretien des prairies de l'exploitation du couple. En bénéficiant des services de la Sica, l'engagement en tant que président à la Sica Révia offre, en contrepartie des difficultés évoquées précédemment, des facilités impliquant une complémentarité entre sphère professionnelle, politique et familiale.

À travers ces différents parcours, il est visible qu'à partir du moment où l'éleveur est multi-engagé, qui plus est, responsabilisé dans une ou plusieurs organisation(s) professionnelle(s) agricole(s), l'espace social se confond avec l'activité. Engagement et militantisme sont prononcés à travers des itinéraires prenant différentes formes et dynamiques. Les Sica, au détriment des syndicats, constituent de véritables écoles de l'engagement, et des cadres « intégrateurs » dans lesquels se mêlent liens professionnels, familiaux et politiques.

Les différents éleveurs dont il est question au sein de cette première dimension sont des figures représentatives d'un engagement professionnel qui répondrait à une « croyance » accompagnée d'« une pratique », pour reprendre les termes proposés par Roger Leguen. Quelle que soit la génération dont il est question, ces personnes sont (ou ont été) multi-engagées, principalement dans leur Sica de rattachement. Toutes sont adhérentes mais vont au-delà de cette unique adhésion pour prendre des responsabilités. Elles font office de figure de militantisme auprès de leur corps professionnel et leur espace se confond avec l'activité dans la mesure où tout leur quotidien est régi par l'élevage et par les activités politiques qu'il recouvre.

Les syndicats apparaissent peu, de manière générale dans la liste des engagements de ces professionnels. Ils se sentent peu concernés par ces groupes sur l'île de la Réunion et surtout, ils ne se considèrent pas soutenus par ces collectifs. Si les engagements, exclusivement de l'ordre du champ professionnel, entrent parfois en concurrence avec le travail sur l'exploitation et la sphère familiale (allant la plupart du temps de pair), des arrangements sont trouvés pour y pallier. Une articulation se construit à travers des liens d'entraide professionnels avec d'autres exploitations. Sinon, il peut y avoir rupture de l'engagement pour se centrer essentiellement sur l'exploitation tant dans sa dimension familiale que professionnelle.

C'est le cas de Jean-Charles P. pour qui les relations construites autour de l'activité professionnelle et politique ne remplissaient plus leur rôle de complémentarité avec l'identification et l'implication affective au métier. Administrateur impliqué pendant plusieurs années à la Sicalait, il a pris la décision de démissionner suite à des problèmes internes et politiques. Aujourd'hui simple adhérent, il travaille à temps plein sur l'exploitation, avec sa femme et leur fils. Sa femme m'explique son parcours :

« Lui, il a fait partie du CA, mais ça fait à peu près trois ans qu'il n'y est plus. Il a fait pendant neuf ans je crois.

Il y a une raison pour laquelle il a arrêté ?

Il y a eu un souci un moment donné avec euh...entre la Sicalait, la Cilam, donc à ce moment-là lui il en a eu un peu marre et il a démissionné. Et puis il y avait une politique euh...Et ça commençait à toucher à sa santé, donc je lui ai dit, maintenant, tu arrêtes ! Parce qu'il pouvait même plus à ce moment-là m'aider sur l'exploitation, il n'était pas bien dans sa tête, il fallait arrêter. Donc il a démissionné. À chaque fois ils demandent (la Sicalait) qu'il revienne, mais moi je ne veux pas. »

L'engagement de Jean-Charles à la Sicalait était tellement prenant et pesant qu'il impactait la sphère professionnelle sur l'exploitation articulée et la sphère familiale (le couple est en société avec leur fils). Si l'éleveur est souvent rappelé par la Sica tant il se mettait au service de la filière, il est aujourd'hui centré, avec sa femme sur la gestion de l'exploitation et particulièrement sur son avenir. À défaut de continuer de se mobiliser pour la Sica, il s'engage pleinement sur son exploitation, tout en continuant de bénéficier des services de la Sicalait.

1.2.2- Une dimension de l'engagement marquée par une participation aux activités proposées par les organisations professionnelles agricoles sans responsabilisation.

La deuxième dimension constitutive d'une figure de l'engagement regroupe des éleveurs dits « pratiquants ». C'est-à-dire qu'ils ne sont pas responsabilisés au sein d'organisation professionnelle agricole au moment où ils ont été rencontrés.

Ils sont centrés sur leur exploitation, sont adhérents (quasiment exclusivement dans leur Sica de rattachement) et participent ponctuellement ou régulièrement aux événements proposés par la Sica, sans y assurer de responsabilité. Leur espace social se confond avec leur exploitation et avec des activités en lien avec leur métier, relevant de l'organisation et de ses services.

La plupart des éleveurs rencontrés dans le cadre de cette configuration a fait partie de la précédente.

Ils étaient porteurs de responsabilités dans les conseils d'administration d'une Sica, mais celles-ci leur demandaient trop d'investissement personnel. Finalement, se recentrer sur leur exploitation, en articulation avec la sphère familiale a été porteur de sens pour mener à bien leur projet professionnel.

À ce titre, l'engagement professionnel sur l'exploitation est total, voire sacrificiel. Souvent il se nourrit de la perspective d'une transmission de l'entreprise à la descendance.

Photographies n°9 et 10 Éleveuse laitière sur son exploitation (à gauche) et éleveuse au concours de vaches laitières à Miel Vert - édition 2017 – (à droite)



Par exemple, pour Jean-Marie et Marie-Noella, le sacrifice de soi pour l'exploitation agricole prend du sens puisque leurs deux fils ont pris la décision de la reprendre. Marie-Noella, cheffe d'exploitation et loin de prendre sa retraite se dit même prête à laisser sa place à son second fils afin que celui-ci puisse s'installer. Elle, ne sait pas ce qu'elle pourra engager à la suite de ces années vouées à l'exploitation de bovins allaitants qu'elle a gérée. Elle se tournera éventuellement vers un petit élevage de canards.

Le couple gère pour le moment deux exploitations d'élevage de bovins allaitants. Ils sont adhérents à la Sica Révia sans engagement supplémentaire. Par contre, en tant qu'adhérent Sica Révia, Jean-Marie s'est proposé d'être parrain dans les grandes surfaces deux à trois fois par an pour valoriser la viande qu'il produit. Toutefois il trouve que l'engagement devient trop prenant et que depuis qu'il est parrain, depuis trois ans, ce sont toujours les mêmes qui participent. Il aimerait être remplacé, mais ses collègues ne veulent pas reprendre le flambeau. Il arrive aussi à la famille de faire visiter leur ferme dans le cadre de Miel Vert. Ils estiment qu'il est important de pouvoir être une interface entre la filière et les consommateurs, afin de mieux communiquer sur le métier d'éleveur, sans pour autant porter de responsabilités. Leur perception de l'engagement réside dans l'ouverture de leur outil de travail permettant un témoignage concret de leurs pratiques sur le terrain.

Ils font partie de la Cuma T et leurs activités sont en lien avec celles des éleveurs adhérents du groupement. L'entraide y est très courante. Ils profitent des services de la Sica Révia et de l'URCOOPA en appréciant tout particulièrement les compétences des techniciens qui les accompagnent : « on a un technicien qui passe régulièrement chez nous. Et là par exemple, si j'appelle mon technicien, il me donne tous les renseignements que je veux ». Jean-Marie a travaillé toute sa vie, même étant enfant dans l'élevage. Tout son quotidien est tourné vers son exploitation.

Le couple a mis de côté tous ses loisirs pour se concentrer exclusivement sur la gestion des deux exploitations. Marie-Noella aime beaucoup la danse. Elle prenait des cours de danse le soir. Mais comptant les temps de trajets, elle partait alors plus de deux heures. Elle n'a plus pu continuer :

« Je préfère rester là, gérer les papiers au lieu d'aller danser (...) Il y a des choses comme ça, que je supprime. J'aime faire les magasins, mais je n'ai plus le temps. Ces temps-là, je peux les consacrer pour notre métier ».

Au lieu d'aller faire les magasins, elle reste au domicile ou sur l'exploitation, pour s'occuper du ménage ou de l'administratif. Le seul loisir que s'octroie Jean-Marie, c'est la pétanque. Il retrouve d'autres éleveurs sur le boulodrome au bout de la rue de 18h-19h jusqu'à 20h

maximum. Sinon, ils arrivent à prendre une semaine de vacances par an pour aller sur l'île Maurice.

Jean-Marie et Marie-Noella sont donc engagés dans leur pratique d'éleveur, dans une conception que l'on pourrait définir de « sacrificielle ».

Pour le couple comme pour d'autres éleveurs de cette configuration, tout converge vers l'exploitation, quitte à renoncer à d'autres centres d'intérêt. C'est moins à un niveau politique qu'ils sont investis, qu'à la défense de leur métier à travers la démonstration de leurs pratiques. Ils ne sont pas « multi-engagés », ils se concentrent sur leur adhésion à la Sica Révia.

Pour Jean-Marie et Marie Noella P., indépendamment d'une prise de responsabilité, comme le groupe précédent, l'engagement consiste à prendre part à des réunions locales et des manifestations, tout en maintenant la priorité à leur travail sur l'exploitation dans une perspective de transmission.

Cet investissement total dans l'enjeu professionnel mis en parallèle avec une liberté d'entreprise est un véritable don de soi à l'exploitation en passe de se pérenniser. C'est là qu'interviennent l'identification et l'implication affective. Même dans le cas où il n'y a pas de transmission avérée, l'engagement est total dans la mesure où, une fois que l'éleveur est lancé dans sa trajectoire, il ne peut faire marche arrière pour respecter ces deux facettes de l'engagement. Cet état s'explique par la façon dont l'exploitation s'avère être une continuité du patrimoine familial, une émanation d'années d'investissements personnels et financiers ainsi que le résultat d'un contrôle social latent.

Pierre Alexis P. est rattaché à deux coopératives de par sa diversification. Il est adhérent à la Sica Révia ainsi qu'à l'Ovicap. Il a été administrateur dans les deux. Il était notamment vice-président de l'Ovicap jusqu'au mois de juin 2016. Mais aux vues des circonstances difficiles de travail (seul sur son exploitation), il a décidé de poser sa démission :

« Lorsque la vice-présidente a démissionné, je l'ai remplacée. J'ai été réélu en mai 2016, mais j'ai démissionné en juillet. Déjà, j'étais seul sur l'exploitation, donc ce n'était pas évident. Vu la tournure, Ovicap est très jeune, donc il y a beaucoup d'actions à mener. Et en plus de cela, bon je n'ai pas apprécié la façon dont le président a démissionné ...J'aime travailler avec des gens qui disent ce qui ne va pas en face, mais quand on commence à faire les choses par derrière...Voilà, j'ai arrêté ! Mais ça tourne toujours hein, c'est bon ! »

Pierre-Alexis avait donc des responsabilités à l'origine jusqu'à prendre la décision de se retirer sur une simple adhésion, tout en continuant de participer activement aux événements proposés par les coopératives. Le contexte dans lequel évolue l'exploitant dans le cadre de son projet professionnel joue beaucoup sur le type d'engagement mené.

Lorsque j'ai rencontré Pierre-Alexis P., il était par ailleurs en train de présenter un certain nombre de brebis à la foire agricole de Miel Vert. Il m'explique aussi que l'Ovicap a plusieurs partenariats avec les grandes surfaces et que les éleveurs interviennent souvent dans les magasins auprès des consommateurs : « On intervient beaucoup dans les magasins nous. Quand j'étais administrateur, c'était pratiquement que les administrateurs qui faisaient des animations dans les magasins ». Il aimait ces actions de sensibilisations. Dans le même temps, il avait pensé à constituer un système de cartes pour permettre aux consommateurs de visiter son exploitation. Son projet

s'est arrêté dès lors que la fièvre aphteuse est apparue sur l'île Maurice. De même, en 2015, il s'était lancé dans un projet innovant d'hydroponie avec la Sica Révia :

« En fait c'était en 2015...J'ai fait presque un an d'essai. Ils ont mis une cellule à ma disposition, ils m'ont donné des graines et moi je devais faire le travail qu'il fallait et nourrir mes bêtes avec ça. Et pour voir ce que ça donnait. Mais pareil encore une fois, moi ce que j'attendais comme résultats et comme façon de travailler, c'est pas du tout ce qu'ils m'ont demandé de faire. En fait moi j'emmenais quelque chose en plus à mes moutons. Mais ce que je voyais au départ quand ils ont demandé s'il y avait des gens intéressés pour faire, moi ce que je voyais, comme on paie très cher l'aliment, moi je voyais un truc qu'on allait essayer de mettre en place pour éviter de dépenser ailleurs. Et là ça n'a pas été le cas du tout. Le problème c'est que l'aliment c'était toujours à volonté, plus l'hydroponique, plus moi je donne la paille canne et ils m'ont dit de prendre du foin. Donc ça sortait directement de ma façon de fonctionner. »

Il a finalement arrêté le projet à cause de problèmes de dos et du fait de l'investissement trop important demandé pour la mise en place de cette expérimentation. De plus il y avait un grand différentiel entre les attentes de Pierre-Alexis et les finalités du projet en lui-même. Alors que celui-ci était perçu par l'éleveur comme un moyen de s'émanciper du circuit d'achat des aliments vers l'Urcoopa, non seulement il en restait dépendant et il était en plus de cela dans l'obligation de fournir encore plus d'énergie pour le fonctionnement de son exploitation.

On perçoit chez Pierre-Alexis P. une volonté de participer au changement et en même temps d'être porte-parole de sa filière et de représenter le métier. Il est limité dans son engagement à responsabilités au vu de la configuration de son exploitation, pour autant il poursuit son adhésion et sa participation à des projets et événements.

Son espace social est majoritairement tourné vers son exploitation mais sa famille lui permet de le diversifier. En effet, sa femme est institutrice et ses enfants ne sont pas tournés vers des métiers liés à l'agriculture. Lui-même nourrit une passion pour les camions qui lui a fait parfois songer à changer de métier (chauffeur de camion) ou de trajectoire en se projetant sur de la vente en directe ou un plus petit élevage. Il est conscient des difficultés rencontrées et des changements de contexte liés à l'élevage. Pour autant, il demeure dans cet engagement professionnel :

« Si jamais il n'y a plus de subvention ? La Réunion ? Il n'y aura plus d'élevage ! Bon moi ça je vois ça comme ça ! Sans subvention, non c'est impossible... La subvention c'est notre revenu. C'est notre revenu en le ramenant à un SMIC. C'est-à-dire que tout le travail que je fais, les sous que je fais, alors ça ça m'avait dégoûté en lait une fois, parce qu'on faisait un bon chiffre par mois...Et au final quand on regardait ce qu'il restait à la fin du mois, bah c'était pas grand-chose. Mais sans subvention ce serait la même chose vu toutes les matières premières qu'il faudrait qu'on achète, que ça n'hésite pas d'augmenter. Et nous ce qu'on vend ça n'augmente pas. Sauf si on fait notre vente directe. Moi j'y pense mais euh...on a dû mal à se lancer ! C'est autorisé si on n'est pas dans la Sica. Quelqu'un qui voudrait faire ça il dit bon allez, je tente le coup et je monte ma propre structure. Mais là c'est pareil, il faut embaucher...Mais c'est sûr que si on le vendait directement...Ou faire moins. Peut-être, des fois j'ai déjà pensé...Faire moins, peut être que je ne gagnerais pas plus, mais pas moins non plus, avec moins d'engagements à droite à gauche et moins de subventions...Donc moins de contrôle ».

On sent dans le discours de Pierre-Alexis tout le poids du contrôle social, de son installation à aujourd'hui : une installation de l'élevage par défaut, exposée comme une opportunité, pour répondre à un débouché professionnel malgré une non-scolarisation, et pour poursuivre l'orientation du père. Rappelons que toute la fratrie est installée en élevage. Par ailleurs, le

maintien de l'équilibre familial, de sa propre sphère domestique revêt une importance cruciale pour Pierre-Alexis. Il avait eu l'opportunité d'aller travailler en tant que ravitailleur kérosène en Suisse :

« J'ai failli aller en Suisse parce que j'ai passé mon permis de transport pétrolier et je pouvais avoir un travail sur l'aéroport là-bas. Ravitailleur kérosène, par l'intermédiaire d'un oncle qui était là-bas. J'avais peur pour la famille ...ça changeait tellement, j'ai dit ouh là ! Et puis même au niveau travail, s'il y a un problème je peux me rendre disponible puisque je travaille pour moi. Mais en travaillant pour les autres c'est pas évident. »

Le métier d'éleveur est perçu comme une « liberté » dans l'aménagement entre le temps de travail et le temps de la famille alors même que le dévouement total du jeune agriculteur sur l'exploitation familiale répond à une forme de sacrifice. Pour ces différentes raisons, il y a une réelle difficulté à changer de trajectoire. Mais ce changement est finalement reporté sur la descendance et les enfants qui ne sont pas encouragés à poursuivre dans cette voie. Dans ce cas, il y a rupture de l'engagement de manière diachronique.

Pierre-Alexis est donc un « pratiquant » et adhérent. Il a été responsable, mais pour plusieurs raisons et du fait d'être seul sur son exploitation il a préféré abandonner ce type de responsabilités. Il n'est pas multi-engagé et on observe des changements dans son engagement professionnel de manière diachronique. Aujourd'hui, sa façon de s'engager l'amène à investir une sphère d'interface entre son métier et les consommateurs ainsi que de tester des innovations techniques par le biais d'essais de la Sica. L'engagement dans sa trajectoire d'éleveur est amené à évoluer dans le temps, en tout cas dans sa descendance qui s'oriente vers d'autres voies professionnelles.

Par manque de temps, de disponibilités, du fait de leur implication sur les exploitations, beaucoup d'éleveurs qui étaient porteurs de responsabilités dans les conseils d'administration de leur Sica se sont libérés de ces engagements pour revenir à l'exploitation. Souvent, ces choix s'expliquent par des situations de parcelles éloignées nécessitant logistique et temps pour les atteindre, ou par un morcellement de terrains particulièrement prononcé, là aussi, impliquant des amplitudes temporelles importantes. Cet état de fait ne les empêchent pas de continuer de participer aux activités proposées par les structures professionnelles agricoles, dans lesquelles ils se proposent d'être à l'interface entre monde de l'élevage et secteur extra-professionnel.

Tanguy et Monica B. sont en GAEC, gérants avec l'oncle de Tanguy d'une exploitation laitière considérée comme exemplaire et performante sur la Grande ferme. Ils font partie des six derniers éleveurs laitiers de la Grande ferme avant l'arrivée de nouvelles installations. Cette excellence professionnelle ne rime pas avec engagement à responsabilité car Tanguy ne fait plus partie du Conseil d'administration de sa Sica. Il participe aux réunions ou à certains événements dédiés à l'élevage, mais il préfère rester centré sur son exploitation. Il a revu à la baisse son implication dans ces réunions :

« J'ai pas le temps d'être dans le conseil d'administration. Avant, ça me prenait du temps. J'suis, comment dire, je suis pas moins impliqué, je vais aux réunions, je donne mon avis, s'il faut faire un truc je fais, mais je ne suis pas tous les jours là-bas non plus. Il y a le président qui a ce rôle-là. »

Il estime être toujours autant impliqué pour la collectivité mais d'une autre manière. Selon lui, les jeunes éleveurs ont tout autant leur place que les plus anciens dans les prises de décisions et les échanges. Il ne voit pas particulièrement de différence. De ce qu'il observe, le critère est purement technique et de performance :

« Il y a des exploitations qui marchent et il y a des exploitations qui ne marchent pas. On a tous à peu près la même vision de ce qui marche et de ce qui ne marche pas. Même s'il y en a un qui va préférer un système et l'autre, un autre système...Mais on sait aller vers où pour que ça marche ! Après je suis une grande gueule aussi, si j'ai envie de dire quelque chose, je le dis ! Il y a plusieurs jeunes, il n'y a pas que moi ! »

Sans avoir un rôle de responsable dans une organisation professionnelle agricole, Tanguy s'implique dans la vie de la Sica, notamment pour les générations de jeunes éleveurs à venir, et pour les aider dans leur installation.

Il différencie cet engagement de celui qu'il a dans son syndicat. « Aux JA, je ne participe pas à la vie du syndicat ». Il explique cette non-implication par une non-croyance dans la représentation des syndicats :

« J'ai jamais trop cru à ces trucs de syndicats. Là, je suis rentré dedans parce que voilà, ils ont une réelle motivation à défendre le métier. Si j'appelle que j'ai besoin, ils sont là mais sinon... »

Tanguy est donc dans une volonté de contribuer à la consolidation de l'élevage dans sa Sica à travers la participation à des réunions, à des événements publics tels que Miel Vert et à débattre. Il adhère pour recevoir aussi les services de sa Sica. Il est dans une forme d'échange. Chose qu'il ne reproduit pas aux JA. Il bénéficie des services « quand il a besoin » sans participer à la vie du collectif.

Nous échangeons au sujet de la foire agricole de Miel Vert. En effet, j'étais passée sur leur exploitation une première fois, au moment où les vaches étaient sélectionnées pour être présentées sur la foire agricole. Le GAEC avait participé au concours de vaches laitières, sans en obtenir de prix finalement. Du point de vue de Tanguy, l'évènement n'est pas particulièrement intéressant pour les professionnels, mais plutôt pour le métier, la filière et pour le public consommateur.

« Intéressant pour les éleveurs, je ne sais pas. Pour l'élevage et pour montrer aux gens, oui je pense. »

Son oncle intervient : « Miel Vert, c'est la fête »

« Et puis, en fait, ce n'est même pas une publicité puisque la coopérative n'a rien à vendre, c'est la Cilam qui vend du fromage ou du lait. Par contre en termes de communication, c'est montrer c'est quoi l'élevage, faire découvrir aux enfants. C'est plus de ce côté-là ».

Tanguy est dans une forme d'engagement tournée vers le consommateur pour une promotion de sa profession et de sa filière. Il n'est pas dans un engagement unilatéral à travers lequel il retirerait un bénéfice immédiat ou en percevrait un service permanent. On voit qu'il base son engagement sur l'échange avec sa Sica de rattachement et propose un lien avec les consommateurs.

Un de ses projets serait d'ailleurs de monter un système d'accueil à la ferme qui prendrait la forme de circuit pédagogique et de dégustations de produits laitiers faits par la Cilam :

« Après j'aimerais bien si un jour, je peux faire le bâtiment, propre, carré, faire un truc pour accueillir les gens, faire goûter...C'est sur la nationale, ce serait accessible...Ce ne serait pas tous les jours, ce serait plus pour faire découvrir aussi...

Ce serait plus tables d'hôtes que gîtes ?

Ah non mais même pas tables d'hôtes ! Découverte. Juste visiter, expliquer, goûter un fromage, un peu de lait...Pendant une heure, deux heures... »

Cette forme de diversification de l'activité participe d'une donnée d'engagement vis-à-vis de la Sica, tout en demeurant centrée sur l'exploitation et à l'interface avec les visiteurs.

Albert et Marie-Eva R. faisaient aussi tous deux partie du conseil d'administration de la Sica Révia mais ont cessé cet engagement à responsabilité car il leur prenait trop de temps :

« On est dans les coopératives. Sica Révia, coopérative des éleveurs du Piton de l'eau. On était au conseil d'administration mais on n'a pas pu joindre les deux bouts. Et puis il y avait les enfants. Il fallait considérer les enfants, les réunions. Mais aujourd'hui, à chaque fois qu'il y a une manifestation à la Sica Révia, là on participe, on donne un coup de main. On participe parce que c'est notre métier. Mais c'est dur sinon. »

L'engagement du couple est professionnel. Ils sont centrés sur leur exploitation mais ils considèrent la participation aux événements de leur Sica comme partie prenante de leur métier.

Ces parcours offrent une vision de l'engagement qui participe de l'adhésion et de la participation aux Sica de rattachement. Les éleveurs de cette configuration sont alors dits « pratiquants ». Si leur militantisme n'est pas formalisé ni officialisé, ils se montrent et se considèrent porte-parole de leur métier, des Sica. L'engagement est finalement centré sur ces dernières à travers leur exploitation. Ils adhèrent dans les Sica pour bénéficier de leurs services, mais aussi, pour être à l'interface entre producteurs et consommateurs. Les différentes personnes rencontrées ne sont pas multi-engagées, par contre elles tiennent à pouvoir présenter la profession et ouvrir leur exploitation au grand public. Elles sont centrées sur leur travail et estiment qu'une trop grande diversification d'activités en lien ou en dehors de leur métier entreraient en conflit avec leur projet professionnel et leurs tâches à effectuer au quotidien. Leur

vie sociale se confond largement avec l'élevage et tous expriment avoir dû renoncer à un certain nombre de loisirs et d'activités pour s'y consacrer entièrement.

Cet engagement total dans le métier répond nous l'avons vu à une forme de contrôle social et d'injonction à s'y livrer corps et âme ; cette injonction est transmise par les Sica et par les éleveurs eux-mêmes, à travers une socialisation héritée.

Cet engagement total engendre parfois un certain isolement. Yvette, une autre éleveuse répond par exemple en guise de conclusion à notre entretien : « Des fois, il faut bien accepter des interviews comme les vôtres, parce qu'on ne verrait plus personne sinon ».

Ces exigences sont liées à des attentes culturelles généralisées, mais aussi des attentes institutionnelles qui pénaliseraient finalement ceux qui ne les respectent pas. En même temps, les profils étudiés transforment cet hyper-engagement vers l'exploitation en ouverture de celle-ci à l'image d'une vitrine à promouvoir auprès du grand public. Ils bénéficient certes des services de la Sica en tant qu'adhérents, mais en même temps, ils s'y engagent, malgré les contraintes à travers la participation à des réunions, à des manifestations festives, de représentations ou de communication.

1.2.3- Une dimension de l'engagement qui prend la forme d'adhésions à des organisations professionnelles agricoles.

Cette configuration d'éleveurs regroupe des professionnels qui adhèrent uniquement en majorité à la Sica qui les encadre. Quelques adhésions se font aussi chez les nouvelles générations au syndicat des Jeunes Agriculteurs, mais celles-ci sont minoritaires et souvent déçues. Pour la plupart des personnes concernées par cette dimension de l'engagement, leur travail est individuel, centré sur une exploitation spécialisée. Si certains travaillent en famille, il n'y a pas de société constituée à la différence de la première dimension d'engagement. Ils se sentent peu reconnus, peu écoutés et consultés. Ils déplorent le manque de solidarité vécu dans le domaine de l'élevage. D'une part, ils n'attendent rien des syndicats, d'autre part, ils se montrent pour beaucoup très critiques du fonctionnement des Sica. Ils participent très peu aux réunions et à la vie de celles-ci, préférant privilégier le travail sur l'exploitation.

Etienne T. est un éleveur de la seconde génération. Il est gérant de bovins allaitants en naisseur. Il est adhérent à la Sica Révia depuis son installation. Pour lui, tout engagement professionnel (associatif, mutualiste, politique...), extraprofessionnel (vie politique locale) et des activités extérieures autres (par exemple à travers des loisirs) sont perçus comme conflictuels avec l'organisation quotidienne de son travail et la fonction de production qu'il privilégie dans sa profession. Pour lui, il s'agit de facteurs défavorables à la conduite de projets professionnels. Cet investissement permanent sur son exploitation fait partie de sa socialisation. Ayant quitté l'école très jeune, il accompagnait son père sur les pâturages. L'élevage correspondait à l'activité du week-end, le reste de la semaine étant consacré à la contraignante plantation de pommes de terre. Son père lui-même jusqu'à sa mort était tous les jours sur l'exploitation, quel que soit le temps et même le samedi-dimanche. Pour Etienne, il n'y a donc pas de conception de week-end.

Il a pu bénéficier des services de la Sica, avec son père à son installation sur le Nez de Bœuf :

« Comme nou l'était adhérents à la Sica Révia et que la Sica Révia travaillait avec la SEDAEL, zot la fait des taureaux et la réparti aux éleveurs. Nou la acheté et nou *gagn*¹⁷⁹ troupeau ! Et au fur et à mesure la amélioré ».

Être adhérent à la Sica lui permet donc de remplir au moins deux des trois fonctions assignées à l'exploitant agricole : acheter / vendre et s'équiper. Concernant la gestion, il fait appel à des techniciens agricoles.

Etienne ne comprend pas le fonctionnement de certaines familles. Il prend l'exemple de l'une d'entre elles. Le père, alors qu'il a transmis l'exploitation à ses enfants aujourd'hui en société, continue de monter sur son exploitation :

« Surtout, lui lé obligé de monter ! S'il attend les enfants même, son exploitation elle fait faillite ! L'une des filles travaille au GDS et l'autre elle a beaucoup de petits enfants ! Ah oui, non si li monte pas, l'exploitation li tourne pas du tout ! »

Il fait ici référence à plusieurs dimensions de l'engagement qui semblent entrer en confrontation sur l'exploitation. Il explique ce phénomène par l'observation d'une fracture générationnelle dans la manière de considérer son travail sur l'exploitation. Il a du mal à envisager que certains jeunes puissent partir en vacances ou multiplier les loisirs en dehors de leur travail :

« Les jeunes, les jeunes ! Li croient que ça va ! Li va en vacances et li laissent bœufs et démerde a ou ! Ah non, les jeunes ! Quand mi vois les enfants de certaines familles, tout le temps lé sur facebook ou sur Saint Gilles ! »

Lui-même se moque de moi lorsque je lui parle de loisirs :

« Non non, mais moi mi na point de loisirs du tout ! Nou la point de vacances, *nou la point rien* ! Depuis que moi ça va faire de l'élevage, moi lé jamais sorti, ou *nou sa va* un weekend, ou *mi sa va pas* à Maurice, *mi connais pas* ! Mi lé toujours sur l'exploitation ! Moi la le temps de rien ! La seule chose, mi sa va le samedi pour midi, mi sa va pour *Bataill' coq*. Voilà.

Ah ! Combat de coq ! Ah d'où tous les coqs là !

Oui. C'est la seule chose mi sa va mais sinon non. Et encore le matin avant d'y aller, *mi sa va* sur l'exploitation ».

On remarque bien dans les extraits d'entretien d'Etienne que sa vision de l'élevage est centrée sur l'exploitation. Peu d'espaces sont mobilisés hors de l'environnement de celle-ci. Travaillant seul, en passe d'installer sa fille à ses côtés, Etienne privilégie son travail quotidien plutôt que de prendre part (même indépendamment de toute prise de responsabilité) à la défense de son métier. Tout engagement quel qu'il soit, hormis l'adhésion à la Sica pour continuer de bénéficier de ses services est perçu comme un facteur défavorable à la conduite de l'exploitation.

¹⁷⁹ « obtenir », « avoir », ce verbe entre dans la composition de nombreuses locutions (Armand Alain, p.121)

L'exemple d'Eric S. est aussi illustratif de cet engagement par l'adhésion. Il est un ancien salarié de la Sicalait et il s'est installé dans l'élevage laitier au début des années 2000. Pour lui, c'est catégorique : se disperser dans différentes activités, même si celles-ci sont liées à l'élevage ne peut être favorable à la conduite de son projet professionnel. Il a une vision très centrée sur son travail, d'autant plus qu'il n'a pas tissé beaucoup de liens dans la localité du fait qu'il n'ait pas de famille sur la Grande ferme. Il souhaite remplir l'objectif de mettre en place un bâtiment pour augmenter son cheptel. Il décrit l'élevage laitier comme étant très contraignant, l'avantage étant en contrepartie d'en retirer un salaire tous les mois : « l'inconvénient c'est qu'il faut être tous les jours sur l'élevage. 24h sur 24h, la traite deux fois par jour et na point de jour férié ». Les éleveurs laitiers sont tributaires des horaires de collecte du lait par la Sica au quotidien. D'autant plus qu'il travaille seul sur l'exploitation. Si une journée il a besoin de sortir, se sont ses enfants qui s'occupent de l'élevage. Sa femme, elle travaille une demi-journée par semaine avec lui.

Je lui demande s'il a des liens avec le voisinage :

« Non moi-même non. Quand nou trouve à une réunion, nou tout' discute, mais...Sans plus. Après on travaille chez soi. On n'a pas le temps ! Si ou commence à aller voir l'un à aller voir l'autre, ou travaille pas ! Et...Le travail nou finira pas...Mais il faut qu'il avance...Plein de travail ! »

Le travail prend une place prépondérante dans la vie d'Eric et dans ce qu'il met en place au quotidien. Il n'est pas resté longtemps à l'école et a travaillé très vite dans le maraîchage avec sa famille.

Eric est strictement adhérent à la Sicalait. Il estime avoir été bien suivi par un technicien Sicalait ainsi qu'un technicien chambre lors de son installation. Il reçoit ces services et achète des fournitures au magasin situé à Bourg-Murat. Selon lui, il est inconcevable de faire partie du conseil d'administration. Sa priorité reste son exploitation. Il s'explique :

« Et vous êtes administrateur ou pas ?

Non. Non non...Déjà mi essaie de bien gérer mon exploitation avant de...gérer l'exploitation des autres (rires).

Vous ne l'avez jamais été ?

Non non non pour l'instant i intéresse pas à *moins* non plus. Mi préfère bien occuper de mienne que...Parce qu'il faut quand même bien ...plusieurs heures pour les réunions ici à droite à gauche. Mi pense que pour être administrateur, il faut na un salarié. Et bah...Pour l'instant moi na pas salarié. Non mi sera pas administrateur...é trop z'engagement déjà et parce que faut pas prendre à la légère. »

De son point de vue, la condition pour pouvoir s'engager plus loin est de travailler à plusieurs et d'avoir des salariés.

L'administratif est géré par des techniciens : « Si ou commence à aller une journée, deux jours dans un bureau, ça marche pas ici ! Et puis le technicien lé là pour ça ! Chacun son travail ! ». Éric véhicule une vision de son travail comme étant la production d'une exploitation, d'un capital aussi en vue de la

retraite et comme une passion qu'il exerce essentiellement sur le terrain. Pour cette raison, il délègue sur les questions de gestions administratives et projections politiques.

Il en découle qu'Éric a très peu de loisirs. Il marche un peu et lorsque c'est le cas, les enfants le remplacent. Il a la possibilité de partir une fois par an en vacances en métropole, d'autant plus que son fils aîné vit là-bas. Mais sinon il préfère rester travailler sur son exploitation :

« De temps en temps, *marmaille i remplace à moin un samedi et mi sa va marcher*

Oui parce que c'est important aussi de trouver des temps de loisirs.

Bah il faut, mais bon après, moi-même moi lé pas trop loisirs ! Moi la pas grandi dedans, donc aujourd'hui moi lé pas ...Mi essaie change un 'tit peu, et il faut toujours travaill' derrière. Après moi mi deux dire si la pas de travaill' faut pas moi lé là. Si mi faut prendre vacances *mi sa va* mais bon. »

Il est bien visible dans ce qu'il exprime, Eric vient lui aussi d'une génération pour laquelle la valeur « travail » était une primauté dans les familles. Les enfants étaient des « main-d'œuvre » pour les parents et chacun travaillait sur des terrains familiaux. L'éleveur a gardé cette manière de penser et de fonctionner sans pour autant vouloir transmettre cette façon de voir les choses à son jeune fils. Sa vie sociale se confond donc largement avec son activité avec une distanciation assumée vis-à-vis des organismes agricoles. S'il s'implique énormément professionnellement, il le fait localement, comme adhérent, centré sur son exploitation, sans aller plus loin dans l'engagement.

Justine et Dylan R. sont éleveurs bovins et ovins. Ils sont rattachés en tant qu'adhérents aux structures référentes, à savoir la Sica Révia et l'Ovicap. Ils vouent leur vie à leur exploitation en se projetant aussi dans la perspective de reprendre celle des parents de Dylan. Leur travail est centré sur leur couple, conforté par l'entraide familiale.

Ils sont adhérents aux Jeunes Agriculteurs, sans en voir les effets. Le sujet du manque d'accompagnement syndical est central dans l'entretien.

« Les syndicats, ils nous oublient un peu, contrairement à la canne (...) Je pense que tous les éleveurs ont l'impression que la chambre d'agriculture représente plus les canniers et les maraîchers que les éleveurs ».

Ce manque d'appui de la part de leur syndicat révolte Justine et Dylan qui ne comprennent pas ce déficit en reconnaissance dont ils pâtissent alors qu'ils sont quasiment 24h/24h sur l'exploitation. En effet, leur vie sociale se confond très largement avec l'activité. Le couple n'a pas de loisirs extérieurs et privilégie le travail :

« Parce que quand on travaille, en général, on ne travaille que la semaine, on a son weekend, ses jours fériés et on peut sortir...Bah nous, non. Bon, déjà on n'aime pas beaucoup sortir, donc on est bien tombé. Mais on a le même rythme. Quand on arrive, on n'est pas fatigués, on travaille tous les deux le weekend, donc je veux dire on n'a pas de tensions à cause de ça ».

Justine met en valeur dans cet extrait d'entretien l'importance du travail centré sur l'unité domestique restreinte, sur le couple, avec un même rythme.

Tous deux ne sortent quasiment jamais « sinon l'exploitation serait en faillite ». On retrouve encore une fois dans ce parcours l'épée de Damoclès de la faillite et l'engagement quasiment sacrificiel dans la profession. Tout ce qui serait annexe à l'exploitation entrerait en conflit avec l'organisation quotidienne du travail.

« Nous on n'aime pas sortir parce qu'on doit s'occuper des animaux le matin ! Donc, oui, ça arrive qu'on descende dans les Bas, même le dimanche, bah quand on revient après, il faut tout recommencer. Donc on ne préfère pas sortir du tout, c'est plus facile ».

Les Bas représentent plutôt une contrainte pour le couple. Ils s'y rendent lorsqu'ils sont vraiment obligés d'y aller, notamment pour des raisons administratives.

« C'est comme les courses, c'est là, au 23^{ème}, pas plus loin en général et vite fait encore ». L'éloignement de l'exploitation, même bref est plutôt source d'angoisse et de contrainte pour tous les deux. Étant conscients de cet enfermement, ils s'octroient une semaine de vacances par an sur l'île Maurice durant laquelle ils prennent quelqu'un qui gère l'exploitation.

« Vraiment...On va aller au restaurant, on va dire deux fois dans l'année. Pour nous-mêmes, on sortira pas comme ça, juste pour dire on va prendre une journée ! Non. Après on essaie de prendre une semaine de vacances une fois par an (...) On part à Maurice en général ».

Dylan poursuit : « ça fait trois ans qu'on fait ça. Mes parents sont partis en même temps que nous. Ils ont voyagé avec nous, sinon, ils n'étaient jamais partis ! Après, on ne peut pas être esclaves non plus tout le temps » !

Le terme « esclave » employé à cette occasion reflète violemment la contrainte du métier vécu. Le couple en question est jeune : Justine à 28 ans et Dylan 30 ans. Ils sont déjà insérés dans une forme d'engagement propre à celle proposée par Becker. À savoir un engagement qui explique pourquoi des individus s'installent dans une trajectoire d'activité correspondant à un domaine restreint et n'en change pas, malgré les modifications de contexte. Dylan et Justine subissent les effets des contraintes administratives grandissantes et des retards de réceptions de subventions. Ils se sentent isolés dans leurs revendications, non soutenus, ni par les syndicats, ni par leurs pairs. Ils se replient alors sur leur exploitation et Dylan développe une colère et une volonté de manifester son mécontentement violemment.

« Nou lé oublié ! De toute façon, tant que les éleveurs ne prendront pas zot courage en main...Il faut casse tout ! »

Leur indignation se cristallise à un niveau individuel et ne s'exporte pas dans les collectifs :

« C'est nous qui faudra mettre les actions en place sinon le syndicat il fera pas. Parce que nou lé déjà dans un syndicat (les JA) et ...Bah *nou gagn' pas* non plus, nou la jamais eu un mot du syndicat. Et mi pense que tout le monde est pareil, après ceux qui n'ont pas besoin, ils cherchent pas trop à bouger non plus, mais après mi pense que les gens ils gagnera plu tenir, ils vont prendre leur courage à deux mains...

D : Et s'il faut, nou nou cass' tout ! Nou la pas le choix...

Ça règle pas non plus...Non mais nou sera obligés de faire comme les autres et si le syndicat ne dit rien, il faudra que les éleveurs prennent sur *zot* et aillent devant la DAAF comme la dernière fois et nou veut être entendu ... moi mi pense que si d'ici la fin du mois, nou n'a pas de nouvelles, de toute façon les éleveurs seront obligés de faire ça. Même moi je voudrais aller, j'en parlais à ma tatie ce matin qui est éleveuse aussi de...envoyer un message aux éleveurs qu'on a le numéro, eux ils font pareil et on organise quelque chose ! Mais ben je crois qu'il faudra faire comme ça ! Si on attend un organisme qui nous disent demain on descend, prévenez tous les éleveurs bah ça n'arrivera jamais. »

Ils sont très critiques de l'efficacité des organisations collectives tels que les JA. Dans l'attente d'échanges et de soutiens, ils ne considèrent cependant pas que le syndicat soit l'organisation la plus adaptée pour y répondre. D'autant plus qu'ils ont le sentiment que celui-ci soit tourné davantage vers la canne à sucre. De leur point de vue, la seule solution efficace serait une action collective organisée entre tous les éleveurs.

Leur adhésion aux Sica leur permet de bénéficier de leurs services et en parallèle de leur exploitation, Dylan et Justine font partie de la Cuma T dans laquelle ils essaient de s'organiser pour s'équiper et participer aux chantiers d'ensilage « dans les meilleures conditions possibles ».

Audrey et Jean-Gauthier B. se situent dans la même tendance. Le couple est simplement adhérent à la Sica Révia. Ils se sentent tous deux globalement délaissés par les organisations professionnelles agricoles, hormis par la Sica dont ils parviennent à bénéficier des services :

« Mais, quand il y a un problème, et bien non, c'est la DAAF, non c'est la chambre...c'est la Sica non ! Et en fait c'est l'éleveur qui est au milieu hein ! Alors je suis un peu méchante de temps en temps mais je dis aux organismes que si on enlevait un petit peu sur la paie de chacun peut être qu'ils seraient un petit peu plus intéressés à travailler quoi ! Si c'est uniquement l'éleveur qui perd, il n'y a pas grand intérêt. Ce serait bien de mettre un salaire en fonction des réussites je pense ! »

Audrey et Jean-Gauthier ne s'engagent pas davantage dans les structures car ils disent vivre un manque de solidarité et un isolement face à des problématiques et des contraintes qui touchent de près leur travail. Ils ne croient pas aux actions des syndicats ni aux mouvements collectifs d'éleveurs qui s'essouffent très vite. Pour appuyer leur propos, ils prennent l'exemple de la métropole :

« Ici, les syndicats, il n'y en a pas des masses pour nous défendre. Il y en a un qui est là, mais sa priorité c'est la canne. Et en métropole ce qu'il se passe, c'est que les éleveurs sont solidaires ! S'il y a une manifestation, il y a du monde derrière ! Non, nous on a fait une manifestation, il y a deux ans, pour les primes qui ne tombaient pas, on est descendu...Bon, il n'y avait que quatre éleveurs ! Franchement ! (Rires) et les autres ils viennent pas ! C'est grave quoi ! Bah vaut mieux remonter chez soi quoi. Et puis après quand il y a une manifestation on voit que c'est toujours nous dedans, on dit que c'est toujours nous, mais le problème...On a des problèmes, on vient en parler, il n'y a personne qui nous écoute ! Mais le problème c'est qu'il y a des grosses exploitations...On leur dit bah écoutez on organise une manifestation,

mais c'est soit, ah non mi fait de l'ensilage, mi vois les animaux. Non ! Il n'y a personne qui bouge ! Jusqu'au jour où il n'y en aura plus du tout d'argent et finalement là, ça va peut-être bouger ! Mais c'est dommage...Ici ils sont pas du tout solidaires. En métropole c'est différent. »

Le couple réprime alors sa colère dans la sphère domestique, se révolte dans l'intimité de la famille. Mais ils ne se tournent plus vers leur milieu professionnel.

Peu d'éleveurs osent s'élever contre les contraintes et difficultés subies. Ils maintiennent leur trajectoire sans la modifier malgré les changements de contextes leur portant préjudice.

Ils ont le sentiment d'être davantage soutenu par la Sica depuis le changement de leur président. Ils bénéficient des services de la Sica, de l'accompagnement technique quand ils en ont eu besoin et ils ont bénéficié d'anciens voyages programmés en métropole.

La vie du couple est centrée sur l'exploitation. Seul le samedi est jour d'entraînement de trail pour Jean Gauthier. À ce titre, Audrey reste sur l'exploitation toute la journée avec son fils pour remplacer son mari.

Ils prennent une semaine de vacances au maximum par an, sans quitter le département : « on pourrait aller à Maurice, mais que quatre jours maximum. Pour trouver quelqu'un pour s'occuper du troupeau, il faut vraiment quelqu'un de sûr là. »

Audrey et Jean-Gauthier sont intégrés dans cette figure de jeunes agriculteurs distants de leur champ professionnel, centré sur leur exploitation et en même temps révoltés par les contraintes administratives qu'ils subissent. Ils manifestent maintenant leur mécontentement dans la sphère familiale après avoir lancé des manifestations publiques qui n'ont pas attiré suffisamment d'éleveurs. Ils ne croient pas en la défense du métier des syndicats agricoles qui seraient davantage tournés vers la canne à sucre et par contre se considèrent davantage soutenus par leur Sica maintenant que celle-ci ait changé de président.

D'autres éleveurs, comme Martin P. n'ont pas la possibilité, contextuellement, de s'engager davantage que dans une simple adhésion dans une Sica. Éleveur de bovins allaitants à Piton de l'eau, Martin travaille seul sur son exploitation et l'entraide à laquelle il participe avec ses voisins d'exploitations, ne suffit pas à lui permettre de se libérer pour d'autres activités.

« Je ne suis qu'adhérent. Je n'ai jamais été engagé. Parce que moi déjà passe beaucoup de temps sur l'exploitation, mi préfère pas engage à moi dans des trucs comme ça. S'il y a quelqu'un qui peut aider sur l'exploitation oui. Mais sinon, non mi engage pas moi dans des trucs comme ça. »

Finalement, l'entraide lui permet de partir une fois tous les ans ou une fois tous les deux ans à l'île Maurice pour sortir un peu de son exploitation. Sinon, il lui arrive de prendre de temps en temps des week-end sur l'île de la Réunion « mais c'est tout ».

En parallèle, Martin est très pessimiste quant à la suite donnée à l'élevage sur l'île de la Réunion. Politiquement, il estime que son corps professionnel n'est pas suffisamment soutenu, sans pour autant faire entendre sa voix :

« Politiquement...Qui soutient à nou ? Non ou peux pas dire que nou lé soutenu. Parce que même au niveau du département, des fois quand l'a une subvention, ou lé pas précis...Quand l'a une subvention de l'État ça va, mais le Conseil général, même, na point d'aide... Mais c'est ça que moi mi trouve les décourageant...Nou lé...Bon nou va pas changer de métier bien sûr, mais après pour les jeunes qui reprend derrière c'est la cata hein ! C'est ça lé décourageant ! Ceux qui vient derrière, mi connaît pas comment i gagn' faire ça, mais eux i gagn' pas suivre. Par exemple quand moi la commencé en 96-97, bah après pendant un certain nombre d'années, ou connaissait tel mois, ou avait telle subvention pour gagner. Alors que si ou avait un crédit pour faire, ou vous basiez là-dessus pour faire un crédit. À l'heure d'aujourd'hui, allez pas faire un crédit pour dire que ou repose sur une subvention que ou ça tombe tel mois parce que ça va pas le faire...Ah non, parce que quand ou crois ou ça gagné, ou gagn' pas. Quand quand ou crois ou gagn' tant, ou gagn' la moitié ...ça joue sur le moral, parce que ou l'a besoin de ça pour avancer, sans subvention ou gagn' pas travailler, ouais...Non moi mi pense que au niveau de la politique...Mi pense que zot i aident pas trop à nous. »

Martin entre dans ce cadre de l'engagement dans une trajectoire « nou va pas changer de métier c'est sûr » malgré les bouleversements vécus dont il fait part à travers cet extrait d'entretien. Comme dans le cas d'un Gaec sur la Grande ferme (1.2.2), la rupture de l'engagement se fera peut-être au niveau des générations suivantes. Il ne souhaite pas transmettre son exploitation à sa fille qui y voit pourtant une opportunité pour s'installer.

Dernier profil dont nous voulions faire part pour illustrer cette configuration, celle de Jeff L. Celui-ci n'est pas éleveur sur la Grande ferme mais sur le 23^{ème}. Il est issu d'une famille de maraîchers, mais surtout est le fils d'un des plus gros éleveurs bovins viande sur la Plaine des Cafres. Sa philosophie est de se concentrer sur ses animaux (et l'administratif associé à un élevage laitier) et de déléguer à des personnes extérieures les autres travaux (comme l'ensilage. Il a donc peu investi dans le machinisme). Il a un BAC professionnel passé à la Réunion et un BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise), passé en métropole. Il a toujours su qu'il voulait travailler en agriculture, mais c'est petit à petit qu'il s'est dirigé vers l'élevage laitier. Jeff a peu de contact avec les autres éleveurs – jeunes comme plus âgés – car il va très rarement aux réunions (par exemple de la Sicalait) et il pense que vu son jeune âge et son manque d'expérience, sa voix ne se ferait pas entendre par rapport aux personnes qui sont dans le circuit depuis des décennies. Il a son opinion sur le système coopératif dans lequel il ne se retrouve pas. D'après lui, les grosses exploitations locales sont présentes depuis des générations et les reprises se font plus facilement à travers les descendants.

Il se considère comme étant quelqu'un d'indépendant (même s'il vend son lait à la Sicalait), essayant de développer lui-même un système où il pourrait être plus autonome en alimentation et avoir peu de comptes à rendre aux banques. S'engager plus loin dans la Sica serait pour lui entretenir une forme de dépendance qu'il ne souhaite pas. Selon lui, certains éleveurs laitiers arrêtent pour des raisons financières mais pas seulement ; certains le feraient par orgueil (cas de la personne à qui il a racheté le troupeau : cette personne, au conseil de la Sicalait depuis longtemps, n'aurait pas apprécié le changement de direction et son remplacement au conseil). Pour lui, les problèmes actuels auxquels les éleveurs font face pourraient être dus au fait que certaines personnes tiennent les manettes depuis trop longtemps. Il préfère se recentrer entièrement sur son exploitation, en programmant de la développer à 30 vaches laitières. Et il se différencie en cela du travail effectué avec son père, avec lequel il ne partage pas du tout le même point de vue ni fonctionnement :

« J'ai des gens de la Sicalait qui passent bien sûr, de toute façon je suis suivi hein...je travaille pour l'État aussi. Mais disons que voilà. C'est un métier qui est super prenant, mais bon...Les animaux je fais ce que je peux faire ici et puis voilà. Les subventions et tout ça, je pense que je n'en ai pas besoin. On passe pas mal de temps à droite à gauche. Donc si je peux éviter de m'éparpiller. Je vais me concentrer sur moi-même, on allait trop à droite à gauche. Comme quoi on est vraiment différents parce que lui c'est vraiment accaparer tout le foncier qu'il peut avoir ...il est super subventionné là-dessus, moi c'était plutôt, je veux avoir mon p'tit machin. »

En parallèle, il s'inscrit aussi dans une forme de rejet vers toute forme de suivi et de conseil des organisations professionnelles agricoles :

« Ce n'est pas pour contredire votre boulot, mais toute cette partie conseil en quelque sorte, j'ai pas envie que ça me concerne. On a toujours besoin d'une analyse, autant, ça dépend qui, ça dépend quoi. Moi je vois, ça prend trop de temps, à force de chercher des choses on passe notre temps à essayer des choses nous-mêmes, je suis un peu plus là-dessus moi. On parle souvent de d'innovation ceci-cela...Enfin moi c'est encore récent, je suis un peu fermé à tout ça, en fait le Cirad pour nous c'est quoi, c'est l'analyse des fourrages, pour nous c'est ça hein...C'est tout...moi ça me parle pas trop. Désolé, je sais pas pourquoi, c'est ma philosophie. Je veux faire les choses par moi-même. »

Il est visible qu'après une expérience de l'élevage familial aux côtés de son père dans le bovin-viande, complètement ancré dans le système coopératif lié aux subventions, Jeff rejette à la fois le mode de fonctionnement de sa profession et comme beaucoup d'autres éleveurs, les évolutions économiques et politiques qu'ils subissent. Deux stratégies sont donc opérantes : celle du père de Jeff qui aurait tendance à considérer les problématiques actuelles comme le moyen de se référer à un modèle entrepreneurial qui l'amènerait à considérer les aides dont il peut bénéficier comme des éléments à part entière d'une gestion optimale de son exploitation. Celle de Jeff, qui se détourne de cette façon de fonctionner, qui ne veut pas être considéré comme un outil au service d'une filière. Il se désengage, se distancie, de toute forme d'autorité vis-à-vis de sa Sica. Il estime avoir une vision des choses différente de la majorité des éleveurs laitiers voisins et prône une plus grande indépendance. Il se place dans une volonté d'autonomie de décision qui renvoie aux relations de l'éleveur avec l'environnement entourant et les autres acteurs du monde agricole. Il est dans une attitude de retrait défensif vis-à-vis des structures collectives, des syndicats et des organismes d'encadrement technique de l'élevage. L'engagement de carrière entre père et fils est clairement divergent.

Ces derniers profils intègrent des éleveurs dont la vie sociale se confond largement avec l'activité, dont l'engagement dans le champ professionnel est distant et ne prend que la forme d'une adhésion. Cette analyse nous renvoie aux résultats proposés par Roger Leguen pour qui cette population de « distants », « située en périphérie » se place hors du champ professionnel et rejette à la fois le mode de fonctionnement de leur profession et les évolutions économiques et politiques qu'elle subit (Leguen, 2008, p. 129). Dans le cas des derniers éleveurs dont il est question dans notre travail, cette variable n'est pas unique et renvoie à des formes de stratégies à travers laquelle les professionnels vont consciemment garder des éléments de fonctionnement qui leur conviennent, pour continuer notamment de bénéficier des subventions à travers le rattachement à la Sica, tout en créant d'autres opportunités et en se tenant à distance du champ professionnel. Il y a ambivalence car il y a rejet du système, avec une colère sous-jacente, mais

dans tous les cas une adhésion à la Sica de référence, même si le lien avec celle-ci peut s'avérer distant et que le contexte rend le métier plus pénible à vivre. Pour ces éleveurs, l'investissement total sur l'exploitation ne peut aller de pair avec l'investissement dans d'autres engagements professionnels. Peu de place est libérée pour les loisirs ou pour une toute autre forme de temps libre. De plus, ces éleveurs travaillent la majorité du temps seuls, après avoir repris l'exploitation parentale. Ils ne trouvent pas d'intérêt à s'engager plus loin dans leur métier. De plus, les syndicats sont mal perçus et la défense du métier s'effectue davantage au niveau individuel.

Nous observons et allons montrer dans le déroulement suivant que, par leur interdépendance, ces différentes figures de l'engagement constituent le réseau social principal des éleveurs, entre conformisme au modèle et recherche de particularité.

1.3- L'espace social des éleveurs de la Grande ferme : entre conformisme au modèle d'élevage en filière et recherche de particularité

« De nouvelles perspectives dans les Hauts de l'Ouest.

La démarche collective est sans doute indispensable pour que l'agriculture maintienne sa place dans les Hauts (de l'Ouest). Malgré les difficultés et une réputation d'individualisme, les agriculteurs parviennent à former des groupes aux intérêts communs et à fixer des règles de fonctionnement. Le jeu en vaut la chandelle, compte tenu des perspectives sérieuses qui se profilent : le développement de produits de qualité, avec leur transformation à la clé, l'apparition de créneaux nouveaux, l'essor du tourisme rural (...) Même si c'est sans doute un défi, le potentiel des Hauts et les initiatives des uns et des autres montrent qu'il peut y avoir une place pour ces agriculteurs. »

AKOZ – Espace public – Les cahiers réunionnais du développement – n°22
– mars 2004, p.41

1.3.1- L'interdépendance des figures de l'engagement pour la construction de l'espace social

Nous constatons que ces figures de l'engagement, interdépendantes, ont pour fonction d'unifier le groupe. Elles révèlent aussi différentes représentations portées à l'égard du métier d'éleveur et à ce titre des sens pluriels donnés à la pratique. Ces deux dernières données sont complémentaires et sont un moyen d'une part de se situer par rapport aux autres éleveurs, mais aussi par rapport aux non-éleveurs en les utilisant en fonction des contextes.

Communément, la représentation majoritaire véhiculée sur le métier d'éleveur est celle de la production. Jérémie Forney (2010, p.242) nomme cette « figure identitaire », le « producteur nourricier ». En effet, quelle que soit la forme que prend l'engagement dans le métier, le sens premier donné à la pratique est celui de nourrir les autres et de produire :

« Il faut nourrir les hommes aussi derrière. Aujourd'hui, on nous reproche énormément de choses... On peut ! Mais bon... si ça n'avait pas été fait non plus, il y en aurait plein qui serait peut-être morts de faim aussi quoi. » (Éleveur, en responsabilité à la Sica Révia).

Nous avons vu que cette fonction de production transversale à l'ensemble des exploitants rencontrés se couplait avec une représentation de l'agriculteur devenu gestionnaire et entrepreneur :

« Franchement, je préfère cent fois plus être sur le terrain que dans les papiers, mais on n'a pas le choix, il faut faire. Cette lourdeur administrative s'est développée au fur et à mesure. Il y a un suivi à faire, c'est vraiment une entreprise quoi maintenant ! » (Éleveuse qui participe aux activités proposées par les OPA)

« Là pour être éleveur, il faut un Bac+2 ! On ne peut plus être éleveur comme ça. Il faut savoir se servir d'un ordinateur, il faut gérer ! » (Éleveur qui participe aux activités proposées par les OPA)

L'image véhiculée par les professionnels à travers cette représentation du métier est celle d'un exploitant doté d'une polyvalence, d'un niveau d'informations élevé, d'une adaptabilité à côtoyer une variété d'acteurs.

Les professionnels engagés sur des mandats à responsabilité ou ceux qui l'ont été sont les plus enclins à faire part de leurs convictions, à délivrer la vision globale qu'il porte sur l'avenir de l'élevage, ainsi que sur l'inscription de la profession sur le territoire. En revanche, peu considèrent les services écosystémiques rendus par leur activité.

Une troisième représentation communément partagée, illustrant le sens donné au métier est celle qu'appelle Jérémie Forney (*Ibid.*, p.247) « le successeur succédé ». Les exploitants expliquent se situer dans une lignée en reprenant l'exploitation et le cheptel parental et en s'inscrivant dans une perspective de transmission aux enfants.

Au regard de l'ensemble de ces figures qui relie les dimensions de l'engagement, nous constatons que quelle que soit la forme que prend ce dernier, l'espace social se confond largement avec l'activité. De fait, les dimensions de l'engagement, comme les représentations données au métier sont mobilisées simultanément ou successivement pour rendre compte de sa propre pratique.

Nous pouvons supposer que cette donnée serait d'autant plus prégnante dans un milieu agricole réduit tel que celui de la Grande ferme, défini par les liens entre groupes de pairs, familles, et ce, dans un cadre institutionnel formalisé.

Une forme de pression à exercer dans un cadre convenu se déporte particulièrement sur les jeunes générations à travers laquelle nous l'avons vu, vocation, engagement et amour du métier sont étroitement liés. Cette pression laisse peu de place à l'émergence de particularités professionnelles qui sortiraient de la spécialisation. Le contrôle social est réapproprié par chaque éleveur à la manière d'un engagement au métier orienté par l'identification et l'implication affective. En lien avec l'amour exprimé du métier, un sentiment partagé de liberté et d'autonomie d'être « son propre patron » explique le maintien des éleveurs dans leurs trajectoires malgré les difficultés rencontrées et les mutations contextuelles auxquelles ils font face. Ces extraits d'entretiens illustrent cette affirmation :

Éleveuse en bovins allaitants et ovins (28 ans) « Je ne changerai pas ma place aujourd'hui...Disons que ...L'école même ça me gênait pas on va dire. Mais dans les bureaux quand on a tout le temps des gens derrière soit, c'est pas pareil. Là on fait notre emploi du temps nous même, on travaille avec les animaux, on a le temps. C'est nous qui décidons. »

Éleveuse de vaches laitières (cinquantaine d'années) « Et pour moi c'est le plus beau métier ! je suis libre, je peux faire ce que je veux ! Et je leur dis, met' quelqu'un qui est à l'hôpital ou dans une boutique, bah ils font la journée continue ! »

Éleveuse de bovins allaitants (30 ans) « Ça fait longtemps que je ne regrette pas et ça fait longtemps que je ne retournerai plus dans un bureau hein ! (Rires) ah oui, franchement. Je suis contente et j'avance. »

Alors que dans les mêmes échanges nous retrouvons la difficulté à se retrouver contraint par les contrôles, par les démarches administratives chronophages, par le don de soi à l'exploitation qui rendrait les gens « esclaves », ce sentiment de liberté à évoluer dans un milieu naturel permet de construire un équilibre vivable.

« J'aime tellement la nature là...je suis dans mon milieu (en parlant du travail sur l'exploitation) »

Cette figure du « travailleur indépendant » (*Ibid.*, p.256) est une facette centrale véhiculée dans l'image de soi des éleveurs.

De la même manière, l'identification au métier partagée se révèle à travers le fait d'assurer une continuité de son vivant, même s'il n'y a pas de reprise avérée à terme. Le conformisme au modèle transparaît dans ce processus de maintien d'un patrimoine familial. Celui-ci permet la perpétuation d'une norme sociale en dessinant le plus possible les contours des « bonnes pratiques » de l'élevage, corroborées par les attentes de la Sica et du groupe professionnel. Les éleveurs se pensent et agissent le plus possible en conséquence dans une durée qui dépasse celle de leur propre génération.

Le maintien du modèle d'élevage dominant se fait aussi à travers le rattachement et l'engagement à la Sica (que ce soit de l'ordre de la responsabilisation, de la participation ou de l'adhésion). Celle-ci a été la première école de l'engagement pour nombre d'éleveurs. Et elle est vécue comme telle même s'il s'agit seulement de bénéficier de ses services : « C'est ma coopérative ». Finalement, la majorité des éleveurs se place dans une perspective d'échanges, de don / contre-don avec la Sica, en s'impliquant de manière affective. Bénéficiant de services, ils se montrent fidèles à la filière en donnant la primauté à la fonction de production qu'ils attachent à leur exploitation. Ce processus les amène directement à une relation de dépendance directe avec les subventions. Rares sont ceux qui ont coupé les liens ou qui ont fait « machine arrière ». L'exemple d'un éleveur indépendant montre même que sa trajectoire est amenée à évoluer puisque son fils s'installera dans le conventionnel pour bénéficier des aides et des subventions.

On observe une continuité entre les significations, représentations données au territoire de la part des organisations professionnelles agricoles depuis le plan d'aménagement des Hauts

avec celles des éleveurs. La Grande ferme est plus que jamais considérée comme « berceau de l'élevage », en tout cas d'un élevage érigé en filière à partir d'aides européennes. Le contrôle social est à ce titre prégnant, et ceux qui sortent du cadre ont tendance à perdre en légitimité.

Même la colère, parfois exprimée, est retranchée bien souvent dans l'unique cadre familial. Celle-ci, nous l'avons vue par exemple chez Dylan se manifeste sourdement, elle est plus individuelle que collective. Et lorsqu'elle parvient à s'étendre collectivement, elle s'essouffle dès lors qu'il s'agit de la faire reconnaître plus largement à un niveau institutionnel. Les éleveurs sont alors dans l'attente d'un rôle de soutien porté par les syndicats auquel ces derniers ne peuvent répondre, dans la mesure où peu de représentants d'éleveurs se mobilisent dans ces collectifs.

L'espace social de la Grande ferme va de pair avec l'élevage, un élevage bovin dont le modèle de développement, autour duquel s'est effectuée la modernisation de l'agriculture est en crise. L'engagement, quelle que soit la forme qu'il prend, semble être intériorisé comme le moyen d'accéder à un réseau d'intégration sociale reconnu par la majorité. Or, nous l'avons signifié, tout engagement ne correspond pas aux normes d'excellence dictées par les filières. Par ailleurs, en creusant les positionnements des éleveurs, il semblerait que cet engagement relève parfois d'un non-choix face à la norme sociale partagée de perpétuer les exploitations agricoles selon un modèle subventionné. Celui-ci, majoritaire, laisse donc peu de place à la mobilisation d'autres réseaux d'intégration sociale. C'est à ce niveau que la figure du « travailleur indépendant » montre ses limites.

À l'image du travail de Bruno Léméry¹⁸⁰, le fait d'interroger les représentations et l'appropriation de l'espace social à travers l'activité professionnelle permet d'observer la façon dont les agriculteurs expérimentent la crise à laquelle ils sont confrontés. Le sociologue montre à travers son article que la profession agricole française est aujourd'hui divisée dans les différentes formes d'expérimentations observées : certains éleveurs se réclament d'un métier condamné dans un « univers insensé », d'autres sont animés par le souci d'accéder à un statut de « vrais entrepreneurs » et d'autres encore sont en quête d'une « revalorisation civique de l'activité ». Dans ces segmentations qui font écho à la manière dont les éleveurs que nous avons rencontrés s'engagent, il met bien sûr en exergue des divergences et des convergences. Cependant, même si les différentes figures présentées dans notre chapitre conduisent à envisager l'engagement comme une réalité multiforme et dynamique dans le temps, sur notre localité d'étude, il y a finalement peu de variations dans les formes d'expérimentations. En effet, ce qui fait lien, quelle que soit la représentation qui y est associée, demeure l'adhésion à la Sica de référence (Sica Révia, Sicalait). L'espace social se confond largement avec l'activité et peu d'éleveurs sont engagés dans des syndicats. Les éleveurs de la première configuration sont plus impliqués dans les organisations professionnelles agricoles (structures collectives, organismes d'encadrement techniques et syndicats), que les seconds ou les troisièmes, sachant qu'ils portent des responsabilités. Leur perception de l'avenir de l'élevage est plus optimiste malgré les contraintes ressenties et ils sont effectivement animés par la volonté de progresser dans leur entreprise. Les autres craignent particulièrement les modifications du contexte dans

¹⁸⁰ Léméry Bruno (2003), « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* 45 pp. 9-25

lequel ils évoluent et l'incertitude pèse sur leur perception de l'avenir du métier. Tous se retrouvent dans l'envie de voir leur profession revalorisée et reconnue plus globalement.

Dans les trois configurations, hormis de rares parcours, la majorité estime que le maintien du modèle tel qu'il est aujourd'hui, avec des subventions est une condition pour assurer la pérennité de l'élevage sur le territoire. Nous allons voir dans le point suivant que cette condition dépend en partie de la figure paternaliste et d'autorité endossée par les Sica.

1.3.2- Le poids des Sica, frein des mouvements sociaux et des alternatives.

Peu d'alternatives sont exprimées et il est justement visible que la recherche d'autres formes d'exercices du métier, bien qu'elle trouve une certaine reconnaissance dans le grand public, ne soit pas complètement légitimée dans le monde agricole. Si elle est énoncée, elle l'est avec peu d'assurance et avec précautions vis-à-vis des Sica : « Moi j'ai plein de projets, mais je ne veux pas non plus concurrencer la Sica Révia » OU « je pense à la vente en direct, mais j'ai du mal à me lancer ».

D'autres éleveurs ne pensent pas à des alternatives, mais vivent leur situation actuelle comme la fin d'un métier, d'autant plus injuste que leurs parents et eux-mêmes se sont fortement investis pour que ce métier en devienne véritablement un.

« Moi j'ai toujours dit, si j'arrête de faire de l'élevage, je vais faire comme la plupart, comme 50% de la population française, et je vais aller au RMI ! On va faire comme ça, puisque apparemment le gouvernement préfère aider les personnes comme ça ».

Ces éleveurs se rejoignent dans une attitude de retrait défensif tout en continuant d'adhérer aujourd'hui à ce qui leur est demandé.

Nous en venons donc à aborder l'une des principales entités englobantes agglomérant les éleveurs rencontrés. La particularité de l'élevage à la Grande ferme et sur l'île de la Réunion est relative au poids des Sica. Leur monopole dirigé vers l'Union des coopératives (groupe Urcoopa) maintient une forme d'ordre collectif qui contrairement à la métropole minimise l'éclatement de la profession. Ce constat se renforce d'autant plus qu'au niveau des groupes familiaux sur la Grande ferme, les relations reposent sur des solidarités familiales, de voisinages, qui recourent les relations de travail.

Allant de pair, les mouvements sociaux¹⁸¹ comme « combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité » n'ont aucun ancrage historique sur la Grande ferme, hormis de manière isolée (pour prendre l'exemple de l'Adevo pour la défense d'une pratique d'élevage en particulier dans le fond de la Rivière de l'est). Ceux qui ne font pas consensus sont plus largement décriés et n'obtiennent pas le soutien de leurs pairs. Plusieurs témoignages font état de prémices de mobilisations ou d'actions qui se sont très

¹⁸¹ Touraine Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Paris, les éditions du Seuil, p.321..

largement essoufflées : « On n'était que cinq à la chambre d'agriculture quand on avait organisé une manifestation » ; un des éleveurs rencontrés par les étudiants en BTS leur a témoigné qu'il avait monté un groupement d'éleveurs pour organiser de la vente en direct. Ils étaient dix éleveurs au début prêts à investir. Le jour de la signature, ils ne se sont retrouvés que lui et sa sœur autour de la table.

Dans les actualités plus récentes, deux éleveurs bovins laitiers se sont mobilisés devant le siège de la DAAF dans la commune de Saint-Pierre avec deux cadavres de vaches à leur côté afin d'obtenir des réponses sur la mortalité en hausse de leurs bêtes dans leurs cheptels. Par l'intermédiaire de la presse, le conseil d'administration de la Sicalait a annoncé « l'exclusion exceptionnelle » des deux éleveurs « suite à des actions d'une extrême gravité discréditant toute la filière ». Une fois exclus, les deux éleveurs ont de nouveau manifesté leur mécontentement en déversant leur production de lait au niveau du rond-point de la cité du volcan à Bourg-Murat¹⁸². Le fils de l'un d'entre eux témoigne sur radio freedom, le 26 mars 2019 :

« Personne ne se soucie de ce qu'on devient. C'est un cri d'alerte. Ça fait huit jours qu'on ne vient pas ramasser notre lait. Depuis qu'on a été foutu dehors, le lait n'a jamais été pris en charge. Il n'a jamais été ramassé. Ni la chambre d'agriculture, ni les collectivités, ni personne. En fin de compte, dès qu'on dénonce la Leucose bovine, c'est *démerde a ou, crève comme un chien*. On a quand même 80 bêtes à nourrir et du jour au lendemain, parce qu'on a dénoncé la Leucose bovine, même d'autres maladies, juste parce qu'on a *kosé*, ils foutent a ou dehors ».

Face à ce cas rare et exemplaire d'exclusion d'éleveurs de la Sica, les syndicats, notamment celui des Jeunes Agriculteurs ont apporté leur soutien à la décision prise par le conseil d'administration de la Sicalait.

Ces exemples illustrent une des raisons pour lesquelles les professionnels craignent les réactions de leurs administrateurs en cas de débordement, de manifestation ou de mouvement social. On remarque de fait un rapport hiérarchique et paternaliste des Sica vis-à-vis de leurs adhérents.

Chez les éleveurs de la Grande ferme, l'action collective portée en commun dans les années 70 / 80 pour le développement d'un territoire s'essouffle. Les revendications sont devenues plus individuelles, répondant sans doute à la peur de se placer en porte à faux vis-à-vis des filières, des Sica, qui sont en l'état actuel une des principales conditions du fonctionnement de l'élevage tel qu'il est prôné.

L'histoire syndicale est par ailleurs très pauvre dans le corps professionnel des éleveurs. Les enjeux politiques se déplacent davantage dans les Sica, qui sont les interlocutrices avec les structures étatiques relais des subventions. On ne perçoit pas le legs des syndicats dans la modernisation des territoires agricoles sur la plaine des Cafres. Au contraire, les éleveurs rencontrés seraient dans une forme d'ambivalence faite de distanciation / attente vis-à-vis des syndicats pour la défense de leur situation. Alors qu'en France l'histoire des coopératives agricoles est intimement liée à celle du syndicalisme agricole, ce n'est pas le cas au niveau régional sur l'île de la Réunion.

¹⁸² https://www.zinfos974.com/%E2%96%B6%EF%B8%8F-LIVE-Exclus-de-la-Sicalait-Les-2-eleveurs-deversent-des-litres-de-lait-devant-la-Cite-du-Volcan_a138760.html

Jérémie D. est président du syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'île de la Réunion. Il s'exprime au sujet de son engagement dans le syndicat en tant que cannier et il évoque aussi l'engagement des éleveurs :

« Je n'avais pas entendu parlé de syndicalisme moi. Un peu comme tout le monde j'avais un avis un peu négatif, c'était loin, mais après de fil en aiguille, le problème c'est que quand on est salarié, on a une vie sociale assez fournie, on rencontre plein de gens, voilà, mais dès qu'on se retrouve agriculteur, tout d'un coup on se retrouve isolé, sur l'exploitation, avec pas mal de boulot, et il faut trouver une parade, à part si on est anti-social et qu'on n'aime pas le contact avec les gens. Mais moi j'aime bien le contact avec les gens, donc c'est pour ça que les JA ça permettait de se voir, de discuter et d'échanger. Et je suis entré en 2010 aux JA. J'ai eu pas mal de responsabilités et depuis un an, je suis à la présidence. »

Il explique que la zone-est de l'île de la Réunion est la plus active syndicalement. La canne à sucre y est plus présente et le bassin de Saint-Benoît est réputé comme étant engagé :

« Tu vois, c'est le bassin de Beaufonds, c'est une agriculture un peu à la dure, on a une réputation de ne pas se laisser faire, d'être combatif. Donc forcément le syndicalisme est bien implanté là-bas. On essaie de développer la zone-sud, les Hauts, l'élevage, mais la zone-est a toujours été la plus forte. L'élevage fait partie des filières qu'on doit défendre et qu'on défend mais j'ai du mal à mobiliser les éleveurs parce que j'ai l'impression que c'est un peu culturel aussi. C'est qu'ils sont encore plus isolés que les autres filières, ce sont des gens très discrets, des gens de la montagne, qui n'aiment pas faire de bruit, qui n'aiment pas se faire mal voir, et je pense que ça joue beaucoup sur le fait qu'ils ne veulent pas se mettre en avant. Il y a deux façons de voir le syndicalisme. Il y en a qui voient le syndicalisme où tu as quelque chose à gagner, où tu vas être à la chambre d'agriculture, avoir des mandats, avoir des indemnités, avoir du prestige et avoir des voyages gratuits. Tu vas avoir des gens qui ne voient que ce côté-là. Et là c'est toi qui dois aller voir les agriculteurs pour leur demander de quoi ils ont besoin, voir ce qu'ils veulent etc.

Alors que moi je pense que le syndicalisme est là pour défendre les agriculteurs mais que c'est à l'agriculteur de faire remonter les problématiques, de venir te voir, pour te dire que c'est ça la façon dont il voit les choses. Et souvent on a le reproche qu'on ne va pas vers l'agriculteur et qu'on demande à l'agriculteur de venir à nous. »

Au moment où nous nous rencontrons le contexte est tendu dans les filières d'élevages car les Sica font face aux coups de poings médiatiques menés de front par l'Adefar. L'élevage est donc très décrié à travers la contamination de la leucose dans les cheptels. À cela se mêlent des revendications de groupes végans.

« Donc, il y a des associations, des articles qui paraissent dans la presse, qui te disent que les éleveurs empoisonnent les réunionnais. Et nous on est en train de dire aux éleveurs ...ils le savent, mais on leur dit il faut réagir ! Alors que pendant longtemps la stratégie ça a été, oui mais si on réagit, on va leur donner du crédit, donc on reste sur nos exploitations. Mais là ils sont en train de constater que les...Les ventes de lait et de viande sont en train de diminuer parce que le consommateur perd confiance en l'élevage et là je sens que ça commence à bouger. Mais si ça avait été la canne, un article comme ça ? Le lendemain, tu as 200-300 personnes dans la rue qui vont dire il ne faut pas dire n'importe quoi non plus ».

Il indique aussi que 10% des adhérents JA sont des éleveurs : « les éleveurs réunionnais sont assez discrets, si tu es bien avec tout le monde, tu n'as pas de problème ».

Alors que les syndicats agricoles devraient tenir un rôle de prise de position dans l'échange avec les Sica pour que celles-ci soient au service des éleveurs pour le maintien de leur équilibre économique, dans le cas de figure de cette zone de la Grande ferme, on observe peu de liens entre ces organisations professionnelles agricoles. D'ailleurs, il émerge dans des témoignages d'éleveurs, le sentiment d'être au service du pouvoir économique des Sica, qui pourrait par ailleurs s'expliquer par l'Histoire de leur création, impulsée par l'État et les organisations professionnelles agricoles (hors syndicats). Un document de l'Agreste (Dedieu, Courlieux, 2011) répertorie les principaux principes coopératifs étant la répartition des excédents au prorata des apports des agriculteurs, la gouvernance basée sur « un homme, une voix », la rémunération des parts sociales par des intérêts fixes et plafonnés et le caractère non partageable des réserves ».

« Par le principe de double engagement, tout adhérent apporte une partie du capital de la coopérative et lui livre tout ou partie de sa production, ou utilise ses services (dans le cas d'une CUMA) ».

Toutefois, il est montré dans le même temps que les évolutions juridiques, le rapprochement des coopératives avec des entreprises non coopératives, l'ouverture du capital de coopératives à des nouvelles catégories d'associés non-coopérateurs, la modification des principes de fonctionnement posent deux questions majeures : celle de l'articulation de la composante syndicale de la représentation professionnelle agricole avec sa composante coopération économique. Dans un deuxième temps, se pose aussi la question des enjeux croissants en matière de gouvernance et d'implication des adhérents de coopératives de tailles et de complexités d'organisation toujours grandissantes (*Ibid.* p.4)

Dans la perception locale, tous les syndicats sont présents derrière les producteurs. Sica Révia et Sicalait communiquent très peu avec les syndicats, mais ceux-ci défendent les producteurs individuellement. Toutefois, puisque les liens sont peu entretenus entre ces structures, les producteurs eux-mêmes s'engagent très peu dans les syndicats alors qu'ils bénéficient quasiment unanimement des services de leur Sica de rattachement. Seule la FRCA en tant que « maison des agriculteurs coopérateurs » travaille de concert avec les syndicats. Mais celle-ci est relativement éloignée des producteurs, puisque son principal interlocuteur est la structure coopérative.

Pour la plupart des dirigeants des Sica rencontrés, l'espace social de leurs structures est bien distinct de celui des syndicats.

Le directeur de la Sica Révia s'exprime à ce sujet :

« Les syndicats agricoles aussi ont leur vie et leurs problématiques. Mais quand on les interpelle ils sont à l'écoute. Par exemple, la dernière intervention du président des JA sur la Leucose, a été pour nous extraordinaire et très bénéfique. Tout simplement en disant que c'est un groupuscule qui est en train de mettre en danger deux filières, qui réagissent selon des intérêts privés et non collectifs ».

Quand les Sica expriment un besoin, c'est à ce moment-là que le travail en commun peut se faire avec les syndicats et que les liens se font.

Le directeur de la Sicalait a sa vision de ce manque de lien avec les syndicats :

« Je pense que oui, on ne se fait pas trop entendre. On n'est pas très bon là-dessus.

Et avec les syndicats ?

Bah pareil, ils s'occupent des mecs de la canne parce que c'est là qu'il y a le gros du bataillon ; et la canne c'est dans les Bas, pas dans les zones d'élevage. Peut-être que dans les productions animales, on a zappé le local depuis un certain temps pour pouvoir s'adresser à l'Europe direct pour avoir les sous ! Via les interprofessions. On a peut-être fabriqué notre...Mais un moment les locaux, pour ne pas citer Didier Robert auraient aimé que le Poséi soit géré au niveau local et là ils en auraient fait...ils auraient donné là où ils ont des électeurs. On pense qu'on était moins à la merci des tergiversations électoralistes locales. Au niveau européen, c'est pas un enjeu politique. Il y a peut-être des éléments comme ça. On n'est pas nombreux, ça c'est un point, et la région a cédé toute l'agriculture au département. »

Selon lui, désarticuler syndicats locaux, politique locale et Sica a été un moyen pour ces dernières de n'avoir à faire qu'aux directives européennes et de se départir d'enjeux politiques locaux. De plus, encore une fois, on constate le lien entre territoires de production et territoires d'actions puisque les zones de canne à sucre, majoritaires en termes de surfaces (52,94% de la superficie agricole de l'île¹⁸³) et d'adhérents seraient plus défendues. Elle constitue la principale source d'emploi de l'agriculture réunionnaise. Dans la canne, on retrouve des mouvements sociaux tels que décrit par Alain Touraine, à savoir la combinaison d'un principe d'identité, d'opposition et de totalité. L'opposition est très faible dans le milieu de l'élevage. Ou si elle est effective, elle prend une forme individuelle, tue, ou collective uniquement dans le cadre de l'Adefar.

L'espace social se confond d'autant plus avec l'activité puisque celui-ci s'ancre dans un territoire qui devient de plus en plus attrayant pour d'autres branches professionnelles. Les Sica sont perçues comme le moyen d'intégrer ce corps professionnel, en bénéficiant de subventions. Elles ne sont donc pas considérées comme un prolongement ni même forcément comme un soutien de l'activité d'élevage, mais comme une condition nécessaire pour l'exercice de l'activité. Elles sont parfois évoquées craintivement comme la source d'une forme d'aliénation économique provoquée par l'effet de monopole.

Finalement, l'éleveur, dans son engagement remplit un devoir vis-à-vis de la Sica. C'est à ce sujet que l'investissement, en fonction des éleveurs, dans ou en dehors du champ professionnel est un moyen de tenter de maîtriser tant bien que mal les relations à leur environnement.

À travers ce chapitre, nous montrons que l'organisation professionnelle de l'élevage sur la Grande ferme se présente comme un champ de positions plutôt homogènes, avec quelques reformulations, pourtant confronté à la remise en question des valeurs et des pratiques de ses modes de représentation et d'action, dans un contexte global (économique, social et politique) en mutations. De manière transversale aux différentes dimensions de l'engagement professionnel, les éleveurs se pensent et agissent le plus possible en conséquence dans une durée qui transcende largement celle de leur propre génération, bien que l'incertitude et l'insécurité se fassent de plus en plus grandissantes dans le contexte actuel.

¹⁸³ <http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Presentation-production>

Nous verrons dans le second chapitre que la stabilité et la permanence des représentations continuent d'émerger dans l'ancrage familial et l'interconnaissance à l'échelle de la Grande ferme.

A cette apparente stabilité, il faut intégrer également la dimension de mutation sociale avec l'étude des processus d'adaptation, de reformulation et de résistance des éleveurs dans un contexte économique et politique mouvant (chapitre 3).

Conclusion intermédiaire 1 :

L'objectif de ce chapitre a été de voir si d'autres systèmes de relations (hors profession et famille) font sens pour les éleveurs dans l'appropriation de leur espace social.

Nous constatons que pour tous les professionnels rencontrés, l'espace social se confond complètement ou largement avec le champ professionnel de l'élevage. Pour différentes raisons explicitées, notamment dues au poids des Sica et au contrôle social, nous avons préféré parler d'engagement plutôt que de réseau d'intégration sociale. Les minorités se démarquant de la « norme » instituée sont peu reconnues. Elles peuvent même être considérées comme perturbatrices du maintien de l'ordre professionnel et social. De ce fait, la peur de fonctionner autrement masquerait la crainte de se voir exclu de l'espace social de la Grande ferme.

On comprendra que cet engagement se décline à différents niveaux. Il résulte d'abord d'une identification entière au métier et de l'implication affective de l'éleveur dans sa profession. L'ancienneté semble particulièrement jouer sur le sentiment de légitimité à s'engager politiquement dans les organisations professionnelles. C'est pourquoi, l'engagement peut aussi se situer, non pas à un niveau politique, mais exclusivement sur l'exploitation.

Parler d'engagement, c'est aussi mettre en évidence la diversité de positionnements opérés par les éleveurs et la diversité de sens ou de représentations qui entourent le métier en allant de la simple adhésion, en passant par la participation pour finir par la responsabilisation. Dans l'adhésion, nous constatons que vie et espaces sociaux se confondent largement avec l'activité mais qu'une distance est prise avec la politique du champ professionnel. La plupart des personnes rencontrées dans ce cas sont dans un rejet du système et en même temps une adhésion aux Sica. Dans la participation, toutes les activités convergent vers l'exploitation, ce qui implique de renoncer à d'autres centres d'intérêt. Le militantisme n'est pas formalisé ni officialisé, mais les éleveurs se considèrent porte-parole de leur métier. Pour eux, une trop grande diversification d'activités entrerait en conflit avec leurs projets professionnels. Enfin, l'engagement à responsabilisations signifie un militantisme prononcé à travers les Sica, qui mêlent liens professionnels, familiaux et politiques. Pour les deux dernières figures de

l'engagement, on observe une volonté (toujours en partenariat avec les Sica), d'ouvrir les exploitations au grand public pour favoriser les échanges et communiquer sur la profession.

Ces figures de l'engagement sont interdépendantes puisqu'elles révèlent différentes représentations portées à l'égard du métier d'éleveur qui, allant de pair, maintiennent les professionnels dans leurs trajectoires. Elles ont donc pour fonction d'unifier le groupe. Figures de production, de gestionnaire, de successeur succédé et du travailleur indépendant (Forney, 2010) sont mobilisées pour rendre compte de sa pratique.

2- La Grande ferme familiale, espace de repli ambivalent

« La Grande ferme, c'est une grande famille » ai-je entendu maintes et maintes fois dans le cadre d'entretiens menés avec les éleveurs. La localité m'avait par ailleurs été présentée comme tel par des acteurs professionnels d'organismes agricoles.

« La particularité de la Grande ferme » m'explique un technicien de la Sicalait à mes débuts sur le terrain, « c'est que c'est très famille. Tu vas voir trois générations qui ont démarré dans le lait et qu'est-ce qu'ils sont devenus quoi ? Les enfants et les petits enfants ? Pour ça, Grande ferme, c'est pas mal ».

Cette introduction a été vérifiée au cours des enquêtes durant lesquelles j'ai fini par suivre les liens familiaux décrits (cf. Partie 1 – III. 3.1.2) par les personnes que je rencontrais au fur et à mesure. Les éleveurs interviewés se situent par eux-mêmes dans un faisceau de relations familiales. J'ai donc décidé d'entrer par le biais de ce circuit et de connaître l'ensemble des réseaux familiaux de la Grande ferme pour être en mesure d'identifier chaque personne dont on pouvait me parler. Ce niveau de proximité que j'ai pu intégrer dans mon enquête, rassurait d'emblée mes interlocuteurs, et instaurait un climat de confiance au préalable des entretiens.

Nous allons voir dans quelle mesure, en continuité avec le chapitre précédant la famille demeure élément d'identification principal sur la Grande ferme, mais aussi élément inhérent à la perpétuation de l'activité d'élevage, malgré les mutations actuelles et les mouvements de la société réunionnaise.

L'enjeu agricole peut d'ailleurs ne pas être unique dans un groupe familial et peut être mis de côté en fonction de différents facteurs. Nous avons évoqué dans la partie précédente la mobilisation « de la crise de la vocation » comme composante explicative des problématiques de reprises (familiales), notamment dans la filière laitière. Or, s'il y a échec de la reproduction professionnelle des groupes à travers l'élevage, ce qui est une finalité pour les filières ne l'est

pas pour tous les éleveurs. L'enjeu transversal pour ces derniers, demeure souvent le maintien de la famille dans la localité, passant par l'accès à la résidence et à la propriété. Finalement, la lutte contre l'exode rural amorcée par le plan d'aménagement des Hauts s'est avérée être une réussite. D'autant plus que nous verrons que de nouvelles stratégies sont menées par les habitants : si certains membres de fratries quittent la localité, les terres qu'ils ont héritées sont maintenues dans la famille. Soit par ces mêmes personnes qui demeurent les propriétaires (qui laissent leur terrain en l'état, ou qui le loue à des particuliers), soit par des processus de concentration des terres qui font que frères ou sœurs rachètent les terrains en question.

Nous avons vu que l'espace social des éleveurs se confondait largement avec l'activité et participait donc de la perpétuation du métier dans le cadre de ce modèle.

Pourtant, nous allons voir que des formes de mobilités existent et que la volonté de préservation d'un modèle socio-économique ainsi que d'une reproduction sociale des groupes professionnels peut se heurter à d'autres groupes sociaux de références dans lesquels s'insèrent les individus. Ce modèle est donc rendu « malléable » en fonction des contextes.

Nous en revenons à notre première hypothèse de recherche qui consiste à rendre compte des interactions entre logiques sociales et spatiales différentes. Le territoire est considéré selon cette conception comme un ensemble de relations et de dynamiques sociales, vision transposable à l'échelle même des exploitations agricoles : celles-ci étant sensées répondre à un modèle d'exploitation familiale s'insérant dans des filières de productions animales s'avèrent aussi plurielles, en interaction avec d'autres réseaux sociaux et professionnels.

2.1- Parcours familiaux et résidentiels, les relations aux fonciers et à l'habitat

« Comprendre une société, c'est d'abord connaître ce qui fait la vie quotidienne des habitants : histoires familiales, acquisitions foncières, constructions de logements, activités économiques et sociales, réseaux de relations, déplacements... autant de faits qui expriment des logiques de comportements de la vie quotidienne et des stratégies à plus long terme. »

Jean-Marie Elliautou – « Les Hauts de la Réunion, une société en mutation », in *AKOZ* espace public-
n°25 – Décembre 2005, p. 12.

Le premier élément que nous allons étudier pour envisager une analyse des réseaux fréquentés et représentés par les personnes rencontrées va être de considérer les parcours familiaux et résidentiels des éleveurs de la Grande ferme pour comprendre les relations tissées avec le foncier et l'habitat. Ces dernières seront à articuler aux autres représentations construites du territoire dans une variété d'échelles (territoires politiques et élaborations géographiques entre autres) pour mettre en évidence un faisceau d'interactions explicatif des mutations sociales et territoriales actuelles.

Nous ne pouvons entamer un travail partant du foncier et de la résidence sur la Grande ferme sans rappeler les travaux de Michel Watin¹⁸⁴.

Dans son étude, l'anthropologue développe un canevas s'appuyant sur des processus de régulation, de rétroaction mais aussi de reproduction (des groupes familiaux et fonciers) se déroulant au sein de la population de la Grande ferme. Cette dernière avait été définie par l'anthropologue comme étant « à fort taux d'endogamie », constituée en « isolat matrimonial » (*Ibid.* p.22). S'il en a construit les limites en caractérisant les faits matrimoniaux et résidentiels de façon diachronique et synchronique, nous nous démarquons, je le rappelle, de ce concept d'isolat au regard des flux qui traversent la Grande ferme. Selon l'auteur, « la dynamique d'un processus de reproduction doit être abordée dans le temps, et sur un minimum de trois générations pour voir apparaître les cycles de développement des groupes locaux, mais aussi au niveau de chaque génération pour comprendre les phénomènes de régulation. » (*Ibid.*p.22) C'est en cherchant à remplir cet objectif que Michel Watin a poursuivi sa collecte de données. Ses investigations ont donc débuté en effectuant des « pointages généalogiques » en notifiant les répétitions d'alliances entre les familles. C'est ainsi qu'il a pu mettre en exergue « plusieurs zones endogames » (*Ibid.*p.23) dispersées sur l'ensemble du territoire de la Plaine des Cafres. Et son choix d'approfondissement de ses recherches s'est alors porté sur l'écart de la Grande ferme.

« S'agissant de comprendre les mécanismes qui régulent l'accès aux terres dans un groupe social, je me suis principalement attaché à dresser la matrice généalogique de l'isolat, à relever les biographies de ses membres et à distinguer les individus résidents des non-résidents en notant les transmissions foncières à partir du cadastre actuel. Ce travail d'enquête a permis de reconstituer l'histoire foncière de chaque famille de Grande ferme et d'établir une vaste biographie collective couvrant une centaine d'années » (*Ibid.*p.23).

Michel Watin a utilisé la mémoire collective des habitants, base de toute l'enquête sur la période allant de 1880 à 1980. En s'adonnant à une recherche liée au dépistage de propriétaires successifs de parcelles du cadastre, à l'approfondissement de généalogies à travers les questions d'héritages et de ventes, le chercheur indique que lui et ses interlocuteurs finissaient toujours par « parler famille ». Il montre que personne à Grande ferme « n'a conscience des limites de l'isolat, de son étendue et de son niveau de fonctionnement. Aucun individu ne saurait parler de l'Histoire de la Grande ferme mais racontera toujours son histoire à Grande ferme » (*Ibid.* p.24-25).

Aujourd'hui, à travers notre travail de terrain nous remarquons en effet, que chaque histoire, chaque récit de vie est relaté par le prisme de la famille et de l'évolution de l'activité d'élevage.

Des repères physiques encore visibles actuellement viennent confirmer les faits contés. Michel Watin avait relevé l'existence des abornements anciens, de certains murs de pierres, encore solides (notamment ceux qui entourent la Sicalait, ancienne ferme modèle) ou leur remplacement par des clôtures. Nous constatons que certaines routes continuent de servir de

¹⁸⁴ Watin Michel (1982) *Grande ferme : dynamique foncière et stratégie foncière dans une zone d'élevage des Hauts de la Réunion*. Mémoire EHESS, Miméo, 245 p.

limites aux propriétés. Des impasses, voire de petits lotissements portent le nom des familles présentes, plus particulièrement celui de l'ancêtre fondateur (par exemple Odilien Picard, Alberti Techer). Parfois ces impasses portent aussi le nom de membres de la famille défunts en guise de mémorial (par exemple Jean-Claude Picard, jeune frère de Jacques Picard). Les haies d'ajoncs/genêts, dites *les zépinés* se dressent, inébranlables, le long des fossés. Les anciens lieux-dits de référence demeurent dans les discours : le champ de foire reste dans les esprits comme le lieu de rassemblement des troupeaux après les rotations de pâturages pour les bains de « détiqage » ; le terrain Isautier est matérialisé par un panneau « propriété privé » ; « Biberon », « Bras noir », anciennes zones de transhumance sont toujours évoquées pour désigner les parcelles d'élevage. Les pitons ont aussi gardé leurs noms (Piton Dugain par exemple). Et lorsqu'on m'indique le lieu d'une exploitation, on se réfère aux voisines sur la base de l'appellation du chef d'exploitation.

Affiner ma connaissance non seulement du réseau social, mais aussi des lieux à valeur d'usage a donc été un des éléments fondamentaux pour me repérer dans l'environnement, m'immerger le plus efficacement possible et expérimenter le territoire à la manière dont chaque personne rencontrée tisse sa relation aux espaces qu'elle pratique.

Jamais mes interlocuteurs ne me donnaient une adresse précise ; il fallait que je me repère en fonction de lieu-dit en affinant ensuite mon observation.

Au moment où Michel Watin effectue son enquête, il constate que deux familles se partagent le territoire de la Grande ferme : en recherchant la filiation des individus propriétaires, il a pu dresser le « squelette » de la généalogie de la localité. « L'essentiel du travail a été d'étoffer au maximum la généalogie de chaque famille du réseau pour y inclure tous ses membres depuis un ancêtre commun jusqu'aux résidents actuels. » (*Ibid.* p.31) Michel Watin a donc travaillé en allant dans ce sens : remonter le plus haut possible au-delà de l'ancêtre fondateur de la lignée à la Plaine des Cafres pour chacune des familles décrites (étude diachronique pour apprécier les flux migratoires qui ont amené ces individus jusque dans les Hauts de l'île). Et décrire chaque niveau de génération en tenant aussi bien compte des résidents que des non-résidents (synchroniquement). Les alliances et les transmissions de biens fonciers ont été traitées dans la même perspective. À chaque génération, les faits pertinents pour la compréhension des stratégies développées par les familles sont décrits en fonction du modèle exposé plus haut.

Notre travail se situe nécessairement dans le prolongement de cette enquête exclusivement orientée sur la Grande ferme. Les parcours familiaux et résidentiels sont des thématiques transversales dans nos entretiens, abordées à la différence de l'enquête de Michel Watin, et comme nous l'avons exprimé ci-dessus, à travers le prisme de l'élevage bovin. L'objectif pour nous, n'a pas été de compléter chaque généalogie. Ça a été le cas pour certaines familles, mais l'exhaustivité n'a pas été recherchée. Ce que nous souhaitons mettre en valeur en retraçant les parcours familiaux et résidentiels des chefs d'exploitation rencontrés était la configuration d'exploitation familiale ainsi que les enjeux de transmission afin de décrire les dynamiques sociales constitutives de l'élevage bovin sur la Plaine des Cafres.

2.1.1 – La variété des fonctions sociales de la famille dans un contexte incertain de mutations socio-économiques

Les éleveurs rencontrés dans le cadre de ma thèse sont fréquemment issus d'anciennes familles de colons ou de journaliers. Le colonat est un mode d'exploitation agricole sensiblement proche du métayage. Différents travaux ont montré que le colonat avait permis à certains exploitants d'accéder à la propriété au moment du démantèlement des grands domaines¹⁸⁵ (sucriers). Les stratégies foncières et de succession s'en sont donc trouvées modifiées. N'étant plus seulement le fait des grands propriétaires, elles deviennent également partie intégrante des stratégies familiales des groupes domestiques cultivant la terre.

Michel Watin, en 1982, a caractérisé les dynamiques familiales comme fonctions de partage égalitaire pour les successeurs et de conservation d'une dimension exploitable à leur patrimoine. Finalement, le chercheur montre qu'en appliquant une stratégie d'alliances favorisant le mariage entre germains d'une part et par la répétition de conflits à chaque nouvelle génération d'autre part, les familles assurent alors la conservation des terres tout en évitant leur morcellement.

Ces thématiques sont abordées dans le cadre de nos entretiens et permettent d'interroger l'importance de la conservation des terres au sein de la famille ainsi que de questionner la parenté en termes d'accession au foncier. En quoi ces dynamiques et relations sociales ont-elles des effets sur la profession d'éleveur ? Cette mise en lien avec la profession agricole n'avait pas été une donnée étudiée dans les travaux de Michel Watin. Elle apparaît dans un contexte socio-économique vécu avec insécurité par les personnes rencontrées, à travers lequel les fonctions sociales de la famille se diversifient.

¹⁸⁵ Hélène Paillat (2004) note que « les populations déportées (...) ou les « Petits Blancs », appauvris, ont saisi l'opportunité d'acquérir des lopins de terre délaissés par les grand propriétaires » (p.99).

Edouard Noujarède¹⁸⁶ énonce lui aussi, vingt ans après les travaux de Michel Watin que les éleveurs qu'il a pu rencontrer à la Grande ferme dans le cadre de son enquête sont issus du même groupe de parenté. Il rappelle qu'à partir de l'adoption du PAH, par effet de « modernité », les filières de productions animales se structurent sur la base d'un modèle, celui de l'exploitation familiale. Elle se présente alors de cette manière : « 40 vaches pour une famille (pour la production laitière) ». Selon l'étudiant, (*Ibid.*, p.28), la production laitière sur l'île de la Réunion étant caractérisée par le modèle d'exploitation familiale, la pérennité de cette activité semble au début des années 2000, corrélée à la décision des familles, du moment où le chef d'exploitation décide de débiter son activité, de reprendre l'exploitation, jusqu'à cesser l'activité. C'est dans ce contexte que l'élevage laitier, s'inquiète du renouvellement de ses exploitants.

Au regard des travaux présentés précédemment et de nos premiers résultats, il semble en tous les cas, impossible de s'affranchir des liens de parenté, ni des parcours familiaux et résidentiels dans le cadre d'une potentielle réorganisation de l'élevage bovin sur la Plaine des Cafres. Edouard Noujarède l'a montré à travers son mémoire et nous l'avons confirmé au fil des configurations établies dans le contexte actuel, sur l'île de la Réunion, dans la zone de la Grande ferme, la transmission du patrimoine agricole peut ne pas constituer l'enjeu social prédominant, mais il se combine avec l'accès à la résidence des enfants. D'ailleurs, il apparaît qu'à l'arrêt des exploitations laitières, la tendance n'est pas à la revente de l'exploitation agricole à une personne extérieure mais au maintien du foncier dans les familles. Par conséquent, il a été constaté qu'en 2017, 74% des projets d'installation étaient liés à la reprise de foncier dans un cadre familial¹⁸⁷. La parenté, et plus globalement la famille (dans le cadre d'entraide plus large), a pour fonction sociale de participer à l'accession de la propriété résidentielle (avec, nous l'observons à la différence de Michel Watin, un morcellement inévitable des terrains du fait de la pression foncière). Elle fonctionne aussi comme pourvoyeuse d'emploi pour celle ou celui qui éprouverait des difficultés à s'insérer dans le monde professionnel, en transmettant l'exploitation (ou un pan de l'exploitation) et son support foncier.

Le parcours de la famille B. est éclairant sur la manière dont parenté et famille ont été à la fois vecteur de propriété résidentielle, propriété agricole et pourvoyeuse d'emploi :

Le 27.10.2016

Henry m'avait demandé de ne pas arriver à son domicile avant 10h. Je m'accorde alors quelques minutes de retard et me dirige vers l'habitation (c'est la seconde maison visible de la route). Sa femme m'accueille et m'emmène vers l'étable où je vois l'éleveur s'affairer. Après plusieurs reports d'entretiens, cette fois il s'attend bien à ma venue. Il me tend le dos de son avant-bras que je serre en guise de salut. Mon regard glisse sur ses tatouages : un revolver est dessiné au creux de son coude droit. Un peu distant il me demande à plusieurs reprises l'objet de ma demande. Nous restons à l'étable dans un premier temps, moment où je l'interroge davantage sur son cheptel et son exploitation.

Enfin, je finis par lui demander si nous nous installons quelque part pour poursuivre la discussion. Il m'amène alors chez lui, dans son salon, où nous retrouvons sa femme. Nous débutons alors l'entretien tous les trois, autour d'un café.

¹⁸⁶ Noujarède Edouard (2006) *Dynamiques familiales, évolution du rapport à la terre et au métier. Le cas des éleveurs laitiers à l'île de la Réunion*, mémoire dans le cadre de l'obtention d'un Master de sociologie.

¹⁸⁷ Document AgriPéi 2030, Rapport de phase 1 : portrait de l'agriculture réunionnaise.

Le couple habite chemin Pierre Picard, à l'intersection de la route du volcan. La famille B. est installée sur un lot familial. Les maisons des deux fils encadrent celle d'Henry et sa femme.

De l'autre côté de la route, se trouve leur neveu, Louis (Jean-Louis) B. (domicile et étable).

Tous les bâtiments et les terrains d'habitations du côté de leur domicile appartiennent à Henry B. Ces terrains appartenaient déjà aux parents d'Henry, sur lesquels ils avaient leur propre domicile et où ils plantaient des pommes de terre. Ils avaient réparti leurs autres terrains à l'ensemble de leurs fils (Henry a trois frères aînés, dont l'un décédé l'année passée). La femme d'Henry avait une maison sur la Plaine des Palmistes, qu'ils ont vendue pour pouvoir investir dans les bâtiments d'élevages.

La famille B. a été un réel « outil » pour pallier les difficultés d'installation des fils d'Henry et Mireille. Henry a transmis son outil de production (avec le terrain en location ONF) en se demandant dans un premier temps s'il devait vendre à son second fils (Jean Gauthier) le lait ou la viande. Celui-ci a refusé le lait : « c'est de l'esclavage le lait...même si l'argent rentre tous les mois » ! Son frère aîné lui, a acheté lors de son installation, le terrain de son oncle (un des frères d'Henry B). La fille cadette d'Henry va constituer une société avec lui, justement dans le but de reprendre l'exploitation à son départ en retraite. Père et fille passeront le lait en viande car celle-ci non plus ne souhaite pas poursuivre dans l'élevage laitier. Le fils de Jean-Gauthier et Audrey (âgé de 20 ans) voudrait s'installer dans l'élevage alors qu'il travaille actuellement dans une entreprise de BTP. Il va voir avec son beau-père qui fait de l'élevage de porcs vers Saint Joseph.

Niveau résidence, Jean-Gauthier et Audrey se sont installés dans l'ancienne maison d'Henry et sa femme. Jean-Gauthier explique : « moi la racheté la maison de papa. Après, la maison suivante, en fin de compte c'est mes parents et ensuite mon frère ». La particularité du couple réside dans le fait qu'ils sont officiellement « cousins directs ». En effet, Jean-Gauthier est le second fils d'Henry, alors qu'Audrey se trouve être la fille cadette d'Alex B., frère aîné d'Henry. Mais ils se défendent en riant de tout lien de consanguinité du fait que Jean-Gauthier soit le « beau-fils » d'Henry : « C'est mon papa, mais c'est pas mon vrai papa ». Il est né d'un premier mariage.

Tous les enfants d'Henry et Mireille font donc de l'élevage. « C'est pour ça », s'exprime Henry, « mi dis toujours, dans mon exploitation agricole mi regrette rien. Mi travaillais quand même et mi a pu installer nos fils...Aujourd'hui, mi gagn' pas riche, mais nou gagn' quand même notre vie, et mi regrette rien...On bosse dur. »

Henry se considère donc comme le vecteur de l'emploi de ses enfants. Nous le voyons dans l'itinéraire présenté, d'autres liens familiaux se sont ajoutés pour faciliter l'installation des enfants. Surtout, l'entrée et l'installation dans l'agriculture s'est combinée à un accès à la résidence. Le lot familial situé chemin Pierre Picard est morcelé, constitué des différents logements des enfants et parents. Ils entourent par ailleurs l'exploitation laitière d'Henry. Le couple a donc dans le même temps permis à leur enfants l'accès à la propriété.

Pour notre analyse, nous nous retrouvons dans les travaux effectués par Hélène Paillat Jarousseau¹⁸⁸. Celle-ci démontre que les terres acquises par les Petits-Blancs au moment de la réforme foncière ont été destinées à l'habitat dans le but de constituer des unités familiales. « Des familles se sont ainsi établies formant au fil des générations des îlots résidentiels de groupes domestiques apparentés, associés à la propriété de la terre selon un principe égalitaire de partage entre tous les enfants » (*Ibid.*, p.99). C'est ce qu'on observe ici dans cette présentation de la famille B. : celle-ci se matérialise comme un îlot résidentiel de groupes domestiques apparentés, au cœur de la Grande ferme. Les membres de la famille sont liés par

¹⁸⁸ Paillat-Jarousseau Hélène (2004) « La résidence au cœur des pratiques de transmission de la terre à l'île de la Réunion », *Sociétés contemporaines*, (n° 56), p. 91-110.

la propriété de la terre, partagée équitablement entre les enfants mais aussi par le métier d'éleveur.

En effet, logement et agriculture sont tous deux des priorités pour la famille. Les stratégies ne sont pas les mêmes en fonction des membres du groupe. Le fils aîné, premier à s'être installé en agriculture hérite de la première partie du terrain parental pour y construire sa maison et dans le même temps, il achète une partie du cheptel en bovins-viande de son père pour les placer sur le terrain qu'il a acheté à son oncle, vers Piton Bleu. Il est donc propriétaire de sa maison et de son exploitation. Le second fils, Jean-Gauthier, après d'interminables démarches pour s'installer, achète l'autre partie du cheptel en bovins viande de son père et poursuit la location ONF à Piton de l'eau (il reprend donc cette zone sur laquelle travaillait Henry). En parallèle, il achète la maison de ses parents. (Ceux-ci s'installent alors dans la maison située au milieu du lot familial, qui était l'ancienne maison des parents d'Henry). Jean-Gauthier est propriétaire de sa maison mais locataire (comme ses prédécesseurs historiquement) de son terrain dédié à l'élevage. Enfin, Henry demeure le propriétaire de son exploitation laitière, mais pour assurer une transmission agricole, s'apprête à s'installer en société avec sa fille (encore étudiante au lycée agricole de Saint-Joseph) et à transformer son exploitation laitière en exploitation allaitante.

Ce parcours montre que logements et terres agricoles sont séparés. Il n'y a pas d'unique successeur et l'aîné ou le chef d'exploitation n'hérite pas forcément de la maison parentale. De même, la spécialité d'élevage n'est pas un enjeu, tant qu'elle est en mesure de fournir un emploi aux enfants. Alors qu'Henry, aujourd'hui âgé de 57 ans, apprécie énormément son élevage laitier et dit aimer ce métier, il réfléchit d'abord à l'avenir qu'il juge incertain de ses enfants dans cette filière. De plus, aucun d'entre eux ne souhaite poursuivre dans le lait. Il est alors prêt à renoncer à cette passion sur ses dernières années professionnelles pour assurer la transmission. Finalement l'élevage laitier sert, dans cette configuration de tremplin vers d'autres pratiques pour la descendance. Ces stratégies sont des éléments facteurs de remise en question de la filière laitière. La transmission de l'élevage laitier est rompue.

Emile B. est le frère aîné d'Henry. Il a hérité de leur père d'un petit terrain sur la route du volcan : il a récupéré le « carré de terre » de sa mère. Ce lopin de terre est dédié à l'élevage. S'il vit sur la Grande ferme, la maison familiale se situe de l'autre côté, sur le chemin Mathias descendant vers Petite Ferme, en face de l'église de la Grande ferme.

Pour Emile et sa femme, Anne-Marie (qui s'exprime d'ailleurs davantage que le premier), la priorité a toujours été que leurs deux filles puissent accéder à la résidence. L'enjeu agricole était secondaire. Justement, le couple a toujours encouragé l'une et l'autre à effectuer de longues études.

Dès qu'Anne-Marie et Emile ont pu avoir un peu d'argent, gagné à la fois à travers l'élevage mais aussi grâce à d'autres activités, ils ont investi dans des terrains « malgré les critiques des techniciens ». Ils ont donc acheté deux maisons sur des terrains de taille équivalente pour chacune des deux filles, à proximité de la maison parentale.

« Et aujourd'hui, les enfants li prend l'élevage, li prend connaissance des codes et li connaît le travail comment il é. Aujourd'hui mi regrette pas hein ! Et zot y connaît comment gérer l'argent aussi ...tout le temps mi dit à zot, on a 5 francs, dépense pas 10 ! Mais comme zot, comme mi sais pas lire, mi lontan a

pris avec l'argent de ma fille. Nou lé content...Quand nou a eu un p'tit peu d'argent, nou a acheté, deux trois p'tits terrains ...Les techniciens l'étaient pas très contents, li dit non c'est pas une façon de travailler ...Mais nous l'était un p'tit peu têtus, nou la pas écouté ».

Même avant, Anne-Marie avait acheté son propre terrain en 1973. C'était avant le mariage. Elle le raconte avec fierté. Sur ce terrain sont construits la maison actuelle ainsi que le bâtiment d'élevage.

« Moi la acheté là en 73.

Ah d'accord ! Mais ici vous avez acheté, mais ce n'était pas le terrain de vos parents ?

Non.

C'était le terrain de...

Non mais moi lavait travaillé alors moi la acheté !

D'accord. Ok.

Nou la acheté aussi un p'tit terrain avec mon mari...Moi la acheté un 'tit carré là, pour mettre la maison là, mais après quand nou la voulu agrandir, les propriétaires voisins la vendu à nou, 7 hectares. »

Le couple est donc devenu propriétaire dès 1973. Ils en retirent beaucoup de satisfaction dans la mesure où il s'agit du produit de leur travail. D'autre part, Anne-Marie a eu en héritage, à la mort de son père en 72, un terrain d'un hectare pour l'élevage sur les pentes du chemin Odilien Picard, qui surplombe leur maison.

Sur un autre petit terrain hérité, au même endroit, ils ont construit un gîte.

Au début des années 80, Emile et Anne-Marie deviennent locataires d'un terrain ONF sur les pentes du volcan au Nez de Bœuf. Dans la mesure où leurs deux filles ont voulu poursuivre leur activité dans l'élevage, ils ont alors constitué une société afin que celles-ci puissent reprendre leur exploitation.

Ce parcours familial montre bien que la priorité de ce couple a été dès le départ que leurs filles puissent bénéficier d'un terrain et d'une résidence sur la Grande ferme. Mais cette décision était complètement déconnectée d'une volonté qu'elles leur succèdent sur l'exploitation. C'est pourtant ce qu'il s'est passé puisque les filles, intéressées depuis leur plus jeune âge par l'élevage ont repris l'exploitation de leurs parents, combinée à d'autres activités (pluri-activité des deux couples).

Ces itinéraires et les suivants, illustrent le fait que pour les habitants de la Grande ferme, Petits-Blancs, la transmission de l'exploitation n'est pas à chaque fois une finalité en soi et qu'elle s'inscrit dans des trajectoires familiales singulières liées à un parcours résidentiel.

Pour la plupart des membres de la seconde génération d'éleveurs, la logique implicite était aussi de permettre de donner du travail à l'enfant qui n'en a pas.

On remarque dans ces parcours la distinction effectuée entre propriété du sol et propriété de l'habitation, la *Kaz*. La séparation entre l'espace de « production », l'exploitation agricole et

l'espace « habité » est remarquable. Même si les deux peuvent être accolés, il y a dans les processus de transmission une distinction d'effectuée.

Yvon P. vit avec sa femme dans une maison très moderne, sur son exploitation, à l'entrée de la Grande ferme. Alors que tous les membres de la famille P. se regroupent le long du chemin Commerson, lui a déménagé au pied du Piton Dugain, rue Alfred Picard pour avoir suffisamment d'espace pour agrandir son élevage. Il est locataire de trois parcelles morcelées : l'une se trouve à côté de sa maison (14 hectares) ; il en a une de l'autre côté de la route du volcan (9 hectares) et la dernière, de 11 hectares, se situe sur le chemin Mathias au niveau de Petite ferme. Ces parcelles qu'il loue appartiennent à l'ensemble des héritiers, à savoir à ses trois sœurs. « Ces terrains appartenaient à mes parents. Ils étaient propriétaires et ont partagé en 2002-2003. Comme on est quatre enfants, ils ont partagé les terrains entre les quatre enfants ».

Comme ses sœurs ne sont pas dans le monde agricole, elles lui ont permis de cumuler du foncier pour pouvoir assurer la pérennité de son élevage. Il est propriétaire de cinq hectares qui se trouvent aux alentours du bâtiment d'élevage, là où il a construit sa propre maison. Avant son installation ici, l'exploitation se situait près du domicile parental, sur le chemin Commerson. Dans le but de l'agrandir, lui et son père ont déménagé sur le terrain actuel. Aujourd'hui, le bâtiment a une capacité de 77 places pour des vaches laitières et 45 génisses.

Yvon est aussi propriétaire d'une maison récente située à l'arrière du terrain et du domicile de ses parents, chemin Commerson. Il loue cette maison à sa grand-mère en ce moment.

Dans cet extrait, on constate de nouveau la stratégie de partage de terrains entre tous les héritiers, que ceux-ci soient agriculteurs ou non. Ce n'est pas parce qu'Yvon a pris la suite de l'exploitation de son père qu'il lui a été transmis davantage de terrains. Ses trois sœurs ont bénéficié de ces héritages aussi¹⁸⁹. D'ailleurs elles vivent toutes à côté du domicile parental, chemin Commerson, hormis l'une d'entre elles qui habite dorénavant sur Petite île. C'est par la suite, entre frère et sœurs, qu'ils se sont arrangés pour qu'Yvon puisse bénéficier, en location, des terrains de ses sœurs pour agrandir son élevage. Ces stratégies familiales lui permettent de fonctionner et assurent dans le même temps un entretien des terrains de la famille. L'enjeu agricole ne prime pas au moment où les parents décident de transmettre des terrains, toutefois il a une place majeure dans les logiques concrétisées par la suite, toujours pour remplir la fonction de permettre un travail décent à celui qui cherche à se développer.

Angelina P. me demande au téléphone de la retrouver au 36 chemin Commerson, qui n'est donc pas son domicile, ni le lieu de son exploitation (le premier est situé à Petite ferme, chemin Mathias et la seconde en partie accolée à son domicile et la majorité au Nez de Bœuf).

Le 36 chemin Commerson est le lieu du domicile de ses parents. Nous nous dirigeons justement à l'arrière de la maison parentale, terrain où se construisent deux grandes maisons, peu espacées

¹⁸⁹ Rappelons que « les travaux réalisés par Vogel et al. (1980, 1983), Benoist (1984), et Ottino (1996) témoignent d'une société rurale des Hauts de La Réunion qui obéit à une logique de l'héritage fondée sur l'égalité de partage entre tous les enfants. Cette logique est directement issue de la Coutume de Paris de la fin du XVIII^e siècle, imposée par la Compagnie des Indes aux habitants libres, c'est-à-dire aux Blancs de l'île. Par la Coutume de Paris, il s'agissait d'assurer une égalité entre les héritiers sans distinction de sexe selon un principe de dévolution héréditaire des biens, avec un partage des terres égal en nature (Ottino, 1996) » in Paillat-Jarousseau Hélène (2004), « La résidence au cœur des pratiques de transmission de la terre à l'île de la Réunion », *Sociétés contemporaines*, (n° 56), p. 91-110.

l'une de l'autre. Angelina m'explique qu'il s'agit de son terrain à elle, issu des partages fonciers effectués par son père. Antonin, son mari est en train d'avancer sur la construction d'une des maisons, accompagné de deux autres jeunes hommes. Angelina, qui souhaite suivre les avancées des travaux, me propose de rester debout auprès d'une des maisons en construction. Elle ne voit aucun inconvénient à ce que la conversation soit enregistrée.

Je commence par lui demander ce qu'ils sont en train de faire :

« Là c'est deux maisons qu'on est en train de construire.

D'accord, parce que c'est le terrain de votre père ?

Non c'est à moi ça. Non papa il a plus de terrain lui... Il a tout partagé.

Là cette maison du coup, vous allez la destiner à quoi ?

À la location ; c'est surtout pour envisager une retraite un peu mieux surtout. Nous notre retraite, il faut y songer, pour les éleveurs... Je vois papa là, il s'en sort parce qu'il a mis des sous de côté et qu'il a vendu sa maison, tout ça, mais... Sans ça, je ne sais pas comment il aurait fait.

Il a vendu une maison qui était où du coup ?

C'était au 27^{ème}. Il a partagé tous ses terrains, tout ce qu'il avait, il avait partagé son patrimoine avec ses enfants, et il a racheté une maison au 27^{ème}, et du coup quand il est revenu dans ma maison (*celle où vivent actuellement les parents d'Angelina. Ils s'y sont installés lorsque Angelina et Antonin sont allés vivre sur Petite ferme*), il a vendu celle du 27^{ème} et maintenant il vit là-dessus quoi. Heureusement, sinon je ne sais pas comment on aurait fait. Et puis c'est les sous aussi qu'il a mis de côté de son travail. On est obligé d'envisager ça hein ! Depuis maintenant !

(...) Et nous, on essaie de faire de l'immobilier, en mettant 40 euros tous les mois de côté, c'est n'importe quoi 40 euros ! (Rires) Mais pour l'instant on met 40 euros et après quand on sera terminé avec tout ça, on essaiera de mettre plus parce que sinon on ne s'en sortira pas. Mais c'est horrible de devoir voir les choses comme ça.

Et la Petite ferme, c'était quoi comme terrain en fait ?

L'étable c'est le terrain privé d'Antonin, ancien de son papa. Et sinon les deux petites parcelles qu'on a à côté, c'est pas à nous. C'est à nos voisins, c'est de la famille d'Antonin en fait. Parce qu'en fait ma famille est ici sur la Grande ferme et on est descendu sur la Petite ferme depuis 2012. Et du coup, la famille d'Antonin en bas, au lieu de laisser les terrains à l'abandon, ils nous laissent mettre les animaux dessus. Mais c'est deux petites parcelles, mais c'est déjà mieux que rien. C'est pas déclaré rien... On les flatte pour qu'ils nous les vendent ou qu'ils nous les louent, mais ils veulent pas. (Rires) C'est leur terrain privé, ils ont sans doute un projet dessus je pense ».

Le témoignage d'Angelina est éclairant quant aux observations effectuées au préalable sur les parcours familiaux et résidentiels. Les stratégies familiales, foncières et résidentielles sont aussi un moyen d'envisager une épargne pour la retraite. D'une fonction sociale d'accession à la propriété, une autre fonction sociale se dégage du groupe familial : celle d'assurer une épargne pour la retraite.

On le voit aussi dans le précédent cas de figure, dans lequel Yvon loue sa maison à sa grand-mère. Ici, Angelina et son mari anticipent leur retraite en mobilisant le terrain hérité par Angelina dans la construction de deux maisons qui seront destinées à la location dans un premier temps, et nous pouvons le supposer quant aux différents parcours étudiés, destinés par la suite à la descendance. Son propre père avait pu vendre sa précédente maison pour se constituer une épargne lors de son départ en retraite. Du côté de la Petite ferme, ils vivent sur

le terrain hérité par Antonin. C'est sur celui-ci qu'ils ont installé leur bâtiment d'élevage. En sachant qu'ils sont locataires d'une parcelle de l'ONF de 79 hectares au Nez de Bœuf. On retrouve là aussi les mêmes stratégies que dans les précédents itinéraires : à savoir l'arrangement entre membres de la famille pour pouvoir faire fonctionner de façon optimale l'élevage. En parallèle, Angelina a été longtemps à la recherche de terrain :

« J'ai repris l'exploitation de papa, j'ai racheté le cheptel et j'ai reloué les terrains avec l'ONF...Et je suis en quête de terrain depuis 2004. Je suis à la recherche de terrain parce qu'en fait, on ne peut pas faire des prairies de fauche comme il faut au Nez de Bœuf. C'est tellement pentu que (elle siffle) c'est pénible quoi. On fait avec ce qu'on a, mais si on pouvait avoir un terrain pour pouvoir faire uniquement de la fauche, ce serait l'idéal. Là j'ai pu obtenir...Depuis 2004, ça fait combien de temps ? Treize ans ! J'ai pu obtenir deux hectares de terrains, sur la source Reilhac. »

À l'île de la Réunion le marché foncier rural est considérablement dépendant du contexte insulaire de la région, en plein développement, où le foncier est un enjeu central. Les besoins sont nécessaires tant pour les activités agricoles que pour les autres vocations des territoires (logement, tourisme, équipements, préservation de l'environnement...) créant un contexte de « pression foncière ». Celle-ci allant en augmentant, les éleveurs éprouvent de grosses difficultés à trouver des terrains libres et exploitables. Les demandes à la Safer prennent des années, pour ceux qui parviennent à obtenir quelques hectares. C'est pourquoi les arrangements familiaux sont courants et peuvent rendre service à court ou long terme.

Le mitage des terres agricoles est une réalité, particulièrement à la Plaine des Cafres. La Safer communique sur le fait que par rapport à 2013, 2014 a été une année où il y a eu un peu plus de transactions concernant de petites surfaces (86% contre 83% en 2013) ; davantage de transactions de biens se sont faites dans la tranche de 1 à 5 hectares (39% des surfaces). Selon l'institution, ce critère d'analyse par tranches de surface est un indicateur objectif du phénomène d'émiettement du parcellaire¹⁹⁰.

Quelques éléments sur le marché foncier réunionnais en 2014 (*Ibid.*, p.15)

« Le marché foncier est marqué en 2014 par une forte diminution des échanges. Un peu moins de 900 transactions sont enregistrées par la Safer qui note donc une baisse de 25 % par rapport à l'année précédente. Les surfaces échangées représentent moins de 500 ha et sont réduites de près de moitié (- 46 %).

L'analyse de ces transactions permet de confirmer la tendance, déjà constatée les années précédentes, de l'alignement du prix des terres : quel que soit le secteur de l'île et la vocation des terres, les écarts entre prix tendent à se réduire. Ce phénomène entraîne une augmentation significative du prix dans certains secteurs, notamment sur les terres à canne de l'est et les terres d'élevage des plaines. La surface moyenne des lots échangés est passée en dessous des 6 000 m², reflétant par ailleurs le morcellement important du foncier ».

De plus, il est visible que malgré les réglementations imposées par la Safer à l'installation résidentielle sur les terres agricoles, les processus de reproduction sociale des groupes domestiques ont généré un étalement du foncier bâti au détriment du foncier à vocation agricole.

¹⁹⁰ <http://www.Safer-reunion.fr/Le%20Marche%20Foncier%202014.pdf>

Aujourd'hui les régulations institutionnelles tendent à devenir plus drastiques. Par exemple, la commune du Tampon ne délivre plus de permis de construire dans le cas de projets de gîtes. Dans le même temps, certains terrains classés en zone agricole tendent à être déclassés par la municipalité pour mener à bien des projets touristiques.

Nous allons voir que ces données touchent la manière dont les « territoires politiques » instituent une part éminente des pratiques et mobilités quotidiennes des individus, pouvant aller à l'encontre des représentations élaborées par ces derniers. De la même manière, une élaboration géographique, telle qu'un PLU, amené à spatialiser des « systèmes d'actions », peu contrecarrer la pratique de l'espace par les groupes familiaux étudiés.

2.1.2 – Enjeux pluriels autour de l'acquisition, l'appropriation et la possession de la terre

Si la réforme foncière devait surtout permettre de répartir l'espace pour l'exploiter, elle a aussi été un moyen pour les habitants de prolonger les dynamiques d'acquisition foncière pour se loger (Noujarède, 2006).

Nous remarquons dans le contexte dans lequel nous évoluons que si la transmission du bien agricole ne constitue pas dans tous les itinéraires présentés l'enjeu social prédominant, il demeure une priorité pour certains, et constitue un patrimoine à maintenir « entre les mains de la famille », combiné à l'accès à la résidence des enfants.

Finalement, quand la parenté a pour fonction sociale de participer à l'accession de la propriété, en même temps qu'elle fonctionne comme pourvoyeur d'emploi pour les descendants, une forme de pression s'exerce pour le maintien du patrimoine (notamment foncier) parental dans la famille. Et dans ce cadre-là, pour des éleveurs particulièrement intégrés aux filières de productions animales, l'accumulation foncière est un enjeu pour leur réussite professionnelle. Rappelons que l'héritage de concentrer le plus gros cheptel, quitte à en venir à des vols de bovins entre voisins, pour affirmer sa réussite économique et sociale n'est pas vieux.

Les filières de productions animales assurent une réglementation d'un certain nombre de bêtes par hectare pour éviter toute surcharge sur les parcelles au risque de favoriser des problématiques sanitaires. Par conséquent, pour augmenter et développer leur exploitation dans le cadre des filières, de nombreux éleveurs affirment avoir besoin d'accumuler du foncier. Ce que nous remarquons c'est que l'accumulation et l'appropriation de ce foncier à vocation agricole peuvent être autant de la location que de la propriété, (exemple des locations ONF peu onéreuses), cette location pouvant se transmettre aux descendants. Dans le cas d'un foncier à vocation résidentielle, l'accès à la propriété est vécu comme une nécessité.

Thierry Claude P. fait partie lui, des éleveurs qui ont reçu, par reprise, des concessions sur la Plaine des Cafres. Il justifie d'ailleurs son accumulation de foncier par un travail difficile, de longue haleine, pratiqué depuis son plus jeune âge. Il évoque son amour du métier. S'il n'y

avait pas l'existence de cet amour, il affirme qu'il aurait arrêté depuis longtemps. En effet, les difficultés sont nombreuses et les coups durs importants.

« On a commencé l'élevage à 9-10 ans » témoigne-t-il. « Quand mon père assemblait les bêtes, on était avec lui et quand il faisait les transhumances, on était aussi avec lui. Et là, on avait douze-treize ans. Puis on a continué, après, je suis sorti de l'école à 16 ans, c'est pour ça, maintenant, il y a des jeunes qui voudraient s'installer et qui me demandent comment j'ai fait pour avoir toutes ces terres et tout ça ! Moi j'ai dit, quand j'avais dix ans, moi j'étais déjà derrière un bœuf ! Toi, quand tu avais dix ans, tu étais sur un terrain en train de jouer au ballon (rires) ! C'est normal ! »

Thierry Claude légitime donc la concentration de son foncier par une pratique de l'élevage effectuée depuis le plus jeune âge. Il est né sur la Grande ferme, en contrebas d'où il vit en ce moment. Il habite dans les hauteurs de la rue Odilien Picard, sur le piton Mahot. Il explique que ses parents habitaient, dans son enfance un peu plus bas, à côté de l'église de la Grande ferme. Mais à l'origine, ils vivaient là où lui vit aujourd'hui. Ses parents avaient acheté plusieurs terrains de ce côté-là de la Grande ferme :

« C'était mes parents qui avaient acheté. En fin de compte, du côté « P », il y avait neuf héritiers, et mon père il a acheté les terrains, la part de presque tous là-bas. Mais dans ce temps, les terrains n'avaient pas de valeur, c'était pas aménagé comme ça. »

Quand Thierry Claude s'est installé, il a fallu qu'il rachète ces terrains auprès de la municipalité car ils étaient redevenus communaux. Il s'est installé en 1992 : « Comme c'était un terrain communal et que le maire a décidé de faire un acte pour vendre le terrain, bah moi j'ai acheté et mon frère a acheté aussi celui juste à côté ».

« Ah oui, donc votre frère à vous, vous me dites qu'il a des terrains juste à côté ? »

Oui juste là.

Ce sont des terrains qui appartenaient à vos parents ?

Oui à mes parents.

Ah oui, donc en fait quand en gros à Piton de l'eau...Enfin comme ça s'est ...Comment ça s'est posé la question des partages ? Vous vous avez repris Piton de l'eau d'office ?

Oui bah en fin de compte...C'est un truc un peu...Bon ma mère voulait lui donner Piton de l'eau, parce qu'elle disait que c'était plus grand pour lui. Mais quand on lui a proposé il a pas voulu.

Ah oui c'est lui qui n'a pas voulu.

Et puis, après mon service militaire, en 90, quand le maire avait décidé de vendre les terrains ici, moi j'avais dit je vais prendre ici pour moi et lui il va aller à Piton de l'eau. Mais moi quand je suis arrivé ici, j'ai commencé à travailler, j'ai fait des aménagements et tout. Et quand il a pas voulu, non je crois que c'est en 94 qu'on a eu les terrains à Piton de l'eau et ici, je me suis installé en 80. Et quand elle a proposé le terrain à Piton de l'eau, il a dit non je veux pas parce que c'est loin. Et il pensait que j'allais lui donner tout le terrain ici. Mais moi j'avais commencé à aménager ! Je pouvais pas le donner comme ça. Ça fait qu'on a coupé le terrain en deux. On avait 18 hectares, alors on a fait 9-9.

D'accord, donc vous 9 hectares ça prend la maison et le bâtiment, et lui une parcelle.

Voilà, c'est juste à côté, ça descend jusqu'en bas. »

Un de leur frère est décédé et leurs sœurs, qui ne sont pas du domaine agricole, ont bougé et sont parties hors de la localité.

S'il fait partie de la coopérative du Piton de l'eau, Thierry Claude a eu l'opportunité d'obtenir un autre site sur Coteau de Brèdes. Il a 74 hectares sur Piton de l'eau (ce qui correspond pour lui à 30 hectares en utilisables). Il lui reste 34 vaches sur Piton de l'eau et 46 vaches sur Coteau de Brèdes.

« Ok. Et pour revenir sur l'historique de ces terrains, en fait Piton de l'eau, c'est une concession qu'avait eu votre père ?

Oui, en fait mon père est décédé, on l'a remis au nom de ma mère. Et après j'ai repris quand ma mère est partie à la retraite.

Et Coteau de brèdes vous avez acheté ?

Non non... Alors ça c'était des terrains qui appartenaient à la coopérative (des éleveurs) auparavant. Après il y avait des éleveurs dessus, mais ils avaient pas vraiment de papier... C'était des éleveurs un peu... Comme ils sont partis, la Safer a repris tout le lot. Il y avait déjà des éleveurs dessus. Ils sont restés là. Il y avait un lot de 52 hectares. Il y avait un lot qui était libre. La Safer a porté le comité Safer à Saint Denis, j'ai posé ma demande. Au Piton de l'eau, c'était un lot de 600 hectares. On était 6 au début, mais les autres ils sont partis (tous sont des reprises aujourd'hui). Les autres ils ont eu 120 hectares, 130 hectares, et moi j'ai eu que 74 hectares. Et il a fallu retirer 14 hectares de bois de couleur dans ces 74 hectares. Et c'est là que j'ai fait le forcing avec l'ONF pour que je puisse avoir l'exploitation viable. Et l'ONF elle tenait à ce que ce soit quelqu'un de la coopérative qui ait ses terrains là comme c'était à l'ONF là-bas. Donc j'ai eu la chance d'avoir ce terrain.

Et donc là ce terrain à Coteau de Brèdes, vous êtes en location avec l'ONF ?

Non avec la Safer. L'avantage qu'on a avec la Safer c'est que quand on a eu le terrain... Ils avaient aménagé le terrain pour nous. Il y avait des gros aménagements qui avaient été faits avec bulldozer et tout et nous on a mis en place les prairies avec clôtures et tout après. »

Thierry Claude décrit ici un processus de recherche de foncier pour l'exploitation agricole qui montre une stratégie d'occupation des sols à des fins professionnelles. Pour cela, il a d'ailleurs fait appel à de l'interconnaissance au sein de l'ONF pour l'appuyer dans sa demande de foncier. Celle-ci a résulté du fait que lui aussi a vécu le sentiment d'être lésé par rapport à ses voisins d'exploitation et donc qu'il a voulu étendre son élevage dans des zones plus proches et facilitantes. Il est visible que les terrains sur le Piton de l'eau n'apportent pas satisfaction aux éleveurs de la seconde génération qui ont repris. La transmission s'est faite. Pour certains (si nous reprenons l'exemple de Marie-Eva et Albert R.), celle-ci l'a été plutôt à des fins d'héritage dans un premier temps qu'à des fins professionnelles. Alors, la dynamique est, dans le cas de Thierry Claude, de progressivement étendre l'élevage dans des zones plus accessibles, tout en maintenant la location sur le Piton de l'eau, peu onéreuse.

Nous pouvons donc ajouter que les institutions telles que la Safer voire la municipalité jouent un rôle prépondérant dans cette distribution du foncier en régulant les acquisitions.

Pourtant, nombreux sont les éleveurs rencontrés qui déplorent le fait que « ceux qui obtiennent facilement du foncier aujourd'hui sont ceux qui en détiennent déjà ». Cette recherche de « possession » du foncier, par appropriation, même dans un cadre de locations, engendre des conflits et des crispations entre familles d'éleveurs, mais aussi à l'intérieur même des fratries.

Il y a une image de « propriété » dès lors qu'il est fait usage d'un terrain, que celui-ci soit utilisé en location ou même gratuitement : c'est le cas des cinq éleveurs de Piton rouge qui vivent avec une grande violence les futurs projets touristiques qui risquent pour eux de se mettre en place sur la zone. Ces éleveurs sont installés sur des baux communaux, valables neuf ans et renouvelables. Or, à travers une volonté de réviser le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la municipalité du Tampon a pour objectif de déclasser ces terrains en zone touristique pour mettre en place un projet de golf. Les jeunes éleveurs concernés vivent très mal ce projet qui les mettrait en difficulté. Ils le perçoivent comme une expropriation, dans tous les cas, ils expriment un réel sentiment de dépossession :

Dylan R. est particulièrement en colère :

« Le terrain où je mets mes vaches dessus, bah le rêve de la commune dessus, c'est de mettre un rodéo et de faire venir des bus de tourisme hein ! Moi mi laisserais pas faire de toute façon. Moi a crédit faut payer...Mi peux pas arrêter mon activité pour les beaux yeux de la commune ».

Selon Michel Watin et Emmanuel Souffrin¹⁹¹, à La Réunion, le propriétaire est celui qui définit la constitution de la propriété mais aussi celui qui permet sa pérennité à travers la transmission. Surtout, la notion de propriétaire serait encore très liée à la notion de *Terre-nature* avec une régulation basée sur les cycles de vie. « La puissance de la représentation du propriétaire foncier a, avec son pouvoir d'attribution du sol, joué aussi ce rôle, aujourd'hui repris en la personne du maire. » (*Ibid.*, p.34) La municipalité, à travers la spatialisation des systèmes d'actions tel que le PLU initie attribution et déclassement de terrains.

Parlant de sentiment de dépossession, le cas de l'élevage du fond de la Rivière de l'est est significatif des tensions résultant d'interactions entre différents acteurs. Jean-Louis B. et sa famille défendent un élevage traditionnel, différent de ceux présents sur la Plaine des Cafres, sur une zone protégée en cœur de Parc national. Derrière cette défense de la tradition, on est aussi sur une vision économique de l'élevage (particulièrement portée par le père, qui ne souhaite pas de diversification vers d'autres projets) mais aussi sur une vision de « possession » à travers un processus d'appropriation du foncier.

De 1989 à 2001, la famille B. bénéficiait d'une allocation d'occupation temporaire pour payer un package sur le site jusqu'en 2001 : « à partir de 2001, on s'est retrouvés occupants, entre guillemets, sortis, à la seule différence que la DAAF et la préfecture ont continué de nous attribuer les aides et à nous reconnaître sur le site. Il y a vraiment eu deux administrations qui se tirent dans les pattes ». L'ONF leur a

¹⁹¹ Souffrin Emmanuel, Watin Michel (1995), « L'accès à la propriété sociale à La Réunion. Du don à la citoyenneté ? » In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°66, Régularisations de propriétés. pp. 33-39

supprimé ce package et le Parc national a hérité de ce problème. Jean-Louis assure qu'ils ne revendiquent pas ce terrain de 1000 hectares :

« Ok, il y a 1000 hectares. Nous on ne revendique pas le terrain nous ! On revendique notre pratique. On revendique nos bêtes, mais on ne revendique pas le terrain nous ! La clôture a été faite à une certaine époque où il y avait beaucoup d'éleveurs. Par un ingénieur ONF sur la base de la quantité de fourrage. C'est pas nous qui l'avons fait la clôture hein ! Et là, on vient nous dire que c'est trop grand ».

Or, en retraçant le parcours de Jean-Louis et son père, nous nous rendons compte que cet élevage, de fait « différent », « traditionnel » de par sa situation, s'est constitué au départ sur ce site surtout suite un manque de foncier jugé évident pas la famille.

Aujourd'hui le conflit et le blocage en résultant limitent les possibilités pour Jean-Louis de s'installer. Son père a peu de chances de se voir attribuer un autre terrain sur la Plaine des Cafres dans la mesure où se sont plutôt les jeunes générations qui cherchent à s'installer qui sont prioritaires sur les attributions de foncier. L'objectif est de créer une société entre Jean-Louis et son père afin de pouvoir travailler sur le site dans les règles.

« Le but, c'était à une certaine époque de créer une société pour englober tout ça. Mais le fait que l'ONF ait rompu le contrat sur le site, on n'a rien pu faire (...) elle est suspendue parce qu'on sait lui comme moi que si on s'engage sur des procédures de société, automatiquement, on va demander l'autorisation d'exploiter et le document du propriétaire, chose qu'on n'a plus (...) A un certain moment, il a vraiment fallu se poser la question sur qu'est-ce qu'on fait de la Rivière de l'est ? Est-ce qu'on continue ou est ce qu'on arrête ? »

Le fait d'arrêter impliquait alors de trouver des terrains sur la Plaine des Cafres. Chose que les institutions (préfecture notamment) se sont engagées à faire au début des années 2000.

« Mais, on a rien vu venir, il n'y a pas de terrain, il n'y a rien et à chaque fois ils disaient, ah mais vous inquiétez pas on est à la recherche de terrain ! Et on voit clairement que ça n'avance pas. »

Jean-Louis et sa famille remontent loin pour expliquer leur mécontentement, leur désaccord et leur poursuite d'un élevage dans le fond de la Rivière de l'est :

« Dans les années 80, la coopérative a commencé à installer les éleveurs : à enlever les éleveurs du domaine pour attribuer des lots fixes. Donc chacun a eu son lot. Et c'est là que mon père a eu 25 hectares sur la Plaine des Cafres. 25 hectares, on peut pas faire beaucoup plus, alors comment faire ? Donc on a essayé de trouver des solutions. Il y a un terrain qui s'est libéré sur Piton Rouge, un terrain de 24 hectares, donc mon père fait l'acquisition du terrain, il l'achète, on l'a mis en valeur pendant un peu plus de 10 ans, donc on s'est retrouvé à 52 hectares ou 48, je sais plus trop. A la Plaine des Cafres. Ensuite, là on nous dit, vous avez 48/50 hectares, là ça vous suffit. Alors que tous les autres éleveurs étaient largement au-dessus on va dire. Pour pouvoir avoir une activité à peu près normale et viable. Donc on nous a dit, on va chercher un autre morceau de terrain pour pouvoir agrandir ce lot, et que vous puissiez quitter la Rivière de l'est dans les années à venir...On a dit Ok, pas de problème. Sauf que le problème, c'est que les terrains...Il y a des terrains qui se sont libérés, mais ce sont les autres éleveurs, qui étaient déjà très largement fournis, qui ont récupéré ces terrains (...) Malheureusement ce sont des gens qui avaient 130-150 hectares qui ont récupéré 70 hectares sur la Plaine des Cafres. Et donc nous on est resté là, et quand ça a commencé à chauffer, on a essayé de faire passer en disant, bah oui mais Mr B. a déjà des terrains sur la Plaine des Cafres. C'était des terrains qu'on avait achetés...Donc c'était un moyen facile de dire oui

Mr B. il avait des terrains pour sortir, il n'a pas voulu...Non non non...Il n'a jamais eu de terrain pour sortir. Les terrains qu'il devait avoir, il n'a pas eu. Il s'est fait avoir...Il aurait pu pousser en procès ! Il aurait gagné je pense...Il a préféré ne rien dire et continuer son activité ; et comme on n'était pas en conflit avec l'ONF, on avait déjà un document qui tous les ans sortait, on a mis en place un bâtiment d'engraissement sur la Plaine des Cafres et on a procédé à un ...Une augmentation du cheptel pour mettre en place un GAEC. Donc on était à 40 vaches sur la Plaine des Cafres et 25 sur la Rivière de l'est à l'époque. Et donc on a procédé à une augmentation de 25 sur la Rivière de l'est. Donc le document a été validé par la chambre, le préfet et tout ça hein ! Il y a des documents qui ont été fait avec des documents d'étude, ...pour l'augmentation du troupeau. On n'avait pas de problème à l'époque. Donc le projet c'était de faire 50 ici et 50 là-bas, avec un atelier d'engraissement qui regroupe les deux, et la création d'un GAEC. Malheureusement entre temps, plus de document à la Rivière de l'est, plus de papier, conflits avec l'ONF parce que l'ONF ne voulait plus délivrer, ni l'ONF, ni la coopérative, donc euh...on voit ce que ça a donné aujourd'hui... Donc aujourd'hui, il nous reste quoi : cet élevage, cette exploitation...Différent oui, à tout point. Donc notre combat il est là-dessus aujourd'hui. »

La défense affichée aujourd'hui ne prend effectivement pas la forme d'une revendication de terrain mais plutôt d'un format d'élevage différent des exploitations de la Plaine des Cafres. Pourtant, il est bien question du sentiment de départ d'être lésé par rapport aux autres éleveurs de la Plaine. Et malgré la non-autorisation de maintenir le cheptel dans le fond de la Rivière de l'est, la famille poursuit son élevage et l'utilisation de ce foncier, normalement à vocation « environnementale », dans la mesure où, pour eux, historiquement, « il y a toujours eu de l'élevage à cet endroit ».

Ce cas de figure illustre la définition que donne Guy Di Méo du territoire et de la territorialité. Le fond de la Rivière de l'est est construit comme territoire approprié économiquement, idéologiquement, politiquement, socialement par différents groupes d'individus qui se donneraient une représentation particulière d'eux-mêmes et de leur singularité (Di Méo, 1998, p.107). Chaque membre de la famille B. s'insère par exemple dans le groupe social de référence des « éleveurs du volcan, du fond de la Rivière de l'est ». Cette insertion dans un groupe familial et professionnel leur permet de construire une forme d'identité collective à travers l'expérience concrète qu'ils font de l'espace social, conditionnant leur rapport aux autres. Dans le même temps, le fond de la Rivière de l'est résulte d'un découpage et d'un contrôle de l'espace politique, effectué à l'origine par l'ONF puis repris par le Parc national en l'intégrant dans les zones naturelles sensibles. D'autre part, le rapport entre groupes sociaux et espaces construit le fond de la Rivière de l'est comme valeur patrimoniale : à vocation « culturelle / traditionnelle » pour les éleveurs du volcan, à vocation « naturelle / écologique » pour le Parc national. Enfin, l'importante considération de l'Histoire des éleveurs de la Plaine des Cafres en matière de construction symbolique du fond de la Rivière de l'est est révélateur de sa dimension temporelle.

Pour les uns « l'élevage y a toujours existé », pour les autres l'activité d'élevage est trop récente sur le milieu réunionnais pour que l'environnement puisse s'adapter au pastoralisme. Un agent du Parc national propose son point de vue à ce sujet :

« Dans les Pyrénées par exemple, il y a plus de 10 000 ans de pastoralisme et avant que l'Homme se mette à faire du pastoralisme, il y avait déjà des ruminants présents. Donc la végétation elle a toujours co-évolué avec des grands ruminants, et ça fait 10-12 000 ans que le pastoralisme est conséquent donc il a été façonné par ça. A la Réunion, il y a des hommes depuis 350 ans et de l'élevage peut être depuis 200 ans, donc on n'est pas du tout sûr d'une végétation qui a évolué avec des ruminants et qui encaisse ça. Et

parce qu'avant l'arrivée de l'homme, le seul herbivore c'était les tortues ! Il n'y avait aucun ruminant, rien ! Et ça, c'est pas facile à faire passer, des fois quand on dit ça. »

À travers ce cas du fond de la Rivière de l'est, on remarque assez aisément le faisceau d'interactions et de tensions qui peut résulter de ces différents réseaux qui constituent la territorialité. Territoire politique (commune, chambre d'agriculture, DAAF) entrent en tensions avec l'élaboration géographique du Parc national. Et cette dernière entre en confrontation avec les stratégies individuelles et les représentations du groupe d'éleveurs. Et encore, nous n'avons pas fait mention ici, des autres acteurs en présence tels que les collectivités territoriales (le fond de la Rivière de l'est fait partie de la commune de Sainte Rose), des porteurs de projets touristiques ou encore de l'ONF.

Acquisition, appropriation et possession de la terre, prennent leurs sources dans ces faisceaux d'interactions et sont le reflet de la manière dont chaque individu ou chaque groupe d'individus tisse sa relation aux espaces qu'il utilise et pratique.

Michel Watin et Emmanuel Souffrin, ont travaillé en 1995 sur les différentes formes d'appropriations foncières sur l'île de la Réunion à partir de l'étude de cas de l'accès à la propriété sociale sur la région. Les auteurs montrent que la notion de propriété, sur l'île, recouvre plusieurs définitions « justifiant des situations différentes qui peuvent coexister mais également se trouver en confrontation » (*Ibid.*, p.34). Ces dynamiques sont une clé de lecture pour nous sachant que d'après ce que nous venons de montrer, « l'occupation » d'un terrain est à même de fonder la propriété (en tant qu'appropriation), parfois dans un rapport de forces puisqu'on met en évidence un certain nombre de tensions dans le faisceau d'interactions dès lors qu'un lieu a plusieurs valeurs d'usages.

Exemple concret encore d'actualité : lorsque l'on monte au volcan, il est très courant de croiser des troupeaux de bovins en liberté, dit en « divagation ». Il se trouve que ces bovins, non identifiés, non traités, non revendiqués officiellement posent problèmes à différents acteurs : les éleveurs eux-mêmes sur le Nez de Bœuf ; le Parc national, qui y voit un facteur de dégradation des espaces naturels ; les professionnels du tourisme (exemple : randonnée à cheval) à qui il arrive de se faire charger ; les touristes eux-mêmes. En vérité, les personnes qui « encadrent » ces troupeaux sont issues des familles de la Grande ferme et ont récupéré les derniers bœufs restants des troupeaux qui étaient en transhumance avec la création des concessions. L'éleveur principal dont il est question fait paître son troupeau d'environ 50 têtes au niveau de Piton Cabri. Ces animaux sont hérités de son oncle. Ils ne sont ni identifiés, ni bouclés, ni vaccinés. Les bovins sont complètement lâchés et s'autogèrent sur environ 4000 hectares. Cet élevage n'est pas reconnu et ne constitue pas une source de revenu suffisante pour cet agriculteur qui est en activité principale maraîchère. Celui-ci et les personnes qui l'accompagnent défient donc l'État puisqu'il avait été demandé à l'ensemble des agriculteurs de retirer les bovins pour les orienter vers une production plus conventionnelle. Et ce modèle d'élevage, complètement extensif entre en confrontation avec celui des éleveurs en filières, répartis sur les terres départemento-domaniales. Les bovins en divagation sont rustiques,

robustes, adaptés à l'environnement rude des pentes du volcan. Deux visions sont mises en avant pour défendre ce type d'élevage : une vision économique (abattage et vente en direct non autorisés de ces bovins sans avoir besoin de s'en occuper) et une vision patrimoniale et protectionniste (maintien d'un élevage traditionnel, qui est présenté comme un moyen de lutter contre les espèces exotiques envahissantes).

D'une certaine manière, « les formes d'appropriations reposent donc sur l'occupation du sol et le droit d'utilisation d'un espace qui n'est pas systématiquement lié à sa propriété. » (*Ibid.*, p.34) Les personnes maintenant la divagation de leurs bovins entre la Plaine des Palmistes et les remparts du volcan occupent et utilisent de vastes espaces sans autorisation (qu'un agent du parc définit de « foncier public à vocation naturelle ») à des fins économiques, non réglementées en confrontation avec d'autres usages occupations des territoires. On observe là un contournement de la législation avec une perpétuation des pratiques anciennes d'élevage extensif sur les hauteurs de la Plaine des Cafres.

La Safer est le principal régulateur en matière de foncier. Celle-ci est par exemple dotée d'un droit de préemption qui lui permet d'acheter en priorité un bien agricole ou rural pour ensuite le revendre à un agriculteur. En procédant de cette manière, elle répond à l'objectif du maintien de la vocation agricole du bien ainsi qu'à la protection de l'environnement, en évitant la surenchère des prix. Parallèlement, lorsqu'une personne devient propriétaire Safer, il doit répondre à un certain nombre d'engagements.

Une salariée de la Safer Réunion m'évoque ces réglementations localement :

« C'est un engagement. Quand vous devenez propriétaire Safer, vous devez respecter un certain nombre de règles et on a un droit de regard sur le respect de ces règles-là. Les gens ne comprennent pas quand ils sont propriétaires que le droit de regard est acté et que les « terres incultes » viennent les emmerder. Ça n'a rien à voir. Le droit de regard Safer, c'est qu'on doit être informé. C'est de dire, en plus du droit de préemption, avant d'aller sur le long terme, vous devez purger le droit de la Safer.

Est-ce que ça touche les GFA ?

La majorité des GFA se sont des GFA faits par la Safer. L'Etat a mis en place des terrains, gérés par la Safer, qui sont une entité du Crédit Agricole, ça a été fait pour permettre aux agriculteurs de ne pas payer d'un seul coup les investissements liés au terrain. Quand on est en GFA on est lié à la Safer, et il y a des bons côtés, parce que c'est à la Safer de gérer les montages de dossiers, c'est la Safer qui continue à être un secrétariat des GFA. Après il y a des GFA où il n'y a pas de proposition d'acquisition de part, c'est la CEFAR qui restera toujours propriétaire. Et les gens paient un loyer pour utiliser ».

Ces dispositifs, GFA comme procédures des terres incultes sont des moyens d'éviter les formes d'adaptations et de reformulations des vocations du foncier de la part des agriculteurs. Ils poursuivent le processus d'homogénéisation des attributions de terrain pour maintenir les pratiques et les représentations de la terre des éleveurs, conjointement au modèle en filière dans lequel ils exercent.

Eric S. est éleveur laitier du côté du champ de foire. Il est en GFA sur des parcelles localisées vers Piton Bleu :

« Jusqu'à temps que *nou achète* le terrain en entier. Après c'est un bon avantage pour nous. Parce que au lieu d'investir dans le foncier dès le début, on préfère investir dans autre chose et prendre le terrain en location. En rendant le GFA, nou achète toujours un pourcentage des parts ».

Par ailleurs, ce rôle de gestionnaire et de distribution du foncier, les Sica ne l'endossent pas, tant il cristallise les conflits.

Un responsable de la Sicalait précise :

« On a aucune maîtrise d'un quelconque foncier. Et comme c'est une sujet vachement sensible...pourquoi on aurait attribué à lui plutôt qu'à l'autre ? On est déjà l'objet de beaucoup de maux ! Alors si on plus on gérait le foncier ! Qui va décider avec une objectivité sans faille ? Ce serait ingérable ».

La réforme foncière a permis sur une trentaine d'années de fractionner les grandes unités foncières en exploitations, de moyenne taille, sur lesquelles ont été installés les anciens ouvriers agricoles avec un nouveau statut de chef d'exploitation. Cette réforme et les dynamiques qui s'en sont suivies ont favorisé la diffusion d'une agriculture familiale en substitution à l'agriculture des « grandes plantations ».

La tendance générale, nous l'observons notamment à travers les itinéraires présentés des premiers attributaires des concessions ONF, est à la conservation des exploitations dans les familles. Les administrations interpellent néanmoins aujourd'hui sur le phénomène de fragmentation des terres, principalement due aux divisions lors de successions. Parallèlement, on constate un processus de re-concentration et d'accumulation des terres dans certaines familles dans le but premier d'augmenter les exploitations agricoles et les cheptels. On en revient donc à des dynamiques d'agrandissement des exploitations en référence à des seuils de viabilité et au maintien de leur caractère familial.

2.1.3 – La terre et l'élevage comme contrats moraux

Le socle familial sur la Grande ferme opère comme un vecteur d'accès à la propriété en même temps qu'elle peut fonctionner comme pourvoyeuse d'emploi. En échange, s'instaure une forme de moralité contractuelle à travers laquelle l'activité d'élevage devient sensiblement le gage d'un héritage à respecter, ou en tout cas d'un maintien du patrimoine familial parfois plus que la représentation d'une profession en tant que telle. Dans ce cas de figure, la terre ne répond plus à l'unique vocation de production, mais elle est l'expression d'un patrimoine familial, mis en avant avec fierté.

« Mes frères, eux, ne voulaient pas laisser tomber le patrimoine de papa. Et moi aussi je tiens à son patrimoine » (éleveuse de bovins allaitants).

« Depuis qu'on est petits on travaille pour les parents. Mais je ne regrette pas. C'était dur mais maintenant c'est de la réussite méritée. Aujourd'hui, li apporte à moi quelque chose, et nou lé contents parce que les enfants suivent ce qu'on a fait » (éleveur de bovins allaitants).

« Il faut qu'on continue d'exploiter les terres... On ne va pas laisser les terres à l'abandon. Quand nous on a construit le bâtiment en 97 c'était à cause de moi hein, il l'aurait pas fait lui (en parlant de son père) ! Si ça ne tenait qu'à lui, il aurait travaillé encore quatre-cinq ans, après il arrête ! Mais quand je suis arrivé, avec ma DJA et qu'on a eu les aides, non là il a dit, il faut faire quelque chose, aller ailleurs et construire un autre bâtiment... C'est pour ça qu'on a fait ce bâtiment là et on a travaillé ensemble. La suite était là. Et aujourd'hui il est à la retraite et il est tranquille » (éleveur laitier).

On remarque, particulièrement dans le dernier extrait d'entretien l'enjeu de la transmission à travers le « donner » (le père bâtit un outil de production et d'exploitation le plus abouti possible pour l'installation de son fils à sa suite) ; « recevoir » (le fils récupère cet outil en l'améliorant, l'agrandissant et la transition s'effectue par le biais d'une société : « on a travaillé ensemble ») ; « rendre » (« il faut continuer d'exploiter les terres », même si les enfants ne sont pas intéressés par l'agriculture. La transmission est pensée autrement et envisagée à travers le secteur touristique. Ce qui importe par rapport à l'exploitation est le patrimoine foncier). Les clés de lecture ici de la réciprocité engagée autour de l'outil de production et de la terre sont la place des valeurs sentimentales et l'obligation morale accordées à la transaction familiale. Une véritable exigence de continuité du travail parental habite les éleveurs actuels : cette continuité passe par la poursuite de l'exploitation des terrains.

Dans cette dynamique, le maintien du foncier dans la sphère familiale se poursuit de génération en génération.

C'est pourquoi la Safer rencontre des problèmes par exemple avec le phénomène de « terres incultes ». Ces dernières sont des terrains qui ont cessé d'être cultivés, qui sont sous-exploités et laissés à l'abandon à l'état de friche, et qui n'ont d'autre valeur pour les familles que de demeurer leur propriété. La Safer opère donc une véritable procédure allant d'une phase de recensement des friches jusqu'à une phase de mise en demeure, voire d'expropriation pour récupérer ces terres en friches afin de les remettre dans le circuit de l'exploitation agricole.

Une salariée de la Safer m'explique sa manière de concevoir la procédure Terres incultes tant la violence de se sentir déposséder d'un terrain peut être importante pour les propriétaires :

« L'objectif c'est qu'on puisse amener l'information proche de l'agriculteur, ou du propriétaire, comprendre quelle est la raison de la friche et servir d'aiguilleur vers les organismes qui sont présents. Donc j'aime à dire que on a inventé un terme : les aiguilleurs du foncier. Moi c'est ce que je dis à ceux que je forme : vous avez gagné votre salaire si vous arrivez à me dire quel est le problème et quelle est la solution. Ça c'est essentiel pour moi, car la solution la plupart du temps ce n'est pas à nous de la mettre en œuvre, c'est une tierce personne. En revanche le diagnostic c'est essentiel. (...) L'objectif c'est de comprendre le système dans lequel la personne évolue, trouver l'entrée pour l'amener à voir sa situation de manière différente et amener le changement. Par exemple : est-ce que vous avez conscience que vous avez mené votre activité professionnelle comme un héritage et non comme une profession ? C'est toucher les gens au cœur, on est dans le domaine agricole. C'est un héritage. Plus qu'un patrimoine foncier, c'est un patrimoine familial. Alors que peut être que la personne n'est pas faite pour faire ça, qu'elle n'aura pas le choix, euh... Et encore moins la logique de se dire qu'est-ce que je peux faire d'autre. Pour avoir été formatrice, j'ai vu le nombre d'apprenants qui viennent là pour avoir des compétences professionnelles, pour acheter des produits phytosanitaires, mais ce n'est en aucun cas pour se professionnaliser dans le sens rentabiliser une entreprise. Et ce sont ces gens-là que l'on retrouve aux terres incultes... Moi qui suis naturellement sur l'aspect humain, je ne conçois pas avoir des agents terres incultes qui ne soient pas sur ce registre là, pas uniquement parce que je le suis, mais pour pouvoir sortir ces gens-là de leur situation

de friche ! Si on ne va pas chercher la raison de la friche, si on n'arrive pas à faire prendre conscience aux gens de la raison, on n'arrivera pas à exproprier les gens (...)

Ça semble très délicat ces histoires de friches et de terres incultes...

La terre c'est un héritage et à la Réunion comme les DOM, la terre c'est ce qu'on a hérité à la suite de l'esclavage, donc ça a une connotation encore plus dramatique que de se dire on va perdre ce qui a été gagné avec tant de souffrances, donc il y a tout ce registre-là ...on ne comprendra pas qu'on vienne bouleverser tout ça. »

Alors que notre interlocutrice évoque l'esclavage, le parallèle peut être pleinement fait avec la situation des Petits Blancs des Hauts qui ont pu acquérir progressivement du terrain à la suite de leur migration dans le cœur de l'île. Cette situation de paupérisation, loin des grandes plantations, puis d'acquisition de terrains a été intériorisée comme une réussite et comme une continuité d'années de labeur en liberté. En effet, lorsqu'on observe les situations des petits ruraux dans les cirques et dans les écarts, on se trouve confronté à l'ethos et l'idéal de liberté et d'autonomie développés par les Petits Blancs (Vogel Claude ; Ottino Paul, in Chérubini 1999, p.106). Ces derniers sont mis à mal par de telles procédures à travers lesquelles une autorité régulatrice vient remettre en question la centralité de leur existence.

Finalement, ce processus de circulation des biens fonciers à travers l'obligation de « donner » ; « recevoir » ; « rendre » fonctionne aussi à travers l'action de la Safer, dans une forme permanente de morale contractuelle. Cette dernière, comme fait social total, permet la remise en circulation de la terre dans sa vocation agricole. Pour Bruno Karsenti, le contrat se présente comme un fait social total dès lors que l'individu s'insère dans une structure qui représente une force sociale à laquelle il se plie, que cette entité individuelle est transcendée par un jeu de relations et que le contrat prend place dans une instance sociale déterminée par le juridique ou le droit¹⁹².

Nous montrons que l'effet d'appropriation foncière est fort que les terrains soient en location ou en propriété.

C'est en ce sens que les dynamiques familiales ont une incidence sur le métier même d'éleveur. Celui-ci, intégré au modèle coopératif (ou indépendant dans le cas de Florent P.) est maintenu à des fins patrimoniales entre autres. Et finalement, nous nous rendons compte, à travers les différents itinéraires présentés, que les filières d'élevage, en se constituant sur la base d'un modèle d'agriculture familiale ont induit chez les familles d'éleveurs des stratégies dédiées à maintenir le groupe professionnel sur le territoire, à travers l'exploitation agricole, le foncier, mais aussi à travers la résidence.

L'élevage serait donc un des facteurs de reproduction sociale des groupes domestiques sur la Grande ferme. Il n'est pas considéré comme une fin en soi pour les éleveurs mais comme un moyen de maintenir des groupes familiaux sur la localité de la Grande ferme. Or, alors que l'élevage était à l'origine un outil pour les institutions de sédentariser les populations dans les Hauts de l'île et une activité dédiée au développement de la Plaine des Cafres, aujourd'hui celle-

¹⁹² Karsenti Bruno (1994), *Marcel Mauss, le fait social total*, Paris, éditions Puf, 128 p.

ci est perçue comme une finalité au service d'un système économique structuré. Le décalage d'objectifs est perceptible entre les producteurs et leurs représentants. Aujourd'hui, combiné à la volonté de perdurer dans un système bénéficiant de subventions, une partie de la pérennité du modèle en filière semble aussi reposer sur la fidélité qu'entretiennent les éleveurs à leur Sica:

Nous pourrions supposer que le contrat moral manifesté dans le cadre familial, soit un phénomène à approfondir dans les relations entre éleveurs et Sica. En effet, les éleveurs cherchent à sécuriser leur activité (et par là, la préservation de leur groupe familial) tout en continuant de vivre sur la Grande ferme. Les Sica permettent cette combinaison, en offrant la garantie de débouchés et en lien avec les structures foncières, de construire sur ou à proximité de l'exploitation (particulièrement dans le lait). De ce fait, chaque éleveur, individuellement s'inscrit dans une structure, dont le format, coopératif et la force sociale qui en résulte sont des conditions auxquelles le professionnel doit se plier. Ce dernier s'intègre dans des jeux de relations dans lesquels il doit trouver sa place, basés sur une instance sociale déterminée par une réglementation relevant du droit pouvant mener à une sanction si le contrat n'est pas respecté.

Si les éleveurs forment une collectivité de forte interconnaissance basée sur la parenté et la proximité de résidence, pour Edouard Noujarède (2007, p.58) : « les Hauts ne sont plus seulement occupés par une population d'agriculteurs et d'une certaine manière tout se passe comme si le décroissement des Hauts et la rencontre avec l'altérité donnait naissance à une communauté agricole, au sein d'un ensemble plus vaste désormais. Une communauté fondée sur l'enracinement territorial, sur la rencontre avec l'altérité et sur les relations familiales et d'interconnaissance. »

C'est le sujet que nous allons aborder dans le déroulement suivant : lorsque l'interconnaissance et le sentiment de « communauté » sont ébranlés par l'altérité.

2.2- *L'interconnaissance localisée et l'épreuve de l'altérité*

« Rester à la terre lorsque tout le monde ou presque reste à la terre, sinon au village, c'est rester dans un même groupe, avec les mêmes individus, et occuper une position à l'intérieur d'un monde social ayant ses valeurs et ses hiérarchies propres, celles du monde « rural », bref c'est appartenir à des groupes qui s'auto-reproduisent biologiquement et socialement. »

Patrick Champagne, « La restructuration de l'espace villageois »,
in Actes de la recherche en sciences sociales, mai 1975, n°3, p.47

2.2.1 – Quand « l'étranger » devient voisin ou quand le voisin reste « étranger »

La structuration de l'espace de la Grande ferme, au-delà de délimitations physiques, géographiques finalement assez peu considérées par les habitants, se fait plutôt à travers la reconnaissance d'un territoire comme groupe social de référence. En d'autres termes, chaque personne rencontrée se situe d'elle-même dans un réseau d'interconnaissance constituant la « grande famille » de la Grande ferme. Sachant que cette « grande famille » peut s'étendre aux localités voisines.

Si parfois les pratiques professionnelles diffèrent ainsi que les perceptions générationnelles, les éleveurs rencontrés mettent en avant une même façon de vivre et de penser résultant « d'habitus » en commun inculqués : la solidarité, l'entraide, les relations d'interdépendances sont pour eux des indicateurs d'homogénéité du « groupe ». S'y ajoutent pour les première et seconde générations, la misère vécue jusqu'au début des années 90, la dureté du travail, le cochon ou le bœuf « *la kour* » que l'on pouvait tuer lors de festivités villageoises. Enfin, sont vécus en commun, l'amour de la nature, des Hauts et la pratique de loisirs tels que la chasse ou la pêche.

De ce fait, les éleveurs ne se définissent pas comme habitants de la Grande ferme en plaçant au premier plan une séparation de leur village avec l'extérieur qui serait matérialisée par une frontière, un obstacle matériel ou institutionnel. En définitive, ne pouvant s'opposer aux déplacements humains corrélés à une extension géographique des relations d'échanges, c'est l'épreuve de l'altérité au sein même de la Grande ferme qui les amènent parfois à dresser des barrières invisibles, gages de protection, entre « eux » et les « autres ».

« Les interactions désormais quotidiennes, c'est-à-dire banales, *des paysans* avec les autres catégories de populations et surtout la forte dispersion spatiale et sociale des familles rurales qui voient la plupart de leurs membres quitter le village et abandonner le travail de la terre constituent sans doute *les médiations* concrètes les plus importantes par lesquelles s'opèrent, au niveau de l'expérience vécue, le changement de la perception de l'espace social par les paysans et sont au principe d'une transformation du système des coordonnées sociales par rapport auquel se situent les individus restés au village » (Champagne Patrick, 1975, p.49)

L'épreuve de l'altérité, au principe effectivement d'une « transformation du système des coordonnées sociales » bouleverse l'effet de « groupe », de « communauté » et est particulièrement remarquable vis-à-vis du voisinage résidentiel. Les rapports aux « nouveaux venus » et les critères définissant ces « nouveaux venus », encore considérés comme des « étrangers » sont multiples. Les éleveurs peuvent être complètement indifférents à ces nouvelles interactions, sur la défensive, ou nostalgiques des années précédentes où la Grande ferme n'était que familiale.

Or, l'attitude de protection, défensive, est aussi mêlée de logiques sociales entretenues par les éleveurs eux-mêmes, puisque par leurs placements immobiliers, ils permettent la venue de « nouvelles populations », locataires ou propriétaires (s'il y a rachat du bien). C'est pourquoi, la Grande ferme fonctionne certes comme espace de repli, mais avec beaucoup d'ambivalences puisque des formes de médiations se concrétisent à travers ces stratégies directement liées au foncier, mises au service du patrimoine familial.

Par exemple, Martin P. loue depuis trois ans son ancienne maison, située deux rues en contrebas de son actuel domicile à une personne non-issu du domaine agricole. Avant la mort de son épouse, il effectuait

de la location saisonnière dans cette résidence, puis ce système lui a demandé trop d'investissements personnels devenant contraignants.

Ce type de stratégie découle d'évolutions territoriales puisqu'on voit que l'éleveur suit à la fois l'opportunité de bénéficier des retombées du développement du tourisme, puis de celles des migrations de nouvelles populations. Martin précise à ce sujet :

« Il y a beaucoup de gens qui viennent ici hein ! Il y en a qui achètent des terrains ici. Et il y a beaucoup de gens maintenant qui habitent ici et on ne sait pas qui c'est ! En plus c'est des terrains souvent qui appartenaient à la famille mais on ne sait pas qui c'est...Oui. Ça c'est...Incroyable, si on revient une vingtaine d'années en arrière, on gagnait compter les maisons à vue d'œil ! Maintenant aujourd'hui c'est un village. »

Il s'agit clairement de l'évolution la plus importante notifiée par les éleveurs.

La proximité avec le voisinage peut poser certains problèmes même si au départ l'indifférence est le premier ressenti :

« Ils sont jamais là ! » résumant Pierre-Antoine et Freddy.

« Soit c'est des gens qui travaillent la journée donc ils ne rentrent que le soir ou le week-end. Ça ne nous gêne pas nous ! À part quelques-uns, ceux qui sont les plus près. Quand on doit faire des bâtiments on est embêtés parce qu'il faut 100 mètres d'une construction...Pour épandre nos effluents, le lisier tout ça, pareil. C'est ce qui nous pose des contraintes. Après, sans plus. Au niveau des habitants même il n'y a pas de souci. Sauf...Qu'il y a quatre ans de ça, on connaissait tout le monde !

Oui ! Quand le car il passait prendre les enfants, tu connaissais les enfants de tout le monde ! Aujourd'hui, tu vois, mais tu ne connais plus. Tu vois les enfants qui attendent le car, mais tu ne sais pas à qui c'est. Ça a changé énormément en 10 ans ! Ça va trop vite ! »

Cet extrait d'entretien résume l'ambivalence des sentiments éprouvés par les éleveurs de la Grande ferme. Ils opèrent une véritable distinction avec les « nouveaux arrivants » dans la mesure où les familles d'éleveurs restent dans les Hauts (c'est d'ailleurs une contrainte pour la plupart de retourner dans les Bas). Vie privée, familiale et professionnelle sont ancrées dans les Hauts, à la différence des nouveaux voisins qui effectuent des trajets pendulaires, et ne viennent à leur domicile que pour dormir ou le weekend. Le bâti est là mais les personnes rarement, et la situation est paradoxale car dans ce qu'explique la famille P., les éleveurs, dans leur pratique doivent faire face à une forme d'exigence de cadre de vie de leurs voisins. Ces derniers sont tolérés, mais seulement si une certaine distance est respectée.

Plus largement, ce nouveau contexte de voisinage les ramène à une nostalgie de la Grande ferme d'il y a dix ans, où tout le monde connaissait tout le monde et où la taille du village était réduite à quelques maisons.

« Cette route-là, mi marié en 79, il devait y avoir 5 maisons. Maintenant tu peux pas voir...mais quand tu te mets dans les pâturages en haut et que tu regardes, bah c'est un village ! C'est comme ça. D'un coup !

Il reste un élevage laitier et lui il va partir hein. En face le terrain de foot. Quand vous allez redescendre vous allez voir. Il y en avait 7 avant ici.

Ils ont été obligés de délocaliser.

Pourquoi ?

Parce que ça construit tout autour tout autour et après c'est l'éleveur qui est obligé de partir.

Mais comment on explique que c'est à l'éleveur de partir ?

Bah quand la personne elle arrive pour acheter tout va bien, quand elle entre dans sa maison bah là ça va plus !

Ça sent mauvais...

Ça dépend, au début ça sentait bon, maintenant ça sent plus bon, le bruit de la machine à traire à 4h du matin ça le gêne, les vaches elles crient, ça gêne, les bruits du tracteur, ça gêne. C'est ça que je comprends pas. »

Les reflux des citadins vers les Hauts de manière générale, sont tous plus ou moins liés à un refus croissant des nuisances provenant de la ville et à un refus de la chaleur écrasante de l'été. Ces migrations prennent la forme de recherches de « lieux dortoirs », de résidences secondaires ou de résidences principales de retraite. Le désir d'un changement d'air ou d'un meilleur cadre de vie peut rapidement devenir une désillusion lorsque le voisinage travaille dans l'élevage. Inévitablement les nuisances sonores et olfactives peuvent être un désagrément pour les personnes n'ayant pas l'habitude de les côtoyer.

Il y a une réelle partition des espaces de vie sur la Grande ferme entre anciens habitants, pour la plupart éleveurs et nouveaux habitants. Si on prend le chemin Commerson par exemple, les maisons des familles d'éleveurs sont toutes situées sur la gauche du chemin en remontant la rue partant de l'école de la Grande ferme. On le voit car les habitations sont toutes précédées d'une petite cour ou d'un garage dans lesquels sont rangés tracteurs et 4x4. En face se situent des voisins arrivés plus récemment.

Jean-Marie et Marie Noella confirment : « ici, de notre côté c'est les frères et sœurs des P. Juste en haut c'est mon frère. Juste à côté, c'est ma sœur et encore plus haut, c'est un autre frère. Du côté ici, c'est toute la famille, de l'autre côté de la route, c'est « les gens d'en bas » » (...) « Les nouveaux arrivants » ajoute Marie Noella.

Ces derniers sont souvent méconnus des éleveurs. Peu d'échanges ont lieu avec le voisinage et les personnes qui le composent sont appelées par les éleveurs « les étrangers ».

Je demande à Etienne T. la manière dont il a vécu ces évolutions sur la localité :

« Bah moi, là, (*il me désigne du doigt les habitations en face de chez lui, chemin Pierre Picard*) la moitié des gens, mi connais pas qui i lé ! Ah oui ! Tout' ça, lé *les moun* qui sont étrangers hein ! Partout autour là !

Je m'interroge : est-ce qu'il s'agit de personnes qui viennent des Bas ?

Bah, mi connais pas ! Mi connais pas zot ! Mi connais tous les vieux *moun*¹⁹³ qui étaient là *lontan*, mais les autres, mi connais pas ! »

Etienne opère une nette distinction entre ces « étrangers », « les autres », et les personnes qu'il connaît « *les vieux mouns qui étaient là lontan* », en signe de marquage et d'appartenance territoriaux.

Ces notions d'étranger et de méconnaissance semblent partagées de part et d'autre.

Me rendant à un rendez-vous chez un couple d'éleveurs, je me suis perdue et suis partie trop loin dans la rue. Croisant une jeune femme sortant de son domicile, je lui ai alors demandé si elle connaissait le couple en lui donnant les prénoms et les noms. Très rapidement, elle m'a répondu par la négative. Or, la maison recherchée se situait à trois maisons de la sienne, juste à l'entrée de l'impasse. Le contraste est frappant lorsque je m'adresse à un éleveur : si je suis à la recherche d'une exploitation ou d'un domicile d'un autre éleveur, celui-ci est directement en capacité de m'orienter.

Marie-Eva et Albert, le couple que je devais d'ailleurs retrouver, me confirment ce vécu et ces évolutions du territoire. Leur maison était à l'origine complètement isolée, « il n'y avait pas rien autour ! Pas de maison ! C'était la seule ! Et bah aujourd'hui, vois comme c'est construit ! » Plus qu'une impasse, le couple vit aujourd'hui au début d'un lotissement. Eux, n'en reviennent pas : « incroyable comme lé construit ! »

Ils me disent qu'ils connaissent effectivement très peu le voisinage :

« Et il n'y a qu'un agriculteur dans les voisins. Le reste non. Le reste, c'est des gens qui viennent d'ailleurs. Qui ont tout racheté (...) C'est plutôt un endroit calme, il n'y a pas de souci particulier. Non lé un bon quartier (...) après na *ces gens extérieurs* que nou connaît pas. Avant, mi remonte à 15-20 ans, tout le monde connaissait tout le monde. Tout le monde connaissait qui habitait...Maintenant non. Maintenant, il y a des gens à côté de chez nous, nous connaît pas qui c'est. Nous connaît pas d'où il vient ».

Là encore, les voisins sont qualifiés « d'extérieurs » marquant une différence avec les habitants de la Grande ferme d'il y a une quinzaine d'années. Le rapport à autrui et l'appartenance jugée au territoire est basée, non pas sur la résidence mais sur un rapport temporel et générationnel lié à l'habitation.

La famille T. témoigne aussi de son vécu de l'agrandissement de leur lieu de vie :

« C'est vrai que quand on voit la Grande ferme aujourd'hui...

Même il y a dix ans de ça, c'était pas comme ça (intervient la fille du couple, âgée d'une vingtaine d'années).

Des maisons, il y en avait peut-être dix. Oui, dix, c'était déjà bien ! Et puis *normalement*, la Grande ferme n'était que de la famille.

Maintenant, il y a *beaucoup d'étrangers* ».

¹⁹³ « Les gens ; des gens » (Source : Armand Alain, Dictionnaire Kréol réunionné/français, océan éditions.)

Après *la étendu* aussi quand il y avait le chikungunya et la fait monter beaucoup de monde ! Dans le temps, c'était le seul endroit ou navait point le chikungunya. Il faisait trop frais ici ! »

De nouveau, quelle que soit la génération familiale qui intervient dans cet échange, la distinction « avant / aujourd'hui » est centrale : la Grande ferme comme famille s'est élargie à d'autres habitants. La Grande ferme familiale était « normale ». Du moins, normalement, elle ne devait qu'être familiale. Aujourd'hui, le fait qu'il y ait beaucoup « d'étrangers » la rendrait déviante. En tout cas différente de cette normalité connue il y a quelques années.

Au-delà des critères de recherche d'un meilleur cadre de vie, certaines graves crises sanitaires bouleversent les territoires. Le chikungunya serait aussi un des facteurs explicatifs d'une augmentation de la population sur la Plaine des Cafres. Si la famille T. définit la Grande ferme à l'image une ancienne famille, dorénavant, celle-ci doit composer avec des personnes considérées « étrangères », même si celles-ci sont là depuis une dizaine d'années. La venue de nouveaux habitants renforce l'entre-soi et la notion de groupe. Et finalement, l'identité et les frontières se construisent aussi face à l'altérité.

Ajouté à ce discours, Jean-Pierre L. remarque que lorsque la Grande ferme était plus réduite, leur rôle en tant qu'éleveur était plus reconnu :

« Quelqu'un l'était plus reconnaissant...je pense que vu la quantité de gens qui atterit au Tampon, à la Plaine des Cafres, à la Grande ferme, à la Petite ferme, bon...on sait pas qui...là il y a des gens on connaît pas du tout...Lontan on connaissait tout le moun ! Le rôle était beaucoup mieux pour nous car on connaissait tout le monde...Et on était plus respecté...Mi veux dire on était bah oui, plus à l'aise...Et aujourd'hui on vit ça différemment ! Ici, il y a des gens qui sont sur la Grande ferme, qu'on ne connaît pas ! On ne connaît pas ! Les gens ils dorment la journée, et ils marchent la nuit, nou nou connaît pas ces gens-là ! Du tout, même pas le visage...On voit le visage comme ça, on dirait que li vit au Tampon, lé sûr que tout le monde le connaît pas ! C'est...Ici on est tranquille. On n'est pas...Mais nous ce qui...en tant qu'exploitant agricole, il faut préserver ce qu'on a au lieu de...qu'ils vivent en ville, mais nous on n'est pas habitué à ça ».

Pour Jean-Pierre, la méconnaissance et le rythme différent du voisinage, induisent moins de respect, moins de reconnaissance et il craint de ce fait l'import d'un mode de vie citadin alors qu'il apprécie la tranquillité de son quartier.

Un des lieux cristalliseurs de ces liens qui se défont entre les habitants est celui de l'école. Nous l'avons vu dans de précédents extraits d'entretiens ; Audrey et Dylan, qui habitent à une cinquantaine de mètres au-dessus de l'école vivent ce changement et ont le sentiment « d'être comme en ville » du fait de la venue de nouvelles populations sur la Grande ferme. C'est Audrey, le matin qui accompagne leur garçon :

« Avant, à l'école, on connaissait tout le monde. Même là, je vais déposer mon p'tit garçon à l'école et il y a des gens que je ne connais pas en fait. Alors qu'avant, tout le monde connaissait tout le monde !

Maintenant, la plupart à l'école, zot ils restent dans la voiture et quand il sonne, ils prennent *le marmaille*¹⁹⁴ et il s'en va. Nou lé rendu comme en ville maintenant...Mais lé vrai qu'il y a beaucoup d'étrangers maintenant ». Dylan conclut : « Nou lé parti dans un sens où chacun pour soi ».

La restructuration de l'espace ou du moins son mouvement, amène des habitants à effectuer une comparaison entre leur mode de vie en devenir à celui de la ville.

Chaque membre de la collectivité de la Grande ferme traite « l'écart » comme une totalité, un système social ayant sa structure et ses mécanismes de fonctionnement. Ceux-ci seraient mis à mal par les mutations et les migrations qui traversent les Plaines. Alors que la Grande ferme était pensée et vécue par les éleveurs rencontrés comme une communauté enclavée, préservée de tout assaut extérieur, celle-ci se transforme au fil des années, des transferts de populations et de l'élargissement des aires de déplacements. Toutes ces dynamiques sont aussi corrélées à une extension géographique des relations d'échanges, de dépendance et de concurrence. On observe des critères de sélection sociale de la part des éleveurs bovins des personnes étant de la Grande ferme ou non.

Les anciens, du *tan lontan*, ceux qui sont connus, reconnus depuis des générations et leurs descendants seraient légitimes sur le territoire, tandis que les personnes plus récemment arrivées demeurent des « étrangers » ou « des nouveaux venus » non intégrés à « l'homogénéité de l'habitus » (Champagne Patrick, 1975, p.49) inculqué localement. Celle-ci serait brandie davantage comme marqueur d'opposition plutôt que de liens à construire.

Il y aurait une manière d'être habitant de la Grande ferme, renforcée par la pratique de l'agriculture, de l'élevage et des relations d'interdépendances à base locale. Par exemple, tout le monde se salue dans la localité. En voiture comme à pieds, les gens se lancent un signe de la main et s'arrêtent pour discuter un peu. « Ici, tout le monde dit Bonjour monsieur ou Bonjour madame ! ». Si on ne le fait pas, on encourt le risque d'être mal perçu.

Selon Patrick Champagne, (*Ibid.*, p.49) « les individus demeurant dans le même village constituaient des communautés d'intérêts, fondées sur un principe de réciprocité, particulièrement durables et intenses entre voisins. On s'entraidait parce qu'on pouvait toujours avoir besoin, et on s'entraidait d'autant plus facilement que l'on appartenait au même monde ». On retrouve ces mécanismes à la Grande ferme, d'autant plus exacerbés qu'elle fait partie des Hauts de l'île, longtemps rejetés. La vie sociale d'autrefois, du *tan lontan* est relatée par les plus anciens, et même par les plus jeunes générations qui ont suivi de près ces évolutions et changements très rapides sur leur lieu de vie. Même des personnes comme Marie-Noella, issue d'un mode de vie citadin, du Tampon, appelle ses voisins « les nouveaux arrivants » ou « les gens d'en bas ». Il se trouve que celle-ci a effectué un véritable « rite de passage » dès lors qu'elle a choisi de se marier avec un éleveur, dénommé « yab » par sa famille, issu d'un des groupes domestiques principaux dans le quartier, et plus encore lorsqu'elle s'est installée comme cheffe d'exploitation.

Ce qui fait sens comme « identité villageoise » des éleveurs semble particulièrement menacé par les mutations socio-économiques en cours. Les citadins ne peuvent donc qu'être considérés comme des intrus par les habitants de la Grande ferme.

¹⁹⁴ L'enfant.

Nous pouvons ajouter que les mutations constatées ne touchent pas seulement les interactions entre plusieurs « groupes identifiés » différents, mais aussi le groupe même des éleveurs. Cette observation permet de déconstruire la représentation de « cause à effet » portée par certains éleveurs sur la venue de nouveaux voisins.

En effet, en évoquant avec nostalgie le passé, la plupart ajoute que celui-ci était vécu comme uni et solidaire. Si le caractère familial de la Grande ferme se maintient dans les discours et émerge comme une image sociale, il semblerait que de plus en plus, les individus aient affaire à un entre-soi, à un isolement croissant des groupes familiaux restreints les uns par rapport aux autres ainsi qu'à un esprit de « jalousie » et de compétition renforcé par la mécanisation et l'irruption des nouvelles techniques agricoles. Du point de vue du matériel et de la mécanisation, la tendance est à l'équipement individuel, donc peu d'éleveurs travaillent en collectif. Évidemment, ce sentiment partagé est à relativiser, car les anciens évoquent aussi les gros conflits qui se cristallisaient entre les familles, déjà à l'époque des grands troupeaux.

Nous constatons à travers ce chapitre, que la dynamique de maintien d'un modèle d'élevage, avec les reformulations que l'on a pu identifier va de pair avec la volonté de préserver un « mode de vie », une façon d'être et de « faire village » en passe de se diluer dans les mutations socio-économiques qui touchent la Grande ferme. Nous allons dorénavant observer les interactions entre touristes, visiteurs et éleveurs sur la Grande ferme.

2.2.2 – Le touriste visiteur, entre distance et complémentarité

Lors d'une journée de terrain sur la Grande ferme, je m'arrête manger au Snack Bar Le volcano, appelé aussi « Papy Jacques » en référence à Jacques Picard. L'établissement, situé sur un terrain familial en bord de route est très réputé et visible. Il est tenu par le fils de Jacques. L'épouse de ce dernier et sa belle-fille aident au service et en cuisine. C'est par conséquent une affaire de famille ! Tous les jours à midi, la femme de Jacques effectue un aller-retour entre le snack et leur domicile, toque sur la tête et barquette de Cari à la main qu'elle dépose à son mari, contraint par ses problèmes de santé à rester chez lui.

La clientèle y est très éclectique. Touristes métropolitains, visiteurs locaux, habitués de la Plaine des Cafres et éleveurs se répartissent les tables ou passent leur commande directement au comptoir.

J'aperçois des éleveurs que j'ai pu rencontrer. Ils récupèrent rapidement leur repas à emporter avant de repartir aussitôt. Quatre touristes, attablés à côté de moi se sont partagé une assiette de « salade créole » agrémentée de caris. Ils sont déçus par leurs crêpes en dessert. L'une des clientes partage tout de même sa satisfaction de pouvoir prendre en photo les vaches qui pâturent à côté du domicile de Jacques Picard., en face du snack.

Simple élément du paysage. Quand élevage et volcan se mêlent pour l'attractivité touristique.

La radio locale annonce à midi l'alerte pré-cyclonique. Pour l'heure il fait beau.

Emmanuel, le gérant, a l'air embêté. Il lance à sa conjointe : « Ah, si c'est l'alerte pré-cyclonique, là c'est sûr, les touristes ne vont pas monter » !

Le mélange des populations saute aux yeux à la Grande ferme, d'autant plus en longeant la route du volcan.

Nous avons vu dans la précédente sous-section que l'altérité pouvait être particulièrement subie par les éleveurs, dès lors qu'ils sentent leur espace social impacté au quotidien. Ce rapport à

l'autre est non seulement vécu dans le cadre de « voisinages plus ou moins forcés », mais aussi dans un contexte d'attractivité du territoire les amenant à côtoyer visiteurs et touristes. Ces derniers, attirés par le volcan et la traversée de l'île sont en passe d'augmenter leurs passages dans la mesure où la Plaine des Cafres devient l'objet de nombreux projets touristiques d'envergure.

Déjà embêtés lorsqu'ils subissent une éruption ou d'autres phénomènes climatiques, les éleveurs craignent les futurs engorgements à venir sur les routes. Ils n'imaginent même pas vivre ces nouvelles contraintes au quotidien :

« Il y a une seule route et on est obligé de passer par là même nous, bah c'est la folie, les gens quand il y a une éruption, apparemment ils n'ont plus de civisme, ils ne savent plus vivre. C'est au premier qui arrivera ! Ils se bousculent, ils bloquent les routes, et par rapport...au Parc qui va se faire à Bourg-Murat, bah tous les éleveurs qui sont à la Grande ferme, ils ont des parcelles de l'autre côté ! Bah pour traverser ça après avec les machines et les tracteurs. Ouh la !

Alors est ce qu'ils vont faire une déviation, une route justement pour esquiver le village ?

De toute façon, s'ils ne font pas une route à côté pour les éleveurs, soit c'est les touristes qui visitent pas ou c'est nous qui ne travaillons plus. Parce qu'il va falloir faire un choix.

Parce que là ça va être difficile de conjuguer les deux ?

Bah oui, parce que déjà je vois la quantité de voitures, bah nous avec le gros matériel qu'on a il faut vraiment faire attention, mais imagine si demain matin on a un parc à côté, ça va multiplier par 10 les touristes !!! Et déjà, nous-même la route du volcan tous les jours tous les jours il y a des gens qui descendent et qui montent hein ! Il n'y a pas une journée où il y a personne, il y a les cars, il y a les voitures, il y a tout le monde, et déjà, il faut vraiment faire attention sur la route avec les tracteurs, et après imagine le parc à côté s'il multiplie par deux le monde ohlala ! Et puis, on ne va pas mettre le touriste et le lisier avec. Il va vraiment falloir faire un choix. »

Pour cet éleveur, le développement touristique dans cette configuration ne peut être compatible avec l'élevage sur la Grande ferme. À deux reprises, il parle de choix. Il ne conçoit pas pouvoir travailler dans ce contexte.

D'ailleurs, les principales mutations et craintes évoquées par les éleveurs rencontrés sont celles de l'arrivée de touristes et de projets encourageant l'attractivité touristique de la Plaine des Cafres. Alors que les politiques municipales souhaiteraient capter des visiteurs plus longtemps sur la zone des Plaines qui leur semble délaissées et seulement lieux de passages, les éleveurs eux, peu informés, y voient une menace pour leur activité et pour la tranquillité de leur lieu de vie.

Dylan s'exclame à ce sujet : « Plus le requin li arrive, plus le touriste arrive moins, alors nous lé tranquille ! Lé comme ça (rires) ! Lé malheureux mais lé comme ça ».

Les éleveurs qui disent ne pas être importunés au quotidien par ces mouvements, expriment plusieurs autres contraintes : la première est celle de maintenir « la nature propre » et donc de respecter des réglementations strictes allant en ce sens :

« Il faut respecter l'environnement, on n'a pas le droit de faire n'importe quoi non plus hein ! Allez pas croire qu'on va prendre du fumier, qu'on va pouvoir faire comme ça, comme ci sur les terrains hein ! On a des zones à respecter, on ne doit pas mettre du lisier, il faut pas...Bah il faut garder la nature propre quoi ! »

La seconde résulte effectivement des conséquences des éruptions volcaniques. Celles-ci étant l'activité phare des visiteurs locaux comme internationaux lorsqu'elles ont lieu, Bourg-Murat, la Grande ferme et la route du volcan se trouvent extrêmement embouteillées sur ces périodes.

Marie-Noella et Jean-Marie ont la chance, par la situation de leur exploitation de ne pas être vraiment gênés, contrairement à leurs collègues voisins :

« Le touriste, il ne nous gêne pas vraiment. C'est plus là-bas (elle désigne la direction de la route du volcan), quand il y a une coulée sur le côté, quand le volcan il pète, là-bas, la route est bloquée...Donc ...Pour les gens qui sont plus hauts, c'est la galère ».

Martin P. lui, fait partie de ces derniers :

« Nous on est bloqué quand le volcan i brûle. C'est la merde. Parce qu'ils bloquent juste à la croisée à côté. Heureusement que tu peux passer par le chemin Pierre Picard, comme mi dis a ou là où mi habitais avant, là les gens i connaissent pas trop...Mais ce qui fait que quand on arrive là, les gens i demandent à nous...Des fois i arrive que si c'est des gendarmes qui connaissent pas à ou, ils vous demandent votre carte grise ou un adresse...un justificatif d'adresse...Par contre ça c'est chiant...Nan, nous quand le volcan i pète nou lé pas trop satisfait...Des fois, juste en bas, quand vous arrivez là, vous avez au moins deux kilomètres de gens qui attendent hein ! Et des fois, quand la nuit i arrive et que moi mi dors, vers 10h-11h, tous les gens sont en train d'attendre et mi dis que les gens ont du courage (rires) »

On perçoit bien dans ce témoignage une réelle différence de rationalité entre ces éleveurs dont les éruptions ne changent pas le quotidien hormis d'avoir des complications supplémentaires pour pouvoir travailler ou retrouver leur domicile parmi les embouteillages et celle des visiteurs pour qui l'objectif, quelles que soient les contraintes est d'atteindre le volcan pour assister aux éruptions. Il y a donc une altérité complètement subie pour les résidents et professionnels situés sur cet axe du principal site visité de l'île.

Paradoxalement, les passages sont très nombreux, mais les retombées économiques et les liens avec les touristes sont peu approfondis pour les éleveurs. Pour cette raison, plusieurs d'entre eux estiment qu'élevage et tourisme sont deux mondes bien distincts, sans passerelles visibles et que leur activité n'est qu'un élément supplémentaire de diversion, décoratif d'un paysage faisant sens (souvent ramené au bocage normand) avant de se rendre au volcan, point culminant dans l'itinéraire à parcourir.

Les flux touristiques sont aussi admis comme un marqueur de mutations ramenant les éleveurs à un *tan lontan* dans lequel les touristes n'existaient pas.

Etienne T. témoigne :

« Avant, lavait point de touristes ! Le touriste...là comme lé là, comment ça se passe ? Le touriste vient, lui va à la maison du volcan puis il monte au volcan ! Mais alors que...Tandis qu'avant la route du volcan l'était une route en pierres, en roches, cailloux, et ils mettaient un peu de scories dessus, ce qui fait que les voitures, elles montaient une fois, deux fois, et après la voiture, elle passait dans tous les trous et l'arrivait pas là-haut la voiture ! Ce qui fait que *navait* point de tourisme ! Il fallait monte à pieds et prendre un porteur pour qu'il porte *zot* sac à dos. Tandis qu'aujourd'hui un touriste, li arrive, en une journée il fait le tour de l'île hein ! Il monte un peu au volcan, li sort' du volcan li sa va à Saint Gilles, dans sa journée li sa va à la montagne, sort' de la montagne, li sa va à la plage, là lé pas comme en France où il faut deux jours pour aller à la mer ! (Rires) Aujourd'hui na beaucoup beaucoup de touristes !

Vous en croisez beaucoup au niveau de l'exploitation ?

Ah si ! Oui...Tous les jours nana !

Et ils s'arrêtent pour discuter ?

Ah si...Oui enfin si c'est un éleveur de métropole li s'arrête toujours, il vient voir toujours comme l'élevage li tourne, li vient...Mais bon les autres, zot ils voient un bœuf, p'têt zot la jamais vu en France, zot ils tirent la photo et voilà ! Mais si c'est un éleveur de métropole qui est en vacances, li aura toujours tendance à s'arrêter pour voir et s'intéresser. Mais après mi dis à ou, les autres touristes, vont arriver et zot ils tirent juste la photo ! Zot i voient les bœufs dans le pâturage, mais pas plus que ça !

Mais pour vous là, est-ce que l'élevage et le tourisme peuvent être complémentaires ?

Oh bah...le tourisme li gêne pas à nous, il fait son trafic. Après, est ce que lui mange exactement la viande que nou fait, mi connais pas ! ça de là mi connais pas. Là pour l'instant lui ne gêne pas à nou... »

Sans que cela ne provoque de réel désagrément pour l'éleveur, celui-ci décrit les interactions qu'il peut avoir avec les touristes étrangers au niveau de son exploitation. Comme beaucoup de ses collègues, il fait une nette différence entre les « profanes » de l'élevage et les « initiés ». Alors que les derniers prennent le temps de s'arrêter, de discuter et de « s'intéresser » à l'éleveur et à sa pratique, les premiers sont de passage, pour prendre des photographies des animaux parce qu'ils ont vu les vaches dans le pâturage. Cette démarche va jusqu'à interroger et amuser Etienne : « Peut-être zot la jamais vu [de vaches] en France » ! Elle illustre la mise en mouvement et le flux des touristes sur l'île pour lesquels ces zones d'élevage ne sont qu'une zone de passage incontournable et non un objectif de visite, avant de monter au volcan puis d'y descendre. Les Hommes, bâtisseurs et vivant sur ces terres ne sont pas considérés dans l'équation. C'est pourquoi, pour Etienne, qui se moque gentiment de ces touristes de passage, il n'y a pas de lien avec cette masse, cet agglomérat de personnes non identifiées : « le tourisme il fait son trafic ». Et le monde de l'élevage serait un élément participant à une sorte de folklore – non voulue par les principaux intéressés, mais fantasmé par les visiteurs – des paysages traversés dans ces mouvements touristiques.

Sans que le touriste ne gêne dans ce cas de figure, il n'y a pas de lien ni de complémentarité dès lors qu'Etienne se pose la question de la consommation des visiteurs extérieurs. Selon lui, il y aurait complémentarité si ces derniers mangeaient la viande produite par les éleveurs. Ici, l'altérité est subie mais semble ignorée et n'a pas d'impact sur l'activité.

Pour d'autres éleveurs, la présence de touristes est indispensable, si elle est régulée et si elle leur permet justement de bénéficier d'une reconnaissance sociale et économique. Pour certains, le tourisme peut être complémentaire à l'activité d'élevage si les projets montés vont aussi dans le sens des éleveurs. Pour le moment, cette complémentarité ne semble pas être entièrement une réalité, mais elle est souhaitée :

Thierry Claude P. qui a lui-même beaucoup voyagé, trouve qu'il serait positif d'assurer une continuité entre les deux domaines en évitant des projets tels que la mairie est en train de monter, qui ne sont, selon lui pas adaptés au climat des Plaines :

« Pour moi c'est bien le tourisme. Amener le touriste, oui, mais il faut faire des trucs bien. Mais faire un Parc d'attraction comme il veut [le maire], en hiver ! Les trois mois de l'hiver, il y a du brouillard, on voit même pas à 10 mètres, alors que vers Notre Dame de la Paix, ou chemin Tamar'Hauts, là-bas, il y a un ensoleillement dix fois plus que là-bas...C'est mal choisi ! »

Le touriste est le bienvenu mais dans le cadre de projets et de zones mieux choisies, selon l'éleveur.

Pour Jean-Marie et Marie-Noella, le tourisme est nécessaire pour la zone et est complémentaire avec l'élevage. Ils croisent souvent des touristes sur leur exploitation et apprécient pouvoir les renseigner et discuter avec eux. Marie-Noella particulièrement aime l'échange, le contact avec les gens. Elle avait d'ailleurs très envie à une période de faire un gîte. Mais Jean-Marie et sa famille l'en ont dissuadé. Pour eux il était nécessaire que ce soit un projet familial. En tous les cas, la cheffe d'exploitation y voyait un intérêt économique et un plaisir de pouvoir accueillir.

JM : Les touristes...Il faut du tourisme...

MN : Bien sûr ! Oui oui, l'élevage et le tourisme c'est complémentaire. Justement, il faut qu'il y ait du tourisme pour faire tourner...Bah l'élevage, et le pays en lui-même.

Moi je pense que les touristes quand ils arrivent avec nous, ils sont toujours bien reçus. Parce que quand ils arrivent, qu'ils demandent des renseignements, on est là pour donner des renseignements, on dit pas c'est là-bas ou là-bas. Non, c'est, le Piton de l'eau c'est là, le volcan c'est là, le Piton des neiges, il est là (rires)

Vous en croisez souvent ?

Oui bah des fois il y a un touriste qui passe par là...Et il s'arrête comme ça, il dit, Monsieur excuse a moi, pour aller au volcan c'est où ?

C'est souvent hein...

Ah vous êtes sur la bonne voie là !

Trois quatre fois par semaine hein...Il y en a toujours hein qui cherchent la direction du volcan ou qui cherche un gîte dans le coin...

Et vous, justement en parlant de gîte vous n'avez jamais voulu vous lancer dans des gîtes ?

Moi j'aurais voulu. J'aurais beaucoup aimé, parce que j'aime le contact, j'aime les gens et tout ça, mais lui euh...

Non, moi je dis c'est trop de travail moi !

Mais en fait il a raison, parce qu'il dit que ce serait une charge de travail en plus »

Dans cet extrait, on voit que l'altérité, au préalable subie, devient finalement le moyen d'échanger et de rencontrer. Le couple ne s'en tient pas à son statut d'éleveur, il apprécie montrer ses connaissances du territoire en tant qu'habitants de celui-ci et prend plaisir à guider les touristes croisés. Ces rencontres créent une sorte de « partenariat » au service du patrimoine local. En faisant appel à des « experts » locaux et en valorisant à ce titre le regard de « l'Autre », le touriste de passage contribue à une naissance patrimoniale dépassant le seul volcan. L'éleveur, lui, attaché à son environnement s'attache à ce que « l'autre » l'apprécie également dans toute son authenticité.

Plusieurs éleveurs se sont saisis des mutations socio-économiques du territoire ou y voient aujourd'hui une opportunité pour diversifier leur exploitation ou envisager une autre trajectoire. Pour ces personnes pour qui nous l'avons vu, l'espace social se confond largement avec l'activité et pour qui l'engagement dans le métier et la filière est une trajectoire, le tourisme pourrait être envisager comme un moyen de bifurquer vers un autre domaine en cas de difficultés rencontrées. Comme le dit une éleveuse, « les créoles ils disent, si zot ils gagnent pas là-dedans, ils font autre chose ! Ils baissent pas les bras ! » De cette façon, l'agritourisme résulterait d'une logique individuelle et familiale qui prendrait le risque de venir « corriger » les difficultés rencontrées dans la seule agriculture.

Yvon et Ambroise P. eux, sont situés vraiment à l'entrée de la route du volcan en face du restaurant chez Guilaine. Leur exploitation peut être considérée comme une « vitrine » de l'élevage laitier auprès des visiteurs et des touristes, ce qu'ils perçoivent de manière positive :

« Ça ne nous gêne pas. Au contraire ! Les touristes, ils s'arrêtent sur la route pour prendre des photos, ils voient les vaches dans la prairie. Nous on est sur la route touristique. Je dirais qu'on est sur le site le plus visité de la Réunion, le volcan ! Alors, si demain l'élevage ne marche plus du tout, on ira vers le tourisme (rires) ».

Au vue de leur situation géographique, le couple est en contact permanent avec les allées-et-venues des visiteurs de la région, ce qui leur permet de concevoir un avenir cohérent économiquement aux cas où l'élevage n'était plus une source suffisante de revenus. De nouveau, le tourisme est considéré comme une « bouée de sauvetage¹⁹⁵ » de l'élevage, sorte de relais si l'activité agricole ne répond plus aux attentes de la famille.

Mais les services éco-systémiques rendus par l'élevage dans ce cas, pouvant être qualifiés de « mise en valeur d'un patrimoine », d'une « identité culturelle », ou « d'agrotourisme » mettant en évidence un « terroir » singulier ne sont pas consciencés, ni mis en évidence.

Raphaëlle R. voit vraiment l'arrivée des touristes d'un bon œil. Elle avait un projet de gîtes, pour les mêmes raisons que Marie Noella. Elle aime beaucoup le contact avec les gens et il lui paraissait opportun de diversifier l'exploitation, eux qui sont en EARL. Mais la mairie du

¹⁹⁵ Expression de Gaëlle Heurtin (2000-2001), p.88

Tampon ne leur a pas fourni d'autorisation. Alors aujourd'hui elle prend plaisir à faire visiter l'exploitation et à discuter avec les touristes de passage :

« Nous, il y a beaucoup de touristes qui arrivent et qui demandent s'ils peuvent visiter hein ! Ah oui, bah il n'y a pas de problème. Il y a des jours où on a beaucoup plus de temps alors on discute pas mal. Des fois, on n'a pas trop le temps, alors ...Mais j'aime bien ! »

La démarche de Raphaëlle répond à une construction du patrimoine agricole à travers le témoignage de son métier. Le tourisme est valorisé mis au service de la valorisation de l'exploitation laitière.

Nous avons vu en quoi « l'écart » résidentiel de la Grande ferme est devenu zone de passage, de rencontres et d'interactions entre éleveurs et touristes. Ces dernières sont plus ou moins choisies et le vécu des éleveurs vis-à-vis de ce voisinage et de ces flux touristiques dépend de la situation de leur domicile, de leur exploitation et de leur manière d'appréhender l'altérité.

L'étranger, dans ces Hauts de la Plaine des Cafres, c'est avant tout le « néo-résident », le résident secondaire aussi, ainsi que le touriste. Mais ils ne sont pas perçus de la même manière. Le « néo-résident » arrive avec sa dite « culture citadine », qui effraie, puisqu'il y aurait le risque de transformer le quartier en village dortoir (c'est ce que constatent avec regret les habitants de la Plaine des Palmistes). Le touriste est considéré soit comme source de contrainte, ou d'opportunité ; il est un peu moqué aussi car il se complaît dans une vision édulcorée de la nature. Par contre, l'éleveur de passage, français ou d'origine étrangère est reconnu comme pair, on fait corps avec lui pour lui faire visiter les exploitations, lui présenter les pratiques d'élevages, mais aussi les coutumes culinaires locales, échanger...Étudier l'épreuve de l'altérité à l'échelle de la Grande ferme permet de cerner les dynamiques intimes du rejet, mais aussi de l'acceptation, sous couvert de sentiment d'appartenance à un territoire.

L'altérité avec le visiteur et le touriste de passage mène à différentes stratégies qui rendent ou non perméables les deux activités, au service ou non d'un patrimoine agricole local.

Les rencontres avec les touristes sont quasiment quotidiennes et partagées par tous, mais la notion d'accueil est variablement interprétée. Peu d'éleveurs évoquent la diversification : les projets entamés ont été freinés soit dans le cadre familial, soit par la commune du Tampon qui ne donne plus l'autorisation de construire des gîtes. Par contre, un changement de cap est envisagé vers le tourisme dans le cas où l'élevage ne suffirait plus à fonctionner économiquement.

Il y a l'altérité où l'on vit et l'altérité où l'on part. Malgré le fort sentiment d'appartenance partagé par les éleveurs de la Grande ferme à leur lieu de vie et de travail, nous allons voir que les familles rencontrées sont dans le même temps, particulièrement tournées vers l'extérieur et que, finalement, l'un de va pas sans l'autre.

2.3- *Le rapport avec « l'ailleurs » : partir pour mieux revenir*

« En 1972, grâce aux incitations du Bumidom, le jeune Paul Payet quitte la Réunion vers la Métropole. Un départ qu'il pense définitif. Après avoir vécu hors de son île natale, sans attache aucune, en 2007, il revient pour y poursuivre sa vie. La crise du chikungunya vient de secouer violemment la Réunion de son enfance. Celle avec laquelle il avait rompu tout lien, il ne la reconnaît pas. Plus de trois décennies se sont écoulées. C'est un autre univers qu'il découvre. »

Chapitre X – Communications médiatisées et mobilités réunionnaises, par Jacky Simonin

In Eliane Wolff, Michel Watin, *La Réunion, une société en mutation*, economica, 2010, p.211

Jacky Simonin¹⁹⁶ montre que la période suivant la départementalisation est caractérisée par un repli de l'île sur elle-même : les communications externes sont très réduites et les communications à l'intérieur même du territoire très peu développées. Les quartiers de vie, dits « kartiés créoles » constituent des univers sociaux à travers lesquels le quotidien se construit par l'interconnaissance (cf. chapitre II- 1.2).

¹⁹⁶ Wolff Eliane, Watin Michel (2010), *La Réunion, une société en mutation*, Univers Créoles 7, éditions Economica, p.211.

Semblable à une île dans l'île, nous avons vu que la Grande ferme, marquée par son caractère familial dont les relations sont celles du voisinage est une illustration de cette réalité sociale à la fin des années 60. Celle-ci est d'autant plus accentuée du fait de son enclavement puisque ce quartier des Hauts de l'île est encore dépourvu de voies de communications adaptées ainsi que d'infrastructures dédiées à l'électricité et à l'apport d'eau courante.

Toutefois, elle finit par vivre tardivement le mouvement de développement engagé par la globalité de la région, à savoir, la progressive démocratisation scolaire, l'amélioration du système sanitaire et social, l'ouverture du paysage médiatique, des infrastructures de communication et télécommunication.

Le vaste mouvement de mondialisation contribue à donner à l'île sa place au niveau international : « les processus de mondialisation contribuent à l'inscrire dans le monde » (*Ibid.* p. 224)

« Les flux des personnes et des biens ne cessent de croître. Les médias de diffusion offrent des contenus culturels toujours plus abondants, comme ils donnent de nombreuses opportunités d'expression publique, y compris par le biais de la participation à des jeux. Les moyens électroniques, dont internet, permettent l'échange de messages, la circulation des images. Et la relation « centre/périphérie » qui structure historiquement le rapport de la Réunion à sa métropole, la France hexagonale, devient moins exclusive. L'île commence à nouer des liens plus variés avec d'autres territoires. S'amorce un phénomène de dispersion des flux de toute nature ». (*Ibid.* p.224)

Ce dernier point du chapitre 2 va nous permettre d'aborder à l'échelle de la Grande ferme et des réseaux situés dans son prolongement l'entrée des habitants de la localité dans la mobilité à l'internationale et la circulation de l'économie mondiale. Nous verrons en quoi cette mobilité demeure profondément attachée à l'interconnaissance. Celle-ci, à l'origine structurée dans le cadre d'un quartier s'exporte à l'international et nourrit la pratique même de l'élevage.

Les formes de mobilités exprimées par les éleveurs et les personnes rencontrées sont variées : elles peuvent être de l'ordre de simples vacances (phénomène souvent récent dans les familles d'éleveurs), de départs sur le long terme en métropole dans une volonté de « changement d'air » ou pour répondre à l'obligation du service militaire ; elles sont aussi de l'ordre du suivi d'une scolarité (le plus souvent pour les responsables agricoles), de stages agricoles ou de formations / voyages d'échanges proposés par les Sica. Les ressentis et les vécus quant à ces mobilités sont variés, mais ont de manière unanime mené à un retour définitif sur l'île de la Réunion, dans la localité d'origine.

2.3.1 – Un changement de cadre de vie recherché en métropole dans les années 80

Thierry Claude P. sort de l'école à l'âge de 16 ans. Il poursuit son parcours en effectuant son service militaire à Lyon, pendant dix mois (entre 1989 et 1990). Il revient en 1990 et reprendre l'élevage sur le tas en assurant la continuité de l'exploitation de ses parents. Cette période en métropole l'a définitivement marqué : l'éleveur passe une grande partie de l'entretien à évoquer son service militaire, qui a finalement été une bouffée d'oxygène et une grande nouveauté. Si à l'échelle de sa vie, ces dix mois représentent peu de temps, ils sont symboliquement très marquants. C'est en effet la première fois qu'il quittait la Grande ferme. Né en 1969, il était donc âgé d'une vingtaine d'années ; il a pris grand plaisir à arpenter l'hexagone. Il affirme que l'île ne lui a pas manqué durant son séjour. Il s'est particulièrement lié d'amitié

avec un éleveur du Cantal qu'il a été amené à revoir sur la métropole et sur l'île de la Réunion. Il raconte une anecdote similaire à celle d'autres familles : « quand je suis arrivé chez cet ami, la première fois, la première chose que sa mère m'a dite, c'est « et bah dis ! Je pensais que Dominique allait nous emmener un p'tit noir moi » ! »

Après l'armée, il est retourné quatre fois en métropole en vacances, en famille. Sa femme n'a pas du tout aimé la région du Cantal, qu'elle a trouvé trop isolée. Ils ont de grands amis du côté de Lourdes. Des amis qu'ils considèrent « comme de la famille ». D'un point de vue strictement professionnel, il a aussi pu partir en voyage avec l'AFP lors de salons de l'herbe. L'intérêt pour lui était de voir tous les outils et matériels utilisés pour faire l'ensilage.

Reprenons à un extrait d'entretien dans lequel Thierry Claude relate son expérience de service militaire sur la ville de Lyon :

« Et le service militaire à Lyon, c'était combien de temps ?

C'était dix mois !

Ça s'est bien passé ?

Ah oui, pour moi c'était des vacances. (Rires)

Et l'île ne vous a pas trop manqué ?

Ah non pas du tout. Mi veux dire, on était en pleine ville de Lyon...Je ne sais pas si vous êtes déjà passé à Lyon...on était à 300 mètres de la ville de Lyon, et puis c'était...Tous les soirs on était en ville. On a fait peut-être huit jours de terrain et le reste bon...On nous appelait les planqués, alors...

C'était la première fois que vous partiez ? En métropole en plus ?

Ah oui, c'était la nouveauté, hein sortir d'un petit village comme ça, je veux dire à Paris ou à Lyon !

Bah oui parce qu'à ce moment-là vous avez dû voyager un peu dans la métropole !

Ah oui oui, avec l'armée on a visité un peu, mais personnellement j'ai visité Marseille, j'avais de la famille là-bas, Paris, j'avais de la famille là-bas, j'ai fait la rencontre d'un copain dans le massif central...Il était contingent. Moi j'étais 02, lui 06. Et comme il faisait de l'élevage, il m'a demandé si je voulais aller chez lui et on a bien sympathisé. Je suis allé chez lui 4-5 fois, et il y a quatre ans de ça, il est venu en vacances ici chez nous. »

La mobilité de Thierry Claude en dehors de la Grande ferme a débuté à la fin des années 80 et à l'aune des années 90. Partir en métropole a été pour lui une véritable découverte et un moyen de s'émanciper de son lieu de naissance. À travers ses visites au sein de l'hexagone, on perçoit aussi une continuité et une reproduction des dynamiques d'interconnaissance et familiale inhérentes à la Grande ferme. Il évoque des liens d'amitiés forts encore d'actualité ainsi que des retrouvailles familiales en métropole. Ses propres amis sont considérés « comme de la famille ».

Il revient par ailleurs sur les terres d'élevage de ses parents à la suite de cette expérience, pour s'installer dans ce domaine. L'activité lui permet encore de voyager à travers des stages d'études et des participations à des salons. Il y voit une plus-value pour enrichir sa pratique. Aujourd'hui, il aimerait parvenir à partir plus régulièrement, mais il ne veut pas quitter l'exploitation trop longtemps :

« J'aimerais bien visiter la Bretagne ! Mais pour quitter l'exploitation, c'est pas facile. Il faut trouver quelqu'un de sérieux. Quand je pars en vacances, je suis obligé de prendre deux personnes. Parce que là par exemple, on va aller en Afrique au mois de janvier. On a déjà été au Cap, alors là, on va aller à Johannesburg ».

L'éleveur poursuit une forme de mobilité en parvenant à prendre des vacances environ une fois par an.

Thierry Claude concentre donc dans son itinéraire différentes formes de mobilités : de long terme pour remplir dans un premier temps son devoir de service militaire. Il se réapproprie ce voyage en prenant la décision de parcourir la métropole seul en tissant ou re-tissant des liens de connaissances. Il retourne s'installer sur la Grande ferme (résidence et exploitations) et mêle sa sédentarité à des voyages professionnels ou de loisirs.

Si le changement de cadre de vie en métropole a été fondateur pour Thierry Claude avant son retour sur la Grande ferme, d'autres éleveurs témoignent de mauvais souvenirs de tels voyages de long terme :

Etienne était parti un an en métropole, vers 1981, sur un coup de tête « à l'aventure ».

« Moi la fait un an en métropole. C'était en 81 par là. Voir ailleurs comment ça se passe ! Mais comme l'était pas trop intéressant, moi lé revenu plus vite que moi lé parti ! (...) Moi la pas aimé du tout ! Moi lé revenu et depuis ça, moi lé plus parti du tout.

Dans quel coin vous êtes parti ?

À Paris. A la Défense. Mais lé pas intéressant du tout ! Ah non ! Vaut mieux rester là ! (...) Là-bas, j'sais pas, ou lé pas libre, ou lé enfermé tout le temps ! Mi comprends pas moi ! Plus moi lé libre, plus moi lé tranquille ! »

Après cette expérience, Etienne est revenu sur la Grande ferme pour s'installer en tant qu'éleveur et reprendre l'exploitation de son père. Il apprécie y retrouver le climat des Hauts, le lien avec la nature et l'esprit familial de la localité. Il n'a plus fait de voyages à l'extérieur de l'île depuis cette expérience.

À la fin des années 80-début des années 90 Lucette Labache¹⁹⁷ montre à travers sa thèse, puis dans un article synthétique que l'attraction des réunionnais vers la métropole se concrétise à travers une migration observée selon des raisons objectives telles que « la recherche d'un emploi, le perfectionnement à travers la formation ou le changement de cadre de vie ». Elle répond aussi à des explications subjectives comme « la réalisation de soi, la fascination pour la vie ailleurs, le prestige de la Métropole, le départ comme rite de passage ». L'ensemble de ces raisons conditionnent pour beaucoup la décision de partir. « En quête d'une formation ou d'un premier emploi face à une sinistrose économique et sociale à la Réunion, la Métropole se projette pour beaucoup de jeunes comme le lieu de la réalisation de soi » (*Ibid.*, p.95)

¹⁹⁷ Labache Lucette. « Perspectives d'avenir des jeunes à la Réunion ». In: Agora débats/jeunesses, 20, 2000. Résistances à l'uniformisation culturelle. pp. 91-101

L'expérience d'Etienne montre la violence contextuelle ressentie sur cet autre territoire. « Voir ailleurs comment ça se passe » lui a permis de se rendre compte que le lieu où il pourrait se réaliser et se sentir bien était celui de sa naissance, la Grande ferme. La famille et l'élevage sont des socles auxquels se raccrocher à la suite d'une migration.

La chercheuse explique dans le même temps que le partage de mêmes critères identitaires juridiques avec les métropolitains ainsi que d'un ensemble de marqueurs culturels ne suffisent pas à fonder sentiment et communauté d'appartenance : « ce sont les Chinois qui affirment le plus leurs sentiments d'appartenance à la Métropole (...) Il sont suivis des Gros Blancs et de Petits Blancs. Les Cafres et les Malbars sont ceux qui auraient le plus le sentiment d'être étrangers. Ils sont suivis des Zarabes, Gros Blancs, Petits Blancs, Chinois et Zoreils » (*Ibid.*, p.98).

On constate à travers nos entretiens que ces sentiments d'appartenance sont disparates en fonction des personnes rencontrées dans ce groupe de Petits Blancs habitant à la Grande ferme. Si Thierry Claude P. a pu se sentir en « famille », chez lui en métropole et exprime le besoin d'y retourner, Etienne, lui n'a pas aimé son expérience et n'a pas voulu la réitérer. Le premier exprime la joie d'un changement et de sortir de son « petit village d'enfance » ; il a aimé sortir en ville tout en se rattachant en parallèle à une famille d'éleveurs vivant dans un endroit isolé du Cantal. Le second a arpenté la Défense à Paris et ne s'y est pas senti à l'aise. Il a trouvé cette vie « sans intérêt ».

2.3.2 – L'activité d'élevage, trait d'union entre les continents

Pierre-Antoine et son fils font partie des éleveurs qui ont participé à plusieurs voyages organisés soit par les Sica, soit par l'ARP. Ils apprécient pouvoir comparer leurs résultats par rapport à des exploitations situées en métropole. Ces échanges leur ont permis de se mesurer et de perfectionner leur élevage, aujourd'hui connue sur l'île comme ayant des résultats quasiment similaires à ceux rencontrés dans l'hexagone.

« On arrive là, comme les éleveurs de métropole ».

À en juger le nombre de coupes et de médailles posées sur le haut de la cheminée, la famille a reçu à ce titre une grande variété de prix d'excellence.

« Et on reçoit aussi beaucoup d'éleveurs chez nous. Là pendant 5 ans on a acheté des animaux, on a fait beaucoup de connaissances en métropole, et avec les voyages aussi, beh nous il fait qu'on a connu beaucoup d'éleveurs, et à chaque fois qu'il y a un éleveur qui vient ici à la Réunion, il passe toujours nous voir, ou bien c'est les amis des éleveurs là-bas quand ils viennent, ils disent allez voir faire un tour...voir Pierre-Antoine, on lui a vendu des bêtes, on a beaucoup d'amis comme ça aujourd'hui (...) Et nana qu'on considère comme la famille même ! ».

Là encore, cet extrait démontre l'importance de l'interconnaissance et d'une équivalence de celle-ci à la famille. Ces liens sont construits à travers l'activité d'élevage menée par Pierre-Antoine, ici de reproduction. Les animaux achetés en métropole sont importés sur l'île et par

conséquent vecteurs de continuité entre les éleveurs. La famille n'a pas effectué de séjour de long terme à l'étranger ni en métropole. Ils ont concentré leurs voyages dans le cadre professionnel. Ils ont construit des liens forts avec des éleveurs de métropole qu'ils reçoivent régulièrement sur la Grande ferme. La mobilité se joue aussi dans l'accueil de ces agriculteurs métropolitains. L'interconnaissance et les liens construits sont basés sur des échanges de don - contre/don.

Pierre-Antoine et Freddy poursuivent leur témoignage en évoquant l'altérité, la rencontre avec les représentations des familles d'accueil métropolitaines. Pierre-Antoine m'explique le contexte du stage de Freddy :

« Son stage, il l'a fait deux mois en métropole. À Guerré, un petit village qui s'appelle Saint Martin dans la Creuse. Et la personne qui l'avait cherché, son maître de stage en métropole, c'est un grand camarade à moi aujourd'hui, c'est avec lui qu'on avait travaillé pour acheter les animaux et tout. Bon. Il avait dit, pas de souci, je vais te chercher un stage. Donc il a trouvé un stage dans une famille, mais dans le p'tit village il connaissait tout le monde aussi et il avait dit qu'il avait un p'tit créole qui venait. Et comme par hasard le soir, tout le monde est venu boire un coup chez lui et à un moment donné, bah...parce qu'ici quand il y a quelqu'un qui vient, il pense que tout le monde est noir ici ! Et quand Tony est arrivé, tout le monde était autour de la table en train de boire et tout, et il y en a un là, parmi les gens, qui a osé, il a dit mais, il est où là ton p'tit créole ? Bah il a dit, il est là ! L'autre a répondu : bah...Vous vous foutez de ma gueule ? Il avait jamais connu un créole blanc aux yeux bleus ! (Rires) »

Ce témoignage rappelle de près celui de Thierry Claude. Il est visible que la distanciation prise avec le milieu social et culturel d'origine, même si celle-ci est maintenue dans le cadre professionnel, est à la fois source d'enrichissement au sein du métier et de test face à l'altérité.

D'autres expériences relatées, telles que celles témoignées par Jean-Pierre L. révèlent un « choc culturel » vécu de manière désagréable. Celui-ci est aussi parti en métropole, dans la ville de Tours, pour son service militaire, en 1981 (à l'école d'application de train). Faisant partie aujourd'hui du conseil d'administration de l'ODEADOM (Office de Développement de l'économie agricole d'Outre-mer) et étant élu à la Chambre d'agriculture, Jean-Pierre voyage régulièrement en métropole : de l'ordre de deux à trois fois par an depuis une dizaine d'années.

« La contrainte qu'on rencontre en allant sur Paris, c'est qu'ici, tout le monde dit bonjour monsieur, bonjour madame, mais là-bas ! (Il siffle) Non c'est impressionnant ! Quand on demande un renseignement, il fait semblant de pas vous voir et tout le temps ils sont pressés. (...) Par contre on a été du côté de Grenoble ou Clermont-Ferrand, les gens étaient sympas quand même ».

Même dans le cadre du travail, Jean-Pierre vit mal ces rencontres avec leurs interlocuteurs métropolitains :

« On a deux conseils d'administration par an : on fait les DOM et après, là par exemple, on a eu une réunion de conseil sur Paris, et c'est gênant pour nous : des fois on arrive en réunion, et les gens, même en réunion, ils disent pas bonjour ! C'est nous qui allons vers eux ! C'est choquant. Ah non, franchement, là lé choquant ».
(...)

Une fois on a fait un voyage avec la chambre d'agriculture, il y a 7-8 ans de ça, il y a un technicien il tendait un peu la main comme ça et il demandait à un parisien là-bas, un renseignement...Et le *boug*, tout de suite il a dit " non j'ai pas de monnaie" ! Ouh, le technicien, il a dit "enfoiré, mi na point demandé de l'argent moin !" En créole il a dit ça...Il a juste demandé un renseignement. On préfère regarder, se déplacer, mais au début on était très étonné. Mais mi dis a ou, si quelqu'un me dis qu'il habite Paris, bah c'est pas que j'aurais pas envie de discuter avec lui, mais un p'tit peu, j'essaierai de lui faire comprendre que...Qui sont les réunionnais ! Non mais ça se mérite... »

L'altérité dans le cadre de ces voyages professionnels a été mal vécue par Jean-Pierre, tant la manière de communiquer et d'entrer en interaction s'est avérée différente et violente.

Jean-Gauthier et Audrey ont voyagé avec la Sica à des moments différents. Audrey est partie en métropole il y a onze ans avec son père parce que celui-ci ne sachant ni lire ni écrire, ne voulait pas partir seul.

« C'est une autre vision des choses, je ne voyais pas du tout la France comme ça ! (...) Non franchement c'est un voyage que je n'ai pas regretté parce que au départ mi voulait pas faire parce que notre premier garçon avait 9 ans. Et du coup...J'avais pas trop envie de quitter le cocon familial et puis mi dis allez profite, ou sait pas si tu auras d'autres occasions de partir un jour. Bah oui...Moi a été franchement contente de notre voyage. Franchement, rien à vois avec ici aussi hein ! »

S'il lui a été difficile de quitter ses repères, Audrey est revenue de son séjour en disant qu'elle aurait presque été prête à vivre là-bas. Sentiment que ne partage pas du tout son mari. Celui-ci est aussi parti en métropole puis au Brésil dans le cadre d'échanges au sein de la Sica Révia. Il n'a pas apprécié Rennes, ville dans laquelle ils sont restés la plupart du temps « dans le coin où il pleuvait. Il n'y avait que du brouillard...Non moi la pas aimé là-bas ». Il a préféré le Brésil. Par conséquent, malgré le fait qu'ils aient de la famille en métropole, ils n'ont jamais projeté d'aller en vacances là-bas.

Les voyages en métropole auprès d'autres éleveurs ont surtout été un moyen pour les personnes que j'ai rencontré de se confronter à une autre réalité et de relativiser leur situation professionnelle.

Jean-Pierre L. l'exprime :

« Ah non mais en métropole, dans le lait ou la viande, les agriculteurs ils se tuent hein ! On était au salon de l'agriculture cette année, bah... Les agriculteurs ne souriaient pas...ils ont plus d'emmerdes que nous ! »

De la même façon, la fille de Jean-Max T. a son point de vue sur la question après avoir rencontré des agriculteurs en métropole lors de vacances :

« Moi je suis allée l'année dernière en Alsace et je suis allée chez un éleveur et il m'a dit comme ça qu'il ne pouvait pas vivre de son exploitation. Parce qu'en fait, les gens qui viennent acheter ses vaches...il avait une génisse de 18 mois, il l'a vendue 900€...Parce que en fait...ils ont dit que de toute façon, si l'éleveur ne fait pas ce prix-là, ils vont acheter en Allemagne. C'est beaucoup moins cher. Du coup, on n'a pas à envier notre situation d'ici à là-bas. Et là, je vois...Lui il avait...Il faisait du maïs, du blé et de la Limousine. Et il ne pouvait pas vivre de son exploitation. Il nous a dit que même à un moment donné, il songeait même à arrêter. Et puis bah du coup...Et souvent on entend qu'il y a un agriculteur qui s'est suicidé, qui n'arrivait plus à payer ses dettes, ou le prix du lait était en baisse. »

C'est d'ailleurs un des objectifs recherchés par les Sica en emmenant leurs administrateurs et adhérents en métropole. La comparaison des techniques mais aussi des situations de travail font partie des principaux échanges.

Un salarié de la Sicalait rappelle quelques réactions de ses administrateurs lors de voyages sur l'hexagone :

« Un exemple tout simple : j'ai organisé un certain nombre de voyages en métropole, c'est vrai qu'ils étaient toujours ébahis de voir des organisations, type CUMA, coopérative de matériel agricole, des trucs bien structurés. Et ça, tous, ils étaient là, wouhaaa ça c'est le rêve ! Il y a du gros matériel, en plus ils peuvent avoir des salariés, en plus ça ne coûte pas cher, tout est magnifique, et moi je m'entends leur répondre : oui mais pourquoi ? Personne ne s'entend pour le plaisir ! C'est parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire autrement, c'est une question de survie ! S'ils se mettent tous à s'équiper individuellement, ils sont morts ».

2.3.3 – La démocratisation récente des vacances dans le milieu de l'élevage

Nombreux sont les éleveurs rappelant qu'ils ne pouvaient pas prendre de vacances il y a encore quelques années. Le travail sur l'exploitation était trop prenant et impliquant pour envisager de partir.

Jean-Marie et Marie-Noëlla par exemple ne faisaient que recevoir amis et membres de la famille partis vivre en métropole. Dénommé « l'Auberge du bon cœur », le couple est parti à son tour pour la première fois dans l'hexagone en 2016 pour prendre quelques vacances – non sans l'appréhension de laisser l'exploitation aussi longtemps :

« Vous arrivez à vous voir régulièrement avec votre famille ?

MN : Bah ils viennent en vacances...Ils viennent chez nous. Le point de chute c'est chez nous...

JM : C'est pour ça ici, tout le monde nous appelle, le restaurant du cœur, ou l'auberge du volcan...Euh...

MN : L'auberge du Bon cœur ! (Rires) Et nous bah on est parti pour la première fois l'année dernière là...La première fois qu'on partait pour si longtemps ! On est parti pour un mois.

JM : On en a profité parce que même on a fait une croisière. »

La croisière est un véritable symbole de déconnexion dans les familles d'éleveurs rencontrées. Elle devient une « norme », une expression standardisée de la manière de considérer les vacances, une sorte de massification des pratiques sociales¹⁹⁸. En effet, nombre d'éleveurs s'organisent des vacances sur un bateau de croisière. Les zones géographiques varient, mais le symbolisme et le ressenti sont les mêmes.

Pierre Alexis n'avait pas pris de vacances depuis 2012. En décembre 2017 lui et sa famille sont partis en croisière dans l'océan indien :

« C'était bien ! C'était une vraie coupure pour le coup. Parce que là, il n'y avait pas de téléphone, pas de moyen de communiquer, c'est bien. On a fait Maurice, les Seychelles, Madagascar ».

Raphaëlle et Jamila, exploitantes laitières, sont parties en famille en vacances en métropole avant que je ne les rencontre. Elles ont pu visiter un élevage : « l'élevage du maire, on ne le savait pas ! » et surtout, elles me relatent leur croisière de douze jours :

« On avait déjà fait une croisière sur la Méditerranée. Du coup, là, on est parti de l'Allemagne, on a fait les canaux, et après on a été en pleine mer bien sûr, mais c'était magnifique ! On a fait le Portugal, les Pays-Bas, la France, puisqu'on s'est arrêté au Havre, mais on a fait l'Italie, l'Espagne et de l'autre côté, l'Angleterre ! (...) ça change les idées, et si on reste sur l'île, s'il y a un petit problème, on se fait appeler ».

L'éloignement de l'exploitation, du quartier de vie, qui plus est sur un bateau de croisière en étant injoignable est un moyen pour ces éleveurs à plein temps de prendre des vacances annuelles. Chose qu'ils ne se permettaient pas il y a encore quelques années. Être sur une « île » mouvante avec tout à disposition, dans un contexte dépaysant entretient une culture de l'éloignement et des vacances dans un contexte où les éleveurs ont davantage de ressources (financières d'une part mais aussi humaines eu égard au service de remplacement proposé par les syndicats ou encore aux formations de sociétés) pour envisager de tels voyages.

Lorsque ces derniers sont difficilement envisageables, d'autres éleveurs essaient de vivre cette déconnexion sans trop d'éloignement.

Etienne et sa famille par exemple, louent une maison sur le littoral de Saint Gilles pour les fêtes de Noël : « ça me permet de décrocher un peu, parce que mi dis a ou, jamais jamais sinon ! » Pour autant il précise que sur les quinze jours de location, il revient tous les matins sur la Grande ferme pour venir voir ses animaux : « Moi lé obligé moi ! Venir regarder mes animaux ! Il faut venir toujours pour voir sa na point de malade ! »

Une forme de compromis est trouvée en restant sur l'île pour à la fois « couper » avec le travail tout en continuant à être en lien.

Yvette et Jean-Charles ne prennent pas de vacances. Ils s'arrangent avec leur fils qui travaille avec eux pour pouvoir s'octroyer un weekend sur deux :

¹⁹⁸ Le Pogam Yves, « La massification des pratiques sociales : enjeux sur la culture », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 1 | 1995

« Là on s'arrange avec notre fils, on travaille un week-end sur deux. Donc on essaie de sortir un peu. Avant on s'organisait pour faire un peu de marche, mais là on ne peut plus. Parce que le samedi j'ai quand même les petits (elle garde ses petits-enfants) avec moi et le dimanche c'est trop court après. Donc on va le samedi soir à l'hôtel et on rentre le dimanche comme ça on peut profiter un peu de la piscine ».

Ces derniers exemples illustrent le besoin de s'éloigner un temps du quartier de vie qui est aussi le quartier de travail. Quant au quotidien il n'y a pas séparation en professionnel et privé, les moments de coupures, même courts, semblent indispensables.

Jean-Max, Esther et leur fille expriment aussi le besoin de décrocher ponctuellement. Ils partent une semaine par an à l'île Maurice : tous les trois racontent très gaiement ces vacances « changement d'air ». Ils partent avec toute la famille élargie : quasiment tous les membres de la Cuma T. Je leur fais alors remarquer : « mais vous ne décrochez pas totalement puisque vous partez entre éleveurs ! » En riant, ils confirment qu'ils ne parlent qu'élevage durant les vacances. D'ailleurs : « dès le petit-déjeuner, tout le monde est sur son portable pour avoir des nouvelles des exploitations ! On se dit, la mienne elle va bien et la tienne ? »

Ici, l'exemple de bouger géographiquement en emportant tous ses repères avec soi est frappant. L'éloignement géographique est bien présent mais la proximité avec l'exploitation demeure avec les NTIC.

Jean-Marie et Marie-Noella disent essayer de partir au moins une semaine par an : « pour faire l'effort de quitter l'île », là aussi dans l'objectif d'effectuer une rupture nette avec un travail qui englobe tout l'espace social.

« MN : On essaie de faire un effort, de partir...

JM : de quitter l'île.

Voilà, il faut pas qu'on reste ici. Si on dit on prend une semaine et on reste ici, on peut aller n'importe où dans l'île...

Non on sera pas en vacances !

Il y aura toujours un coup de fil et on va revenir ! Il faut qu'on parte.

Bah nous on va toujours à Maurice, ou...Bah Rodrigues aussi, mais après si c'est à La Réunion, bah...Si jamais ils nous téléphonent, bah papa il y a un souci sur l'exploitation, il y a un taureau là, je dis, bah je viens...C'est pas des vacances. Tandis qu'à Maurice on ne veut pas de téléphone. S'il y a un taureau mort, ou une vache morte, faut pas téléphoner, c'est bon...Laisse tomber.

De toute façon on leur a dit, hein, quand on est parti, s'il y a quelque chose, une bête qui meurt, ça sert à rien de nous appeler, pour nous dire parce que ça va nous stresser plus et si elle est morte elle est morte, on pourra pas plus rien faire, donc...essayer de gérer le problème derrière et n'appellez pas. Parce que sinon si nous on a encore quelques jours à faire, moi telle que je me connais, moi on me dit qu'il y a une bête morte, bah là...On fête la fin des vacances ! Je vais penser rien qu'à ça en me disant ça va faire encore un trou dans la caisse.

Non parce que même si on est là si c'est une bête qui doit mourir elle va mourir quand même hein, même si on est ici !

Bien sûr.

Et puis on essaie de faire plaisir à tout le monde, quand nous on part, les enfants ils restent, quand Steven il veut partir, Vincent il va rester, quand Vincent il veut partir, nous on va rester ! Tout le monde ne peut pas partir en vacances en même temps !

On ne peut pas ! Mais maintenant on peut se permettre de prendre une semaine parce que maintenant il y a les enfants. Mais avant que les enfants travaillent avec nous, bah ce n'était pas possible, on ne pouvait pas prendre de vacances quoi, c'était...bah...Parce que bien...il faut que ça fonctionne derrière ! »

Cet extrait d'entretien illustre l'évolution du travail dans l'élevage sur l'île de la Réunion. La répartition du travail mais aussi du temps libre se simplifie dans le cadre d'exploitations formées en sociétés.

Selon Lucette Labache, la mobilité des réunionnais intervient particulièrement au début des années 2000, dans un contexte synonyme de manque de perspectives de travail sur l'île, de défaillance du système économique conjugué à un climat social tendu lié à la pression démographique.

Les révoltes du Chaudron

« L'arrivée en masse des cols blancs sur le marché du travail, forme un terrain propice aux frustrations diverses pouvant dégénérer en une explosion sociale à l'instar de la révolte des jeunes d'une banlieue de Saint-Denis-Réunion en 1991 et 1992 que l'histoire retient désormais sous le nom des " événements du Chaudron " » (2000, p.99)

Face à cette situation « de crise » la mobilité et la migration des jeunes réunionnais vers la métropole sont perçues comme des moyens de « régulation sociale » aussi bien pour les autorités locales que pour les instances nationales. « Ainsi, il semblerait que la mobilité vers la Métropole restera pour les années à venir la principale perspective d'avenir pour les jeunes réunionnais » (*Ibid.* p.99).

Notre chapitre, qui propose de retracer des itinéraires d'éleveurs, déconstruit et relativise ce dernier constat en nous référant au cas particulier de la Grande ferme. Il semble au contraire se dessiner une forme de continuité dans l'acculturation au modèle instruit par le Plan d'aménagement des Hauts, à savoir : éviter tout exode rural et fixer les populations sur leur territoire. Les filières de production animales ont été en parallèle un moyen de sédentarisation des jeunes « Petits Blancs », habitants de la Grande ferme.

La reformulation culturelle que nous pourrions noter, serait celle d'expérimenter la mobilité et les voyages en même temps que tenir son exploitation. Ce chapitre s'est donc interrogé sur les continuités et les changements dans les familles de la Grande ferme face à la mobilité.

Les Petits Blancs des Hauts se sont installés dans les Hauts de la Plaine des Cafres après avoir reconstitué des sociétés villageoises. Ces personnes vivent dans des habitats permanents, qui se sont évidemment modernisés à travers le temps. Les élevages étaient gérés en transhumance en fonction des saisons fourragères. Aujourd'hui, les élevages se sont sédentarisés aussi dans la Plaine, sur des concessions, en suivant le rythme donné par les Sica (reproduction, naissance, engraissement, abattage / ou collecte du lait). En parallèle, différents types de mobilités ont été expérimentés à travers les générations. Le service militaire a par exemple été un élément

déclencheur du départ en métropole dans les années 80. D'autres éleveurs de la seconde génération sont partis « à l'aventure », pour changer de contexte.

Tous sont revenus s'installer sur la Grande ferme. Maintenant, la mobilité est vécue à travers les vacances, les congés, ou les voyages organisés par les organisations professionnelles agricoles. Les rencontres interculturelles sont bien présentes avec leur lot d'enchantements mais aussi de déconvenues.

Ce que l'on remarque à travers les parcours présentés, c'est l'attachement à la terre, au territoire, au lieu de vie et professionnel. La mobilité et l'épreuve de l'altérité activent ce sentiment d'appartenance. Ce dernier, avec l'attachement au territoire est exprimé à travers les thématiques de l'interconnaissance, de la famille (qui se révèle presque synonyme de « la Grande ferme »), la résidence et l'exploitation. Finalement, on constate que tous les processus de mobilités exposés dans notre travail sont déterminés par le besoin de préserver l'exploitation et la terre.

Alors que la mobilité est vue dans l'article évoqué ci-dessus comme un moyen de s'émanciper des problématiques liées à l'emploi sur l'île de la Réunion, il semblerait que beaucoup de jeunes de la Grande ferme s'identifient au rôle de « pourvoyeur d'emploi » de leur famille, malgré les limites que celui-ci constitue, et à leur besoin de rester intégrés à l'esprit communautaire du quartier. On le voit, après les mobilités de longue durée, les retours sur la Grande ferme sont des « retours aux sources ». Le témoignage d'Yvon et d'Ambroise P. en est l'illustration et pourra constituer la conclusion de ce point.

Alors qu'Ambroise est originaire de la Plaine des Palmistes et Yvon de la Grande Ferme, ils se sont rencontrés en métropole. Ambroise y a en effet grandi depuis l'âge de ses 4 ans. Yvon, lui, est parti dix mois sur l'hexagone pour son service militaire. Ils s'y sont alors connus car ils avaient de la famille en commun.

On retrouve là encore une transposition de ce qui se joue au niveau local à la Grande Ferme, dans la mobilité : l'interconnaissance et la famille s'exportent dans d'autres lieux. Dit autrement, on remarque un réel besoin, pour les différents éleveurs rencontrés de rester en étroite relation avec les parents et les amis.

Cette rencontre hors Réunion a finalement ramené le couple sur la Grande ferme, à travers un mariage, une installation dans l'élevage et une construction résidentielle dans le quartier.

Conclusion intermédiaire 2

La Grande ferme, berceau de l'élevage, est un territoire réceptacle de différentes dynamiques foncières. La gestion de l'espace par les éleveurs peut être différenciée en deux types : une terre dédiée à l'agriculture-élevage et une terre pour habiter. Sachant qu'habitat et exploitation sont interdépendants.

La transmission étant inhérente à la pérennité de l'activité d'élevage en filière, celle-ci passe par la résidence et l'exploitation agricole pour au moins un des membres de la fratrie. Les enjeux liés à la résidence et les enjeux de l'exploitation agricole sont pourtant distingués. La transmission de l'exploitation peut ne pas être une finalité en soi. Elle s'inscrit dans des

itinéraires familiaux singuliers, liés à un parcours résidentiel. En découle une distinction effectuée entre propriété de l'habitat et propriété de l'exploitation. Si la propriété de l'habitat prime, c'est qu'elle permet à la fois un maintien du groupe familial sur la localité et en même temps un processus qui amène certaines familles à effectuer des placements immobiliers dans l'objectif de louer leurs biens et d'anticiper une retraite insuffisante. Dans ce cadre-là, famille et héritage sont aussi sources d'épargne. La propriété de l'exploitation elle, est dans sa définition plurielle et synonyme d'appropriation du sol. Cette dernière résulte de différents arrangements familiaux (famille élargie) pour répondre à une exigence de viabilité de l'exploitation. La recherche de possession de foncier dans une perspective d'agrandissement des exploitations (que ce soit en location ou en propriété) est accentuée dans le contexte actuel de pression foncière. C'est dans ce cadre qu'interviennent de nombreux conflits entre familles d'éleveurs et dans les familles également.

Pour toutes ces raisons, il semble qu'il y ait tout intérêt pour ces dernières, de maintenir leur activité dans le modèle d'élevage en filières afin de pouvoir nourrir en contrepartie leurs logiques familiales en matière de foncier, de résidence et de circulation du patrimoine parental.

L'exploitation agricole réunionnaise, ici à travers l'élevage, peut être considérée comme un fait social total dans la mesure où s'y imbrique l'exigence d'un système économique, une organisation plus largement pensée de la société, des valeurs, des solidarités sociales et familiales, définissant le monde agricole.

Le niveau de proximité combiné aux liens de sang, d'alliance et d'interconnaissance sur la Grande ferme depuis des générations pourrait témoigner de logiques de repli sur soi. Toutefois, la complexité est à l'origine de la situation réunionnaise. La famille et les liens sociaux existants demeurent des éléments d'identification, de repères, même dans la mobilité, et ils sont facteurs de perpétuation de l'activité d'élevage. Ce chapitre permet de rendre compte de la manière dont chaque personne construit sa relation aux espaces qu'elle pratique, en interaction avec d'autres personnes. Alors que les éleveurs n'ont pas conscience de limites géographiques ou matérielles caractérisant la Grande ferme, celles-ci sont consistantes à travers le jeu de l'altérité et de la mobilité.

La famille constitue l'ancrage principal dans un contexte de mutations socio-économiques et territoriales. Elle continue d'être une voie d'accès à la propriété et un tremplin vers l'emploi. Cette entrée en matière intègre l'éleveur à un système total basé sur un contrat moral à travers lequel l'activité d'élevage devient un héritage à respecter et le foncier un patrimoine à maintenir, quel que soit son mode d'acquisition. L'obligation de rendre / de transmettre, peut prendre une autre forme qu'une exploitation agricole dédiée à l'élevage. Si par ailleurs, elle tend à prendre la forme de « terres incultes », les procédures de la Safer entrent en jeu pour replacer les terres sous-exploitées dans le circuit du développement agricole.

La Grande ferme se caractérise comme un espace de repli face à la venue d'habitants considérés avec crainte comme « étrangers » et pourtant, ils sont aussi la porte d'entrée à de nouvelles stratégies pour entretenir le patrimoine familial. Des interactions émergent des médiations concrètes par lesquelles s'opère le changement de la perception de l'espace social.

Le processus de se maintenir dans un modèle d'élevage serait certes un moyen de sécuriser un mode de vie, un territoire à forte identification sociale, mais il se dilue dans les mutations observées et les nouvelles stratégies adoptées par les familles d'éleveurs.

Si l'appel de l'ailleurs a pu être et est très présent au sein de celles-ci, on observe systématiquement un « retour aux sources », un retour à la Grande ferme, à la famille, à la terre et à l'élevage. L'acculturation à la sédentarisation résidentielle marque les logiques des éleveurs rencontrés et de leurs enfants, qui, pour la majorité, se projettent dans les îlots familiaux déjà constitués. D'ailleurs, il arrive que, pour ceux qui ne sont pas dans l'élevage, certains travaillent sur Saint-Pierre ou dans d'autres villes du littoral, tout en continuant d'habiter à la Grande ferme.

Chez les éleveurs, l'exploitation demeure l'ancrage et la priorité, mais la mobilité est vécue à travers des vacances récemment admises dans les esprits, des congés ou des voyages à titre de formations, organisés par les Sica. Des dispositifs tels que les services de remplacement (sous certaines conditions) permettent des déplacements, mais plus que tout, la confiance accordée à l'interconnaissance et à la famille est mobilisée au service de l'éloignement. L'entraide et les prestations de don / contre-don se situent aussi à cette échelle des vacances et des loisirs.

Enfin, l'altérité, la rencontre, l'interaction avec les touristes sur l'espace vécu tendent à la mise en place de combinaisons allant de l'indifférence à la concrétisation d'une diversification au service d'un patrimoine agricole local. Surtout, la rencontre avec le touriste et plus largement le développement du tourisme, laissent présager un changement de cap chez des éleveurs qui viendraient à ne plus se satisfaire de leur unique activité, sur un territoire devenu attractif et vecteur de multi-usages. Une attention portée aux réseaux développés autour de nouvelles activités économiques telles que le tourisme (agrotourisme / tourisme rural) ou la vente en direct par exemple vont permettre d'atténuer l'impression d'individualisme ou de repli sur soi qui pourrait avoir tendance à se dessiner parfois à la lecture de ce texte.

3- Des éleveurs, habitants sur un territoire attractif et vecteur de multi-usages

La localité de la Grande ferme est aujourd'hui un carrefour de passages et de multi-usages.

De passages, car accolée à Bourg-Murat, elle est une zone à traverser pour se rendre, via la nationale 3 sur la Plaine des Palmistes et plus largement dans l'est de l'île ; et on la coupe pour se rendre au volcan. En effet, la route du volcan, érigée par les guides et porteurs du volcan eux-mêmes, encadrés par l'ONF à la fin des années 50, début des années 60 est aujourd'hui un des axes les plus fréquentés de l'île. Avec environ 400 000 visiteurs par an¹⁹⁹, les habitants de la Grande ferme partagent désormais la route et leur espace avec de nombreux voyageurs. La route forestière du volcan est présentée comme une route touristique alors qu'elle est dans le même temps l'unique axe menant aux exploitations des éleveurs du Nez de Bœuf. Elle traverse une grande partie du Parc national et est aménagée régulièrement le long, de kiosques, d'aires de pique-nique et de bivouacs, appréciés tant par les vacanciers locaux qu'internationaux. De nombreux autobus la parcourent et elle sert de lieu de retrouvailles dominicales pour les familles

¹⁹⁹ <https://www.reunion.fr/decouvrir/volcan/que-faire-au-volcan>

créoles. Cette pratique a d'ailleurs été popularisée par le groupe de musique locale Ousanousava, dans sa chanson *Pique-nique chemin volcan* en 1990.

Jacques Picard, ancien guide du volcan relate cette période de construction de la route : « on a participé à cette beauté (...) Aujourd'hui, tout le monde part au volcan c'est simple ». Alors que l'emblème réunionnais se méritait, puisque les équipes prévoyaient une à trois journées pour l'atteindre, la route a complètement ouvert l'accès du site. Les guides ont contribué à cette démocratisation, tout en annonçant la fin de leur propre métier.

Dans ce cadre-là, la Grande ferme est connue plutôt grâce à ce voisin naturel qui la surplombe plutôt que comme lieu résidentiel. Il n'empêche que la récente attractivité du territoire bouleverse les dynamiques sociales dans ledit « écart résidentiel ». Si celui-ci avait été défini comme une zone « endogame » par Michel Watin en 1982 à travers lequel il avait bâti une généalogie entière, aujourd'hui, les mouvements et les flux qui traversent la Grande ferme relativisent plus que jamais cette expression. Même la notion d'écart résidentiel semble peu convenir dans la mesure où la Grande ferme est le prolongement de Bourg-Murat, que les lotissements s'étoffent, notamment autour du chemin Commerson et que le village de la Grande ferme rejoint directement celui de la Petite ferme par le chemin Mathias.

Mais la Grande ferme n'est pas seulement voie de « passages », elle est aussi zone de multi-usages. Ces derniers (restauration, accueil en gîtes, tables d'hôtes, activités de loisirs en plein air, parcs d'attractions, expérimentations environnementales...) relativisent le caractère identitaire figé donné au lieu : « berceau de l'élevage ». En effet, le quartier n'est pas uniquement un carrefour de flux humains, c'est un carrefour d'activités à travers lesquelles des représentations différenciées du territoire se confrontent et différentes rationalités interagissent. L'image de la Grande ferme semble se diversifier.

Peut-on parler de « restructuration de l'espace villageois », à l'image de Patrick Champagne²⁰⁰ ? L'auteur analyse dans un premier temps le bien-fondé des monographies de villages, mais également leurs limites. Dans la monographie, chaque collectivité est traitée comme une « totalité », à savoir comme un système social ayant sa structure et ses mécanismes de fonctionnement. (Champagne, 1975, p.43). Or, l'impermanence des rapports établis entre les individus et le territoire « constitue sans doute la difficulté la plus immédiate à laquelle se heurte la monographie de village (*Ibid.*, p.44).

Réflexion sur l'action

Le fait que les éleveurs de la Grande ferme vivent sur un territoire attractif et à multi-usages a constitué non seulement une des limites de mon enquête et a compliqué la tâche de recherche. En même temps, cela a surtout permis d'être au cœur de ce bouillonnement social et de l'objet de mon travail. Le fantasme du savant entrant quasi-exclusivement dans une « société homogène » est à mille lieux de la manière dont se déroule tout parcours sur le terrain. C'est pourquoi, la terminologie « d'immersion » me semble inappropriée dans ce cas de figure tant la localité – qui est aussi globalité –, est traversée par des mouvements, des flux, des passages et des rencontres. Le fait de se retrouver dans un milieu étranger sans contact direct avec son milieu d'origine était alors impensable.

²⁰⁰ « La restructuration de l'espace villageois », Actes de la recherche en sciences sociales, mai 1975, n°3.

L'originalité de la recherche a consisté à présenter mon enquête comme partant de la volonté de comprendre l'Histoire de la Grande ferme. Présenter ma démarche de cette manière permettait dans un premier temps de dissocier la personne rencontrée de son « seul » statut d'éleveur (auquel celle-ci est en permanence renvoyée), mais aussi d'instaurer un climat de confiance et de connaissance.

Je me suis rendue compte que face à cette attractivité du territoire, les habitants rencontrés avaient tendance dans un premier temps à beaucoup « lisser » et techniciser leur discours puisqu'ils étaient en relation quasiment quotidienne avec des acteurs du monde agricole ; les ramener à leur histoire de vie, les rencontrer pour certains plusieurs fois et présenter une démarche différente d'autres enquêteurs a donc joué sur la longueur et la densité des entretiens. De même, me rendre sur la Grande ferme, avec pour seuls objectifs de « prendre des nouvelles », d'arpenter les rues, de leur ramener des photos (faites précédemment d'eux) a été un moyen central de créer du lien.

La tâche n'était pas aisée tant les éleveurs sont sollicités par ailleurs. Cette sur-sollicitation dont je faisais partie a souvent mené à des quiproquos. Une doctorante du Cirad par exemple avait été prise pour moi par un des éleveurs de la Grande ferme. Alors que celle-ci arpenteait les pitons alentour pour faire de la description de paysage, celui-ci s'est arrêté, pensant qu'il s'agissait de moi et a discuté un moment avec elle jusqu'à ce qu'elle lui dise, « vous devez connaître Estelle ! » Interdit, il a renchéri en disant qu'il s'était arrêté à son niveau, étant persuadé qu'il s'agissait de moi. Régulièrement, des familles d'éleveurs ne se rappelaient plus d'une fois sur l'autre de l'objet de mes visites. Ils reconnaissaient mon visage sans pouvoir me resituer : « Vous savez on voit passer tellement de monde ». Une autre fois, un éleveur m'appela directement pour prendre de mes nouvelles. Au bout de quelques minutes de discussion autour des ajoncs d'Europe, il me propose de me rendre avec lui à une réunion à ce sujet pour que je puisse présenter mes résultats de recherche. Très rapidement, j'ai fait le lien avec une collègue, Nathalie Udo qui avait effectivement présenté une thèse sur les facteurs naturels et humains conduisant au statut invasif de l'ajonc d'Europe à la Réunion²⁰¹.

Dans le même temps, étant accueillie au Cirad j'observais les mouvements permanents de stagiaires, de volontaires en Services Civiques et des doctorants effectuant enquêtes sur enquêtes chez les éleveurs et les agriculteurs, qui déploraient d'ailleurs de ne pas avoir de retour de résultats. J'ai pris conscience du caractère de « laboratoire » que revêt la pratique d'élevage, la technique et ce, particulièrement à la Grande ferme qui regroupe ces familles d'éleveurs.

Il fallait donc que j'accepte cette non-exclusivité de ma présence, et surtout que j'en fasse un objet à part entière pour nourrir ma réflexion autour de ce territoire attractif et à multi-usages, qui déjà commençait à se dessiner dans mon esprit comme l'ébauche d'un « système d'action concret²⁰² » élaboré par les institutions et des organismes professionnels.

Nous allons prolonger dans ce chapitre les premiers résultats qui ont permis d'aborder le rapport des éleveurs et des habitants de la Grande ferme à l'altérité dans le contexte d'un lotissement devenu progressivement convoité.

L'objectif sera de comprendre la manière dont est requalifiée la région de la Plaine des Cafres, plus spécifiquement de Bourg-Murat et de la Grande ferme, en parlant de tourisme principalement, mais aussi de valorisation du patrimoine et de protection de l'environnement. La compréhension de cette requalification des enjeux ne peut que se fonder sur l'analyse de la manière dont est portée la création d'un lieu touristique et par qui elle est portée. L'enjeu sera alors de saisir comment cette « invention du regard » est vécue, appropriée ou rejetée par les habitants ainsi que de mettre en évidence les médiations qui en émergent, tout en s'interrogeant

²⁰¹ https://www.zinfos974.com/Une-these-pour-comprendre-l-invasion-de-l-ajonc-d-Europe-a-La-Reunion_a71339.html

²⁰² Le pouvoir serait une relation de dépendance réciproque, déséquilibrée et transitive (à savoir que la cause d'une action serait extérieure à l'individu), sans oublier que chaque groupe d'individus vit et s'adapte en fonction d'une marge de liberté.

sur la portée de celles-ci. En d'autres termes, les mutations à l'échelle du territoire de la Grande ferme signifient-elles que les pratiques des éleveurs pourraient être en passe de se modifier ? En quoi l'évolution des pratiques et les stratégies d'acteurs vont-elles de pair avec l'éclatement de l'espace ?

Ce dernier chapitre ne prétend pas aborder l'exhaustivité des relations construites ou en train de se construire autour du domaine touristique entre les différents acteurs de la Grande ferme et de Bourg-Murat. Il propose une entrée en matière pour de futurs prolongements de cette recherche autour des dynamiques touristiques et agricoles, en exposant un aperçu de nouvelles frontières et de nouvelles continuités entre les domaines d'activité. En aucun cas les conclusions qui seront tirées de ce travail ne devront être considérées comme définitives ; j'invite le lecteur à les parcourir à l'image d'une esquisse dynamique d'un paysage en train de se faire.

Par ailleurs, ces recherches émergent aussi de stages, notamment d'un stage effectué en janvier 2018 durant lequel, en duo avec la stagiaire recrutée, nous sommes allées rencontrer des professionnels du tourisme entre Bourg-Murat et la Grande ferme. Malheureusement, au vu des conditions climatiques (cyclone) sur cette période, nos déplacements ont dû être plus réduits que prévus, par conséquent, nous avons rencontré moins de personnes que prévu. Cette limite est à prendre en compte dans l'exposition de nos observations.

3.1- Quand le « berceau de l'élevage » devient « territoire de projets touristiques »

« Le risque, c'est la perte d'identité des Hauts

Une transformation totale des villages des Hauts, c'est la fin d'une fonction qui fait vraiment partie du patrimoine culturel réunionnais, le changement d'air, la verdure, la protection de la nature, la respiration. Si ce potentiel d'évasion, ce que certains appellent « le rêve », disparaît, comment les réunionnais feront-ils pour compenser une situation qui n'est quand même pas des plus satisfaisantes dans leur quotidien ? Les Hauts attirent, pour s'y ressourcer ou y habiter. La question qui se pose dans ce contexte c'est le niveau d'accueil que les gens des Hauts sont prêts à accepter ».

Selon Jean-Claude Vernex, la production de lieux touristiques « est un acte social par excellence, qui répond à un certain nombre de besoins, d'aspirations, d'idéaux, de croyances émanant d'un groupe social en particulier et constituant en quelque sorte un modèle culturel médiatisant la relation à l'espace ²⁰³ (p.16). »

Pour Knafou et al. (1997, p.203), « le tourisme est une activité humaine fondée sur un déplacement, un mode de recreation par l'abandon temporaire du lieu de vie quotidien, pour un ou d'autres lieux qu'on habite également. Le rapport à l'espace en est constitutif. Le tourisme est le créateur de lieux spécifiques à son usage. »

Partant du principe que le tourisme n'émerge pas sur les territoires de manière inopinée mais qu'il est bien de l'ordre d'une invention et d'une construction sociale, nous supposons que les différentes manières d'élaborer une vision touristique de lieux anticipent les demandes de cibles touristiques particulières. Celles-ci ont évolué à travers le temps et regroupent aujourd'hui à la Réunion majoritairement des visiteurs venus à la recherche de « loisirs » : en 2018, 574 063 visiteurs extérieurs se répartissent entre des voyages d'affaires (8%), des Croisiéristes (7%), des loisirs (85%) avec 1% d'autres objectifs²⁰⁴. Par rapport à 2017, l'IRT (île de la Réunion tourisme) constate une augmentation de 5% environ de fréquentation des touristes extérieurs. Ces résultats s'expliquent principalement par la diversification des marchés touristiques étrangers qui s'étend à l'Europe et à l'ensemble de la zone Océan Indien (dont l'Asie). Sachant que le marché métropolitain représente environ 80% du volume global. La durée moyenne du séjour dans l'île est de 17 jours en 2018, toutes catégories de touristes confondues (*Ibid.*, p. 7)

En 2000, Marie-Gisèle Dalama mène une enquête auprès de 200 touristes métropolitains à l'aéroport Roland-Garros, qui célèbrent alors en majorité les thèmes de « paradis tropical insulaire », « de vrai, d'authenticité », « d'inconnu et de désir de nature » en matière de tourisme (Dalama, 2005, p.346). Les Hauts de l'île, sans qu'il n'y ait de représentation réelle de l'espace qu'ils occupent avant que les visiteurs n'atterrissent sur l'île, matérialisent une fois sur place les différentes thématiques exprimées : « en ce qui concerne les Hauts, il leur est difficile de les définir pour cause de non-limite visible entre le littoral et les Hauts. Avant leur arrivée dans l'île, ils ont une perception d'île à randonnées. Une fois sur place, les Hauts répondent plus à une modalité de contemplation et d'activités physiques ou sportives. Les Hauts correspondent à un intérieur de randonnée. » (*Ibidem*). Pour autant, peu de nuitées sont passées dans les Hauts car les touristes sensibles à la beauté et à la diversité des paysages sont dans une dynamique de « constante mobilité » (*Ibidem*). Les points de vue accessibles en voiture sont recherchés en premier lieu : Maïdo, fenêtre des Makes, volcan...

Sans entrer plus loin dans les détails concernant les touristes sur l'île de la Réunion, car nous n'avons pas entamé d'échanges ni d'entretiens approfondis avec ces derniers dans nos enquêtes, il nous semblait important d'apporter quelques éléments de compréhension afin d'avoir une idée de « qui on parle » lorsqu'on évoque cet « agglomérat touristique », avant d'entrer dans la manière dont les territoires sont mis en tourisme.

²⁰³ Vernex Jean-Claude (1993), l'invention des lieux touristiques. In, *Le Globe*. Revue genevoise de géographie, tome 133, pp. 15-28.

²⁰⁴ « 2018 fréquentation touristique » Tourisme Infos île de la Réunion tourisme, édition spéciale 2019.

Selon Marie-Gisèle Dalama, dont les recherches émergent au moment de la mission de création du Parc national, l'intérieur montagneux de l'île, face à tous ces critères, devient le nouveau décor du tourisme à la Réunion. « C'est une transformation de l'espace réel en scène touristique en y apportant des éléments clés de l'espace mythique imaginé par les touristes : la nature, le paradis perdu. Les Hauts de l'île deviennent alors des espaces à partager entre touristes et populations locales » (*Ibid.*, p. 347). Le tourisme de nature promu par un Parc national permet de se différencier dans la zone Océan indien face à l'île Maurice et les Seychelles qui possèdent une image de tourisme de luxe.

Dans ce contexte, l'auteure rappelle à travers son article que dès le départ, la ville du Tampon avait émis son droit de réserve sur la création d'un parc national de peur de se voir contraindre dans son développement touristique.

Partons de la définition du tourisme de Claude Raffestin (Vernex, 1993, p.16) : « c'est du loisir et du voyage, une quête de l'ailleurs (aussi bien spatial que temporel), du dépaysement mais aussi la recherche de séjour dans un lieu de plaisance, c'est-à-dire de plaisirs, en quelque sorte une fuite hors du quotidien et un enracinement temporaire dans les lieux d'émotions, de jouissance, de séduction, dans la sacralisation de l'instant. »

Cette conceptualisation du tourisme nous permet d'appréhender les différentes formes de mises en tourisme d'un même territoire, en résonance avec les enjeux recherchés par les visiteurs décrits au cœur de cette définition.

Nous allons voir en quoi les créations de lieux touristiques sont plurielles, variées, interdépendantes et en même temps déconnectées. L'objet sera de comprendre les liens et les rapports de force existants entre ces diverses forces créatives, quelles en sont les médiations qui en émergent et en quoi elles sont à la fois sources de contraintes et de nouvelles potentialités de développement pour les habitants.

3.1.1- Les prémices du tourisme à la Plaine des Cafres : du thermalisme aux essais de l'agrotourisme

Les Hauts de l'île de la Réunion sont considérés comme les espaces du thermalisme entre 1850 et 1945 (Marie-Gisèle Dalama, 2005). Une frange de la bourgeoisie citadine prête aux cirques (Salazie, Cilaos) et à la région des Plaines, des vertus régénérantes et thérapeutiques. Elle s'installe pour des séjours prolongés durant les vacances de la saison chaude entre Noël et début mars. Selon l'auteure « cette élite réunionnaise, en créant une mouvance de territoires entre ces deux zones géographiques, les Hauts et les Bas, est à l'origine du processus de mise en tourisme dans l'intérieur de l'île » (*Ibid.*, p.343). Si les années 60 marquent un changement de territoire de villégiature avec l'appropriation croissante du littoral ouest comme espace touristique et donc une disparition du tourisme dès les années 70 dans le cœur de l'île, ce dernier revient sur le devant de la scène avec la mise en place du plan d'aménagement des Hauts dans les années 80. En effet, les politiques d'aménagement mettent en avant la présence de régions montagneuses, d'espaces naturels et la diversité des paysages comme des atouts au service de la diversification du tourisme insulaire balnéaire. « Ce territoire

doit satisfaire à la fois les besoins de loisirs des Réunionnais et ceux des touristes hébergés sur le littoral ». (*Ibid.*, p.345)

Pour l'équipe municipale actuelle sur la commune du Tampon, Bourg-Murat sur la Plaine des Cafres a toujours eu une position stratégique, géographique ainsi qu'historique dans la mesure où le quartier serait le « berceau de peuplement » des régions des Plaines. Et surtout, elle est « la porte du volcan ». Très vite déjà, en amont du plan d'aménagement des Hauts (dans les années 50-60), une première auberge s'était constituée, « l'auberge du volcan » pour loger les randonneurs, accompagnés de leurs guides qui se rendaient au Piton de la Fournaise. S'y étaient ajoutées quelques petites enseignes de restauration. La mise en tourisme du territoire émanait alors des habitants eux-mêmes et s'en tenait à ces infrastructures directement liées au site emblématique du volcan. Nous pouvons dire qu'il s'agissait du premier itinéraire touristique construit, partant d'un lieu d'étape (Bourg-Murat) proposant restauration, accueil et hébergement jusqu'à son point d'apogée, son « site emblématique », le volcan.

La première mise en tourisme du territoire structurée autour des habitants, des agriculteurs et des guides/porteurs du volcan constituait donc les prémices des actuelles « portes de parc » instituées par le Parc national.

Le plan d'aménagement des Hauts marque en plus de la structuration du « berceau de l'élevage » les premières initiatives de diversifications, les premières créations de gîtes ruraux et de tables d'hôtes, accompagnées par l'expertise des animateurs de terrain de l'APR, et soutenues par les interventions financières du département. Les concrétisations de projets touristiques répondant aux critères des axes de développement du PAH se sont faites dans les années 90-2000, sur un aspect « agro-tourisme ». C'est à cette période que de très nombreux gîtes se sont montés sur la Plaine des Cafres. Surtout, des formations dédiées ont été mises en place pour que les femmes (souvent d'agriculteurs et d'éleveurs) « deviennent des hôtesses d'accueil ». Un autre développement possible, potentiellement complémentaire de celui de l'élevage, voit ainsi le jour à cette période et concerne une part de plus en plus importante de l'activité des habitants :

« C'était un challenge, parce que transformer les femmes d'agriculteurs en hôtesses, en cuisinières, on a eu toute une période de formation avec le collège agricole de Saint Joseph. On avait des formations pour les gîteurs pour les femmes de gîteurs et les futurs gîteurs et ceux qui allaient gérer des tables d'hôtes. Donc ça s'est développé, mais à un moment donné, ça s'est trouvé limité parce qu'on ne trouvait pas beaucoup d'agriculteurs qui étaient prêts à faire ce virage ... Il fallait qu'ils aient des femmes qui aient envie de faire ça, ensuite, l'accueil ça ne s'improvise pas, ensuite elles ont goûté aussi à la période plus récente, ah bah ouais mais il faut se former aux langues étrangères, oh la la ,déjà on a du mal à bien parler français...Mais on les incitait fort en tout cas : on vous fait un plan de diversification, on vous aide pour le bâti, mais il faut aussi vous former. Elles étaient partantes. Les femmes qui venaient étaient super-motivées, il y avait une super ambiance dans les groupes, elles avaient vraiment envie de...D'avoir quelque chose de nouveau dans leur vie ces femmes ».

Cet extrait d'entretien issu d'un échange avec un chargé de mission dans le secteur du développement du territoire de la Plaine des Cafres à la mairie du Tampon, rappelle le processus engagé pour la création des filières d'élevage dans les années 80 (Partie II). D'une agriculture diversifiée, les acteurs sont passés à la structuration de filières d'élevage en professionnalisant les habitants dans ce domaine. De la même manière sur ce versant, le développement s'est appuyé sur les femmes d'agriculteurs dans une perspective de diversification touristique. Dans

ce cas de figure encore, le développement sous sa forme opérationnelle affiliée ici au secteur agrotouristique transite par des agents de développement, en l'occurrence des animateurs ruraux chargés de former, de sensibiliser des franges de populations sur le bien-fondé d'une pratique. Le chargé de mission parle de « transformation » des femmes d'agriculteurs en hôtesses d'accueil. Non seulement, le lieu correspondant à Bourg-Murat, la Grande ferme devient le support d'invention touristique portée institutionnellement, mais surtout celle-ci passe par la volonté de transformer un statut, ainsi que des pratiques d'un public ciblé.

Selon Jean Pierre Olivier de Sardan, c'est « l'agent de développement qui doit opérer la greffe d'un message technique dans un système de significations propre à une population particulière. » (1995, p.2015) Ces formations et projets portés collectivement entre les formateurs du lycée agricole de Saint Joseph et les animateurs de l'APR combinés aux subventions dégagées par le PAH et à la facilité d'obtenir des permis de construire, ont opéré un tournant dans la manière de considérer la vocation du territoire de la Plaine des Cafres, non plus seulement support d'élevage mais également support « d'accueil touristique ». Ce deuxième point s'est développé à partir du moment où les infrastructures (voirie, eau, électricité) se sont implantées dans la localité. Toutefois, la notion « d'accueil » étant une construction proprement sociale et culturelle, celle-ci a été appropriée dans un premier temps à travers l'unique notion d'hébergement. Plus que d'inscrire l'accueil touristique dans la globalité d'un projet, beaucoup de familles d'agriculteurs se sont lancées dans la construction de gîtes à des fins résidentielles pour la descendance. D'ailleurs, les dispositifs de la commune à l'époque permettaient ces constructions de bâtis aux côtés des exploitations agricoles. Le chargé de mission explique :

« Il y avait un règlement du POS qui permettait de construire des gîtes sur l'exploitation. Le gars qui avait sa maison liée à l'exploitation agricole, on lui permettait de construire un ou deux gîtes. Le Tampon a fait ça pendant des années. Il y a eu un recours du Conseil d'Etat qui nous a demandé d'aller voir le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, le code rural et on est descendu depuis une dizaine d'années, seulement sur les zones U ; L'agriculteur qui a son exploitation s'il est en NC, zone agricole, il ne peut pas construire de gîte. Si toute son exploitation est en NC, il ne peut pas, s'il a un bout de son exploitation en zone U, il pourra construire ces gîtes là-dessus. Ça a beaucoup limité. C'est la réglementation officielle. Dans le PLU actuel on va définir des zonages, des secteurs où il y aura un indice, où il y aura la possibilité de créer ces gîtes. Mais ailleurs, si on exclue les gîtes, toute l'activité agrotourisme est possible, si elle ne vient pas en concurrence en terme d'espace avec l'activité agricole. »

Dans le même temps, l'agrotourisme et la diversification des activités agricoles ont été moins portées collectivement et ont même été perçues comme concurrentielles aux filières d'élevage. Du fait de l'exigence de rentabilité et de spécialisation portée par les filières, de complémentarité, la diversification touristique est passée à une concurrence au sein même des projets familiaux. De plus, les dangers de la diversification à outrance se sont rapidement fait ressentir.

« Les familles d'agriculteurs elles ont déjà leur activité. Moi je vois souvent, on parle de diversification, voilà ! Mais je pense que c'est une vision pas assez claire de la chose parce qu'on tombe très souvent, rapidement, dans la diversification des activités agricoles. Par de l'agrotourisme ou autre chose. On ne peut pas demander à un agriculteur de ...Par exemple, dans la zone, on sait très bien, le discours est clair : sur cette zone-là, on est sur une zone laitière ...Une personne se réveille à 3h du matin, elle va faire la traite, elle s'occupe des vaches, toute la journée des activités d'aménagement de prairies et tout ce qu'on sait, le soir, rebelote ! Donc 5h-7h redémarre la traite. Quand est ce qu'il va s'occuper de...ses clients ? »

Cet animateur de l'actuelle AD2R, ancien salarié de l'APR, témoigne de drames sociaux et familiaux engendrés par les projets en diversification qui étaient alors une réponse aux subventions pour l'installation de jeunes agriculteurs.

« C'est peut-être mon côté modéré moi, il faut surtout pas surfer sur les vagues, parce qu'en fait on ne maîtrise pas »

« Aujourd'hui, la reconnaissance, par la société, les institutions et le marché, du poids économique du tourisme pèse sur les choix de développement de nombre de lieux qui cherchent une voie nouvelle. Faire du tourisme, mettre en marché des lieux et des espaces qui se pensent touristiques devient une politique courante. Mais est-elle pour autant fondée ? ²⁰⁵ » (p.203)

La citation reprise dans l'article de Knafou permet de mettre en lumière les processus d'inventions d'un lieu touristique porté par des institutions clés.

3.1.2- « L'invention d'un lieu touristique²⁰⁶ » portée par la municipalité du Tampon : les loisirs au service de l'attractivité du territoire.

Actuellement, la commune du Tampon constate que contrairement à l'époque des premiers touristes attirés par la fraîcheur des Hauts ou des premiers explorateurs du volcan, Bourg-Murat est moins considérée comme une zone d'étape que comme zone de passage. Peu de retombées économiques se font ressentir sur le territoire, combinées au manque d'attrait de la zone, de la non-structuration du bourg et de la pauvreté de cohésions existantes :

« Bourg-Murat en ce moment végète. Il y a la cité du volcan qui attire...Quoi, il y a 500 000 passages par an, ça ne draine pas plus que ça. Il n'y a pas de retombées. Il n'y a pas d'hôtellerie de qualité, pas d'animations, à part la cité du volcan » décrit le chargé de mission de la mairie. « Quoi d'autre : un vendeur de légumes, une vieille boulangerie, une vieille boutique *chinois* et c'est tout. Et l'office du tourisme caché derrière. Bon. On avait reçu trois grands kiosques, mais on ne sait pas trop pourquoi, historiquement c'était pour les animations de la commune, mais le maire a une mission de créer une vitrine type galerie

²⁰⁵ Knafou et al.(1997), « Une approche géographique du tourisme », in *Espace géographique*, tome 26, n°3, pp.193-204.

²⁰⁶ Le titre est repris de l'article de Jean-Claude Vernex : Vernex Jean-Claude (1993) « L'invention des lieux touristiques ». In: *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, tome 133, pp. 15-28.

commerciale pour vendre des produits locaux. Mais vendre les produits, il faut déjà que les gens aient envie de s'arrêter et qu'il y ait de l'animation. »

Dans le discours du maire, qui confirme les constats effectués par le chargé de mission, on perçoit une volonté d'utiliser le territoire à des fins de développement, se faisant par vagues successives. Considéré comme un des acteurs pionniers de la consolidation de l'élevage sur la Plaine des Cafres, il souhaite poursuivre cette réputation de bâtisseur à travers des projets touristiques d'envergure internationale.

Le chargé de mission présente ces derniers :

« On a un premier projet : un projet de parc de loisirs, le parc du volcan, sur 50 hectares. J'ai vu que le maire l'affiche toujours comme priorité, c'est à l'étude, ce sera sur une zone en face de la Diligence. En haut du village. Actuellement c'est une zone de pique-nique. Il y aura un pôle équestre avec des activités équestres. On aurait une piste de 1200 mètres ...un manège couvert, mais aussi des animations, des activités permanentes, un peu comme à Saint Pierre ils ont fait là, luge, tyroliennes, manèges, des activités permanentes de loisirs sur site. On est en train de bâtir ça, tout un programme, et il n'y a pas de problème d'urbanisme parce que ça fait vingt ans que c'est classé avec un indice tourisme. Le maire a l'idée de faire vivre l'endroit, 8-9 mois par ans. Bon, les 4 mois d'hiver non. Mais de garder une activité permanente à l'année, le week-end. Parce que dès qu'on fait une activité le week-end là-haut, ça attire, 2-3000 personnes. Mais le problème c'est qu'on a bâti un programme Lé o lé là, aux grands kiosques, mais qui rame un peu quoi. Et, il a l'ambition de faire vivre Bourg-Murat, 36 week-end par an, avec un parc de loisirs.

Il y a un deuxième projet, celui de golf, qui est toujours en étude de faisabilité, sur des terrains agricoles, il y a quatre cinq agriculteurs...Il y en a qui perdraient leur activité, qu'il faudrait recaser, recycler, je ne sais pas, en plus il y a eu des reprises sur ces zones-là, des jeunes, donc c'est un peu dommage. On ne sait pas si on y arrivera et il y a des projets d'éco lodges avec. Après, il y a Isautier qui a ses projets d'écolodges privés. On pourrait faire le golf et lui fait les éco lodges...On fait quelque chose qui communique, en concertation, tout le monde serait gagnant. Ça prendrait moins de terrains pour nous. Mais pour les éco lodges, il faut attendre la révision du SAR. Le golf devrait être débloqué plus tôt. Le milieu golfique de la Réunion attend ce golf là aussi. Mon argument c'est ça : le tourisme dans les Hauts manque de structure, de pilier. D'infrastructures. Le pilier hébergement manque beaucoup, le pilier animation est faible aussi, et tout est lié. Le projet de golf est très porté par le milieu golfique de la Réunion, parce que sur la carte des golfs à la Réunion, on n'a pas encore la taille critique. Il en faudrait deux de plus quoi pour atteindre la taille critique par rapport à ce qui se fait à Maurice ou en Afrique du sud. »

Plusieurs éléments de cet extrait d'entretien illustrent la nouvelle stratégie de la commune vis-à-vis de Bourg-Murat. L'équipe municipale se tourne vers la production d'un lieu touristique en s'appuyant exclusivement sur des loisirs d'une part, sur des cibles touristiques différenciées d'autre part et sur une volonté de créer de l'emploi (argument principal).

Le premier et le second point sont intimement liés dans la mesure où golf et parc d'attractions à l'effigie du volcan, prenant exemple sur le Puy du fou répondraient à des demandes plurielles émanant d'une variété de publics issus de zones géographiques contrastées, mais aussi d'investisseurs, de promoteurs et de la fédération française de golf (demande sociale ciblée). À ce titre, Bourg-Murat ne serait plus uniquement l'héritière d'une image véhiculée de terres de randonnées et de porte d'entrée du volcan pour les marcheurs chevronnés. Le lieu est réinventé pour répondre à une demande émanant de voyageurs issus de pays asiatiques (en particulier du Japon et de l'Inde) et pour construire une place toujours plus importante devant la concurrence des pays voisins de l'Océan Indien (Afrique du Sud et île Maurice).

Pour Jean-Claude Vernex (1993, p.16), la production d'un lieu touristique est « un système de représentations, amplement diffusé et projeté sur le monde réel, sélectionnant les lieux lus à travers ce système (...) Changement de volume, changement d'échelle, font que le tourisme d'aujourd'hui investit en profondeur le loisir jusqu'à faire des loisirs, des pratiques individuelles de loisirs dans un cadre spatial donné, l'objectif même du voyage ». (*Ibid.*, p.17)

L'optique de la mairie est de sélectionner la Plaine des Cafres pour créer « une usine à emplois » reposant sur un domaine touristique centralisant effectivement parcs d'attractions et loisirs. Le maire s'explique :

« Si on arrive à 200 000 entrées (pour le parc du volcan), j'espère pouvoir équilibrer les comptes de fonctionnement. Je ne parle pas d'investissements. Si on arrive à créer à la Plaine des Cafres 20 000 emplois...Voilà. Il n'y a pas d'usines qui fait autant, donc ce sera une usine à emplois. Et si on donne un peu de travail avec des gens qui auraient le statut d'intermittents du spectacle voilà. Ça va aider beaucoup la région ».

Selon lui, le secteur touristique est une continuité logique de développement du territoire et d'ascension économique et sociale des habitants après la structuration des filières d'élevages. De son point de vue, les projets touristiques répondraient aussi à la demande d'une population jeune, instruite, à la recherche d'emploi et constitueraient un trait d'union avec l'objectif de maintenir le flot de visiteurs sur la Plaine des Cafres :

« Maintenant, les enfants des agriculteurs, toute cette partie de la population qui était analphabète, s'est retrouvée, avec la création des lycées, universités, instruite ; donc on vise d'autres projets. Nous pensons que les 400 000 visiteurs que nous avons chaque année pour visiter le volcan et 800 000 quand il y a une éruption, qui montent...ne dépensent rien. Ils traversent et puis ils s'en vont. Alors je suis allé voir ce qu'il se passait vers le Puy du Fou et j'ai constaté que le Puy du Fou était encore plus isolé que La Plaine des Cafres. Le Parc du volcan est un peu inspiré du Puy du Fou, voilà. Pas besoin d'avoir du grand luxe, l'important aujourd'hui, c'est de travailler de proximité en matière de ruralité. Donc nous pensons que le deuxième volet important de la Plaine des Cafres, qui aujourd'hui, dispose de peu d'entreprises, il y en a moins de 10 qui paient des impôts. Nous voulons bousculer tout ça ! Autant que pour l'élevage on a révolutionné tout ça. Aujourd'hui, on part vers le tourisme. »

Ces extraits d'entretiens issus de mes deux échanges avec le maire du Tampon permettent de mettre en exergue les différentes rationalités en mouvement au sein de projets de développement territorial, au nom d'un développement rural « de proximité », mais aussi au nom d'une ambition politique. D'un point de vue institutionnel, l'élevage a permis la mise en place d'un territoire équivalent à un « outil de production ». Le tourisme serait un moyen d'instaurer un « territoire de services » dans le prolongement des bénéfices économiques et sociaux attribués aux créations des filières d'élevage. L'objectif serait donc de capter des visiteurs à l'international pour créer de l'emploi pour ces nouvelles générations « instruites ». La profession d'éleveur n'est pas reconnue dans cette vision paternaliste du développement à travers laquelle « il faudrait s'occuper des enfants d'agriculteurs ». Ces derniers sont décrits par l'amour qu'ils portent à leurs bêtes et par leur ancienne analphabétisation. Il n'y a pas de reconnaissance des différents services éco-systémiques délivrés par l'élevage – qui pourraient être dédiés éventuellement à l'expansion du secteur touristique –, les situations de reprises d'exploitations ne sont pas mentionnées puisque les jeunes générations devraient, suivant cette

conception, se tourner vers le tourisme. Enfin, c'est en s'inspirant de parcs d'attractions de grande envergure au national que les projets émergent, à l'effigie du volcan certes, mais sans se reposer sur l'existant agricole. Les dynamiques affluent selon un développement descendant puisque ni les habitants, ni les éleveurs ne sont consultés sur la mise en place de l'ensemble de ces projets. Dans cette vision, le territoire est au service d'une ambition politique.

« Ça va créer des emplois ! Si vous avez 140 écolodges 4 étoiles, si des touristes internationaux viennent et que cela se fait avec le parc du volcan, ce que nous faisons, au total, environ 500 emplois, saisonniers, sur 4 mois, et puis les hôtels vont continuer à fonctionner après ! ça va tourner toute l'année. Et si on y ajoute les ... Il y a 80 boutiques sur Grand Bassin et 250 sur le parc du volcan, ça fait 330...330 personnes qui produisent de leurs mains : artisanat local, produits bios, produits du terroir tout ça. Ensuite si on arrive à faire vivre 350 personnes entre les hôtels, les golfs, et le parc du volcan. Il n'y a aucune usine au Tampon qui aura cette importance-là. Donc le tourisme c'est quelque chose qui doit créer de l'emploi. Sans compter les retombées qui vont avoir lieu dans les restaurants de la région etc. Donc je vois ça, d'abord comme étant un progrès social, deuxièmement comme une promotion pour ceux et celles qui vont travailler sur ce projet, et puis pour ceux qui sont concernés, aussi une promotion. »

Nous touchons de près la définition du développement conceptualisée par Jean Pierre Olivier de Sardan²⁰⁷, pour qui rappelons-le, « dans une perspective méthodologique, le développement correspond à l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu et reposant sur une tentative de greffe de ressources et / ou techniques et / ou savoirs ».

Ce que nous constatons avant tout, c'est que les projections opérées par la municipalité sur le monde réel se construisent pour un « progrès social », une promotion des habitants, pour l'attractivité d'un lieu, pour sa différenciation par rapport à d'autres. Le représentant de la mairie répète à plusieurs reprises qu'il s'agirait du « premier golf dans les Hauts de l'île ». Pourtant, les produits d'appels utilisés s'insèrent dans un phénomène d'imitation (parc du volcan *versus* Puy du fou) ou de tendance (golf) pour une diffusion sociale et spatiale. Voici un extrait prolongé d'entretien effectué avec lui au sujet de la forme que prendront ces différents projets :

« Donc nous mettons en place un système type Puy du fou ...Ce qu'on appelle spectacle vivant, qui raconte l'Histoire d'un pays. Je pense qu'on a la place pour. Parce que ...Nous mettons en place un parcours équestre...

Oui j'avais vu...

Ah oui mais de dimension internationale hein !

Ah oui, ok. Mais ça par exemple le parcours équestre ce sera avec les prestataires équestres qui existent tout autour ?

On commencera par la Réunion et après, une fois que les formalités seront faites, on fera en sorte que des gens viennent de l'international pour des compétitions ! Il y a à proximité l'Afrique du Sud, l'île Maurice, tout ça hein ! Il faut voir dans ces dimensions-là ! Hôtel, tourisme, golf, euh...équipements à émotions

²⁰⁷ OLIVIER de SARDAN Jean Pierre (1995), *Anthropologie et développement essai en socio-anthropologie du changement social*, éditions Karthala, Paris, p.6.

fortes ! Par exemple, je ne sais pas si vous êtes allée là-haut...Mais quand vous partez au volcan, il y a un piton là, sur le bord du chemin !

Oui.

Bah nous allons mettre des câbles de tyroliennes là sur le piton pour descendre jusqu'à la route nationale de l'autre côté !

Donc au-dessus des pâturages ?

Voilà.

Ok.

1000 mètres de tyroliennes.

Et ça les échéances de ces projets, c'est pour quand ?

Une partie sera réalisée cette année, avant le 30 décembre 2018 (nous nous rencontrons en mai 2018). On fait par tranches. On va amorcer. Ensuite...Il y a des montgolfières qu'on va mettre en place, il y a des tyroliennes, il y a...D'autres équipements. On crée 250 boutiques, des stands de ventes de produits locaux, du terroir, bio et artisanat d'art. Euh...Qu'est-ce qu'il va se passer après... Il y a 5000 parkings sur le site du Parc du volcan. Et de l'autre côté, sur Grand Bassin, c'est un parking de 700 voitures. Nous faisons les études actuellement, pour la construction d'un restaurant tournant...Comme cela existe à Pékin, Shanghai, Hong Kong, hein...à Berlin aussi ! C'est les restaurants quand vous mangez dedans, vous commencez à manger au Sud et vous terminez à l'Est ou à l'Ouest. Donc il faut que nous ayons...Par exemple, sur le site de Grand Bassin, nous étudions actuellement la mise en place du saut à l'élastique.

D'accord ok...

On pourra faire 700 mètres dans le vide ...C'est déjà pas mal !

Moi je ne le ferais pas ! (Rires)

Mais il y aura des amateurs ! »

L'ambition du maire reflète un désir profond d'égaliser des projets, des infrastructures déjà existantes qu'il considère comme prestigieuses et fondateurs d'identités attribuées à des lieux sélectionnés. Selon Vernex, qui reprend une expression diffusée dans le cadre de Tours operators : « une destination touristique a besoin de locomotives ». André Thien Ah Koon semble vouloir, avec son équipe municipale, incarner ce rôle de précurseur sur la Plaine des Cafres. Ici, ce n'est pas tant le lieu qui est amené à être sublimé (cf. sous-section suivante sur le regard du Parc national), ce sont les loisirs qui deviennent des produits d'appels. Le volcan lui-même ne s'inscrit plus dans un itinéraire, mais il devient produit de marque et support de loisirs.

Jean-Claude Vernex explique cela par un nouveau paradigme qui répondrait à la volonté de réalisation de soi à travers le loisir (1993, p.21) :

« La réalisation de soi dans le loisir, la recherche de la forme, du bien-être corporel, d'une convivialité type « club-med », modifient le sens même des pratiques : le sport cool et non plus discipline. Le voyage touristique ne serait-il plus alors qu'un voyage vers l'égo ? On peut poser cette question dans la mesure où, de plus en plus, le choix des pratiques détermine, semble-t-il, celui de la destination. Le loisir avant le lieu ? D'où la nécessité de réinventer les lieux en fonction de l'évolution des loisirs, de les connoter selon la mode mouvante des loisirs (exemple de la diffusion des golfs, des plans d'eau récréatifs et bases de loisirs). »

Parlant d'invention du lieu touristique, cela nous oblige à nous pencher sur le changement de sens qui sous-tend une définition de plus en plus mouvante des lieux considérés comme touristiques. D'autant plus que dans notre cas, cette définition est plurielle, voire contradictoire parfois en fonction de l'institution ou de l'acteur qui la porte. L'objectif est par conséquent de comprendre les interactions (relations et confrontations) entre les différentes représentations du tourisme sur la Plaine des Cafres pour la construction du territoire.

3.1.3- La valorisation de l'agrotourisme et de « la ruralité »

Face aux projets envisagés par la mairie du Tampon, l'agrotourisme n'est cependant pas mis de côté. Soit il s'inscrit dans une continuité historique dans les accompagnements proposés par l'AD2R, soit il prend la forme d'une « émergence » d'alternatives, basées généralement sur la diversification (en sachant que chaque institution, chaque acteur a sa propre interprétation de ce qu'est l'agrotourisme).

Le chargé de mission de la mairie illustre ce constat : « on a fait une réunion où on a discuté que de la question, on dit agro-tourisme ou agri-tourisme ? ça part dans tous les sens. Par exemple pour la DAAF ce n'est aucun hébergement ».

De la même manière, une cellule agrotourisme existe à la chambre d'agriculture de la Réunion, mais semble peu structurée selon les dires d'acteurs. Ce que l'on peut constater c'est que peu de professionnels travaillent ensemble à ce sujet. La diversification est mise en avant à travers l'accueil touristique encadré par des réseaux types « Bienvenue à la ferme ». Ces prestations seraient un gage de « retour à la nature » tant pour les consommateurs que pour les touristes, de découverte de produits alimentaires de qualité, de loisirs, au sein « de relations de proximité ».

« Le réseau Bienvenue à la ferme, créé par les Chambres d'agriculture, permet de croiser cette offre proposée par les agriculteurs et la demande d'une population en quête de simplicité et d'authenticité »²⁰⁸.

D'autre part, vision souvent partagée, l'agrotourisme partirait du secteur agricole et se construirait à partir d'une diversification censée sauver l'agriculture. Comme l'avait montré Gaëlle Heurtin (2000-2001), le tourisme, à travers l'agrotourisme continuerait, dans la conscience collective d'être considéré comme une bouée de sauvetage de l'agriculture : en d'autres termes, une sorte de relais là où la seule activité agricole ne suffit plus. Le risque demeure de persévérer dans le développement d'une forme de « tourisme rudimentaire » alors même que les principaux acteurs manquent à la fois de formations, de compétences, de connaissance mais aussi d'envie réelle de s'engager dans le domaine touristique.

Plusieurs interlocuteurs constatent ce type de défaillances dans les Hauts de l'île pour lesquels les notions d'accueil et d'hospitalité seraient encore à déconstruire.

Pour Médéric R., agriculteur en diversification en passe de monter un projet touristique en lien avec sa petite exploitation de moutons, la reconversion des éleveurs en hôtes ne va pas de soi et nécessite un accompagnement plus approfondi :

²⁰⁸ <http://www.reunion.chambagri.fr/spip.php?rubrique16>

« La difficulté aujourd'hui rencontrée par les éleveurs sur la Plaine des Cafres, il y en a qui sont en capacité de se diversifier, d'autres qui ne sont pas en capacité et qui en plus comme ils ne sont pas en capacité, ils sont persuadés ...Comment dire...Ils sont dans des certitudes très souvent, de on ne peut pas avoir 10 000 activités surtout quand on est naisseurs, engraisseurs, euh...et du coup, il y a beaucoup de fantasmes sur la diversification. Et une diversification, ou on la fait bien, ou on ne la fait pas. Et aujourd'hui la diversification touristique sur les Hauts de la Plaine des Cafres, je pense qu'il y a une partie de gens qui l'a font bien, et toute une partie qui font ça au détriment à mon avis de leurs outils. Parce qu'il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui quelqu'un qui vient faire du tourisme à la Plaine des Cafres, il va comparer beaucoup de choses sur Internet, en deux clics, quelqu'un qui va louer, il va détruire un gîte, du coup quand bien même on aura une volonté de diversification « gîte », mais si on n'est pas là pour accueillir les gens, c'est pas propre, à chaque fois il y a le chauffe-eau qui pète, le lit qui pète... Donc dans cette diversification il y a un accompagnement qui doit être plus important. »

L'observation est partagée par ce prestataire d'activités équestres sur la Plaine des Cafres :

« Même dans les Hauts ici, aujourd'hui moi j'ai réussi à me faire adopter, mais c'est pas évident du tout hein ! Là tu as un mec qui arrive avec son sac à dos il va chercher un endroit pour dormir, à 19h il se fait envoyer chier, personne ne va essayer de lui filer une piaule. Je vois plein d'exemples comme ça qui sont horribles quoi. Et bah tu ne peux pas faire développer les choses en agissant comme ça. Le mec il arrive avec son sac à dos et il dit je vais planter ma tente là. T'as le mec du gîte qui sort et qui te démonte et qui te dit cassez-vous allez voir ailleurs. Il y a des choses qui m'énervent. À l'époque j'avais fait une association où il y avait des *gîteuses* dedans, c'est grâce à ça que je connais tout le monde...Et bah elle arrive en réunion, elle te dit moi la pas encore fait la vaisselle, moi la pas encore fait le lit, alors qu'elle n'a que 4 chambres. L'autre elle en a que deux, et c'est pareil ! C'est quoi ce bordel ? Je me pose des questions : en-ont-ils besoin ? Je pense qu'ils n'en ont pas besoin. Tu es entouré de gens...Tu ne sais pas...C'est pas leur priorité. C'est pour ça que je parle de changement de mentalités. C'est pour ça qu'il faut créer des choses avec des gens nouveaux, qui en veulent vraiment. »

Nous observons une abondance des formes d'accueil (locations saisonnières, gîtes, chambres d'hôtes...), mais également une pluralité de conception de l'accueil. Différentes rationalités se rencontrent à ce sujet, et ce que l'on pourrait nommer une « culture touristique » n'est pas absorbée par tous de la même manière. Le tourisme peut avoir tendance à demeurer une voie de secours pour nourrir à la fois l'outil agricole mais aussi le patrimoine familial pour l'hébergement des descendants. Or ce dernier ne conditionne pas l'accueil. Le tourisme est un domaine professionnel à part entière connaissant un certain nombre de normes, de règles, de tendances, d'inscription sur un territoire. Il ne suffit pas de souhaiter son expansion, ni de créer de nouveaux équipements quels qu'ils soient pour que celui-ci fonctionne et absorbe les flux de visiteurs.

C'est d'ailleurs ce que prône l'AD2R au Tampon dans la crainte de voir de multiplier gîtes et hébergements pour des finalités somme toute non touristiques :

« J'ai un peu peur aujourd'hui de tout ça. La raison c'est les bâtiments d'élevage hein. En fait ce qui me fait peur moi sur la question de la diversification, c'est qu'on est en train de créer une...tourner une page et réécrire une autre page sur le mitage des terres agricoles. Quand il y a aura cette activité-là, je parle du tourisme, parce qu'il y aura certainement la volonté d'installer des jeunes avec un projet agrotouristique. Il y aura certainement une volonté d'installer la maison de l'agriculture, bien sûr créer des bungalows ou bien des chambres...Qu'est-ce qu'on est en train de faire ? On va avoir un regard sur 10 ans sur des investissements, enfin, sur des financements publics ? Et après ? On est en train de créer les maisons des fils ou des petits fils de ces personnes-là, mais c'est ...ça soulève une problématique. À un moment donné...ça ok sur le tourisme il n'y a pas de souci, mais il faut vraiment y aller de manière réfléchie. Très réfléchie. Pour la destinée de ce territoire-là, et surtout quelle destination on donne, Et si on veut vraiment

développer l'agricole, comment on le fait et voilà ? Mais j'entends souvent parler dans les réunions, par les partenaires, de ...le tourisme, le tourisme, le tourisme...Mais je sens que derrière c'est l'hébergement ! Pour moi le tourisme, ce n'est pas ça ! C'est vrai qu'on peut dire que l'agrotourisme est un prétexte parfois pour justement arriver à l'habitation demain. C'est une crainte. Nous pour l'agrotourisme, l'activité agricole doit rester l'activité principale ! »

Depuis plusieurs années, certains de ses animateurs travaillent sur le tourisme et l'agrotourisme sur l'ensemble de l'île. Selon eux, parler de diversification est un leurre dans la mesure où le terme est bien souvent compris sous l'aspect de diversification des activités agricoles. Celle-ci fonctionnerait seulement lorsqu'elle est historique. Ce qui est le cas de plusieurs projets portés par l'AD2R depuis le plan d'aménagement des Hauts. Les personnes concernées ont pu au fur et à mesure se professionnaliser et trouver un équilibre à la fois économique et social. Par ailleurs, rappelons que pour beaucoup d'agriculteurs la diversification a toujours fait partie de leurs activités. Mais sans cela, la diversification peut poser problème et mettre en péril certaines entreprises familiales. Selon un des salariés de l'AD2R, pour pallier ce risque, l'objectif serait d'assurer une distinction entre les professionnels du tourisme d'une part et les agriculteurs d'autre part, en jouant éventuellement sur leur complémentarité :

« Il faut savoir que sur ce territoire-là, il y a des gens qui veulent faire, pas de la diversification mais du tourisme, et faire de cette activité le pivot de leur affaire quoi. Ce sont des nouveaux arrivants ! Parce qu'en fait les familles d'agriculteurs elles ont déjà leur activité. Il y a peu de place ! Sur cette zone-là, il y a donc des personnes qui ont créé de l'activité, mais ce ne sont pas des agriculteurs. Ce sont de vrais professionnels dans le domaine touristique. Par exemple, le vélo couché, ça on l'a fait, il y a des gens qui font de la restauration, il y a des gens qui font de l'hébergement et c'est pour ça qu'il y a des hôtels, hôtels des géraniums sur Bourg-Murat, il y a des auberges, il y a le Relais de la Fournaise. Ce sont des professionnels de l'hôtellerie ! Alors le développement de l'accueil à la ferme, il y a des gens qui ont fait ça, par exemple en pleine zone d'élevage, il y a un agriculteur, il a des gîtes, mais en fait il est aidé par son entourage... Il l'a fait, mais il n'y aura pas 50 agriculteurs qui vont faire ça hein ! »

Les créations d'activités seraient le fait de personnes non issues de l'agriculture, formées dans le domaine du tourisme et exerçant une réelle complémentarité avec les multifonctionnalités des exploitations agricoles.

La particularité de ces trois derniers extraits d'entretiens réside dans le fait d'appréhender l'activité agrotouristique et la diversification en dehors de l'activité principale d'agriculteur. Dans cette conception, la place doit être laissée aux nouveaux porteurs de projets, professionnels du tourisme et la diversification agrotouristique se ferait donc à l'échelle d'un territoire (et non pas d'exploitations) avec la possibilité de circuits proposés entre différents professionnels, asseyant une interdépendance entre tous.

« C'est une volonté de diversifier cette zone-là quoi. Le long de la route, il y a quelques agriculteurs qui ont fait des gîtes. Ça permet aux gens de faire, de s'arrêter, ils vont dormir là au cas où. Assez souvent ils me disent qu'ils voient des gens passer en sac à dos, et ils demandent, ils ont besoin d'un chemin pour traverser la prairie pour emprunter un sentier. Mais je ne pense pas que c'est vraiment là qu'on pourra développer le tourisme.

Oui c'est déjà un espace dédié.

Oui, et il faut prendre en compte la réglementation. Il y a le Schéma d'aménagement régional...Il y a tout ça qui fixe hein les vocations de l'espace. Là aussi ça donne les orientations de ces territoires-là ».

Nous pouvons constater là-aussi la finalité d'inventer un nouveau regard sur un lieu à travers une diversification d'activités pour la création d'une « identité » en adéquation avec la demande des touristes. Le salarié de l'AD2R reprend la parole :

« Ça ne date pas d'hier cette identité. Historiquement il y avait de l'élevage. Mais aujourd'hui il y a une deuxième phase : la recherche de développement touristique certainement. Par ce biais-là, si on attend les agriculteurs, il y aura certainement du développement touristique mais de manière parcellaire. Là non, il y a une volonté des gens installés sur cet axe-là, il y a des activités économiques qui sont en place avec des gens qui sont professionnels dans ce métier-là, et que voilà, il y a cette volonté ! Pour moi la zone où il y a vraiment des choses qui émanent d'autres porteurs de projets. Avec le parc du volcan, ça fera de l'animation sur les Hauts. On pourra je pense pour la clientèle ou le « moun », on pourra toucher autour de 400-500 000 personnes au mieux, mais aussi dans le renouvellement de la clientèle, mêlant différents produits, des packages différents, là en fait on a atteint notre seuil, mais c'est surtout dans la diversité de notre clientèle qu'il faut rechercher de nouvelles voies ...Les touristes changent un peu...de nouveaux modèles. Dans les modes de consommation etc. Voilà, les touristes suivent les tendances. Alors est ce qu'aujourd'hui c'est plus vert ? Voilà ! Le bleu, un peu...Mais c'est surtout beaucoup de vert ici, à la Plaine des Cafres ».

Rappelons que selon Knafou et al., (1997, p.201) « si la création ou la gestion des lieux et des espaces touristiques peut relever d'acteurs locaux, d'entreprises extérieures, d'aménageurs, l'existence en tant que lieu ou espace touristique passe nécessairement par l'appropriation des touristes ». Sans avoir approfondi cette donnée, la question pourrait-être soulevée dans le cadre de travaux allant en continuité de cette thèse : Bourg-Murat, la Grande ferme vont-elles devenir des territoires touristiques en tant que lieux appropriés par les touristes eux-mêmes ? Dans quelle mesure cette appropriation peut-elle répondre aux volontés de la municipalité et des agents de développement ?

Ce que nous pouvons dire à notre niveau c'est que le nouveau regard porté sur le territoire, en adéquation avec la demande touristique passe par la transmission d'une image sociale dédiée à la « ruralité comme art de vivre ». Plusieurs interventions ont été entendues à ce sujet, notamment au sein de rencontres au niveau de l'Université rurale de l'Océan indien en décembre 2017 : « comment mettre en place notre authenticité ? » ; « De quelle ruralité on veut ? En respectant les terroirs sans copiage et en prenant garde aux dérives du marketing » ; « Chez nous, la ruralité est un vécu » ; « les territoires ruraux ont une identité très forte ».

A l'heure où la distinction entre rural et urbain semble désuète et non-adaptée au discours scientifique (cf. Partie I – 3.2.1), elle est reprise et se renforce profondément au sein des instances politiques pour légitimer des dynamiques d'aménagement territorial ciblées. Plus que jamais, face aux enjeux actuels, le « monde rural » est mobilisé comme « patrimoine culturel » à préserver. Selon le maire de Saint-Joseph par exemple « le monde rural constitue un enjeu majeur dans l'aménagement du territoire et la construction d'une identité. L'identité rurale est authentique et originale ».

Ces territoires des Hauts dont il est question en matière de « ruralité » à la Réunion sont donc l'objet d'études et d'expérimentations pour favoriser les initiatives, particulièrement en lien avec le tourisme et l'agrotourisme. L'invention des lieux à travers des images véhiculées passe par cette promotion de la ruralité et « d'un mode de vie » allant de pair.

D'ailleurs, le secrétariat général des Hauts répond à la volonté d'établir une gouvernance partagée des Hauts pour « construire une ruralité à la Réunion²⁰⁹ ». Le pilotage de cette gouvernance se fait autour de l'État, de la région et du département, avec l'aide d'un comité technique de pilotage. Cinq enjeux majeurs ont été adoptés en 2005 dans la continuité du PDHR, pour la période 2014-2020 : structurer les bourgs ruraux via une attractivité touristique, développer les secteurs d'avenir innovants, accompagner la qualification des acteurs ruraux, préserver la biodiversité en concertation avec la charte du Parc national et participer à la promotion de la culture et du patrimoine. Ces enjeux sont subdivisés en actions financées par l'Europe (Feader et Feder). Le programme Leader correspond à un sous-ensemble de la politique des Hauts, piloté par quatre groupes d'actions locaux sur l'agriculture, le tourisme, l'économie, le patrimoine et l'insertion. De plus, ces actions s'inscrivent dans une nouvelle dynamique d'aménagement territorial que nous allons détailler dans le point suivant : les portes et chemins de découverte du territoire du parc, pour la mise en tourisme des Hauts. Concrètement, la cellule projet du SGH a pour rôle de proposer de nouvelles orientations en matière de développement. Le dispositif d'animation territoriale (AD2R) en assure la continuité et renvoie les porteurs de projets rencontrés vers le GAL concerné si le projet entre dans le cadre du dispositif Leader. Ces procédés rappelés ici constituent un protocole partenarial qui définit l'instance, l'organisation administrative et les budgets. Le secrétariat général des Hauts serait de ce fait au service de la mutualisation pour la construction des territoires des Hauts.

AD2R et secrétariat général des Hauts se posent de concert la question suivante (qui rejoint les craintes exprimées par le salarié ci-dessus quant à la diversification) : les Hauts se situent entre deux destinées. Seront-ils à l'avenir uniquement résidentiels ou posent-ils les prémices d'une « nouvelle ruralité » ?

Le travail du SGH et de l'AD2R s'inscrit dans une continuité des précédentes mécaniques mises en place pour le développement des Hauts de l'île (PARTIE I – p.12).

Déjà, cinq axes d'interventions principaux avaient été validés dans le cadre des assises du développement durable des Hauts ruraux en mai 2006 pour aborder les domaines du tourisme, du commerce, de l'artisanat, de l'habitat et de l'agriculture. Le nouveau plan de développement des Hauts ruraux avait au préalable cherché à établir des connexions entre ces cinq axes en suivant l'enjeu principal de l'accueil massif de populations sur un espace réduit²¹⁰.

Depuis 2015, les thématiques du réseau rural réunionnais touchent principalement la petite agriculture familiale, l'agro-écologie, l'économie sociale et solidaire, le lien entre rural et urbain, l'économie circulaire, la gouvernance alimentaire locale et la coopération ainsi que le tourisme. Il s'agit d'un outil de la politique européenne de développement rural destiné à créer des plateformes d'échange ouvertes à tous les acteurs du « développement rural » ayant pour vocations de fédérer les acteurs, d'appuyer les groupes d'actions locaux dans leurs projets et de contribuer à la mise en œuvre globale du programme de développement rural de la Réunion.

²⁰⁹ Je reprends ici les termes du secrétaire général des Hauts lors de son intervention en atelier lors de l'université rurale de l'Océan indien en décembre 2017.

²¹⁰ http://www.reunioneurope.org/DOCS/2007-2013_LEADER_PROGRAMME-PDHR.pdf schéma p.20-21.

3.1.4- La vision du Parc national : sublimer un territoire en offrant des « clés de découverte »

Les projets du Parc national s'inscrivent dans les orientations du secrétariat général des Hauts et du réseau rural décrits brièvement précédemment à travers un lien entre la charte du Parc et le cadre stratégique partagé.

En rencontrant des agents du Parc national, d'autres représentations du tourisme et allant de pair, du territoire, émergent et complètent les premières présentées dans les sous-sections précédentes. Si le fil conducteur de cette dernière institution demeure la création de lieux touristiques par la « mise en patrimoines », nous allons voir que même en interne, les visions et les pratiques diffèrent entre les agents et entre les zones géographiques.

Un des principaux dispositifs menés par le Parc national, nous l'avons abordé, s'appuie sur de « grands potentiels, des sites dits « emblématiques », comme le volcan, pour générer des démarches de projets et non des sommes d'actions à travers la dynamique « portes de parc » qui propose des « itinéraires ». Le pari exprimé par l'un des responsables du parc est de « valoriser les identités, en impulsant le pari de la construction d'une vraie destination ».

« Emblèmes », « portes de parc », « itinéraires », « identités », « destination » sont autant de termes qui illustrent la manière dont le Parc national crée les territoires touristiques.

L'enjeu des portes de parc est de dépasser les frontières géographiques entre Hauts et Bas ou les limites communales pour assurer des continuités, des itinéraires de découvertes et regrouper tous les acteurs autour d'une même table afin de « sublimer le territoire ²¹¹».

Les portes de parc, qui sont au nombre de treize, s'appuient toutes sur un site majeur, et travaillent la mise en scène pour que ce site favorise des retombées économiques directes ou indirectes sur le bourg concerné. Pour le site du volcan par exemple, la porte de parc est Bourg-Murat, mais la non-signature de la municipalité de la charte du Parc national ne permet pas de la concrétiser, alors que l'outil « portes de parc » permet de mobiliser des financements et d'avoir des chefs de projets dédiés.

En parallèle de la matérialisation de ces portes de parc, des actions concrètes sur le tourisme ont été mises en place, comme la refonte du site internet qui permet d'entrer directement dans une rubrique consacrée à « la découverte ». Après les portes, l'objectif est ici de fournir une pluralité de « clés de découvertes » des différents espaces du Parc national au grand public. Ces clés de découverte sont regroupées par zones auxquelles ont été attribuées à chacune un élément des cinq sens : le cirque de Mafate pour l'élément terre, l'ouest et la lumière, le cirque de cilaos et le sud pour l'air, le massif de la fournaise et le feu, le cirque de Salazie et le grand-est pour l'eau. Le grand-nord est relié aux Hommes et aux premières pages d'Histoire. L'île de la Réunion est présentée comme suit :

« La Réunion est un grand théâtre où les éléments premiers de la nature et les Hommes de toutes cultures s'expriment, comme nulle part ailleurs dans le monde, dans des faits de vie, comme autant de scènes de création, de conquête et de défis.²¹² »

²¹¹ Les termes placés entre guillemets reprennent des expressions verbalisées par des salariés du parc national lors de nos rencontres.

²¹² <http://www.reunion-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/la-reunion-une-ile-de-nature-coeur-des-hommes>

Nature et culture sont mobilisés et participent à la création des territoires. Pour Médéric, responsable du secteur sud du parc, l'essentiel est le « retour au vivant » :

« Le Parc national, c'est d'abord des territoires qui sont composés d'Hommes et qui sont reconnus, parce qu'il y a de la biodiversité et des paysages (...) ce que je considère être moi les patrimoines... Enfin, être ce qu'est un développement intégré et patrimonial, c'est le retour au vivant. Et ce qui unit les éleveurs, les gens du Parc national etc, c'est que dans ces espaces, ils se sentent vivants. Pas forcément pour les mêmes raisons, mais ils se sentent vivants parce qu'ils éprouvent des émotions qui sont inscrites en eux. Et qu'est ce qui nous unit tous ? Ce sont les émotions. Du coup, le lien entre un espace agricole et les hommes c'est le fait qu'ils se sentent vivants. Et généralement ce qui fait ça, c'est la présence des 5 éléments vitaux... Alors, là c'est pas le Parc qui parle, c'est l'Homme. Ce sont les cinq éléments vitaux : la terre, l'air, l'eau, le feu, et la lumière. »

Selon Médéric, comme pour la stratégie adoptée par le Parc national dans sa communication, l'enjeu est de revenir à ce qui peut faire lien entre tous, populations quelles qu'elles soient et touristes à travers les émotions ressentis dans les éléments naturels. De ce point de vue, une réelle distinction est opérée avec les projets de loisirs en cours de concrétisation par la mairie du Tampon sur la Plaine des Cafres :

L'agent du parc poursuit :

« Beaucoup de destinations de la Réunion vont perdre leur âme, et beaucoup de destinations vont devenir des destinations de demain parce que les gens vont se ressourcer et refaire un lien avec le vivant, faire le lien avec le vivant ce n'est pas monter dans un hélico hein... Ouais on peut se faire un souffle au cœur mais... Tu vois... C'est intéressant, ça va durer quinze minutes, c'est pas la vie quoi. Les gens ne viennent pas spécialement chercher ça. Ouais on va chercher des sensations fortes, on va chercher des loisirs, et il a des moments où on a envie de se poser, et où on a envie de voir des gens qui sont normaux, juste normaux quoi. »

Le Parc national communique sur le fait de partir des lieux eux-mêmes, qui sont des continuités écologiques pour bâtir des expériences de découvertes.

Sur le massif de la Fournaise, l'un des premiers « spots de découvertes » mis en évidence par le parc est celui de la route des Plaines « elle n'est pas valorisée, mais elle a le potentiel pour être travaillée » précise un salarié, chargé de mission sur le secteur touristique. Dans le descriptif de la route des Plaines sur le site internet du Parc²¹³ la Plaine des Palmistes et Bourg-Murat sont décrits comme « deux villages créoles, témoins vivants des Hauts de l'île ». A la route des Plaines s'ajoutent la forêt de Mare Longue, le Piton de la Fournaise, la route des laves et la route du volcan. Cette dernière est considérée en elle-même comme « une expérience » par les responsables du parc, qui relierait le « monde des Hommes et le sommet mythique du volcan ²¹⁴ ». Par ailleurs, une démarche de schéma d'interprétation et de valorisation écotouristique (SIVE) lancée par l'ONF dans un premier temps et reprise par le Parc national est en cours. Le chargé de mission impliqué sur la mise en valeur écotouristique des zones intégrées au parc en rend compte :

²¹³ <http://www.reunion-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/la-reunion-une-ile-de-nature/le-massif-de-la-fournaise-le-feu/la-route-des-plaines>

²¹⁴ <http://www.reunion-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/la-reunion-une-ile-de-nature/le-massif-de-la-fournaise-le-feu/la-route-du-volcan-un>

« C'est une démarche dont l'objectif est de valoriser les territoires à travers leurs patrimoines avant tout et dans leur spécificité (...) L'idée c'est d'organiser la valorisation de thématiques par territoires pour penser quels sont les patrimoines les plus caractéristiques et qu'est-ce qui distingue ce territoire d'autres territoires. C'est un regard qui est encore loin d'être partagé par les autres acteurs touristiques mais on est en train de travailler avec un cabinet d'études qui va nous aider à mieux travailler avec les autres acteurs. Parce que l'idée, c'est de mieux articuler cette approche avec les autres. Il y a le SIVE Massif de la fournaise qui répertorie tous les patrimoines et qui fait des propositions de mise en scène et de création des offres touristiques ».

Le terme d'interprétation pour le Parc national²¹⁵ est « une forme de communication qui organise la découverte d'un territoire ou d'un site par une approche émotionnelle, dans le but de provoquer une prise de conscience sur le sens et sur la valeur du bien commun qu'est le patrimoine ».

L'expression de « valorisation écotouristique » et le terme « d'écotourisme » apparaissent en filigrane de ces actions menées par les SIVE. Pour le salarié spécialisé dans ce domaine, l'écotourisme regroupe « des activités qui se déroulent dans la nature, dans des espaces naturels, qui sont bien préservés, en général dans les Parcs nationaux, qui ont cette dimension d'éducation à l'environnement, cette compréhension des phénomènes naturels, mais ça peut être aussi des patrimoines culturels ; dans l'écotourisme, il y a une dimension forte et une valeur d'éco-responsabilité. Et il y a une dernière notion de retour économique sur les populations qui vivent dans ces territoires-là. En gros, c'est du tourisme durable avec une dimension militante et qui se déroule dans la nature ».

L'écotourisme est un aspect majeur dans la mise en tourisme du territoire menée par le Parc national. Même si le terme fait l'objet aujourd'hui de définitions multiples, il semblerait qu'il constitue en pratique un défi stimulant et une opportunité de réappropriation du milieu de vie par les populations locales. À cet écotourisme, s'ajoute la mission de coordonner les manifestations sportives, les activités ou les loisirs de pleine nature.

« Chaque pratique a son intérêt économique, mais a aussi son impact environnemental qu'il faut analyser différemment. On travaille beaucoup sur le pédestre car c'est l'action n°1 de l'île et on considère que c'est la meilleure manière de découvrir l'île. C'est une mobilité douce et en même temps ça amène un capital économique intéressant ».

Dans ce contexte d'activités, de loisirs, l'environnement devient un cadre de pratiques utilisé suivant différentes finalités. Le randonneur jouit de son évolution dans l'environnement sans contraintes pendant que le traileur le parcourt à des fins sportives et compétitives. À la différence de l'écotourisme à travers lequel on cherche à ce que le visiteur s'intègre au milieu et se le réapproprie, l'amateur des activités de plein air ne cherche pas en premier lieu à s'intégrer à l'environnement. Selon Olivier Bessy²¹⁶ (p.16) « Demain, il sera ailleurs pour

²¹⁵ Document SIVE volcan, « Le volcan, cœur du monde, cœur des Hommes, partie 1 : analyse du territoire, objectifs et principes de la démarche » p.104

²¹⁶ Bessy Olivier, Mouton Michel (2004) « Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », in., *Cahiers espaces 81*.

profiter d'un autre spot ». Toutefois, là où écotourisme et sports de pleine nature se rejoignent, c'est qu'ils participent à la valorisation des territoires (*Ibidem*). Ce constat est d'autant plus flagrant sur l'île de la Réunion qui voit l'émergence et le développement de projets sportifs multiples et variés (à des fins compétitives, d'envergures internationales tel que le grand raid ou de pratiques ludiques avec les éléments naturels comme le canyoning, le parapente, le rafting...) Finalement, les sites emblématiques, dits « naturels » et les pratiques de sports de nature deviennent des éléments de déplacements touristiques. « La préservation de ces lieux et le maintien des populations qui les ont traditionnellement exploités et préservés sont devenus un enjeu majeur. Cette nouvelle perception de l'environnement n'est pas sans conséquence sur la représentation des sports de nature et sur leur rôle en matière de développement durable » (*Ibid.*, p.19). C'est pourquoi, le parc national opère à ce sujet comme un véritable médiateur quant aux impacts environnementaux possiblement liés à ces consommations des espaces naturels.

Ce qu'il y a de commun entre ces différentes perceptions du territoire et actions engagées par le Parc national pour y répondre est une volonté de travailler collectivement avec les autres acteurs. Le chargé de mission en écotourisme clôture notre entretien : « si on veut mener un projet sur un territoire multi-acteurs, c'est soit on est dans des rapports de forces, soit on est dans de la concertation. On n'a pas d'autre choix. Maintenant, concerter c'est du temps et c'est dépasser les egos ».

Médéric R. finalise aussi notre échange autour de cette question :

« C'est mon avis et c'est aussi mon recul, mais je me dis, c'est pas tant euh...Les financements qui manquent, c'est pas tant les capacités techniques qui manquent, ce qui va faire les territoires de demain, c'est notre **capacité à être dans la relation**. C'est notre capacité à être dans la culture et dans la création. Et aujourd'hui, les territoires qui vont vraiment s'en sortir, et qui vont du moins émerger dans cette transformation du monde, ce sont les territoires qui auront ce sens de la culture, **de ce qui fait leur essence, de la culture des sens** hein, encore une fois, ce qui nous différenciera des robots, c'est notre capacité à pouvoir exprimer des émotions et donc de pouvoir avoir des échanges sociaux, qu'ils soient positifs, négatifs...Et c'est ça qui fera la réussite des territoires. La capacité des gens à être ensemble et à avoir des relations ensemble. Le reste ...Et plus ça avance dans mon projet professionnel, plus je me rends compte que tout ça n'est qu'un jeu de relations. Donc si on arrive à faire passer ça à nos jeunes d'aujourd'hui, ces notions de travail ensemble, de relations, d'échanger un minimum...D'ouvrir ! »

L'institution prône une approche concertée et structurée. Mais l'enjeu est grand aujourd'hui tant les perceptions de la mise en tourisme d'un même territoire sont variées et tant les intérêts politiques semblent parfois prendre le pas sur l'intérêt collectif. Même si cadre stratégique partagé et charte du parc national ambitionnent davantage de collaborations au services des Hauts de l'île, les projets se montent sans véritable cohérence, cohésion, ni communication. Alors que Bourg-Murat pourrait être une porte de parc mobilisée pour la construction d'un itinéraire ayant du sens jusqu'au volcan avec des retombées économiques sur le bourg, la commune a préféré ne pas adhérer à la charte du parc. La cellule agrotourisme de la chambre d'agriculture essaie de structurer une étude sur l'équestre, particulièrement à la Plaine des Cafres, mais elle ne s'est pas mise en lien avec l'interlocuteur et le coordinateur des manifestations sportives au parc national. Il déplore : « on est sur des fonctionnements en silo ».

De ce fait, chacun porte sa représentation du territoire et participe à des mises en scènes, des inventions de lieux touristiques, comme autant de pièces de théâtre juxtaposées dont les habitants seraient les spectateurs.

3.2 – *Le tourisme à la Plaine des Cafres « entre désunion et réunion des Hauts et des Bas²¹⁷ »*

« Il y a urgence à tisser des liens

La révision des POS et maintenant des PLU, a conduit à l'urbanisation massive des villes et des bourgs.

Il y a des apports de populations ne partageant pas la même histoire, vivant différemment. Pour éviter d'être sur une piste dangereuse, il y a urgence à tisser des liens entre les nouveaux arrivants et ceux qui habitaient là ».

AKOZ – Espace public – Les cahiers réunionnais du développement – n°25
– décembre 2005, p.44

L'objectif de ce point est d'aller au plus près des acteurs professionnels du tourisme sur Bourg-Murat et la Grande ferme pour comprendre la manière dont ils se sont approprié ces « lieux touristiques », ce territoire vecteur de projets touristiques. Du moins, comment eux-mêmes construisent-ils ces lieux ? Y a-t-il des liens avec les familles d'éleveurs, d'agriculteurs de la zone et de quelle nature sont ces liens ? Quelle place est donnée à la diversification ? Y a-t-il des échos entre les projets montés par ces professionnels et les objectifs attendus par les institutions ?

Dans ce cadre, nous avons rencontré neuf personnes portant des projets à des fins touristiques (parfois mêlés de diversification).

Sept d'entre elles ont des liens directs (de sang ou d'alliance) avec des familles de la localité. Mais seul l'une d'elles n'a jamais bougé de la Grande ferme. Il s'agit d'un fils d'éleveurs qui a fait le choix, avec le terrain dont il avait hérité, de se lancer dans un projet de gîtes, dès les années 90. Il est installé au Piton Mahot avec sa femme et gère trois gîtes (capacité de vingt personnes au total) et une table d'hôtes. Ils ont le label Accueil Paysans. Quatre profils sont issus d'autres zones de l'île, voire viennent de l'étranger. L'un est originaire de Saint-Louis / les Makes, l'une vient de Piton Bleu, le troisième est franco-sénégalais, il était précédemment sur Nice et le quatrième vient de la ville du Port. Tous trois se sont mariés avec des habitants de la Grande ferme (ou plus largement de la Plaine des Cafres). Le premier, venu de Saint-Louis est principalement taillandier-forgeron. La pratique lui a été transmise par son beau-père, éleveur de la Grande ferme. Il a diversifié cette activité principale en fonction des périodes avec des chalets à louer et une pizzeria au feu de bois. Et il ne s'arrête pas là car il a plusieurs projets qu'il souhaiterait concrétiser sur la Grande ferme. Le franco-sénégalais est responsable d'un

²¹⁷ Nous reprenons ici le titre de l'article écrit par Marie-Gisèle Damala (2005) « L'île de la Réunion et le tourisme, d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et des Bas », in *L'espace géographique*, p.342-349.

restaurant renommé entre Bourg-Murat et la Grande ferme. Il s'agit d'un établissement proposant de la cuisine traditionnelle créole (qui lui a été transmise par sa belle-mère), avec ce qu'il appelle des « fantaisies », en d'autres termes, complétée avec des plats sénégalais ou gastronomiques. Il habite sur la Grande ferme. La femme originaire de Piton Bleu est mariée avec un homme du village, elle tient avec lui un restaurant qui donne directement sur la route du volcan. Elle prône le caractère traditionnel et ancestral de sa cuisine, qui est exclusivement créole. Rencontrant aujourd'hui des difficultés, elle songe à se reconvertir dans des gîtes. Le dernier, est Médéric R., responsable d'un secteur du parc national, mais aussi éleveur de moutons à l'Ovicap. Il se lance actuellement dans un projet de diversification touristique, d'accueil à la ferme pour engager le contact entre les visiteurs et les animaux. Les deux dernières personnes sont nées sur la Grande ferme, sont des filles d'habitants du quartier, mais sont parties quelques temps en dehors (Tampon, France, Saint Pierre) pour revenir sur la localité afin de monter des projets touristiques. L'une est mariée avec un réunionnais originaire des Bas qui travaillait dans le tourisme à Saint Gilles, l'autre est séparée.

Enfin, les deux derniers profils sont des personnes qui ne sont pas originaires de la Grande ferme ni de Bourg-Murat. Mais elles s'y sont installées pour mener à bien leurs projets touristiques. Le premier est un homme qui travaillait sur la Plaine des Cafres au niveau du 24^{ème} avec ses parents depuis 1988 dans des chambres et table d'hôtes. Son projet actuel de chambres d'hôtes sur la Grande ferme, situées non loin de la route du volcan a pu se réaliser en 2000. Il est installé avec le label Gîte de France. Le second est responsable d'un centre de tourisme équestre sur la route nationale 3. Habitant Saint-Pierre, il s'est installé dans cette activité il y a une quinzaine d'années.

3.2.1- La restauration, entre « tradition » et « innovation »

Deux restaurateurs ont été rencontrés dans le cadre de nos enquêtes.

La première restauratrice gère avec son mari une petite enseigne située directement sur la route du volcan. Il s'agit du dernier établissement devant lequel le visiteur passe en partant de Bourg-Murat pour se rendre au volcan. Il ouvre jusqu'à 22h et propose un service en continu toute la journée avec une petite carte de plats locaux. C'est à partir de ces derniers que la restauratrice, qui est elle-même la cuisinière vante les mérites de son entreprise. Elle ne souhaite pas diversifier sa cuisine :

« Moi lé cuisine traditionnelle. Moi lé cuisine créole. Lé pas gastronomique, pas de salade, pas de pain, c'est riz, grain, cari, toutes ces choses que *nou la grandi, la vécu dedans*. Aujourd'hui ça lé en train de perdre. Na plus personne il veut faire. *Nou* 'aurait aimé avoir cuisine au feu de bois dehors mais lé interdit. Parce que i gêne. Depuis les touristes li vient là zot i découvrent la cuisine créole vraiment. Tout est fait au feu de bois, *nou la gardé de nos ancêtres gateaux péi* et choses. Dans les Bas cuisine créole, non, lé pas pareil. Pour zot ils mangent à leur quantité ! Mais moi mi préfère dire carrément au client. Mi essaie de survivre, ni essaie pas de monter en grade ! »

À travers sa cuisine créole (à la carte sont proposés caris, rougail, samossas, bonbons piments et gâteaux *péi*), le couple souhaite se différencier à plusieurs niveaux : en véhiculant son mode de vie, sa gastronomie qui semblent se perdre dans l'offre de restauration proposée par ailleurs ; en assurant de ce point de vue une expérience de découverte aux touristes clients ; enfin, en se distinguant de la « cuisine créole » des Bas qui n'est selon lui pas la même.

Le restaurant est installé dans une petite case au plafond bas, constituée de bric et de broc. La buée recouvre les vitres des fenêtres tant la chaleur à l'intérieur contraste avec le froid mordant de l'extérieur. La vaisselle est dépareillée et les tables habillées de vieilles toiles cirées. Une ouverture précède l'entrée du restaurant à travers laquelle on aperçoit la cuisinière, charlotte sur la tête, s'affairer devant ses marmites. Des fois, celle-ci sort pour aller discuter avec les clients. Le plus souvent, c'est son mari qui assure le service. Timide et ne s'exprimant qu'en créole, il ponctue les échanges de pointes d'humour.

La gérante dit être passionnée par son métier. Anciennement agent d'entretien au Tampon, elle a décidé de mettre à profit ses talents de cuisinière qu'elle avait appris avec sa grand-mère. À celle-ci elle disait toujours : « Je monterai un restaurant en montagne ». Son mari étant de Bourg-Murat, ils ont trouvé une case sur les hauteurs de la Grande ferme en 1997. Voilà maintenant sept ans qu'ils ont ouvert le restaurant.

Le couple subit de nombreuses difficultés. Les périodes creuses sont récurrentes « finalement, le travail à temps plein c'est quoi ? Trois mois dans l'année ! Je ne m'en sors pas. » déplore la cuisinière.

Quelques gîtes leur envoient des clients et ils reçoivent aussi de la visite lors des manifestations qui ont lieu dans le cadre du programme festif « Lé O lé là ». L'office du tourisme les recommande volontiers. L'âge avançant, (elle a 59 ans), la femme perd des forces « L'année prochaine j'ai 60 ans, je ne pense pas que sur les marmites je vais réussir à faire ». En plus de cela, aucun de leurs enfants ne souhaite reprendre leur établissement « Mes enfants ne vont pas me suivre, ils n'aiment pas. Ils n'aiment pas parler. Alors que moi ce que j'aime c'est rencontrer des gens, parler, discuter, c'est ce qui m'avait donné le plus envie ». La seule alternative qu'elle voit pour la suite de la restauration serait de monter des gîtes ; ce projet lui paraît moins contraignant : « là en l'air de toute façon il n'y a pas grand-chose. Moi la question que je me pose, c'est si les gîtes marchent, je pourrais arrêter la restauration pour aller vers les gîtes. C'est moins lourd et on ne gêne personne ».

Globalement, hormis avec les membres de la famille du monsieur, le couple n'a pas de liens avec les habitants de la localité. « On n'a rien à voir avec ce qui se passe là-bas. *Nou lé bien, nou dit bonjour* à l'autre mais sans plus. Si *tire* la conversation, mi *koz*, mais sinon mi arrête là. *Mi sors pas moi*. Les communications avec les gîtes se font par téléphone, mais ne me demande pas qui est qui ! ». Professionnellement, tout comme géographiquement, l'enseigne est assez isolée des autres établissements et le couple ne

cherche pas à tisser de réseau. Même les produits d'alimentation ne sont pas achetés dans la localité avec les agriculteurs de la zone, mais en grande surface. La gérante est surtout attachée à son village d'origine, Piton Bleu, toutefois elle apprécie la tranquillité du cadre de vie sur la Grande ferme : « *Mi intéresse pas a ici, mi intéresse à Piton Bleu. Le moun ici là na point de problème ici, tout autour c'est les frères, les belles-sœurs, nou lé toujours bien. Moi lé bien ici, moi lé calme, moi tout seule, moi lé tranquille, na point de roulé, na point de poussé²¹⁸, na point de 'ti zamal. Le soir mi dors tranquille. »*

Le second restaurateur rencontré a une toute autre stratégie par rapport à l'itinéraire du couple précédent. Franco-sénégalais, il est gérant du restaurant le QG depuis 2006. Le QG est un gros bâtiment blanc et jaune situé juste après le palais du fromage à la sortie de Bourg-Murat. Il dénote tout autant qu'il ne paie pas de mine d'extérieur.

Nous nous rendons au QG en fin de matinée. C'est un des cuistots, Karl, qui nous accueille : « le chef est parti faire des courses, mais il revient dans quelques minutes ». Karl est un enfant de Bourg-Murat. Il habite juste à côté du restaurant. Il est sorti du lycée hôtelier et est venu travailler il y a quelques années ici. En attendant, nous restons dans l'entrée et voyons déjà arriver de nombreux clients. Touristes et habitués se rencontrent.

Le chef, c'est Alioune. Il est fils de militaire d'origine sénégalaise. Il est né à Paris, son frère à Strasbourg et sa sœur en Guyane. Il arrive brusquement les bras remplis de ses courses. Il discute rapidement avec nous en déchargeant sa voiture. « Les filles, je vais être honnête avec vous, je ne suis pas disponible, là je vais commencer le service. » C'est vrai que l'effervescence est à son comble dans le restaurant. Il nous propose de le rappeler à partir de 15h. Mais finalement, nous décidons de rester manger pour nous fondre dans la clientèle. Le QG se vit, s'écoute, se ressent, se sent. Plats créoles, sénégalais et plus atypiques interagissent autour de deux cartes. Le lieu est chaleureux composé d'un mobilier fait en bois de goyavier et en fonte. Des tableaux d'artistes locaux et des bogolans décorent les murs. A la cheminée, normalement allumée quotidiennement car foyer de confection des caris, des « zandouilles » sont mises à sécher.

Alioune a revêtu une tenue colorée africaine et s'est coiffé d'un chapeau du même type pour le service. Il prend le temps de discuter avec chaque client en faisant des gestes amples et en arborant un grand sourire. La musique de fond alterne des morceaux africains, de maloya mais aussi de reggae.

C'est à la fin de son service et en suivant son rythme que nous nous installons pour approfondir la discussion.

« Bourg-Murat, je veux que ce soit une ville qui ne dort jamais ! » lance Alioune en guise d'introduction. Son idée de restaurant a émergé il y a longtemps. Il a connu l'île de la Réunion bien avant de s'y installer puisqu'il était à la légion étrangère sur l'île. Il venait en vacances ensuite ici.

« Il n'y avait rien. À 18h-19h, tout était fermé alors que c'est le seul village qu'on traverse pour monter au volcan. » Résidant en métropole sur la ville de Nice dans laquelle il était responsable du Novotel, il rencontre, une « yab des Hauts », fille d'élèveurs. Tous deux sont donc repartis s'installer sur l'île dans la région d'origine de sa femme, habitante de la Grande ferme :

« Quand je suis arrivé ici, à la Réunion, je ne connaissais personne, à part mon ex-femme. J'ai pris l'avion tout seul. Et ici c'est que des « Yab » hein, j'étais le seul *re-noi* du coin et je crois que c'est ça qui m'a

²¹⁸ Il n'y a pas de conflit et il n'y a pas de cannabis.

donné le plus de forces car les gens doutaient de moi. Aujourd'hui, tu ne réserves pas, tu ne manges pas ! »

Alioune repère cet établissement, ancienne grande maison sur pilotis dans laquelle le locataire ne vendait que des fruits et légumes ainsi que quelques plats à emporter. Il contacte le propriétaire qui souhaitait alors revendre ce bâti et décide de le racheter en 2006. Dans un premier temps, il s'est associé avec un habitant de Bourg-Murat pour faciliter son intégration dans le secteur. Un an plus tard l'associé lui revend ses parts, arrête son implication dans la société et Alioune continue son activité qui prend de l'ampleur.

« Quand je l'ai pris, c'était vide ! J'ai fait mes chaises moi-même, les tables, la cheminée, le bar, ça me rappelle des bons souvenirs. Il y a des gens qui viennent de 2009, et qui me disent qu'ils ont la nostalgie du vieux QG. Il n'y avait rien de classe...Je voulais juste faire de Bourg-Murat un lieu qui ne dort jamais ».

Le restaurateur a décidé d'orienter sa carte sur de la cuisine créole (pour lui, cette part de son restaurant est primordiale et répond à une forme d'intégration locale) qu'il agrémente de plats africains, voire de spécialités métropolitaines ou gastronomiques : « Parce que les gens ont envie de changer de temps en temps ».

« On a une carte créole. On commence par la base. L'intégration c'est de faire du créole avec le riz, le grain *les brèdes*...Et après on met une fantaisie. On est originaire d'Afrique. On ramène notre touche. Le vendredi il y a le Mafé, le Tiéboudienne, et le Yassa²¹⁹. Et après on fait une autre fantaisie aussi, on fait du bœuf kobé. On fait de la choucroute et tout... »

Le savoir-faire de la cuisine créole lui a été transmis par sa belle-mère. Pour lui, il s'agit d'une passion et d'un amour du métier. Il n'a pas de diplôme mais s'est exercé directement sur le tas suite à quinze ans d'expérience en hôtellerie sur Nice.

« C'est mon ex-belle-mère qui m'a appris à faire le cari coq avec les abats, la patte, le cou, les gésiers, avec un sauté *de brèdes*. La première fois que j'ai mangé créole avec mon ex-belle-mère, je l'ai aidée d'ailleurs à déplumer le coq et tout ça, moi à Nice, on ne mangeait pas la patte. Et je l'ai vu faire. Une vieille madame. Anne-Marie. Et elle mettait sur le feu de bois à faire le cari coq, avec un sauté *de brèdes* chouchou. Il faut prendre le temps pour trier tout ça. Je la regardais faire, je l'aidais et tout, et c'est ça qui m'a donné envie. C'est ça. J'ai pas de diplôme. C'était l'amour. A la Réunion. Quand j'ai pris ma retraite à l'armée, j'étais responsable du Novotel de Nice sur la promenade des anglais pendant quinze ans. Et mon petit frère c'était le chef cuisinier d'un restaurant à la Petite France à Strasbourg ».

Entre frères, ils travaillent tous deux dans une volonté de développer l'économie locale. Ils n'embauchent que des personnes habitant les quartiers alentours. Tous leurs salariés, au service comme en cuisine sont des jeunes du lycée hôtelier (six sont en cuisine, six au service) : « On travaille en famille » précise Alioune. « C'est tous des jeunes qui sortent du lycée hôtelier et je leur donne la

²¹⁹ Différents plats sénégalais

chance. Il y en a un qui est sorti d'ici et maintenant il est responsable du Ritz à Paris. Quand j'arrive à Paris, je l'appelle ».

La majorité de leurs produits proviennent également de la localité. Les fraises, les compotés proviennent des productions des maraîchers voisins.

« Il faut faire local ! Mon coq *lakour* il me coûte cher, mais parce que c'est un coq frais. Pourquoi les restaurateurs ils font pas comme ça ? Si aujourd'hui on veut égaler Maurice, il faut qu'on soit à la hauteur ! C'est ma façon de partager ce qu'on fait, par amour. Moi je suis tombé amoureux de l'île de la Réunion alors je propose du local. Et pourquoi les Hauts ? Parce que j'aime le froid. J'aime Bourg-Murat, j'aime la Plaine ».

La comparaison avec l'île Maurice n'est jamais loin dans les discours des professionnels. Pour se démarquer, Alioune a mené de front plusieurs projets dans le but aussi de répondre aux besoins qu'il observait sur le territoire, autant des touristes que des habitants. Il dit mêler son ancienne vision de touriste et sa vision actuelle de « Yab ».

Tout d'abord, il est le premier sur la zone à avoir instauré le service en continu, dès l'ouverture du QG en 2009 :

« Pourquoi non-stop et sept jours sur sept ? Parce que quand on vient à la Réunion en famille, à 14h-15h tout est fermé et si on veut se restaurer à 6, il faut aller dans un camion-bar. 14h-15h, il n'y a plus personne. Pour développer le tourisme ici à la Réunion, il faut un truc non-stop, parce que quand on monte au volcan, on marche, on est randonneur, on ne regarde pas l'heure, on fait ce qu'on a à faire, on remplit notre mission et après...tu as faim, tu as soif quand tu redescends ! Et il faut que tu trouves quelque chose d'ouvert pour pouvoir manger et boire ! C'était ça le but. Parce que la première fois où je suis venu en vacances, avec une copine à moi, en redescendant du volcan, à 15 h et quelques, il n'y avait rien d'ouvert, on a dû aller jusqu'à Saint Pierre pour manger ! ça je m'en rappellerai toujours. »

D'autre part, ce service en continu s'est couplé d'une volonté de proposer un lieu de distraction pour les éleveurs afin que ces derniers n'aient pas à descendre dans les Bas pour « changer d'air ». Par conséquent, il a fait en sorte que le vendredi soir soit une soirée de divertissement autour de karaokés en ouvrant jusqu'à 6h du matin, et le dimanche une journée de concerts.

« Ça ça a été fait dès le début. C'est des gens qui aiment vivre. On est à Bourg-Murat et il y a beaucoup d'éleveurs et des cultivateurs. C'est des gens qui se lèvent très tôt et se couchent très tôt. Ils n'ont pas d'attraction...Enfin, s'ils ont envie de faire plaisir à leur femme ou à leurs enfants, ils sont obligés de descendre à Saint Pierre ou à Saint Gilles. Donc pourquoi pas créer ça ici ? ça leur évite de descendre dans les Bas, et de remonter, en sachant qu'ils se lèvent très tôt ».

De plus, les éleveurs (ou tout autre habitant) peuvent venir dès 7h le matin tous les jours pour prendre le café.

On remarque que dès le départ, paré de son expérience à l'international et de son intégration au sein d'une famille d'éleveur, Alioune a voulu anticiper et relier à la fois la demande touristique à la demande locale en étant à l'écoute des besoins et en observant le fonctionnement des habitants de la zone.

Aujourd'hui, son établissement vit donc grâce à deux types de clientèles : sa clientèle locale qu'il considère comme la plus importante, « parce que quand il y a un cyclone, les *bane métro* ils ne peuvent pas arriver jusqu'ici, il n'y a pas de touristes, donc ce qui te fait vivre, c'est les locaux qui sortent de partout sur l'île. » Les touristes viennent dans un second temps, il les considère « comme un surplus ».

De manière transversale, Alioune souhaitait rendre son restaurant convivial, le faire devenir un carrefour de rencontres, de différentes cultures, un lieu vecteur de lien social mais aussi patrimonial :

« De devant, le QG il ne paie pas de mine, mais quand tu rentres dedans, t'as pas envie d'en ressortir ».

« La cheminée est allumée tous les jours, les caris sont faits ici et je ne travaille qu'avec les locaux ».

« Les chaises et les tables sont en bois de goyavier, elle représentent l'île de la Réunion, c'est magnifique ! »

« Le nom QG c'est pour le Quartier Général, que tout le monde se rencontre ! »

« J'ai juste envie de faire quelque chose qui est vrai. Les tableaux là, c'est des artistes locaux ».

Pour répondre aux objectifs qu'il poursuit, Alioune joue aussi sur le lien qu'il crée avec différentes structures touristiques ainsi qu'avec les médias. De nombreux reportages sont faits sur son établissement. L'IRT (Ile de la Réunion tourisme) le sollicite régulièrement sur des réunions. De la même manière, il met à profit le fait qu'il parle plusieurs langues pour diversifier sa clientèle. Dernièrement, il a signé un contrat avec la guide touristique des visiteurs russes pour que le restaurant soit une étape dans le circuit qui leur est proposé durant leur escale de croisière sur l'île de la Réunion :

« Ils viennent tous manger ici ! Parce que je peux parler anglais, espagnol, italien, mi *koz* créole et sénégalais ! C'est le problème ici. Pour le tourisme à la Réunion, développer les Hauts c'est pas que développer des structures, c'est faire face au problème de langage. Sinon, comment tu peux accueillir les touristes ? »

Son établissement, Alioune l'a créé seul. Il n'a pas voulu le faire pour l'argent, mais uniquement dans le but de « faire à manger aux gens qui ont faim » et par amour pour ses deux enfants et son petit frère. Il aurait pu être accompagné par l'AD2R dès le début. L'association, lui avait dit qu'il pouvait toucher des subventions dans le cadre du développement des Hauts. Mais il ne s'est pas lancé dans les démarches par manque de temps. Il n'a donc pas eu d'accompagnement mais il s'est construit aussi grâce aux conseils des animateurs de l'AD2R et des élus locaux. « Mais sinon, j'ai fait mon truc en solo ! »

Concernant la transmission, il est certain que son garçon n'est pas intéressé. Sa fille le serait peut-être, mais ils sont pour le moment âgés de 7 et 11 ans.

Il est mitigé quant aux projets touristiques engagés par la mairie : à la fois il est favorable car il s'agirait d'un moyen de créer de l'emploi, il craint en même temps que les différents aménagements dénaturent ce lieu auquel il est attaché.

Les deux profils dont nous venons de faire part en guise d'exemples de restauration sur Bourg-Murat et la Grande ferme sont en tous points différents. Seule la volonté de proposer une cuisine créole traditionnelle se recoupe dans les deux parcours ainsi que le service en continu qu'a initié Alioune.

On observe à ce sujet la manière dont les innovations et les inventions sont réappropriées pour répondre aux besoins de création d'un lieu touristique.

Les deux restaurateurs ont décidé de tableur sur une stratégie de démarcation : la première en ne proposant que de la cuisine créole « traditionnelle », car celle-ci « se perd », en ciblant les visiteurs et les touristes de passage ; le second en joignant différentes influences complétant sa base de cuisine créole traditionnelle, et en ciblant avant tout la population locale, les visiteurs réunionnais et dans un second temps les touristes. Si la première subit des périodes de creux le second affirme être tout le temps complet.

3.2.2- L'hébergement marqué par les réseaux labellisés

L'accueil touristique à travers l'hébergement est très développé sur le secteur de Bourg-Murat et de la Grande ferme. Les gîtes et chambres d'hôtes sont nombreux et surtout une multitude de pancartes affublées de numéros de téléphone proposent des chambres chez l'habitant.

Nous verrons d'ailleurs dans le quatrième point que l'hébergement est aussi un élément de diversification, mais pour cette sous-section, il s'agira pour nous de présenter deux profils d'hôtes cherchant la différenciation par l'affiliation à un label. Surtout, l'hébergement est leur activité principale, mêlée de table d'hôtes et d'activité de maraîchage pour l'un d'entre eux²²⁰.

La première personne enquêtée est un gérant de chambres d'hôtes situées un peu en retrait de la route du volcan. Venus des Bas de l'île, ses parents se sont installés en 1988 sur la Plaine des Cafres au niveau du 24^{ème} Kilomètre. Eux-mêmes avaient développé chambres et tables d'hôtes pendant douze ans. En 1994, notre interlocuteur, après avoir bâti son expérience auprès de sa famille, reprend l'activité et il achète un terrain sur la Grande ferme pour réaliser son propre projet de chambres et tables d'hôtes. Voilà donc dix-huit ans que lui et sa femme sont propriétaires. Le lieu de Bourg-Murat est parti d'une opportunité car il s'agit d'un propriétaire privé qui leur avait proposé le terrain. C'est après qu'il se sont rendu compte que « Bourg-Murat était un lieu touristique dans l'ensemble (...) Finalement c'est tombé sur une situation géographique plutôt bonne niveau touristique ».

Le couple a labellisé ses chambres « gîtes de France » : il y voit un gage de sûreté pour les touristes « et comme le label est contrôlé, ça fait partie de la centrale de réservation. L'IRT fait centrale de réservation. Après, je fais la chambre 50€ et il y a 20% de commission ».

Aujourd'hui, l'établissement fonctionne plutôt bien selon son propriétaire. Toutefois, ils font face à des « périodes de creux » particulièrement en saison cyclonique pendant lesquelles les

²²⁰ Rappelons qu'Accueil Paysans, qui propose un label au niveau des hébergements est une association (loi 1901) regroupant des agriculteurs et des acteurs dits « ruraux » engagés en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable. Accueil Paysans fait partie intégrante de l'activité agricole. L'hébergement ou les produits touristiques proposés dans ce cadre ne sont pas dissociés d'une pratique agricole.

touristes ont tendance à annuler régulièrement, ainsi qu'à une concurrence croissante. « Chacun a sa clientèle, mais la concurrence est partout. De plus en plus, tout *domoun* veut faire le tourisme. Qu'il y ait beaucoup d'hébergements, sur les grosses périodes, ça arrange, mais quand il y aura les périodes creuses, ce sera compliqué ». Au niveau de leur chambre d'hôtes, ils fonctionnent mieux avec le tourisme extérieur, venant essentiellement de métropole. En octobre et novembre ils sont toujours plein. « On ne peut pas trop se baser sur le tourisme local. Pour le tourisme local, c'est seulement le weekend et les vacances et il faudrait changer de formule : une maison entière de location, avec cuisine et tout, sur janvier, mars, juillet, les périodes courtes de vacances ».

Le gérant trouve que Bourg-Murat s'améliore de plus en plus même si beaucoup d'éléments sont encore à revoir, surtout au niveau des panneaux de signalisation. Il aime conseiller les visiteurs qu'il reçoit sur les lieux à visiter dans la localité. S'il fait beau il les engage à profiter de l'extérieur, sinon, il les redirige vers le musée du volcan. Finalement, peu d'alternatives existent face aux activités de plein air. Il connaît deux-trois éleveurs de la Grande ferme et il lui arrive de proposer aux touristes intéressés par l'agriculture d'aller voir les professionnels sur place, mais peu de liens sont tissés entre les deux espaces. Alors qu'il se situe en face d'une exploitation de bovins allaitants et à 200 mètres d'une exploitation laitière, l'hôte craint plutôt de déranger : « Pour aller sur le champ, faire la traite ou quoi que ce soit, non. C'est quand même un peu gênant pour l'agriculteur ».

L'hébergeur ne se prononce pas particulièrement sur les projets touristiques de la commune. Lui, il cible les visiteurs randonneurs à la recherche des espaces montagneux :

« Nous c'est montagne. Les gens ils vont chercher quoi ici ? La marche ! Un truc de luxe, les gens vont plutôt aller sur la côte. Non franchement, un truc de luxe ici, ce sera difficile. Même si vous voulez un truc de luxe, il faut vous accrocher à faire venir les gens ! »

Le second « gîteur » par lui aussi de ce principe.

« On a des groupes qui viennent avec des guides, et c'est des guides de montagne. L'agence nous les envoie. Et les guides, ils viennent ici, ils connaissent le produit. Après, les clients, ils réservent aussi directement, ils ne veulent pas d'hôtel, ils veulent le truc à la campagne, la connotation n'est pas la même ».

Monsieur P. est labellisé « Accueil Paysans » :

« C'est arrivé à la Réunion dans les années 2006. C'est nettement moins connu que Gîtes de France, mais Accueil Paysans reste plus terre à terre par rapport à Gîtes de France (...) ça n'attire rien de plus, mais c'est le mot paysan qui fait tilter ! On pense à quelque chose de plus brut, de plus nature, de plus vrai, on dirait ! En plus, en métropole il y en a beaucoup qui connaissent et donc il y en a qui choisissent pour ça. Pour la petite anecdote, j'ai eu dans un groupe un gars de Leclerc. Je lui ai dit, ça m'étonnerai qu'un PDG d'un tel groupe vienne dans un endroit aussi perdu à la campagne à la Réunion. Il m'a répondu, moi tu sais, quand j'ai fini mon boulot j'ai plus envie des restaurants, des chichis, des machins...J'aime bien être comme tout le monde, être moi-même, me promener tranquille et voir les choses vraies. Lui ce qu'il voulait c'était de l'authenticité. »

Ce gérant de gîtes est issu d'une famille de maraîchers de la Plaine des Cafres. Complètement implanté dans la localité, il a décidé dans les années 90 de se lancer dans le projet de gîtes plutôt

que de suivre le conseil de techniciens agricoles l'encourageant à se lancer dans l'élevage laitier, alors largement subventionné. Il a maintenu l'activité de maraîchage et aujourd'hui aimerait diversifier encore son entreprise sur la base de transformation des productions de choux qu'il cultive. Cet atelier de transformation pourrait se mettre en place avec l'aide du projet Leader.

Monsieur P. propose une offre d'hébergements et de table d'hôte. Cette dernière est basée sur une cuisine créole, « traditionnelle », concoctée par sa femme et lui-même. Ils cherchent tous deux continuellement à adapter leurs plats aux clients qu'ils reçoivent. Ils aiment varier leurs menus, sur la base de leurs productions et de celles de la localité. Leur credo reste de répondre à la satisfaction du client en lui proposant une expérience de découverte, dans un cadre convivial:

« Des fois on attaque deux caris : elle (sa femme) prépare un sauté de poulet. Par exemple vendredi prochain il y a *civet pattes cochon*, ça c'est elle qui s'en occupe, euh...Le *sauté de poulet*, elle va le faire, et moi je vais faire le gratin ou le dessert. Mais quand il y a les gîtes de réservés, c'est elle qui fait les gîtes et moi je cuisine le tout. Moi je reste plus sur les caris créoles. Par contre *Massalé* elle fait pas pareil que moi. Elle fait un *massalé Malbar*, moi je vais un *massalé Yab*. Mi aime bien un p'tit *massalé porc* avec pommes de terre dedans. En fin de compte, il faut regarder le profil de chaque candidat. Le touriste extérieur il vient là ou fait un *rougail zoeufs* avec un massalé pommes de terre, en plus il y a des pommes de terre dedans, des fois il est un peu gavé du riz. Et moi mi aime bien la pomme de terre. Beaucoup ne connaissent pas le Massalé. Après si *un boug créole* t'appelle et est un Ramassamy ou va point faire un massalé ! Le boug li mange massalé à sa case !

Rougail zoeuf tout le monde li aime bien les métropolitains. Parce que déjà, les gens ils découvrent. Il y a ce côté-là et il faut le garder et les gens ils apprécient donc les deux vont avec. L'autre truc c'est *sosso maïs* avec saucisses – frites. Avec saucisses fraîches et fumées. Tout compte fait les gens au début on avait peur quand le guide avait demandé ça...Parce qu'à la Réunion c'est quand il y a cyclone, ou fait un *sosso maïs*. Mais là pareil, on repart sur de la découverte, donc ça reste festif. »

Les plats communément consommés au quotidien dans les familles réunionnaises, voire même en période de crise comme *le soso maïs* (une sorte de polenta) sont réinvestis à titre d'expérience de découverte auprès de la population touristique extérieure. On observe une reformulation culinaire pour s'adapter à la demande. Le gérant avait anticipé la cible qu'il souhaitait dès le départ ce qui lui permet de maintenir globalement la fréquentation de ses gîtes face à la concurrence croissante.

« Ça reste un investissement pérenne, ça reste un produit de qualité et ceux qui viennent vendredi par exemple viennent parce que l'ancien directeur de la Sica Révia m'avait envoyé le directeur d'Orange Réunion, sur la plateforme Maurice Réunion, et il m'a dit il a été super content quand il est revenu, donc il m'envoie des amis de métropole. Bon je pense que quand on est directeur d'une plate-forme d'un gros groupe comme ça, on n'est pas un japonais mais on a les moyens de s'offrir quelque chose. Il s'est dit je pars à la campagne et je vais au volcan tranquille le lendemain. Je veux dire quand j'ai construit, enfin, en tout cas bien avant que j'ai construit, on fait un produit mais en créant le produit il fallait voir qui on voulait comme client. Donc je ne regrette pas, je vois que je reste sur certains profils, mais quand je regarde globalement ceux qui ont deux fois plus d'années que moi dans le métier...Le métier devient difficile, les gens n'ont plus beaucoup de sous, certains me disent qu'ils avaient des clients qui venaient trois fois par an chez eux, ils ne viennent plus que deux ou qu'une fois, donc on voit que c'est plus compliqué. »

Comme la plupart de ses collègues, Mr P. remarque l'arrivée de nouvelles demandes touristiques et donc de nouvelles offres sur l'île de la Réunion. Par exemple, une nouvelle clientèle japonaise viendrait sur l'île à la recherche d'hébergement de luxe :

« A priori, les japonais qui viennent pour l'instant, le prix est secondaire, mais ils veulent de la classe. Ils veulent le jacuzzi en rentrant de ...randonnée. L'autre jour il y a un guide qui m'a dit on n'est pas venu chez toi, mais on est à côté de chez toi, parce qu'ils voulaient des bulles ! T'as les gens qui disaient comme ça bon bah on va réserver l'hélico et ça, ça, ça, au total 5000 € alors il a ouvert son petit sac, il a sorti bam ! C'est une nouvelle clientèle apparemment avec la volonté de l'île de se tourner vers l'Asie et l'Inde. C'est une clientèle qui va être de luxe. L'indien qui voyage c'est celui qui a de l'argent, même pas la classe moyenne, celui qui peut se faire vraiment plaisir. Le japonais, il a pas beaucoup de vacances, il doit avoir 10 jours de vacances par an, mais quand il y va, il faut que ce soit intense...ça ne plaisante pas, on veut tout voir en dix jours donc il faut enchaîner, et il a pas envie de s'emmerder dans un truc basique. Il veut du confort ».

Selon lui, les projets touristiques portés par la mairie s'inscrivent en réponse aux demandes de cette clientèle. Or, de son point de vue, ces futurs aménagements sont démesurés, c'est pourquoi de son côté, il compte maintenir sa ligne de conduite :

« On part dans quelque chose qui est de l'ordre de la surenchère. Oui, on vient à la Réunion, il y a celui qui entre dans un gros hôtel et c'est normal il a les moyens, il veut s'offrir quelque chose à la hauteur de ses habitudes. Mais monsieur tout le monde, il est venu pour voir la typicité de la Réunion ! »

Il fait le parallèle avec la mise en tourisme proposée par l'île Maurice, à laquelle la Réunion cherche à se mesurer :

« Ils ont un savoir-faire que nous on n'a pas, mais je pense que je peux me défendre face à un Mauricien avec la technique d'approche. Maintenant, là où ils sont forts, c'est que tous les loisirs restent à un prix plus attractifs que chez nous. Et le Mauricien, là où il est bon, c'est qu'il parle aussi bien l'anglais que le français. »

La question de la barrière de la langue revient régulièrement dans les entretiens.

Mr P. suit de près les projets portés par la municipalité, d'autant plus qu'il a la possibilité de participer aux conseils municipaux dans la mesure où il était inscrit sur les listes départementales aux côtés du maire. Il ne trouve pas que le projet du parc du volcan soit adapté à la zone. De son point de vue, il s'agit d'un projet « pharaonique », « plus ou moins copié-collé » avec le Puy du fou, qui ne pourra pas être rentabilisé. Il ne cautionne pas non plus le projet de golf qui a pour objet de s'étendre sur les parcelles des éleveurs.

« S'ils restaient sur la famille Isautier, d'un point de vue touristique pour la Réunion, ce ne serait pas une mauvaise chose ! Comme ça nous aussi à la Plaine des Cafres on aurait notre hôtel de luxe, il ne gêne personne et celui qui travaille la terre il continue de travailler. Mais le système de golf où il va prendre 5-6 hectares chez les éleveurs, mais attends tu bouffes le travail *du boug*²²¹ ! Et comme disait les éleveurs, quand la baballe elle va sortir ! Tout est fait pour vouloir déstabiliser les éleveurs du coin et les pousser à la porte dans les vingt ans qui viennent. »

²²¹ Le « boug » est utilisé pour désigner une personne, un individu, un homme.

D'une part Monsieur P. trouve que ces projets coûteraient bien trop cher à la communauté. D'autre part, il craint le système clos et fermé de ce parc :

« Ça veut dire quoi ? Il tue le village, il tue le commerçant du coin, parce que les gens, quand ils rentrent là-dedans, ils vont en ressortir que quand ils auront le ventre plein, les yeux illuminés et le souvenir, un vêtement ou un bocal de confiture. Il tue tout le reste ».

De ce point de vue, il n'y aurait donc pas de complémentarité entre les projets de la mairie et les infrastructures existantes dans le village. Enfin, l'hébergeur rappelle que la commune, à partir de ce parc du volcan souhaiterait faire voler un hélicoptère sur la zone. Il craint la nuisance sonore sur Bourg-Murat qui trancherait avec la « tranquillité » recherchée « quand on monte dans les Hauts ».

« On vient faire quoi à la Plaine des Cafres si ce n'est pas se reposer et aller se balader tranquillement dans la forêt ? Avec un hélico sans arrêt sur la tête ? »

En matière de développement touristique, L'hébergeur voit les choses autrement. Si effectivement il estime important le fait de proposer une offre adaptée à la demande d'une nouvelle clientèle plus luxueuse, il est nécessaire selon lui de continuer de capter les touristes randonneurs, appelés par la nature et la montagne. Le cadre de vie et le climat dans les Hauts lui semblent idéal pour les visiteurs qui souhaiteraient quitter la chaleur des Bas. Il prend l'exemple de Cilaos et de la Plaine des Cafres qui sont des lieux exemplaires pour lui en réponse à cette volonté. Il rappelle que le point noir de Cilaos est certes sa route, mais que le visiteur, une fois arrivé dans le cirque y reste car il n'y a en quelque sorte pas d'autres issues : « Cilaos, quand le gars il arrive dans l'entonnoir, c'est comme *le bichique*, il ne s'échappe pas, il dort là le soir. Nous, la Plaine des Cafres, c'est filant, le gars, il passe seulement ». Partant de ce constat, il lui semble indispensable de construire une offre touristique, basée sur l'existant qui consisterait à capter les touristes de passage pour qu'il y ait des retombées économiques sur le territoire. Il aimerait qu'il existe un circuit de visites d'artisans et de producteurs locaux :

« Ça, il faudrait que ce soit un guide de montagne qui prennent ça en charge. Plutôt que ce soit Mafate, Cilaos, Piton des Neiges et volcan, là ce serait visite du Grand Tampon pour les ananas, le poulailler de je ne sais pas quoi, la forge d'untel et le verger...Je ne sais pas ! Un circuit donné en tout cas, et le soir on couche à tel endroit, le midi on mange à tel autre. »

Nous verrons en présentant les professionnels en diversification que ces idées de circuits émergent de plus en plus et ont même commencé à être concrétisées.

Pour le moment, Monsieur P. souhaite maintenir son établissement touristique en l'état sachant qu'il est en train de diversifier son activité agricole en se tournant vers une petite transformation. À l'avenir, sa fille serait en mesure de reprendre l'établissement.

« Après, ce que je recherche avant tout, c'est de faire quelque chose qui me plaît, dans lequel je m'épanouis. Mi aime ! Il y a des hauts et des bas, mais globalement ça va, c'est vrai que je me sens à l'aise, je suis satisfait, mais de vouloir transformer et chercher des restaurateurs qui seraient intéressés par des produits frais où il pourrait mettre sur sa carte qualité péi, je pense que ça serait bien à faire. » conclue-t-il.

En s'insérant dans des réseaux, les deux porteurs de projets ont pu bénéficier d'aides et d'accompagnement. Malgré l'introduction de nouvelles demandes touristiques, de contraintes supplémentaires et de concurrence tous deux souhaitent maintenir leur projet en l'état (avec une autre forme de diversification pour Monsieur P). Le produit d'hébergement qu'ils proposent

chacun à leur façon tend à répondre à la recherche « d'authenticité », de tourisme de nature dans un environnement montagnard et de randonnées. Les liens sont plus ou moins développés avec les habitants de la zone. Ils le sont particulièrement pour Monsieur P. qui est lui-même originaire de la Grande ferme, fils d'agriculteurs et frère d'éleveur. On le voit, même pendant notre entretien, il reçoit plusieurs visites de voisins, notamment d'un ancien éleveur passé prendre des nouvelles et lui demandant de l'aide pour ses plantations. Au-delà même des liens d'intégration tissés avec le voisinage, Monsieur P. est aussi très implanté dans la vie politique de la commune et plus particulièrement de la Plaine des Cafres en faisant partie du conseil municipal. Il s'exprime alors en toute connaissance de cause sur les projets instaurés par la mairie. L'agriculteur n'a jamais perçu son activité touristique comme la bouée de sauvetage d'une activité agricole en péril. Dès les années 90 il avait anticipé son projet en mettant de côté une possible reprise dans l'élevage.

3.2.3- Une activité de tourisme équestre dans l'incertitude

Dans le cadre de nos enquêtes, nous avons rencontré le responsable d'un centre de tourisme équestre. Cette intention n'a pas été due au hasard puisque nous avons compris que les activités équestres étaient perçues comme une priorité pour la municipalité, avaient été vivement encouragées au moment du Plan d'aménagement des Hauts et cherchaient à se structurer avec le soutien de la cellule agrotourisme.

Nous nous sommes donc tournées vers un complexe équestre rattaché à un hôtel et à un restaurant situé à proximité de la route nationale 3. Le centre propose des randonnées à cheval et construit ses produits en fonction de la demande de la clientèle. Des bivouacs peuvent être organisés ainsi que des longues sorties jusqu'au volcan.

« C'est une activité qui ne bougeait pas trop il y a 15 ans, c'était pas très actif. Aujourd'hui, il y a une demande, mais il y a plein de concurrence, il y en a partout maintenant » présente le responsable.

Celui-ci a lancé cette activité au tout début des années 2000. Alors que pendant les vacances le centre équestre battait son plein, « je n'aurais pas eu le temps de discuter avec vous » précise notre interlocuteur, actuellement, l'entreprise bâte l'aile. Le centre équestre est désert à l'heure où nous parlons.

« Il y a de moins en moins de visites. Hier on a emmené deux personnes. Aujourd'hui quasiment rien...Mais c'est le quotidien (...) On n'a pas pu bosser du tout de tout le mois de janvier. Et après la période cyclonique c'est la période d'hiver alors ce n'est vraiment pas facile. Bon, nous on est plus ou moins saisonnier, si on travaille dans l'année c'est qu'on travaille quatre mois. Vous allez me dire, bah qu'est-ce qu'il fout là ? c'est un peu la passion, on veut relever des défis, mais à un moment donné tu fatigues hein. Surtout que les difficultés vont en s'accroissant d'année en année. »

Ce gérant de tourisme équestre habite à Saint Pierre. Il était à Étang Salé avant et avait déjà son cheval. C'est par le biais de ses enfants qu'il a décidé de s'installer dans le domaine sur la Plaine des Cafres. Son fils faisait du saut d'obstacle et a été champion de l'île de la Réunion trois fois de suite. « C'était une passion familiale au départ ». Puis son fils est parti en métropole et lui est resté sur la Réunion, sur la Plaine des Cafres avec cette passion du cheval. Mais son activité est en

péril et celui-ci dit vivre dans une grande incertitude, d'autant plus depuis la volonté de la mairie de monter son projet de parc du volcan. Du point de vue de ce prestataire, peu de place sera faite pour les « plus petits » comme lui. Sur la défensive, lorsque nous abordons l'avenir touristique vu par la mairie du Tampon, il explique la position actuelle dans laquelle il est :

« Tu ne peux pas bâtir des projets dans la situation actuelle. C'est fini. On va être très simple et direct, on ne peut pas faire de projet tant que la mairie n'a pas finalisé, tant qu'on ne sait pas ce qu'ils vont faire ! Ok ? Vous imaginez que demain matin, il fasse un appel d'offres et qu'il fasse venir un *zoreille* qui s'installe ? Il n'y a pas la place pour cinquante personnes ici. Tu ne peux pas avoir de projet là. Quand tu sais les installations qui vont être faites par la mairie, le nombre de box, le truc il va être moderne, tu fais quels projets ? Eux ils auront un manège couvert, ça ça peut aider en hiver, nous on l'aura jamais ! Le moindre manège couvert c'est un devis de 500 000 ou...C'est de la folie. Sans compter que je suis locataire et que je ne suis pas chez moi donc aller investir ...Si tu veux, c'est pour ça que je dis que je n'ai pas de projet...Tu ne peux pas faire de projet, si tu ne sais pas ce qu'il va se passer. En fonction de ce qui va se passer, le plus simple c'est d'arrêter carrément ! Je ne sais pas si vous saisissez. Là, le mois de janvier, personne n'a travaillé, c'est facile à deviner. Le projet tel qu'il est fait je ne pense pas que ça laisse de la place à quoi que ce soit de petit à côté. En tout cas, ce projet va tout conditionner. Il n'incite pas les gens à investir tout de suite, le temps de voir ce que ça va donner. Nous c'est assez précis et assez clair parce qu'on sait qu'il y a un centre équestre déjà et quand tu vois la somme d'activités qu'il y aura à côté ...Bon...Je pense que c'est une bonne chose hein ! Mais je ne pense pas qu'il y ait de la place pour nous. »

En parallèle de cette période d'incertitude dans laquelle les professionnels sont plongés, c'est tout le domaine du tourisme équestre qui semble avoir des difficultés à se structurer. Les différents centres tentent de se regrouper pour au moins organiser les journées du cheval ou des manifestations sur un week-end complet tel que le « Ranch lé O ». Et une structuration pilotée par la chambre d'agriculture essaie tant bien que mal de se mettre en place, mais les réunions auxquelles le professionnel a déjà participé le laissent dubitatif :

« C'est comme tout projet, tu as réunions sur réunions, l'idée c'est de créer une sorte de groupement pour que la chambre...Pour qu'on puisse obtenir de la région des subventions. Organisation qui risque de compliquer plus les choses. Donc j'ai envie de dire dans trois ans vous repassez, on en est au même stade, moi j'aurais fermé, parce que des réunions sur le tourisme à la Plaine des Cafres, on en a fait ces dernières années. On est en train de se structurer au niveau de la chambre d'agriculture, mais pour le moment on est plus axé sur l'élevage, mais sinon ... non il n'y a pas d'accompagnement très net. Il n'y en a pas. »

Des problématiques rencontrées dans le cadre de sa profession, notre interlocuteur glisse sur les freins directement liés à la zone géographique dans laquelle il évolue. Tout comme l'ensemble des professionnels rencontrés, le gérant du centre équestre constate que Bourg-Murat n'est qu'un lieu de passage, non structuré, qui ne capte pas les visiteurs qui traversent le village :

« C'est un problème. BM est un lieu de passage, tu n'arrives pas à garder les gens. Il y a la maison du volcan qui attire du monde mais quand les gens y vont, ils y passent quasiment ou la matinée ou l'après-midi puisque la visite dure à peu près 2 heures, donc s'ils ont un projet de faire autre chose après, ils n'ont plus le temps. C'est une bonne chose et en même temps pour nous c'est pas évident du tout. Parce que quand tu sors l'après-midi en général il ne fait pas très beau. Donc soit tu descends à gauche ou à droite, mais tu glisses. Le problème de Bourg-Murat, c'est qu'il manque un cœur de village. A Cilaos tu as un cœur de village et l'avantage c'est que tu ne peux pas faire demi-tour. C'est ça qu'il manque ici. Après bon...Je pense qu'il y a ça, il y a aussi que peut être qu'au niveau des tarifs les gens sont un peu chers

niveau restaurant, mais bon, le restaurant, de toute façon les gens n'ont pas le choix, c'est la seule chose qui marche. Ici. Il n'y a que ça qui marche. »

À l'instar d'autres interlocuteurs, il compare la situation d'un cirque comme celui de Cilaos qui incite de par sa constitution géographique de rester sur place et celle de Bourg-Murat, village traversé par une route nationale fréquentée. Selon lui, il manque des infrastructures ou des aménagements pour capter le public sur le village :

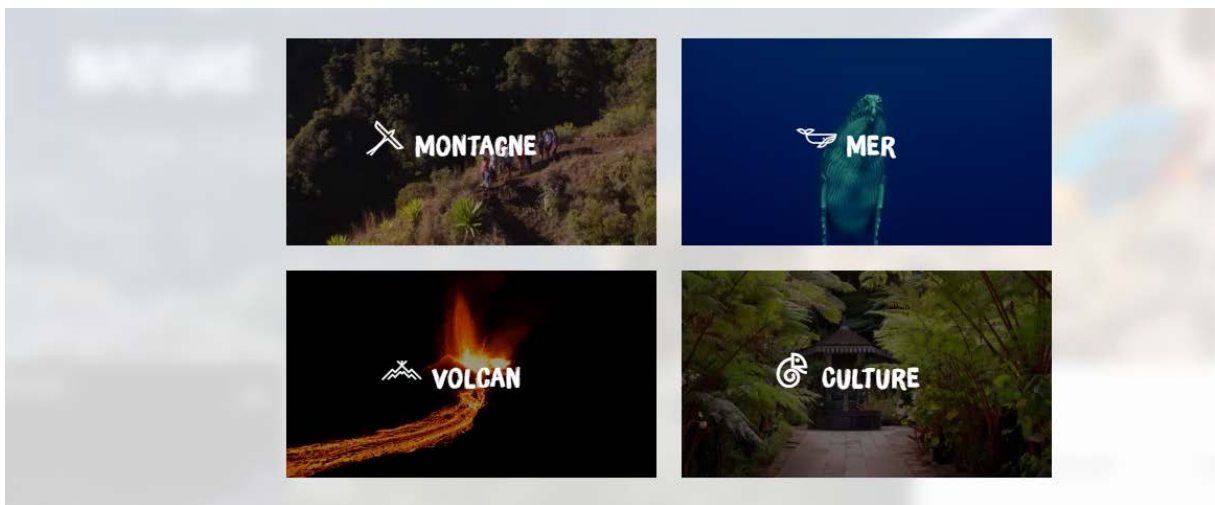
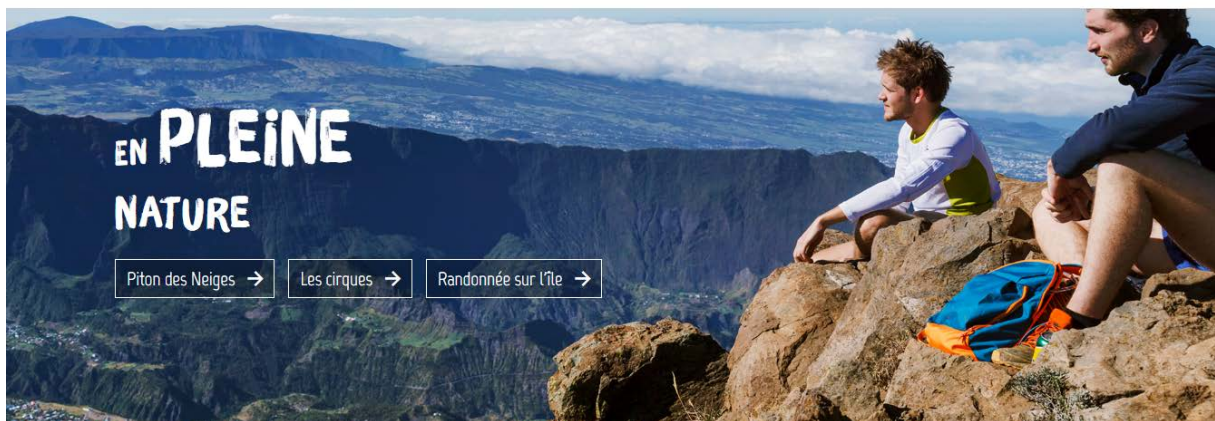
« Personnellement, je pense qu'il y a des choses à faire. Il faut vraiment réfléchir. Il manque des choses pour retenir les gens. Il faut détourner cette route nationale, il faut faire un effort. Je pense que le simple fait de détourner la route nationale, ça dégagerait le village, ça transformerait tout le système et après, il manque aussi une ou deux structures hôtelières mais d'un niveau pas trop...Style formule 1 en métropole...Laisse le golf faire son truc 5 étoiles, mais un truc à 25-30 euros. Il manque, c'est pas possible. »

D'une part, il ressort de son discours une problématique d'aménagement territorial et routier, qui avant d'être touristique devrait prendre déjà la forme d'une structuration de bourg homogène et non divisé par une route fréquentée. D'autre part, il évoque le manque d'établissements hôteliers adaptés pour organiser des nuits d'étapes dans la localité. Soit les structures hôtelières sont trop chères, soit elles sont dépendantes des disponibilités des hébergeurs dans les gîtes. Surtout, pour ce responsable de centre équestre issu des Bas de l'île, l'attractivité des Hauts est à inventer et à construire par le secteur touristique, sur la base d'une promotion des activités de pleine nature et sur le climat, spécifique et différent de celui du littoral. En effet, pour celui-ci, le discours touristique reste centré sur le côté mer :

« Les collectivités devraient jouer le jeu pour les activités de pleine nature qui existent dans les Hauts. Ils parlent plus de l'ouest, de la mer que des Hauts. On avait fait une remarque là-dessus, ils ne parlent pas souvent des Hauts. Les Hauts, il faut se creuser la tête pour voir comment vendre le brouillard, le froid, quand tu arrives en hiver, que tout est blanc, que tout est gelé par terre, il faut arriver à vendre ces choses-là quoi ! Mais après, comment le formuler ? Il y a des gamins qui n'ont jamais vu le givre. Mais quand tu arrives là à 9h du matin que tout est blanc, tout est gelé que le dos des chevaux est plein de glace...Je pense qu'il faut que la mairie s'y mette ».

Pourtant lorsque l'on se rend sur le site de l'île de la Réunion tourisme, la mise en valeur de la Réunion passe d'abord par la description de la nature des Hauts de l'île, avec ses paysages de montagnes. Les deux images suivantes, récupérées directement sur le site de la structure en attestent :

Photographies n°11 et 12 île de la Réunion Tourisme – quand pleine nature et montagne deviennent les attributs touristiques des Hauts de l'île.



D'autre part, la région des Plaines, « les hauts plateaux de la Réunion » font l'objet d'une présentation à part entière sur le site internet de l'île de la Réunion tourisme. Plaine des Palmistes et Plaine des Cafres sont décrites comme des « plaines plus rurales », des « douces plaines » et des « plaines ayant du piquant » contrastant avec les reliefs accidentés du cœur de l'île. La Plaine des Cafres est dépeinte comme présentant des « champs cultivés », « des paysages authentiques » dans lesquels il est possible de pratiquer différentes activités sportives telles que la randonnée, les balades équestres et le VTT. Enfin, elle est assimilée à un « haut plateau » parcouru par la route du volcan menant au Piton de la Fournaise. Le village de Bourg-Murat est mentionné à travers la Cité du volcan.

Cette dernière reste la principale référence actuelle dans l'attrait touristique donné par Bourg-Murat, mais on remarque que les activités équestres sont mentionnées.

En revanche, effectivement, le climat si spécifique dû à l'altitude singulière de la Plaine des Cafres (1600 mètres et plus) n'est pas mentionné, ni l'activité d'élevage, principale marque du paysage. Ce dernier, considéré comme « authentique » n'est pas davantage détaillé.

Enfin, notre interlocuteur déplore le manque de collaborations et de liens entre les différents professionnels du tourisme ainsi que le besoin d'animation globale pour constituer

une offre touristique cohérente. De son expérience, tous les professionnels n'ont pas la même perception de l'enjeu du secteur et l'harmonisation des objectifs est difficile à envisager dans le cadre de circuits ou de balades variées.

« Même quand tu veux créer des produits touristiques, en lien, style balades gourmandes etc. Bah c'est compliqué ! Déjà tu as du mal à faire un prix qui reste décent. Alors que l'idée c'est de faire transiter, il goûte le gâteau patate, ça lui permet de découvrir le gîte etc. Donc créer des produits... Dans le touristique en général il faut arriver à faire évoluer les mentalités. Et pour moi, il faut une structure animatrice qui soit là pour ça. Aujourd'hui, on ne sait plus c'est quoi le rôle de l'office du tourisme par exemple. Il manque une structure d'animation. L'AD2R s'occupe plus de faire des montages de dossiers de subventions ».

Parler de « mentalités » montre la prise de conscience du caractère non inné d'une professionnalisation touristique sur Bourg-Murat.

Il est visible, en prenant connaissance des différents profils des trois derniers points que des acteurs sont susceptibles d'agir sur la définition des territoires à travers leur activité et leurs représentations d'une mise en tourisme. Mais ils se heurtent aux systèmes de représentations d'autres habitants sur place, d'autres prestataires et des collectivités. L'émergence d'enjeux touristiques sur cette zone de l'île n'est pas naturelle. Ses prémices actées sont récentes (années 90), et elles s'inscrivent dans une Histoire non linéaire. Les structures d'accueil ne vont pas de soi, elles ne répondent pas toutes à une même finalité puisqu'elles vont de pair avec des systèmes de pensées différenciés (sur la notion d'accueil, sur l'acceptation de l'autre – le touriste, mais aussi « l'étranger » qui vient proposer d'autres activités –, sur la valorisation d'un territoire perçu comme « digne » d'être vu par l'autre...) Tous ces paramètres peuvent être un frein pour certains prestataires qui éprouvent des difficultés à intégrer leur activité au sein d'une cohérence plus générale à l'échelle du territoire alors même qu'il s'agit d'une orientation préconisée par la région depuis 2004²²². En effet, dans le document cadre élaboré pour proposer un schéma de développement d'aménagement touristique sur la Réunion à l'horizon 2020, les Hauts sont considérés comme des « territoires de conquête touristique » pendant que le littoral reste l'enjeu majeur de l'économie touristique réunionnaise. Il est constaté que dans les zones des Hauts, les logiques touristiques répondent à des excursions plutôt brèves et à la journée. Les pratiques de loisirs sportifs de nature se développent toutefois et les retombées économiques s'avèreraient être significatives. Ces données corroborent avec les échanges effectués dans le cadre de nos enquêtes puisque nous constatons que la majorité des professionnels rencontrés se sont installés au début des années 2000 sans éprouver de problèmes de fréquentation (exemple de la dernière activité de tourisme équestre présentée). Les objectifs émis par la région à cette période sont donc d'élargir l'offre et la palette d'activités, d'améliorer l'existant avec une montée en gamme des hébergements et des prestations et de mieux valoriser économiquement le foncier et les sites à travers des activités marchandes. Les moyens considérés comme à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs d'ici 2020 étaient les suivants :

- Développer les pratiques touristiques et de loisirs,
- Améliorer la qualité des aménagements et l'entretien des sites,

²²² SADTR – Orientations stratégiques île de la Réunion, 22.12.2004, p.22

- Valoriser les sites majeurs (volcan, Maïdo...)
- Réaliser des opérations structurantes, comme le « produit destination villages créoles », et des programmes innovants en pleine nature,
- **Mettre les acteurs en réseau**
- Développer l'agritourisme, monter en gamme en hébergement et en restauration
- Utiliser le parc national comme outil de développement et de mise en cohérence.

Or, on le voit bien, la mise en réseau et la mise en cohérence sont les deux éléments principaux qui semblent manquer aux personnes rencontrées pour pouvoir pleinement développer leurs activités touristiques sur Bourg-Murat.

Certains enquêtés se sont tournés dès le départ ou se tournent depuis plus récemment vers une pratique professionnelle plurielle, diversifiée, ne répondant pas uniquement à une finalité touristique mais s'intégrant tout de même dans une vision de mise en tourisme du territoire.

3.2.4- La diversification au service du territoire

Quatre profils rencontrés travaillent sur la zone de Bourg-Murat et la Grande ferme autour d'une activité principale couplée de diversifications. L'axe tourisme fait partie d'une de leurs activités, en s'intégrant à un projet global au service du territoire. Ces projets globaux, peuvent aller de l'artisanat, à l'agriculture différenciée (permaculture-agroécologie), à la préservation du « patrimoine naturel et culturel » jusqu'à des projets pédagogiques reliant classe-nature et environnement de Bourg-Murat.

Nous allons présenter ces différents profils afin d'être exhaustif sur le contenu que chaque projet propose.

Le premier couple avec lequel nous avons discuté a repris une activité principale d'hébergement sur Bourg-Murat. La jeune femme est une petite fille d'un ancien guide et porteur du volcan (Mussard) et son conjoint, qui a vécu plusieurs années en métropole, est originaire de la côte ouest de la Réunion. Tous deux travaillaient dans le tourisme dans les Bas. Leur objectif en s'installant sur la Plaine des Cafres était « de revenir dans leurs racines et dans le métier qu'ils connaissent ».

Après avoir exercé dans des hôtels de luxe sur Saint Gilles, ils ont décidé, en louant une auberge, de cibler un public jeune, des enfants, des écoles, des associations. Dans ce cadre, la structure est habilitée à recevoir des groupes scolaires. Le couple a constitué une association pour travailler avec le rectorat et accueillir des « classes volcans ». L'enjeu pour eux, est de promouvoir la Plaine des Cafres à travers un volet pédagogique visant les jeunes, autour du volcan, mais aussi de la faune et de la flore des Hauts de l'île.

« On leur fait visiter des petites fermes dans les alentours. On est au pied du volcan, c'est bien pour les jeunes de se l'approprier parce qu'ils ne le connaissent pas vraiment. C'est promouvoir les Hauts ».

Pour mener à bien ce projet, ils fonctionnent avec des animateurs formés sur le volet pédagogique. Surtout, ils varient leurs propositions d'activités en se mettant en lien avec les habitants. Les sorties par exemple varient entre la découverte de la forêt de Notre Dame de la Paix, la visite du musée du volcan mais aussi la rencontre avec des éleveurs de la Grande ferme :

« Ils voient les bêtes comme ça. Les *marmailles* qui arrivent, ils posent beaucoup de questions sur les vaches. Donc on a une affiche avec les différentes vaches qu'ils peuvent croiser. Et on va chez une exploitante qui a des moutons, des agneaux et des bovins ».

En complément de ces sorties, des soirées « boom » sont organisées, des ateliers de chants, de théâtre, des feux de camps et des moments d'animations autour d'histoires *lontan* liées au volcan et à Grand-mère Kal.

Le couple constate que la découverte du volet agricole, particulièrement celle de l'élevage laitier et de la fromagerie est de plus en plus demandée par les enseignants et les équipes pédagogiques.

« On essaie de voir pour faire visiter une exploitation laitière parce qu'on a de la demande pour ça. Des enseignants aimeraient aussi voir la fabrication de fromages. C'est très demandé ».

Nous rencontrons le couple en janvier 2018 alors qu'il s'est installé en octobre 2017. Leur activité est déjà bien installée et a démarré rapidement à leur lancement. Les structures pédagogiques ont été rapidement au rendez-vous et tous deux ont dû être très rapidement dans l'opérationnel. Ils n'ont pas été aidés pour leur installation, ils ne touchent donc pas de subventions. Ils ont intentionnellement décidé d'effectuer leurs démarches seuls :

« On n'a pas sollicité les instances parce que pour le moment on veut être viables par nous-mêmes et on ne veut pas que ce soit détourné par des profits politiques. »

Ils rencontrent donc quelques difficultés financières le temps de se stabiliser mais avant tout des difficultés matérielles. Le bâtiment est ancien, les rénovations et l'entretien se font par leurs propres moyens. Enfin, l'infrastructure est peu connue pour le moment, la communication est à développer.

Malgré ces contraintes, le couple apprécie vivre sur la localité. La jeune femme n'aurait jamais pensé venir revivre à la Plaine des Cafres. Mais c'était un rapprochement familial en même temps qu'une reprise de structure. Lui, dit apprécier « le calme, la tranquillité (...) Il y a vraiment un sentiment de sérénité » poursuit-il. « On n'a pas le stress des embouteillages. On en revient à la base, c'est la nature ». Ensemble, ils sont convaincus du potentiel touristique de Bourg-Murat avec ces attributs : « Il y a un potentiel touristique à développer, c'est sûr. Il y a de la demande et il n'y a pas tellement de structures d'hôtellerie non plus ici en haut. Avec l'agriculture, il y a aussi un volet touristique à mettre en place ». De leur point de vue, potentiel touristique rime avec préservation de l'environnement en cohérence avec une clientèle de randonneurs :

« Le touriste qui va venir à la Plaine des Cafres, il ne sera pas à la recherche d'un hôtel avec une piscine. Il va plutôt être à la recherche de rencontres avec la population. Il faut lui proposer une forme de découverte, en lui offrant un confort raisonnable, lui expliquer comment ça se passe ma vie ici. Il y a beaucoup de marcheurs. Ils cherchent un rapport convivial. Ce qui commence à se développer ce sont les formules chez l'habitant. En tout cas ce serait dommage de construire un complexe hôtelier ».

À ce sujet, ils se démarquent donc des projets touristiques engagés par la commune :

« Si c'est pour faire vivre l'économie locale, bien sûr que c'est intéressant. Maintenant, on est à la campagne, donc il ne faut pas que ce soit quelque chose qui dénature la Plaine des Cafres. Il faut que ça garde son charme et sa qualité de vie. Le potentiel de la Plaine des Cafres c'est que ce soit une campagne. C'est un lieu

de vacances où les gens peuvent se ressourcer. D'ailleurs, les gens viennent sans qu'il n'y ait de parc d'attraction. Le week-end c'est plein Bourg-Murat. »

Le jeune homme met en évidence « cadre de vie », « campagne », « nature », « tranquillité » et « ressourcement » pour évoquer la manière dont il se représente Bourg-Murat, et par conséquent la manière dont il voit comment le tourisme devrait se développer sur le village.

Sa conjointe ajoute : « Je connais bien les habitants de Bourg-Murat. Maintenant, ici, il y a un esprit qu'on peut avoir dans les campagnes. Les gens sont gentils et serviables. Pour garder cet état d'esprit, il ne faut pas que ce soit pollué par des grosses structures ».

La préservation du cadre naturel comme culturel occupe une place centrale dans le discours du couple. Celle-ci se retrouve dans les ambitions qu'ils portent à leur niveau. En effet, ils souhaiteraient justement développer un second volet orienté vers les touristes :

« À terme, le but est d'ouvrir la structure, de mettre à profit notre savoir dans l'hôtellerie depuis une dizaine d'années, ouvrir aux touristes sur les week-end et les vacances scolaires. Il y a un truc à faire. Si *un boug* veut découvrir les Hauts, il devrait pouvoir passer dans plusieurs structures et découvrir les sites à proximité. On est à côté du volcan, de fermes pédagogiques, on pourrait faire un circuit, une petite filière. Pour ça, il faut coordonner avec des professionnels. Sachant que les gens sont ouverts ! L'exploitante avec qui on fonctionne, elle ne faisait pas de visite jusqu'à maintenant, on a été la voir pour lui demander si on pouvait amener des enfants, elle a dit oui tout de suite, donc c'est facilement envisageable ».

Il est visible que leur principale préoccupation est de répondre à la demande touristique en s'appuyant sur l'existant et en mobilisant le voisinage.

« On risque de perdre de la valeur si on propose trop de services non raisonnés. Nous ici, on voudrait faire une *Amapéi*, que les gens puissent faire un stage et après ça fini dans la marmite ! »

L'offre de découverte envisagée par le couple repose sur un projet de « développement touristique durable » en se construisant autour des dimensions économique, environnementale et sociale. Elle complète le premier volet de promotion du territoire à travers un axe pédagogique. Les deux orientations se retrouvent dans une volonté de transmettre ou de créer des émotions. Le jeune homme s'explique :

« Dans le luxe, où j'étais, on disait, il faut aider les gens à célébrer la vie. C'est quelque chose qu'on retrouve dans les gîtes, dans les restaurants par exemple aussi. Si les gens vivent des émotions, ils rentrent chez eux avec le sourire. »

Les locataires de l'auberge sont les premiers professionnels rencontrés dans nos enquêtes, qui, en plus de parler de mise en place de circuit touristique sur le territoire, l'ont déjà concrétisée dans leur pratique en se mettant en lien avec différents acteurs de la localité notamment des éleveurs. Pour ces derniers, tout du moins pour l'exploitante en partenariat qui est en diversification avec son mari (bovins, ovins et maraîchage), il s'agit d'une innovation dans la mesure où ce volet de visite d'exploitation ne faisait pas partie de son activité. Le couple rencontré cherche à la fois à promouvoir un territoire sur lequel il vit et se sent bien, en proposant son savoir-faire et ses compétences professionnelles. Nous pouvons affirmer que le

parcours respectif de chacun d'entre deux et leur façon d'appréhender le territoire illustrent l'expression de « réunion entre les Hauts et les Bas ».

Le second profil est celui du « Forgeron de la Grande ferme ». Il se situe dans la rue de la ferme de la Sicalait, quasiment en face du terrain de football du quartier. Mr G. spécifie bien que son activité principale est celle de la forge. Celle-ci, artisanale, lui a été transmise par son beau-père, aujourd'hui éleveur. « Les techniques restent les mêmes et les secrets restent les mêmes ! » s'exclame le forgeron. Notons que celui-ci est le beau-frère d'Alioune, le gérant du QG.

Mr G. est originaire de Saint Louis (commune du sud de l'île), il est venu vivre à Bourg-Murat car il s'est marié avec une fille d'éleveur de la Grande ferme et c'est en découvrant le métier dans les années 90 qu'il s'est passionné pour cette pratique :

« Une fois arrivé à Grande ferme moi j'ai découvert ce métier-là, métal tout ça. Avant je touchais un petit peu le bois, la maçonnerie, plus dans l'électronique, dans l'électricité, tout ça, en fin de compte, je ne connaissais pas le métal. Mais je connaissais les forces mécaniques, j'avais un bagage là-dedans. Quand je suis arrivé au lycée, je me suis orienté sur les forces mécaniques. Et quand j'ai découvert le métier, j'ai commencé à toucher un peu. Et jusqu'à l'heure, je suis toujours. La passion s'est installée. C'est pas contraignant pour moi. »

Il considère son métier comme intégré dans une dimension globale, répondant aux besoins de différents corps professionnels :

« Mon métier, il touche un peu tout le monde. Je connais le besoin. Quand un agriculteur il veut une scie, un truc, je connais quoi il veut dire. Je connais quel est son besoin, il n'a pas besoin de m'expliquer en détails. Moi dans le temps, le métier de forgeron il regroupe un peu tous les domaines, pierre, bois, terre, dans la formation que j'ai eue avant, ça touche tout le monde quoi. Mon papa était dans la bâtiment donc les outils utilisés dans le bâtiment c'est dans la pierre. Dans le bois, je travaille aussi. La maison dans laquelle j'habitais avant c'était en bois, je travaillais avec un charpentier qui travaillait avec des outils à l'ancienne. Donc je connais les outils. Après la terre, j'ai fait une formation dans la terre, mon métier il regroupe tout ça. Et la formation a servi à quelque chose. J'ai été formé, sans savoir que plus tard, je vais faire des trucs pour ces gens-là. C'est pour ça, si un jour quelqu'un veut reprendre, il faut qu'il ait un bagage assez grand avant de se lancer là-dedans. Sachant que j'ai une formation aussi dans la commercialisation. J'ai été formé sur le terrain par un ami ».

La transmission de celui-ci s'avérera donc délicate puisqu'il nécessite une connaissance élargie dans une variété de domaines. La notion de « secrets transmis » revient aussi.

Il lance : « Vous avez un patrimoine vivant devant vous hein ! C'est un métier ancestral ! La forge existe depuis 5000 ans, on est en 2018 et ça se fait toujours. Professionnellement, il n'y a plus de forgeron sur l'île ».

Pour le moment ses enfants sont plus intéressés par l'élevage de sa femme, mais il ne perd pas espoir que l'un d'entre eux prenne la suite.

Mr G. aime vivre sur la Grande ferme. Il ne pourrait pas retourner dans les Bas : « J'aime le côté montagnes, la fraîcheur, la hauteur...Et le côté personnalité aussi. Les gens ici et les gens des Bas sont complètement différents. La mentalité est complètement différente. Ici, on est ouverts, on discute, on accueille les

gens ». Il apprécie le caractère familial du quartier mais regrette que celui-ci se perde. Il remarque la venue de nombreux touristes : « la zone est très convoitée par les touristes aussi, par rapport aux logements, aux chalets, mais aussi au volcan qui est à côté. Je pense qu'un jour c'est un 'ti coin de l'île qui sera bien pris. »

Lui-même voit de temps en temps des touristes qui lui rendent visite de manière impromptue. Il ne communique pas encore beaucoup sur cet aspect « visite » de son atelier car son local ne peut pas recevoir trop de personnes à la fois.

« Je n'ai pas d'espace sanitaire, il faut que j'améliore un peu mon espace. Cette année je vais agrandir un peu, mais garder le même aspect parce qu'il y a le côté vieux, *le côté lontan*, les gens ils aiment bien ça... Je vais garder ça et puis je vais faire un petit local sanitaire pour les touristes parce que comme quand ils viennent, je pourrais prendre un petit lot de cinq ou de dix, pour faire une démonstration. Des fois un touriste il arrive là, il débarque devant moi là-bas, *a ou* crie, non il rentre lui, il passe là, il dit « Bonjour Monsieur », je dis ok... « On a entendu du bruit alors, on regarde, ah c'est beau chez vous... » Oui des fois des touristes achètent des outils pour ramener en métropole, pour faire des cadeaux ou pour s'en servir. Il n'y a plus personne qui fait là-bas. Il n'y en a pas beaucoup mais ça fait plaisir. Mes outils sont marqués. Ça peut être un produit collection pour les touristes aussi. »

Son activité de forgeron a donc plusieurs volets : il répond à la demande des professionnels, des particuliers, mais aussi des touristes. Pour ces derniers, il joue sur le côté « patrimonial » et rare de sa pratique ainsi que des outils qu'il présente. Parallèlement à la vente, les visites de sa forge se développeront à terme.

En complément de son métier de forgeron, Jonas G. a beaucoup diversifié son activité. Il a commencé par acheter un terrain sur lequel il avait fait construire des chalets pour permettre un hébergement saisonnier au début des années 2000 pour des touristes et des visiteurs de passage. Après une expérience malheureuse avec un locataire, il a décidé de fermer ces chalets, pour prendre le temps de les rénover avant de les remettre en location.

« Les chalets, j'ai fait pendant 5-6 ans. C'est fermé là, ça s'est mal passé avec un locataire. Mais ça fonctionnait très bien ! J'avais un carnet de clientèle, c'était plus des touristes locaux, mais j'avais aussi de l'extérieur : Italie, Allemagne, métropole, mais c'était minime par rapport à la clientèle locale. La pub que je faisais, c'était dans les journaux et je gagnais des gens comme ça ».

Il s'est lancé dans une troisième activité à la fin des chalets : celle d'une pizzeria au feu de bois, fonctionnant essentiellement sur des produits locaux trouvés chez les agriculteurs voisins, pour pallier la crise qu'il traversait alors.

« La pizzeria comment elle est venue ? Elle est venue en période crise, en même temps que la fin des bungalows. Il fallait que je trouve une autre activité pour remplacer les bungalows. La crise c'était dur à la Réunion, dans mon activité à moi. Ça a duré 3-4 ans. »

Manquant d'accompagnement malgré ses demandes, il a décidé de trouver une solution par lui-même.

« Je faisais un petit peu de pizzas comme ça parce que j'avais un traiteur qui m'avait montré comment faire. Mais personnel. J'ai voulu me faire un four à bois, pour faire ma propre pizza. Le traiteur est venu me voir et il m'a dit, mais ça c'est un four pour vendre ça, tu peux faire des pizzas pour vendre ! Donc, le gars m'a formé pendant un ou deux mois ici, sur mon four. J'ai fait goûter les pizzas à ma famille, ah bah

elle était rassasiée. En fin de compte, pour trouver le bon dosage, la bonne mesure avant de vendre, les bons ingrédients. Je ne voulais pas ouvrir comme les autres pizzérias du coin. Non moi je voulais ouvrir et quand la personne allait mettre sa pizza dans sa bouche, il faut qu'elle dise ouah, mi reviens ! C'était ça en fin de compte. Ensuite, j'ai monté un menu et j'ai dispatché dans les boîtes aux lettres et les pizzas aussi ont fait aussi leur petite clientèle. Je vendais dans ce petit quartier là, Grande ferme, 27^{ème}, Ravine Blanche, Notre Dame de la Paix, 23^{ème}, Saint Pierre, Plaine des Palmistes, ils faisaient le déplacement pour manger les pizzas de Jonas. C'était pizzas au feu de bois quoi, on avait des produits frais, locaux, du coin ! Je travaillais avec les produits frais du coin. Je partais chez les gens, les agriculteurs en leur disant donne-moi ça ça ça ! Mais dans les champs hein, jusque dans la terre hein ! J'allais voir le planteur de tomates, en lui demandant une caisse comme ça. Ça a un coût tout ça. Mais en fin de compte c'était une pizza qui se différenciait par rapport aux autres. Et les gens ils m'appellent pour me demander quand je rouvre. Dans ma cuisine on est visible, on a des marmites, des couteaux qui traînent. A un moment donné, moi j'arrivais à la pizza à 93% de produits frais. Allez chercher à la Réunion, qui travaille avec des produits frais ? »

On retrouve dans sa façon de concevoir la cuisine, la vision du responsable du QG pour qui d'une part les produits locaux sont indispensables à l'offre qualitative qu'il propose, d'autre part les menus reposent sur des bases « traditionnelles », enfin la marque de la différenciation vis-à-vis des autres restaurateurs. « Moi c'était pas une question de prix, reprend le forgeron c'était la qualité que je vendais. Et puis tu habites dans un petit village, à la Grande ferme, et tu vends un produit comme partout tout le monde vend ? Non autant que ça corresponde à ton milieu ». Il est très attaché à la cohérence locale et aux circuits courts dans toutes les facettes des métiers qu'il exerce. Son activité était de surcroît familiale puisqu'il travaillait avec sa femme. Celle-ci sortait de son élevage en fin de journée et l'aidait sur la pizzeria le soir. Mais pour tous deux, le manque de disponibilité s'est progressivement fait sentir. Monsieur G. a pu apprendre à son fils comment confectionner les pizzas et espère donc une reprise. Il a dû arrêter l'activité il y a un an car sa forge reprenait de l'ampleur.

Pour autant, malgré ces différents arrêts temporaires d'activités, notre interlocuteur demeure passionné par tout ce qu'il a mis en place et par l'inscription qu'il peut en faire sur le village. Il est en permanence dans une volonté de valoriser une « identité locale » spécifique. Connaissant aussi le monde de l'élevage puisqu'il est intégré au sein d'une famille d'éleveurs, il espère à terme que les exploitants qui le voudront pourront proposer leurs propres produits transformés pour s'inscrire dans une offre plus large dédiée au territoire, à l'économie locale, aux habitants comme aux touristes. L'important pour lui est de « se différencier » de la zone des Bas.

« Moi si j'étais à la place des nouveaux porteurs de projets, c'est se différencier de la zone des Bas. Quelqu'un qui monte, ce n'est pas pour retrouver les ingrédients des Bas, il faut chercher une identité. Une identité locale, de notre hauteur, on a des maraîchers dans le coin, des éleveurs. Quelqu'un qui monte et qui dit *mi sa va* goûter de la viande de bœuf, bah il connaît que c'est de la viande de bœuf qui a été produite dans le coin. Mais pas sur la métropole. Non l'identité est ici, tu prends de la viande des Hauts, les légumes, pareil, tu fais goûter au client. Le gars il monte pour découvrir les produits locaux. Et c'est ce que moi j'ai voulu reproduire dans ma pizza par exemple. Nous ici on est dans des endroits d'élevage et tout passe par les Sica. La valorisation se fait indirectement parce que tout est mis dans des grandes surfaces. Pour valoriser même il faudrait que chacun vende son propre produit que quelqu'un puisse vendre son lait, d'autres produits à côté, du fromage. Après il faut avoir le temps pour le faire. Mais je pense que d'ici quelques années, les exploitations vont produire leurs propres produits. Faire découvrir son élevage, vendre son produit, son fromage, son lait... »

Il évoque le frein des Sica à la transformation individuelle. Celui-ci bloque les projets de transformation directement sur les exploitations. La valorisation par la transformation ne se fait donc pas au service de la localité de Bourg-Murat et de la Grande ferme.

Pour aller plus loin, Monsieur G. a lui aussi envisagé une création de circuit touristique sur la Plaine des Cafres. Il a discuté de ce projet avec l'AD2R :

« Ce projet là on va le monter avec l'AD2R, ce serait une création de circuit touristique dans la zone des Hauts. C'est un circuit qui va chez les artisans, les éleveurs laitiers, les éleveurs de viande, les éleveurs de moutons, même un maraîcher. C'est un circuit que le touriste peut faire à pied, à vélo, à cheval ou en bus, et il fait découvrir aux gens des Bas ou aux étrangers, nous comment on fonctionne ici, comment on travaille, et même faire goûter les produits. Travailler à partir de l'économie de la Plaine des Cafres. »

Malgré tout l'enthousiasme qui le porte pour la réalisation de ce circuit, les investissements sont trop lourds à titre privé. De ce fait, l'objectif serait à terme de monter une association afin de pouvoir bénéficier des financements de la région. « C'était un produit qu'on a trouvé, mais il fallait travailler avec beaucoup d'acteurs intéressés (...) Il faut trouver des prestataires qui seraient prêts à travailler dans cette association ». Il s'était renseigné auprès de plusieurs voisins pour évaluer leur intérêt à l'idée que des groupes de touristes viennent découvrir leur métier :

« Il n'y a pas de souci, pas de problème ! Ils disent tous oui ! Donc je me dis qu'on pourrait former des gens, je peux partir au lycée agricole et demander un guide qui est formé en viande, en lait aussi, en plusieurs productions. Et ce guide-là, il fait la visite, il explique sans forcément que l'agriculteur soit là puisque l'agriculteur il travaille. Puis le groupe termine dans un restaurant et ils mangent ce qu'ils ont vu dans la journée ! »

Selon lui, les passerelles vont pouvoir plus aisément se faire dans les années à venir dans la mesure où beaucoup d'exploitations de jeunes éleveurs se mettent en place. Il espère également qu'avec les renouvellements de bureaux des Sica, les façons de concevoir l'agriculture et l'élevage vont se transformer.

« Je pense que ce qui va arriver, c'est que les agriculteurs, que ce soit maraîchers ou viande ou autre, ils vont bouger autrement, ils ne vont plus se fier à une seule filière, mais ils vont arriver à travailler directement avec les clients. Moi je vois ça quelques années plus tard. Les éleveurs de viande ou de maraîchers qui aient leurs propres locaux et ils vendent en direct. Par exemple, un éleveur de viande, il aurait son frigo, une grande chambre froide et il vend sa viande. Et les magasins ils vendent quelques viandes locales et de l'extérieur. L'éleveur aujourd'hui il se retrouve dans la merde. Donc je pense que demain, ce qui devrait arriver c'est que l'éleveur il vende sa viande. Le maraîchage lui pareil, au lieu de passer par une coopérative. Mais je pense qu'un jour ça va arriver à ce niveau-là. »

Nous pouvons présager que les personnes venues habiter sur la Grande ferme plus tardivement et issues d'autres régions de l'île auront un rôle à jouer dans ce changement de vision vis-à-vis de l'élevage et de l'agriculture en Sica..

Lorsque nous abordons les projets de la mairie, Jonas G. n'a pas vraiment d'avis car il rappelle comme beaucoup d'autres prestataires que tous sont dans l'attente et ne savent pas précisément ce que l'équipe municipale souhaite monter. Toutefois, la priorité pour lui reste la sauvegarde de leur lieu de vie :

« Il faut préserver notre petit milieu des Hauts. Pas trop le saturer de trucs qui ne viennent pas des Hauts. Il ne faut pas oublier que le berceau de l'élevage est ici, là-haut, à la Plaine des Cafres. Et justement, il faut travailler dans ce sens-là, mais pas dans le sens contraire. Pour monter un parc ».

Tout comme le couple précédent, Jonas est très attaché au cadre de vie, à l'historique et au métier agricole ainsi qu'à l'existant. Il ne conçoit pas le développement touristique sans faire de lien avec les activités qui sont déjà présentes sur le territoire. À ce sujet, il prend l'exemple de la foire agricole de Miel Vert, qui pour lui est maintenant un marché forain de produits extérieurs.

« Je ne comprends pas, moi j'ai exposé en bas à Miel Vert. Le seul gars qui travaillait des produits locaux, c'était moi ! Vous vous rendez-compte ? Alors que vendre des produits locaux, les gens ils montent pour ça spécialement. Il faut faire connaître les valeurs. »

Il reproche donc à la mairie de ne pas trouver les idées pour développer le tourisme local à la Plaine des Cafres, en adéquation avec l'existant.

Le forgeron de la Grande ferme compose à lui seul un portrait de désunion et de réunion des Hauts et des Bas. Enfant réunionnais des Bas, il se marie avec une fille d'éleveurs des Hauts de la Plaine des Cafres et s'installe en plein cœur de la Grande ferme. Un métier ancestral lui est transmis par son beau-père, il se l'est réapproprié pour répondre à un ensemble de demandes locales. Aujourd'hui, il est fervent défenseur du « cadre de vie » de son quartier, des Hauts qu'il souhaite voir préservés encore longtemps. Toutes les activités de diversifications qu'il met en place recoupent un « patrimoine » construit à travers lequel il revendique une spécificité de territoire différenciée des Bas de l'île. Des projets émergent et c'est en matérialisant les liens entre les professionnels qu'il souhaiterait créer un circuit touristique proposant une découverte des talents locaux. En cela, il rejoint le second volet touristique évoqué par les gérants de l'auberge des cratères. Toutefois, sans qu'il n'y ait de contact avéré entre les deux familles. Là encore il semble manquer une structure animatrice et fédératrice permettant de construire des passerelles entre les projets. De la même manière, on remarque que ce sont les porteurs de projets eux-mêmes individuellement et séparément qui se lancent dans des formes de « diagnostic » en interrogeant le voisinage sur l'intérêt porté à ce type de circuit envisagé.

Les deux derniers profils se ressemblent dans la forme qu'ils prennent. Le premier est celui de Médéric R., que nous avons déjà présenté. Celui-ci, ami proche de familles de la Grande ferme, occupe une activité principale qui est celle de responsable d'un secteur du parc national. C'est un sujet qu'il n'aborde pas avec elles, tant le contexte est houleux.

Il s'est diversifié en agriculture en créant un élevage de moutons affilié à l'Ovicap. Pour cela il s'est installé en tant qu'exploitant agricole sur un terrain familial du côté de sa femme. Tous deux ont quitté la ville du Port pour venir vivre sur la Plaine des Cafres :

« Moi j'avais besoin de revenir à la terre. Mon besoin il n'est pas alimentaire. C'est que j'ai compris qu'il ne fallait pas mettre tous les œufs dans le même panier et que la réalité c'est la terre. Je me contente de cinq moutons aujourd'hui et le surplus il va à la coop' s'ils en veulent. Pour moi il faut que le mouton il se suffise à lui-même. J'interviens très très peu. Si j'ai besoin de lait, je peux tirer du lait, mes brebis elles ne sont pas stressées et je peux boire leur lait. Je n'ai pas besoin de leur donner du concentré, ni de l'ensilage. Je leur donne ce qu'elles ont là, je plante des choses. Et le futur c'est ça, c'est l'agriculture familiale ».

En venant sur la Plaine des Cafres, Médéric a été dans une démarche de laisser un cadre de vie pour un autre pour répondre à un « besoin de retour à la terre ». Il n'était pas dans une conception économique de son exploitation mais plutôt dans une volonté de diversification pour s'engager dans une approche qui répondrait selon lui à une « agriculture familiale ». Celle-ci est définie ici comme une petite exploitation diversifiée sur laquelle les membres de la famille, en l'occurrence le couple, salariés par ailleurs, travaillent sans y intervenir outre-mesure.

Le second axe sur lequel il se penche concernant son exploitation, est la diversification touristique.

« C'est un projet qui est en cours. Le projet c'est de la diversification touristique en lien avec les animaux. Là aussi c'est plutôt familial et puis c'est le contact avec... Quand les gens viennent sur l'exploitation ce que je veux moi, c'est qu'ils retrouvent goût au contact de la nature, la terre, le contact avec les animaux. Ce que je considère le retour au vivant. »

À travers cette activité Médéric relie les différents aspects de ses projets professionnels : la sensibilisation au patrimoine naturel, le lien aux animaux, le partage d'une activité agricole autour de l'accueil. Actuellement, Médéric le pressent, beaucoup de personnes « comme lui » vont vouloir retourner à la terre quitte à entrer dans des démarches qui ne sont pas simples.

C'est le cas du second profil, celui de Blandine, qui a fait des allers-retours entre une vie au Tampon et une vie sur les pentes du Piton Mahot. Elle est fille de maraîchers et d'éleveurs. Elle loge au Tampon et fait aujourd'hui les trajets sur la Plaine des Cafres pour entretenir son terrain hérité de ses parents. Sur ces deux hectares, elle s'est installée en permaculture. Elle propose le chalet qu'elle a construit à la location. Permaculture et location sont ses activités principales. Elle vend les récoltes qu'elle a à des amis et des connaissances grâce aux réseaux sociaux.

Avant, Blandine était « dans le conventionnel » en maraîchage et élevage de moutons. Elle avait une bergerie. Elle a passé son diplôme agricole en 2002 avec l'APR pour prendre la suite de son père. Elle avait essayé l'élevage bovin mais n'avait pas aimé l'expérience.

« Mes parents ont toujours fait de l'élevage. Le terrain sur lequel on est appartenait à mes arrière-grands-parents. Et mon grand-père a un peu cultivé mais pas beaucoup, c'était une forêt et c'était du géranium. Les plantations se faisaient près de l'église. Tous les plateaux qui donnaient vers la Sicalait appartenaient à ma famille. Donc tout ça c'était planté par ma famille. Après mon grand-père avait une petite boutique, le fameux père Dijoux, et c'était le commerce de la Grande ferme, et il y avait des gens de partout. Les frères et sœurs de mon papa, il y en avait un qui faisait de la vache laitière, il a repris l'exploitation de Camille M. sur la Plaine des Palmistes, et papa faisait du maraîchage, il occupait ce terrain-là, il faisait du maraîchage, du charbon et il était *bazardier*. Il était sur huit hectares. Et après quand il a voulu prendre sa retraite, je n'étais pas du tout destinée à faire de l'agriculture, du tout du tout, mais il fallait quelqu'un pour reprendre, donc j'ai dit ok je vais passer mon diplôme puisque les enfants étaient à l'école, je me suis dit tant qu'à faire, je vais m'occuper. Et là, je me suis prise au jeu, je me suis dit, mince, c'est toujours ce que j'ai voulu faire, c'était une révélation en fait ! Et de là, je suis partie pour monter le projet, je me suis formée pendant quatre ans et je me suis lancée, dans l'élevage, je voulais vraiment faire de la transformation, et quand on a construit ici, je voulais vraiment allier tourisme et transformation. Je ne voulais plus faire du conventionnel, ni de grandes surfaces. Petites surfaces et moutons pour rentabiliser. Et les moutons entretenaient les pâturages. »

Elle a toujours voulu suivre le concept d'une ferme diversifiée, elle ne souhaitait pas entrer dans une Sica puisqu'elle ne voulait pas être spécialisée. De plus, elle fonctionnait avec des races rustiques de moutons, les plus adaptables possible. Elle vendait ses moutons à des particuliers, aux musulmans, très facilement.

Dans un premier temps, en parallèle de sa ferme, elle proposait ses chambres en location et faisait les repas pour les visiteurs. L'activité fonctionnait très bien et lui permettait d'investir dans la ferme, dans le potager. Ce dernier lui permettait en retour de nourrir les clients et de faire de la transformation. C'était une activité plurielle qu'elle appréciait beaucoup :

« C'était un genre de table d'hôtes. Les gens appréciaient arriver là, manger *des brèdes, des choux* du jardin. J'avais un poulailler, des lapins, des brebis. Le concept c'était d'avoir des œufs de la ferme, en tout cas de moins sortir et de moins prendre de produits extérieurs ».

À l'origine, ferme et locations touristiques s'inscrivaient dans un projet familial, de couple. Or, après avoir vécu une séparation avec son conjoint, elle a dû vendre l'ensemble de ses cheptels. Elle a cessé toute activité pendant deux ans et a repris le terrain, pour cette fois s'installer entièrement en permaculture, en poursuivant ses activités de transformation :

« Je fais mes fromages donc j'aurais aimé avoir mon lait. J'avais pensé à mettre une vache laitière dans mes prairies, mais une vache rustique. Hors circuit Sicalait. Je ne sais pas si ça existe encore ! (...) Il faut dire que mes parents avaient la première fromagerie de l'île après les M. à la Plaine des Palmistes, donc ils faisaient leur beurre, leur camembert, ils faisaient les petits fromages des Plaines ; donc je trouve que c'est un savoir-faire que je n'ai pas envie de perdre, j'ai envie de faire perdurer. Aujourd'hui, à la demande je fais, mais c'est avec du lait pasteurisé. C'est pas mauvais, mais c'est pas le concept. Tout ça c'est des projets qu'on avait quand on est monté ici. C'était un projet de couple. J'essaie de faire perdurer, mais émotionnellement il faut que je change de voie. D'où la permaculture. Mais ce que j'ai aimé avant tout, c'était recevoir les gens, faire de la transformation, faire profiter les gens de ce que j'avais réalisé. C'est ce que j'aime faire ! »

Blandine s'inscrit dans une forme de perpétuation du savoir-faire familial tout en renouvelant la pratique de maraîchage en permaculture et non plus en conventionnel. Elle porte une vision globale sur son activité agricole.

À côté, elle loue son chalet en entier et ne propose plus de tables d'hôtes. Mais le format d'activité lui convient moins. Elle aimerait davantage capter une clientèle de randonneurs :

« J'ai lancé l'activité de locations de chambres quand il y a eu l'éruption l'année dernière, et depuis j'ai des gens tout le temps. Sauf, je n'ai pas les randonnées en semaine. C'est ce qu'il me manque. Ça marche. Je fais ma pub juste sur facebook. Je diversifierai ma communication quand toute mon installation électrique sera installée ».

Le lien et la sensibilisation à la nature sont pour elle importants, à l'image de ce que diffuse Médéric dans son discours. Pour cette raison, elle envisage de réaliser un camping en contrebas de son terrain, en fonction des autorisations véhiculées par la mairie (POS devenu PLU) :

« Toute la partie en bas, je vais faire un camping, propre, avec toilettes sèches, douches solaires, cuisine au feu de bois, je voulais essayer de toucher la clientèle de randonneurs que je n'arrive pas à toucher aujourd'hui. J'aurais aimé toucher cette clientèle-là. J'ai plus des familles locales qui viennent faire la fête. Mais ce n'est pas ce que je recherche. Moi je recherche des randonneurs, des gens qui aiment et respectent la nature. Des gens qui ont envie de faire une halte, bien manger, repartir et faire des randonnées. »

En fonction des opportunités qu'elle rencontrera, elle imagine peut-être à terme louer à un exploitant agricole permanent, qui accepterait le projet dans son entièreté :

« J'ai besoin de la terre, mais j'ai la contrainte affective de revenir ici. Si je trouve quelqu'un qui prendrait le projet dans sa totalité, qui ait un beau projet, pourquoi pas. »

Selon elle, les gens, les visiteurs sont à la recherche de ce cadre de vie et de cette manière d'exploiter. En revanche, elle est une des rares dans la localité à porter cette pratique et cette façon de concevoir l'agriculture. Elle voit bien que les générations précédentes d'éleveurs ont fait fortune dans le modèle en filières, « l'ancien modèle » et que les enfants repreneurs resteront sur les mêmes principes. Ils ne sont pas sensibilisés à une autre manière de pratiquer l'élevage.

« C'est difficile évidemment, ce sont des générations qui ont fait fortune là-dedans. Ceux qui ont réussi en tout cas ont fait fortune. Ce n'est pas possible de tout quitter. Vraiment, il y a une autre solution mais portée par une minorité de gens comme nous, qui ne courent pas derrière les chiffres, le rendement, mais derrière une qualité de vie et de l'environnement ».

« Retour à la terre », « lien avec la nature », « respect de l'environnement », « diversification », sont autant de thématiques qui entrent en résonance avec le profil précédent de Médéric. Elles se distinguent des projets agricoles de la zone et construisent une autre représentation du territoire à travers laquelle ces porteurs de projets donnent une primauté au lieu plutôt qu'au produit, tendance qui semble être inverse par exemple dans les projets entretenus par la commune. De la même manière, lorsqu'on croise les itinéraires des gérants de la première auberge, de Médéric et de Blandine, on remarque que l'objectif pour ces entrepreneurs, ne se fixe pas en termes de revenus monétaires puisque ce qu'ils semblent rechercher avant tout est un mode de vie (c'est ce qu'on retrouve aussi chez Alioune, gérant du QG), aujourd'hui valorisé comme un « patrimoine » à préserver, un retour à des éléments qui seraient plus « essentiels » en cohérence avec la nature et la « terre ».

Là où l'on pourrait penser que les demandes de financements et les aides attribuées par les projets Leader seraient au cœur de l'accompagnement de ces porteurs de projets pour concrétiser leur entreprise, il n'en est rien. Au contraire, ils ne sollicitent ni soutien ni aide pour matérialiser leur passion. Ils essaient de répondre à une volonté de se maintenir libres et indépendants.

En continuité de la présentation des stratégies opérées à un niveau institutionnel allant dans le sens d'une invention d'un « territoire touristique », la diversité des itinéraires et des expériences relatées dans cette sous-section resitue l'activité touristique dans la dynamique individuelle et familiale engagée par des porteurs de projets, associée au développement du domaine sur Bourg-Murat et la Grande ferme.

Au regard de la volonté institutionnelle de promouvoir un développement touristique qui se verrait assigner une mission de sauvetage d'espaces fragilisés économiquement, en proposant des grandes tendances liées à l'agrotourisme, aux loisirs, à l'écotourisme ou encore aux sports en plein air, les derniers itinéraires montrent des projets et pratiques touristiques diversifiés. Ceux-ci s'intègrent à la fois à un cheminement, à une continuité de démarches, de volonté de « retour aux sources » pour certains, mêlée à la possibilité de faire bénéficier de nouvelles compétences acquises ailleurs, et de représentation d'un territoire déjà empli de potentiels. Nous l'avons dit, tous les porteurs de projets que nous avons rencontrés expriment la nécessité de préserver « cadre de vie », « singularité » des Hauts, de se différencier avec les Bas et de communiquer sur ce qui fait « patrimoine » et ce qui fonderait la spécificité de la Plaine des Cafres. La « nature », le « climat », « la tranquillité », « l'accueil », « le berceau de l'élevage », sont autant de descriptifs mis en avant par les personnes rencontrées, qui feraient partie d'une offre touristique déjà existante sur laquelle s'appuyer pour répondre à la demande d'un public ciblé : particulièrement celui des randonneurs ou des personnes à la recherche « d'authenticité ».

L'appel de la tradition, de la transmission ancestrale est commune dans les échanges et il est la plupart du temps combiné à l'apport de nouveauté, d'innovation ou de « fantaisie ». À ce titre, ces porteurs de projets sont aussi dans une dynamique « d'invention de regard » pour la construction et l'appropriation d'un territoire touristique, qui serait la résultante à la fois d'une désunion mais aussi d'une réunion des Hauts et des Bas.

Parler « d'invention de regard » dans ce contexte sans pour autant véhiculer de forme de désenchantement ni de posture dénonciatrice est un moyen pour nous de mettre à distance l'ensemble des termes employés par les enquêtés pour s'assurer que les « identités » dont il est question, accompagnées des notions de « traditions », « de patrimoine », « d'authenticité »...demeurent des produits sociaux et historiques (Avanza Martina et Laferté Gilles, 2005, p.136) qui apparaissent aujourd'hui particulièrement dans un processus de mise en tourisme de lieux. Le tourisme apparaît indissociable de ses composantes imaginaire et symbolique plus ou moins partagées en fonction des interlocuteurs auxquels on a à faire, mais il s'agit avant tout d'une pratique sociale en mesure de bâtir les territoires touristiques dont elle a besoin. Nous l'avons vu, là aussi pratiques et besoins sont différenciées selon les acteurs concernés.

L'objectif n'est pas pour moi de faire passer ces identités construites pour fausses mais de voir en quoi celles-ci sont assimilées, adoptées, appropriées, font dénominateur commun ou non et s'inscrivent dans des représentations et des pratiques du territoire. D'ailleurs, cette production d'images sociales ne constitue pas un mode unique d'action pour ces porteurs de projets puisque

celles-ci sont combinées à une production d'appartenances (corps d'habitants de la Grande ferme et de Bourg-Murat). Rappelons que l'image (*Ibid.*, p.144) est une création discursive décrivant des actions visant à homogénéiser les groupes sociaux et les territoires. Ces actions sont ici le produit d'entrepreneurs socialement différenciés, par exemple d'éleveurs de la Grande ferme, qui s'inspirent d'idéaux issus d'autres cadres familiaux, professionnels et géographiques mais également du mode de vie auquel ils se sont acculturés depuis leur installation. Ces différents répertoires les amènent à construire des représentations du territoire sur lequel ils vivent et/ou travaillent, et à décrire les rapports des individus aux groupes et aux espaces en quelques allusions remarquables. En revanche, sous l'angle de l'appartenance, l'observation des pratiques des enquêtés permet de comprendre comment ils s'approprient ces images véhiculées, les acceptent ou les réfutent. A la logique d'image qui tend à homogénéiser certaines perceptions du territoire et la mise en tourisme de celui-ci, la particularité des socialisations multiples à l'échelle individuelle permet de compléter (d'affirmer ou de réfuter) les discours de pratiques, de lieux d'expressions et de projets construits à partir d'une pluralité d'appartenances.

Nous l'avons montré, la plupart des professionnels ont un lien de sang ou d'alliance avec des familles de Bourg-Murat ou la Grande ferme. Quand ce lien n'existe pas (pour le gestionnaire du centre équestre ou l'hébergeur en label gîte de France), il est mis en avant un lien de voisinage qui s'est construit au fil d'un temps d'intégration sur la zone. Tous, hormis le couple de l'auberge qui est revenu sur Bourg-Murat plus tardivement, se sont installés à la fin des années 90 / début des années 2000 dans une perspective de proposer une offre touristique, ou une entreprise de services qui s'est orientée vers le tourisme. La diversification répond à différentes stratégies, et nous l'avons vu, peut être un moyen de pallier les difficultés rencontrées au sein d'une activité (le forgeron de la Grande ferme). L'hébergement demeure une offre centrale dans les projets touristiques proposés. Soit celui-ci est un volet de diversification au sein d'un projet original, soit il est l'activité principale. Par ailleurs, certains, comme la gérante du premier restaurant sur la route du volcan voient dans les gîtes un moyen de reconversion moins contraignant, alors que d'autres dont c'est le métier, comme les hébergeurs en accueil paysans et gîtes de France rappellent que la concurrence est grandissante. En effet, ces professionnels côtoient de nombreuses propositions de chalets ou de chambres à louer passant par d'autres voies de communication (facebook, Air BnB...). Alors que les premiers parviennent à capter en grande partie une clientèle touristique extérieure de randonneurs en majorité, les seconds reçoivent davantage de réunionnais pour des weekends festifs. Lorsqu'il n'y a pas diversification d'activité, la stratégie, comme celle d'Alioune au QG, pour fonctionner même durant les « périodes creuses » est de proposer une offre de restauration diversifiée, mais en même temps différenciée et répondant à une logique construite autour des produits locaux, pour capter deux clientèles : les visiteurs locaux et les touristes extérieurs. Sinon, pour beaucoup, les zones d'incertitude sont fortes et peuvent mettre en péril les établissements : « il n'y a pas besoin de beaucoup pour que la situation chute un peu » rappelle un hébergeur. Il fait ici référence au climat incertain à la Plaine des Cafres en fonction des saisons. La saison cyclonique est une période particulièrement critique mais l'hiver reste compliqué aussi notamment pour les prestataires de loisirs en pleine nature (par exemple pour le responsable du centre équestre).

Tous ont conscience que Bourg-Murat est un lieu de passage et réfléchissent à leur niveau sur la manière de capter les visiteurs pour que les retombées économiques profitent aux quartiers. De ce fait ils sont pour la majorité mitigés quant aux projets portés par la mairie dans la mesure

où d'un côté ils y voient une plus-value en terme de création d'emplois, mais d'un autre côté ils craignent une dénaturation de leur lieu de vie et de travail (voire une exclusion). Tous, dans leurs projets cherchent à répondre à un besoin en lien avec l'existant et avec le « berceau de l'élevage ». Toutefois, ces projets restent pour le moment individuels, même s'ils commencent à s'ouvrir à des circuits, des itinéraires et de timides mises en réseaux. Celles-ci sont des volontés individuelles, parfois concrétisées, mais on remarque que les différents prestataires se connaissent peu et qu'il n'existe pas de coordination pour la mise en place de ces envies.

Sans que le Parc national ne soit mentionné par les porteurs de projets, leurs objectifs sont similaires : les cibles sont communes (marcheurs, randonneurs...), les références à la « nature » et au « patrimoine » se font écho, et la manière de percevoir le tourisme répond à une idée « d'itinéraire », à une capacité à être en relation pour proposer une expérience de découverte et d'émotions. En effet, tous, sauf le premier restaurant qui se projette moins à l'échelle du territoire, évoquent à un moment donné la création d'un circuit touristique, en connaissance de cause pour certains puisqu'il semblerait qu'une grande partie du voisinage soit réceptive. De la même façon, les initiatives de ventes en direct et de transformation sont encouragées. Cette question revient souvent car les porteurs de projet remarquent qu'il y a une forte demande à ce sujet. En cela, il y a une importante distinction avec le fonctionnement des filières agricoles qui n'encouragent pas les projets de transformation et de diversification. Ces initiatives ont donc pour le moment du mal à atteindre la population agricole.

Il ressort globalement un sentiment de manque de structuration car il n'existe pas de cœur de village à Bourg-Murat. Cet état de fait n'encourage pas le touriste ou le visiteur de passage à s'arrêter et engendre une difficulté à se regrouper, un manque de communication et un manque de connaissances de ce qui se fait sur le territoire.

La dynamique associative peine à se développer sur les Hauts de la Plaine des Cafres, alors que la créativité portée par ces différents entrepreneurs pourrait gagner à prendre de l'ampleur dans le cadre d'auto-organisation par le biais associatif afin d'inventer des réponses adaptées pour la construction du territoire. Surtout que les liens existent avec et dans les familles d'éleveurs. Ceux-ci pourraient être gage de proximité et de solidarité non plus de l'ordre d'un unique groupe professionnel mais d'une localité au service du territoire. Reste à prendre en considération que le risque de toute dynamique associative efficace est en contre-partie la menace d'équilibres anciens, d'innovations, perçues souvent comme une forme de contre-pouvoir par les élus et les structures déjà implantés. Ce que l'on remarque aujourd'hui, c'est qu'alors même que l'AD2R sur le Tampon semble moins sollicitée aujourd'hui pour ses expériences, ses connaissances et ses compétences issues du terrain, les élus locaux ne pourront mobiliser la population ni cerner la demande sociale sans l'aide d'associations.

3.3- Entre crise de légitimité et nouvelles potentialités professionnelles pour les éleveurs de la Grande ferme

« Savoir si c'est le tourisme ou l'agriculture qui doit être développé, moi je pense que la question ne se pose même pas, parce que le travail qu'on fait aujourd'hui c'est un ensemble pour nos gamins de demain ».

AKOZ – Espace public – Les cahiers réunionnais du développement – n°25
– décembre 2005, p.23

Cette dernière sous-partie revient sur la situation des éleveurs de la Grande ferme et la manière dont ils se positionnent face aux différentes mises en tourisme du territoire qui lui attribuent par conséquent une pluralité de vocations. Dans ce contexte d'attractivité d'un territoire, vecteur de multi-usages, nous pouvons nous poser la question de la multifonctionnalité de l'élevage et de l'agriculture ainsi que de l'émergence potentielle de nouveaux types d'activités professionnelles agricoles.

À l'heure où les filières, à travers leurs Sica semblent se centrer sur leurs objectifs de productivité et de technicité, peu de marge de manœuvre semble envisageable pour les adhérents à ce modèle. Un responsable agricole de la fédération réunionnaise des coopératives agricoles rappelle :

« On priorise l'exploitation dans le cadre du modèle. Celui qui a un autre revenu ailleurs, il n'est plus prioritaire chez nous. Parce que nous, on est dans la professionnalisation aujourd'hui et dans la spécialisation de l'activité. Ce n'est pas social ce que je vais dire là, mais économiquement, les éleveurs sont meilleurs qu'hier puisqu'ils ont gagné en productivité. Toutefois pour le territoire, avoir moins d'éleveurs, ce n'est pas trop bon pour tous les services que ça rend bien sûr. »

Si le modèle continue de se consolider autour des filières, celui-ci semble doucement s'essouffler en termes de services rendus au territoire. À moins que celui-ci ne se renouvelle à titre individuel par des éleveurs à la recherche d'un nouveau type d'activité professionnelle agricole ? C'est la question que nous nous posons pour aborder ce dernier point. Pour cela, nous allons retracer la manière dont les éleveurs que nous avons rencontrés s'approprient les images sociales et les identifications véhiculées par les différents acteurs du territoire et sur quelles bases se construisent leurs appartenances multiples. Nous avons vu que le territoire est un ensemble de relations et de dynamiques sociales. Bien que le modèle d'exploitation familiale s'insère dans des filières de productions animales, dans quelle mesure celui-ci entre en interaction avec d'autres formes de constructions territoriales ?

Nous allons voir dans un premier temps que les paroles et les actions des éleveurs s'avèrent souvent paralysées par un sentiment de manque de reconnaissance vécu globalement, renforçant un isolement professionnel dû à l'insertion des éleveurs dans un réseau unique d'intégration.

Enfin, nous allons nous demander en quoi de nouvelles perspectives d'intégrations économiques et sociales pourraient être envisagées par ce corps professionnel.

3.2.1 – Paroles et actions paralysées par un manque de reconnaissance

Le manque de reconnaissance voire l'absence de reconnaissance vécus par la profession agricole est une thématique transversale apparaissant dans la plupart des entretiens des éleveurs rencontrés sur la Grande ferme. Ce manque de reconnaissance se situe à plusieurs niveaux observables pour les éleveurs et il semble s'accroître avec la généralisation des projets touristiques prévus sur le territoire perçus pour beaucoup avant tout comme une menace pour les exploitations.

Je demande par exemple à la famille T. la manière dont ils vivent et se représentent les différents projets touristiques évoqués par la commune :

« Oui, vous voulez dire, enlever des éleveurs pour faire des terrains de golfs²²³ ? Attendez, c'est les plus jolies prairies que *néna là-bas* ! Mais les syndicats et le préfet, tout' vont bloquer normalement. Et aux dernières nouvelles, la DAAF a dit que c'était elle qui devrait avoir le dernier mot... Là le maire ne peut pas passer au-dessus ».

Unanimement, les éleveurs de la zone sont contre ce projet de golf au niveau de Piton Rouge. Cinq parcelles d'éleveurs seraient touchées et c'est toute une profession qui se sent impactée.

Pour la famille P., qui, moins touchée par le golf que par le futur parc d'attractions programmé à l'effigie du Puy du fou et du volcan, il n'y a pas à discuter. Les deux domaines, élevage et tourisme en l'état ne sont pas conciliables. « Il va falloir faire un choix ». Ils doivent emprunter la route du volcan pour se rendre sur leur exploitation au Nez de Boeuf.

« Bah là nous lé un p'tit peu inquiets là par contre. Par rapport, si jamais il met vraiment le projet qui lé prévu là, est ce qu'on va pouvoir encore circuler avec un tracteur ? Parce qu'aujourd'hui, les machines c'est pas des p'tites machines, c'est des machines qui font 3 mètres 30, un tracteur... »

Bertrand Hervieu²²⁴ parle de « paradoxe de la singularité », à savoir, paradoxe qui s'ancre dans le fait que le « monde rural » aurait toujours été le lieu par excellence et exclusif de la production agricole. Même si, sur l'île de la Réunion, les Hauts ont pu être privilégiés, nous l'avons vu, comme lieux de changement d'air ou parfois de villégiature, ils ont concentré les filières d'élevages bovins dès les années 70, dans une forme d'articulation avec les Bas au départ (par la complémentarité entre naisseurs et engraisseurs). Ces dernières ont été l'outil principal et le pivot du développement des Hauts pour leur rééquilibrage avec les Bas. On a vu que l'émergence de projets touristiques en diversification avait débuté au début des années 90 avec un certain nombre de formations, mais que ces projets s'étaient rapidement essouffés ou transformés en projets immobiliers faisant la part belle à l'élevage spécialisé. Paradoxalement aujourd'hui, l'élevage est amené à perdre du terrain (physique et de sens) face à d'autres

²²³ https://www.zinfos974.com/Un-terrain-de-golf-en-projet-a-la-Plaine-des-Cafres_a111215.html

²²⁴ Hervieu Bertrand (2004) « Les huit paradoxes du monde agricole ». In: *Économie rurale*. N°279, pp. 74-78.

secteurs d'activité comme le tourisme. La population agricole se réduit, particulièrement dans l'élevage laitier et les reprises d'exploitations ne vont plus de soi.

Ces dynamiques révèlent un véritable sentiment d'échec chez ces éleveurs qui, plus encore pour les allaitants, se considèrent toujours en gardiens de la vitalité du territoire, en aménageur de l'espace et en paysager :

« Quand il n'y aura plus d'élevage, il y aura des maisons et des immeubles et c'est pas ça que le touriste viendra voir. »

« À chaque fois que je monte au Piton de l'eau, je me dis que la Réunion elle est belle, vraiment et que l'élevage fait partie de ça. Parce que si on passe à un endroit où il n'y a que des arbres ou que *des zépinés*, c'est pas très beau non plus ».

« Moi je le répète devant la DAAF, on n'est pas seulement éleveurs, on est des jardiniers de la nature ! »

Alors que l'on observe un repli des professionnels sur l'exploitation pour répondre aux exigences économiques attendues, des éleveurs mettent en avant la « multifonctionnalité » de leur métier comme une image sociale destinée à légitimer leurs pratiques dans un contexte où l'émergence de nouveaux modèles est perçue comme une concurrence. Ces images sociales relatives au maintien d'un paysage agréable à voir, à la beauté de l'île auquel participerait l'élevage, à la préservation de l'environnement renvoient aux visions du territoire véhiculées par la plupart des porteurs de projets touristiques.

Certains des éleveurs qui font appel à ces processus de mise en image se montrent comme étant indéniablement relié au territoire et indissociable du paysage de la Plaine des Cafres ; les mutations de ce territoire au niveau local sont parfois considérées comme le symbole d'une confiscation et d'une dépossession de leur lieu de vie, en tout cas d'un travail occupant toute leur existence.

Un des moyens de se préserver en partie est donc de devenir propriétaire terrien, avec cette difficulté à envisager de transférer son activité à une personne extérieure à la sphère familiale. Physiquement et géographiquement les éleveurs de la Grande ferme sont de plus en plus coincés par un phénomène de « rurbanisation » et par les projets touristiques de la commune qui amèneraient à terme des déclassements de terrains agricoles en zone touristique. Cependant, certaines anciennes familles ont sécurisé leur existence en concentrant du foncier.

Au moment de notre enquête, sur l'année 2017-2018, un autre projet de grande ampleur était débattu publiquement : il s'agissait de la route des géraniums, proposée par la région, reliant Saint Pierre et le col de Bellevue (avant de redescendre sur la Plaine des Palmistes). Le projet consistait à aménager une nouvelle liaison routière pour fluidifier la circulation dans le sud de l'île, – considéré comme une des microrégions les plus dynamiques en raison de son essor démographique, de son développement urbain et de son rôle économique majeur – et pour améliorer l'accès aux lieux touristiques comme le volcan. Plusieurs tracés avaient été mis à l'étude et pouvaient directement impacter la situation de certaines exploitations sur Notre Dame de la Paix, Petite ferme et Grande ferme. Le projet a finalement été annoncé comme « définitivement abandonné », tant le débat public avait donné lieu à des tensions et

contestations. Cette période de projets avait été un moment d'importantes angoisses chez les éleveurs, dans un contexte déjà difficile pour la profession assaillie d'articles dénonciateurs de problématiques sanitaires dans les troupeaux. En parallèle, le projet de parc d'attractions à l'étude par la commune s'est concrétisé et un des premiers projets portés à la réalisation a été la construction d'un ensemble de tyroliennes sur le Piton Dugain, survolant les exploitations et les pâturages jusqu'à la RN3.

Ce sentiment de rétrécissement de l'espace pour les éleveurs ne peut donc que s'amplifier face à la colonisation des airs à destination des visiteurs et des touristes.

Difficile pourtant de se retrouver entre les effets d'annonce et les projets réellement en passe d'être concrétisés. Pour le moment, pas de tyrolienne sur la Plaine des Cafres, les principaux intéressés ne sont pas au courant des avancées et vivent donc dans cette crainte d'une pluralité d'usages du territoire non structurée – du moins, pas à leur avantage –. L'incertitude et l'angoisse qui en résultent sont des éléments déclencheurs du sentiment de manque de reconnaissance des éleveurs.

La figure du maire paternaliste, soutenant et accompagnant les éleveurs dans leur développement devient non comprise et crainte. Ces derniers considèrent que la nouvelle priorité pour la municipalité est l'attractivité touristique du territoire quitte à mettre en péril leur carrière :

Dylan fait partie de cette poignée de jeunes éleveurs qui risquent d'être impactés par le golf :

« Comment une personne peut dire que sa priorité est l'élevage ? Aider les éleveurs et en même temps en enlever cinq pour faire un terrain de golf, pour une poignée de gens ? Et ces personnes-là se retrouvent au chômage ? »

Politiquement et stratégiquement nous avons vu que l'équipe municipale l'entend autrement : si un projet de retenue collinaire est mis en place en soutien au monde agricole, l'objectif est de faire en parallèle un projet de grande ampleur, considéré comme « structurant » : « c'est un éleveur certes, c'est une exploitation, mais on passe à 25-30 emplois ». Et à défaut de pouvoir proposer des terrains de substitution, le maire suggérerait une reconversion de l'éleveur en employé de mairie : « Il ne faut que personne soit lésé précise-t-il. Et je suis persuadé que s'ils travaillent avec moi, ils gagneront plus d'argent qu'en vivant sur 40-50 hectares de terrain. Ma mère, mes parents avaient des bœufs, des bovins, des chevaux, j'ai grandi parmi ce milieu-là, je suis quelqu'un de la terre, du terreau de l'élevage ». Selon lui, qui fait appel à sa propre biographie, l'accession à un autre emploi, qui plus est à la mairie, serait une véritable promotion économique et sociale pour les éleveurs concernés. Ces derniers ne le considèrent pas pour le moment de cette façon. Le président d'une des Sica retraduit : « Apparemment, le maire leur propose des choses, mais qui n'ont rien à voir avec l'élevage ! Donc ils vont tout quitter ! Vous vous rendez compte ? C'est toute leur vie ! Toute une carrière qu'on doit laisser tomber pour recommencer autre chose ! »

Le maire du Tampon est issu du milieu de Bourg-Murat, de la Grande ferme puisqu'il y vivait avec sa famille qui y tenait une boutique. André Thien Ah Koon a été peu scolarisé, il a dû arrêter son cursus scolaire à l'âge de 15 ans pour apporter une aide à sa mère, veuve. Il a donc exercé diverses activités, à l'image des éleveurs de la première génération rencontrée : de

la culture de pommes de terre, de géranium et du charbon de bois. C'est quelques années après, en 1965, que le jeune homme est parti à Aix Marseille pour poursuivre des études et obtenir un diplôme de perfectionnement en administration des entreprises et a opéré une ascension de l'échelle sociale en prenant progressivement des responsabilités politiques.

Cette ancienne proximité avec le corps professionnel des éleveurs cristallise d'autant plus le sentiment d'incompréhension et d'injustice vécu aujourd'hui par ceux qui expriment être impactés par les projets touristiques. On ressent une ambivalence dans la perception des éleveurs de leur maire. À la fois celui-ci est profondément admiré et reconnu (particulièrement par les premières et secondes générations d'éleveurs), dans la mesure où il a accompagné l'élevage dans son développement et qu'il connaît tous les habitants de la Grande ferme : « Alors ne vous inquiétez pas, c'est moi qui suis chargé des femmes de ces éleveurs et de leurs enfants, et la plus grande partie je les connais tous hein ! » ; en même temps, il est craint et les éleveurs s'interrogent sur le bienfondé de sa démarche pour le développement du territoire, risquant de les laisser sur le bord du chemin.

Un éleveur prend la parole :

« J'espère que le maire n'est pas...N'est pas...Fou, mi dirais ! (Rires) Parce que un ne mange pas avec l'autre (en parlant du tourisme et de l'élevage) Nous-mêmes là maintenant, on voit que le plus sur le tourisme là pour l'instant, parce que peut être l'élevage na plus de place pour développer...Mais quand l'élevage la développé c'est par rapport à Tien Ah Koon. Parce que que comme moi mi dis a ou avant les bœufs l'étaient en liberté, et quand lu Tien Ah Koon lé arrivé à la mairie, il a dit bon, il faut que chacun vous ayez zot parcelle pour travailler et c'est là que l'élevage la développé. »

Un autre réagit lorsque nous abordons le projet de golf :

« Au dire du maire tout ça, l'élevage est toujours numéro un ! Aux dire ! L'élevage est numéro un et on va retirer les terrains de quatre éleveurs ! (Rires) En plus dans les quatre éleveurs, les quatre c'est des éleveurs de la Grande ferme ! »

À ce manque de reconnaissance de la part de leur propre commune dans laquelle la figure du maire était particulièrement respectée, les éleveurs se taisent et n'engagent pas de procédure. Une fois, les quatre éleveurs dont les parcelles sont concernées par le projet de golf ont sollicité une réunion avec les services de la mairie pour en savoir davantage sur le projet. Mais aucun mouvement social ne naît de ce sentiment de « manque de reconnaissance ». Une professionnelle soupire avec résignation « de toute façon, ils seront toujours plus forts que nous ».

Nous avons vu précédemment que les services dits « écosystémiques » de l'élevage au territoire sont relégués en second plan face à la priorisation de la rentabilité de l'activité, malgré le fait qu'il soit parfois mobilisé pour asseoir une légitimité à exercer. Plus encore, l'élevage comme activité de production est elle aussi très occultée par le grand public.

« Parce que...Quand les gens mangent à midi...Pour manger, la bien besoin d'un éleveur ou d'un agriculteur ! Mais si na point, i mange quoi ? Il faut quelqu'un pour nourrir la population ! »

Cette non reconnaissance dénote avec la fierté des professionnels, de remplir ce rôle « nourricier » d'un territoire, asseyant leur légitimité de fonctionner et d'exister.

« Quelqu'un qui avait de la terre, c'est pas comme aujourd'hui hein, la terre, c'était de la valeur...aujourd'hui, c'est le métier le moins reconnu, mais moi dans ma tête, il faudra que ça revient...Sinon un pays qui ne fait pas de la culture, qui ne fait pas ça...Je ne vois pas trop comment... Une île, comme la Réunion, si plus personne ne fait de l'élevage ou de l'agriculture...Les touristes ça avance pas trop à grand-chose... »

C'est ce que Bertrand Hervieu appelle « le paradoxe du succès » (2004, p.75). « Alors qu'un agriculteur parvenait difficilement à subvenir aux besoins de sa famille il y a à peine un siècle, il peut désormais nourrir plus de cent de ses semblables » écrit l'auteur au sujet des agriculteurs métropolitains.

Mais face aux nouvelles attentes de la société en matière de qualité des aliments, de préservation de l'environnement, de montée du véganisme, de la recherche de productions de terroirs et d'accueil à la ferme, ces derniers ont des difficultés à se repositionner et à accepter ces bouleversements. Bouleversements vécus, qui plus est, sous un « effet accélérateur » sur l'île puisqu'à la différence de la métropole, elle n'a pas eu le temps des trente glorieuses et l'élevage est structuré seulement depuis les années 80. Les professionnels des filières semblent manquer de projections sur l'avenir, accentué dans un contexte, où ils ne se sentent pas accompagnés ni défendus dans ces changements rapides :

« Le problème c'est que zot i mettent des personnes en place ...Qui défendent pas le métier ! Mais je vous dis, pour manger, là, c'est un agriculteur qui a travaillé pour ça ! Bah...Il devrait y avoir plus de reconnaissance. »

Celle-ci est basée dans le discours de cet éleveur sur la source même du métier et de l'utilité sociale et économique qui en résulte.

« J'ai l'impression que les gens ils oublient ça. Parce que nous, on n'a pas de weekend, pas de jours fériés, rien...Et quand on se plaint...Déjà on reçoit pas les primes et si ça continue comme ça, nous on peut pas vivre tout court. Là on va puiser dans ce qu'on a et après on va devoir vendre petit à petit ce qu'on doit, et après quand on entend les autres personnes parler sur Internet et tout, on dirait que les éleveurs ils savent que se plaindre pour demander des subventions ! Alors que nous le problème, je dirais entre guillemets que s'il n'y avait pas un « couillon » pour faire, bah personne mangerait plus ! »

On constate dans ces deux derniers extraits, plus que le sentiment d'un manque de reconnaissance, celui d'un abandon, d'une inutilité, à travers lequel il y aurait le monde des éleveurs et « les autres ». Comme si les spécificités du métier relatées à travers sa dureté et ses sacrifices se trouvaient complètement diluées dans la masse sociétale et ses revendications plurielles, suscitant l'accentuation de ce malaise. Le seul soutien qui semble être partagé par les

éleveurs est le soutien économique apporté par les subventions et les aides européennes. Toutefois, même celles-ci, qui ont grandement étoffé la profession à ses débuts s'essoufflent et se font moins régulières.

« Par contre, on est soutenus par les aides. Heureusement. On ne s'en sort pas sans aides. Moi, je paie mes crédits avec ça, si demain on ne me donne plus, je coule c'est sûr ! Parce que ce que je gagne dans l'exploitation, ça suffira juste pour nourrir ma famille. Alors avec quoi je nourrirais mes crédits ? Rien. Et là c'est vrai que ça devient de plus en plus difficile, là depuis deux ans. Parce que nos primes se décalent. Par exemple, on touche une prime à la vache allaitante là soi-disant entre guillemets, l'année dernière on nous a donné l'aide du mois de décembre, on nous a donné en février de cette année, et cette année non, on ne sait même pas quand est ce qu'on va toucher...les agents de la DAAF, ils savent pas non plus et ils ne veulent pas donner de mauvaise information. Donc bah ils savent et ils préfèrent nous dire qu'ils ne savent pas quand est ce que se sera possible. Bah c'est décalé, on ne sait pas quand est ce qu'on va toucher, on nous donne par petits bouts, là on a eu, l'ICHN le 26 octobre (2017), une partie de 2016, vous imaginez ? Mais à un certain moment, on ne sait plus qu'est-ce qu'on a eu, qu'est-ce qu'on n'a pas eu, qu'est-ce qu'on doit encore avoir ? On ne sait plus qu'est-ce qu'il nous manque, on ne sait plus faire de projet. Moi je vous dis franchement, si demain je dois aller faire un crédit pour l'investissement, bah je vais me baser sur quoi ? »

Ce passage du témoignage d'une des éleveuses rencontrées montre de manière très forte ce climat d'incertitude dans lequel baignent les professionnels. Ces derniers sont ballottés géographiquement ainsi qu'au fil des mouvements financiers sans pouvoir ni se projeter ni construire un avenir sécurisant. Le sentiment de contrôle sur une existence stable réside dans le foncier et le placement immobilier. Ce qu'elle a fait, dans la mesure où il lui était important de préparer sa retraite.

Là aussi, dans l'esprit de certains éleveurs, il y a deux poids deux mesures sociétaux car ils ne sont pas pris en compte dans ces difficultés.

« Quand le RMI, au mois de décembre, la prime de Noël lé en retard, ça sonne sur toutes les radios, les télévisions à la Réunion ! ça sonne les cloches hein ! Mais nous par contre, on est travailleurs et on n'entend pas parler de nos aides en retard ! Nous on n'a rien contre eux, mais nous alors ? Mi pense que le monde agricole n'a pas assez de reconnaissance du gouvernement. Je ne veux pas me tirer une balle dans le doigt de pied, mais c'est la réalité. Lé dommage que ceux qui ne travaillent pas lé mieux payé. Ce qu'ils méritent ? Na point ».

Dans le « paradoxe de l'État » qu'il met en exergue dans son article, Bertrand Hervieu rappelle que les agriculteurs ont une conception de l'autonomie de leur métier qu'ils ont du mal à concilier avec l'intervention publique. « Quand l'État est absent, ils lui demandent d'intervenir plus fortement, et quand il est trop présent, à faire preuve de discrétion » (2004, p. 77). À l'île de la Réunion, la situation est plus « entière ».

C'est-à-dire que les interventions de l'État et de l'Europe ont été très fortes dès le départ. Maintenant que les éleveurs constatent un désengagement de ces entités, ils se sentent délaissés et abandonnés malgré leurs efforts sur l'exploitation. Jamais, à partir de la mise en place du Plan d'aménagement des Hauts, ce corps professionnel n'a eu cette conception de l'autonomie de son métier. Alors, les difficultés rencontrées métier prennent le pas dans les entretiens sur les réussites.

La place du chercheur comme révélateur de besoins et pour la libération de la parole :

« Mi dis a ou, des fois je réfléchis et mi comprends pas. Le travail le plus dur lé pas reconnu. Et lui lé mal défendu. Mi voudrais que ou met dans le livre (Emile considère ma thèse comme un livre), que les éleveurs (il hausse le ton et articule davantage dans un souci de bien se faire comprendre) demandent la reconnaissance de l'agriculture. Un éleveur qui travaille tout le temps de sa vie jusqu'à sa retraite...Si la femme, mariée, la zéro et lui 429 euros de retraite...C'est pas une retraite. C'est une condamnation ! Plus tard l'aura plus de voleurs...tout ça pourquoi ? Parce que nou lé obligés d'aller voler, puisque nou na point rien pour manger »

Cet encart me permet d'aborder le sujet des effets de la présence et de la posture du chercheur sur les habitants. Un élément extérieur, accueilli par eux, intégré le temps d'une conversation, d'une rencontre, d'une visite d'exploitation ou d'une pratique peut constituer soudainement à un dévoilement des habitants par eux-mêmes. L'écoute du chercheur fait émerger des besoins, rarement exprimés ou en tout cas ne trouvant pas suffisamment de réceptacle ou d'écho. Les besoins se recoupent souvent et s'apparentent à ceux d'être écouté, entendu, reconnu pour Etre, pour pouvoir réintégrer un monde social qui s'éloigne et se sentir de nouveau investi par ce monde social.

L'entretien est considéré souvent comme une situation inédite qui a de grandes chances de rester unique. Le chercheur est par définition « étranger », exempt d'enjeux sociaux de concurrence, de conflits portés localement. Pour cette raison, l'enquêté se livre, se révèle à travers cette distance sociale qui se transforme finalement en intimité temporaire.

Stéphane Beaud²²⁵ (p.249) explicite le contenu riche de l'exercice d'entretien : « en fait, le ressort de l'entretien se trouve moins dans le seul phénomène intersubjectif de l'« échange » que dans la configuration objective de la situation ; c'est bien parce que l'entretien est une situation somme toute inédite de la vie sociale : une longue rencontre (enregistrée) entre deux inconnus, et aussi une situation qui a de fortes de chances de rester unique. L'enquêteur, par sa position extérieure au réseau est par définition statutaire éloigné des enjeux sociaux de concurrence et de rivalité, en dehors du jeu local. Parce qu'il est fondamentalement cet « étranger », l'enquêté est porté à pouvoir se livrer, révélant progressivement des aspects de sa propre existence qui seraient apparus très « privés » à ses proches. C'est cette position (temporaire) d'extranéité, handicap de départ pour amorcer la relation, qui peut ensuite, si l'entretien est bien mené, se transformer en moteur de la parole de l'enquêté ».

En tant que chercheuse, je participe alors à une libération de la parole des heures durant, alors que l'entretien était perçu par l'enquêté au préalable comme une contrainte, un exercice à remplir « pour faire plaisir ». Ce processus, relationnel fait partie lui-même de l'objet de recherche et il permet au chercheur d'accéder à une information riche, approfondie. Parallèlement, en apportant des éléments d'attention, d'intérêts aux habitants, ma posture révèle de manière centrale ce dont ils ne bénéficient pas : des interactions qui leur permettent de se placer comme sujet social (et non plus seulement comme outil de production) leur permettant d'exister.

« Ainsi compris, le travail d'interprétation du sociologue en est un d'intervention dans la production même des connaissances par les acteurs, et non pas seulement d'observateur, de traducteur et de miroir de l'action sociale »²²⁶.

Cette posture du chercheur dépasse la situation même de l'entretien. Pour se faire, ressentir une proximité partagée, un terrain commun dénué de tout jugement passe par la construction,

²²⁵ Beaud Stéphane (1996) « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». In: *Politix*, vol. 9, n°35, Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki. pp. 226-257

²²⁶ Saint-Pierre, C. (1990) « Paroles sociologiques : itinéraire et plaidoyer ». *Cahiers de recherche sociologique*, (14) p.89-96

chez « l'enquêteur » d'éléments communs, d'union. Ces derniers peuvent traverser des attitudes (humour, autodérision), des jeux de langage (à travers l'apprentissage du créole), des moyens de déplacements (préférer l'arrivée sur le terrain à pieds, plutôt qu'en voiture) ; la fréquentation de lieux communs est aussi un outil pour rendre sa compagnie habituelle. Participer à la remontée de broutards entre le fond de la Rivière de l'est et la Plaine des Cafres a aussi été un moyen pour moi d'obtenir une forme d'adhésion à ma présence. En effet, cette pratique ramène les éleveurs rencontrés à leur vécu traditionnel, à leurs façons de faire de l'élevage dans le tan lontan. Nous convergions vers une expérience commune et je pouvais comprendre leurs descriptions historiques pour avoir expérimenté sur une journée une infime partie de leur récit.

Se rappeler des noms, des prénoms, des surnoms des gens et avoir la capacité de faire du lien et de revenir sur des paroles échangées permettait également d'instaurer un climat de confiance, de proximité, une relation installée un peu plus dans la durée.

J'ai toujours considéré dans ma pratique qu'une relation avait pour moteur principal une attitude constamment ouverte à l'autre, d'attention dans le but d'écouter activement, d'entendre, de relever ce qui se dit, mais aussi ce qui se cache derrière le silence. Car le non-dit est particulièrement au cœur de la genèse et l'élaboration d'un territoire.

L'analyse plonge au cœur de paroles et d'action paralysées par le manque de reconnaissance vécu par les éleveurs rencontrés ; elle prend comme objet un espace au sein duquel se niche un sentiment de dépossessions (territorial, identitaire...) à la base d'une anxiété collective. Nous voyons que la place du chercheur se montre à certains niveaux, révélatrice de besoins. Le silence quotidien de ces familles d'éleveurs est en fait l'expression déchirante d'une crise de légitimité.

Les éleveurs semblent emprisonnés par « leur réussite », professionnelle, mais aussi économique et sociale. Celle-ci est proclamée par les institutions, elle est reconnue, dans son modèle, comme le facteur ayant favorisé le développement du territoire, elle est intériorisée par les groupes familiaux de la Grande ferme et dans le même temps, elle est toujours ramenée à la période de l'explosion de la profession, à savoir, au début des années 80. De ce fait, l'isolement professionnel perdure au sein d'un réseau unique d'intégration piloté par les Sica dans une perspective « filière ».

Pour Bertrand Hervieu²²⁷, ce processus est paradoxal. Il prend l'exemple des agriculteurs métropolitains, paralysés par leur situation des années 30 : face à une réussite sans précédent mais tout compte fait, inopérante pour l'avenir, les agriculteurs se trouvent en panne de projets. « Ils semblent prisonniers de leur réussite, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour un milieu qui souhaitait, par l'entrée dans la modernité, se libérer de conditions de vie économiques et sociales miséreuses » (p.75). Cette situation est d'autant plus accentuée sur l'île de la Réunion, d'une part où le système agricole (en tout cas d'élevage) répond à un système économique rattaché à une situation monopolistique en lien avec le groupe Urcoopa. La légitimité se pose aussi dès lors que l'opinion publique et les politiques considèrent le territoire dans une vision plurifonctionnelle.

Les pratiques et les exploitations passent avant le territoire. Peu d'éleveurs élargissent leur regard à une échelle territoriale et ils restent pour la plupart repliés sur leur travail et leur exploitation. Finalement, le territoire est le support d'une activité considérée comme « intégrée » dont les réseaux fonctionnent à une autre échelle. C'est une des raisons pour

²²⁷ Hervieu Bertrand (2004) « Les huit paradoxes du monde agricole ». In: *Économie rurale*. N°279, pp. 74-78.

lesquelles on peut entendre chez certains que tourisme et élevage ne peuvent être compatibles et ne peuvent « manger l'un avec l'autre ».

La crise de légitimité dont il est question est aussi résultante de l'essoufflement de l'activité de certaines structures d'accompagnement agricole. L'association réunionnaise de pastoralisme par exemple, pendant la première partie de mon travail de terrain rencontrait d'importants problèmes financiers. Alors que celle-ci était citée comme « acteur incontournable » du monde de l'élevage, dédié aux aménagements des prairies, elle a été progressivement reléguée à un plan secondaire, que ce soit de la part des éleveurs ainsi que des financeurs. Les dossiers administratifs étant trop lourds pour la confection ou l'amélioration de prairies, les éleveurs ont progressivement préféré ne plus faire appel à l'ARP en se débrouillant par leurs propres moyens. D'autre part, le département, responsable du versement de 12 000 € de subventions annuelles à destination de l'association, avait décidé de cesser ces aides.

Pierre-Antoine P., ancien président de l'ARP, qui a donné sa démission après les problèmes rencontrés par l'association pour faire réagir les instances politiques résume sa vision de la situation :

« Si l'ARP fini, il faudra bien continuer à travailler. Et ce sera l'éleveur qui devra payer. Mais le but c'était pas ça. Aujourd'hui, c'est tellement de contraintes de faire une prairie, on te demande un tas comme ça de papiers, bon... Non au lieu de faire cinq hectares de prairies, j'en fait un ou deux, mais sans demander des aides. Moi je me demande si finalement c'est pas le but recherché aujourd'hui (...) ça a un côté même je dirais sentimental parce que c'est l'association qui a permis le développement de l'élevage à la Réunion. C'est ça que je regrette parce que comme la plupart des surfaces ont été mises en valeur par ça, aujourd'hui les gens peut-être ils oublient ce côté qu'ils avaient besoin... Alors aujourd'hui peut-être qu'ils ont plus besoin, mais demain, on sait pas ! Et partout à chaque réunion, que ce soit DAAF, CIRAD, GDS, partout... On ne parle que de l'ARP ! On parle de nous mais (rires jaunes) on nous abandonne ! Nous on produit de la viande avec des vaches... Les vaches on les nourrit avec quoi ? Avec de l'herbe ! Et c'est qui qui gère l'herbe ? C'est l'ARP. Donc pour moi c'est l'acteur quasiment principal qui gravite autour de l'éleveur. De toute façon c'est un maillon hein ! »

On voit bien à travers le vécu des éleveurs sur leur exploitation et les mises en relation opérées entre ce niveau micro-local et un système plus global que la légitimité de la profession est de moins en moins reconnue par l'environnement institutionnel entourant. Celle-ci pourrait être reliée à un sentiment de besoin révolu, tant par la profession que par le territoire et sa gouvernance. Dans la mesure où le processus de légitimité fait appel à une autorité supérieure, et que celle-ci, en la figure du maire, de l'État, des collectivités territoriales voire même des financeurs et de l'Europe fait défaut dans leurs relations avec les éleveurs, ces derniers mettent en valeur le doute, le conflit possible sur cette légitimité.

En revanche, si notre regard s'attarde à un niveau de proximité, il est visible que des habitants, porteurs de projets touristiques valorisent le secteur agricole de la Plaine des Cafres ainsi qu'une demande existante de passerelles entre le grand public et les exploitations. Or, les éleveurs de la Grande ferme, intégrés à leur modèle n'évoquent pas ces entrepreneurs, et n'envisagent donc pas de liens avec les projets novateurs mis en place pour porter « le berceau de l'élevage ». La multifonctionnalité de leur savoir-faire reste en entre soi et n'est pas valorisée par ailleurs. Alors qu'une forme de tourisme pourrait être au service de l'élevage, le secteur professionnel ignore ces initiatives individuelles. Pourtant lorsqu'une demande émerge si nous

repreons l'exemple de l'auberge, certains professionnels semblent intéressés à l'idée de s'insérer dans des circuits à finalité pédagogique et touristique.

De nouvelles perspectives d'intégrations économiques et sociales pourraient donc émerger dans le cadre de partenariats réaffirmant une forme de reconnaissance du métier d'agriculteur et d'éleveur.

3.2.2- Des perspectives éventuelles d'intégrations économiques et sociales.

Nous envisageons, dans ce dernier point d'analyse d'aborder quelles pourraient être les nouvelles perspectives d'intégration économiques et sociales sur un territoire dans lequel la profession d'éleveur fait corps face à d'autres projets dilués.

En d'autres termes, de quelle manière les éleveurs pourraient retrouver un lien durable avec le territoire accompagné d'un sentiment de légitimité ? En quoi l'interaction de leur profession avec d'autres secteurs d'activités leur permettrait de se placer tout à chacun comme sujet social ? Au vu du rapport des Sica avec le tourisme et la diversification peu d'éleveurs semblent prêts à s'émanciper de leur exploitation.

La spécificité de la Grande ferme réside dans la concentration de professionnels qui se sont installés depuis plusieurs générations dans l'élevage. La localité est dénommée « berceau de l'élevage », elle s'est construite selon deux modèles en filières tournés vers le profit économique et la spécialisation en essayant d'atteindre le plus possible l'autosuffisance de l'île.

Elle s'inscrit donc dans des rapports sociaux de production entre les éleveurs et leurs Sica de rattachement. Même s'ils sont masqués par une vision de gouvernance coopérative, ils sont hiérarchisés et paternalistes. Autorité, protection et décisions des représentants agricoles contrastent avec la soumission et la dépendance de la majorité des éleveurs, (bien que ceux-ci parlent souvent d'autonomie et d'indépendance de leur métier).

Entre les exploitants, les relations sont tissées à travers la parenté, le voisinage d'exploitation et l'affinité associés à une entraide de proximité. Dans ce contexte astreignant, nous avons montré à travers certains itinéraires que des formes de mobilités sont envisagées ou concrétisées, notamment dans l'accès au travail, sa voie de commercialisation et sa diversification. La Grande ferme est une société en cours de mutation et en mouvement : de ce fait, bien que les « modèles » économiques soient figés, à l'échelle individuelle, chacun peut être en capacité de mobiliser d'autres sources de liens sociaux existants.

Le plan d'aménagement des Hauts, complété de la réforme foncière avec la structuration des filières avait engendré une convergence de parcours d'installations en élevage sur la Grande ferme. Depuis, plan de développement des Hauts ruraux, création du parc national, cadre stratégique partagé et projets communaux de grande ampleur constituent des événements frappants dans la vie des habitants de la Grande ferme car ils s'inscrivent, avec d'autres actualités dans une dynamique plus large de la région dominée par des modèles en filières vers une forme de société plurielle et diversifiée.

Actuellement, le « monde professionnel agricole » vit d'un côté et celui du tourisme de l'autre. C'est en tout cas ce que veulent faire croire certains discours, des institutions ainsi que des représentants politiques et cette donnée est intériorisée chez les habitants.

Pourtant, géographiquement, cette séparation est de moins en moins visible, tant les gîtes et les hébergements chez l'habitant prennent de l'ampleur sur la Grande ferme. De la même manière, de nombreux « nouveaux venus », considérés comme des « étrangers » sont des voisins directs des éleveurs.

Par ailleurs, nous l'avons vu, des passerelles existent déjà au sein de familles « mixtes » (couples construits entre « nouveaux venus » et membres de familles d'éleveurs installées depuis des générations sur la Grande ferme) et parfois entre voisins. Des transmissions de pratiques hors élevage se font entre anciens éleveurs et gendres. Nous nous référons ici à la famille B. dont les filles ont repris l'exploitation. À savoir que trois générations travaillent sur celle-ci : les parents, les filles qui ont diversifié leur activité avec un gîte, et leurs enfants. Les conjoints des filles ont reçu de leurs beaux-parents l'héritage de savoir-faire culinaire (cuisine créole) et artisanal (forge). Ces transmissions ont permis aux deux hommes de se professionnaliser respectivement dans la restauration et dans la forge-taillanderie. En mettant en évidence ce type de flux diachronique à l'échelle de familles, notre travail contribue à déconstruire plusieurs clivages : le premier géographique entre Hauts et Bas de l'île de la Réunion et le second social/professionnel entre société d'éleveurs et de non-éleveurs. La rupture entre les deux corps de professionnels n'est plus aussi nette, bien qu'elle continue de l'être dans les discours. Dans les pratiques, les passerelles existent et se construisent.

L'objectif n'est pas de promouvoir à tout prix une diversification des exploitations agricoles ni d'atteindre une confusion des genres à travers l'instauration d'un agrotourisme qui mènerait à une concurrence non favorable au territoire. Cela reviendrait à promouvoir le tourisme dans sa mission de sauvetage d'espaces considérés comme fragilisés ou dotés d'une économie locale stagnante. Par ailleurs, l'agrotourisme a déjà largement été le fer de lance du plan d'aménagement des Hauts et s'est avéré être un échec, comme de nombreux projets de développement : alors que l'enjeu avait été de « transformer » les femmes d'agriculteurs en hôtesses d'accueil, les structures d'hébergement avaient finalement été détournées en patrimoine résidentiel immobilier. Les projets des habitants avaient amplement dépassé le cadre professionnel proposé à travers le tourisme en intégrant une dimension de propriété foncière, résidentielle associée à une logique d'héritage. Le risque est donc de retomber dans ces formes d'adaptations détournées aujourd'hui en pensant répondre à des « besoins » au nom d'un développement de nouvelles pratiques qui iraient dans l'intérêt des populations.

En revanche, la recherche et la construction de complémentarité semblent en passe de se concrétiser entre acteurs ayant des fonctions bien précises, sans obligation de passer nécessairement par une diversification des exploitations. On le voit à travers l'exemple de l'auberge des cratères qui a sollicité une éleveuse de moutons (elle-même déjà en diversification en bovins et maraîchage avec son mari) pour des visites d'exploitation à visée pédagogique. De même, des restaurateurs fonctionnent avec des agriculteurs pour pouvoir être fournis directement de produits locaux. Cette recherche de complémentarité basée sur l'existant serait une des voies envisageables pour le développement socio-économique de la région, pour la pérennité de l'activité d'élevage, pour sa valorisation, son renforcement sur le territoire et pour

une offre touristique diversifiée adaptée tant à certaines demandes émanant des quartiers qu'à la demande des visiteurs. Ceci est une hypothèse à approfondir dans le cadre d'un prolongement de ce travail. Elle émerge de nos observations et des échanges engagés avec certains habitants mais elle ne peut être à ce stade généralisable. D'autant plus qu'il n'y a pas eu d'échanges formalisés dans le cadre de nos enquêtes avec les touristes et les visiteurs de passage.

Lorsqu'il y a diversification, nous l'avons expliqué, celle-ci est historique. C'est l'exemple de Monsieur P. Né en 1965 de parents paysans, il n'a jamais été réellement attiré par l'élevage : « j'ai vu toutes les difficultés, ça ne m'a pas donné envie d'y travailler ». Il effectue un BPA en 1989 après ses années de service militaire, puis il travaille comme aide familial sur l'exploitation de ses parents jusqu'en 1993, année où il devient chef d'exploitation. Les membres de la famille P. étaient surtout des maraîchers et avaient quelques vaches laitières. Monsieur P., lui, plutôt que de se lancer dans une activité de maraîchage à part entière, préfère s'orienter vers le secteur touristique. Dès 1995, il prend conscience des difficultés que traversera le monde agricole réunionnais, imbriqué dans un contexte national et international beaucoup plus global. « Avec le PAH et pour le développement de la filière lait, on a voulu faire un copié-collé sur la métropole. » Ayant la chance d'être propriétaire d'une parcelle de 10 hectares, léguée par ses parents, il se lance alors dans les démarches afin de monter un hébergement touristique. Après avoir mis du temps à obtenir un permis de construire, il a pu se lancer dans le bâtissage de ses gîtes dès 2006. Ceux-ci ont pu finalement être fonctionnels en 2008 et il a pu intégrer le réseau Accueil Paysans. Monsieur P., répond par son parcours à la place d'ambassadeur de projets touristiques sur leur territoire.

« C'est la clé de l'hospitalité » martèle-t-il et celle-ci est mise au goût du jour dans les différents séminaires et assemblées autour de ces dynamiques de professionnalisation qui semblent répondre à un besoin actuel de re-valoriser « la ruralité » et de la préserver face à l'urbanisation croissante des villes. C'est face à la montée de l'urbanisation que les professionnels du tourisme et de l'élevage se retrouvent. Tous participent au même objectif de limiter l'étalement urbain sur leur lieu de vie. Selon Pierre Vitte (1998, p.69-70) on suit souvent l'idée d'une poignée de décideurs et de représentants de la société civile, selon laquelle le tourisme devrait contribuer à une renaissance ou une reconnaissance de l'espace rural à travers des discours de développement local et de développement durable. La valorisation du territoire aujourd'hui passe donc par le fait de regarder au-delà de la ligne agricole, particulièrement avec l'appui d'animateurs de développement territorial. Encore faudrait-il qu'une réelle connexion existe aujourd'hui entre municipalité, filières agricoles et AD2R par exemple.

Dans tous les cas, les opportunités possibles recensées sont de plusieurs ordres. Le tourisme est alors supposé construire une dynamique sociale et spatiale à partir de quelques projets qui permettraient la participation de la population résidente :

L'une d'entre elles pourrait être de développer de la vente directe combinée à des visites d'exploitations, ou des randonnées par exemple de ferme en ferme (c'est ce qui commence à se concrétiser et à être envisagé entre Bourg-Murat et la Grande ferme grâce à la mise en relation de différents professionnels à titre individuel).

Cette voie de commercialisation de vente directe serait un moyen aussi pour les éleveurs qui en ont l'envie, de se lancer eux-mêmes dans la transformation de leurs produits (particulièrement pour les éleveurs laitiers : confection de fromages, autres produits laitiers...). Cette perspective de commercialisation de proximité, pour fonctionner, pourrait être

encouragée par les collectivités territoriales de référence, à travers des plans de développement territoriaux transversaux ou touristiques. L'élevage retrouverait une place sur le territoire, au même niveau que d'autres projets envisagés pour favoriser à la fois une réelle structuration professionnelle entre les domaines d'activités et donc des liens entre les différents acteurs. Ces initiatives impliquent aussi une coordination des personnes intéressées par une structure animatrice de terrain.

Toutefois, au vu de la réglementation actuelle des filières d'élevage, l'émergence de ces activités ne peut se faire en l'état.

Il existe par exemple un « Palais du fromage » sur le quartier de Bourg-Murat. Celui-ci est complètement officialisé, référencé notamment par l'Office du tourisme et il propose une diversité de fromages au lait de vache, dits « à la ferme ». Toutefois, le dialogue est peu aisé avec la gérante ainsi qu'avec sa vendeuse. Étant une habituée du lieu, une consommatrice des fromages vendus, j'ai déjà pu discuter régulièrement avec celles-ci. Un jour, je finis par demander d'où vient le lait utilisé pour les fromages : « d'un éleveur de la Grande ferme » m'indique la femme. « Je peux savoir qui c'est ? ». Elle me répond tout de suite par la négative : « je ne peux pas, par rapport aux coopératives ». Pourtant, il est connu par tous qu'il s'agit d'un éleveur laitier de la Grande ferme qui fournit le lait à la fromagère pour qu'elle puisse élaborer ses produits destinés à la vente. Certains professionnels m'en ont parlé très librement. Cet éleveur est pourtant un adhérent rattaché à la Sica. Il est donc sensé remplir le contrat de l'apport total de son lait à la Sicalait, c'est une des raisons pour lesquelles la responsable du Palais du Fromage n'a pas voulu me divulguer son identité.

Je me renseigne donc sur cette situation auprès du directeur de la Sicalait :

« Il y a une petite exception. Le Palais du fromage, je ne sais pas où il trouve son lait, et je ne veux pas le savoir. On ne veut pas contraindre à l'excès l'adhérent. Il faut contenir le truc pour pas qu'il ne se passe n'importe quoi. Mais il va falloir qu'on règle le problème. L'idée c'est d'avoir suffisamment de rigueur sans que ça ne paralyse non plus. Une des difficultés c'est que s'il veut faire du lait et le commercialiser en vrac, il n'y a que la Sicalait (...) Sur l'île il n'y a pas d'éleveur... Si, un, qui commercialise son lait... sous des formes illégales puisqu'il ne respecte même pas les normes sanitaires. C'est un survivant, ça va s'éteindre tout seul. Et il y en a un qui faisait son fromage à la Plaine des Palmistes et qui a arrêté. Le Palais du fromage, il y aura sans doute des solutions à trouver ou peut-être qu'il faut un règlement un tout petit peu plus souple que l'apport total et qui dise, vous vous engagez à apporter... Bon bref, il faut qu'on y réfléchisse. Sachant que ce sera des exceptions ».

Dans le contexte actuel, une structure approvisionne les visiteurs de fromages confectionnés sur Bourg-Murat à partir de lait produit par un éleveur de la Grande ferme mais un non-dit subsiste autour de cette activité. Le producteur n'est pas valorisé, ni son exploitation. Les confections et ventes de fromages effectuées par des particuliers (comme Blandine, sur le Piton Mahot) se font en direct lorsque les personnes ne sont pas affiliées aux Sica. Si pour le moment Blandine est obligée de fonctionner avec du lait pasteurisé, elle aimerait se procurer une vache laitière hors-circuit Sicalait pour prolonger le savoir-faire local hérité de ses parents.

L'un des projets d'un éleveur laitier rencontré serait d'ouvrir son exploitation aux touristes, dans un petit atelier de dégustations dans lequel les visiteurs pourraient goûter lait et produits transformés comme du fromage. Connaissant la réglementation de l'apport total, je lui fais part de mon étonnement quant à sa démarche : « On n'a pas le droit de faire de fromage avec notre lait, ni vendre ou donner notre lait, mais par contre on peut acheter du fromage à la Cilam, qui est fait avec notre lait, et le revendre sur l'exploitation » m'explique-t-il. Dans ce cas de figure, qui propose néanmoins une première alternative, le produit transformé ne se base pas sur un savoir-faire local de transformation mais uniquement sur le rôle de producteur de lait de l'éleveur. L'intermédiaire demeure l'usine de transformation qui est la Cilam.

À en croire les propos de la direction de la Sicalait, il semblerait qu'à terme cette réglementation puisse s'assouplir en fonction des situations.

Le maintien de l'élevage laitier sur l'île de la Réunion semble à rediscuter dans le cadre d'émergences de reformulations émanant des professionnels individuellement, qui auraient besoin d'une évolution des réglementations. Pour le moment ces nouvelles initiatives sont peu suivies par les Sica et par le système économique dont elles font partie, dans la mesure où ce type de compromis ne se ferait qu'à l'état d'exceptions. Le fait que les éleveurs adhérents aient pour obligation de livrer la totalité du lait produit à la Sica limite inévitablement les essais individuels de valorisations alternatives.

Pour certains animateurs associatifs du territoire, il est certain que les années à venir seront décisives pour l'avenir des activités agricoles et que celles-ci seront envisagées autrement, particulièrement dans le lait (qui voit ses effectifs diminuer drastiquement) mais aussi dans la viande nous allons le voir.

En effet, les structures laitières ne sont plus toutes assez viables économiquement. Ce qui fait dire à des auteurs que le « modèle actuel » de développement des Hauts de la Réunion par l'élevage laitier s'essouffle. En effet, avec une soixantaine d'exploitations continuant de livrer du lait, pour la plupart en difficultés économiques, rencontrant des problématiques de reprises, la filière laitière n'a plus la faculté de créer de l'emploi, de maintenir les nouvelles générations sur le territoire ni de soutenir la production de l'île à moyen-long terme. Si le modèle économique et de gouvernance basé sur le réseau de l'Urcoopa et de la Sicalait continue de fonctionner, à une échelle plus réduite la diminution des effectifs d'exploitations laitières sur l'île apparaît préoccupante.

« Les structures ne sont plus assez viables » réagit un acteur associatif « ...Il y a donc un besoin de diversification, une volonté aussi, sur cette zone-là, en fromages. »

Précisons que la Plaine des Cafres s'impose aujourd'hui non seulement comme le « berceau de l'élevage » mais aussi comme le principal bassin laitier de l'île, fournissant 72% de lait collecté par la Sicalait en 2016²²⁸.

Une structuration unique professionnelle, malgré toute l'originalité que nous pouvons à bien des égards reconnaître dans un contexte de « rattrapage », ne peut sans doute pas trouver de réponses entièrement satisfaisantes face à des territoires pluriels, regroupant une diversité importante de populations, d'activités et de projets.

Certains animateurs territoriaux, s'interrogent donc à ce propos sur la pertinence du lait en l'état sur l'île de la Réunion :

« Bon. Il y a un paramètre économique et personnel. Le lait a l'air de mieux payer. Disons, qu'il y a plus de réussite individuelle. Des difficultés certes, mais des réussites plus nettes, plus notables que dans l'allaitant. Ce sont des choix accompagnés, personnels. S'il faut que les éleveurs laitiers aient leur place, il n'y a pas de souci, on les accompagnera. On fera ce qu'il faut pour. Mais en termes de choix à la base, finalement qu'est ce qui est le plus pertinent ? Qu'est-ce qu'il faudrait porter le plus ? Tu enlèves le lait de la Réunion, je ne sais pas si en termes d'impacts pour la consommation des habitants ... Tu vois ce que

²²⁸ Marblé Yvane, Aubron Claire, Vigne Mathieu (2018) « Le développement des Hauts de la Réunion par l'élevage bovin laitier : un modèle à bout de souffle », in *Géocarrefour*, 92-3.

je veux dire ? En termes d'enjeux, strictement d'offre hein ! Donc ça c'est un premier point. Finalement c'est une filière qui est hyper fragile, en terme politique il me semble, en termes de choix de société. Deuxième point, c'est l'ouverture des paysages et tout ça, l'élevage contribue à une qualité de paysages, d'un service pour le tourisme en tout cas qu'il faut préserver parce que sans l'élevage je ne sais pas quoi faire d'autres qui permettent autant d'ouvrir le paysage. Tout de suite, ça va se refermer. C'est ce qu'on voit dans plein de territoires quand il n'y en a pas. Sauf que. Qu'est ce qui ouvre au mieux le paysage en termes d'efficacité, il me semble que l'élevage allaitant le permet mieux. Peut-être que je me trompe mais je me dis, en termes de services rendus au territoire, peut-être que c'est plus facile avec l'allaitant ».

En effet, sur la Plaine des Cafres, les éleveurs laitiers privilégient l'alimentation à l'étable, délaissant progressivement les pâturages : « dans les autres élevages (par rapport aux Hauts de l'ouest), la prairie de fauche est devenue dominante, voire unique pour les plus grands d'entre eux : certains distribuent aujourd'hui toute l'alimentation à l'auge et ont abandonné le pâturage, élevant ainsi presque trois fois plus de vaches laitières par hectare que les exploitations maintenant le pâturage » (*Ibid.*). Le plan d'aménagement des Hauts était un dispositif à la fois de développement économique et social mais également d'aménagement de l'espace grâce à une réforme foncière structurante et une politique d'implantation de prairies. Aujourd'hui, l'ARP, principal acteur de cet aménagement est, nous l'avons vu, très peu soutenu et reconnu et d'autre part, l'élevage laitier sur la Plaine des Cafres reste à proximité des étables.

C'est ce que déplorent de nombreux acteurs qui trouvent dommageable que l'élevage laitier ne soit pas plus valorisé à travers les exploitations et les prairies sur les territoires. Alors que celles-ci pourraient être la vitrine d'une filière économique et surtout d'une profession, d'un savoir-faire, leur rôle de structuration d'un paysage et de définition du caractère singulier d'un territoire sont très peu mis en valeur.

Revenir aux origines en se centrant sur une gestion foncière, et en favorisant l'émergence d'élevages laitiers basés sur des plus petits troupeaux pourrait permettre de repositionner les cheptels laitiers sur le territoire et de recréer du lien entre les éleveurs, le vivant et l'espace dans lequel ils travaillent. Renouer avec les apports éco-systémiques des élevages pour les replacer dans le cercle vertueux de développement territorial initié par le plan d'aménagement des Hauts permettrait aux professionnels en difficultés de retrouver une légitimité à exercer sur leur territoire.

Pour le moment, l'élevage allaitant semble davantage remplir ce rôle. De même, la vente en direct possible dans cette forme d'élevage pour les professionnels qui ne seraient pas affiliés à une Sica conforte le maintien de la profession sur l'île et sur la Plaine des Cafres. Pour que des ateliers de transformations puissent se développer en guise de prolongement d'activité, certains éleveurs envisagent d'avoir leur propre atelier d'abattage et de transformation.

Si nous en revenons aux destinées envisagées pour les Hauts de l'île de la Réunion, face à cette conception de « nouvelle ruralité » véhiculée, les instances politiques tablent sur une volonté de consolider la notion « d'identité » des territoires à travers des formes d'identifications multiples. L'identification serait la résultante d'un processus engagé par des institutions ou des organisations (État, pouvoir bureaucratique, syndicats, organismes sociaux...) en guise de qualification d'une action sociale, ou d'un individu, ou dans notre cas d'un « territoire » (Avanza et Laferté, 2005, p.140).

C'est d'ailleurs un des objectifs recherchés à travers les dispositifs « Portes de Parc » qui impulsent le pari de la construction d'une « vraie destination » des territoires.

Grand Coude (Sud de l'île, dans les Hauts de la commune de Saint Joseph), est pris en exemple durant une sortie sur site à l'occasion de l'Université rurale de l'Océan Indien en décembre 2017. Le lieu est considéré comme une véritable « destination » en devenir, orientée autour des productions de thé blanc, de café et de l'huile essentielle de géranium entre autres. Des liens sont en train de se mettre en place aussi avec les élevages laitiers de la zone.

Une association de professionnels aux pratiques diversifiées s'est montée en partant du constat suivant : « on ne connaît pas ce que les voisins font ». Cette association s'est donc structurée dans le but de faire connaître Grand Coude. En effet, le village se situe après une route très étroite, appelée « Petit serré », coincée entre la Rivière Langevin et la Rivière des remparts. Le site, majestueux, fait l'objet de nombreuses visites, mais peu de personnes poursuivent leur itinéraire jusqu'au village.

Photographie n°13 Office du tourisme du sud de la Réunion



Le village est considéré comme un village « à forte typicité ». Et selon les membres de l'association, qui sont pour la plupart des producteurs et des artisans locaux, l'ambiance et l'expérience sont à mettre sur le devant de la scène pour « révéler les patrimoines » en croisant ce qui fait sens pour les habitants et pour les visiteurs extérieurs.

L'association est accompagnée par un Groupe d'action local (Terre de volcans). Le secrétariat général des Hauts et le Parc national travaillent main dans la main pour mettre en œuvre la porte de parc de Grand Coude. Enfin, la commune est d'accord pour être pilote pour que le groupe soit multi partenarial.

En effet, du point de vue du responsable du secteur sud du parc, « l'atout de grand coude est aussi son paysage. Celui-ci commence dès Saint Joseph. Dès le départ, on visualise le Morne Langevin. Et ce paysage il évolue tout le long de la route. Une porte de parc va du battant des lames au sommet des montagnes ». Il ajoute lors d'un échange : « je suis optimiste parce qu'il y a des choses qui sont en train de remonter et qui émanent des territoires eux-mêmes et les habitants ne sont pas prêts de se voir spolier leurs territoires. Grand Coude est une destination de demain. Qu'est-ce que ça va donner en termes d'appropriation du territoire ? Mise en valeur ? Mise en scène ? Culturelle, patrimoniale mais aussi économique ? C'est quoi l'enjeu ? Et du coup, on a adhéré à l'idée d'un projet porte de parc sur Grand Coude avec l'apport d'ingénierie, d'accompagnement d'un chef de projet. »

L'un des porte-parole de l'association compare leur structuration à l'exemple du Petit Prince de Saint Exupéry : une destination où les habitants sont ambassadeurs. Les porteurs de projets tiennent à cette condition : pour eux, la volonté doit partir des habitants pour que les instances soient davantage à l'écoute. Ils souhaitent partir des activités et des itinéraires qui existent déjà. Leur objectif est de trouver la bonne gouvernance afin qu'ils ne soient pas dépossédés de leurs projets. D'ailleurs un habitant prend la parole en assemblée plénière : « on dirait que le parc national est incontournable. Mais des choses se sont faites avant le Parc ! ». Ce à quoi un agent du Parc répond : « Non. Tu vois bien, le parc est contournable ».

À l'identification, s'ajoutent des dynamiques de diffusions d'images sociales mais aussi de productions d'appartenance. C'est le cas dans cet exemple de Grand Coude. Partir de ces trois processus permet de comprendre les interdépendances entre les différentes appartenances de chacun, la diversité des institutions identificatrices et le travail de représentation par les images des différents groupes sociaux.

Des thématiques sont discutées pour valoriser Grand Coude et produire un appel d'offres à destination de la clientèle touristique. Les personnes se concertent pour activer les imaginaires : « Grand Coude, grand cœur » pour mettre en avant l'hospitalité des habitants côtoie « l'arche de Noé » comme image de préservation ou encore « les jardins suspendus de Grand Coude » en guise de lien avec la nature et d'analogie avec une des sept merveilles du monde.

Ces identifications, images sociales et appartenances sont les résultats des interactions produites dans le cadre de territorialités construites par les territoires politiques, les systèmes d'actions spatialisés et les rapports sociaux vécus par les habitants. Elles dévoilent la façon donc chacun compose sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie.

Il est visible que dans cette phase de mutations des territoires, les outils sont là, mais les volontés ne sont pas forcément partagées. Plus exactement, les volontés de développement et d'attractivité sont partagées, mais les chemins pour y parvenir se dissocient les uns des autres. Alors que les itinéraires portes de parc pourraient être perçus comme un outil transversal, soutien d'initiatives individuelles, trait d'union entre des Hauts et des Bas trop souvent opposés, et comme un moyen d'intégrer bourgs et « sites » dits « emblématiques » dans une perspective de développement, la commune du Tampon n'adhère toujours pas à la charte du Parc national. On observe donc une segmentation des projets et un dialogue peu approfondi entre les acteurs.

Selon Gérard Peltre, président de l'association internationale Ruralité, Environnement, Développement (R.E.D), les principales richesses des « territoires ruraux » sont leurs habitants, qui interagissent pour avoir un futur choisi. « Des peuples sans mémoire sont des peuples sans avenir » exprime-t-il lors de l'Université Rurale de l'Océan Indien (édition de décembre 2017). Il serait opportun selon lui, de sortir de la double confrontation rural-agricole et rural-urbain qui marginalise les territoires en occultant la richesse de leur contribution réelle.

Or, la politique européenne continue à maintenir ces catégories puisque sa vision des territoires se fait à travers la Politique agricole commune. Nous l'avons vu, les opportunités recherchées par les éleveurs en matière de diversification sont relativement réduites : projets de commercialisation en direct non abouti, projets de valorisation biologique et artisanale de la viande avec la peur de concurrencer la Sica, projets de reconversion du lait en allaitant ou de l'élevage en accueil touristique (envisagé au cas où l'élevage ne fonctionnerait plus), projets de diversification avec la gestion de gîtes (qui ont été pour la plupart un échec), projets de fermes pédagogiques non concrétisés... Ces idées, pour la plupart avortées avant même qu'elles aient pu prendre forme le sont en partie par rapport aux relations que les éleveurs entretiennent avec leur filière et avec les subventions européennes.

Nous terminerons ce dernier point sous la forme d'une discussion en abordant un exemple de collaborations entre agriculteurs dans le but de sortir du système intensif agricole en se tournant vers d'autres voies de valorisation de leurs savoir-faire.

Estelle Deléage, dans son article²²⁹, met en évidence l'exemple d'un collectif d'agriculteurs qui a pu progressivement se mobiliser contre l'intensification de l'agriculture. Très rapidement, la mise en place de la vente en directe à travers ce collectif a été une clé pour rompre l'isolement de certains agriculteurs intégrés à l'industrialisation des filières. Les perspectives recherchées par cette organisation ont été de donner une autre image de la région et de mieux faire connaître les produits du terroir. Finalement, cette forme de diversification des activités des agriculteurs a permis de renforcer leur insertion dans le tissu social local. Selon l'auteure de l'article, l'émergence de ces nouveaux modes de production répond d'ailleurs mieux aux demandes sociétales actuelles, en s'opposant aux modèles productifs pensés et mis en pratiques à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Cette rupture avec ces derniers et les nouvelles alternatives à l'industrialisation des filières a été permise par différents éléments fondamentaux. Tout d'abord, le contexte immédiat du bocage bressuirais et le poids des héritages, assurent, malgré l'artificialisation croissante de l'agriculture et de l'élevage une continuité dans la préservation des ressources naturelles, des eaux, des sols et de la biodiversité, jugées importantes pour la dynamique économique de la région (« pays d'usines à la campagne ») et de la qualité des paysages. Deuxièmement, dès les années 70, l'agriculture locale a connu un double mouvement : un mouvement de spécialisation (systèmes polyculture-élevage viande et lait) et un mouvement de développement des productions hors sol (avec par conséquent l'accroissement des cultures céréalières). Dix ans après, un groupe d'une trentaine de « paysans » (2% de l'ensemble des agriculteurs du bocage) se mobilise contre cette intensification de leur métier. Cette mobilisation, venant des habitants eux-mêmes a émergé suite à des journées de formation organisées par les Cuma et par l'intermédiaire d'une association liée à la formation à la comptabilité agricole. À cette occasion, les difficultés économiques et sociales de certains agriculteurs émergent. Estelle Deléage souligne l'importance de la conjonction de plusieurs facteurs inhérents à cette prise de conscience (Ibid., p.92) :

« Des facteurs liés à des situations : conjoncturels (sécheresse des années 89-90-9), structurels (Diminution des cours de la viande bovine, dans une région traditionnelle de l'élevage bovin allaitant, mais aussi dans le contexte d'un chômage persistant dans la société) ; des facteurs liés à des processus : culturels d'abord (traditionnellement, les familles sont implantées dans le militantisme syndical de la Confédération paysanne qui a été porteur d'une prise de conscience déjà ancienne des limites du productivisme et de la nécessité de passer d'une logique purement agricole à une logique plus ouverte sur la ruralité en général), cognitifs (par les formations organisées par l'AFCA ou par les Cuma). »

Par ailleurs, cette prise de conscience est renforcée par une réflexion engagée autour de la mise en place de systèmes de production fourragère plus durables, confortée par des formations mais aussi par la prise de contacts avec d'autres groupes locaux. Ces derniers se fédèrent progressivement au Réseau Agriculture Durable, lui-même émanation interrégionale dans l'ouest de la FN-CIVAM (centre d'initiatives pour la valorisation de l'agriculture en milieu rural). À partir de 1991, les éleveurs expérimentent chez eux concrètement les éléments de cette réflexion (mise en place de prairies pérennes, amélioration de la gestion et de l'utilisation des effluents d'élevages...) L'ensemble de ces manœuvres permet aux agriculteurs d'instaurer une autonomie vis-à-vis de l'achat d'aliments et des intrants d'origine extérieure, mais aussi de diminuer la pression azotée pour réduire les effets négatifs des pratiques agricoles intensives sur l'environnement. « Ces pratiques nouvelles, qui touchent désormais une frange d'agriculteurs qui dépasse largement le noyau initial, ont émergé à l'encontre des orientations du modèle dominant » (Ibid., p.94). On parle donc bien ici de l'émergence d'un nouveau modèle en parallèle du principal. Les agriculteurs du CIVAM s'insèrent dans une agriculture « durable » et une valorisation paysagère du bocage. Leur action contribue au maintien d'un paysage considéré comme « typique » du bocage et de la biodiversité du territoire. Ils participent même à la reconstitution d'une dynamique paysagère. Dans 1993-1994, le CIVAM a mis en place un plan de développement durable, accompagné notamment d'expertises pour la mise en place de plans de gestion de haies. « L'initiative de revalorisation du bocage par la réhabilitation de la haie, constituée à la fois un moyen de préservation des ressources naturelles et, de par sa dimension immatérielle, un moyen de valorisation du patrimoine local (le bocage). En effet, celui-ci est considéré comme une œuvre du passé qu'il faut restaurer pour construire les champs du futur. » (Ibid., p.95) En parallèle, depuis 1992 le groupe d'agriculteurs du CIVAM a réfléchi à la mise en place d'un système de vente en directe d'une partie de la viande qu'ils produisent. Cette opération a concrètement démarré en août 1995 puis d'autres activités isolées ont été initiées au fur et à mesure. « Toutes ces activités contribuent à donner une certaine image de la région et ainsi, mieux faire connaître

²²⁹ Deléage Estelle (2000) « Évolutions et ruptures dans l'agriculture du bocage Bressuirais », *Norois*, pp.89-98.

les produits issus du patrimoine régional. Elles constituent une forme de diversification des activités des agriculteurs et renforcent ainsi leur insertion dans le tissu social local ». (Ibid., p.95)

Sur le territoire, la chercheuse remarque alors deux mises en valeur contradictoires du patrimoine culturel. Une première conception marchande du tourisme, en phase avec l'essor de l'agriculture productiviste, commence à émerger, accélérant la désarticulation du monde rural. Le Puy du fou par exemple est un symbole de tourisme spectaculaire qui s'accompagne d'un retour à la tradition dans une mise en scène passéiste. De leur côté, les agriculteurs du CIVAM ont décidé de participer à un groupe informel : Agriculture et cultures, dont la création remonte à 1995, et qui est animé par une conseillère en développement local de la MSA. La vocation de ce groupe est de proposer des circuits de découvertes du Bocage à travers, entre autres, des visites d'exploitations pour permettre de favoriser les échanges entre visiteurs et habitants, pour promouvoir des systèmes de production économes, autonomes et respectueux de l'environnement, dans le but de créer du lien social et de la solidarité. Il réunit différents acteurs du monde rural avec la MSA, le centre socio-culturel de Mauléon, des musées locaux, et la MFR.

« Si cette diversification engagée par les agriculteurs du CIVAM s'insère aujourd'hui dans des stratégies développées par les organismes agricoles, prescrites par l'Union européenne (programmes de type Leader) ou plus globalement dans certaines orientations de la réforme de la PAC de 1992, on peut considérer que ces agriculteurs durables ont anticipé toutes les mesures mises en place institutionnellement à différents niveaux (français avec la nouvelle loi d'orientation agricole 21, européen...). Il reste que leur démarche va plus loin que celles proposées par ces mêmes institutions. En effet, le rapport avec l'environnement qu'ils tendent à mettre en œuvre dans l'usage qu'ils font des ressources, procède de l'émergence d'une vision globale qui ne tronçonne pas la réalité vécue dans les mêmes découpages que ceux qu'engendrent tant l'agriculture productiviste que les disciplines académiques (agronomie, gestion...). Ainsi, ces agriculteurs, contribuent activement à la création d'une culture nouvelle au point de convergence de l'écologique, de l'économique et du social. Plus encore, ils donnent consistance à l'approche systémique de l'exploitation agricole, et par là, dans l'agriculture, au concept de développement durable énoncé lors de la conférence de Rio (1992) » (p.96)

Cette étude de cas explore la manière dont un collectif d'agriculteurs a choisi d'appuyer plutôt les projets individuels, inscrits dans un milieu particulier plutôt que la seule entreprise de production animale. La vente en direct est projetée comme le moyen de rompre l'isolement d'agriculteurs affiliés à l'industrialisation des filières. Cette émergence de nouveaux modes de production et de commercialisation s'avère mieux répondre à la demande locale.

La mobilisation de ces agriculteurs trouve son origine dans la capacité des habitants à s'émanciper du modèle industriel dans lequel ils travaillaient. Ensuite, ils ont été soutenus par des collectifs (type Cuma, associations et organismes de formation). On remarque donc à travers cette étude de cas que la prise de conscience est collective. Celle-ci prend ses sources dans un syndicalisme renforcé à la confédération paysanne. De plus, les agriculteurs porteurs de ce projet se sont tournés vers d'autres réseaux d'intégrations sociales diversifiés (groupes locaux de formations entre autres) qui se sont fédérés autour de cette opération. C'est donc sur la base d'expérimentations et d'accompagnements qu'une autonomie progressive s'est progressivement instaurée chez les agriculteurs et les éleveurs concernés. Cette autonomie vis-à-vis des filières industrielles a par conséquent participé à l'émergence d'un nouveau modèle qui a permis à ses fondateurs de s'insérer dans le tissu social local. Ces derniers se sont aussi orientés vers le tourisme en se démarquant de sa conception marchande (exemple du Puy du fou) jugée déstructurante pour le territoire, pour proposer des circuits de découvertes ainsi que des visites d'exploitations.

Plusieurs éléments font résonance avec notre enquête et pourraient être soumis à la réflexion.

Sur l'île de la Réunion, du moins sur la Grande ferme, on observe la primauté du plan d'exploitation (filiale agricole) exigé aux professionnels de l'agriculture. Ceux-ci doivent s'imprégner d'une logique de « projet » pourtant mise à mal par les problématiques rencontrées dans le versement des subventions. Alors que le « projet » agricole propose de tenir compte de l'ensemble des activités développées par les professionnels ainsi que de contribuer aux multiples dimensions de la vie humaine (économique, social, culturel, démographique, spatial...), cette mosaïque s'inscrit dans l'idéologie du plan d'aménagement des Hauts, rattrapée au niveau des filières par une logique de compétitivité. On observe alors aujourd'hui une scission entre des deux approches qui engendre des tensions, des crispations, des sentiments de manque de reconnaissance de la part d'éleveurs déconnectés d'une approche territoriale. Alors que leurs prédécesseurs étaient considérés comme les pionniers du développement du territoire, ils sont aujourd'hui vus dans leur fonction unique de production. Eux-mêmes ont des difficultés à s'extraire de ce seul rôle. Pire, leur statut a même tendance à être rétrogradé, remis en question et comme une menace pour l'environnement ou la santé. A défaut, aujourd'hui, d'autres acteurs (du tourisme majoritairement) ont pris le relais du « développement » du territoire en contrepartie de ces filières unidimensionnelles. Peu de coopérations existent entre les différents domaines et c'est bien là qu'on observe une perception différenciée des agricultures familiales.

L'émergence d'un nouveau modèle aux côtés de celui en filière industrielle semble possible. Il émergera moins des éleveurs directement, mais de voisins entrepreneurs, venus d'autres régions. Sur la Grande ferme, on voit que les liens entre les domaines se font lorsque les porteurs de projets en diversification ou en tourisme sont déjà intégrés au sein de familles d'éleveurs. Les partenariats qui supposent la participation de résidents éleveurs se mettent alors en place plus aisément. C'est à partir de ces partenariats que d'autres formes de tourisms et d'agricultures / élevages se construisent à contre-courant de l'agriculture productiviste (filières avec les Sica) et de la conception marchande du tourisme (projets de la mairie). Ajoutons que les premiers projets de ce type dont il est question n'ont pas eu recours à de quelconque subventions, ni d'accompagnement, ni de cadres de financements. Les entrepreneurs souhaitent garder une marge de liberté sur leurs ambitions et sont donc dans une forme d'anticipation des mesures prises au niveau institutionnel.

Même si nous en sommes aux balbutiements de ces formes d'initiatives sur la Plaine des Cafres progressivement, les nouveaux réseaux d'intégration sociale pouvant résulter de l'interaction entre les résidents du quartier quels que soient leurs métiers sont en passe de créer de nouvelles pratiques favorisant une approche systémique de l'exploitation agricole.

Ce troisième chapitre aborde la Grande ferme en tant que lieu de passages et de multi-usages. Rien que la route forestière du volcan se voit caractérisée par différents attributs : elle répond tant à une invention touristique (itinéraire d'expériences qui permet de relier le visiteur au volcan) qu'à une rationalité proprement agricole (voie unique d'accès pour les exploitations agricoles situées sur le Nez de Bœuf). La Grande ferme et sa voisine Bourg-Murat sont donc au carrefour de flux humains et d'activités qui relativisent progressivement le baptême de « berceau de l'élevage » décerné à la première. Ce qualificatif exclusivement lié à l'agriculture se diversifie et est bouleversé, nous l'avons vu, par des représentations et des pratiques variées du territoire qui interagissent ou s'affrontent.

L'enjeu principal de ce chapitre a été de saisir la manière dont la mise en tourisme d'un territoire résulte d'une « invention » de regard porté sur des lieux et comment cette invention (finalement plurielle) est vécue, appropriée ou rejetée par les habitants.

En repartant de l'Histoire agro-touristique de la Plaine des Cafres, on remarque que le tourisme a toujours eu une place relativement importante dans ces Hauts de l'île. Le thermalisme était anciennement porté par les familles bourgeoises des Bas avant que celles-ci ne se retranchent sur les littoraux ; les premières attirances d'une clientèle pour le Piton de la fournaise avaient engendré de petites créations d'auberges, de lieux de restaurations et surtout la naissance de la profession de guide et porteur (personnes issues de familles agricoles de la Grande ferme) ; l'agrotourisme est mis sur le devant de la scène au début des années 90 par les institutions, doublées de subventions, au nom du développement du territoire. Tout comme pour l'introduction de filières d'élevage, des experts parlent au nom de la population en mettant en évidence des besoins de nouveauté, des formations et de nouveaux projets allant dans l'intérêt des habitants et d'un mieux-être économique et social. On assiste à des détournements des premiers projets agrotouristiques – basés sur l'hébergement – et d'autres interprétations de la notion d'accueil de la part des habitants. Le retour au domaine touristique se fait au début des années 2000, mais nous pouvons reprendre la question posée dans notre déroulement : faire du tourisme et mettre en marché des lieux et des espaces qui se pensent touristiques est-il pertinent ? En effet, le tourisme est perçu comme la dernière bouée de salut pour construire une légitimité du territoire. Sauf que le secteur d'activité est souvent réduit à une composante entière de d'aménagement. C'est le cas pour la commune du Tampon, qui, à partir d'une mise en marché de loisirs et d'attractions divers et variés espère à la fois créer des emplois, structurer la Plaine des Cafres, bénéficier de retombées économiques et gagner en popularité. Il est donc perçu comme un outil pour se faire connaître, pour se distinguer et pour continuer d'exister.

Dans le cas des projets de la commune, nous nous retrouvons dans les écrits de Pierre Vitte (1998, p.70-71) qui met en évidence le risque selon lequel le concept de développement local puisse servir de support ou de justification à la théorie d'un tourisme supposé créer une dynamique sociale et spatiale à partir de quelques projets. La demande (du moins locale) est occultée puisque la municipalité se situe avant tout dans une création d'offres d'équipements, d'hébergements et d'animations destinées à mobiliser le plus grand nombre.

En parallèle, l'influence de l'agrotourisme perdure, toujours selon une conception majoritaire qui considère que l'activité devrait émaner du secteur agricole pour se construire sur la base d'une diversification sensée sauver l'agriculture. Ce à quoi se différencie une association de

terrain telle que l'AD2R qui accompagne des créations d'activités de porteurs de projets pas forcément issus de l'agriculture, formés dans le tourisme et exerçant une réelle complémentarité avec les différentes fonctions des exploitations agricoles. Cette réalité de pratiques s'insère néanmoins dans l'omniprésence des instances politiques et des subventions issues des programmes Leader qui orientent des financements régionaux et dédiés aux Hauts de l'île. Selon Pierre Vitte (1998, p.77), « le tourisme rural s'insère dans un mode de développement dépendant, piloté de l'extérieur, inscrit dans des cadres normatifs et d'une étonnante banalité même si on affiche le souci constant de la spécificité locale ».

S'en suit en 2007 la création du Parc national, en lien avec le cadre stratégique partagé qui transmet une image de préservation de « patrimoines » en mobilisant la notion « d'écotourisme », en coordonnant les activités de loisirs de pleine nature et en concrétisant les projets de portes de parc sur la base d'itinéraires de découvertes menant jusqu'à des « sites emblématiques ». Le passage du lieu au site est d'ailleurs là-aussi le résultat de l'invention d'un regard, le produit d'un mélange où visions mythiques, héritages culturels, comportements sociaux s'entremêlent au service d'une mise en tourisme d'un territoire (*Ibid.*, p. 75), qui plus est, reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco.

Lorsque nous prenons en compte ces différentes visions et projets à finalité touristique qui se croisent sur un même territoire, nous pouvons présager d'interventions plurielles, différenciées, par conséquent perturbatrices d'une certaine cohérence des actions. Cadre stratégique « partagé » ou politique commune ne peuvent qu'être perturbés du fait que chaque intermédiaire semble non seulement disposer de son propre réseau professionnel et associatif et que les différents acteurs communiquent peu entre eux, voire peu avec les habitants. Équipements et hébergements, bientôt affublés de loisirs en tout genre se multiplient en une série de « silos » (pour reprendre l'expression d'un de nos interlocuteurs du Parc national) brouillant la visibilité des offres proposées sur le territoire. Or, il semble inopportun de bâtir des territoires sur des juxtapositions dans lesquelles les produits l'emporteraient sur le lieu. Ce constat, bien que partagé par tous est une réalité frappante dans les Hauts de la Plaine des Cafres.

Lorsque nous nous penchons sur les pratiques des habitants qui commencent à s'orienter vers le secteur touristique intégré dans des projets plus globaux, nous nous rendons compte que ceux-ci tentent d'inverser la tendance d'un territoire considéré comme support promotionnel où animations et manifestations se dérouleraient dans une conception marchande.

« Le périmètre du territoire des élus, des institutionnels du développement touristique n'est pas celui de la société locale : celui-ci est mobile, se déforme, se recompose au gré des secousses ou des évolutions. Il n'est pas non plus celui des touristes qui n'est pas fini, pas à la même échelle, très variable, même si un certain nombre de points d'appui en forment l'armature » (*Ibid.*, p.84).

En effet, l'appropriation du tourisme et ses inventions par les habitants émergent au sein de profils diversifiés et en même temps majoritairement de jeunes générations issues d'autres régions ou issues de la localité mais revenues s'installer récemment. La plupart sont formées dans le domaine (que ce soit de la restauration, de l'hébergement ou de loisirs), mais répondent surtout à une volonté de réaliser une passion à partir de l'existant du territoire pour le valoriser. D'une certaine manière cet objectif recoupe celui du Parc national qui tend à « sublimer » le territoire. Dans l'existant mis en évidence par ces porteurs de projets dénués pour la plupart d'accompagnements financiers ou humains, se trouvent les domaines de l'agriculture et de

l'élevage avec lesquels ils souhaiteraient renforcer les liens à travers des circuits à visée touristique et pédagogique. Les différents usages du territoire recouperaient alors les différentes fonctions de l'élevage quelque peu oubliées face à l'industrialisation du secteur mettant explicitement en avant la fonction principale de « production ».

Des passerelles semblent envisageables, reliant demande touristique et demande de reconnaissance d'un métier d'éleveur en panne de légitimité. La diversification ne trouverait dans ce cas de figure pas son origine dans l'exploitation en tant que telle, mais elle serait portée par des projets de personnes du voisinage. En d'autres termes, l'éleveur deviendrait une sorte de prestataire inscrit dans des circuits plus largement étudiés, l'encourageant à la transformation de ses produits voire à de la vente en direct.

Il y a bien sûr matière à s'interroger sur l'implication de la population agricole dans ces mises en tourisme du territoire : d'une part, nous l'avons largement évoqué, le positionnement des filières est pour le moment clair au sujet de l'apport total des productions lors des collectes. Les possibilités de transformations et de vente en direct n'existent pour le moment qu'à l'état de très rares exceptions. D'autre part, l'affirmation de la fonction d'accueil est plurielle et elle ne va pas de soi. Nous avons vu par exemple que la notion « d'étranger » demeure dans tous les discours des éleveurs, profondément attachés au caractère familial de la Grande ferme. Assez communément, surtout pour les anciennes générations, le territoire représente pour les éleveurs le support de leur activité, immergée dans des réseaux professionnels qui fonctionnent en entre-soi. Toutefois, on remarque de nouvelles timides tendances à intégrer d'autres réseaux économiques et sociaux, d'autant plus marquées par les flux migratoires existant entre différentes régions de l'île. Celles-ci émergent souvent en réponse à une demande de porteurs de projets non-agricoles. Ces derniers, traits-d'unions humains entre les Hauts et les Bas de l'île ainsi qu'entre les villes et les campagnes seraient alors dans la capacité de répondre à une demande latente, émergente, en proposant de nouvelles pratiques. Pour concrétiser celles-ci en sécurisant au mieux les protagonistes, il serait bon de se reporter aux préconisations envisagées par Pierre Vitte (*Ibid.*, p.85), à savoir : « d'effectuer une analyse de la situation et des échecs passés, d'identifier les novateurs et les producteurs, d'intervenir scientifiquement dans l'approche du territoire et l'abolition des frontières. »

Résumé de la troisième partie : des pratiques agricoles prises dans une pluralité d'inventions de lieux touristiques

Le premier objectif de cette troisième et dernière partie était d'observer si d'autres systèmes de relations, situés en dehors de la famille et du corps professionnel, font sens pour les éleveurs de la Grande ferme. Le constat est que l'espace social de ces derniers se confond largement avec le travail. Cette confusion provient de plusieurs éléments, notamment du poids historique des Sica dans les trajectoires d'éleveurs, ainsi que du contrôle social exercé par les liens de connaissances et familiaux. Ces déterminations nous amènent d'ailleurs à parler d'engagement plutôt que de réseaux d'intégration sociale.

L'engagement, nous le montrons tout au long de cet écrit, se décline en plusieurs niveaux, allant de la simple adhésion, à la participation jusqu'à la responsabilisation dans une ou plusieurs organisation(s) professionnelle(s) agricole(s), en émergeant avant tout d'une identification entière et d'une implication affective au métier. Ces figures de l'engagement sont interdépendantes dans les représentations portées à l'égard du métier. Elles maintiennent les éleveurs de la Grande ferme non plus dans des itinéraires mais dans des trajectoires professionnelles, et ont donc pour fonction d'homogénéiser le groupe malgré leur disparité. Ces données renforcent les effets de l'appel de la vocation tant par les éleveurs que par les organisations professionnelles.

Nous avons vu, au cours de notre enquête que la tendance, bien que des reformulations existent, est au maintien du modèle d'exploitation familiale, avec, en réponse aux mutations sociales une primauté donnée à la résidence et à la transmission foncière. La gestion de l'espace pour les éleveurs peut être différenciée en deux types : une terre dédiée à l'agriculture, à l'élevage et une terre dédiée à l'habitat. En découle *de facto* une distinction effectuée entre propriété de l'habitat et propriété agricole. Nous considérons à cet égard que l'exploitation agricole réunionnaise, à partir de cette étude de cas de l'élevage sur la Grande ferme, peut être considérée comme un fait social total dans la mesure où s'y rencontrent et s'y lient l'exigence d'un système économique, des valeurs ainsi que des solidarités sociales et familiales. Plus encore, elle se manifeste à l'image d'un contrat moral à travers les processus de transmission et de succession qui ont particulièrement touché les première, deuxième et troisième générations d'éleveurs.

Si la famille poursuit son rôle d'ancrage principal dans un contexte de mutations sociales et économiques, tout comme elle prolonge dans certains cas sa mission de voie d'accès vers l'emploi et la propriété, elle ne témoigne pas de logique de repli sur soi telle qu'elle pourrait être pensée. La venue de nouveaux habitants sur la Grande ferme est certes considérée avec méfiance, mais aussi comme une réelle opportunité de diversifier ses sources de revenus. L'altérité émanant d'interactions avec des visiteurs et touristes fait partie du quotidien et tend aussi à la mise en place de stratégies allant de la simple indifférence à la concrétisation de diversifications au service d'un patrimoine agricole local.

Cette altérité et ces stratégies s'enracinent dans le contexte d'un territoire traversé par une multitude visiteurs (route du volcan, carrefour entre le sud et l'est de l'île...) et le croisement d'activités diverses à des fins touristiques. Nous avons donc travaillé sur la manière dont la mise en tourisme d'un territoire résulte d'une invention de regard porté sur des lieux par des institutions ou des personnes, et la manière dont celle-ci est appropriée par les habitants.

Le tourisme a toujours eu une place importante dans les Hauts de l'île et a occupé différentes fonctions. Aujourd'hui, il est tantôt mis en évidence dans une conception de loisirs, d'attractions au service d'une structuration du territoire, tantôt affecté à une fonction essentiellement agrotouristique, ou encore écotouristique, suivant les acteurs professionnels rencontrés.

Pour la commune du Tampon, le secteur touristique répondrait à une nouvelle vocation de développement d'un territoire, à un rôle de bouée de sauvetage lancée au service de l'attractivité de la Plaine des Cafres. Le domaine est réduit à une composante de l'aménagement. La municipalité espère à partir de la mise en marché de loisirs et d'attractions inédites, créer des emplois et bénéficier de retombées économiques structurantes pour le territoire.

La composante agrotourisme perdure, soit dans une fonction de rattrapage d'une agriculture en berne, soit en complémentarité d'une agriculture existante.

La création du Parc national introduit les notions « d'écotourisme », de loisirs en plein air. Les professionnels inventent des projets itinérants jusqu'à des lieux devenus « sites » dans le vocabulaire.

Chaque intermédiaire dispose de son propre réseau et peu de communication filtre entre les professionnels et entre les habitants. Or, les périmètres des territoires touristiques des élus et des institutionnels ne sont pas ceux de la société locale. L'appropriation du tourisme par les habitants s'oriente vers des initiatives qui émergent de profils et de parcours diversifiés, majoritairement de jeunes générations venues (ou revenues) s'installer récemment sur la localité. Ces porteurs de projets souhaitent se baser sur l'existant en construisant des passerelles avec les exploitations agricoles voisines.

Des liens pourraient donc être envisageables pour reconquérir la reconnaissance d'un métier d'éleveur en panne de légitimité en considérant toutefois les freins à l'implication de la population agricole dans ces mises en tourisme du territoire.

Conclusion générale

Synthèse

Notre questionnement de départ s'est construit autour des processus sociaux à l'origine de « modèles » de développement de territoires par des institutions à travers des activités dédiées à l'agriculture, au tourisme, à la valorisation de patrimoines et à la protection de l'environnement. Nous nous sommes demandé comment les mutations économiques et sociales qui en découlent étaient vécues et appropriées par les habitants et quelles étaient les formes d'adaptations émergeant des pratiques des éleveurs bovins d'une localité de la Plaine des Cafres.

Mes résultats se sont articulés non pas autour d'une hypothèse principale mais à partir de plusieurs cadres d'analyses issus de croisements entre l'anthropologie et la géographie sociale. Ceux-ci partent des éleveurs et des habitants, des filières de productions animales et plus globalement des logiques politiques des pouvoirs publics. Nous avons considéré le territoire comme autant d'imbrications et de relations allant de l'exploitation agricole, à la localité de la Grande ferme jusqu'à la Plaine des Cafres, aux Hauts de l'île et plus largement encore à l'île de la Réunion intégrée dans un environnement national et international.

Pour répondre à notre question de recherche, nous allons le rappeler dans notre démarche, nous avons montré que les mutations observées et les changements de paradigme qui semblent se dessiner autour d'un « berceau de l'élevage » qui deviendrait une « terre touristique » induisent un certain nombre de reformulations, de mobilités au niveau des pratiques et des représentations du métier d'éleveur comme du territoire.

En effet, certains projets d'agriculteurs transcendent, en interaction avec les mutations vécues, le cadre professionnel inculqué à la fin des années 70 à travers une réappropriation et une reformulation de la définition de l'exploitation familiale. En revanche, dans ces mobilités, le noyau d'éleveurs de la Grande ferme affiche une stabilité, nourrie par les relations entre les éleveurs fondés sur la parenté, l'affinité, le voisinage d'exploitation et l'entraide. Être un éleveur qui suit une continuité générationnelle marquée par des mutations constitue une des principales facettes identitaires des agriculteurs de la Grande ferme. Elle est renforcée entre autres par des éléments relatifs à l'amour du métier, à la vocation, à l'action de production, à l'exercice d'un métier utile, à la liberté qui ont pour fonction d'unifier le groupe. Le sentiment d'appartenance au berceau de l'élevage revêt une importance fondamentale. Celui-ci s'observe à travers différentes grilles de lecture socio-anthropologiques qui interviennent pour dépasser le concept d'identité (Avanza Martina et Laferté Gilles, 2005) et mettre en évidence les situations concrètes d'interdépendances ainsi que les systèmes d'interactions (Elias Norbert, 1987). Insérer les personnes enquêtées dans des configurations permet de mettre en évidence les interdépendances entre elles et les différents liens, forcément variables, qui expliquent les logiques sous-jacentes aux pratiques décrites sur les exploitations.

Les relations fortes aux Sica relèvent aussi d'une identification construite, généralisée et transmise. Elles résultent des interdépendances des individus. Les éleveurs de la Grande ferme s'inscrivent effectivement dans des rapports sociaux hiérarchiques vis-à-vis de leur filière. Autorité et protection de la part des Sica, et des responsables agricoles sont assurées si le « modèle » tel qu'il a été développé est respecté. On observe en contrepartie une certaine soumission et une dépendance des éleveurs vis-à-vis des Sica. Dans le même temps, on constate des mobilités dans les projets des Sica suite à des initiatives de diversifications prises par leurs adhérents (par exemple des éleveurs naisseurs qui deviennent naisseurs-engraisseurs). En d'autres termes, aucun élément d'innovation, ou de mutation n'est issu d'interlocuteur pris isolément, mais il naît précisément du rapport entre les deux. Ces résultats remettent donc en question la notion même de « modèle » de développement que les acteurs institutionnels du milieu de l'élevage souhaitent consolider (par un maintien des réglementations, un cadre de formations professionnelles et la continuité d'un réseau d'interconnaissances bâti depuis les années 80). Celui-ci se déforme inévitablement par les pratiques et les jeux d'interdépendances entre les configurations sociales.

Les rapports déséquilibrés issus de processus de développement tels que les structurations de filières d'élevages depuis les années 60, s'intègrent donc dans des dynamiques circulaires d'interdépendances. C'est en ce sens que mon travail s'implante dans le cadre d'analyse d'une socio-anthropologie du développement et des mutations sociales (Olivier de Sardan Jean Pierre, 1995) dans la mesure où il se concentre sur l'analyse d'interactions entre des configurations d'individus qui ne relèvent pas forcément des mêmes systèmes de référence.

Enfin, nous avons montré que ces dynamiques étaient tout autant observables dans les combinaisons relationnelles des nouveaux projets à vocation touristique évoqués pour la Plaine des Cafres et qu'elles s'entremêlent à des représentations différenciées des territoires et de leurs usages. Pour ces différentes raisons, les phénomènes d'interdépendances sont intimement liés à un faisceau de tensions qui assure la liaison entre espace et société en articulant les échelles de territoires et les réseaux que fréquentent les groupes d'individus. La territorialité (Di Méo Guy, 2014) livre la façon dont chacun construit sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie au sein de configurations sociales.

Afin de décliner les principaux éléments de notre conclusion, nous proposons ci-après de revenir sur notre démarche de recherche.

Rappel de la démarche et conclusions

Retourner dans le passé à partir de l'histoire agrotouristique de l'île de la Réunion a été éclairant à différents niveaux pour comprendre les processus sociaux à l'origine de l'élaboration de territoires et de leurs « modèles » de développement à partir d'activités économiques structurantes.

Les années 1960-1980 sont une période de mutations socio-économiques situées dans le prolongement tardif de la départementalisation. D'espaces relégués, les Hauts de l'île deviennent des supports d'influence, propulsés par le PAH. La structuration de filières d'élevages industrielles, l'apparition du tourisme, l'entrée dans le sas du développement durable (création d'un Parc national reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco) impliquent une perpétuelle adaptation de la part des habitants des Hauts de l'île. Ces contextes successifs de recomposition du maillage institutionnel et la concrétisation d'une gouvernance renouvelée sur la période 2014-2020, animée par un secrétariat général des Hauts entrent, nous l'avons montré, en interaction avec les logiques sociales des acteurs évoluant sur le territoire (habitants, professionnels, porteurs de projets, monde associatif...)

C'est en partant de ces processus historiques et sociaux que nous avons pu répondre à nos première et quatrième hypothèses centrées sur la construction territoriale des Hauts de l'île avant de traiter des mutations du métier d'éleveur bovin sur la Grande ferme à la Plaine des Cafres.

À cet effet, notre travail a proposé une description socio-anthropologique des pratiques, des mouvements, des itinéraires des personnes enquêtées. Il rend compte des paroles recueillies pour témoigner des logiques d'adaptations et de reformulations développées dans un contexte de mutations profondes et de diversifications. Il décline les représentations que prend le métier, par les éleveurs eux-mêmes mais aussi par d'autres acteurs.

Parcourir la socio-anthropologie des familles agricoles sur la Plaine des Cafres, nous a permis de rappeler les conditions originelles de vie des habitants de la Grande ferme, « Petits Blancs » des Hauts, qui ont assisté à des évolutions brutales de leur cadre de vie issues d'une greffe de secteurs entiers tout droit venus de métropole. Les anciennes dépendances de l'économie de plantation ont été remplacées par de nouvelles relations avec un corps administratif contraignant ainsi qu'avec de nouvelles mannes financières.

Les familles d'agriculteurs modifient leurs pratiques. La sédentarisation progressive de leurs exploitations, succède à des transhumances historiques. Elle aboutit à la structuration de filières de productions animales divisées spatialement sur la Plaine des Cafres entre une production de bovin-lait et de bovin-viande.

Alors que les éleveurs constituent un milieu hétérogène, marqué par des collaborations et des conflits, des « modèles de production » se construisent autour de sociétés d'intérêt collectif agricole, ainsi que de filières économiques et véhiculent l'image de ce que doit être un bon éleveur, jugé sur sa performance et son rapport technique au métier. Ce schéma, délivré par des équipes professionnelles venues de métropole, mêlé à un contrôle social local, va de pair avec la recherche d'une rentabilité et d'une reconnaissance de la profession.

Le modèle central d'installation retenu en 1970 pour l'élevage est basé sur une exploitation en faire-valoir direct de 15 à 20 hectares, occupant à plein-temps un ménage avec un actif et demi et permettant donc un revenu de l'ordre d'un Smic et demi. La réforme foncière qui a accompagné le Plan d'aménagement des Hauts, a diffusé le modèle d'une agriculture familiale qui s'est substitué au système d'agriculture des grandes plantations.

Cette promotion d'un modèle métropolitain d'exploitation agricole familiale dans le contexte réunionnais a favorisé l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales des éleveurs de la Plaine des Cafres et l'émergence d'exploitations considérées comme « professionnelles » et « performantes ». Toutefois, aujourd'hui, les limites rencontrées en terme de foncier, l'augmentation des contraintes économiques, les importations nécessaires à la perpétuation de la filière, les pressions du marché ainsi que le contexte insulaire difficile à dompter, le remettent en question.

Les défis mis en évidence en termes de potentiel socio-économique, mais aussi écologique, d'impact sur la société et sur le système insulaire ne sont pas nouveaux si l'on se réfère à de précédents travaux (Mandret *et al.*, 1999, p.34). L'enjeu est avant tout de prendre en considération de nouvelles activités, des réglementations récentes et des modes de gestion de l'espace renouvelés (activités de loisirs, protection de l'environnement, réglementations européennes...) dans le développement de l'élevage réunionnais pour allier productivité et environnement.

Alors, une fois ce contexte relevé, **notre première intention** a été, du point de vue des éleveurs, de rendre compte des différentes pressions sociales exercées sur la profession, et de comprendre comment celles-ci sont vécues et réappropriées sur la Grande ferme. Le pari a été d'aborder les logiques sociales sous-jacentes à l'exercice du métier qui montrent que finalement, ce dernier dépasse le cadre professionnel formalisé à l'origine.

En effet, nos enquêtes montrent qu'à l'acculturation au modèle d'élevage intensif depuis les années 70, s'ajoute une synergie de pratiques professionnelles non structurées institutionnellement, pouvant s'inspirer – entre autres – de l'agro-écologie, de l'agrotourisme, et de l'agriculture biologique. Cette hybridation de procédés peut être observable à l'échelle d'une exploitation et aussi à l'échelle territoriale. Ce croisement est la résultante de dynamiques familiales, générationnelles et foncières.

D'autres processus émergent de choix intentionnels de la part d'exploitants de traits à conserver dans des pratiques d'élevage selon des visions économiques ou politiques et aboutissent à des réinventions des formes d'agricultures.

Est en jeu dans ces démarches d'ordre identitaire, l'affirmation d'une différenciation en vue d'une reconnaissance, plus encore dans un contexte où « la ruralité » et son « mode de vie » sont remis au goût du jour par les institutions et dans lesquelles l'élevage en filières ne fait plus partie.

Tout d'abord, l'exploration en configurations nous a permis de creuser le mode de fonctionnement des exploitants au-delà des modèles appliqués aux territoires et d'approfondir les logiques sous-jacentes aux pratiques agricoles. Nous ne nous sommes donc pas situés à un niveau d'analyse traitée à partir de typologies qui auraient défini plusieurs modèles. Nous avons

plutôt intégré les personnes rencontrées dans des configurations sociales. Celles-ci tendent au maintien et à la déformation du modèle initial, sans y attribuer de point de départ ni d'arrivée puisqu'elles sont dynamiques dans le temps et dans les interdépendances synchroniques qui les construisent.

Nous avons mis en évidence huit configurations (encadré ci-dessous) bâties à partir d'itinéraires d'éleveurs approfondis dans le cadre de nos enquêtes. Nous rappelons que nous nous sommes appuyés sur des critères relatifs à la composition familiale, à la place de la femme sur l'exploitation, aux pratiques agricoles (basées sur la mobilisation de main-d'œuvre et de l'entraide), et aux choix d'organisation de l'exploitation en fonction du parcours d'installation et de succession (Paillat Jarousseau Hélène, 1997).

- L'exploitation, fondée sur la famille rapprochée suit le modèle en filière et répond à un enjeu de reproduction professionnelle.
- La femme s'est installée en tant que cheffe d'exploitation après avoir exercé d'autres métiers.
- Le chef d'exploitation est éleveur laitier, il s'inscrit dans la continuité d'un modèle d'élevage en filière adhérant à une Sica, mais l'avenir de l'exploitation agricole est incertain.
- Les enfants sont éleveurs comme leurs parents qui exercent encore l'autorité sur l'exploitation
- L'exploitant s'inscrit dans la continuité du travail agricole de ses parents intégrés au système en filière.
- L'exploitant travaille seul, il est intégré aux dynamiques d'entraide locales et la poursuite de son exploitation dans sa forme actuelle est incertaine.
- L'exploitant travaille seul et ne cherche ni à intégrer de groupements ni à s'intégrer dans des dynamiques d'entraides de la Grande ferme
- L'exploitant s'est détourné de l'activité d'élevage de sa famille pour se lancer dans l'activité agrotouristique en maintenant une pratique en maraîchage

Considérer les configurations d'un point de vue synchronique a permis d'expliquer les systèmes de coopérations et d'interdépendances entre les éleveurs et les exploitations.

La solidarité demeure au cœur des pratiques agricoles sur la Grande ferme aujourd'hui. Celle-ci transcende les services rendus par les organisations professionnelles agricoles (Sica et syndicats) en se déroulant à un niveau de grande proximité. Elle résulte d'un échange tacite de don / contre-don, que les éleveurs appellent « l'entraide », résultant d'une « bonne entente ». Ces réciprocités sont issues des solidarités vécues à l'époque de l'élevage extensif. En se perpétuant, elles maintiennent l'interconnaissance, les liens familiaux et le modèle d'exploitation en filière. En effet, malgré une individualisation de la pratique, celui-ci nécessite à bien des égards la mobilisation de « main-d'œuvre » (manipulations en troupeaux, remontée de broutards, vaccins type prophylaxie...) et l'échange de services plus larges (problème rencontré sur une parcelle, remplacement ponctuel ou surveillance du cheptel en cas de départs en vacances). « L'entraide » perpétue donc à la fois d'anciennes solidarités mais se renouvelle

aussi pour répondre à des besoins qui émergent dans le cadre de mutations sociétales (par exemple le départ en congés de certains éleveurs).

Si la majorité des systèmes de coopérations dont nous venons de faire part, prennent différentes formes sans officialisation, dans le cadre d'un engagement de confiance tacite, ils peuvent se formaliser en de rares groupements de mécanisations (Cuma). Leur bon fonctionnement est justifié par tous par l'habitude de travailler ensemble et par un sentiment de sécurité mutuel. Il sert la pérennité du modèle puisqu'il répond aux attentes des organisations professionnelles agricoles²³⁰, renforce la position des chefs d'exploitations et joue un rôle dans l'émergence de *leaders*. Ces Cuma se créent sur la base de liens familiaux, d'affinités ou de voisinage d'exploitation.

Les interactions entre configurations façonnent des pratiques agricoles et des systèmes de coopérations via des dynamiques d'inclusion et d'exclusion, qui agissent sur la continuité des exploitations agricoles familiales.

À la suite de ce premier protocole, envisager les configurations d'un point de vue diachronique a permis de montrer que les logiques de successions étaient d'abord facteur de maintien du modèle agricole.

Nous avons vu que dans les cas où les exploitations actuelles sont issues de reprises ou d'installations d'exploitations familiales datant de la période de la réforme foncière et du plan d'aménagement des Hauts, elles se perpétuent à travers ce modèle et demeurent centrées sur le groupe domestique. La transmission qui se fait par un passage en société, formalise le travail entre parents et enfants, conforte cette continuité et entre en adéquation avec les perspectives attendues par les organisations professionnelles agricoles pour la consolidation et la durabilité du modèle en filière. Néanmoins, une transmission peut aussi bien se faire sans passer par la constitution d'une société, mais en évoluant vers la quatrième configuration dans laquelle parents et enfants travaillent sur une même exploitation, même en cas de départ à la retraite des premiers. Les parents continuent dans ce cas de figure de superviser le travail sur l'exploitation, mais les choix relatifs à l'élevage sont pris collectivement. En fonction des itinéraires, des parcours professionnels et des formations effectuées par les repreneurs, on se situe entre un maintien du modèle et des reformulations. C'est-à-dire que si le couple repreneur a toujours pratiqué l'élevage sur l'exploitation aux côtés des parents, qu'il n'a pas effectué de mobilité géographique ni professionnelle, et qu'il n'est pas pluriactif, il perpétue le modèle d'exploitation familiale agricole en filière, malgré les difficultés rencontrées. Par contre, la pluri-activité du couple repreneur a une incidence sur la diversification de l'activité, pendant que les parents maintiennent le modèle tout en s'adaptant aux initiatives des enfants. C'est à travers cet exemple que l'on observe l'émergence de reformulations à partir d'agrotourisme, de projets d'écotourisme, d'interrogations sur le maintien d'une exploitation diversifiée, ou de la reconversion d'élevage laitier en allaitant. Les échanges intergénérationnels, la place de l'expérience des aînés mais aussi l'importance de la formation des enfants engendrent une synergie de pratiques et des modèles éclectiques.

²³⁰ La première Cuma créée sur le territoire, la Cuma des Plaines, partait de l'initiative de la Sicalait et d'éleveurs.

Cette première démarche renforce l'idée de viabilité du « modèle » familial d'exploitation, avec ses reformulations. Nous avons mis en évidence d'autres logiques sociales allant dans ce sens traversant les thématiques foncière, familiale, relatives à l'espace social et aux valeurs.

De manière globale, le foncier est un enjeu particulier attaché au maintien de l'exploitation lorsque les prédécesseurs l'ont acquis dans le cadre de répartition de terrains ONF. C'est aussi un enjeu agricole lorsque ces terrains ont été aménagés dans cet objectif depuis plusieurs générations et qu'ils ont été achetés. Le maintien du patrimoine foncier conjointement au patrimoine agricole dans le groupe domestique est primordial lorsque les éleveurs sont attachés au modèle d'exploitation familiale. En revanche le maintien du patrimoine foncier prime dans tous les autres cas de figure sur l'enjeu agricole. Nous avons donc pu confirmer les résultats de travaux sur la Grande ferme (Watin, 1982 ; Noujarède, 2007) affirmant que la transmission du patrimoine agricole n'est pas nécessairement l'enjeu social prédominant dans la mesure où il se combine avec la priorité de donner l'accès à la résidence des enfants. Les stratégies familiales dépassent donc le seul cadre professionnel défini par les filières. En effet, de manière transversale à notre démarche, nous avons montré que la famille constitue encore aujourd'hui le point d'ancrage principal dans un contexte de mutations socio-économiques et territoriales. Elle continue d'être une voie d'accès à la propriété et un tremplin vers l'emploi. Cette entrée en matière intègre l'éleveur à un système total basé sur l'échange, un contrat moral à travers lequel l'activité d'élevage devient un héritage à respecter, mais surtout, le foncier un patrimoine à maintenir quel que soit son mode d'acquisition. L'obligation morale peut prendre une autre forme qu'une exploitation agricole dédiée à l'élevage. Si par ailleurs, elle tend à prendre la forme de « terres incultes » par exemple, les procédures de la Safer entrent en jeu pour replacer les terres sous-exploitées dans le circuit du développement agricole.

Pour tous les professionnels rencontrés, l'espace social se confond ou largement avec le champ professionnel de l'élevage. Pour différentes raisons explicitées, notamment dues au poids des Sica et au contrôle social des pairs, nous avons voulu assimiler la notion de réseau d'intégration sociale à la notion d'engagement dans une trajectoire professionnelle. De ce point de vue, les minorités qui se démarquent de la « norme » instituée sont peu reconnues, et nous l'avons montré, elles peuvent être considérées comme perturbatrices du maintien de l'ordre professionnel et social. De ce fait, la peur de fonctionner autrement masquerait la crainte de se voir exclu de l'espace social de la Grande ferme. Cet engagement résulte d'abord d'une identification entière au métier, accompagné d'une implication affective de l'éleveur dans sa profession, d'une volonté de « réussir » comme les prédécesseurs, avant de se décliner à différents niveaux. Parler d'engagement, c'est effectivement mettre en évidence la diversité de positionnements opérés par les éleveurs et la diversité de sens ou de représentations qui entourent le métier en allant de la simple adhésion, en passant par la participation pour finir par la responsabilisation dans des organisations professionnelles agricoles. Ces dynamiques interdépendantes révèlent une variété de représentations portées à l'égard du métier d'éleveur maintenant les professionnels dans leurs trajectoires. Elles ont pour fonction d'unifier le groupe. Figures de production, de gestionnaire, de successeur succédé et de travailleur indépendant (Forney, 2010) sont mobilisées pour rendre compte de sa pratique sur un territoire et une activité qui se diversifient.

D'autre part, nous avons vu que la mobilisation de « valeurs » tels que la vocation, l'amour du métier, le travail, et l'appartenance « socio-culturelle » nourrit le système agricole en place.

La vocation peut être instrumentalisée pour défendre symboliquement les intérêts des filières de la part des hiérarchies locales. Elle peut aussi être mise en avant, à travers le caractère « inné » qu'elle incarne, pour légitimer la profession de la part des éleveurs. Les discours se rejoignent autour de l'amour du métier qui résonne parfois comme une injonction : l'amour de l'élevage conditionnerait sa réussite.

La convocation de la valeur du travail, par les éleveurs de génération en génération et par les responsables des Sica nourrit la reconnaissance professionnelle locale. Elle est aussi facteur d'identification familiale.

Enfin, la plupart des éleveurs rencontrés se définissent comme des Petits-Blancs des Hauts, habitants historiques de la Grande ferme. Celle-ci étant devenue berceau de l'élevage et de la Sicalait, les références identitaires se lient au territoire de vie, de travail ainsi qu'à une profession particulière. De leur côté, les responsables agricoles utilisent ces désignations, pour constater le rôle de la filière dans l'émancipation de ces habitants de leurs anciennes conditions misérables d'existences. Petits-Blancs, certes, mais collectivement structurés et acteurs de filières d'élevage elles-mêmes économiquement structurées, garantissant la perception d'une forme de liberté chère à ces familles depuis des générations.

Ce premier rappel de notre démarche nous permet de répondre à nos deuxième et troisième hypothèses en affirmant que dans un contexte de diversification et de requalification des enjeux d'un territoire, les éleveurs de la Grande ferme se situent dans des stratégies de maintien des pratiques d'élevage pour assurer une continuité du groupe professionnel, mais aussi du groupe domestique. En revanche, en considérant les différentes configurations qui structurent l'espace social des éleveurs de la Grande ferme, on constate que les pratiques dépassent aussi largement le cadre professionnel formalisé à l'origine. Ces observations relativisent donc en partie les thèses « d'essoufflement du modèle d'élevage » sur la Plaine des Cafres mais aussi les constats « d'absence d'émergence d'alternatives » (Fusillier *et al*, 2006 ; Marble *et al*, 2018).

Nous montrons que les modèles d'élevages bovins persistent à travers les réseaux d'interconnaissance impliqués et les réglementations mises en vigueur. Les éleveurs sont toujours soumis à l'apport total de leurs productions aux Sica et celles-ci prolongent leurs actions au sein d'un réseau construit depuis les années 80. Rappelons que les fondateurs de l'Urcoopa (groupe fournisseur d'aliments) étaient la Cane, la coopérative des Avirons, la CPPR et la Sicalait. Cette dernière partage encore aujourd'hui avec d'autres coopératives agricoles sa présidence. Elle possède également des parts à la Cilam et pèse dans la gouvernance globale en participant aux activités de l'Aribev. Sica Révia et Sicalait occupent respectivement le monopole du transport, de la transformation et de la commercialisation des produits carnés ainsi que de la collecte du lait et du développement de la production laitière. Néanmoins, face aux limites technico-économiques et sociales rencontrées, particulièrement dans la filière laitière dont le développement semble de plus en plus compromis si les perspectives du secteur ne sont

pas remises en question (*Ibidem*), les modèles se déforment. Nous constatons que des démarches alternatives pourraient émerger des pratiques des éleveurs sur les exploitations, des interdépendances entre pairs et organisations agricoles, des représentations du métier, ainsi que des logiques sous-jacentes aux choix opérés vis-à-vis de l'exploitation et de la propriété foncière.

À ce titre, **notre seconde intention** a été de considérer à l'échelle de la Plaine des Cafres, toujours dans ce contexte de diversification et de mutation d'un territoire, les interactions existantes entre les habitants (quelle que soit leur activité professionnelle), entre les habitants et les institutions (acteurs du développement en général et organisations professionnelles agricoles) et entre les institutions (quel que soit leur domaine d'action). L'objectif était de comprendre quelles sont les formes de médiations émergentes de ces relations, entre coopérations, rapports de forces et logiques d'adaptations dans la construction des Hauts du sud de l'île.

Si l'appel de l'ailleurs a pu être et est très présent au sein des familles d'éleveurs, on observe systématiquement un « retour aux sources », un retour à la Grande ferme, à la famille, à la terre et à l'élevage. L'acculturation à la sédentarisation résidentielle marque les logiques des éleveurs rencontrés et de leurs enfants, qui, pour la majorité, se projettent dans les îlots familiaux déjà constitués.

Nous avons montré que la Grande ferme, dans sa dimension familiale et professionnelle, se caractérise comme un espace de repli face à la venue d'habitants considérés avec crainte comme « étrangers ». L'épreuve de l'altérité, vécue à travers le phénomène de « rurbanisation » est perçue comme le bouleversement d'un effet de « groupe », de « communauté » et est particulièrement le fait d'une relation avec le voisinage résidentiel. La présence de ces « étrangers » dorénavant voisins amène les éleveurs à adopter différentes logiques : l'attitude de protection, défensive, est aussi mêlée de stratégies de placements immobiliers qui sont par ailleurs la porte ouverte à la venue de « nouvelles populations ». La Grande ferme fonctionne certes comme espace de repli mais avec beaucoup d'ambiguïtés dans la mesure où des formes de médiations se construisent à travers des stratégies directement liées au foncier, mises au service du patrimoine familial. Ces stratégies découlent d'évolutions territoriales puisqu'on voit que l'éleveur suit à la fois l'opportunité de bénéficier des retombées des migrations de nouvelles populations mais aussi du développement du tourisme.

En effet, l'altérité, la rencontre, l'interaction avec les touristes sur l'espace vécu tendent à la mise en place de combinaisons allant elles aussi de l'indifférence à la concrétisation d'une diversification au service d'un patrimoine agricole local. Surtout, la rencontre avec le touriste et plus largement le développement du tourisme, laissent présager un changement de cap chez des éleveurs qui viendraient à ne plus se satisfaire de leur unique activité, sur un territoire devenu attractif et vecteur de multi-usages.

Rappelons que, selon Jean-Claude Vernex, la production de lieux touristiques « est un acte social par excellence, qui répond à un certain nombre de besoins, d'aspirations, d'idéaux, de croyances émanant d'un groupe social en particulier et constituant en quelque sorte un modèle culturel médiatisant la relation à l'espace » (1993, p.16) La tentation est donc grande de suivre ces nouveaux projets après avoir adhéré au modèle agricole d'autant plus dans un contexte où les représentations que les filières agricoles et les éleveurs s'attribuent, (notamment celle du

producteur nourricier) sont mises à mal par les mutations de la société (véganisme, nouveaux modes de consommation, sensibilisation environnementale, débats sur la Leucose bovine...). Il est avéré que les filières de productions animales ne soient plus aussi pourvoyeuses d'emplois que ce qu'il avait été convenu dans la continuité du Plan d'aménagement des Hauts. Selon un rapport du Groupe d'Action Local sud²³¹, pour une surface agricole considérable (15 525 hectares), soit plus de 16% du Grand sud, l'activité agricole ne génère que 4% des emplois, loin derrière les employés et les ouvriers qui occupent 50% des emplois. Pour ces différentes raisons, le tourisme est perçu par un certain nombre d'institutions comme le domaine d'activité capable de venir en secours de territoires comme Bourg-Murat et la Grande ferme, qui ne se suffiraient plus de l'agriculture pour se développer. De plus, la plupart des professionnels dédiés à l'aménagement du territoire considèrent les filières d'élevages comme structurées, en réseau quasiment clos. Selon eux, les projets de diversifications ne concernent donc pas les adhérents des Sica qui fonctionnent en entre soi, en relation directe avec les aides européennes, mais plutôt de nouveaux porteurs de projets, professionnels dans le domaine et pas forcément issus du secteur agricole.

Deux partitions et deux visions du territoire différenciées coexistent donc.

Il y a des rapports de force dans la façon d'envisager le développement sur la Plaine des Cafres. De nombreux projets émergent, mais de manière segmentée. Les stratégies sont diversifiées en fonction des structures rencontrées, mais elles répondent toutes à la conception d'un tourisme qui créerait une dynamique sociale et spatiale à partir de quelques projets, au risque d'occulter la demande locale et l'existant. Lorsque nous prenons en compte ces différentes visions et projets à finalité touristique qui se croisent, nous relevons des interventions plurielles, différenciées, par conséquent perturbatrices d'une certaine cohérence des actions. Cadre stratégique « partagé » ou politique commune ne peuvent qu'être remis en question du fait que chaque intermédiaire semble non seulement disposer de son propre réseau professionnel et associatif et que les différents acteurs communiquent peu entre eux, voire peu avec les habitants. Or, il semble inopportun de bâtir des territoires sur des juxtapositions dans lesquelles les produits l'emporteraient sur les lieux.

Finalement, nous avons montré que des relations existent sous ces juxtapositions : des médiations et des coopérations se font, en partant de la base, de volontés individuelles, qui commencent à faire lien avec le secteur de l'élevage, répondant aux demandes de visiteurs et aux besoins de reconnaissance des professionnels. L'appropriation du tourisme et ses inventions par les habitants émergent au sein de profils diversifiés et en même temps majoritairement de jeunes générations issues d'autres régions ou de la localité mais revenues s'installer récemment. La majorité est formée dans le domaine touristique (restauration, hébergement ou loisirs) et répond à une volonté de réaliser des projets à partir de l'existant du territoire pour le valoriser. Ces porteurs de projets, ne sont pas accompagnés, ni humainement, ni financièrement. Leurs structures sont situées entre Bourg-Murat et la Grande ferme. Ils cherchent à construire ou approfondir les liens avec les domaines de l'agriculture et de l'élevage à travers des circuits à visée touristique et pédagogique. Les différents usages du territoire recouperaient alors les multifonctionnalités de l'élevage quelque peu oubliées face à l'industrialisation du secteur mettant explicitement en avant la fonction principale de « production ». Des passerelles sont donc envisageables, reliant demande touristique et

²³¹ Dossier de candidature Leader 2014-2020.

demande de reconnaissance d'un métier d'éleveur en panne de légitimité. L'émergence d'alternatives existe, toutefois, la diversification est ici surtout le fait de porteurs de projets autres et non d'éleveurs. En revanche, ces porteurs de projets peuvent être inscrits dans le milieu agricole dans la mesure où certains d'entre eux sont les conjoints d'éleveuses de la Grande ferme. Les circuits étudiés encouragent à l'ouverture des exploitations au grand public dans un premier temps (pratique qui est déjà appréciée par certains éleveurs engagés dans les filières) voire à la transformation des produits et à de la vente en direct. Il semblerait en effet qu'une demande émerge à ce sujet.

Si les demandes naissent ainsi que les alternatives, elles ne sont pas encouragées par les filières dans le cadre même de leurs adhérents. Celles-ci continuent de souhaiter un projet établi pour leurs producteurs, qui maintient cette représentation de spécialisation, de fonctionnement à temps plein, à haute productivité notamment grâce à la mécanisation. Elles répondent à une logique proprement économique, agroindustrielle, guidée par des objectifs de maximisation des productions dans un contexte insulaire. Les éleveurs qui sortent du modèle sont mis à la marge, ceux qui n'ont pas la possibilité d'y entrer sont orientés vers des « petits projets », certes considérés comme complémentaires mais qui ne relèvent plus de la priorité des filières. La concrétisation des alternatives est donc freinée par les organisations professionnelles agricoles malgré la projection de la Sicalait vers d'éventuelles modifications – pour de rares exceptions de transformation et vente de fromages – de la réglementation de l'apport total. Le modèle d'élevage que ce soit en filière laitière ou allaitante est encore très encadré et verrouillé, porté par un réseau d'interconnaissances réparti entre les différentes organisations professionnelles agricoles jusqu'aux structures de formations, ainsi sa remise en question est peu envisageable au vu de cette structuration actuelle.

Toutefois, nous l'avons montré tout au long de notre écrit, des reformulations de part et d'autres se construisent, bâties sur des interdépendances. Par ailleurs, l'effet de monopole des filières, qui plus est dans un espace insulaire, induit nécessairement des contournements, tout en exprimant une large adhésion envers le modèle. Les interactions entre configurations sociales déconstruisent les cadres rigides des « modèles » économiques et idéologiques et les mettent en mouvement. C'est le phénomène d'interactions entre logiques sociales différentes dans le contexte de projets de développement. En d'autres termes, on observe à travers les pratiques des individus, des principes de sélections qui émergent. Les contournements sont un des effets des projets de développement quels qu'ils soient, allant dans le sens, nous l'avons vu, d'une reproduction du groupe familial, de l'accès à la résidence, de la reconnaissance individuelle et de l'appartenance à un territoire. Les « déviations » ont toujours existé, les rapports de force également.

La Grande ferme est un berceau de l'élevage construit, né de ces rapports de force, de ces adaptations et reformulations entre différents jeux d'acteurs. La diffusion de la technique, son appropriation ou son rejet en sont des exemples parlants dont il est question dans une multitude de témoignages. Analyser le développement, c'est prendre en considération un certain nombre de malentendus, de frustrations, de faisceaux de tensions et de reformulations qui permettent d'apporter des clés de compréhension sur la complexité des enjeux sociaux et territoriaux pour produire de nouvelles connaissances. C'est aussi révéler la mobilité des territoires sous l'influence des représentations qu'ils produisent et dont ils sont l'objet.

On remarque enfin qu'alors que les projets de développement ont pour ambition d'induire le changement social, les mutations s'opèrent pour une part en dehors de ces opérations. En effet, leurs appropriations sont des initiatives qui émergent et qu'il convient d'observer et de connaître. Accepter les dérives des projets de développement, c'est pleinement considérer l'ensemble des rapports de force, les relations et les adaptations qui y prédominent.

Alors que les études anthropologiques prolongées seraient nécessaires pour comprendre les différences sociales, culturelles en jeu (tout du moins la réalité sociale dans le contexte en cours) au sein des projets de développement, d'aménagement, qu'ils soient d'ordre agricoles, environnementaux ou touristiques, celles-ci sont souvent minorées, accélérées, voire occultées pour répondre rapidement à des échéances économiques ou politiques. C'est pourquoi, nous allons exposer dans un dernier temps l'intérêt et l'originalité de notre recherche située dans le prolongement d'études remarquables, tout en soulignant les limites de notre propre travail.

Originalité de la recherche

Ma recherche s'est efforcée de rendre compte des reformulations du métier d'éleveur bovin sur l'île de la Réunion, dans les Hauts du sud de l'île, sur le secteur de la Plaine des Cafres à la Grande ferme, en lien avec l'évolution du cadre de gouvernance et des stratégies politiques depuis le Plan d'aménagement des Hauts, mais aussi en lien avec les mutations vécues (attractivité d'un territoire, rurbanisation, professionnels du tourisme, parc national...)

Elle se situe dans le prolongement de précédents travaux effectués sur **le même terrain** et s'en démarque pour différentes raisons.

Les recherches de Michel Watin sont les premières sur cette zone géographique. Elles permettent d'apprécier les répercussions des stratégies développées par le groupe sur l'évolution du parcellaire. L'anthropologue expose la manière dont la dynamique foncière et les stratégies familiales produisent, après une première mise en concession en 1850, des « isolats matrimoniaux » à l'origine de nombreux *kartié* comme celui de la Grande ferme. Son travail de recherche, qui constitue une des fondations de notre propre étude, est un vecteur du projet pilote de restructuration territoriale opérée à la Grande ferme à cette période. On connaît grâce à son enquête ethnographique les dynamiques sociales et les rapports à la terre dans cette zone devenue une terre d'élevage ; l'objet était de montrer la manière dont les familles maintenaient des exploitations viables malgré la coutume de Paris qui voulait que l'on partage à égalité les terres entre garçons et filles. Le chercheur avait donc établi l'étude d'un certain nombre d'alliances qui se produisaient préférentiellement entre des familles installées sur un même territoire, qui les distinguaient d'autres groupes de familles installées sur d'autres territoires. Cette réalité a complètement éclaté aujourd'hui bien que lorsque les gens parlent de « famille », ils continuent aussi d'évoquer des personnes installées sur un territoire précis. L'élevage, qui débutait seulement dans le plan d'aménagement des Hauts, n'était pas un sujet. Du moins, l'exploitation familiale était vivrière et la conception d'un développement d'exploitation n'existait pas encore.

Le mémoire d'Edouard Noujarède, une vingtaine d'années après, dont l'étude avait été le pivot de notre premier projet de recherche montre que bien que le métier soit toujours le fait d'un attachement particulier, le modèle d'exploitation familiale ne correspond plus sous la forme promue au départ aux attentes et aux projets de vie des éleveurs qui évoluent au regard de la société globale et de la diversité des cadres intégrateurs. L'étudiant en sociologie avait donc envisagé plusieurs types d'exploitations amenées à se dessiner à l'avenir combinés aux règles dictant la circulation du patrimoine foncier. Il avait à partir de là, affirmé que la parenté continuait de jouer un rôle dans la reproduction sociale du métier à travers les enjeux liés à la terre.

Notre travail de thèse reconduit ces premiers résultats en mettant en évidence un processus circulaire de configurations sociales qui prolongent le modèle d'exploitation familiale tout en le reformulant en guise d'adaptations aux mutations économiques et sociales vécues. Surtout, nous nous situons dans la continuité de ces deux études en proposant une recherche sur la place de l'élevage et des mutations des pratiques dans un contexte où la « ruralité » est au goût du jour au niveau institutionnel, mais ne se présente plus comme la prédominance d'un territoire à vocation agricole. Je propose donc des éléments de compréhension sur l'existence et l'avenir

d'exploitations agricoles situées dans une zone confrontée à la déprise agricole dans laquelle tourisme, rurbanisation, protection de l'environnement côtoient le « berceau de l'élevage ».

Pour ce faire et plus précisément, le cadre d'analyse dans lequel s'insère ma recherche est celui d'une socio-anthropologie combinée à une géographie sociale, qui m'a amenée à considérer les dynamiques de développement et de mutation sociale comme un fait social total. Envisager le développement comme un phénomène social permet de prendre en compte l'ensemble des relations sociales liées aux projets mis en œuvre sur des territoires.

J'ai donc proposé un appui théorique articulé entre configurations sociales et territorialités impliquant de mettre en évidence les continuités (dans le temps et actuelles) entre des milieux professionnels, mais aussi les rapports de force et les reformulations qui émergent d'une diversité d'itinéraires individuels articulés avec des stratégies institutionnelles globales pour comprendre la dynamique de « développement » en œuvre à l'échelle de ce territoire.

La plupart des études sur **la même thématique** se concentrent sur des projections de durabilité des filières d'élevages sur le territoire. De la même manière, nous l'avons vu lorsque nous avons rappelé le cadre théorique dans lequel s'intègre notre travail, les travaux relatifs au tourisme, à l'environnement ou à l'agriculture sur l'île de la Réunion se font en considérant chaque domaine d'activité particulier dans son développement, sans prendre en compte les interactions entre chacun.

L'un des apports importants de notre recherche est son inscription au sein d'un contexte empirique pluriel qui a permis, au-delà d'un regard centré sur des filières, d'aborder les pratiques des éleveurs à travers des situations, des événements, des interactions, combinés, de façon à considérer les interdépendances entre les actions quotidiennes des acteurs, des habitants (quel que soit le domaine d'activité) les représentations de ces derniers et les institutions qui sont amenées à encadrer ces actions. L'ambition a donc été d'imbriquer l'observation des réalités sur la Grande ferme avec celle des forces intégrées aux cadres englobants dans une perspective humaine et sociale.

M'intéresser aux éleveurs bovins de la Grande ferme, mais aussi aux habitants porteurs d'autres activités, et aux structures d'encadrement, dans un contexte de mutations économiques et sociales, sur un territoire « éclaté » qui avait été à l'origine défini comme un « isolat matrimonial » m'a amené à effectuer un plongeon vertigineux dans un objet d'une grande complexité. Ils s'y côtoient l'étude de relations familiales, d'interconnaissance, la lecture géographique d'un territoire, la compréhension de l'histoire agrotouristique, des politiques et gouvernances locales, nationales mais aussi internationales, l'appréhension de techniques agronomiques. La plus infime des particularités relevant de situations individuelles s'intègre à des configurations sociales et se lie à des tendances plus globales relevant de dynamiques de développement de territoires.

À un niveau académique, l'analyse des logiques d'adaptations et de reformulations issues d'interactions situées dans le cadre de projets de développement induisant des vocations territoriales, tend à venir enrichir d'une part les études des « changements sociaux » en sciences humaines et sociales et d'autre part l'histoire des « petits ruraux » réunionnais.

Dans une perspective régionale, ce travail nous permet de mieux comprendre et cerner le rôle des différentes activités dans le développement des Hauts. Il peut être un support de projections à moyen terme, en considérant l'apport de nouvelles perspectives par des professionnels avides de sublimer et de valoriser leur territoire de vie et de travail.

A une échelle individuelle, cette thèse revêt une vocation de connaissance d'un métier, l'élevage, dans un contexte particulier, dans sa diversité, exercé par des personnes qui incarnent à elles seules la complexité décrite précédemment. Au risque de le perdre de vue, c'est en effet le quotidien entier de ces individus qui est marqué par les mutations en cours.

Pour la chercheuse en sciences humaines et sociales que je suis, cet objet d'étude s'est avéré être un excellent laboratoire pour une étude des mutations sociales. Le risque a toujours été de vouloir exploiter un puits interminable, des pistes nombreuses et séduisantes, mais nécessitant des compétences que je n'ai pu évidemment maîtriser en totalité. C'est pourquoi, l'intérêt serait d'intégrer ce travail dans une logique majeure et nécessaire de pluridisciplinarité de long terme en suivant des prolongements qui pourraient être attendus à cette étape de la thèse.

Limites et pistes de réflexions

Je considère une thèse comme un processus de recherche, maillon d'un chaînon en train de se construire. De ce fait, plusieurs éléments me semblent opportuns à souligner en guise de continuité à ce travail de recherche pour approfondir la connaissance des Hauts du sud de la Réunion mais aussi du milieu de l'élevage sur l'ensemble de la région.

Premièrement, soulignons que la Grande ferme seule ne peut être représentative de la condition de l'élevage sur l'île de la Réunion aux vues de son histoire particulière, de son positionnement géographique et des mutations socio-économiques qu'elle traverse actuellement. Il pourrait être pertinent d'étendre l'étude (ou de la recouper avec des écrits récents existants) à d'autres zones d'élevage bovin réparties sur l'ensemble de l'île afin d'avoir une vision globale du milieu.

De la même manière une telle proposition pourrait se décliner au sein des réseaux professionnels dédiés à l'aménagement des territoires des Hauts afin d'observer les différentes stratégies de développement adoptées en fonction des zones géographiques. Il serait également intéressant d'approfondir la connaissance des itinéraires des professionnels qui gravitent dans ces réseaux.

Parallèlement à notre regard socio-anthropologique, une étude socio-économique ciblée sur le bilan, l'évaluation des résultats techniques et économiques des exploitations agricoles vers lesquelles nous nous sommes tournées pourrait être éclairante pour mesurer la viabilité de celles-ci dans les stratégies mises en œuvre.

Il serait également important de retourner voir les familles d'éleveurs rencontrées afin de poursuivre l'observation des logiques de transmission et de succession. En effet, notre étude est intervenue dans un contexte de transition dans laquelle la troisième génération d'éleveurs est en train de laisser la place à la quatrième génération. L'objectif serait de voir ce que deviennent les exploitations agricoles une fois les démarches de reprises et d'installations finalisées.

Une démarche cartographique dynamique pourrait s'ajouter à notre travail pour visualiser les réseaux familiaux et sociaux partant de groupes domestiques de la Grande ferme.

Assurer une veille et une étude sur la notion « d'acceptabilité sociale » des habitants vis-à-vis des projets mis en place par la municipalité, d'autres collectivités ou organismes sur la Plaine des Cafres permettrait de continuer d'embrasser les dynamiques d'acceptation, d'adaptation et de rejet comprises dans des projets d'aménagement du territoire.

Même si ce sujet a été abordé dans cette thèse au niveau de l'élevage et du Parc national surtout, approfondir la place des groupes d'oppositions et leurs interactions avec les « modèles » idéologiques mis en place semble opportun. L'enjeu serait toujours d'analyser la manière dont les populations s'approprient, rejettent et reformulent les modèles pour approfondir la question du développement du territoire et des mutations sociales.

Un autre élément de prolongation pourrait s'attarder sur les questionnements environnementaux liés à l'agriculture et à l'élevage intensifs. En effet, des études soulignent les conséquences négatives de l'intensification de l'élevage sur l'environnement réunionnais (Marble, Aubron, Vigne, 2018). Quelle pourrait être la place du Parc national de la Réunion, dont le cœur occupe 105 400 hectares, soit 42% de la superficie de l'île dans le développement d'éventuelles pratiques agricoles alternatives plus respectueuses de l'environnement ?

Un défi supplémentaire serait de s'engager plus largement dans la question touristique en développant une enquête auprès des touristes et des visiteurs afin d'avoir une vision des demandes existantes sur la Plaine des Cafres et par conséquent d'interroger leur adéquation avec les projets en train de se faire. L'objet de cette recherche pourrait tendre vers la compréhension du « phénomène touristique » en questionnant sa fonction sociale : celui-ci constitue-t-il réellement l'opportunité de nouveaux emplois (cette hypothèse n'est pas complètement vérifiée à l'heure de notre étude) ? Quelle est la participation des jeunes habitants dans le développement touristique ? Il est visible par exemple que dans certaines fratries de familles d'éleveurs, alors que certains enfants se tournent vers l'agriculture, d'autres s'orientent effectivement vers le tourisme, mais ceux-ci ne travaillent pas sur le territoire. On observe des profils qui ont dû quitter la Plaine des Cafres pour exercer et qui reviennent depuis très récemment proposer des projets touristiques innovants. Cette tendance tend-elle à se démocratiser à l'avenir ?

Enfin, l'intérêt pourrait être d'effectuer une analyse comparative avec d'autres zones de l'île, d'anciens bassins d'élevage traversés par des dynamiques sensiblement communes à celles observées sur la Plaine des Cafres, mais dont la différence résiderait par exemple dans leur adhésion à la charte du parc national (comme la Plaine des Palmistes) ou dans la mise en application de portes de Parc.

Bibliographie

AVANZA Martina, LAFERTE Gilles (2005) « Dépasser la construction des identités : identification, image sociale et appartenance », *Génèses* 61, p.134-152.

BABOU Igor (2015) « Patrimonialisation et politiques de la nature : le Parc national de La Réunion », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 15 Numéro 1.

BALANDIER Georges (1961) « Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale », in *les Cahiers internationaux de sociologie*, vol.30, Paris : les Presses universitaires de France. p.23-34.

BEAUD Stéphane (1996) « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». In: *Politix*, vol. 9, n°35, *Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire*, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki. p. 226-257

BECKER Howard (1973), *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York: The Free Press.

BENOIST Jean (1983), *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Saint-Denis : Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien, 264 p.

BENOIST Jean, *Pour une connaissance de la Réunion*, janvier 1995.

BENOIST Jean (1984), *Paysans de La Réunion*. Aix en Provence : Cersoi/PUAM, 240 p.

BESSY Olivier, MOUTON Michel, (2004) « Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », in., *Cahiers espaces* 81, p.13-29.

BONNEMAISON Joël (1981) « Voyage autour du territoire ». In: *Espace géographique*, tome 10, n°4, pp. 254-255.

BOURDIEU Pierre (1981) « Décrire et prescrire ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 38, La représentation politique-2. pp. 69-73.

BOURQUIN Alexandre (2005) *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion XIX^e-début XX^e siècles*, Paris : Karthala, 327 p.

CARTERON Benoît, LABOUREUR Estelle, (2018) « Se définir Caldoche et métis en Nouvelle-Calédonie. Complexité identitaire et clivages politiques », in *l'altérité et l'identité à l'épreuve de la fluidité*, sous la direction de Lénita Perrier, l'Harmattan, p.81-106.

CHAMPAGNE Patrick (1975) « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, p.43-67.

CHANE-KUNE Sonia (1996), *La Réunion n'est plus une île*, Paris : l'Harmattan, 368 p.

CHAUDENSON Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, T.I et II, Paris : Librairie Honoré Champion, 1249p.

- CHERUBINI Bernard (1996). *Le Monde rural à la Réunion, Mutations foncières, mutations paysagères*, Paris : l'Harmattan, 301 p.
- CONDOMINAS Georges (1980) *L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris : Flammarion, 539p.
- COURBOT Cécilia (2000) « De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire : Petite histoire d'un terme connoté ». *Hypothèses*, 3(1), p.121-129.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil.
- CYRULNIK Boris (2010) *Mourir de dire : la honte*, Paris, Odile Jacob.
- DALAMA Marie-Gisèle (1998) *Contribution à l'étude du tourisme rural dans une île de l'Océan Indien : la Réunion*. Saint Denis : Mémoire de DEA, option Géographie. BU de l'océan indien, 90p.
- DALAMA Marie-Gisèle (2005). L'île de la Réunion et le tourisme : d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et Bas. *L'Espace géographique*, tome 34(4), 342-349.
- DE CAMBIAIRE Jean (1983) *La certitude du développement, une référence mutualiste à la Réunion*. Paris : Atya édition, 282 p.
- DEFOS DU RAU Jean (1960) *L'île de la Réunion, Etude de géographie humaine*, Thèse, Bordeaux Institut de Géographie.
- DELCOUR Denise (1993) *Des Hommes et un volcan, vivre à la Réunion sur le Piton de la Fournaise*, préface de Jean Benoist, éditions Delcour, 236 p.
- DELEAGE Estelle (2000) « Evolutions et ruptures dans l'agriculture du bocage Bressuirais », *Norois*, p. 89-98.
- DI MEO Guy (1998) « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie » In : *l'information géographique*, volume 62, n°3, p.99-110.
- DI MEO Guy (1998) *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan, 320 p.
- DI MEO Guy (2004) « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », In: *Annales de Géographie*, t. 113, n°638-639. *Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités*. pp. 339-362
- DURKHEIM Emile (1894) *Les Règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF, 157 p.
- ELIAS Norbert (1993), *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Presses-pocket.
- ELIAS Norbert (1983), *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- EMARD Rodolphe (2004-2005) *Les dynamiques de l'espace agricole de Piton Hyacinthe et de Bois court sur la commune du Tampon*, Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de Jean-Michel JAUZE, Université de La Réunion.

FAUGERE Elsa (septembre 1993) *Une plantation de canne à sucre à la Réunion : Logiques familiales et logiques en conflits*, DEA EHESS Sciences Sociales, sous la direction de Jean Pierre Olivier de Sardan et Jacky Bouju.

FREMONT Armand et al., (1984) *Géographie sociale*, Masson.

FUSILLIER Jean-Louis *et al* (2006) « Le modèle d'exploitation agricole familiale réunionnais face à l'accroissement des contraintes foncières et économiques », *Cahiers agricultures* vol.15, n°6, p.542-548.

GHASARIAN *et al.* (2008) *Anthropologies de la Réunion*, éditions des archives contemporaines, 257 p.

GHASARIAN Christian (2002) « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles ». *Ethnologie française*, vol. 32(4), 663-676

HERSKOVITS M. (1938), *Acculturation, the study of the culture contact*, New York.

HERVIEU Bertrand (2004) « Les huit paradoxes du monde agricole ». In: *Économie rurale*. N°279, p. 74-78.

HEURTIN Gaëlle (2000-2001) *Agriculture, tourisme et loisirs dans les Hauts de la Réunion* DEA de Lettres et Sciences sociales option Géographie, sous la direction de Guebourg Jean-Louis.

HO Hai Quang (2011) *38 chefs d'entreprise témoignent : île de la Réunion, 1960-2000 : destins de familles, interculturalité et économie*, Sainte Clotilde, éditions Poisson rouge, 277 p.

JAUZE Jean-Michel *et al.* (2011) *Les Hauts de la Réunion, terres de tradition et d'avenir*. Université de la Réunion.

KARSENTI Bruno (1994), *Marcel Mauss, le fait social total*, Paris, éditions Puf, 128 p.

KNAFOU *et al.* (1997) « Une approche géographique du tourisme », in *Espace géographique*, tome 26, n°3, p.193-204.

LABACHE Lucette. (2000) « Perspectives d'avenir des jeunes à la Réunion ». In: *Agora débats/jeunesses*, 20, *Résistances à l'uniformisation culturelle*. p. 91-101

LECHARTIER Henri (2009) *Historique de la Plaine des Cafres et dans les Hauts du massif du Piton de la Fournaise*, rapport de stage sous la direction du Parc national de la Réunion.

LE GUEN Roger (2008) « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour*, (N° 196-197), p. 114-130.

LEMERY Bruno (2003) « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* n°45, p. 9-25

LE POGAM Yves, (1995) « La massification des pratiques sociales : enjeux sur la culture », *Corps et culture*, Numéro 1

MAILLOT Ulrich, *La perception du développement durable à la Réunion, entre discours et réalité, politiques publiques et perceptions d'acteurs*, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Gilles Lajoie, 2015.

MANDRET Gilles *et al.* (2000) *L'élevage bovin à la Réunion, Synthèse de quinze ans de recherche*, Montpellier : Cirad, 391 p.

MARBLE Yvane, AUBRON Claire, VIGNE Mathieu (2018), « Le développement des Hauts de la Réunion par l'élevage bovin laitier : un modèle à bout de souffle », in *Géocarrefour*, 92-3.

MAUSS Marcel (1906) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos. Etude de morphologie sociale », *L'Année sociologique*, Tome IX, 1904-1905, p. 39-132.

NOUJAREDE Edouard (2006) *Dynamiques familiales, évolution du rapport à la terre et au métier. Le cas des éleveurs laitiers à la Réunion*, mémoire de recherche sous la direction d'Hélène Paillat Jarousseau, IPSA.

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre (1995) *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : éditions Karthala.

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre (2001) « Les trois approches en anthropologie du développement », in : *Tiers Monde*, tome 42, n°168, p.729-754.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2004) « La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique ». In: *Espaces Temps*, 84-86, 2004. *L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales*. p. 38-50

PAILLAT JAROUSSEAU Hélène (2004) « La résidence au cœur des pratiques de transmission de la terre à l'île de la réunion », *Sociétés contemporaines*, (n° 56), p. 91-110.

PAILLAT-JAROUSSEAU Hélène (1997) *La Renaissance, mutation d'une localité de l'île de la Réunion : dynamiques familiales et rapport à la terre vers de nouvelles formes d'intégration*, Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Maurice Godelier, Paris : Ecole des hautes Eudes en sciences sociales, 385 p.

PAILLAT-JAROUSSEAU Hélène (2014) « L'agriculture familiale sur l'île de la Réunion. Le rôle des dynamiques sociales dans la réforme foncière », in *Agricultures familiales, trajectoires, modernité et controverses*, Revue Tiers Monde N°220, p.81-98.

PAILLAT-JAROUSSEAU H., HOUOT S., PAILLAT J-M., SAINT-MACARY H., (2016) *Le recyclage des résidus organiques, Regards sur une pratique agro-écologique*, éditions Quae, 276 p.

PESCAY Michel, (1997) « De la société de plantation aux exploitations familiales : éléments pour un bilan de la réforme foncière à la Réunion. », in *Colloque politique des structures et action foncière*, Saint Denis Réunion.

RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : Litec, 1980.

RIST gilbert (2013), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 511 p.

ROCKEL Enis (2015) *Le Tampon au fil du temps*, La Réunion : éditions Les amis de l'Université.

SAINT-PIERRE Céline (1990) « Paroles sociologiques : itinéraire et plaidoyer ». *Cahiers de recherche sociologique*, (14), p.89–96.

SOUFFRIN Emmanuel, WATIN Michel (1995) « L'accès à la propriété sociale à La Réunion. Du don à la citoyenneté ? » In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°66, Régularisations de propriétés. pp. 33-39

SUAUD Charles (1974) « Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire ». In: *Revue française de sociologie*, 15-1.

SUAUD Charles (2018/2), « La vocation, force et ambivalence d'un concept « nomade ». Pour un usage idéal-typique », *Sciences sociales et sport* (N° 12), p. 19-44.

TORRE André *et al.* (2006) « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p. 41-453.

TOURAINÉ Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Paris, les éditions du Seuil, 507 p.

UDO Nathalie (2016), *Quels sont les facteurs naturels et humains conduisant au statut invasif. Le cas de l'ajonc (Ulex europaeus) sur l'île de la Réunion ?* Thèse de doctorat, sous la direction de Anne Atlan et Catherine Darrot.

VAILLANT Zoé (2008) *La Réunion koman i lé ? Territoires, santé, société*, Paris : Presses universitaires de France, 2008, 252 p.

VAXELAIRE Daniel (2016) *Le grand livre de l'Histoire de la Réunion*, Tome 1, des origines à 1848, Orphie, 352 p.

VAXELAIRE Daniel (2016), *Le grand livre de l'Histoire de la Réunion*, Tome 2, de 1848 à 2015, Orphie, 352 p.

VERNEX Jean-Claude (1993) « L'invention des lieux touristiques ». In, *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, tome 133, p. 15-28.

VEYNE Paul, (1970) *Comment on écrit l'Histoire : essai d'épistémologie*, Paris, Le Seuil.

VITTE Pierre (1995) « Les problèmes de l'agrotourisme en France » (The problems of agrotourism in France). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 72e année, *Le tourisme rural*. P. 14-23

VOGEL Claude *et al.* (1980) *Be Cabot. Approche ethnologique d'un écosystème*. Saint Denis, île de la Réunion.

WACHTEL N. (1974) « L'acculturation », in J. LEGOFF et P ;NORA, dir., *Faire l'Histoire*, T.1, Paris, 174-202.

WATIN Michel (1982), « Grande ferme : dynamique familiale et stratégie foncière dans une zone d'élevage des Hauts de la Réunion ». Mémoire EHESS, Miméo, 245 p.

WEBER Florence, GRIGNON Claude (1993) « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre. L'agriculture dans les sciences sociales, au-delà d'une spécificité », *cahiers d'économie et de sociologie rurales*, vol.29, p.59-74.

WOLFF Eliane, WATIN Michel *et al.* (2010), *La Réunion, une société en mutation*, Univers créoles 7, éditions Economica, 247 p.

Webographie

COULMONT Baptiste, « Le prénom, catégorie sociale » (2012-2018) [en ligne] : <http://coulmont.com/bac/>

DI MEO Guy, (2014) « Qu'est-ce que le territoire ? », [en ligne] Hypergéométrie
Disponible sur internet : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article485>

DI MEO Guy, (2014) « Territorialité », [en ligne] Hypergéométrie. Disponible sur internet : <http://hypergeo.eu/spip.php?article699>

DI MEO Guy, (31 janvier 2017) Société de géographie [en ligne] : <https://socgeo.com/2017/01/31/guy-di-meo-sur-le-plan-theorique-je-suis-partisan-dun-travail-de-bricolage/>

GALTIER Bertrand, « Développement du pâturage sur la Plaine des Cafres entre 1950 et 1984 », DEAL, ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer [en ligne] : <http://www.atlasdespaysages-lareunion.re/> et http://www.atlasdespaysages-lareunion.re/page1.php?id_chapitre=312#1473

MICHON Pascal, (juin 2011) « La sociologie de Norbert Elias à la lumière du rythme » [en ligne] : http://www.rhuthmos.eu/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=363

RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent, (2014) « Espace social », [en ligne] Hypergéométrie.
Disponible sur internet : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article614>

« Économie de la Réunion » [en ligne] :

<https://habiter-la-reunion.re/economie-a-la-reunion/>

INSEE (définition des IRIS) [en ligne] : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523>

Site de la préfecture de la région Réunion, « Le préfet rencontre les éleveurs bovins lait et viande à la Plaine des Cafres », article créé le 5 avril 2018 [en ligne] : <http://www.reunion.gouv.fr/le-prefet-rencontre-les-eleveurs-bovins-lait-et-a3748.html>

SAFER Réunion, Historique [en ligne] :

<http://www.safer-reunion.fr/presentation/historique.html>

--- Marché foncier : <http://www.Safer-reunion.fr/Le%20Marche%20Foncier%202014.pdf>

Entreprise réunion « Soutien à la diversification et à la valorisation des atours des territoires des Hauts – volet agrotourisme », [en ligne] :

<http://www.entreprise-reunion.re/cid98105/soutien-a-la-diversification-agricole-volet-agrotourisme.html?pid=10536>

Zinfos974 « Exclus de la Sicalait : les 2 éleveurs déversent des litres de lait devant la Cité du Volcan », [en ligne] :

https://www.zinfos974.com/%E2%96%B6%EF%B8%8F-LIVE-Exclus-de-la-Sicalait-Les-2-eleveurs-deversent-des-litres-de-lait-devant-la-Cite-du-Volcan_a138760.html

Zinfos 974 « Un terrain de Golf en projet à la Plaine des Cafres », [en ligne] :

https://www.zinfos974.com/Un-terrain-de-golf-en-projet-a-la-Plaine-des-Cafres_a11215.html

Site de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Réunion, « Présentation : production, superficies, marché, cadre structurel » (2016) [en ligne] :
<http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Presentation-production>

France info, Floch Fabrice, « La grève des planteurs continue et se durcit » (publié le 29/05/2017) [en ligne] :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/canne-greve-planteurs-continue-se-durcit-478295.html>

Site du Parc national :

<http://www.reunion-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/la-reunion-une-ile-de-nature-coeur-des-hommes>

Site de l'île de la Réunion tourisme « Que faire au volcan ? Un cratère bouillonnant de surprises » [en ligne] : <https://www.reunion.fr/decouvrir/volcan/que-faire-au-volcan>

Site de la chambre d'agriculture : <http://www.reunion.chambagri.fr/spip.php?rubrique16>

Site de la ville du Tampon [en ligne] : <http://www.letampon.fr/solidarite/65-la-ville/presentation/histoire-patrimoine/127-histoire-patrimoine>

Autres documents

Antona Martine, Botta Aurélie, Daré William's, David Gilbert, Denis J., Durieux Laurent, Soti Valérie (2004) Projet AGIL. Chantier pilote de la Réunion : compte-rendu de la mission CIRAD, IRD, IFREMER du lundi 22 mars au vendredi 2 avril 2004. Montpellier : CIRAD-TERA, 47 p. N° de rapport : CIRAD-TERA N° 33-04

BRL Ingénierie, (Sept.2018), AgriPéi 2030 – Rapport de phase 1 : l'agriculture réunionnaise de demain, étude de définition d'un modèle agricole et d'une stratégie d'actions, 206 p.

DEDIEU Marie-Sophie, COURLIEUX Frédéric (novembre 2011), « Les coopératives agricoles : un modèle d'organisation économique des producteurs », *Centre d'études et de prospective Analyse* n°36.

ROCKEL Enis (2012) plaquette des 50 ans de la Sicalait, *Le lait, une histoire, un avenir*, p.9

Cahiers Agricultures vol. 15, n°6, novembre-décembre 2006.

« Les Hauts, un grand projet pour le développement durable de l'île de la Réunion », Programme Leader, Février 2008, consulté en ligne :

http://www.reunioneurope.org/DOCS/2007-2013_LEADER_PROGRAMME-PDHR.pdf

Document SIVE volcan, « Le volcan, cœur du monde, cœur des Hommes, partie 1 : analyse du territoire, objectifs et principes de la démarche » p.104

Document SADTR – Orientations stratégiques île de la Réunion, 22.12.2004, p.22

Les acteurs réunionnais du développement, (2005) « Quel Avenir pour les Hauts ? » *AKOZ espace public*, Les cahiers réunionnais du développement, n°25.

Les acteurs réunionnais du développement, (2004) « Les réunionnais et leur santé », *AKOZ espace public*, Les cahiers réunionnais du développement, n°22.

Safer Réunion (2014), rapport d'activité et de gestion, 22 p.

Glossaire, tables, abréviations et sigles

Agro-écologie²³² : L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Aide familial : Un aide familial vit dans le cadre d'une exploitation ou d'une entreprise agricole et participe à sa mise en valeur sans avoir la qualité de salarié. Ce statut est réservé aux personnes d'au moins seize ans, ascendants, descendants, frères sœurs ou alliés au même degré du chef d'exploitation agricole ou de son conjoint, qui vivent sur l'exploitation.

Aliment – L'aliment : Aliment pour le bétail réunionnais (issu de l'Urcoopa)

Allotement : – Centre d'allotement – Il s'agit d'une procédure qui amène à regrouper le bétail par lot.

Amap-péi : Ce sont les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne « péi », c'est-à-dire, locales, réunionnaises.

Balles rondes : Il s'agit d'une méthode de séchage d'une partie des fourrages.

Bardeaux : [*Bardo* en créole] Les cases en bardeaux sont des logements dont le mode de recouvrement s'est fait à partir de planchettes en bois en forme de tuile plate. Soit elles sont utilisées en toiture, soit en revêtement de façade.

Bazardier : [*Bazardié* en créole] Marchand de légumes.

Bichique : Alevins de deux espèces de poissons, très appréciés pour les caris, particulièrement au moment des fêtes.

Bœuf au piquet : Ancien élevage, dit traditionnel, pratiqué sur l'île à travers lequel la bœuf était attaché à un piquet en bois.

Bourbon – île Bourbon : ancienne appellation de l'île de la Réunion.

Brandes : [ou branles] Végétation d'altitude.

Brèdes : feuilles, tiges, de certains végétaux préparés en fricassées.

Broutard : veau à l'âge du sevrage, de 6 à 8 mois, qui a brouté de l'herbe en complément du lait maternel.

Cabri : [*Kabri*] Chèvre

Cafres : [*Kaf*] Réunionnais d'origine agricole ou malgache

Car courant d'air : type d'autobus autrefois utilisé sur l'île, il était complètement ouvert de chaque côté.

²³² La plupart des définitions du milieu agricoles sont issues du site : Agriculture.gouv.fr

Cari : [*Kari*] Mode de préparation culinaire, viande ou poisson accommodé avec des oignons, de l'ail, des tomates, du curcuma.

Case: [*Kaz*] Maison

Case Tomi : La case Tomi a pris le nom de l'entrepreneur qui a imaginé le concept, à base de bois et de parpaing.

Causse : Les causses sont des plateaux karstiques.

Charbonnage : L'activité de l'exploitation du bois et du charbon.

Charroyer : Transporter une charge.

Chikungunya : Maladie infectieuse tropicale transmise par les moustiques.

Chouchou : Légume de la famille des cucurbitacées que l'on appelle aussi chayotte ou christophine.

Cilaos : cirque du sud de l'île. Le mot viendrait du terme malgache « Tsilaosa » qui signifie *lieu où on est toujours en sécurité*.

Cirque : Vastes espaces qui se sont creusés lors de l'effondrement du Piton des neiges.

Colons-colonage : Synonyme de métayage, c'est-à-dire contrat par lequel le propriétaire ou l'usufruitier d'un bien rural le donne à bail pour une durée déterminée (9 ans) à un preneur qui s'engage à le cultiver contre partage des productions.

Concession : c'est l'action de concéder un droit ou une terre.

Conflores : [*konflor, kana*] Tubercule.

Corral : Enclos destiné à parquer les bovins.

Cryptomérias : Espèces de conifères proche du cyprès.

Détiquage : Traitement contre les tiques, « bains ».

Distillerie : Lieu de fabrication des produits obtenus par distillation (eaux-de-vie, parfums, huiles essentielles...)

Divagation – bœufs divagants - : Bœufs laissés en liberté.

Domoun : Personnes, gens.

Effluents : Rejets, liquides issus de l'activité d'élevage (peuvent être les fumiers, les lisiers mais aussi les autres eaux ou jus d'écoulement directement produits par l'activité).

Engagisme : L'engagisme est devenu une forme de salariat de travailleurs natifs des colonies provenant principalement d'Afrique, d'Inde pour les grands propriétaires terriens des Antilles ou des Mascareignes, confrontés à des problèmes de main-d'œuvre après l'abolition de l'esclavage.

Enrubannage : L'enrubannage et l'ensilage sont deux méthodes de conservation des fourrages, par voie humide.

Epandage : Technique agricole qui consiste à répandre différents produits sur des zones cultivées.

Ericacées : Espèces de plantes, ici présentes en zones tropicales en montagne, mais aussi en zones froides ou tempérées.

Fermage : Le fermage est un bail rural à travers lequel un propriétaire confie à un preneur, un fermier, le soin de cultiver une terre sous contrat.

Galet [Galé] : Roche, pierre, quelle que soit sa dimension.

Génisses : Jeune vache nullipare.

Goni : Sac de jute.

Gramoun : Personne âgée

Herd Book : Il s'agit d'une association nationale qui certifie la qualité des reproducteurs Limousins de race pure et qui leur attribue des qualifications.

Hydroponie : Culture hors-sol.

IBR – Rhinotrachéite Infectueuse bovine : Affection qui touche les bovins et qui se traduit par une atteinte des voies respiratoires supérieures, mais qui peut aussi prendre la forme de conjonctivités, d'encéphalites ou d'avortement.

Kikuyu : graminée d'origine tropicale.

Koz – Kozer : Parler

Leucose bovine : Maladie des bovins d'origine virale.

Mafate : Cirque du nord-ouest de l'île de la Réunion, qui viendrait de l'adjectif malgache *Mahafaty* qui signifie « mortel, qui tue » et qui pourrait se référer à la dangerosité des lieux et des reliefs.

Malbar : Réunionnais d'origine indienne, de religion hindoue.

Maloya : Chants et danses qui constituent, avec le Sega, l'essentiel du patrimoine musical réunionnais.

Mammite : Inflammation de la mammelle chez les mammifères.

Marmaille : Enfant.

Marron : Esclave fugitif – le terme désigne aujourd'hui quelque chose qui est fait clandestinement.

Massalé : Poudre faite de diverses épices broyées ensemble : piment, coriandre, graines de fenouil, cannelle et clous de girofle.

Moun : Une personne, un individu.

Palmiste : Met de fête, arbre de la famille des palmiers.

Pastoralisme : Dans ce contexte il s'agit de la relation interdépendance entre les éleveurs, leurs troupeaux et les milieux exploités.

Péi : Pays, local.

Piton : Mont, montagne, colline.

Prophylaxie : Moyens médicaux mis en œuvre pour éviter l'extension de maladies, ici dans les troupeaux.

Rodéo : Elevage au lasso.

Salazie : Cirque situé à l'est de l'île. Le terme serait issu des « Salazes », grands rochers plantés entre les cirques de Cilaos et Mafate. Il serait dérivé du toponyme d'origine malgache « Salazhon » qui signifie trépied de marmite.

Savates : « Tongs », nu-pieds.

Songes : Plante à rhizome.

Soso Maïs : Poudre de maïs à partir de laquelle on constitue une sorte de Polenta.

Tamarins – petit Tamarin des Hauts : Le Tamarin tamarin des Hauts est un arbre dont le bois est particulièrement apprécié en ébénisterie. Les cases en bardeaux sont d'ailleurs construites à base de Tamarins des Hauts.

Tan lontan : Autrefois.

Tatie : Tante, surnom affectueux.

Terla : Ici.

Trail – Traileur : Course, coureur de montagne.

Varangue : Véranda

Vêlage : C'est la mise-bas chez les bovins.

Vétiver : Plante qui se distille.

Zaffaire : [*Zafèr*] Quelque chose

Zamal : Cannabis local.

Zandettes : [*Zandèt*] Larves extraites de vieux troncs, consommées crues ou frites.

Zandouilles : Andouilles (charcuteries)

Zarabe : Réunionnais d'origine indienne de religion musulmane.

Zoreille : Qui vient de la métropole.

Zot : ils (elles) ou eux (elles)

Liste des illustrations et tableaux

Photographies :

Photographie n° 1 : culture de choux sur les pentes du Piton Hyacinthe p.48

Photographie n° 2 Habitation et sa parcelle le long de la route du volcan p.53

Photographie n° 3 Prairies et quartier résidentiel de La Grande ferme à la Plaine des Cafres p.55

Photographie n°4 L'intérieur de la bergerie et le coin « cuisine » improvisé p.211

Photographie n°5 « Le calme avant la tempête » - Observation du troupeau avant le lancement du signal de la remontée p. 212

Photographie n°6 Le corral dans lequel vaches et veaux sont séparés pour que les broutards puissent être chargés dans la remorque p.212

Photographie n°7 L'élevage « rodéo » rassemble les générations p.213

Photographie n°8 Jean-Pierre dans son exploitation, face à son taureau, à Bois Court, le 28/11/2017 p.268

Photographies n°9 et 10 Eleveuse laitière sur son exploitation (à gauche) et éleveuse au concours de vaches laitières à Miel Vert - édition 2017 – (à droite) p.278

Photographies n°11 et 12 île de la Réunion Tourisme – quand pleine nature et montagne deviennent les attributs touristiques des Hauts de l'île p.390

Photographie n°13 Office du tourisme du sud de la Réunion p.422

Figures :

Figure 1 Les Hauts et les Bas administratifs de l'île de La Réunion attribués par les limites du parc national p.18

Figure 2 Pyramides contrastées comparant une société coloniale de plantation classique et une société réunionnaise à la fin du XVIIIème siècle (Waxelaire, 1999, Tome 1, p.214) p.26

Figure 3 La moitié des habitants des Hauts vivent au Tampon et à Saint Paul La population vivant à 400 mètres d'altitude au plus en 2013 (Source : INSEE, recensement de la population en 2013) p.38

Figure 4 Carte économique de la Réunion et principaux axes routiers p.40

- Figure 5** Part de chaque secteur dans l'emploi total (Insee) p.43
- Figure 6** Diagramme 3D de situation de la Plaine des Cafres p.44
- Figure 7** IRIS officiels de la ville du Tampon p.45
- Figure 8** Situation des pâturages en 2008 p.46
- Figure 9** Développement du pâturage sur La Plaine des Cafres en 1950 et 1984 p.47
- Figure 10** Courbe de température à La Plaine des Cafres p.56
- Figure 11** Le logo de l'association ADEVO, constituée par Jean Louis p.211
- Figure 12** Age des producteurs laitiers entre 1993 et 2017 p.217
- Figure 13** Évolution des élevages et familles d'éleveurs sur la période 2000-2017 p.221

Tableaux :

- Tableau 1** Insee, Connaissance locale de l'appareil productif au 31 décembre 2014 p.43
- Tableau 1** IRIS Bourg-Murat / Notre-Dame de La Paix (INSEE 2014) p.52

Abréviations et sigles

<i>AD2R</i>	Association de développement du monde rural
<i>Adefar</i>	Association de défense des agriculteurs ruinés
<i>Adevo</i>	Association de défense des éleveurs du volcan
<i>AFD</i>	Agence française pour le développement
<i>AOC</i>	Appellation d'Origine Contrôlée
<i>APECA</i>	Association de protection de l'enfance coupable et abandonnée
<i>APR</i>	Association pour la promotion du milieu rural
<i>Aribev</i>	Association réunionnaise interprofessionnelle pour le bétail et les viandes
<i>ARP</i>	Association Réunionnaise pour le pastoralisme
<i>BEP</i>	Brevet d'étude professionnelle
<i>BPREA</i>	Brevet Professionnel responsable d'entreprise agricole
<i>BTA</i>	Brevet de Technicien Agricole
<i>BTS</i>	Brevet de technicien supérieur
<i>CAH</i>	Commissariat à l'aménagement des Hauts
<i>CAP</i>	Certificat d'aptitude professionnelle
<i>CASUD</i>	Communauté d'agglomération du Sud
<i>CFPPA</i>	Centre de formation et de promotion professionnel agricole
<i>CGPER</i>	Confédération générale des planteurs et éleveurs de la Réunion
<i>CILAM</i>	Compagnie laitière des mascareignes
<i>CINOR</i>	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
<i>CIRAD</i>	Coopération internationale de recherche agronomique pour le développement
<i>CIREST</i>	Communauté intercommunale de l'Est de la Réunion

<i>CPPR</i>	Coopérative de producteurs de porcs de la Réunion
<i>CUMA</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
<i>DAAF</i>	Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt
<i>DEFI</i>	Dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement
<i>DJA</i>	Dotation Jeune Agriculteur - Aide à l'installation des Jeunes agriculteurs
<i>EARL</i>	Exploitation agricole à responsabilité limitée
<i>EDE</i>	Etablissement de l'élevage
<i>FEADER</i>	Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural
<i>FEDER</i>	Fonds européen de développement régional
<i>FODELAIT</i>	Fonds de développement de l'élevage laitier
<i>FRCA</i>	Fédération régionale des coopératives agricoles
<i>FRSEA</i>	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
<i>FSE</i>	Fond Social Européen
<i>GAEC</i>	Groupement agricole d'exploitation en commun
<i>GAL</i>	Groupement d'action local
<i>Gceip</i>	Groupement pour la conservation de l'environnement et l'insertion professionnelle
<i>GDS</i>	Groupement de défense sanitaire
<i>GFA</i>	Groupement Foncier Agricole
<i>ICHN</i>	L'indemnité compensatoire de handicaps naturels
<i>IRIS</i>	Îlots regroupés pour des indicateurs statistiques
<i>IRT</i>	Ile de la Réunion Tourisme
<i>JA</i>	Syndicat des Jeunes Agriculteurs
<i>JAC</i>	Jeunesse Agricole Chrétienne
<i>LEADER</i>	Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale

<i>ODEADOM</i>	Office de développement agricole des départements d’Outre-Mer
<i>ONF</i>	Office national des forêts
<i>ONU</i>	Organisation des Nations Unies
<i>OTAN</i>	Organisation du Traité de l’Atlantique Nord
<i>Ovicap</i>	Coopérative ovins et caprins
<i>PAH</i>	Plan d’Aménagement des Hauts
<i>PDHR</i>	Plan de développement des Hauts Ruraux
<i>PDL</i>	Plan de développement laitier
<i>PLU</i>	Plan Local d’Urbanisme
<i>PNR</i>	Parc national réunionnais
<i>POS</i>	Plan d’occupation du sol
<i>Poséi</i>	Programme d’options spécifiques à l’éloignement et à l’insularité
<i>Rita</i>	Réseaux d’innovation et de transfert agricole
<i>RSMA</i>	Régiment du service militaire adapté
<i>Safer</i>	Société d’aménagement foncier et d’établissement rural
<i>SAR</i>	Schéma d’aménagement régional
<i>Satec</i>	Société d’aide technique et de coopération
<i>SAU</i>	Surface Agricole Utile
<i>SCEA</i>	Société Civile d’exploitation agricole
<i>Sedael</i>	Société d’étude de développement et d’amélioration de l’élevage
<i>SEFAR</i>	Société d’épargne foncière agricole réunionnaise
<i>SGH</i>	Secrétariat Général des Hauts
<i>Sica</i>	Société d’intérêt collectif agricole
<i>Sicalait</i>	Sica laitière
<i>Sica Proviré</i>	Sica Production de viande Réunion

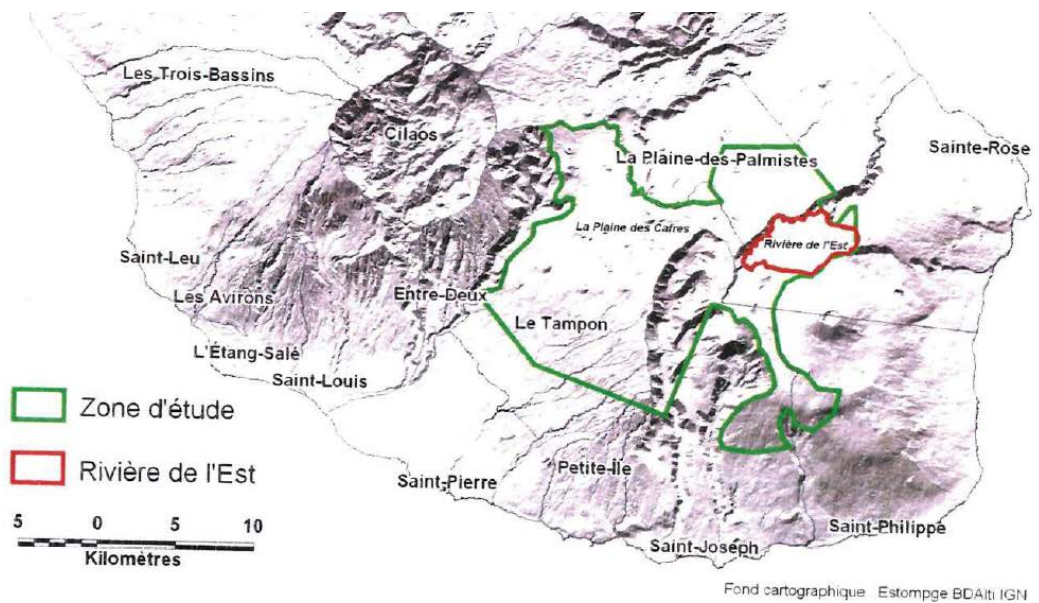
<i>Sica Révia</i>	Sica Réunion Viande
<i>SIVE</i>	Schéma d'interprétation et de valorisation écotouristique
<i>SORELAIT</i>	Société réunionnaise laitière
<i>TCO</i>	Territoires de la côte Ouest (communauté d'agglomération)
<i>UAFP</i>	Union des associations foncières pastorales
<i>UE</i>	Union Européenne
<i>Unesco</i>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<i>URCOOPA</i>	Union des Coopératives Agricoles
<i>VAT</i>	Volontaire civil à l'Aide Technique

Annexes

Annexe 1 : Zones décrites des anciens pâturages.

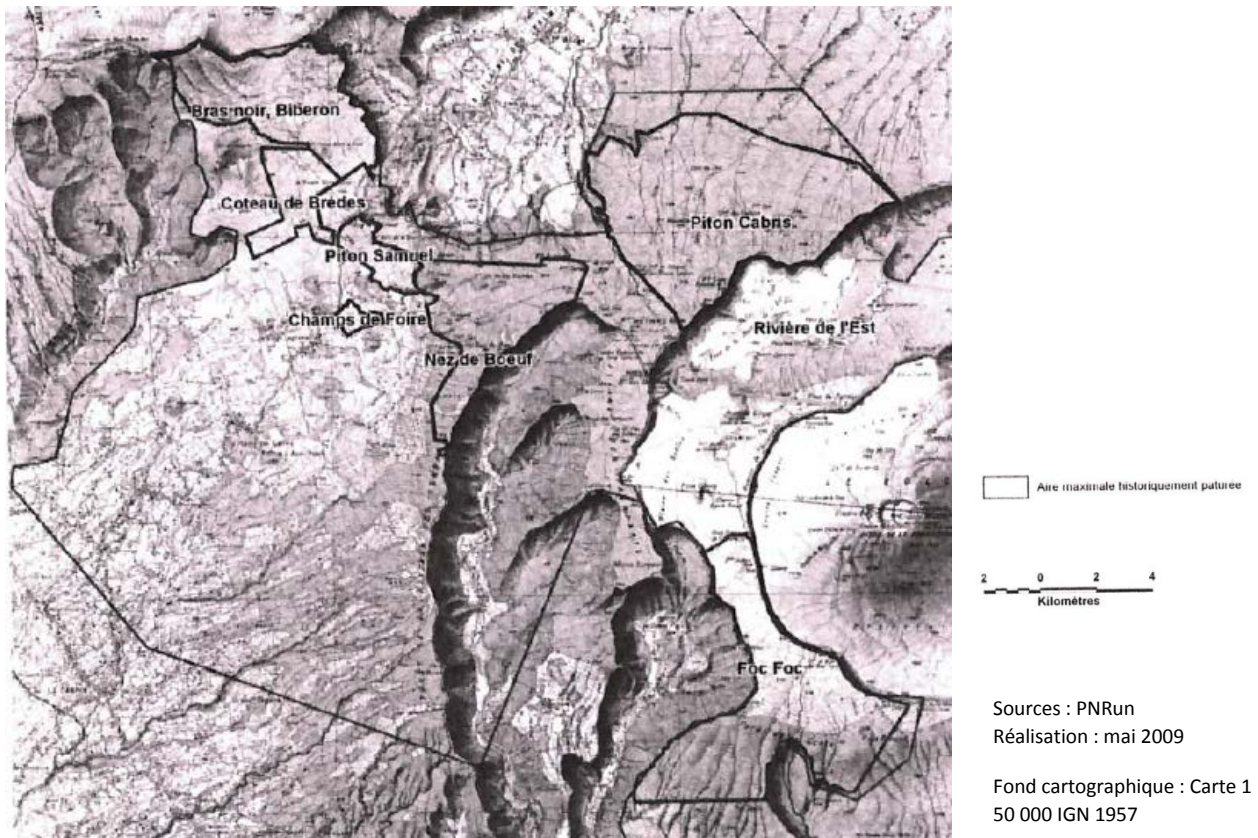
- Situation de la zone du fond de la Rivière de l'est dans le sud de l'île de la Réunion.

Source : Lechartier Henri (2009, p.2 : « L'île de la Réunion et situation de la zone d'étude »).



- Situations des différents pâturages utilisés par les éleveurs jusqu'au début des années 80.

Source : Lechartier Henri (2009, p.13 : « Organisation spatiale des différentes unités de pâturage utilisées par la coopérative des éleveurs de 1961 à 1980. »)



Grille d'entretiens auprès des familles d'éleveurs

(Adapter en fonction du chef d'exploitation, de l'éventuel repreneur ou en cas d'arrêt d'activité)

Question de recherche provisoire : *En quoi assistons-nous à la mutation d'un modèle agricole organisé à l'origine en filières face à des enjeux sociétaux globaux qui confèrent aux pratiques professionnelles une dimension territoriale de plus en plus prégnante ?*

- ⇒ Comprendre la pratique de l'élevage, les questions de transmissions, l'évolution du métier à travers les mutations vécues à l'échelle de la Plaine des Cafres et de l'île
- ⇒ Comprendre dans quelle mesure les éleveurs et les filières travaillent entre eux et s'intègrent à un développement territorial avec une dimension environnementale et touristique.
- ⇒ Quelles logiques adoptent les éleveurs pour dépasser la contrainte institutionnelle et administrative aujourd'hui ?
- ⇒ Est-on face à des identités fortes, locales et à un sentiment communautaire à La Grande Ferme ? Comment sont perçues les nouvelles formes d'intégrations sociales ? Par quelles générations particulièrement ?

1- Trajectoire familiale, résidentielle et professionnelle

- Lieu de vie actuel et lieu de l'exploitation (faire un schéma)
- Avec qui ? (composition familiale)

- Région d'origine (lieu de naissance et enfance)
- Parcours scolaire / formations ? A quel endroit ?
- Reprise d'exploitation familiale ou installation ? En quelle année ?
- Pour quelle raison ? (Pourquoi le lait ?)

- Parcours des parents (résidentielle et professionnelle)
- Quel accompagnement / formation au métier d'éleveur pour les parents ?

- De combien d'hectares dispose-t-il ?
- Est-il propriétaire de ces terres ?
- Cheptel de combien de têtes ?

- Où se situent les autres membres de la famille ?

- Quels sont ses liens avec les autres localités...Des Hauts ? Des Bas ?

2- Le métier d'éleveur

- De quel type d'élevage s'agit-il ?
- Comment la personne travaille au quotidien et avec qui ?
- Avec quelles aides ? (en ressources humaines et financières)
- Description de sa pratique (transformation ? Diversification ?)
- Il y a-t-il eu de la pluriactivité ? Qu'est ce que la pluri-activité pour la personne ? Représentation de la pluriactivité (à l'époque, aujourd'hui et à l'avenir).
- Ou volonté d'aller vers une diversification ? (diversification de l'activité, et diversification du matériel agricole ?)
- Quel lien avec les filières ? Notamment la SICA-Lait ? Est-ce que la Sicalait et l'ARP dispensent des formations ? Si oui, de quel type ?
- Quel accompagnement technique des éleveurs ? Quel accompagnement du développement agricole ?

- Comment vit-il le métier aujourd'hui ?
- Quelles sont les évolutions / les bouleversements au sein du métier ? (exemples)
- Comment s'adapte-t-il face à la contrainte institutionnelle et administrative ?
- Quelles situations de réussites et/ou d'échecs a-t-il traversé ? A quelle période ?
- Quelle visibilité a-t-il sur l'avenir de son exploitation ? Sur l'avenir du métier ?
- Quelle transmission ? Transmission du statut juridique et transmission foncière ?
- S'il y a arrêt d'activité, que deviennent les exploitations ?

3- La transmission

- Si la personne a des enfants, la transmission de son activité se fera-t-elle vers eux ?
- Si oui pourquoi, de même si non.
- Quelle importance accorde-t-elle à ce que l'exploitation reste aux mains de la famille ?
- Comment les jeunes sont-ils formés et accompagnés à la reprise d'activité d'élevage ?

4- Engagements et loisirs extérieurs à l'exploitation

- Est-ce qu'il sent son corps de métier représenté politiquement ?
- Porte-t-il des engagements associatif, syndical ou politique ? Si intégration dans une instance, quel rôle la personne y joue-t-elle ? Pourquoi la personne s'investit-elle dans ces structures ?
- Quels loisirs ? Avec qui et où ?
- Situation géographique des amis et des membres de la famille
- Participe-t-il au programme d'animations « Lé O lé là » porté à Bourg-Murat ?

5- Evolutions et mutations du territoire

- Quels changements et évolutions la personne perçoit-elle depuis ces dernières années ? (à l'échelle du lieu de résidence, mais aussi à l'échelle locale de la Plaine des Cafres ?)
- Comment perçoit-elle le développement des activités touristiques autour de Grande Ferme ?
- A-t-elle des liens avec ces activités ?
- Quels liens / quelles perceptions la personne a-t-elle avec la création du Parc National ?
- Est-elle impactée à son niveau par de nouvelles réglementations ?
- Est-ce que la personne est amenée à travailler avec d'autres professionnels de domaines différents ? Pourquoi et comment ?
- Si non, pense-t-elle qu'elle devra travailler avec des professionnels d'autres domaines ?
- Arrive-t-elle à dépasser l'ensemble des contraintes qui peuvent freiner son activité ? Comment ?
- Comment voit-elle l'évolution de l'élevage à travers ces mutations ?
- Pourquoi selon elle il-y-a-t-il autant d'arrêt d'activités alors que les Hauts sont le berceau de l'élevage ?

Grille d'entretiens auprès des institutions

(À adapter en fonction des personnes et institutions rencontrées)

Question de recherche provisoire : *En quoi assistons-nous à la mutation d'un modèle agricole organisé à l'origine en filières face à des enjeux sociétaux globaux qui confèrent aux pratiques professionnelles une dimension territoriale de plus en plus prégnante ?*

⇒ Objectifs :

- *Comprendre les stratégies/logiques politiques et institutionnelles portées par les instances régionales et impulsées par la métropole et l'Union Européenne (modèle et adaptation à un modèle ?)*
- *Comprendre l'évolution de la gestion administrative et de la gouvernance des Hauts allant vers une dimension territoriale.*
- *Analyser les différents cycles de développement par filières : comment est-on passé d'une filière géranium à une filière élevage considérée plus intéressante économiquement ? Et aujourd'hui, quelles sont les évolutions et le devenir de l'élevage face aux récentes mutations du territoire ?*
- *Comprendre à qui sont destinés les moyens du développement et qui prend effectivement ou non le train du développement de demain dans les Hauts.*
- *Comprendre les perceptions qu'ont les acteurs du territoire de la Plaine des Cafres, notamment sur l'avenir de l'activité d'élevage.*
- *Comprendre quelles sont les synergies possibles entre les initiatives patrimoniales, la protection de l'environnement, les activités agricoles et le développement de services nouveaux ?*

1- Fonctionnement de la structure ou de l'institution

- Fonctionnement actuel avec son évolution historique (missions, stratégies, travail avec de nouveaux acteurs...)
- Missions principales et rôle dans le paysage institutionnel réunionnais : quelle grande vocation de développement ?
- Quels territoires d'actions, avec quelles compétences et avec quelles ressources financières / humaines ?
- Travail en lien avec quelles autres institutions ?
- Quelle place dans l'organigramme / la hiérarchie des institutions à La Réunion ?
- Quelles collaborations, quels conflits ?

2- Développement et projets dans Les Hauts de l'île de La Réunion

- Quand on connaît le fort taux de chômage qui affecte la jeunesse réunionnaise, quels sont les enjeux pour la vie sociale et économique des Hauts de l'île ?
- Quelles sont les filières et les activités émergentes ? Quels sont les axes prioritaires de développement ? Pour quelles raisons ?
- Quelles activités ont rapporté le plus depuis le dernier PAH ? Quelles activités rapportent le plus aujourd'hui économiquement ? Vers quel développement économique souhaite-t-on aller pour les Hauts ?
- Quelles sont les synergies possibles entre initiatives patrimoniales, protection de l'environnement et développement d'activités économiques nouvelles ?
- Quel travail concret cette synergie implique pour les différents acteurs ?
- Quelle est la place de l'élevage dans ces nouvelles dynamiques ?
- Quelle vision du PAH pour le développement des Hauts et aujourd'hui du Cadre stratégique partagé pour la période 2014-2020 ?
- Est-ce qu'une dynamique de développement globale dans les Hauts faisait défaut ?
- Quels sont les avantages de ce nouveau cycle de développement mais aussi les limites ?

- Comment mettre en place concrètement ce nouveau développement et avec qui ?

3- En référence à la journée de perspectives / bilan pour les 70 ans de la départementalisation

- Priorité qui semble revenir vers les Bas, le tourisme et les NTIC : quelle place de l'élevage et du Parc National dans ces perspectives de développement ?
- Plan d'aménagement des Hauts et élevage n'ont pas été mentionnés durant cette journée : comment expliquer cela ?
- Quel est le nouveau cycle de développement dans lequel La Réunion se lance ?
- Comment les acteurs travaillent ensemble pour concrétiser ces perspectives ? Quelle est la place des filières et de l'élevage dans ces travaux ?

4- Déterminants sociaux de la personne rencontrée

Annexe 3 : Liste indicative des entretiens

Eleveurs

Id. (Anonymat)	Statut professionnel sur l'exploitation	Activité / Spécialité agricole	Sexe	Age	Localisation domicile	Profession des parents
Thierry Claude P.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en Naisseur	Homme	50 ans	Grande Ferme	Agriculteurs (maraîchers) éleveurs
Raphaëlle et Jamila R.	Conjointe collaboratrice et associée	Elevage bovin laitier	Femmes	51 et 33 ans	Petite Ferme	Eleveurs laitiers et allaitants
Etienne T.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en Naisseur	Homme	63 ans	Grande Ferme	Eleveurs bovins allaitants
Jean-Max et Esther T.	Chef d'exploitation et conjointe collaboratrice	Elevage bovin allaitant en Naisseur (engraisseur depuis peu en société avec leur fille)	Homme et Femme	55 et 51 ans	Grande Ferme	Maraîchers et éleveurs
René R.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant Naisseur	Homme	57 ans	Grande ferme	Maraîchers et éleveurs
Jean-Pierre L.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant Naisseur	Homme	58 ans	Grande ferme	Eleveurs
Pierre- Antoine P. et Freddy P.	Chef d'exploitation et associé	Elevage bovin allaitant en Naisseur,	Homme	59 et 32 ans	Grande ferme	Agriculteurs maraîchers

Albert et Marie-Eva Robert	Associé et cheffe d'exploitation	reproducteur et engraisseur Elevage bovin allaitant en Naisseur	Homme et femme	46 et 40 ans	Grande ferme	Eleveurs
Jean-Marie et Marie-Noella P.	Chefs d'exploitations	Elevage bovin allaitant en engraisseur et élevage bovin allaitant en reproducteur avec une diversification en ovin (société avec les fils)	Homme et femme	54 et 50 ans	Grande ferme	Eleveurs et non-issus du domaine agricole pour Marie-Noella
Yvette P.	Cheffe d'exploitation	Elevage bovin laitier	Femme	55 ans	Grande ferme	Eleveurs
Angelina et Antonin R.	Cheffe d'exploitation et associé	Elevage bovin allaitant en Naisseur	Femme	40 ans	Petite ferme	Eleveurs
Anne-Marie et Emile B.	Retraités	Elevage bovin allaitant en Naisseur	Femme et Homme	78 et 73 ans	Grande ferme	Eleveurs / agriculteurs
Franck S.	Retraité	Elevage bovin allaitant en Naisseur, élevage laitier et élevage ovin	Homme	87 ans	Petite ferme	Agriculteurs
Jean-Louis B.	Eleveur	Elevage bovin allaitant en Naisseur – Engraisseur	Homme	45 ans	Grande ferme	Eleveur

Henry Gilles B.	Chef d'exploitation	Elevage bovin laitier	Homme	58 ans	Grande ferme	Eleveurs
Yvon P. et Ambroise P.	Chef d'exploitation et conjointe collaboratrice (EARL)	Elevage bovin laitier	Homme et Femme	46 ans.	Grande ferme	Eleveurs laitiers.
Tanguy et Monica B.	Associés en Gaec à l'oncle de Tanguy	Elevage bovin laitier	Homme et Femme	45 ans	Grande ferme	Non issus du monde agricole
Dylan et Justine R.	Chef d'exploitation et conjointe collaboratrice	Elevage bovin allaitant et ovin	Homme et Femme	30 et 28 ans	Grande ferme	Eleveurs
Jean Gauthier et Audrey B.	Chef d'exploitation et conjointe collaboratrice	Elevage bovin allaitant en naisseur	Homme et Femme	39 et 36 ans	Grande ferme	Eleveurs
Pierre-Alexis P.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en naisseur et élevage ovin	Homme	46 ans	Grande ferme	Eleveurs laitiers
Yann B.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en naisseur	Homme	40 ans	Grande ferme	Non issu du monde agricole
Martin P.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en naisseur	Homme	52 ans	Grande ferme	Agriculteurs éleveurs
Florent P.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant en naisseur / élevage ovin	Homme	50 ans	Grande ferme – champ de foire	Eleveurs
Jean-Eric S.	Chef d'exploitation	Elevage laitier	Homme	52 ans	Grande ferme	Ouvrier agricole
Jean-Alain P.	Responsable de gîtes et maraîcher		Homme	54 ans	Grande ferme – Piton Mahot	Eleveurs

Jérôme F.	Chef d'exploitation	Elevage bovin allaitant (arrêt du lait)	Homme	55 ans	Petite île	Agriculteurs
Jeff L.	Chef d'exploitation	Elevage bovin laitier	Homme	30 ans	23 ^{ème}	Eleveurs bovin allaitant et maraîchers
Michael A.	Géographe (ancien éleveur laitier)		Homme	45-50 ans	Saint-Joseph	
Camille et Louise M.	Retraité	Elevage laitier	Homme et Femme	80 ans et quelques	Plaine des Palmistes	Agriculteur

Milieu professionnel touristique

Id. Anonymat	Profession	Sexe et âge	Localisation
Blandine P.	Responsable de chambre d'hôtes / permaculture	F. 40 ans	Piton Mahot / Le Tampon
Médéric R.	Responsable secteur parc national, éleveur caprin et responsable de gîte	H. 40 ans	Plaine des Cafres
Mme B.	Restauratrice cuisine traditionnelle créole	F. 59 ans	Grande ferme, route du volcan
Alioune	Restaurateur cuisine traditionnelle créole et sénégalaise	H. 40 ans	Bourg-Murat
Mr. A	Gérant de gîtes	H. 50 ans	Grande ferme

Mr. D	Responsable d'activités de tourisme équestre		Bourg Murat
Couple M.	Responsable d'une auberge (hébergement et activités pédagogiques)	F et H. 30 ans	Bourg Murat
Jonas G.	Forgeron, restaurateur (pizzas) et responsable de gîtes	40 ans	Grande Ferme

Milieu institutionnel

AD2R	Trois chargés de missions et la directrice
FRCA	Ancien salarié et directeur
Chambre d'agriculture	Technicien agricole
Sicalait	Directeur et ancien directeur
ARP	Ancien directeur
Sica Révia	Directeur
Mairie du Tampon	Maire et chargé de mission aménagement du territoire
Parc national	Chargé de mission agro-environnement

	Chargé de mission écotourisme Responsable ouest et responsable sud
Région	Spécialiste approche territoriale intégrée
Safer	Conseillère terres incultes
Crédit Agricole	Conseiller agricole
Syndicat agricole JA	Président

Autres et opposants : Adefar, agriculteurs en agro-écologie et permaculture...

Annexe 4 : Cadastres de la Grande ferme

Cadastre de la Grande ferme, le Tampon, section AD 1979



